

INSTITUT INTERNATIONAL D'ÉTUDES LIGURES
COLLECTION DE MONOGRAPHIES PRÉHISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES

III

MAURICE LOUIS

Vice-Président Français de l'Institut International d'Études Ligures

et

ODETTE et JEAN TAFFANEL

LE PREMIER ÂGE DU FER
LANGUEDOCIEN

Bibliothèque de Naurage
96

3^{ème} PARTIE

LES TUMULUS
CONCLUSIONS

BORDIGHERA - MONTPELLIER

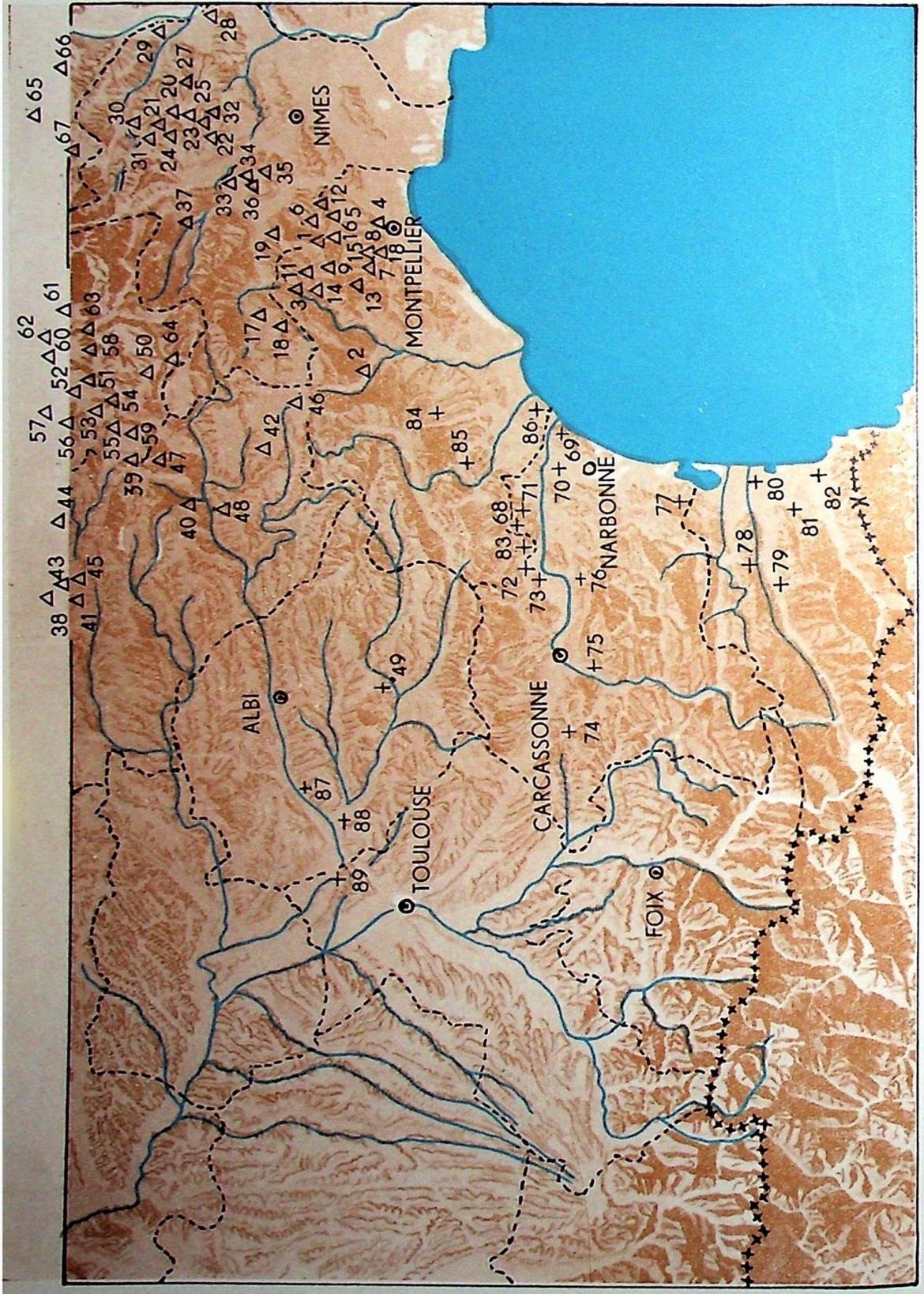
1960



Vase du tumulus D-13 de la nécropole de Cazeville
(Cliché Chênes-Verts)

TABLE DES MATIÈRES

Considérations générales	7
Les tumulus du Languedoc méditerranéen	
I. - <i>Département de l'Hérault</i>	14
II. - <i>Département du Gard</i>	68
III. - <i>Département de l'Aveyron</i>	80
IV. - <i>Département du Lot</i>	87
V. - <i>Département du Tarn</i>	91
VI. - <i>Département de la Lozère</i>	94
VII. - <i>Département de l'Ardèche</i>	110
VIII. - <i>Résumé</i>	116
Les tumulus de diverses régions de la France	
<i>Les tumulus du Centre</i>	141
<i>Les tumulus des Pyrénées et du Sud-Ouest</i>	146
<i>Les tumulus alpins et provençaux</i>	164
<i>Les tumulus bourguignons</i>	175
<i>Les tumulus champenois</i>	183
<i>Les tumulus du Jura et de la Franche-Comté</i>	190
<i>Les tumulus lorrains</i>	202
<i>Les tumulus alsaciens</i>	212
<i>Les tumulus de l'Indre</i>	225
<i>Les tumulus normands</i>	226
<i>Les tumulus d'Europe Centrale</i>	227
<i>Les tumulus de la Péninsule Ibérique</i>	232
La civilisation des Nécropoles à incinération d'Europe Centrale et d'Italie du Nord	
I. - <i>L'Allemagne et la Suisse</i>	243
II. - <i>L'Italie</i>	
<i>Lombardie</i>	263
<i>Piémont, Ligurie</i>	296
<i>Emilie</i>	312
<i>Latium, Italie péninsulaire</i>	324
<i>Résumé</i>	343
Conclusions	
<i>Première période</i>	355
<i>Deuxième période</i>	359
<i>Troisième période</i>	361
<i>Troisième période</i>	381



△
Tumulus

+
Nécropoles à incinération

- - -
Limites de départements

CARTE DES TUMULUS

- | | |
|---------------------------|----------------------------|
| 1 Cazeville | 46 Couvertorade |
| 2 Soumont | 47 Verrières |
| 3 Brissac | 48 St-Rome-de-Tarn |
| 4 Castelnaud-le-Lez | 49 Castres |
| 5 St-Bauzile-de-Montmel | 50 Aven Armand |
| 6 Claret | 51 Sainte-Enimie |
| 7 Murles | 52 Champerboux |
| 8 Tribes | 53 Laval-du-Tarn |
| 9 Viols-le-Fort | 54 La Malène |
| 10 Valhauquès | 55 St-Georges |
| 11 Rouet | 56 Chanac |
| 12 Buzignargues | 57 Esclanèdes |
| 13 Argelliers | 58 Prades |
| 14 Notre-Dame-de-Londres | 59 Masegros |
| 15 Les Matelles | 60 Balsièges |
| 16 Sauzet | 61 St-Etienne-de-Valdonnez |
| 17 Montdardier | 62 St-Bauzile |
| 18 Blandas | 63 Ispagnac |
| 19 Ceyrac | 64 Meyrueis |
| 20 St-Marcel-de-Careiret | 65 Lagorce |
| 21 Lussan | 66 St-Remèze |
| 22 Baron | 67 Labastide-de-Virac |
| 23 Aigaliers | Nécropoles à incinération |
| 24 Valleraugues | 68 Mailhac |
| 25 La Bruguière | 69 Fleury-d'Aude |
| 26 Belvezet | 70 Montlaurès |
| 27 Cavillargues | 71 Argeliers |
| 28 St-Geniès-de-Comolas | 72 Pépieux |
| 29 Chusclan | 73 Azille |
| 30 Méjannes-le-Clap | 74 Fanjeaux |
| 31 Allègre | 75 Verzeille |
| 32 Foissac | 76 Douzens |
| 33 St-Geniès-de-Malgoirès | 77 Fitou |
| 34 La Rouvière | 78 Millas |
| 35 Gajan | 79 Corbère-les-Cabanes |
| 36 St-Bauzély | 80 Canet |
| 37 Mialet | 81 Banyuls-dels-Aspres |
| 38 Marcillac | 82 La Pave |
| 39 Séverac-le-Chateau | 83 Beaufort |
| 40 Montjaux | 84 Roquessels |
| 41 Onet-le-Chateau | 85 Causse-et-Veyran |
| 42 Viala-du-Pas-de-Jaux | 86 Ensérune |
| 43 Salles-la-Source | 87 Montans |
| 44 Bozouls | 88 St-Sulpice |
| 45 Montrozier | 89 Buzet-sur-Tarn |

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Avant de rechercher les origines des civilisations étudiées jusqu'ici, il est nécessaire d'étudier les vestiges, beaucoup moins abondants, laissés par les pasteurs de la garrigue, les « hommes des tumulus ».

Nous y trouverons, surtout dans les zones-frontières, des pièces de contact grâce auxquelles nous les mettrons en synchronisme avec la civilisation des agriculteurs des « champs d'urnes ».

Les tumulus contenant des sépultures du premier âge du Fer sont légion dans la région montagneuse du nord du Languedoc méditerranéen où on les estime à plusieurs milliers. C'est ainsi, par exemple, que L. Balsan a pu dire que le plateau du Larzac n'est qu'une vaste nécropole. Si cet aspect de la civilisation méridionale est encore assez mal connu c'est que dans la garrigue ces tumulus sont peu visibles et qu'ils ont peu attiré l'attention des chercheurs. Par ailleurs, comme ils ne livrent en général que des mobiliers très pauvres, et que leur fouille exige des travaux considérables pour des résultats le plus souvent fort décevants, ils ont été assez peu prospectés.

Dans les garrigues languedociennes presque tous les points culminants sont occupés par des tumulus plus ou moins volumineux (fig. 2) autour desquels se groupent ou s'alignent des tertres de moindre importance. La plupart d'entre eux ont été bouleversés ou violés, soit peu de temps après leur édification, soit à des époques très postérieures, et ne livrent plus aucun reste. Ils sont quelquefois limités par un cercle de pierres mises à plat ou dressées pour empêcher les matériaux qui les constituent de glisser sur la pente, ou pour compenser, par une sorte de murette de soutènement, la déclivité du terrain. On a aussi noté que certains d'entre eux renferment dans leur masse des cercles de pierres plantées, à l'intérieur desquels on trouve des ensevelissements ou des dépôts de cendres. On n'a pas manqué de voir dans cette disposition une intention rituelle (1). Parfois le sol a été au préalable plus ou moins nivelé et les sépultures reposent directement sur le rocher naturel. Parfois elles sont déposées dans des failles ou dans de petits caissons grossiers de pierres brutes (fig. 3). Quelquefois on s'aperçoit que les premières pierres recouvrant la sépulture ont été mises à plat. On les avait, peut-être, posées sur une carcasse de branchages recouvrant la tombe, mais dans la plupart des cas on ne constate aucun ordre, les pierres ont été jetées à tout venant, de la première jusqu'à la dernière (fig. 4).

(1) Voir le tumulus de Rouet, fig. 12, et le tumulus de Cantagrils, fig. 15.



Fig. 2 - *Un tumulus de Cazeville (Hérault)*
(Cliché Chênes-Verts)



Fig. 3 - *Tumulus de Causse-de-la-Selle (Hérault)*
(Cliché Chênes-Verts)



Fig. 4 - Tumulus n° 2 dit « de la baraque des cantonniers ». Les Matelles (Hérault)
(Cliché J. Arnal)

Dans les inhumations les squelettes sont rarement complets. Le plus souvent, on n'a enterré que quelques os, ce qui suppose un décharnement présépulcral ou une sépulture à plusieurs degrés. Certains auteurs ont même parlé d'un bris intentionnel des ossements, ce qui ne nous paraît pas évident.

Quand il y a eu incinération, celle-ci a pu avoir lieu sur l'emplacement même du tumulus et l'on en reconnaît les traces à la brûlure du terrain. Parfois la crémation a été faite ailleurs, dans un lieu choisi à cet effet: on n'a déposé dans la butte que quelques ossements plus ou moins calcinés et des cendres. Si le cadavre a été brûlé sur place, les objets qui l'accompagnaient ont subi l'action du feu, mais on a constaté, aussi, la présence d'objets visiblement épargnés par la crémation avec des restes d'incinérés, ce qui prouve que les offrandes n'étaient pas toujours déposées sur le bûcher. Les objets: armes, parures, bijoux et accessoires de toilette, poteries, à l'exclusion de tout outillage, se rencontrent dans la couche archéologique, pêle-mêle avec les ossements et les cendres et ce n'est que très rarement que l'on peut observer une disposition intentionnelle.

Les tumulus hallstattiens de notre région ont généralement huit à quinze mètres de diamètre pour une hauteur variant de soixante-quinze centimètres à un mètre, parfois moins. Mais leurs dimensions ont certainement varié depuis l'origine, car s'ils se sont parfois accrus de tous les cailloux arrachés au sol lors de l'épierrement des champs voisins, beaucoup d'entre eux ont servi de réserve de matériaux pour le rechargement des routes et des chemins, pour les constructions rurales et même pour la fabrication de la chaux à bâtir. D'autre part, les agents atmosphériques, le piétinement des troupeaux,

les violations, ont contribué à leur nivellement. On ne peut donc déduire de leurs dimensions actuelles celles qu'ils devaient avoir à l'origine: ils sont souvent même à peu près complètement arasés, très peu visibles, et il faut un oeil exercé pour les découvrir et les distinguer des simples tas de pierres sans intérêt.

Les offrandes funéraires comprennent des armes: épées de bronze avec bouterolle à ailette, épées ou poignards de fer à antennes, et bien d'autres objets. Citons des tasses de bronze ornées parfois de cercles concentriques « au repoussé », des anneaux de bronze qui ont pu servir de bagues ou d'éléments de colliers, des anneaux faits d'un fil enroulé en spirale pour retenir les cheveux groupés en touffes ou en tresses sur la tête. Des anneaux plus grands et plus gros faits d'une barre de bronze de section généralement demi-circulaire repliée en ovale ont constitué des bracelets portés à plusieurs exemplaires aux bras ou aux jambes, comme l'ont montré des observations faites à Cazeville dans l'Hérault, où un squelette portait huit bracelets groupés par quatre à chaque bras, et à Laval, en Lozère, où un guerrier était paré de quatorze anneaux ouverts portés par sept à chaque jambe.

Les tombes viriles renferment souvent des rasoirs, sortes de croissants de bronze affûtés sur leur côté extérieur tandis que la partie dorsale est plus ou moins ajourée ou découpée ornementalement (fig. 5) *qui sont parmi les éléments les plus caractéristiques des mobiliers des tombes sous tumulus.*

En cela ne se bornent pas les objets de toilette. On trouve, spécialement dans les tombes d'hommes, des troussees de petits objets: curettes à oreilles, pinces à épiler, grattoirs, etc. suspendus à un anneau relié à son tour à une chaîne. Cousues sur les vêtements devaient être les pendeloques munies à leur partie supérieure d'un anneau de suspension et ornées de dessins venus de fonte et figurant le plus souvent un pompon.

La plupart des objets de bronze, et même d'autres matières telles que l'os et la terre cuite, portent une décoration de petits cercles concentriques qui était extrêmement répandue dès l'âge du Bronze et dans laquelle il faut voir, selon toute vraisemblance, un symbole solaire. Si l'on ne signale pas cette décoration sur des objets de fer c'est qu'en raison de l'état d'oxydation extrême dans lequel ce métal nous est parvenu, toute ornementation, si ornementation il y a eu, a complètement disparu.

On a de cette époque des bracelets de fer, simples tiges recourbées en cercle, ouverts et terminés ou non par des boules, ou fermés, et des lames de couteaux comme celles de nos couteaux de poche. Ces lames se terminaient par une soie s'enfonçant dans un manche de bois ou d'os renforcé par des viroles de métal, ou bien par une languette s'insérant dans une fente du manche où elle était maintenue par des rivets. En Bavière, c'est surtout dans les tombes de femmes que l'on trouve de tels petits couteaux, mais en Languedoc-Roussillon les autres détails du mobilier n'ont pas permis de vérifier cela.

Il y a bien d'autres choses encore dans ces tumulus hallstattiens: des perles en poterie ou en calcite, des pendeloques faites de coquillages marins percés près de la charnière etc.

Mais ce qui est particulièrement intéressant, c'est la céramique. La poterie indigène est *d'aspect très « néolithique »*. Ulysse Dumas d'abord, Mazauric

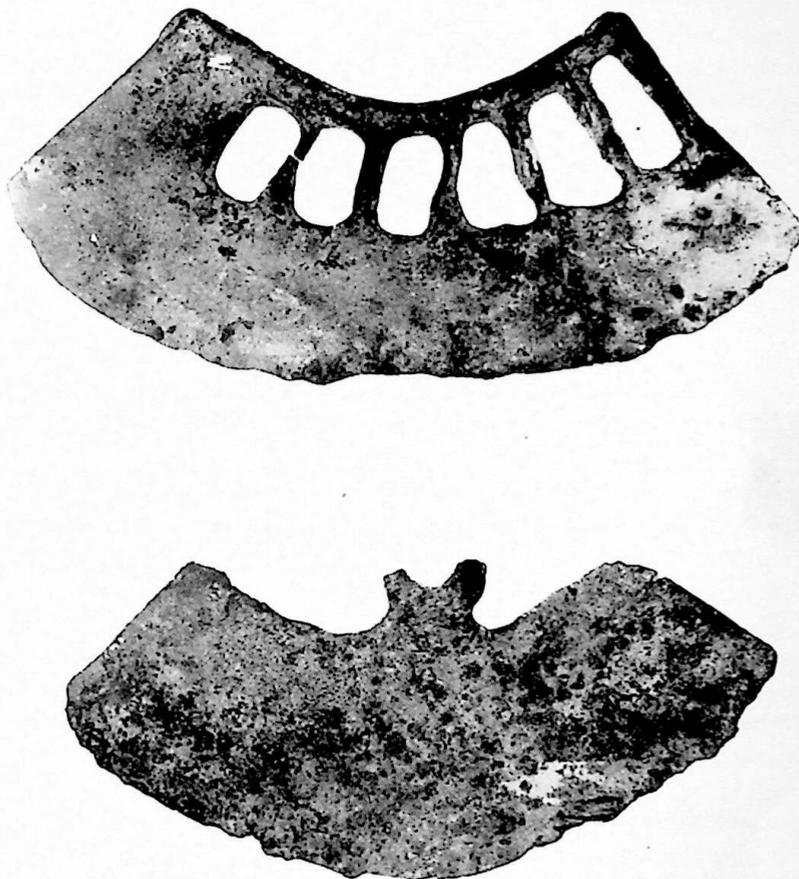


Fig. 5 - Types des rasoirs en bronze des tumulus languedociens (tumulus A-2 et C-1 de la nécropole de Cazeville)

ensuite, avaient déjà, au cours de leurs prospections dans le Gard, constaté que dans nos régions il serait bien téméraire de vouloir distinguer une station de l'âge du Bronze d'une autre néolithique d'après le seul examen de quelques fragments de poterie ordinaire. On peut étendre cette observation à la céramique indigène de la plupart des tumulus hallstattiens et même à la poterie grossière du second âge du Fer quand on connaît « *la vaisselle culinaire de tradition néolithique* » qui accompagne dans les couches archéologiques d'Enserune les plus belles poteries de luxe grecques ou ibériques, et qui s'est perpétuée là jusqu'aux périodes les plus récentes de l'occupation de l'oppidum. La poterie indigène d'usage courant, lorsqu'elle ne figure dans un gisement que par des tessons isolés et non ornés (car les formes et les décors ont le plus souvent une valeur chronologique) ne peut donc, à aucun titre, constituer un fossile directeur capable de dater.

Cette poterie est généralement assez peu cuite, de texture grossière. La pâte est remplie de dégraissants, parfois disparus dans les zones superficielles quand ils sont calcaires, ce qui crée des vacuoles et donne au tesson un aspect vétuste et poreux. Elle se brise et s'effrite facilement sous les doigts. Les vases, non tournés, n'ont pas été cuits au four. Leur surface

présente, par endroits, des « coups de feu » des traces d'oxydation et de fumée: la couleur, sur le même vase, passe du rouge au beige clair et du brun foncé au noir, avec toutes les teintes intermédiaires. On constate parfois l'existence d'un polissage très léger qui donne, par places, un aspect brunâtre lustré, mais qui disparaît sur d'autres qui restent mates. Les vases sont souvent mal calibrés, mal équilibrés et gauchis. Le plus grands sont parfois ovalisés ou gondolés (fig. 6) ce qui montre que la technique de fabrication n'a pas évolué depuis le néolithique.

On y trouve beaucoup de coupelles à fond ombiliqué, de dimensions très différentes. Il y a aussi de grands vases de la forme des « cache-pots » modernes ou du genre « cratère grec » sans anses. Le cols sont hauts, larges et évasés et ne manquent pas d'élégance. Le plus souvent la décoration est inexistante ou ne consiste guère qu'en rangées d'incisions ou de « coups d'ongle ».

D'une manière générale, les vases décorés sont tout à fait exceptionnels, et la céramique fine, qu'on pourrait attribuer à une fabrication étrangère, manque totalement. Il y a cependant une céramique de luxe à « décor champlévé », dont nous reparlerons ultérieurement.

La reconstitution des vases n'est que très rarement possible car de nombreux fragments manquent le plus souvent et il est bien évident que si l'on a déposé quelquefois des vases entiers, dans bien des cas ils semblent n'être que *symboliquement représentés*, comme l'a dit le Dr. Paul Raymond, par des morceaux. Ce fait est démontré par la trouvaille de petits tas de tessons soigneusement rangés sous des pierres dans une sépulture. Le plus souvent, les tessons appartiennent à plusieurs vases. Il est évident que des petits récipients d'its accessoires, quelquefois en forme de coupelles, ont accompagné des vaisseaux plus considérables, mais parfois aussi le nombre de tessons est si réduit que seuls quelques morceaux d'un vase unique ont dû être déposés. A ce sujet, Naue (1) a observé qu'en Bavière, pendant la première période de Hallstatt, il n'y a pas plus de trois vases dans chaque sépulture, tandis que ce nombre passe en moyenne à quatre et même à six pendant la seconde période.

Le plus souvent les fragments de poteries sont répandus dans tout le volume du tumulus. Parfois ils sont groupés et alors appartiennent tous au même vase exceptionnellement déposé entier. Les autres objets ne sont jamais rencontrés qu'à un très petit nombre d'exemplaires dans chacun des tertres. Dans certains tumulus, il n'y avait absolument aucun reste humain ou industriel, ou seulement quelques rares fragments de poteries, et l'on peut penser qu'il s'agit alors de ces tumulus *ad honores* qui, dit-on, auraient été dédiés à de hauts personnages de la tribu, décédés au loin, et dont on n'aurait pu ramener les restes.

Il est superflu d'ajouter qu'étant donné l'état de fragmentation extrême des ossements humains renfermés dans les tumulus et de leur destruction par les intempéries ou par le feu il n'a, très généralement, pas été possible de faire des mensurations, et des observations d'ordre anthropologique ou patho-

(1) NAUE, *L'époque de Hallstatt en Bavière*, dans *Revue Archéologique*, 1895.

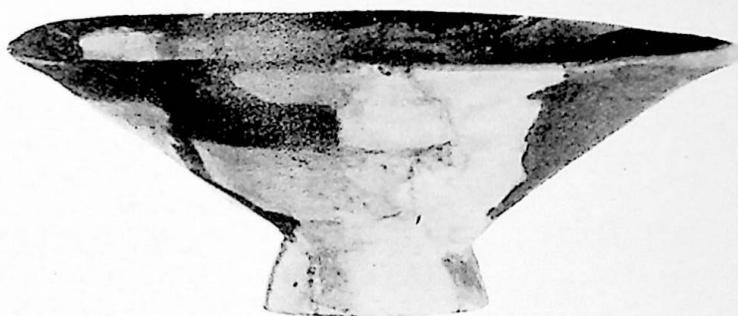


Fig. 6 - *Céramique des tumulus* (tumulus G-3 de Cazevieille) (cliché Chênes-Verts)

logique, de telle sorte que nous ne savons que peu de choses des hommes qui les ont élevés.

On rencontre souvent dans les tertres des ossements ou des dents de moutons, vraisemblablement restes d'offrandes funéraires. Il y a aussi des os de suidés: faut-il y voir des témoins d'offrandes rituelles de sanglier? Quant aux restes de petits animaux, lapins et rongeurs divers, ils ne sont pas rares: mais ne s'agit-il pas d'ossements d'animaux venus mourir dans les cailloux et sans rapport intentionnel avec la sépulture? Cependant, Naue a noté le dépôt d'ossements de petits animaux, surtout d'oiseaux.

Quelques tumulus de la garrigue languedocienne ont été construits sur des sépultures mégalithiques et l'on rencontre les divers mobiliers superposés. En d'autres points les tertres du premier âge du Fer ont été élevés sur des stations néolithiques et les silex grossiers, taillés à grands éclats, qui caractérisent les stations pseudo-campigiennes des pasteurs de la culture des pla-leaux (1) sont mêlés aux pierres qui constituent les tumulus. Enfin quelques dolmens ont été réemployés, sans aucune modification, à l'époque hallstat-tienne, et les mobiliers des deux civilisations sont parfois mêlés à moins que la réutilisation du premier âge du Fer n'ait été précédée de l'évulsion plus ou moins complète du mobilier primitif.

LES TUMULUS DU LANGUEDOC MÉDITERRANÉEN

I

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

Telles sont les caractéristiques essentielles des tumulus de nos garrigues. On voudra bien considérer dans les pages qui vont suivre que, sauf indications contraires, les tumulus dont il sera question correspondent à ce type général.

Il s'agit maintenant de passer en revue les principales découvertes se rapportant au premier âge du Fer faites dans les tumulus de la région languedocienne et qui, avant la découverte de la nécropole de Cazevieille constituaient à peu près tout notre acquis sur la matière pour l'Hérault.

Cazalis de Fondouce (1) avait signalé près de *La Figarède* (commune de Cazevieille) non loin du dolmen du « Grand Juyan » les restes d'un tumulus avec ciste, attribué au premier âge du Fer et contenant des ossements d'adulte et d'enfant.

Dans la commune de *Soumont*, un tumulus renfermait des ossements humains. Cependant nous ignorons sur quels éléments s'est appuyé l'auteur pour attribuer ces vestiges au premier âge du Fer.

A *Brissac*, dit-il encore, un caisson de pierre dans un tumulus contenait les ossements de trois individus dont l'un portait à chaque bras deux bracelets de bronze.

La nécropole de *Castelnau-le-Lez*, près de Montpellier, a donné des tombes de plusieurs âges, mais dans le haut du terrain, contre le cimetière actuel, des cistes de pierre pressées les unes contre les autres paraissaient avoir été recouvertes d'un tumulus fait de terres et de débris empruntés au *Lez* qui coule à quelques centaines de mètres de là au pied de la colline. Ce tumulus, vraisemblablement hallstattien dit-on, avait été bouleversé à une époque fort ancienne et des sarcophages substitués aux cistes.

Quant à *Joulin*, dans ses diverses études sur la protohistoire de la France méridionale (2) il n'a apporté pour l'Hérault, pas plus du reste que pour les

(1) CAZALIS DE FONDOUCE, *L'Hérault préhistorique. Géographie générale du département de l'Hérault*, publiée par la Société Languedocienne de Géographie, Tome III, Montpellier, 1905.

(2) L. JOULIN, *Les âges protohistoriques dans le sud de la France et dans la péninsule hispanique*, dans *Revue Archéologique*, T. XVI, 1910 et T. XVII, 1911; *Les sépultures des âges protohistoriques dans le Sud-Ouest de la France*, dans *Revue Archéologique*,

autres départements côtiers, aucun document nouveau relatif au premier âge du Fer.

On conviendra qu'il n'y a, dans tout ce qui précède, rien de bien convaincant et nous ne rappelons ces vagues découvertes que pour mémoire. Par ailleurs, il convient de remarquer qu'aucun *document archéologique* concernant les trouvailles attribuées à l'hallstattien ci-dessus mentionnées par Cazalis de Fondouce n'a pu être retrouvé. Donc, et sans prétendre nier à priori l'appartenance de ces découvertes au premier âge du Fer, il convient de les considérer avec prudence.

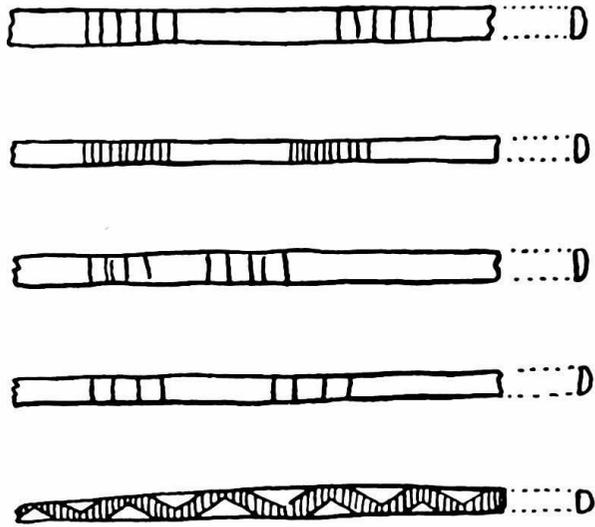


Fig. 7 - Bracelets de « Pin de Molli » à Castel-nau-le-Lez (Hérault)

Non loin de *Saint-Bauzille-de-Montmel* (1) existait jadis, dans le quartier de Piocam, sur les pentes sud de la colline, un tas de cailloux qui fut enlevé pour servir à l'empierrement de la route. A leur grand étonnement, les ouvriers trouvèrent « au bas du tas » une « marmite », qu'ils s'empressèrent de briser suivant les errements habituels, croyant avoir découvert un trésor. C'est donc d'un tumulus qu'il s'agissait et la « marmite » n'était autre chose qu'un vase funéraire conservé vraisemblablement dans une ciste de pierres puisqu'il fut trouvé, paraît-il, intact. Sur les lieux nous avons récolté: un silex taillé qui appartient, sans doute, à l'une des stations de plein air de la culture des plateaux qui abondent dans cette région, un demi-anneau de bronze, un rasoir de même métal en forme de croissant, un débris de fer sans caractère spécial et des morceaux de poterie fine, lustrée, avec engobe jaunâtre, à dégraissant très fin, bien cuite, qu'il convient de reporter au premier âge du Fer.

Non loin de Montpellier, près de Castelnaud-le-Lez, au lieu dit *Pin de Molli*, se trouvent des failles qui ont servi de sépultures à inhumations détruites par les carriers, sans qu'aucune constatation ait été faite. Cependant nos recherches sur les lieux nous ont donné de la poterie grossière et, dans un tas de déblais provenant de l'enlèvement de la terre qui remplissait les interstices des bancs de rochers, vingt-et-un fragments de bracelets de bronze massifs irréguliers dans toutes leurs dimensions (hauteur: 2 mm 5 à 4 mm 5 pour 1 mm à 1 mm 5 d'épaisseur) du type armille et ornés uniquement de lignes droites estampées au burin comme certains bracelets de la cachette de

T. XIX, 1912; *La protohistoire de la France du sud et de la Péninsule Hispanique d'après les découvertes archéologiques récentes*, dans *Revue Archéologique*, T. XXVI, 1922.

(1) M. LOUIS et R. BRUGUIÈRE, *La préhistoire dans la vallée de la Haute-Bénoüe*, dans *Mémoires de la Société Archéologique de Montpellier*, 1932, T. V, 1^{er} fasc., pp. 1 à 37.

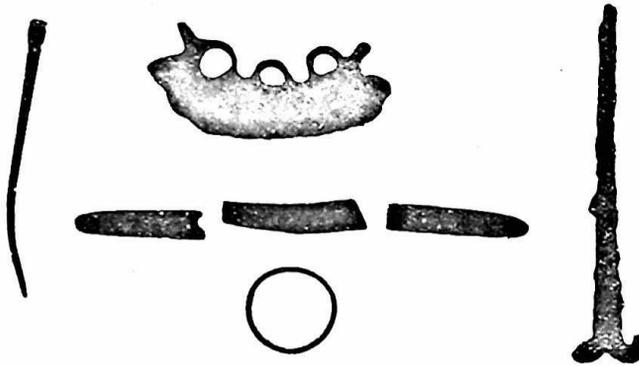


Fig. 8 - Mobilier de la sépulture de Foulaquier à Claret (Hérault). (Cliché J. Arnal)

fondeur de Launac, attribués par Cazalis de Fondouce (1) à la transition du Bronze au Fer (fig. 7).

Plus récemment, le Dr. J. Arnal a signalé quelques sépultures hallstattiennes dans l'Hérault. Ce sont d'abord quatre tumulus situés dans la commune de Claret, et plus précisément dans le bois de Foulaquier (2). Le numéro 3 a donné « un rasoir en bronze orné

au dos de trois anneaux, dont les deux externes portent une languette bien dégagée. Une belle aiguille en bronze ornée sur la tête de deux sillons parallèles. Une bague, simple anneau. Trois fragments de plaque, dont deux ont un petit rivet: le troisième porte des traits incisés en X. Une pièce de fer terminée par deux branches recourbées... » (fig. 8). « La poterie de ce tumulus est d'allure néolithique ». Les trois autres tertres n'ont rien donné de remarquable. L'auteur estime que ces tumulus sont contemporains — ou du moins de même culture — et pense, en se basant sur le type du rasoir que « l'époque de la construction... peut être attribuée au début de l'hallstatien II (Déchelette) ».

Dans un autre travail (3) le même auteur signale dans le bois de Valène, au nord de Montpellier, deux dolmens qui ont été réutilisés au premier âge du Fer. Le tumulus-dolmen de La Jasse (commune de Murles) construit à l'époque du Bronze, a été remanié pour y introduire deux sépultures dont une inhumation près de la porte du monument située au ras du sol (fig. 9 A, et fig. 10). Le squelette, très écrasé, devait avoir été déposé en position repliée. Un rasoir en bronze (fig. 9 A) dont la soie était enroulée pour en faire un système de suspension peu commun, était placé près du crâne. La seconde sépulture, celle-ci à incinération, a été rencontrée dans les éboulis à soixante centimètres *au-dessus* de la précédente, ce qui est une preuve de l'antériorité de l'inhumation sur l'incinération. Elle prouve aussi que la seconde chambre du monument était déjà détruite au moment de l'incinération. Cette dernière contenait deux vases (fig. 9 A et fig. 11, 1-2).

La sépulture de Tribes (fig. 9 B) n'avait reçu qu'une inhumation de l'âge du Fer. Le squelette était allongé sur le dos: un vase et une fusaiöle (fig. 9 B et fig. 11, 4) étaient placés derrière la tête. Deux perles du mobilier primitif, énéolithique, avaient subsisté.

(1) CAZALIS DE FONDOUCE, *Mémoires de la Société Archéologique de Montpellier*, 2^{ème} Série, T. II, 1900, pp. 172 sq.

(2) Dr J. ARNAL, *Cimetière hallstattien de Foulaquier*, dans *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 1946, pp. 230 sq.

(3) Dr J. ARNAL, *Trois mégalithes inédits du bois de Valène*, dans *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 1944.

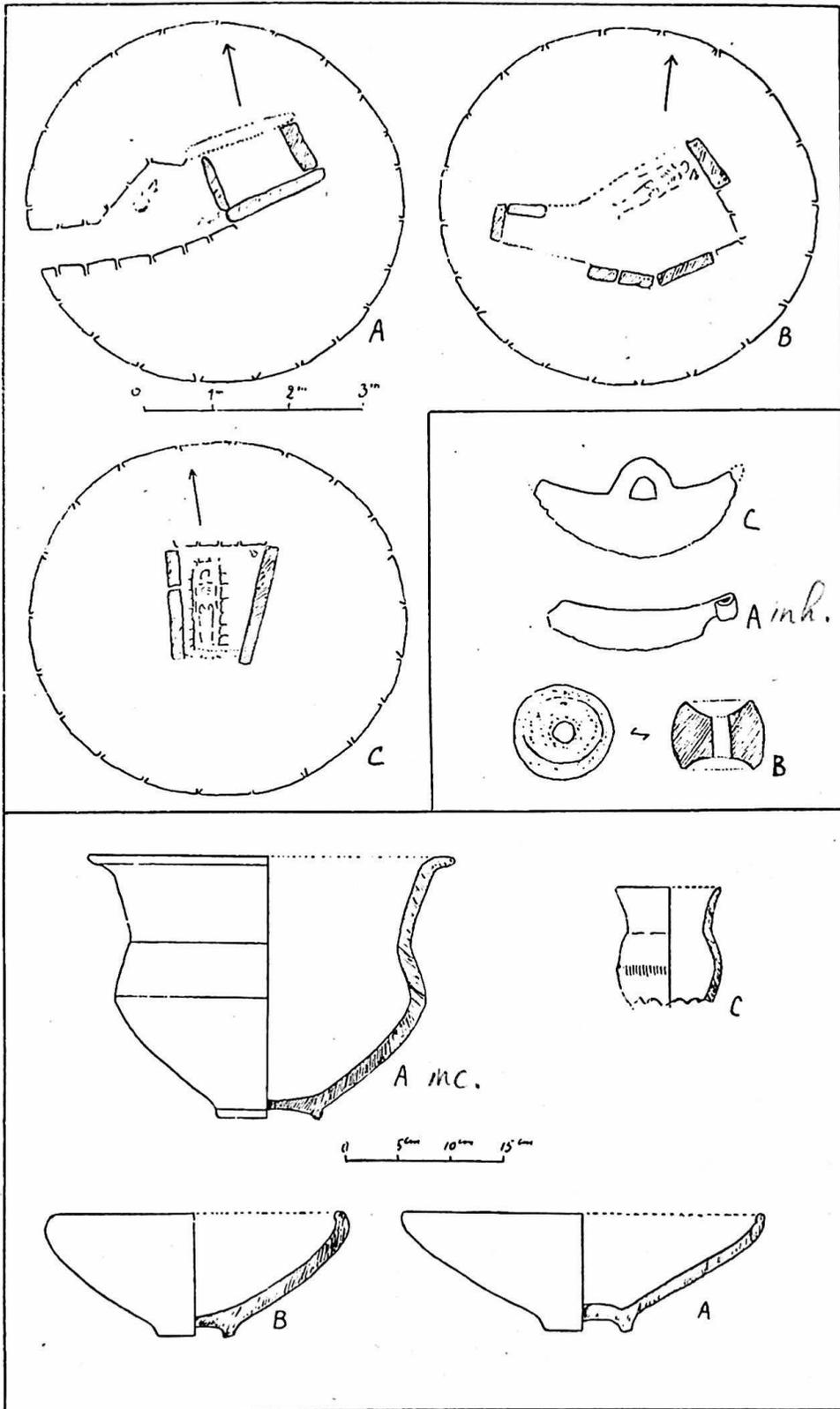


Fig. 9 - A) Dolmen de La Jasse (commune de Murles, Hérault); B) Dolmen de Tribes (commune de Murles, Hérault); C) Dolmen des Matelettes (commune de Viols-le-Fort, Hérault) (Dessins J. Arnal)



Fig. 10 - *Chambre du dolmen réutilisé de La Jasse, commune de Murles (Hérault)*
(Cliché J. Arnal)

Le Dr. Arnal note que ces deux sépultures permettent de constater la répugnance des hallstattiens à réutiliser les dolmens tels qu'ils les trouvaient. Ils détruisaient tout ce qui les gênait, vidaient les chambres de leur contenu et réadaptaient les monuments à leur guise. Cette constatation faite dans certains dolmens ne se renouvelle pas partout et nous verrons que dans bien d'autres cas ils ont réutilisé des monuments mégalithiques sans aucune modification préalable.

Un autre tumulus-dolmen situé dans la même commune de Murles, près du hameau de Galabert, contenait lui aussi un mobilier hallstattien comportant huit bracelets et deux pointes de lance en bronze.

Le dolmen des Matelettes (commune de *Viols-le-Fort*) est très dégradé: le tumulus n'a plus que huit mètres de diamètre et quatre-vingt centimètres de hauteur. A l'intérieur, deux dalles, dont une cassée verticalement, limitaient une chambre trapézoïdale. Une troisième dalle brisée, très anciennement renversée, obturait le côté sud, tandis que le côté nord était limité par une murette vraisemblablement construite à l'époque hallstattienne (fig. 9 C). A l'intérieur de la chambre, un pavage recouvrait le sol, mais à un mètre de la dalle ouest on avait ménagé une fosse longue de un mètre trente sur quarante centimètres de largeur, soigneusement pavée, elle aussi. Au nord, une loge étroite avait été réservée pour la tête, à laquelle une pierre plate servait d'oreiller, ce qui avait eu pour effet de faire rouler le crâne sur les clavicles après la destruction des tendons. Dans cette fosse gisait un squelette couché

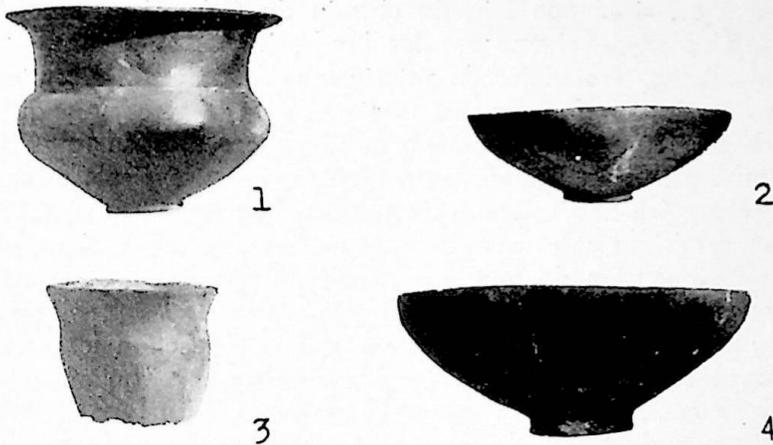


Fig. 11 - 1 et 2: vases de la sépulture de La Jasse (commune de Murles); 3: vase du dolmen des Matelettes (commune de Viols-le-Fort); 4: vase de la sépulture de Tribes (commune de Murles) (Clichés M. Louis)

sur le dos, les pieds dépassant la dalle sud renversée, en très mauvais état, mais dont le fémur indique une taille de 1 m 65. Des traces de feu étaient visibles partout et principalement dans l'angle nord-est qui était plein de cendres mélangées à des fragments de vases. L'un d'eux a pu être reconstitué (fig. 9 C et fig. 11, 3). On peut conclure de cette observation qu'une incinération avait eu lieu sur place. Derrière la tête du squelette était un rasoir de bronze (fig. 9 C) d'une belle patine vert-clair. Il mesure soixante-sept millimètres de longueur pour trente-cinq de largeur. Dans la fosse même, il y avait quelques fragments de vases sans caractères spéciaux. Sous les dallages latéraux, dans la terre argileuse, quelques restes des inhumations énéolithiques avaient échappé à la violation de l'âge du Fer.

J. Audibert nous a signalé la réutilisation des dolmens de Reinard dans la commune de *Vailhauquès*. Dans le dolmen I, vidé depuis longtemps de son contenu, mais vraisemblablement à la suite de fouilles mal conduites, cet auteur a eu la bonne fortune de trouver, à la fin du couloir d'entrée, dans une couche cendreuse, une vase en forme de calice à fond rond pareil à un vase de la tombe 39 de la nécropole de Millas (Pyrénées-Orientales), accompagné d'un anneau de bronze et d'esquilles d'ossements brûlés, qui témoignent du dépôt, dans ce monument mégalithique, d'une sépulture à incinération plus récente.

Dans le dolmen II, situé non loin du précédent, et fouillé également depuis fort longtemps, se trouvaient, avec les restes du mobilier dolménique primitif, des débris de poterie grossière du premier âge du Fer à impressions digitales et une épingle de bronze à tête enroulée.

Sur l'Hortus, dans la commune de *Rouet*, le Dr. Arnal a signalé douze tumulus hallstattiens (1). Le premier groupe compte neuf monuments (fig. 11).

(1) Dr J. ARNAL, *Nouvelles sépultures hallstattiennes dans l'Hérault*, dans *Cahiers d'Histoire et d'Archéologie*, N. S. n° 13, 1949, pp. 3 sq.

Le tumulus 1 est situé non loin du chemin du Crès. Il est fait de pierres irrégulières, placées de champ sur les bords, à plat au centre, et jetées à tout venant ailleurs. Trois kilos de poterie trouvés mélangés aux pierres n'ont permis la reconstitution d'aucun vase, mais on a pu discerner quelques formes. Un foyer de deux mètres de diamètre occupait le centre du tumulus, à quatorze centimètres du sol naturel, sur un dallage grossier. Seuls quelques ossements ont échappé à une ustion presque totale. Le mobilier consistait en une perle de fer, sphérique et creuse, de quatorze millimètres de diamètre, percée d'un trou de suspension de sept millimètres de diamètre, et deux fragments d'une même bracelet en bronze. Ces derniers mesurent sept et douze centimètres (le plus petit est très oxydé). La tige est à section losangique, mais les arêtes sont si émoussées qu'elle paraît ronde. Bien qu'on ne puisse le reconstituer en entier, il semble que ce bracelet était du type fermé. La face externe est ornée de traits obliques alternant avec des arcs de cercles. La poterie abondante est rouge ou jaune, parfois noire à l'intérieur, faite à la main et très cuite. De nombreux fragments sont recouverts de concrétions calcaires. Les profils donnent des vases cylindriques ou évasés, sans carène.

Le tumulus 2 a un diamètre de sept mètres quarante. Epierré à l'arrivée de l'auteur, qui n'a pu glaner au centre que des fragments de poterie semblables à ceux du tumulus précédent et aussi quelques autres ornée de cannelures concentriques d'un centimètre de large.

Le tumulus 3 (fig. 12 et 13) forme, sur le terrain, avec les précédents, un triangle allongé de cinquante mètres de base. Le tertre, très peu volumineux, mesure trois mètres cinquante de diamètre pour trente-cinq centimètres de hauteur et se distingue peu du terrain environnant. Le foyer, large d'un mètre, n'était qu'à dix centimètres du sommet. Au centre a été trouvé un fragment de bracelet à section lenticulaire dont la face externe est ornée de traits fins parallèles sur lesquels courent des traits obliques plus profonds. Les collections de la Société Archéologique de Montpellier en possèdent de semblables provenant de la station du « Pin de Molli » et d'autres de la cachette de fondeur de Launac (commune de Fabrègues). Tous sont fermés. La poterie est analogue à celle du tumulus 1.

Les tumulus 4, 5 et 6 forment un sous-groupe entre les routes de Murles et du Crès. Le numéro 4 n'a qu'un diamètre de trois mètres vingt pour une hauteur de vingt centimètres. Malgré ses dimensions modestes ce monument est parfaitement visible, car il est placé sur un léger mouvement de terrain. Le foyer, qui se trouvait à vingt centimètres du sommet, contenait beaucoup de poterie, quelques fragments d'ivoire dentaire et quelques débris d'ossements humains échappés à l'incinération.

Le tumulus 5 est à trente mètres au nord du précédent: son diamètre n'est que de deux mètres et sa hauteur de vingt centimètres pour la hauteur. Le foyer est situé à 0m 15. Il contenait une ébauche de caisson dans lequel les ossements n'étaient qu'à demi-brûlés, et très peu de poterie.

Le tumulus 6 supportait une tour de berger. Les dimensions sont de cinq mètres pour le diamètre et quarante centimètres du sommet, était décentré vers le sud. Quelques ossements avaient échappé à l'incinération. Le mobilier ne comprenait qu'une trentaine de tessons de poterie bien cuite, noire à

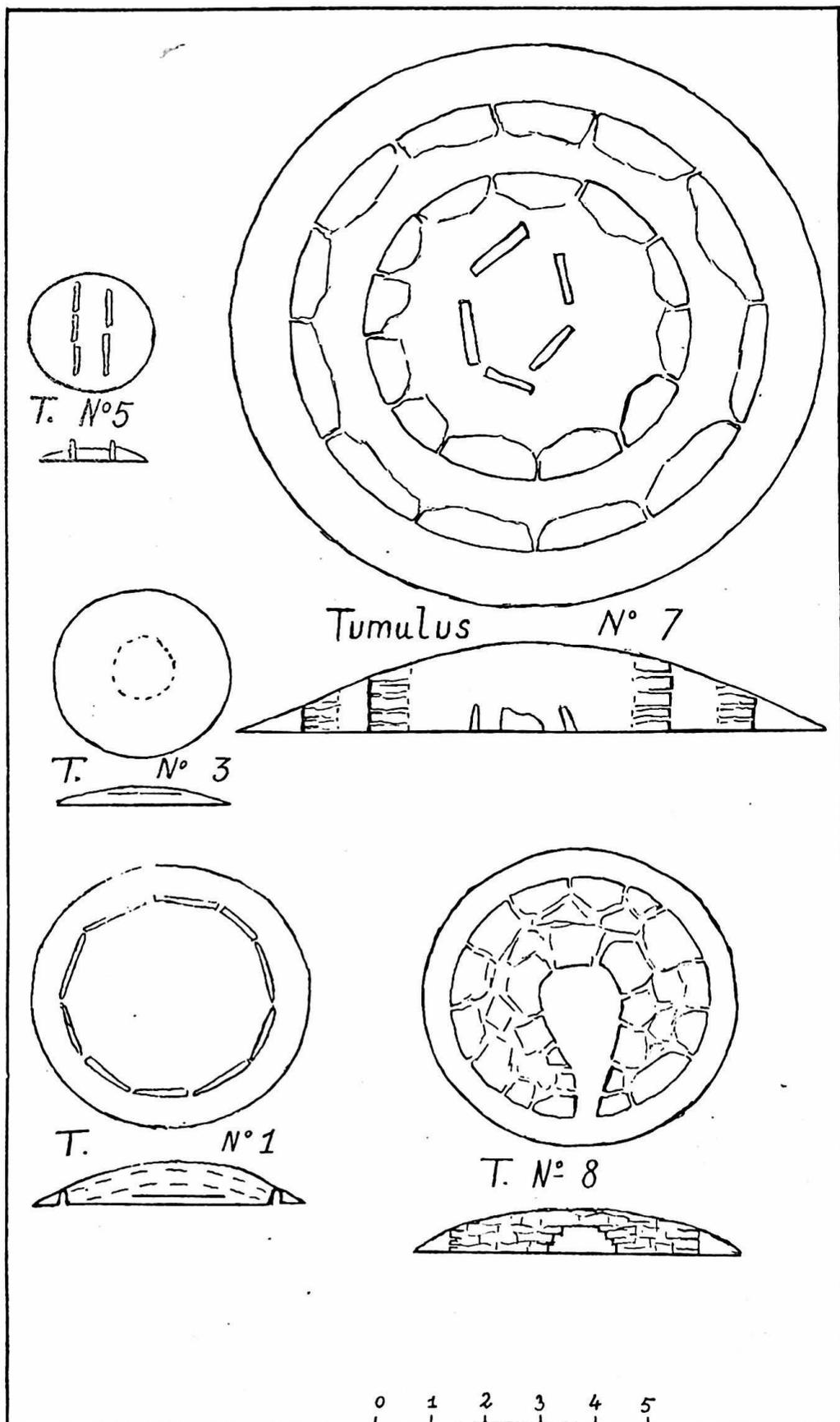


Fig. 12 - Tumulus de Rouet (Hérault). Dessin J. Arnal



Fig. 13 - *Tumulus n° 3 de Rouet (Hérault)*. (Cliché J. Arnal)

l'intérieur, rouge ou beige à l'extérieur, appartenant à fond bombé et bords évasés, orné de coups d'ongles obliques au niveau de la carène.

Le tumulus 7, dit de La Liquière, se trouve à trois cents mètres du précédent. Il est symétrique à un dolmen du même nom par rapport au chemin du Mas de Murles. Avant la fouille, il affectait une forme hémisphérique très régulière et il était surmonté par une tour de berger. Il contient deux murs circulaires concentriques ayant respectivement huit mètres soixante et dix mètres cinquante de diamètre, sur une hauteur de un mètre trente et un mètre. Les pierres qui le composent sont plates et assez grandes sans excéder un mètre de long, soixante centimètres de large et sept centimètres d'épaisseur. Au centre, au niveau du sol, cinq petites dalles constituent une petite cella vaguement pentagonale ne renfermant que quelques minuscules fragments de poterie, des débris d'ossements partiellement calcinés et cinq dents.

Le tumulus 8 est situé dans l'angle de la route IC 1 et du chemin du Mas de Murles non loin d'un petit tumulus de l'âge du Bronze. Les dimensions sont de cinq mètres quatre-vingt pour le diamètre et quatre-vingt centimètres pour la hauteur. A soixante-quinze centimètres du bord apparaît un bâti cylindrique de quatre mètres trente de diamètre. Au centre est creusée une cella piriforme de deux mètres cinquante de longueur pour un mètre vingt-cinq de plus grande largeur, couverte par une voûte en pierres sèches disposées en encorbellement. La chambre et le couloir étaient remplis d'une énorme quantité de cendres renfermant quelques rares ossements humains incinérés et un fragment de meule en grès. L'auteur note que ce tumulus a toutes les apparences d'un four crématoire.

Le tumulus 9, dit du Viala, est à cinq cents mètres à l'Est de la ferme de ce nom. Semblable au tumulus 7, il est composé de deux murs concentriques mais comme il est surmonté d'une très grosse tour de berger à base quadrangulaire, il n'a pas été possible de la fouiller.

Le second groupe comprend trois tumulus. Les tumulus 1 et 2 sont situés entre le hameau du Crès et le gué de la route IC 1. Le premier est complètement épierré. Le second, à cent mètres à l'Ouest du premier a été fouillé inutilement, la couche archéologique étant bouleversée depuis longtemps. Ses dimensions sont de huit mètres pour le diamètre et de un mètre dix pour la hauteur.

Le tumulus 3 est situé à cent mètres du dolmen du Lamalou dont il a les dimensions imposantes: dix mètres de diamètre et deux mètres cinquante de hauteur. Il n'a pu encore être fouillé.

Le troisième groupe se compose de deux tumulus. Le premier est épierré. Le second, placé tout près, est à quatre-vingt mètres du hameau du Crès: les dimensions sont de sept mètres pour le diamètre et un mètre pour la hauteur. Tous deux ont été construits sur une station néolithique. Le mobilier se réduit à peu de choses: une vingtaine de fragments de poterie rouge, quelques restes d'ossements incinérés et une pierre calcaire supportant cinq dents fossiles de squales mis là sans doute comme dépôt votif.

Non loin de là, à quinze cents mètres du hameau du Crès sont encore deux tumulus non fouillés.

Le Dr. J. Arnal et L. Jeanjean (1) ont décrit un tumulus hallstattien situé à *Buzignargues*, près du pont de la Bénovie, seul témoin restant d'une nécropole détruite par les cantonniers. Ce tumulus, édifié sur un fond de cabane énéolithique, contenait une sépulture malheureusement détruite et dispersée. La partie du mobilier qui a été retrouvée (fig. 14) se compose de deux bracelets pleins, ouverts, de coupe demi-circulaire, ornés de traits incisés, de dix anneaux et d'un autre fragmenté avec bavures du moule, d'un morceau d'aiguille et d'une belle pointe de flèche en bronze à soie et nervure centrale

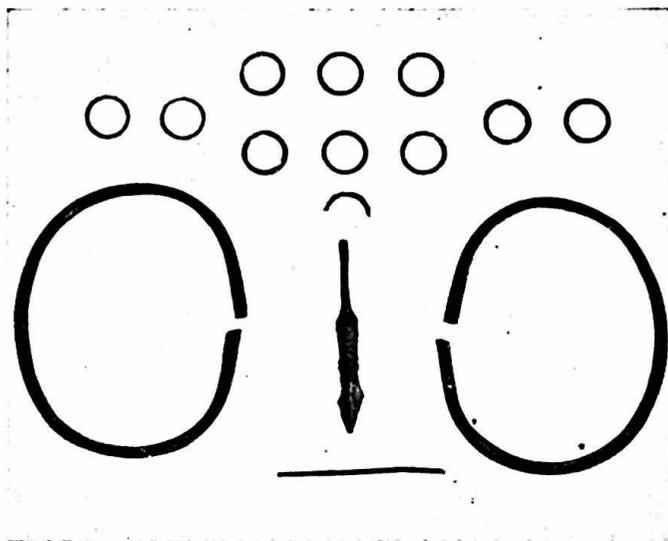


Fig. 14 - Mobilier du tumulus de Buzignargues (Hérault)
(Cliché J. Arnal)

(1) Dr J. ARNAL, *Deux stations préhistoriques de l'Hérault (Canton de Castries)*, dans *Bulletin de la Société d'Études des Sciences Naturelles de Nîmes*, 1936-1946, pp. 101 sq.

très épaisse, mais dont les ailerons ont disparu. Cette pointe est identique aux pointes de flèches de Mailhac (Cayla I et Moulin: voir T. I, p. 87, fig. 57, n° 5 et T. II, p. 29, fig. 16, n° 17) de Boussecos (T. I, p. 131, fig. 109) à l'empreinte du moule de Fleury d'Aude (T. II, p. 73, fig. 51, n° 6) et à la flèche de la nécropole de Camallera en Espagne (T. II, p. 252, fig. 203, n° 3). Il y avait aussi des fragments de céramique.

Le dolmen de Cantagrils, situé dans la commune d'Argelliers se rattache au type du tumulus 7 de Rouet, au point de vue de la structure interne. Il mesure onze mètres de diamètre et un mètre cinquante de hauteur, et contient un couloir aboutissant à une chambre sépulcrale. Ce monument a paru à son inventeur avoir été remanié à l'époque hallstattienne et même après, comme semble le démontrer la découverte dans la chambre, à cinquante centimètres de profondeur, d'un fond de coupe campanienne. A ce niveau ont été rencontrés les vestiges d'une tuyère en poterie (1) et des ossements portant les traces d'un feu manifestement allumé dans la chambre. Avec cela, un rasoir de bronze en segment de cercle et des fragments d'un vase caréné à bord évasé et à fond plat, orné de petites dépressions (fig. 15). Ce sont les restes de l'occupation parasite dans une sépulture faite pour une inhumation néolithique dont l'abondant mobilier a été retrouvé.

Il convient d'insister sur le dépôt de cette tuyère, car en règle générale, si l'on trouve fréquemment des armes dans les tumulus du premier âge du Fer, on n'y constate que tout à fait exceptionnellement le dépôt d'outils. J. Audibert pense avec raison qu'il s'agit de la sépulture d'un fondeur et il faut rapprocher cette observation de celle qui a été faite dans la « tombe du fondeur » signalée par P. Pannoux dans le bois d'Azéma (commune des Matelles) dont il sera question plus loin. Cette réutilisation d'un dolmen se situe dans une région fort riche en tumulus hallstattiens: il y a là une véritable nécropole qui a été révélée par J. Audibert.

Vingt-deux tumulus ont été identifiés à Cantagrils, le dolmen lui-même étant inventorié S. A-20.

Ils sont construits sur une station énéolithique dont on retrouve les vestiges non seulement sur le sol même qui supporte les tumulus, mais aussi dans les matériaux, pierres et terre, qui entrent dans leur construction. Ce sont les tertres les plus grands qui ont donné des objets de bronze. Aucune constatation particulière n'a été faite quant à leur architecture interne.

Le tumulus S. A-1, de six mètres de diamètre pour un mètre vingt de hauteur, contenait seulement quelques fragments de poterie.

Non loin de lui, le tumulus S. A-2 mesurait douze mètres de diamètre pour cinquante centimètres de hauteur. A peu près au centre et à cinquante centimètres de profondeur gisait un squelette en fort mauvais état, long de un mètre cinquante, orienté Est-Ouest. Quelques débris d'os du crâne, d'humérus, de vertèbres, de fémur, de côtes et des dents ont seuls pu être retirés. Le corps avait été inhumé entier dans la position du décubitus dorsal (fig. 16). A l'emplacement du crâne il y avait un petit anneau de bronze fait d'un fil

(1) JACQUES AUDIBERT, *Une tuyère hallstattienne dans l'Hérault*, dans *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 1951, pp. 112-113.

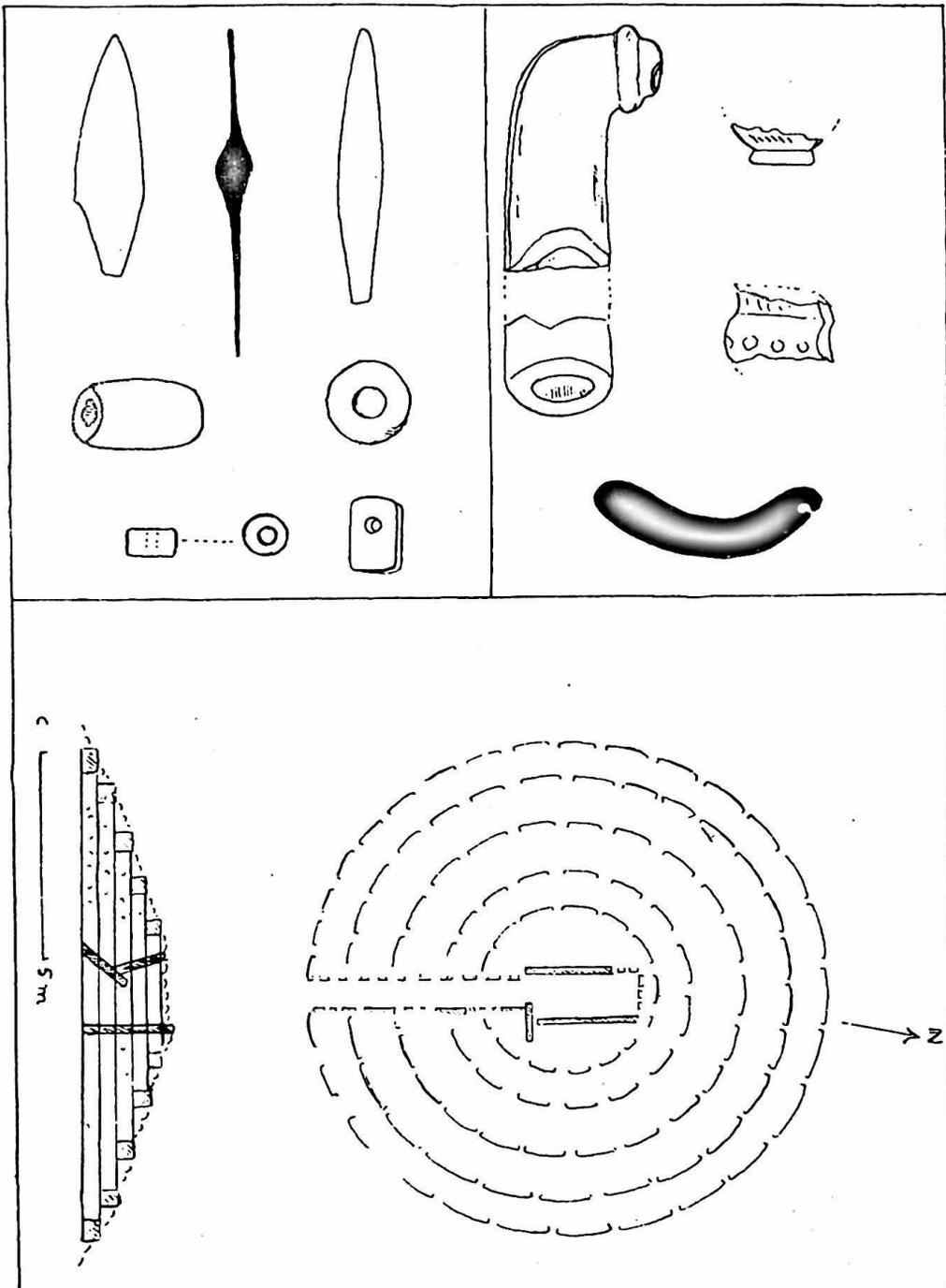


Fig. 15 - Dolmen de Cantagrils (commune d'Argelliers, Hérault). Dessins de J. Audibert

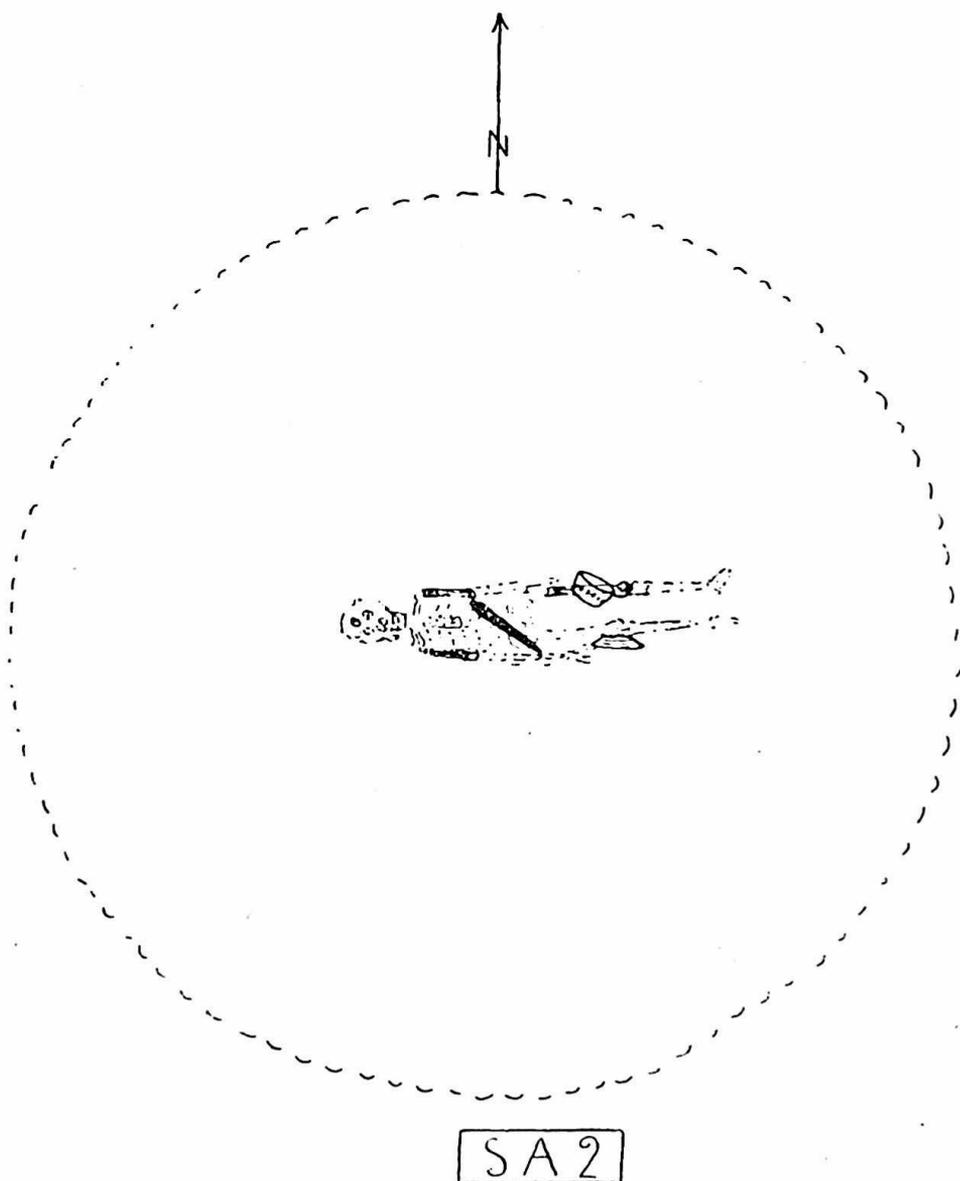


Fig. 16 - *Tumulus SA-2 de Cantagrils* (commune d'Argelliers, Hérault).
Dessin J. Audibert

replié. A la ceinture, placé obliquement la pointe vers la cuisse droite, un beau poignard de bronze à trois rivets (fig. 17) mesurant deux cent soixante-deux millimètres de longueur. La lame est de section losangique. Un rivet manque, et la trace de la limite de la poignée est visible sur les deux faces. Cette pièce a été brisée rituellement. Sous la cuisse droite était une coupelle à fond ombiliqué de quinze centimètres de diamètre et trente-cinq millimètres de hauteur. A l'emplacement de la cuisse gauche, il y avait un vase à fond plat de dix neuf centimètres de diamètre à l'ouverture pour sept centimètres



Fig.17 - Poignard en bronze du tumulus SA-2 de Cantagrils (commune d'Argeliers, Hérault). (Cliché J. Audibert)

de profondeur, orné sur le pourtour d'une ligne d'impressions digitales (fig. 18). Avec cela, quelques vestiges énéolithiques provenant vraisemblablement de la station sur laquelle a été élevé le tumulus.

Dans le tumulus S. A-6, de douze mètres de diamètre, très plat, seuls des fragments de vases qui émergeaient à la surface ont été récupérés: ils appartiennent à un vase caréné à bord évasé et à pied.

Le tumulus S. A-7 mesure cinq mètres cinquante de diamètre. A une profondeur de vingt centimètres, sur la terre noire de la station primitive, quelques fragments de poterie dont l'un porte un double téton. Ce tumulus est contigu au suivant S. A-8 qu'il recouvre en partie, et qui est donc antérieur.

Le tumulus S. A-8 est plat, de forme ovale et mesure douze mètres dans son plus grand diamètre. Il contenait en son centre un squelette assez complet couché sur le dos et orienté Nord-Sud, dans un coffre d'un mètre quatre-vingt de long et soixante-trois centimètres de large (fig. 19). Seuls, quelques fragments de crâne, des vertèbres, des morceaux d'humérus de fémurs, de tibias, des métatarses et des métacarpes ont pu être recueillis. Il s'agit vraisemblablement d'un adulte mâle dont la denture présente des caries impressionnantes. A l'emplacement du crâne se trouvait un anneau en fer de vingt et un millimètres de diamètre. Au pied gauche était déposé un rasoir de bronze en croissant, brisé en trois morceaux (fig. 20) et au pied gauche un grand vase caréné à pied, haut de cent quatre-vingt cinq millimètres et de quarante sept centimètres de diamètre à l'orifice.

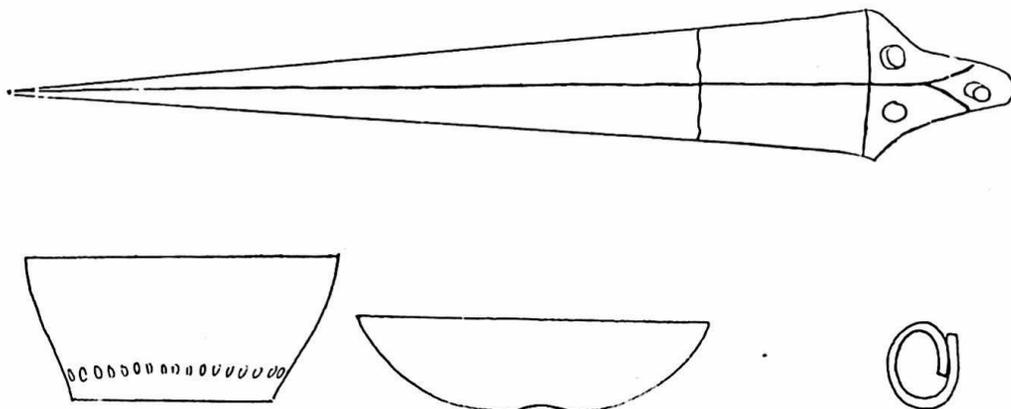


Fig. 18 - Mobilier du tumulus SA-2 de Cantagrils (dessins J. Audibert)

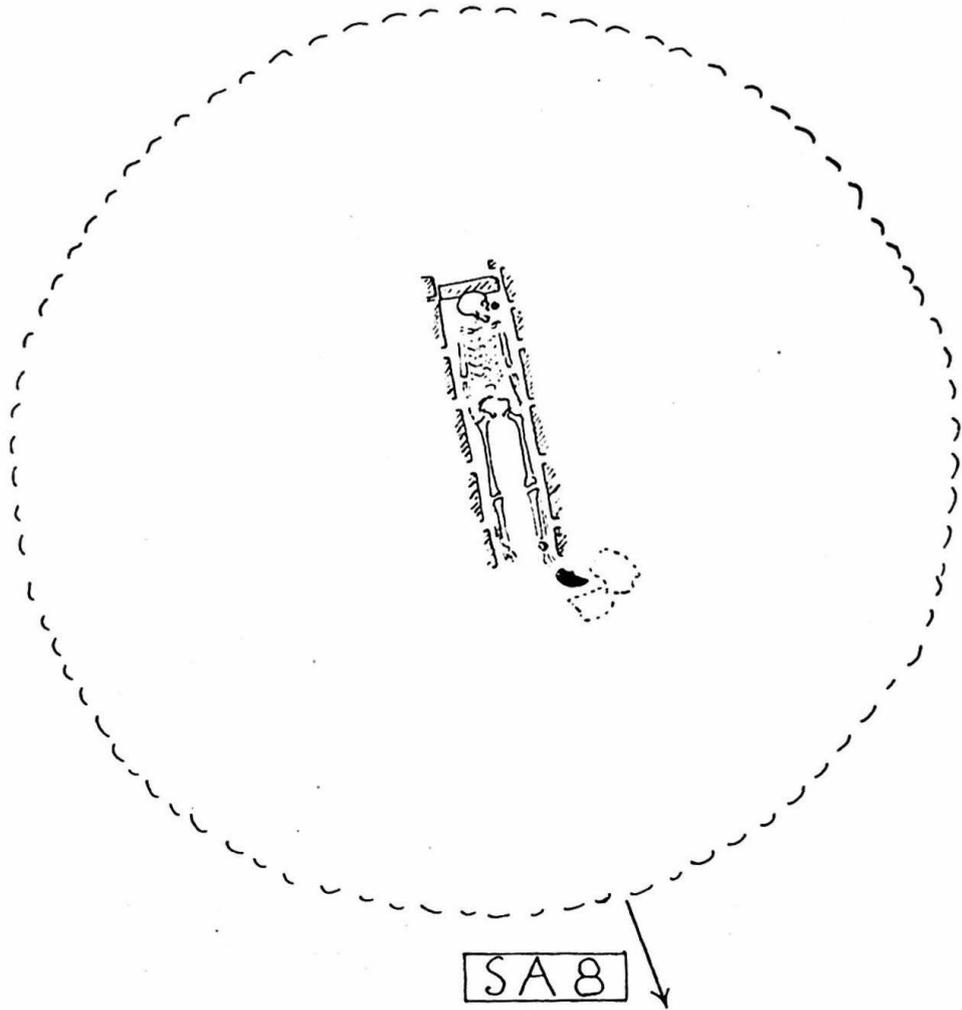


Fig. 19 - Tumulus SA-8 de Cantagrils (dessin J. Audibert)

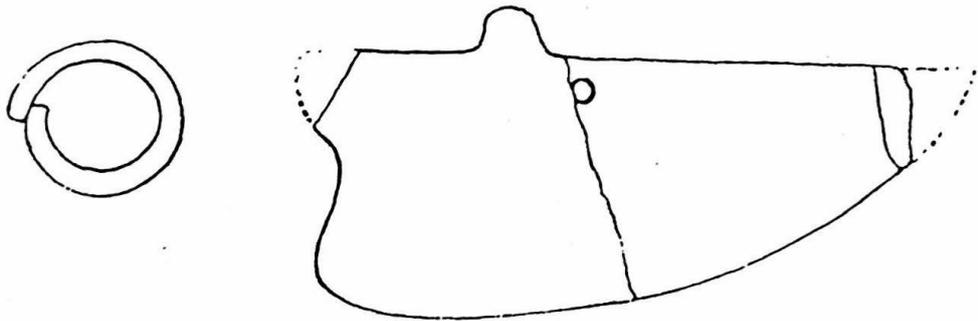


Fig. 20 - Mobilier du tumulus SA-8 de Cantagrils (dessins J. Audibert)

Les *tumulus* A. S-9 et 12 ont seulement donné quelques fragments de poteries hallstattiennes et le *tumulus* S. A-18 rien qui puisse être attribué à l'époque qui nous occupe.

Signalons en passant que l'important cimetière de Cazeville, comme aussi celui du Bois d'Azéma, ne sont éloignés de Cantagrils que de quelques kilomètres.

Une nouvelle nécropole héraultaise intéressante a été découverte dans la commune de *Notre-Dame-de-Londres*, non loin de celle de Cazeville. Il y a là, au nord de la ferme Mascla, un petit causse de calcaire éolithe surplombant la rivière du Lamalou qui coule dans les gorges très pittoresques connues sous le nom de « Ravin des Arcs » (1). C'est sur ce causse qu'étaient groupés douze *tumulus*, amas de pierres de deux à dix mètres de diamètre recouvrant des sépultures du premier âge du Fer, les unes à inhumation, les autres à incinération. Il a été constaté que les tertres à inhumation étaient de dimensions beaucoup plus considérables que les autres.

Le *tumulus* 1 renfermait un squelette reposant non pas sur le sol naturel mais sur une couche de pierres de quinze centimètres environ d'épaisseur, et ne contenait aucun caisson délimitant la tombe. Cette sépulture a donné un bracelet en bronze fermé, à section elliptique, décoré sur sa partie extérieure, des fragments d'un vase à décor champlévé et un fragment de mâchoire d'ovidé (fig. 21 et 22).

Le *tumulus* 2 contenait les débris d'un squelette inhumé reposant, comme le précédent, sur un lit de pierres qui l'isolait du sol vierge. Le mobilier

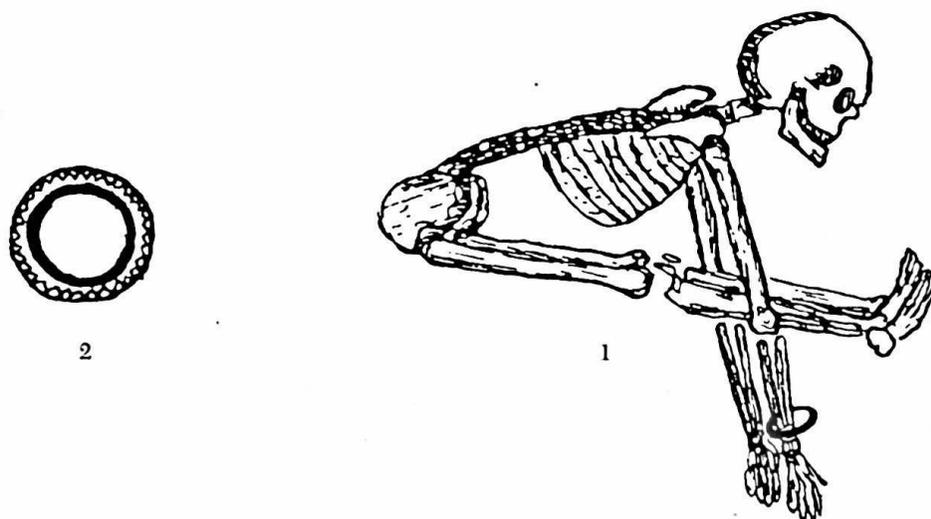


Fig. 21 - Nécropole du Ravin des Arcs. Sépulture du *tumulus* n° 1. Schéma montrant la position du squelette. 1: bracelet de bronze, 2: vase à décor champlévé.

(1) CENTRE DE RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES DES CHÊNES-VERTS DE MONTPELLIER, *La nécropole hallstattienne du Ravin des Arcs*, dans *Revue d'Études Roussillonnaises*, T. III, n° 1, 1953.



Fig. 22 - *Nécropole du Ravin des Arcs* (commune de Notre-Dame-de-Londres, Hérault). Vase à décor champlevé du tumulus n° 1 (cliché Chênes-Verts)

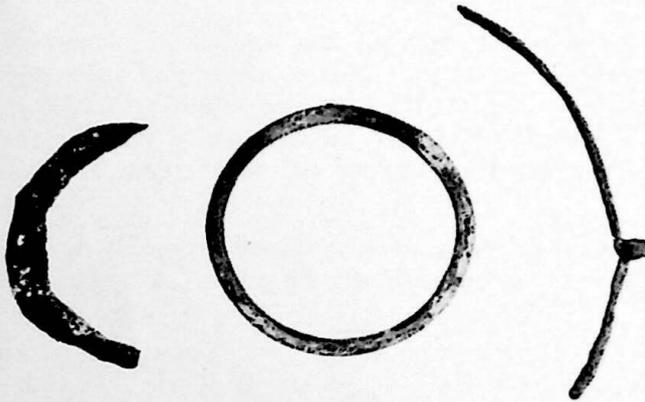


Fig. 23 - *Nécropole du Ravin des Arcs*. Mobilier du tumulus n° 2. De gauche à droite: fragment de torques en fer, bracelet de bronze, fragment d'un bracelet de fer

comprendait un bracelet de bronze fermé, à section circulaire, décoré sur la partie extérieure, des fragments de bracelets en fer et d'un torques de même métal, filiforme et à crochet (fig. 23). On a recueilli épars sur toute la surface du tertre, les fragments d'une coupelle de petite dimension en terre rougeâtre, munie à sa base d'une cupule de stabilisation.

Le tumulus 3 a révélé des traces très nettes d'incinération et quelques grammes seulement d'ossements ont pu être recueillis. Parmi le mobilier, dont certains éléments ont subi l'action du feu, il faut noter des fragments appartenant à un bracelet de bronze à section elliptique finement décoré sur sa face externe, des morceaux d'une coupelle de bronze à bord ourlé, où deux trous témoignent de l'existence d'une anse, d'autres frag-

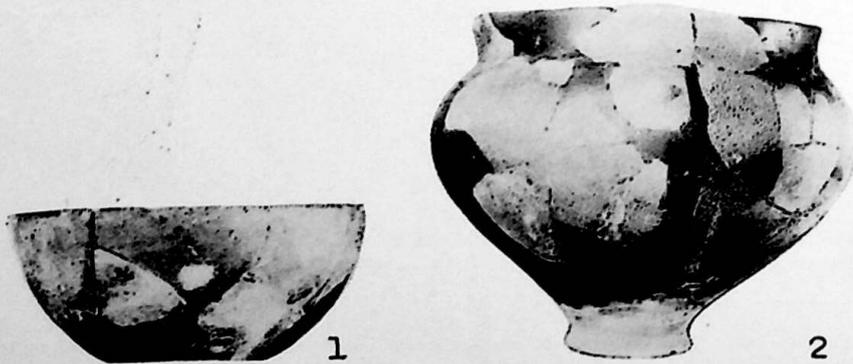


Fig. 24 - *Nécropole du Ravin des Arcs*. Vases du tumulus n° 3 (cliché Chênes-Verts)

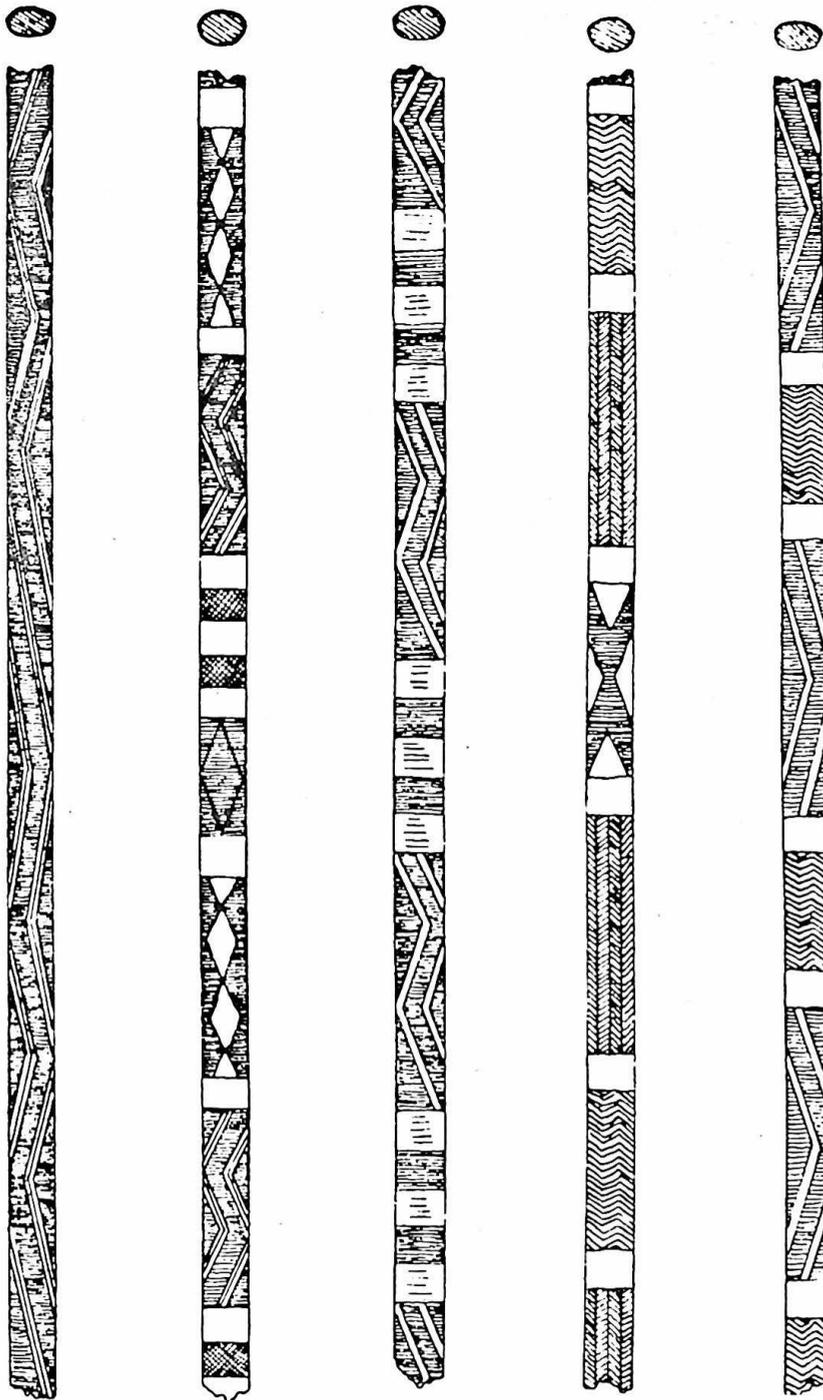


Fig. 25 - Développé de la décoration des bracelets de bronze des sépultures 1, 2, 3 et 6 de la nécropole du Ravin des Arcs (dessins Chênes-Verts)

mètres, tandis que les tessons étaient éparpillés sur toute l'étendue du tertre. La crémation n'a pas été faite sur place.

Les *tumulus* 4 et 5 étaient de petites dimensions: deux mètres cinquante et deux mètres de diamètre pour cinquante centimètres de hauteur, et reposaient sur des failles profondes où ont dû se perdre les restes des incinérations ainsi que le mobilier. Ils ne contenaient que quelques fragments de poterie.

Le *tumulus* 6 mesurait deux mètres cinquante de diamètre et trente centimètres de hauteur. Il recouvrait une incinération dont le mobilier de bronze était fort important. Ce dernier comprenait: un bracelet à section losangique et un second à section elliptique, tous deux décorés sur leur face externe (fig. 25), quatre fragments d'un torques non décoré à section circulaire (tous ces objets ont subi l'action du feu qui les a déformés), deux pendeloques (?) triangulaires découpées dans une feuille de bronze, perforées près de la petite base de deux trous circulaires et dans lesquelles nous voyons des armatures de flèches. Il y avait en plus un anneau circulaire à section aplatie, un fragment de bronze orné d'un pastillage au repoussé et qui a pu appartenir à une cuirasse, une fibule à pied vertical, bouton conique et ressort bilatéral, trouvée fermée (fig. 26). Le fer était représenté par un fragment indéterminable, et la poterie par des tessons appartenant à trois vases, dont deux coupelles.

Le *tumulus* 7, lui aussi de petites dimensions, contenait une incinération accompagnée des fragments d'une lame de fer et d'un galet de schiste poli sur une face. Les tessons d'une coupelle à fond ombiliqué et de deux autres vases étaient éparpillés sur toute l'étendue du tertre (fig. 27).

Les *tumulus* 8 et 9, de deux et trois mètres de diamètre, ne contenaient que peu ou pas d'ossements humains, mais seulement quelques rares tessons de poterie rougeâtre.

Le *tumulus* 10, de six mètres de diamètre et un mètre vingt de hauteur renfermait les vestiges d'une inhumation, c'est-à-dire quelques fragments d'os longs et une vertèbre, accompagnés d'un rasoir en bronze demi-circulaire présentant sur le côté opposé au tranchant trois encoches formant deux dents (fig. 28), des tessons d'un vase à décor champlévé (fig. 29) et de deux autres vases non reconstituables: l'un très épais à bord droit, l'autre à bord évasé et à petit pied.

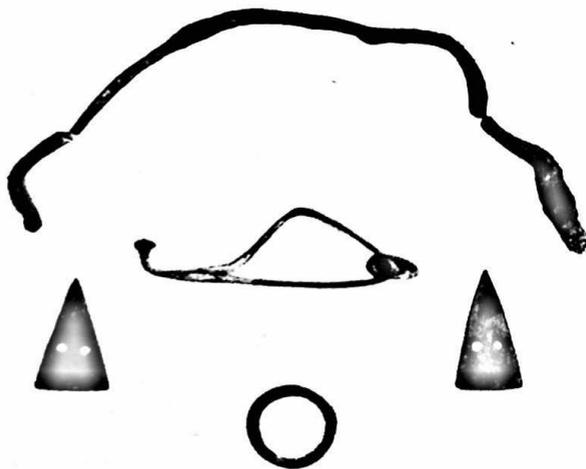


Fig. 26 - Nécropole du Ravin des Arcs. Partie du mobilier en bronze du tumulus n° 6 (cliché Chênes-Verts)

Le *tumulus* 11 mesurait environ dix mètres de diamètre et un mètre de hauteur. Il recouvrait les restes inhumés

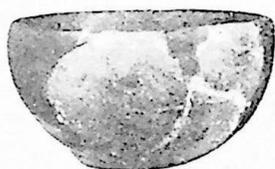


Fig. 27 - Nécropole du Ravin des Arcs. Vase du tumulus n° 7 (cliché Chênes-Verts)



Fig. 28 - Nécropole du Ravin des Arcs. Rasoirs en bronze des tumulus 10 et 11 (cliché Chênes-Verts)

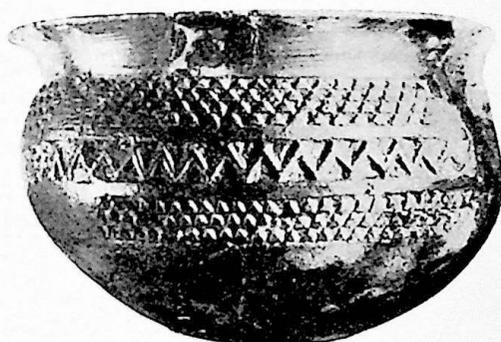


Fig. 29 - Nécropole du Ravin des Arcs. Vase du tumulus 10 (cliché Chênes-Verts)

et très fragmentés d'un adulte accompagnés d'un mobilier comportant des dents de chien et de cheval, un rasoir en bronze analogue au précédent mais avec trois dents sur la partie dorsale (fig. 28) et quelques petits tessons d'un vase de couleur beige.

Enfin le *tumulus 12*, de sept mètres de diamètre sur un de hauteur, contenait, lui aussi, les vestiges d'une inhumation reposant sur un lit de cailloux l'isolant du sol (fig. 30). Des ossements de lièvre étaient contenus dans un vase déposé près de la tête du squelette. Le mobilier comprenait les fragments de deux bracelets en fer placés au niveau des avant-bras un anneau de bronze, une « fusaiïole » en poterie, une valve de pecten, une coupelle en terre brune (fig. 31) et d'autres tessons appartenant à deux vases non reconstituables: une coupelle à fond ombiliqué et un récipient à col évasé.

Parmi les nombreuses observations intéressantes que fournit cette nécro-

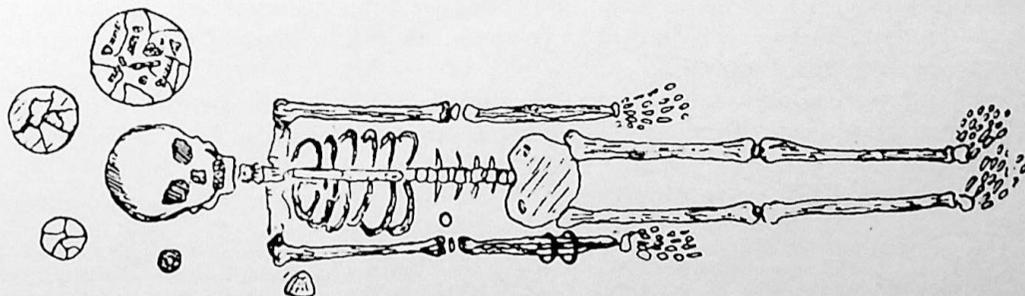


Fig. 30 - Nécropole du Ravin des Arcs. Sépulture n° 12. Schéma montrant la disposition du mobilier (dessin Chênes-Verts)



Fig. 31 - *Nécropole du Ravin des Arcs*. Vase du tumulus n° 12 (cliché Chênes-Verts)

faire des observations précises en ont donné peu ou prou. Tout cela constitue des éléments indubitables d'appréciation chronologique, et les inventeurs en concluent qu'ici les inhumations sont plus anciennes que les incinérations. Mais la présence dans certains tumulus de documents d'allure archaïque voisinant avec des vestiges beaucoup plus récents témoigne d'un conservatisme certain et démontre, une fois encore, l'impossibilité qu'il y a dans le Languedoc méditerranéen à scinder la période hallstattiennne en sous-périodes distinctes en se basant aussi bien sur le mode de sépulture que sur les documents contenus dans les tombes.

Mais l'ensemble de sépultures sous tumulus le plus important de toute la région languedocienne reste, jusqu'à plus ample informé, celui de *Cazevieille*, dans l'Hérault. C'est le plus représentatif de cette civilisation, au premier âge du Fer, et c'est pourquoi nous l'étudierons avec quelques détails (1). A une vingtaine de kilomètres au nord de Montpellier, le Pic Saint-Loup culmine à 633 mètres et domine la garrigue qui s'étend tout autour de lui à ses pieds. Sur sa face méridionale, un plateau d'une altitude moyenne de trois cents mètres s'élève graduellement par une série de contreforts et de petits pitons. Ce plateau est d'une aridité quasi absolue. L'eau des pluies méditerranéennes rares et violentes disparaît rapidement dans le sol extraordinairement fissuré et une faible partie seulement est recueillie dans des citernes et des lavognes pour servir à l'abreuvement des moutons qui, avec quelques maigres cultures et des bois-taillis, constituent l'essentiel des ressources naturelles du pays. Pendant les chaleurs estivales, la végétation est desséchée par le soleil, les réserves d'eau sont bientôt tarées, le niveau des très rares puits baisse d'une manière si inquiétante que les habitants de ce pays désolé sont obligés, pour assurer leur ravitaillement en eau potable, de recourir à des camions-citernes. Les troupeaux transhument et celui qui se hasarde dans ce pays de la soif doit se munir d'une gourde, car il ne trouvera pas une seule goutte d'eau.

C'est précisément cette région deshéritée (2) qui s'est révélée d'une importance exceptionnelle pour l'étude de la protohistoire du Languedoc méditerranéen.

Déjà, en 1933, notre attention avait été attirée par une modeste sépulture

(1) M. LOUIS, *La nécropole hallstattiennne de Cazevieille*, dans *Cahiers d'Histoire et d'Archéologie*, 1946-1947, N. S., nos 2, 3 et 5; CHÊNES-VERTS, *La nécropole hallstattiennne de Cazevieille*, dans *Études Roussillonnaises*, T. IV, nos 1-2, 1954-55.

(2) HUBERT, *Les Celtes*, T. I, p. 312, fait la même remarque.

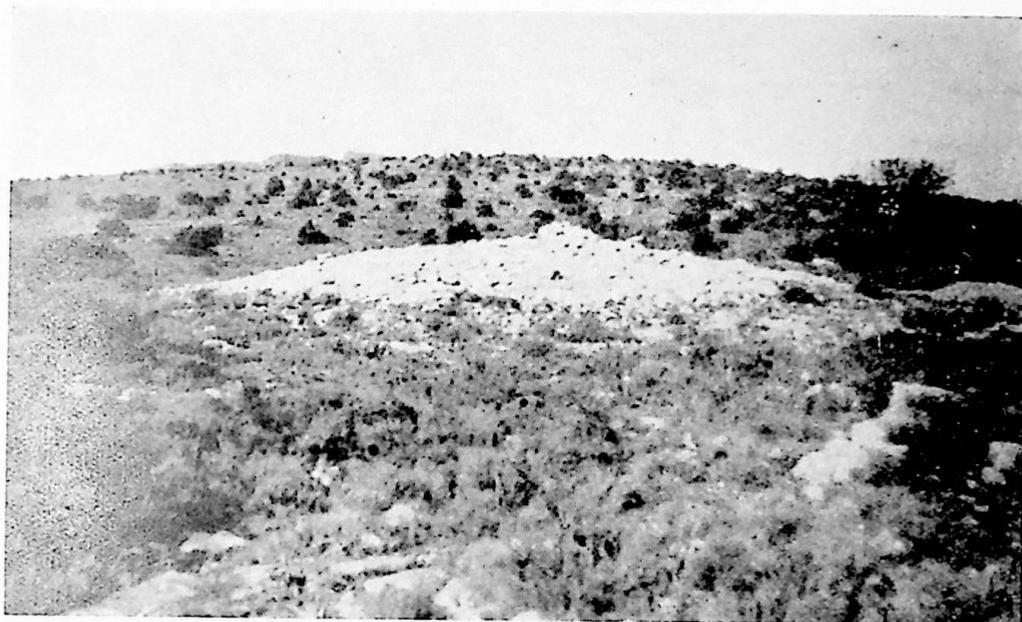


Fig. 32 - Un tumulus de Cazeville

mégolithique, dite de *Sauzet* (1) qui nous avait donné un mobilier tout à fait remarquable, dont une perle en or constituait le seul objet métallique. Puis nos collaborateurs D. Peyrolle et J. Arnal avaient fouillé en 1934 une seconde sépulture, dite de *Sauzet II* (2) qui leur avait donné un mobilier de même nature que *Sauzet I*, avec l'habituelle industrie lithique des sépultures dolméniques de la région et deux objets de bronze: un anneau et une aiguille. C'est en cela que se bornaient, à notre connaissance, les travaux exécutés à Cazeville lorsqu'en 1937 des routiers attirés par nos premières trouvailles entreprirent de prospecter systématiquement les innombrables tas de pierres qui parsèment cette garrigue et dont le plus grand nombre renferment des sépultures de l'époque hallstattienne.

La description que nous avons déjà donnée des tertres funéraires hallstattiens en général s'applique parfaitement aux tumulus de Cazeville. Si nous n'y revenons pas, c'est pour bien marquer qu'il ne s'agit pas avec ces sépultures d'un cas particulier, mais de manifestations bien connues d'une civilisation largement représentée dans notre région (fig. 32). Nous avons noté que les tumulus hallstattiens sont le plus souvent groupés: ce sont ces groupements sur le territoire de Cazeville qui sont ci-après désignés par une lettre, chacun des tumulus portant un numéro spécial dans le groupe.

(1) M. LOUIS, *La sépulture mégalithique de Sauzet, commune de Cazeville (Hérault)*, dans *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Nîmes et du Gard*, n° 1, 1933-34, p. 60. Le matériel provenant de cette sépulture se trouve dans les collections de préhistoire du Museum d'Histoire Naturelle de Nîmes.

(2) D^r J. ARNAL et D. PEYROLLE, *La sépulture mégalithique de Sauzet II*, dans *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Nîmes et du Gard*, n° 3, 1934-35, p. 57.

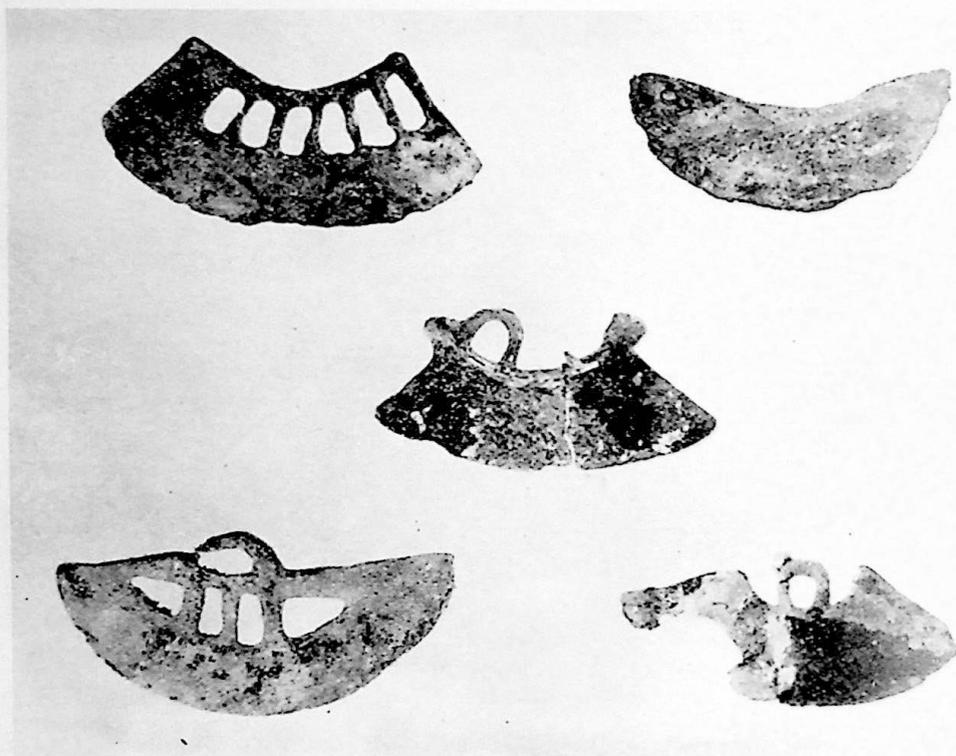


Fig. 33 - Rasoirs en bronze des tumulus de Cazeville (Hérault). De gauche à droite et de haut en bas: A-2, B-5, L-9, A-5, I-5

Le tumulus A-2 renfermait seulement douze grammes d'ossements brûlés (1) accompagnés d'un rasoir en bronze (fig. 33), d'un fragment de galet chisteux poli (aiguiseur?) et de fragments de poterie (650 grammes) quelques-uns ornés d'une ligne plus ou moins horizontale d'incisions en virgule.

Le tumulus A-3 recouvrait une sépulture par inhumation (80 grammes d'ossements) et quelques fragments de poterie indigène appartenant à un vase analogue, pour la forme, à celui du tertre A-10 (fig. 35).

Le tumulus A-4 renfermait des ossements humains (110 grammes) dont un brûlé, et des tessons de poterie qui ont permis la reconstitution de deux vases, l'un demi-sphérique de dix centimètres de diamètre et sept de hauteur, à fond ombiliqué, l'autre une petite coupelle de neuf centimètres de diamètre et trois de hauteur.

Dans le tumulus A-5, on a trouvé seulement quelques débris d'ossements (20 grammes) sans traces d'incinération. Le bronze était représenté par un anneau orné de chevrons gravés, par un fragment qui paraît être un bord de coupelle, par un rasoir en croissant avec anneau de suspension (fig. 33) et un fragment d'anneau filiforme tordu par le feu. Il y avait aussi des fragments de fer paraissant appartenir à un bracelet. La céramique comprend 450 gram-

(1) Les poids que nous indiquons ainsi n'ont d'autre intérêt que de donner une idée précise des quantités recueillies. Il n'y a pas de tumulus A-1 dans la publication des Chênes-Verts.



Fig. 34 - Nécropole de Cazeville. Vase du tumulus A-6 (cliché Chênes-Verts)



Fig. 35 - Nécropole de Cazeville. Vase à décor « peigné » du tumulus A-15 (cliché Chênes-Verts)

mes de poterie rougeâtre qui semble toute du même vase mais dont la forme ne peut être précisée.

Le tumulus A-6 renfermait 100 grammes d'ossements humains brûlés, mêlés à des fragments de poterie appartenant à deux vases. L'un d'eux a été reconstitué: il était décoré d'une ligne horizontale de virgules (fig. 34).

Le tumulus A-7 contenait 440 grammes d'ossements d'animaux: mouton ou chèvre. Le mobilier métallique comprend: un bracelet en fer cassé en deux morceaux, sans ornementation visible, une sorte de bouton ou de tête de gros clou en fer, un petit anneau en plomb. La céramique était représentée par 70 grammes de poterie noire grossière, où l'on remarque un fragment de bord droit.

Le tumulus A-8 recouvrait un caisson grossier délimité par des pierres plates dressées de champ, dans lequel on a recueilli 1305 grammes d'ossements non brûlés. Les tessons de poterie ont permis la reconstitution d'une écuelle à fond plat et petit bord droit. Ces débris étaient répartis en trois tas, à la hauteur du crâne, du bassin et des pieds.

Dans le tumulus A-9, les ossements peu abondants (30 grammes) présentaient des traces d'ustion. Ils étaient accompagnés d'assez nombreux tessons appartenant à un vase à panse carénée et col très évasé, et d'ossements d'animaux: mouton ou chèvre.

Le tumulus A-10 recouvrait en son centre, placé sur le sol vierge, un anneau-spirale en bronze de vingt millimètres de diamètre et un fragment de hache en bronze à talon. Parmi la pierraille du tertre, on a recueilli les fragments d'un vase à surface peignée (fig. 35).

Le tumulus A-11 renfermait 40 grammes d'ossements incinérés et les débris de trois vases: deux petites coupelles sans ombilic et un vase à pied légèrement surélevé, à panse galbée, dont la partie supérieure fait défaut.



Fig. 36 - Nécropole de Cazeville. Sépulture du tumulus B-4 (cliché Chênes-Verts)

Le tumulus B-1 était très pauvre: 5 grammes d'ossements brûlés et 10 grammes de tessons.

Le tumulus B-2 renfermait 36 grammes d'ossements brûlés et des fragments de poterie appartenant à trois vases: une coupelle à fond arrondi, une coupelle à pied bas, et un tesson à impressions elliptiques faites avec le bout du lissoir.

Le tumulus B-3 contenait une sépulture où l'individu semblait accroupi. A ses pieds était déposée une écuelle à large bord évasé.

Le tumulus B-4 était surmonté d'une construction moderne à pierre sèche. La sépulture était localisée au centre, contre une dalle naturelle constituant l'une des parois du caisson (fig. 36). Les ossements humains étaient plus abondants qu'à l'ordinaire (1.980 grammes). Le mobilier comprenait une épée en fer de soixante-et-treize centimètres de longueur (fig. 37), un rasoir en bronze demi-circulaire très oxydé, une perle cylindrique en terre cuite (hauteur: seize millimètres, diamètre: vingt-deux millimètres) ornée sur le pourtour de huit cercles imprimés en creux, et deux cents grammes de poterie brune très mal conservée. Le mobilier métallique était sur le côté droit, et les tessons répandus sans ordre dans la ciste.

Le tumulus B-5 n'a donné que dix grammes d'ossements brûlés. Un rasoir de bronze en croissant (fig. 33), deux fragments de poterie rougeâtre et un osselet de mouton composaient tout le mobilier.

Le tumulus B-6 renfermait seulement 85 grammes d'ossements humains. La céramique y est représentée par 125 grammes de tessons, et le métal par un bracelet en fer, ovale, à section circulaire, ouvert et présentant une gibbosité à l'une de ses extrémités.



Fig. 37 - *Nécropole de Cazevieille*. Épée de fer du tumulus B-1 (cliché Chênes-Verts)

Le *tumulus B-7* a donné 660 grammes d'ossements humains, déposés dans une faille, accompagnés d'ossements d'animaux (moutons) et de poterie brune très fragmentée (220 grammes).

Le *tumulus C-1* s'apparente au B-5. Comme lui, il n'a donné que peu d'ossements brûlés (5 grammes) accompagnés d'un rasoir demi-circulaire en bronze et d'un fragment de céramique.

Le *tumulus C-2* n'est pas plus riche en os brûlés (5 grammes). Le mobilier métallique comprend seulement un petit anneau en bronze de seize millimètres de diamètre mais les tessons de poterie rougeâtre qui l'accompagnent sont ornés de dents de loup et de losanges au champlevé.

Le *tumulus C-3* renfermait 1200 grammes d'ossements humains appartenant à cinq adultes et à un enfant, localisés dans un caisson naturel formé par le lapiaz. Un rasoir demi-circulaire en bronze, très abîmé, et 80 grammes de poterie brune les accompagnaient.

Dans le *tumulus C-4* parmi les 305 grammes d'ossements humains recueillis, quelques-uns sont en partie brûlés. Ce tertre englobait une sépulture mégalithique en partie réutilisée dont nous reparlerons. Le mobilier métallique de la tombe hallstattienne, très abondant, comprenait surtout des objets en bronze: trente pendeloques en forme de triangle isocèle de 32 millimètres de hauteur et 16 millimètres de largeur à la base, terminées à la partie supérieure par un anneau et dont la décoration simule un pompon, puis un bracelet filiforme de 116 millimètres de diamètre, un autre bracelet, massif celui-là, de 85 millimètres de diamètre, à section demi-circulaire décoré de stries gravées sur la face externe, et enfin sept anneaux de 13 à 19 millimètres de diamètre. Le fer est représenté par quatre bracelets ayant respectivement 45, 60, 70 et 72 millimètres de diamètre. Parmi les tessons, on en remarque un portant une ligne d'impressions circulaires faites avec l'extrémité d'un bâton rond.

Dans le *tumulus C-5* il y avait 690 grammes d'ossements humains appartenant à deux adultes, accompagnés de 120 grammes de poterie où l'on distingue trois vases sans pouvoir en préciser les formes.

Le *tumulus D-1* les restes humains n'étaient représentés que par quinze dents brûlées. Les tessons ont permis la reconstitution d'un vase à haut col évasé, avec engobe marron lustré.

Le *tumulus D-2* a donné 2873 grammes d'ossements humains appartenant à un adulte de grande taille. Les tessons ont permis d'y reconnaître une écuelle à fond arrondi et un vase hémisphérique plus profond.

Le *tumulus D-3* contenait 80 grammes d'os humains brûlés.

Le *tumulus D-4* renfermait 140 grammes d'os humains brûlés, accompagnés de céramique (415 grammes) appartenant à deux vases, dont une écuelle



Fig. 38 - Nécropole de Cazeville.
Vase du tumulus D-9 (cli-
ché Chênes-Verts)

à fond arrondi, et d'un clou en fer dont on ne saurait dire s'il appartient ou non au milieu archéologique.

Le tumulus D-5 n'a donné aucune trace d'ossements humains mais renfermait cependant 730 grammes de poterie dont certains tessons appartiennent à un récipient à col évasé orné de cannelures.

Le tumulus D-6 renfermait 320 grammes d'ossements humains, un anneau en bronze de douze millimètres de diamètre et seulement deux tessons de poterie.

Le tumulus D-7 n'a donné que 10 grammes d'ossements brûlés et des tessons appartenant à deux vases: une coupelle à fond arrondi en poterie beige et un vase à fond plat aux parois à peine bombées, tronconique.

Le tumulus D-8 ne renfermait qu'un petit anneau ouvert, en fer, de 20 millimètres de diamètre.

Le tumulus D-9 recouvrait une inhumation très mal conservée (900 grammes d'ossements). Le mobilier métallique comprenait de nombreux anneaux en bronze: cinquante-huit de 16 à 19 millimètres de diamètre, sans traces d'usure, six de 16 millimètres de diamètre, usés, une bague de 15 millimètres de diamètre, un anneau de 45 millimètres de diamètre portant, enfilés sur sa tige, deux anneaux plus petits. Le fer n'était représenté que par un fragment de bracelet. Parmi les tessons de poterie, on a pu reconstituer une coupelle à fond arrondi, de couleur beige, et une autre coupelle plus profonde, munie d'un petit pied et d'un étroit rebord évasé (fig. 38).

Dans le tumulus D-10 il n'y avait plus trace d'ossements, mais seulement quelques tessons, dont un décoré d'impressions en creux faites avec l'extrémité d'une baguette ronde.

Le tumulus D-11, lui aussi, ne renfermait pas d'ossements. Parmi la céramique, une seule forme a pu être reconnue: une coupelle à fond arrondi. Parmi les autres tessons (480 grammes) certains sont décorés d'impressions elliptiques.

Pas d'ossements non plus dans le tumulus D-12. La céramique comprenait quatre vases: deux coupelles à fond arrondi, un vase à pied assez élevé, panse arrondie, col haut un peu évasé tout au bord, et un vase tronconique profond.

Le tumulus D-13 recouvrait des os humains brûlés (50 grammes) et des fragments de poterie appartenant à deux vases: une coupelle à fond arrondi et ombiliqué, un vase à pied bas panse arrondie et haut col évasé.



Fig. 39 - Nécropole de Cazeville. Epée en fer du tumulus D-14

Le *tumulus D-14* renfermait un squelette couché sur le dos. Au-dessus de l'épaule gauche se trouvait une épingle en bronze longue de sept centimètres, à tête biconique. Des traits parallèles encerclent la tige au-dessous de la tête. Sur le bras droit du squelette était déposée une épée en fer très oxydée, la pointe en haut, et d'une longueur totale de 0 m 74 (fig. 39). Un vase était déposé à la tête du squelette (fig. 40), et une large écuelle à fond légèrement arrondi et bord presque vertical, à peine caréné, se trouvait aux pieds.



Fig. 40 - *Nécropole de Cazevieuille*. Vase du tumulus D-14 (cliché Chênes-Verts)

Le *tumulus D-15*, très pauvre, renfermait seulement quelques fragments d'os brûlés et quelques morceaux de poterie rougeâtre.

Dans le *tumulus D-16* on n'a trouvé que 20 grammes d'os brûlés et 60 grammes de poterie. Notons-y un fragment décoré d'impressions elliptiques.

Le *tumulus D-17* a donné 2 grammes d'os brûlés et des tessons appartenant à deux vases: un vase hémisphérique à fond arrondi et un vase tronconique à fond plat.

Le *tumulus E-1* renfermait 210 grammes d'os brûlés, une coupelle hémisphérique en bronze ornée de 5 cupules au repoussé dans la partie inférieure, et les tessons d'une coupelle à fond arrondi et ombiliqué en poterie brun-clair. Un fragment de fer long de vingt-cinq millimètres, à extrémités aplaties, provient du même tertre.

Le *tumulus E-2* n'a donné que 685 grammes d'os humains.

Dans le *tumulus E-3*, les 160 grammes d'os brûlés appartiennent à deux individus. La sépulture supérieure contenait trois bracelets en fer, fragmentés, de sept centimètres de diamètre environ, trois anneaux en bronze de dix-sept millimètres de diamètre, et la seconde seulement un fragment de poterie. D'autres tessons proviennent des pierrailles du tumulus, mais on ne peut identifier les formes des vases.

Le *tumulus E-4* a donné 20 grammes d'os brûlés et 700 grammes de poterie grossière. Un fragment porte un décor en forme de virgules.

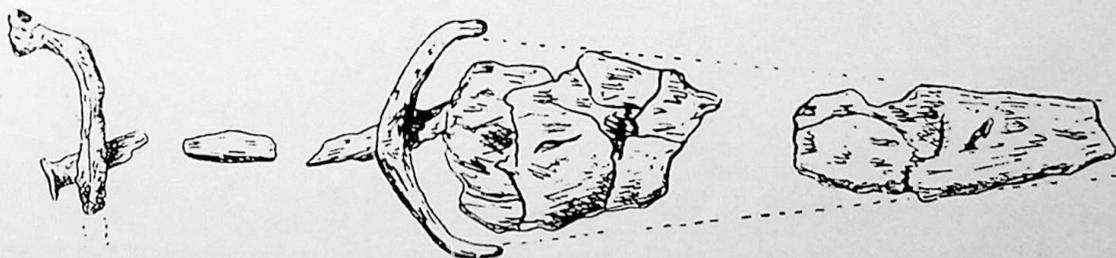


Fig. 41 - *Nécropole de Cazevieuille*. Poignard à antennes, en fer, du tumulus F-2



Fig. 42 - Nécropole de Cazeville. Vase à décor cham-
plevé du tumulus F-3 (cliché Chênes-Verts)

Le tumulus E-5 a donné aussi 20 grammes d'os brûlés, mais seulement 10 grammes de poterie rougeâtre. Deux osselets de mouton et un petit tube de bronze fait d'une feuille mince enroulée, long de vingt-cinq millimètres et d'un diamètre de dix millimètres, complétaient le mobilier. Le petit tube est percé d'un trou au tiers de sa longueur.

Le tumulus F-1 renfermait 65 grammes d'ossements humains brûlés, un fragment de bracelet en fer, et des tessons appartenant à deux vases, dont une grande coupelle à fond arrondi et ombiliqué.

Le tumulus F-2 contenait 129 grammes d'os brûlés, un poignard à antennes, en fer, à lame triangulaire (fig. 41) et des tessons appartenant à un grand vase tronconique à fond plat.

Dans le tumulus F-3, les ossements étaient également brûlés (155 grammes). Le mobilier se compose d'un anneau en fer très oxydé, de quarante millimètres de diamètres, et de tessons appartenant à quatre vases: deux vases tronconiques à fond plat, une écuelle à fond arrondi et ombiliqué, et un petit vase hémisphérique à fond ombiliqué, en poterie beige très fine, décoré au champlevé (fig. 42).

Le tumulus F-4 n'a donné que 10 grammes d'os humains et 10 grammes de poterie noirâtre, mais huit bracelets en bronze, ouverts, ovales, à section demi-circulaire, les accompagnaient. Ces bracelets étaient décorés sur leur face extérieure par des groupes de stries. Ils étaient portés par quatre à chaque bras et les traces d'usure permettent aisément de reconstituer leur ordre de superposition. Ce tertre contenait aussi un fragment de fer, indéfinissable.

Dans le tumulus F-5, les os humains avaient disparu. Il a donné un anneau en bronze de vingt-cinq millimètres de diamètre et des tessons appartenant à un vase de grande taille à haut col évasé, non reconstituable.

Le tumulus F-6 renfermait 200 grammes d'os humains, des os de sanglier, un rasoir de bronze en forme de croissant, muni d'un anneau de suspension au centre de la partie concave, et des tessons appartenant à un vase tronconique à fond plat.

Dans le tumulus F-7, 15 grammes d'os brûlés étaient accompagnés de tessons appartenant à une grande coupe à pied bas.

Le tumulus F-8 a seulement donné 45 grammes de poterie brune. Les os avaient complètement disparu.

Dans le *tumulus G-1*, on a trouvé 15 grammes d'os humains brûlés et 690 grammes de poterie semblant appartenir à trois vases.

Le *tumulus G-2* renfermait 120 grammes d'os humains brûlés et de nombreux tessons appartenant à quatre vases dont trois ont été reconstitués: une écuelle à fond arrondi, un vase hémisphérique à fond ombiliqué et petit rebord évasé, un vase à pied (fig. 43).

Le *tumulus G-3* a donné 260 grammes d'os humains, un couteau droit, muni de deux rivets, en fer, et les fragments de deux vases: une coupelle à fond arrondi et une coupe tronconique largement évasée munie d'un pied creux assez haut.

Le *tumulus G-4* (fig. 44) recouvrait un squelette très mal conservé (860 grammes d'os) accompagné de fragments de fer et des tessons de deux vases: une coupelle à fond arrondi, et une autre coupe à pied (fig. 45).

Le *tumulus G-5* a donné, avec 10 grammes d'os humains brûlés les fragments de deux vases: un vase tronconique à fond plat et une coupe à pied bas (fig. 46).



Fig. 43 - *Nécropole de Cazeville*. Vase du tumulus G-2 (cliché Chênes-Verts)



Fig. 44 - *Nécropole de Cazeville*. Sépulture du tumulus G-4 (cliché Chênes-Verts)



Fig. 45 - Nécropole de Cazeville. Vase du tumulus G-4 (cliché Chênes-Verts)



Fig. 46 - Nécropole de Cazeville. Vase du tumulus G-5 (cliché Chênes-Verts)

Le tumulus G-6 renfermait 10 grammes d'os brûlés, les débris d'un petit bracelet filiforme et un anneau spiralé, tous deux en bronze, et un morceau de fer informe.

Le tumulus G-7 contenait 180 grammes d'os humains brûlés, un fragment de feuille de bronze, et des tessons appartenant à trois vases: un vase tronconique à fond plat, un vase à col haut (fig. 47) et un autre du même type mais plus largement ouvert.



Fig. 47 - Nécropole de Cazeville. Vase du tumulus G-7 (cliché Chênes-Verts)

Le tumulus G-8 recouvrait deux inhumations très mal conservées mais bien localisées dans deux failles du lapiaz. Il y avait aussi des os d'animaux: chien, lapin, porc et mouton, et un fragment de fer. La poterie est représentée par quelques tessons décorés au champlévé, mais le vase n'est pas reconstituable.

Le tumulus G-9 a donné 550 grammes d'os humains, 30 grammes de poterie, et huit bracelets en bronze, à décor gravé (fig. 48).

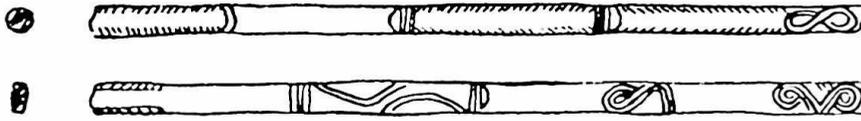


Fig. 48 - Nécropole de Cazevieille. Décor des bracelets en bronze du tumulus G-9

Le tumulus H-1 contenait 850 grammes d'ossements et 640 grammes de poterie.

Dans le tumulus H-2, avec 17 grammes d'os brûlés et 12 grammes de poterie rougeâtre, on a trouvé une tête d'épingle spiralée, en cuivre, de quinze millimètres de diamètre.

Le tumulus I-1 a été construit sur un niveau énéolithique qui le déborde très largement. Ce tumulus renfermait un squelette accroupi dans une ciste de dalles dressées. Devant les avant-bras repliés, on avait déposé les fragments d'une belle épée en bronze cassée en trois fragments, et sa bouterolle (fig. 49). Derrière la tête, on trouva trois objets en bronze: un scalptorium, une sorte de tube fait d'un mince feuille roulée, un petit anneau. Un peu plus bas, vers la ceinture, un gros clou en fer (fig. 50). La céramique était représentée par deux vases placés aux pieds du squelette: une coupelle à pied bas et un vase hémisphérique à pied bas, muni d'un col vertical assez haut, tous deux en poterie noire.

Le tumulus I-2 renfermait 50 grammes d'os brûlés, un petit anneau en bronze, un bracelet en fer, rond et fermé, de six centimètres de diamètre, et un fragment de coupelle à fond arrondi.

Le tumulus I-3 ne contenait pas de céramique. Il a donné 650 grammes d'os humains et une tige de fer longue de 75 millimètres.

Le tumulus I-4 recouvrait 600 grammes d'os humains, 70 grammes de poterie et un fragment de fer (lame ?).

Le tumulus I-5 a donné 20 grammes d'os brûlés, un rasoir en bronze (fig. 33), une lame de couteau à soie en fer, et des tessons parmi lesquels on reconnaît une écuelle à fond arrondi.

Le tumulus I-6 renfermait seulement 960 grammes d'os humains.

Dans le tumulus J-1, la sépulture reposait sur une faille qui avait été dallée pour recevoir le dépôt funéraire: 5 grammes d'os brûlés. Un rasoir en bronze, un

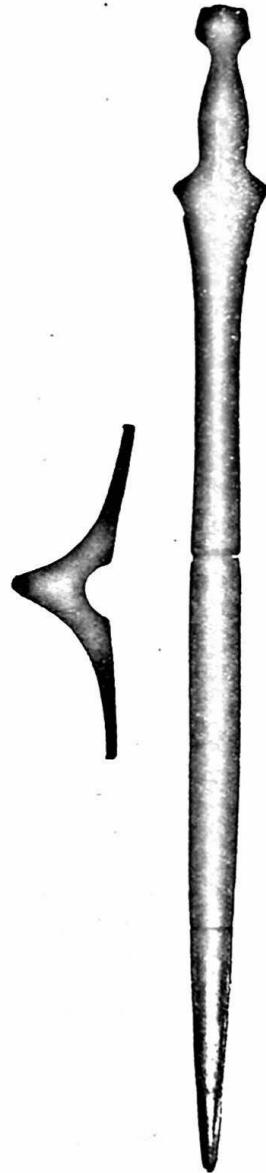


Fig. 49 - Nécropole de Cazevieille. Épée en bronze et sa bouterolle du tumulus I-1 (cliché Chênes-Verts)

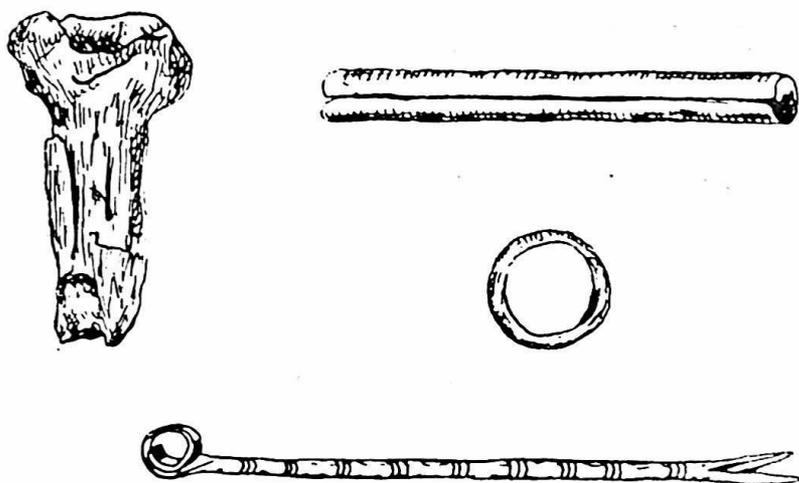


Fig. 50 - Nécropole de Cazevielle. Clou en fer et objets en bronze du tumulus I-1

simple croissant, les accompagnait. Il était protégé par une coupelle à fond arrondi en cuivre, de 120 millimètres de diamètre et 40 millimètres de profondeur, retournée sur lui. La poterie était représentée par les fragments d'une coupelle à fond arrondi, ornée de deux stries parallèles au fond, à l'intérieur.

Le tumulus J-3 recouvrait deux sépultures, deux squelettes d'adultes couchés sur le côté et repliés, sans aucun mobilier.

Le tumulus J-4 a donné 300 grammes d'os humains et les fragments d'un vase à pied bas, panse basse et arrondie, col haut vertical et à bord évasé, en poterie beige.

Le tumulus J-5 reposait sur un niveau plus ancien. Le tumulus recouvrait un squelette d'adulte, replié, une épingle en bronze dont la tête en anneau se prolonge par une languette enroulée (fig. 51), quelques fragments de fer, et les fragments de deux vases: une coupelle à fond arrondi, un vase à pied bas, panse arrondie et col haut évasé.

Le tumulus J-6 n'a donné que 57 grammes d'os brûlés, 80 grammes de poterie et quelques os d'animaux: moutons ou chèvres.

Dans le tumulus J-7, on n'a trouvé que 100 grammes d'os humains et 240 grammes de poterie.

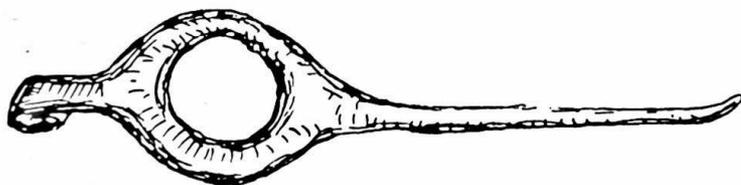


Fig. 51 - Nécropole de Cazevielle. Epingle en bronze du tumulus J-5



Fig. 52 - Nécropole de Cazeville. Vase du tumulus J-8 (cliché Chênes-Verts)

Dans le *tumulus K-5* on a recueilli 23 grammes d'os brûlés et 1 kilogramme de poterie.

Le *tumulus K-6* renfermait, avec 55 grammes d'os brûlés, deux bracelets en bronze fermés, à section circulaire, à décor gravé, de 65 millimètres de diamètre, un « fusaiöle » en terre cuite de 25 millimètres de diamètre, et quelques fragments de poterie.

Le *tumulus L-1* a donné 120 grammes d'os brûlés et les fragments de trois vases.

Par contre, le *tumulus L-2* n'a pas donné de poterie, mais, accompagnant 200 grammes d'os humains déposés dans une faille, trente anneaux coulés, en bronze, soit : quinze de 15 millimètres de diamètre, treize de 12 millimètres, et deux de 11 millimètres de diamètre, un fragment de bracelet en fer et un clou à tige carrée et tête rectangulaire, également en fer.

Le *tumulus L-3* n'a donné que 350 grammes de poterie.

Dans le *tumulus L-4*, 10 grammes d'os brûlés étaient accompagnés de tessons appartenant à deux vases, dont un, hémisphérique, à décor champlévé.

Le *tumulus L-5* renfermait 30 grammes d'os brûlés et les fragments de trois vases.

Le *tumulus L-6*, très pauvre, n'a donné que 5 grammes d'os brûlés et 25 grammes de poterie.

Le *tumulus J-8* renfermait, à côté de 5 grammes d'os brûlés, trois bracelets en bronze ouverts, à section rectangulaire, larges de quatre millimètres, et les fragments de deux vases : une coupelle à fond arrondi et un vase à fond plat décoré sur l'épaule d'impressions triangulaires (fig. 52).

Les *tumulus K-1* et *K-2* ont donné respectivement 50 et 40 grammes de poterie.

Le *tumulus K-3* renfermait, avec 10 grammes d'os brûlés, un fragment de bracelet en bronze à section circulaire, altéré par la feu, et les débris d'une coupelle à fond arrondi (fig. 53).

Le *tumulus K-4* n'a donné que 70 grammes de poterie rougeâtre.

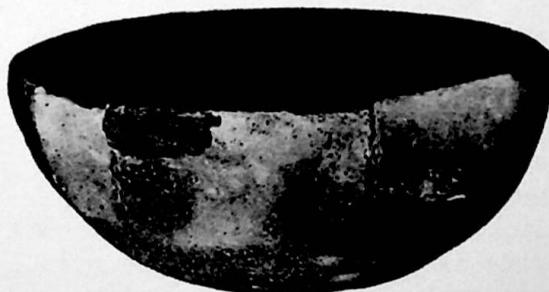


Fig. 53 - Nécropole de Cazeville. Vase du tumulus K-3 (cliché Chênes-Verts)

Dans le *tumulus* L-7 on a recueilli 250 grammes d'os humains des tessons appartenant à deux vases, dont une coupelle à fond arrondi, et des os d'animaux: mouton ou chèvre.

Le *tumulus* L-8 recouvrait 60 grammes d'os brûlés, une petite cuillère ronde en bronze, 5 clous en fer à tête plate, quelques fragments d'une poterie à col très évasé. Mais il faut noter la présence, parmi les pierres du tumulus, de tessons de céramique peignée et de fragments de vases tournés d'époque romaine.

Le *tumulus* L-9 repose sur un niveau énéolithique. Le tumulus abritait un squelette replié, accompagné d'un rasoir en bronze (fig. 33), d'une plaque rectangulaire percée de deux trous, également en bronze, de quelques débris de fer et des fragments d'une coupelle à fond arrondi en poterie gris-rosé.

Le *tumulus* L-11 a donné 1 kilog 570 d'os humains, un fragment de bracelet en bronze, un morceau de fer, et 790 grammes de poterie brune très fragmentée.

Enfin, le *tumulus* L-12 contenait, avec 730 grammes d'os humains, un fragment de fer et les tessons d'un petit vase à décor champlevé en poterie chamois, fine.

Nous allons maintenant passer en revue les sépultures mégalithiques de Cazevieille réutilisées à l'époque hallstattiennne.

Dans la *tombe* A-1 la présence d'un anneau de bronze spiralé pareil à celui de *tumulus* A-10 et surtout du *tumulus* G-6 où il voisinait avec un morceau de fer, nous fait penser qu'il s'agit bien d'une sépulture hallstattiennne pour laquelle on aurait complètement vidé la précédente. Il n'y avait aucun mobilier lithique. Un fragment de poterie est décoré de virgules. L'examen des dents recueillies dans la tombe permet de conclure que la sépulture a dû abriter les restes de deux adultes et d'un enfant. Quelques traces de crémation ont été observées sur les ossements, très fragmentés.

La *sépulture* G-10 contenait de nombreux ossements très brisés, certains en partie brûlés. On y remarque de nombreux morceaux de boîtes crâniennes et beaucoup de dents: 232 d'adultes et 30 d'enfants. Le mobilier comprenait deux anneaux de bronze spiralés, dont l'un a une extrémité aplatie en losange, comme pour figurer une tête de serpent, et de nombreux morceaux de poterie provenant de quatre vases différents. On remarque dans cette vaisselle de nombreux tétons de préhension, une oreille horizontale, perforée horizontalement, un fragment orné de lignes courbes légèrement indiquées, un autre décoré de lignes croisées plus ou moins parallèles, très légèrement marquées, des anses où l'on peut entrer un ou deux doigts. Il y avait aussi des silex: cinq pointes de flèches et un fragment, une petite lame, un grattoir, des éclats informes. Avec cela, un fragment de hache polie, trois poinçons en os, vingt-quatre perles en calcaire, discoïdales, une pendeloque en pecten, une autre en os et une dernière en calcaire. Cette sépulture mégalithique, se composant d'une grande chambre et d'un couloir d'accès, renfermait des osse-

ments et des fragments d'ammonites dans toute son étendue. Le mobilier, céramique comprise, est nettement dolménique, analogue en tous points à celui des sépultures mégalithiques de la région, mais la présence des deux anneaux spiralés en bronze, déjà signalée dans des milieux hallstattiens, indique certainement une réutilisation au premier âge du Fer *sans qu'il y ait eu expulsion du mobilier primitif*.

Le tumulus C-4 englobait une sépulture mégalithique, sur un bord, qui renfermait des ossements humains et des fragments de poterie. Les objets appartenant à la sépulture hallstattiennne étaient groupés au centre du tumulus, à l'extérieur de la tombe mégalithique.

Notons enfin que certains des tumulus de Cazevieille contenaient, avec la poterie grossière, de la céramique pré-romaine sinon gallo-romaine. C'est ainsi qu'on a remarqué: dans le tertre A-2 quelques fragments de poterie rosée, dans A-3 de la poterie micacée rosée, dans A-4 quelques fragments de céramique très fine et très cuite nettement tournée, dans A-5 de la poterie micacée rappelant celle de A-3, dans A-7 quelques fragments de céramique tournée très cuite et compacte, dans A-8 un fragment de vase en poterie très cuite et grise, comprenant une partie du col et un morceau de l'anse, celle-ci décorée de rainures parallèles et en creux, dans A-9 des fragments de poterie très cuite micacée, dans A-10 quelques tessons de poterie tournée très mince, rose jaunâtre et grise, dans D-11 un fragment de poterie rose jaunâtre micacée, dans D-15 quelques tessons de poterie micacée, dans I-5 un vase à fond plat, tourné, dans L-1 quelques tessons très cuits appartenant à deux vases à fond plat, tournés, dans L-2 des fragments en poterie tournée très cuite (deux vases), dans L-8 deux fragments de rebords de vases tournés, très cuits.

S'agit-il d'apports pré-romains dans des tumulus hallstattiens, ou bien doit-on admettre que certains tumulus sont d'édification assez récente pour arriver jusqu'aux premières périodes du second âge du fer? L'ensemble du mobilier ne penche pas en faveur de cette hypothèse. Cependant, Cazevieille paraît une nécropole dont la durée a été fort longue, et certains de ses éléments doivent être descendus très bas.

Nous allons maintenant voir si l'on peut tirer quelques conclusions de cette importante documentation.

Rites funéraires

A Cazevieille, les rites funéraires sont complexes: sur 93 tombes fouillées, on compte 31 inhumations simples, 45 incinérations, 5 inhumations ou incinérations partielles, et 12 sépultures n'ayant livré aucun reste humain.

Inhumations simples. Ce sont les tertres A-7, 8; B-3, 4, 7; C-3, 5; D-2, 6, 9, 14; E-2; F-6; G-3, 4, 8, 9; H-1; I-1, 3, 4, 6; J-3, 4, 5, 7; L-2, 7, 9, 11, 12.

Partout où les restes du squelette étaient assez importants pour en relever la position, on a constaté que le crâne était tourné vers le Pic Saint-Loup.

Cette remarque a été faite dans d'autres nécropoles voisines, et il semble bien que le Pic Saint-Loup ait influé sur l'orientation des individus inhumés.

A Cazevieille, on a relevé deux positions: dans certains tumulus le défunt était couché sur le côté et replié en position foetale, dans d'autres il reposait en décubitus dorsal, les bras étendues le long du corps.

Incinérations. Ce sont les tertres A-2, 4, 5, 6, 9, 11; B-1, 2, 5; C-1, 2; D-1, 3, 4, 7, 13, 15, 17, 20; E-1, 4, 5; F-1, 2, 3, 7; G-1, 2, 5, 6, 7; H-2; I-2, 5; J-1, 6, 8; K-3, 5, 6; L-1, 4, 5, 6, 8.

Pour tous ces tumulus, un fait est constant: jamais la crémation n'a eu lieu sur l'emplacement du monument et les restes incinérés n'ont pas été déposés dans un vase, mais à même le sol ou dans une faille profonde. Il n'y a donc pas à Cazevieille « d'urnes cinéraires » mais seulement des vases à offrandes.

Inhumations ou incinérations partielles. Dans les tertres A-3, B-6, C-4, E-3, F-4, on a mis au jour des os longs de membres inférieurs relativement bien conservés, et malgré des recherches minutieuses aucune trace des autres parties du corps n'a pu être relevée.

Aucun reste humain. Ce sont les tertres A-10; D-5, 8, 10, 11, 12; F-5, 8; K-1, 2, 4; L-3.

Parfois, l'incinération peut avoir été poussée si loin que la cendre d'os, dissoute par les pluies entre les pierres du tumulus, a complètement disparu. Il ne faut pas se hâter de conclure que l'absence actuelle de dépôt funéraire signifie qu'il n'y en a jamais eu. Plutôt que de les classer systématiquement dans la catégorie des monuments « *ad honorem* », il faut peut-être y voir des tumulus dans lesquels les os humains ont disparu.

Comme on le voit, ces divers types de sépultures voisinent dans un même groupe, et le mobilier ne permet pas d'y établir une chronologie.

Vases à offrandes. Dans tous les tertres où l'on a pu relever la position du squelette, on a trouvé des vases complets, soit déposés apparemment intacts, presque toujours aux pieds du défunt, soit volontairement cassés et dans ce cas les fragments étaient disposés autour du cadavre. Partout ailleurs, les vases étaient brisés à la surface du tumulus, on ne peut donc les considérer comme des récipients ayant contenu des aliments pour le défunt. C'est le vase lui-même qui faisait l'objet du sacrifice.

De même, les nombreux os d'animaux trouvés dans ces tombes semblent, plutôt que le dépôt d'un quartier de viande, dénoter une offrande tout à fait symbolique.

Céramique

La céramique des tumulus de Cazevieille est en général assez cuite, de contexture grossière pour les grands récipients, plus fine pour les vases de petites dimensions.

Le dégraissant est fait de grains calcaires, parfois dissous dans les zones superficielles, ce qui crée des vacuoles et donne à la pâte un aspect poreux.

Les vases ne sont pas tournés: ils sont souvent gauchis et mal équilibrés, mais malgré ces défauts la minceur des parois atteste une grande habileté. Ils ne sont pas cuits dans des fours: les teintes irrégulières et marbrées vont du beige au brun foncé en passant par toutes les teintes intermédiaires.

Formes. La forme la plus répandue est celle des coupelles à fond arrondi, ombiliqué ou non, dont on a trouvé des fragments dans 26 tumulus.

Les gobelets hémisphériques profonds, légèrement rétrécis à l'embouchure ourlée d'un petit rebord évasé, à fond arrondi et ombiliqué, sont beaucoup plus rares. Tous les fragments à décor champlévé de Cazevieille appartiennent à des vases de cette forme (fig. 42).

Les vases tronconiques à fond plat (fig. 34) étaient représentés dans 11 sépultures.

Les vases à fond plat et col évasé (fig. 35 et 52) sont très rares.

Tout aussi rares sont les écuelles à large fond légèrement arrondi et bord presque vertical, plus ou moins carénées, au nombre de trois seulement.

A part les types précités, tous les autres vases de Cazevieille sont munis d'un pied creux, plus ou moins surélevé et souvent trop étroit pour le vase qu'il supporte.

Dans cette catégorie, les plus répandus sont les « cratères » à large bord évasé, dont il existe de nombreuses variantes et dont il existe 22 exemplaires (fig. 40, 43, 45, 47).

Les coupelles à pied bas sont plus rares: 6 exemplaires seulement (fig. 46).

Quant à la coupe à pied haut de la fig. 6, elle est pour le moment unique à Cazevieille.

Notons l'absence d'anses dans tout ce mobilier. Les quelques anses trouvées dans ces tumulus proviennent, de sépultures mégalithiques antérieures. Dans le Gard, d'ailleurs, les anses font également défaut dans la poterie du premier âge du Fer (1).

Décors. On l'a déjà remarqué, les vases ornés sont ici très rares. A part le décor champlévé, dont nous parlerons plus loin, on ne trouve guère sur cette poterie que des lignes de « virgules » timides et irrégulières, sur quelques tessons et sur le vase de A-6 (fig. 34). Il faut mettre à part le vase du tumulus A-10 (fig. 35) le seul à surface striée en tous sens. Ce genre de céramique, dit décoré « à la raclette » ou « peigné » (2) a été trouvé à la Baume-Longue de Dions (Gard) avec du fer et des poteries hallstattiennes, et aussi à Seynes (Gard). Les archéologues provençaux désignent cette poterie sous le nom de « ligure ». U. Dumas (3) place des vases analogues à la fin du premier âge du Fer, mais, dit-il, ils semblent se rapprocher plutôt de l'époque suivante. Cette forme, d'ailleurs, se rencontre encore actuellement dans nos campagnes.

(1) Cf. ULYSSE DUMAS, *Des temps intermédiaires entre la pierre polie et l'époque romaine*, Imprimerie Monnoyer, Le Mans, 1910.

(2) Ces stries peuvent avoir été produites par le passage sur la pâte fraîche d'un tampon d'herbes pour égaliser la paroi externe.

(3) U. DUMAS, *Des temps intermédiaires*, op. cit.

Mobilier métallique

Nous avons déjà pu remarquer, dans l'inventaire des mobiliers, l'absence de fibules et de pointes de lance en fer, si abondantes dans les tumulus du plateau de Ger (1). Cependant, 29 tumulus ont donné du fer. On peut remarquer que, sur le nombre, 19 contenaient des inhumations, mais le reste du mobilier ne permet pas d'en tirer des indications chronologiques.

Objets de bronze

Epée. La splendide épée du tumulus I-1 pèse 788 grammes et mesure soixante centimètres de longueur pour quatre de largeur à la partie renflée de la lame pistilliforme. La soie plate, venue de fonte avec la lame, porte deux rivets de bronze à la base de la languette et un autre au milieu. Ces rivets ont servi à fixer les plaquettes qui garnissaient la poignée: de la longueur de ces rivets on peut déduire que cette poignée avait vingt-cinq millimètres d'épaisseur. Une bouterolle de bronze à ailettes, de vingt-deux centimètres d'envergure, appartenant au fourreau, était déposée à côté de la lame brisée rituellement en trois morceaux (fig. 49). C'est l'arme hallstattienne par excellence et les exemplaires figurés dans le « Manuel » de Déchelette (2) et tout particulièrement celle provenant de Hallstatt même, lui ressemblent assez exactement.

Dans notre région méridionale, on peut signaler une épée analogue, provenant de Jonquières (Vaucluse), au Musée Calvet d'Avignon (3) et une autre qu'Ed. Flouest dit avoir été trouvée à la Laupie, près de Marsanne, dans la Drôme. Ce type d'armes, d'après Flouest, est assez fréquent en Allemagne et en Autriche dans la vallée du Danube. Elle est représentée en France par l'épée du tumulus de Barésia (Jura), par celle de la sépulture mégalithique de Peyro-Levado à Miers dans le Lot et par diverses autres armes recueillies dans la Seine et dans la Saône (4). Il faut encore y ajouter l'épée de Sainte-Cécile, non loin d'Orange (5) et celle du tumulus n° III de Floyrac dans l'Aveyron (voir ci-après fig. 71). Cette forme est aussi fréquente dans les Iles Britanniques (6). Déchelette figure une épée de bronze absolument pareille provenant de la nécropole hallstattienne de Platenitz en Bohême et une autre de la sépulture de Gündlingen dans le Grand Duché de Bade (7). Donnant

(1) NAUE, *L'époque de Hallstatt en Bavière*. Dans cet ouvrage, il note que dans les tumulus de Bavière la première période de Hallstatt est caractérisée par l'absence de fibules et d'objets de fer, et aussi par la présence de bracelets peu ouverts. DÉCHELETTE note lui aussi le manque de fibules dans la première période de Hallstatt (*Manuel*, T. III).

(2) DÉCHELETTE, *Manuel*, T. III, p. 210, fig. 276.

(3) SAUTEL, GAGNIÈRE et GERMAND, *Essai historique sur le département de Vaucluse, dans Préhistoire et protohistoire*, Rey, Lyon, 1933, p. 118.

(4) ED. FLOUEST, *Archéologie gauloise. Un casque en fer et des bouterolles de fourreaux d'épée*, dans *Revue Archéologique*, Tome 39, 1880, pp. 326-328.

(5) V. COTTE, *Documents sur la préhistoire de la Provence*, A. Dragon, Aix-en-Provence, 1924, troisième partie, p. 9.

(6) JOHN EVANS, *L'âge du Bronze*, Germer-Ballière, Paris, 1882, passim.

(7) DÉCHELETTE, *Manuel*, T. III, p. 85, fig. 231 et p. 100, fig. 240.

l'inventaire des épées de bronze hallstattiennes trouvées en France (1) cet auteur constate leur abondance *relative* sur la rive gauche du Rhône, c'est-à-dire dit-il en territoire ligure, tout en faisant au sujet de ce rapprochement ethnographique les plus prudentes réserves.

La grande boulerolle à ailettes accompagne souvent ce modèle d'épée. Déchelette figure une boulerolle de ce genre provenant de la forêt de Francfort près de Niederrad (2). Schuchhardt en signale de semblables à Gündlingen (3). Ed. Flouest note que l'épée de la Laupie était accompagnée d'une boulerolle de ce type (4). La boulerolle de Jonquières ne manque pas de ressemblance avec celle de Cazevieille, bien que les ailettes soient, comme pour celle de la Laupie, un peu plus rabattues au-dessous de l'horizontale. Elle mesure vingt-quatre centimètres d'envergure (5). L'épée de Sainte-Cécile en Vaucluse possède une boulerolle à ailettes horizontales longue de quinze centimètres (6). Chantre figure une boulerolle semblable (7). John Evans en reproduit une trouvée dans la Tamise et signale celles de Barésia (Jura), de Marsanne (Drôme) et de Mons (Auvergne), cette dernière se trouvant au bout du fourreau d'une épée de fer (8) comme celle du tumulus du Viala de Pas de Jaux, dans l'Aveyron (voir ci-après fig. 69). Naue a observé de semblables accessoires de fourreaux, très rares dans les tumulus de la seconde période de Hallstatt du Haut-Palatinat (9), tandis que Déchelette, figurant les boulerolles des épées de bronze de Platenitz et de Gündlingen, précise que dans ces nécropoles quelques tombes appartiennent à la fin de l'âge du bronze et la plupart à la première partie de l'époque hallstattienne (10). R. Lantier dans son « Guide illustré des Antiquités Nationales du Château de Saint-Germain-en-Laye » (1948) figure deux boulerolles de bronze du même type. le n° 24450 provenant de Francfort et le n° 24102 d'origine inconnue, toutes deux pareilles à celle trouvée dans un tumulus de Carennac (Lot).

Anneaux. La plupart des anneaux de petites dimensions trouvés en si grand nombre dans les sépultures de Cazevieille sont plats, et tous sont *coulés*. Aucun d'eux n'est fait d'un fil de métal replié et soudé, et l'on distingue sur certains des bavures de fonte. L. Balsan a fait la même observation sur des anneaux provenant du tumulus X de Floyrac, dans l'Aveyron (11). Il ne faut donc pas les considérer comme des anneaux de doigts mais comme ils portent rarement des traces d'usure on peut croire que le plus souvent ils étaient cousus sur de l'étoffe ou du cuir. Dans le tumulus D-9, l'anneau de 45 milli-

(1) DÉCHELETTE, *Manuel*, T. III, p. 213.

(2) DÉCHELETTE, *Manuel*, T. III, p. 211, fig. 277.

(3) SCHUCHHARDT, *Vorgeschichte von Deutschland*, R. Oldenburg Verlag-München und Berlin, 1939, p. 187, fig. 167.

(4) ED. FLOUEST, *Archéologie gauloise*, cit., note 22.

(5) ED. FLOUEST, *Archéologie gauloise*, cit.

(6) V. COTTE, *Documents* cit., note 23 et L. COUTIL, *Epée pistilliforme de la fin de l'âge du Bronze trouvée à St-Aubin-sur-Gaillon (Eure)*, dans *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 1908, p. 136.

(7) CHANTRE, *Age du Bronze*, Première partie, p. 156.

(8) J. EVANS, op. cit., note 24, p. 330, fig. 376.

(9) NAUE, op. cit., note 19, p. 68, fig. VIII.

(10) DÉCHELETTE, *Manuel*, T. III, p. 85, fig. 231 et p. 86.

(11) L. BALSAN, *Fouilles archéologiques 1942. Extrait des Procès Verbaux de la Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron*.

mètres de diamètre portant deux anneaux plus petits pourrait être une trousse de toilette incomplète (1). Les soixante-cinq anneaux du même tumulus auraient pu constituer les éléments d'une chaîne réalisée par des lanières du cuir entrelacées avec les anneaux (2).

Cazalis de Fondouce a signalé la trouvaille, dans le tumulus de Pérarines, à Blandas (Gard), de quatre petits anneaux en bronze dont l'un est aminci sur un point, cette usure prouvant qu'il a été porté en pendeloque (3).

Anneaux-spirale. Les tumulus A-10 et G-6 ont donné chacun un petit anneau-spirale. La sépulture mégalithique A-1 en a donné un, et G-10 en contenait deux. L'un de ces derniers a servi de bague, car le chevauchement des deux extrémités se fait sur 15 millimètres seulement, l'une étant aplatie pour figurer la tête d'un serpent, l'autre, amincie, figurant la queue. Mais les quatre autres devaient avoir une autre destination. Schuchhardt estime, à propos de semblables anneaux d'or (4) trouvés dans la trésor d'Eberswalde, qu'il s'agit d'anneaux destinés à être enfilés sur les tresses ou les touffes de cheveux. Il signale qu'en Espagne des anneaux identiques ont été trouvés, dans les tombes à inhumation, toujours à la hauteur des tempes du squelette, et que Sophus Müller en aurait parfois découvert dans des tombes à urnes, féminines et même viriles. L'auteur insiste d'ailleurs sur le fait que ces accessoires de toilette appartiennent à la parure masculine et se réfère à Tacite qui, parlant des Suèves, note que leurs cheveux étaient assemblés en un point sur la tête. Des témoignages écrits et des figurations antiques démontrent que l'usage de rassembler ainsi les cheveux était communément pratiqué. Mais rien, dans les découvertes de Cazeville, ne permet d'attribuer particulièrement ces anneaux à la parure masculine.

Des anneaux du même genre ont été découverts dans la station de tourbière de Capriano, en Lombardie (5) avec d'autres objets que l'auteur rapporte à la première période de l'âge du Fer.

Petits tubes. Deux tumulus, E-5 et I-1, ont livré chacun un petit tube fait d'une mince feuille de bronze roulée.

Cazalis de Fondouce en signale un, long de dix-sept millimètres, dans le tumulus de Pérarines (6). Il est difficile de présumer à quel usage de tels objets étaient destinées. On pourrait peut-être les rapprocher de celui figuré par Munro (7), qui renfermait une épingle à tête spiralée et une autre à tête ronde, mais rien ne prouve que tous ces tubes sont aussi des étuis à épingles.

Spirale. Le tumulus E-2 a donné un fil de bronze roulé en spirale plate de 15 millimètres de diamètre. Nous l'attribuons faute de mieux, à une tête d'épingle, peut-être du type à spirales multiples de Neutisheim, en Mora-

(1) Cf. DÉCHELETTE, *Manuel*, T. III, p. 367, fig. 270.

(2) Le tumulus D-9 de Cazeville renfermait un squelette replié couché sur le gauche, et les soixante-six anneaux étaient placés à côté du crâne.

(3) CAZALIS DE FONDOUCE, *Tumulus hallstattiens des Causses du Gard*, dans *Revue Préhistorique*, 1906, n° 7.

(4) SCHUCHHARDT, *Vorgeschichte* cit., p. 141, fig. 133.

(5) R. MUNRO, *Les stations lacustres d'Europe aux âges de la Pierre et du Bronze*, Paris, Schleicher, 1908, p. 203, fig. 56-19 et p. 204.

(6) CAZALIS DE FONDOUCE, *Tumulus hallstattiens* cit.

(7) R. MUNRO, *Les Stations lacustres*, cit., p. 261, fig. 74, nos 9-10-11.

vie (1) ou du modèle plus simple attribué à la V^e période du bronze germanique (2). Munro a signalé la découverte dans la palafitte d'Estavayer, sur le lac de Neuchâtel, d'une épingle de bronze à tête roulée en spirale (3). Une autre provient du lac de Starnberg (Wurtemberg) en Haute-Bavière (4), une troisième, plus proche que les précédentes de l'épingle de Cazeville, provient d'une station lacustre du lac de Varèse en Lombardie (5). Toutes ces stations sont de l'âge du Bronze. Il faut enfin signaler les épingles de Peschiera (6) dont Munro fait des épingles à cheveux.

Rasoirs. Les dix rasoirs de Cazeville sont des variétés du même type en croissant, à un seul tranchant (7).

Ceux des tumulus B-5 et J-1 sont du modèle le plus simple, en croissant plein. Déchelette classe des rasoirs analogues au Bronze IV (8). Le rasoir de B-5 est identique à celui rencontré dans le tumulus de Piocam (9) à une dizaine de kilomètres à l'Est de Cazeville, et du même genre que celui trouvé dans le tumulus de la Fontaine de la Dragée (10) mais ce dernier présente sur le dos de petites crênelures: il est voisin de celui de Jastorf (Allemagne) figuré par Schuchhardt (11). La Société Archéologique de Montpellier possède deux rasoirs de ce modèle provenant l'un de la palafitte de Grésine, l'autre du tumulus de la Granissade (Aveyron). Le rasoir de J-1 a une forme de croissant plus accentuée que celle du précédent.

Quant aux autres rasoirs plus ou moins ajourés, quelques-uns munis d'un anneau, ils sont typiques du premier âge du Fer (12). Les rasoirs à anneau de C-1, F-6, I-5 sont à rapprocher de celui de Gevingey dans le Jura (13). Ceux de A-2 et de C-3 à la lame ajourée sont voisins de certains types bourguignons (14). Celui de B-4 dont la partie dorsale est incomplète pourrait, semble-t-il, être comparé avec un exemplaire trouvé dans le tumulus de la Borie d'Arre, dans la commune de Blandas (15). Le Docteur Prunières a trouvé, lui-aussi, dans les tumulus de la Lozère, des rasoirs avec ou sans anneau de suspension (16).

Coupelles. Le tumulus E-1 a donné une coupe à fond arrondi en tôle de bronze martelée, très mince, de neuf centimètres de diamètre et quatre de

(1) SCHUCHHARDT, *Vorgeschichte*, cit., p. 141, fig. 133.

(2) SCHUCHHARDT, *Vorgeschichte*, cit., p. 178, fig. 158.

(3) MUNRO, *Les stations lacustres*, cit., p. 67, n° 28.

(4) MUNRO, *Les stations*, cit., p. 165, Pl. 21, n° 4 et p. 166.

(5) MUNRO, *Les stations*, cit., p. 195, Pl. 28, n° 25.

(6) MUNRO, *Les stations*, cit., p. 215, Pl. 31 et p. 216.

(7) Comme nous l'avons dit en début de ce livre, nous pensons que ce type de rasoir caractérise les tombes sous tumulus.

(8) DÉCHELETTE, *Manuel*, T. III, p. 265, fig. 94, n° 1.

(9) M. LOUIS et R. BRUGUIÈRE, *La préhistoire dans la vallée de la Haute-Bénovue*, cit.

(10) C. HUGUES, *Les tumulus du Malgoirès (Gard)*, dans *Bull. de la Société Préhistorique Française*, 1929, p. 513.

(11) SCHUCHHARDT, *Vorgeschichte*, cit., p. 210, fig. 188.

(12) DÉCHELETTE, *Manuel*, T. III, p. 110 et 366, fig. 369.

(13) DÉCHELETTE, *Manuel*, T. III, p. 366, fig. 369, 4.

(14) DÉCHELETTE, *Manuel*, T. III, p. 366, fig. 369, 9-10.

(15) CAZALIS DE FONDOUCE, *Tumulus hallstattiens*, cit. Ce rasoir fait partie des collections de la Société Archéologique de Montpellier.

(16) D^r PRUNIÈRES, *Tumuli des âges du Bronze et du Fer sur les causses lozériens*, dans A.F.A.S., Rouen 1883, pp. 632-640; *Trente tumuli de la Lozère*, dans A.F.A.S., Toulouse, 1887, T. I, pp. 283-4; *Mobilier de trente nouveaux tumuli au milieu des dolmens du causse de Sauveterre*, dans A.F.A.S., Toulouse, 1887, T. II, pp. 698-703.

hauteur. Elle est ornée de cinq cercles estampés de un centimètre de diamètre, l'un au centre, les autres autour, dans la partie inférieure. Le bord est légèrement retourné vers l'extérieur.

Dans le tumulus J-1, nous avons déjà signalé que le rasoir était protégé par une coupelle en cuivre retournée. Cette dernière, à fond arrondi, est moins bien conservée que la précédente. Elle mesure douze centimètres de diamètre et quatre de hauteur, et ne portait aucun décor.

Des objets de cette sorte ont déjà été signalés dans notre région. Cazalis de Fondouce en a trouvé une dans le tumulus d'Airolles (commune de Blandas), dans le Gard (1). C'est une coupe à fond arrondi de cent-quinze millimètres de diamètre et vingt-cinq millimètres de hauteur, donc moins large et moins profonde que celles de Cazevieille, mais décorée de cercles estampés comme celle du tumulus E-1. Celle d'Airolles porte huit cercles sur le pourtour et un neuvième au centre. Ce tumulus contenait aussi un poignard de fer à antennes. Cazalis de Fondouce compare la coupe d'Airolles — devenue classique — avec l'objet de bronze en forme de tasse conique orné au repoussé de huit cercles centrés (2) trouvée dans le dolmen du Génévrier, avec un mobilier hallstattien, sur le plateau de Noguiès en Aveyron (3).

J. de Saint-Venant signale l'existence au Musée de Bagnols-sur-Cèze (Gard) d'une « calotte hémisphérique de bronze mince ornée d'un rang de mamelons repoussés » qui peut, comme les onze bracelets ronds, minces et fermés qui l'accompagnent, être d'un type hallstattien (4).

Dans un tumulus du Causse Méjean, un squelette était accompagné d'objets divers: épée et coupelle de bronze, bracelet en fer, ce qui amène les auteurs à placer cette sépulture au second âge du Fer (5). Prunières signale la découverte dans les tumulus de la Lozère de deux coupes en bronze, l'une de dix centimètres, l'autre de douze à treize centimètres de diamètres (6). Déchelette figure (7) l'une des coupelles trouvées, avec la grande épée de fer hallstattienne, à côté d'un squelette de guerrier inhumé dans un tumulus proche de l'aven Armand (Lozère) et dit que ces tasses sont communes aux deux périodes et se trouvent parfois avec la grande épée de fer (8). Il insiste sur l'abondance *relative* de ces coupes en bronze battu dans les sépultures hallstattiennes de la Lozère et des régions voisines: Aveyron et Auvergne.

(1) CAZALIS DE FONDOUCE, *Tumulus hallstattiens*, cit. Cette pièce est dans les collections de la Société Archéologique de Montpellier, qui possède par ailleurs plusieurs fragments de coupes provenant des diverses cachettes de la région, en particulier de la cachette de la Croix de Mus, près de Béziers.

(2) CAZALIS DE FONDOUCE, *Cachettes de fondeur de Loupian, de la Boissière et de Beutarès-Péret*, dans *Mémoires de la Société Archéologique de Montpellier*, 1898, T. I, pp. 356-368. L'auteur indique la découverte de fragments de coupes ou tasses en bronze, mais ces objets n'ont aucun rapport avec la coupe de Cazevieille ou celle d'Airolles.

(3) G. DE MORTILLET, *Fouille des dolmens de Montaubert et de Noguiès (Aveyron)*. *Matériaux*, cit., 1879, pp. 409 sq.

(4) J. DE SAINT-VENANT, *Les derniers Arécomiques. Traces de la civilisation celtique dans la région du Bas-Rhône, spécialement dans le Gard*, dans *Bulletin Archéologique du Comité des travaux historiques*, 1897, Appendice, p. 524.

(5) F. DELISLE et A. VIRÉ, *Grottes des vallées du Tarn et de la Jonte. Tumulus du Causse Méjean (Lozère)*, dans *A.F.A.S.*, Boulogne, 1899, p. 285.

(6) D^r PRUNIÈRES, *Trente tumuli de la Lozère*, cit.

(7) DÉCHELETTE, *Manuel*, T. III, p. 162, fig. 257.

(8) DÉCHELETTE, *Manuel*, T. III, p. 111.

Sans prétendre en aucune manière faire l'inventaire de ces coupelles métalliques, signalons que deux coupes d'or richement ornées ont été trouvées à Eberswalde (Allemagne) dans le dépôt d'objets d'or de Messingwerke et Schuchhardt estime que ces coupes sans anses sont d'origine méridionale (1). Déchelette reproduit la coupe en or de Zürich (2), celle en bronze de Corneto (Tarquinia), qui a une anse (3), et aussi quelques coupes bavaroises et rhénanes qui ont un tout petit pied plat et par là s'éloignent des types de la France méridionale (4).

Le fond de la coupe E-1 de Cazevieille est déchiré. On ne saurait préciser si cette détérioration est intentionnelle et s'il faut y voir le résultat du rite bien connu consistant à rendre inutilisables les objets offerts aux morts (5). Comme ce rite est bien attesté à Cazevieille, on pourrait bien l'avoir appliqué à la coupe en bronze, qui aurait alors été « tuée » (*killed*, comme disent les anglo-saxons).

On pourrait penser que les coupes de même forme en terre cuite remplacent les coupes de bronze dans les tombes plus modestes, si le mobilier des tumulus E-1 et J-1 n'infirmerait cette hypothèse, car il est très pauvre.

Pendeloques triangulaires. Dans le tumulus C-4, on a trouvé trente pendeloques en bronze, en forme de triangle isocèle de trente-deux millimètres de hauteur et seize millimètres de largeur à la base. Elles sont terminées par un anneau, et le décor, venu de fonte, consiste en trois lignes horizontales et parallèles dans le bas, une ligne verticale au centre, et deux lignes obliques, parallèles aux côtés du triangle et se rejoignant sous l'anneau, le tout simulant un pompon. Ces pendeloques, identiques à première vue, n'ont cependant pas été coulées dans le même moule, ainsi qu'en témoignent de légères différences de détail.

Les anneaux ne présentent aucune trace d'usure, ce qui exclut toute suspensions à un anneau métallique, comme, par exemple, pour les deux pendeloques ornant la chaîne de bronze de La Ferté-Hauterive, dans l'Allier (6) ou encore la splendide fibule de Hallstatt sur laquelle sont deux oiseaux posés sur un croissant de lune supportant, suspendues à des chaînettes, treize pendeloques triangulaires. La présence dans le tumulus C-4 de quatre bracelets de fer, d'un gros bracelet de bronze orné et d'un bracelet plus fin de même métal, de sept anneaux en bronze, c'est-à-dire d'un mobilier d'une somptuosité tout à fait exceptionnelle à Cazevieille, donné à penser qu'il s'agit d'une sépulture d'individu riche et que ces pendeloques étaient cousues sur un habit de gala, comme cela a été maintes fois constaté dans des sépultures d'outre-Rhin pour d'autres variétés d'ornements de bronze.

Le général Pothier a trouvé dans les tumulus du plateau de Ger des pendeloques de formes variées (il ne mentionne pas expressément de formes

(1) SCHUCHHARDT, *Vorgeschichte*, cit.

(2) DÉCHELETTE, *Manuel*, T. III, p. 280, fig. 312.

(3) DÉCHELETTE, *Manuel*, T. III, p. 266, fig. 302.

(4) DÉCHELETTE, *Manuel*, T. III, p. 269, fig. 304.

(5) DÉCHELETTE, *Manuel*, T. III, p. 162 et aussi POTHIER, *Les tumulus du plateau de Ger*, Paris, H. Champion, 1900.

(6) DÉCHELETTE, *Manuel*, T. II, p. 334, fig. 131; CHANTRE, *Age du Bronze*, 1^{ère} partie, p. 180.

triangulaires) suspendues au col de la fibule (1) et dit qu'elles étaient portées « tombant sur la poitrine des guerriers comme décorations ». Naue, se référant à la fameuse fibule de Hallstatt, croit que les pendeloques triangulaires ornaient des bijoux (2). Ces objets isolés ont pu être utilisés comme pendentifs, mais la trouvaille de Cazevieille prouve qu'ils avaient aussi d'autres destinations.

La pendeloque triangulaire n'est pas un objet exceptionnel. Dans les collections de la Société Archéologique de Montpellier, on en voit plusieurs exemplaires pareils à ceux de Cazevieille au détail de la décoration près. Ils proviennent « de la montagne de Piquet, près de Valleraugue » (Gard). Une autre a été trouvée dans un tumulus des environs de Luc sur le Causse de Campestre, dans le Gard (3). Cazalis de Fondouce en signale une dans le matériel de la cachette de fondeur de Launac (4). Comme il le remarque, on trouve « à l'âge du Bronze des pendeloques de toutes les formes, triangulaires, ovales, rondes. Les premières sont les plus connues et elles varient du triangle équilatéral au triangle isocèle plus allongé et plus élégant ». On trouve cette dernière forme, qui est celle de la pendeloque de Launac, à Réallon, à Venat, à Larnaud et dans différentes stations de la Suisse et de la Savoie (5).

Ed. Flouest note la découverte à Roque de Vieu, près de Nages (Gard) d'une semblable pendeloque ornée de triangles inscrits, qui a perdu son anneau de suspension, et d'une autre à Nages même, de décoration analogue (6). Il indique l'existence, au Musée de Moulins, d'une chaîne ornée de loin en loin de plaques triangulaires. Saint-Venant en a figuré une ornée de triangles inscrits (7) provenant de la sépulture de la Catalane aux Baux (Bouches-du-Rhône) et en signale une seconde au Musée Calvet en Avignon, trouvée à Ménerbe en Vaucluse.

Tous les gisements cités ci-dessus, à l'exception de Launac qui serait, d'après Cazalis de Fondouce, de la transition du Bronze au Fer, sont datés du second âge du Fer. Cependant Karl Keller Tarnuzzer, dans son « Guide de Préhistoire Suisse » figure deux pendeloques analogues dans son tableau des caractéristiques de l'âge du Bronze (8). On doit conclure de ces contradictions, peut-être plus apparentes que réelles, que ce genre d'ornement a eu une grande vogue pendant tous les temps protohistoriques.

Scalptorium. Un seul de ces petits instruments a été trouvé à Cazevieille, dans le tumulus I-1, avec la belle épée de bronze, donc dans une tombe d'homme (9). Déchelette assimile ces petits objets à pointe bifide au scalpto-

(1) POTHIER, *Les tumulus du plateau de Ger*, cit., p. 62.

(2) NAUE, *L'époque de Hallstatt en Bavière*, cit., p. 48.

(3) J. BOURRILLY, *La protohistoire dans Nîmes et le Gard*, p. 264, *Publication de la Ville de Nîmes à l'occasion du XLI^{ème} Congrès de l'A.F.A.S.*, Nîmes, 1912.

(4) CAZALIS DE FONDOUCE, *La cachette de fondeur de Launac*, dans *Mémoires de la Société Archéologique de Montpellier*, 2^{ème} série, T. II, p. 198, Pl. X-11.

(5) E. CHANTRE, *Age du Bronze*, album Pl. XLV-8 pour la pendeloque triangulaire de Larnaud et MUNRO, *Les stations lacustres*, cit., passim, pour les pendeloques des palafittes.

(6) ED. FLOUEST, *L'oppidum de Nages*, dans *Mémoires de l'Académie du Gard*, 1868-69, Pl. II-1 et 4.

(7) J. DE SAINT-VENANT, *Les derniers Arécomiques*, cit.

(8) KARL KELLER TARNUZZER, *Guide de préhistoire suisse*, pp. 12-13.

(9) NAUE, *L'époque de Hallstatt*, cit., p. 48, dit qu'en Bavière les objets de toilette en bronze se rencontrent seulement dans les tombes d'hommes de la seconde période de Hallstatt. Cependant dans le Haut-Palatinat on les trouve aussi dans les tombes de femmes.

rium des Romains qui était un grattoir de tête (1). L'usage de cet instrument s'est prolongé très longtemps sans changement notable dans la forme. On le trouve encore pendant le second âge du Fer (2). Celui de Cazevieille est parfaitement daté par l'épée qui l'accompagne.

Sans être exceptionnel, cet objet est néanmoins d'une certaine rareté. Nous avons vu dans le Tome précédent de cet ouvrage qu'il apparaît, à Mailhac, dans une phase assez tardive du premier âge du Fer (3).

Sous le nom de « pendeloque » d'un tumulus de Moidons, dans le Jura, Ed. Chantre figure en réalité une trousse de toilette qui comprend un scalptorium (4).

Bracelets. Neuf tumulus seulement ont donné des bracelets en bronze, souvent altérés par le feu des bûchers funéraires. Parmi les exemplaires dont le type est reconnaissable, on note des bracelets ronds, fermés, et des bracelets plus ou moins ouverts, ovales.

Le premier type n'est représenté que dans le tumulus K-6, par deux bracelets à section ronde, gravés sur la face extérieure.

Dans le second type, il y a des bracelets massifs à section demi-circulaire, dont les deux extrémités sont très rapprochées, à décor de stries parallèles sur la face extérieure. Le tumulus C-4 en renfermait un, et le tumulus F-4 huit.

Il y a aussi des bracelets plus légers à section rectangulaire. Les trois du tumulus J-8 étaient légèrement aplatis aux extrémités, et les huit bracelets du tumulus G-9 portent un décor gravé (fig. 48).

Un bracelet filiforme faisait partie du mobilier très important du tumulus C-4.

A l'âge du Bronze, les bracelets étaient généralement ouverts. Les bracelets fermés étaient alors l'exception, tandis qu'ils étaient devenus la règle au premier âge du Fer (5). Les bracelets de C-4 et F-4 sont pareils à ceux de la cachette de Launac (6) et le décor est identique (7).

Cazalis de Fondouce signale un fragment de bracelet massif orné de stries transversales dans le matériel de la cachette de Loupian (8). Dans celle de Péret, il y avait un bracelet massif à tige ronde, et des fragments de bracelets massifs ont également été découverts à Montpellier (9). L. Balsan a noté la découverte dans le tumulus IV de Floyrac, d'un bracelet en bronze ouvert, à section demi-circulaire, orné de côtelures, et associé à deux bracelets de fer (10).

Le Dr. Paul Raymond constate que les tumulus de la période Bronze final-Hallstatt renferment quelquefois des bracelets massifs, ouverts, à décor

(1) DÉCHELETTE, *Manuel*, T. IV, p. 369.

(2) DÉCHELETTE, *Manuel*, T. IV, pp. 778-779, fig. 547-548.

(3) Voir le tome précédent du présent ouvrage, nécropole du Grand-Bassin I.

(4) CHANTRE, *Les nécropoles du premier âge du Fer des Alpes françaises*, dans *Matériaux*, T. IX, 1878, p. 14, fig. 15.

(5) CAZALIS DE FONDOUCE, *La cachette de fondeur de Launac*, p. 185.

(6) CAZALIS DE FONDOUCE, *La cachette de fondeur de Launac*, Pl. IV-10.

(7) CAZALIS DE FONDOUCE, *Tumulus Hallstattiens des Causses du Gard*. L'ornementation de la fibule du tumulus d'Airolles est à rapprocher du décor de ces bracelets.

(8) CAZALIS DE FONDOUCE, *Cachette de fondeur de Loupian*, pp. 356 à 368.

(9) CAZALIS DE FONDOUCE, *Une fonderie antique de bronze aux environs de Montpellier*, T. VIII, 1882, pp. 471-474.

(10) L. BALSAN, *Fouilles archéologiques*, dans *Procès-Verbaux de la Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron*, 1941, p. 7.

gravé (1). F. Mazauric et ses collaborateurs ont trouvé dans la grotte de Meyrannes (Gard) des bracelets en bronze ouverts, de forme ovale ou vaguement arrondie, à section généralement ovale ou presque ronde, ornés de lignes parallèles gravées et diversement combinées (2). Ces auteurs estiment que la grotte de Meyrannes est du premier âge du Bronze ou époque « morgienne », mais U. Dumas conteste cette attribution et y voit un gisement très pur de la fin du Bronze et du début du Fer (3). Nous l'avons déjà noté, les bracelets du tumulus F-4 étaient portés par quatre à chaque bras. Le Dr. Prunières a constaté, lui aussi, dans des tumulus de la Lozère (4), le port de plusieurs anneaux au même membre: dans le tumulus de Laval (commune de Laval-du-Tarn) et dans celui de Saint-Georges, la squelette portait sept bracelets ouverts à chaque jambe. Donc, les « bracelets » étaient indifféremment portés aux bras ou aux jambes. Dans le tertre de Blachères, du groupe des tumulus de Champerboux (commune de Sainte-Enimie), un squelette de femme replié portait quatre bracelets au bras et un collier de cent cinquante anneaux de bronze. Les découvertes de cette nature étant relativement fréquentes, nous bornerons là nos rappels.

Quant au bracelet filiforme de C-4, qu'il ne faut pas confondre avec les anneaux du type « armille », on peut les comparer aux pièces trouvées par le Dr. Raymond et U. Dumas dans les tumulus de Belvezet (Gard) attribués au premier âge du Fer (5).

Épingles. A part la spirale de E-2, dont l'attribution reste douteuse, deux tumulus seulement ont donné chacun une épingle: D-14 et J-5.

La première, longue de sept centimètres, est d'un type à tête biconique assez courant dans les champs d'urnes (6).

Le seconde, d'un type hybride peu commun, combine deux formes connues aussi dans les champs d'urnes: la tête en anneau et l'extrémité élargie et enroulée (7).

Cuillère. La petite cuillère ronde du tumulus L-8 a deux centimètres de diamètre. Le manche est cassé, mais on connaît de petites cuillères identiques trouvées dans des milieux gallo-romains très récents. Nous la mentionnons seulement pour mémoire, car même si elle appartient vraiment à la sépulture on ne peut classer cette dernière au premier âge du Fer.

Objets en fer

Nous l'avons déjà vu, 29 tumulus ont donné des objets en fer. Les pièces typiques sont rares: le plus souvent, il s'agit de simples débris indéterminables.

(1) P. RAYMOND, *Tumulus de l'époque moeringienne ou launacienne (transition du Bronze au Fer)*, dans *Bulletin de la Société Préhistorique française*, 1904, p. 90.

(2) F. MAZURIC, G. MINGAUD et L. VEDEL, *La grotte de Meyrannes*, dans *Bulletin de la Société d'Études des Sciences Naturelles de Nîmes*, 1903, p. 52 sq.

(3) U. DUMAS, *Des temps intermédiaires*, cit.

(4) Dr PRUNIÈRES, *Tumuli des âges du Bronze et du Fer sur les Causses lozériens*, cit.

(5) J. BOURRILLY, *La protohistoire*, dans *Nîmes et le Gard*, publication de la ville de Nîmes à l'occasion du XLI^{ème} Congrès de l'A.F.A.S., Nîmes, 1912.

(6) Voir le tome précédent du présent ouvrage, p. 27, fig. 15, n° 9 et p. 128, n° 89, par exemple.

(7) Voir le Tome II du présent ouvrage, p. 128, fig. 106, nos 82-83 et 84 à 87.

Épées. Cazevielle a fourni deux épées en fer, dans les tertres B-4 et D-14. La première mesure soixante-et-treize centimètres de longueur (fig. 37) et la seconde soixante-et-quatorze centimètres (fig. 39). Sur cette dernière, les trous où passaient les rivets de la poignée sont bien visibles. Elle est identique à l'épée du tumulus du Monceau-Laurent à Magny-Lambert dans la Côte-d'Or, figurée par Déchelette (1).

Poignard à antennes. Le poignard à antennes de la sépulture F-2 est malheureusement très mal conservé (fig. 41) ce qui ne permet pas de le mesurer exactement.

D'après Déchelette, ce type de poignard apparaît à la seconde période de Hallstatt (2). On peut comparer celui de Cazevielle au poignard trouvé dans le tumulus n° A-1 de Saint-Martin-de-Londres (voir ci-après fig. 54) et au poignard du tumulus d'Airolles (ci-après fig. 63).

Couteaux. Les deux couteaux trouvés l'un dans le tumulus G-3 et l'autre dans le tumulus I-5 sont de types différents. Le premier, long de cent trente cinq millimètres, est une simple lame droite où le manche était fixé par deux rivets. Le second est un couteau à soie plus petit, long de soixante-dix-huit millimètres, assez proche, semble-t-il, d'un couteau d'Avezac-Prat figuré par Déchelette (3).

Bracelets. Trois seulement sont assez bien conservés, dans les tertres A-7, B-6 et I-2. Le premier est ovale et devait être ouvert, le second, plus rond, est ouvert — mais il s'agit peut-être d'une cassure — le troisième, tout à fait rond, est fermé. Tous trois sont formés d'une simple tige à section ronde. Des fragments de tiges pareilles proviennent des tumulus A-5, F-1, F-3.

Un bracelet ouvert pareil à celui de B-6 provient du riche tumulus C-4, où il était accompagné des fragments de trois autres bracelets en fer identiques. Ces quatre bracelets en fer dans un mobilier d'une richesse exceptionnelle prouvent que le fer était encore rare et considéré comme un métal précieux.

Le tumulus VII de Floyrac a donné à L. Balsan un bracelet en fer ouvert (4). Le Dr. Prunières a découvert dans le tumulus de Clapassas (commune de Sainte-Enimie) un squelette replié qui portait deux grands anneaux en fer, ouverts, aux jambes (5). Les tumulus hallstattiens des environs de Meyrueis (Lozère), fouillés par G. Carrière, contenaient des anneaux et des



Fig. 54 - *St-Martin-de-Londres* (Hérault). Poignard et poinçon en fer du tumulus A-1 (cliché Chênes-Verts).

(1) DÉCHELETTE, *Manuel*, T. III, p. 214, fig. 278.

(2) DÉCHELETTE, *Manuel*, T. III, p. 110 et Pl. VII, 1 à 5.

(3) DÉCHELETTE, *Manuel*, T. III, p. 282, fig. 314, 4.

(4) L. BALSAN, *Fouilles archéologiques*, 1941, cit., p. 7.

(5) DR PRUNIÈRES, *Tumulus des âges du Bronze et du Fer sur les causses lozériens*, cit.

bracelets en fer (1). En Provence, on a aussi trouvé des bracelets en fer, ouverts, dans les tumulus III de Saint-Roch, IX de Champgros, la sépulture de Lazer, etc. (2).

Pour compléter l'inventaire des tumulus de Cazevieille, il faut signaler quelques objets plus anciens apparemment mais qui peuvent avoir été recueillis à titre d'amulettes. Ce sont: dans D-3 un éclat de silex travaillé en pointe asymétrique, dans G-3 une coquille percée près de la charnière, dans I-1 un petit galet percé naturellement et une pendeloque en pecten dans L-9 une perle en calcite et une valve de pecten percée à la charnière.

Le décor de cercles estampés n'apparaît que sur la tasse de bronze de E-1 et sur la « fusaïole » de B-4. Remarquons-le en passant, cette dernière, trouvée dans une tombe avec une épée et un rasoir, peut difficilement être considérée comme un instrument de fileuse. Pour en revenir au décor de cercles nous ne saurions passer en revue tous les objets du premier âge du Fer qui en sont ornés. En parlant des objets ainsi décorés d'Avezac-Prat. Piette et Sacaze disent: « Cette ornementation que l'on voit apparaître dès l'âge du Renne et qui devient de plus en plus fréquente sur les bijoux néolithiques, sur ceux de l'âge du Bronze et de l'époque gauloise, constitue un insigne religieux auquel les cromlechs eux-mêmes ont emprunté leur forme. Les peuples de ces différents âges le multipliaient sur tous les objets, comme on le fait de nos jours pour l'image de la croix ». Ils estiment, avec raison croyons-nous, qu'il s'agit d'un symbole solaire (3). C'est aussi l'avis de Déchelette, exprimé dans une figure appelée « l'arbre généalogique » des signes solaire, accompagnant une étude sur les symboles solaires dérivés de la roue (4).

Les tumulus de Cazevieille continuent les sépultures dolméniques de la fin de l'époque du Bronze, si abondantes dans cette région. Cette civilisation de la garrigue languedocienne s'est substituée à la civilisation pastorale néolithique-bronze des plateaux et l'a continuée. En effet, les hommes du premier âge du Fer dont on a retrouvé les sépultures à Cazevieille semblent bien n'avoir été, en raison même des possibilités économiques de la région, que des pasteurs et des défricheurs, successeurs des bergers du Bronze qui ont laissé dans la garrigue de si nombreux dolmens et autres sépultures (5). Leur outillage semble avoir été assez pauvre. Nous croyons, avec C. Hughes, que dans cette région de garrigues la civilisation a évolué sans solution de continuité et sans grands changements. L'introduction du fer n'a été qu'un apport industriel nouveau qui a modifié quelque peu la technique de fabrication des

(1) G. CARRIÈRE, *Tumulus du premier âge du Fer sur la Causse Méjean et sur la Causse Noir aux environs de Meyrueis*, dans *Bulletin de la Société d'Etudes des Sciences Naturelles de Nîmes*, 1895.

(2) V. COTTE, *Documents sur la préhistoire de Provence*, 4^{ème} partie, pp. 19, 20, 23, 27.

(3) PIETTE et SACAZE, *Les monuments de la montagne d'Espiaup (Pyrénées)*, dans *Matériaux*, T. IX, 1878, p. 266, fig. 167.

(4) DÉCHELETTE, *Le culte du soleil aux temps préhistoriques*, dans *Revue Archéologique*, T. XIII, 1909, p. 305 sq.

(5) Cf. HUBERT, *Les Celtes*, T. I, pp. 312 et 332.

armes mais pas encore de l'outillage, et n'a pu ébranler les bases de la civilisation et de l'économie de l'époque du Bronze, imposée par la nature du sol. Les hallstattiens, venus du nord en poussant devant eux leurs troupeaux sur les crêtes des Cévennes, porteurs du fer, n'ont pas trouvé dans la garrigue languedocienne des conditions de vie bien différentes de celles de leurs pays d'origine, semble-t-il, et ils doivent s'être vite fondus parmi les autochtones.

Dans la commune de *Saint-Martin-de-Londres*, le clan des Chênes-Verts a aussi exploré deux séries de tumulus hallstattiens. Le 10 tertres de la série A sont à 1 kilomètre au Nord-Ouest de Saint-Martin-de-Londres, les 8 tertres de la série B à 1 kilomètre avant le hameau du Frouzet (1).

Parmi les 10 tumulus de la série A, 4 n'ont plus gardé trace du dépôt funéraire, 5 renfermaient des incinérations et un seul une inhumation. Dans ce dernier, le tumulus A-1, le squelette était dans une faille au centre du monument. Le mobilier comprenait un poignard en fer à antennes, d'une longueur totale de trente centimètres, un poinçon ou clou long de onze centimètres (fig. 54), un fragment d'anneau de dix-sept millimètres de diamètre, et trois débris de lames ou plaques, le tout en fer. Les débris de plaques portent des traces de rivets et sur l'un d'eux on voit une applique de bronze: peut-être s'agit-il des restes d'un fourreau? La céramique est seulement représentée par un fond de coupelle ombiliqué. Enfin, notons-y 20 grammes d'ossements d'un petit animal, lapin ou lièvre.

Le tumulus B-1 contenait un mobilier tout à fait exceptionnel (2). Avant la fouille il présentait l'aspect d'un gros tas de pierres de 3 mètres de hauteur pour 17 mètres de diamètre, élevé sur une colline, ce qui accentuait son relief.

Après déblaiement, on mit au jour au centre du monument un grand foyer de 4 mètres de diamètre reposant sur le sol naturel, ce qui prouve que l'incinération avait eu lieu sur place. Parmi les cendres, on recueillit des os calcinés et des fragments de bronze altérés par le feu, qui semblent provenir de pièces d'armure. D'autres fragments de bronze appartiennent à une grande coupe dont le fond était orné de cercles concentriques au repoussé entourant une cupule de stabilisation. Le bord de cette coupe était décoré de losanges très inégaux emplis d'un réseau de traits incisés parallèles aux côtés.

Non loin de ce foyer, on voyait une sorte de petit caisson triangulaire fait de dalles posées de champ et recouvert d'une pierre plate (fig. 55). Il contenait un vase (fig. 56), dans lequel on avait déposé un splendide bracelet en or (fig. 57). Aux environs immédiats de l'ensemble foyer-caisson, on recueillit les fragments de deux vases reconstituables (donc probablement déposés intacts), des morceaux d'un autre grand vase, et le reste du mobilier de cette importante sépulture, qui donne beaucoup de pièces de comparaison.

(1) CENTRE DE RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES DES CHÊNES-VERTS DE MONTPELLIER, *Recherches archéologiques dans la commune de St-Martin-de-Londres (Hérault)*, dans *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, T. LII, 1955, nos 9-10.

(2) CENTRE DE RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES DES CHÊNES-VERTS, *Le tumulus n° 1 du Cayla du Frouzet*, dans *Études Roussillonnaises*, T. III, n° 1, 1953.

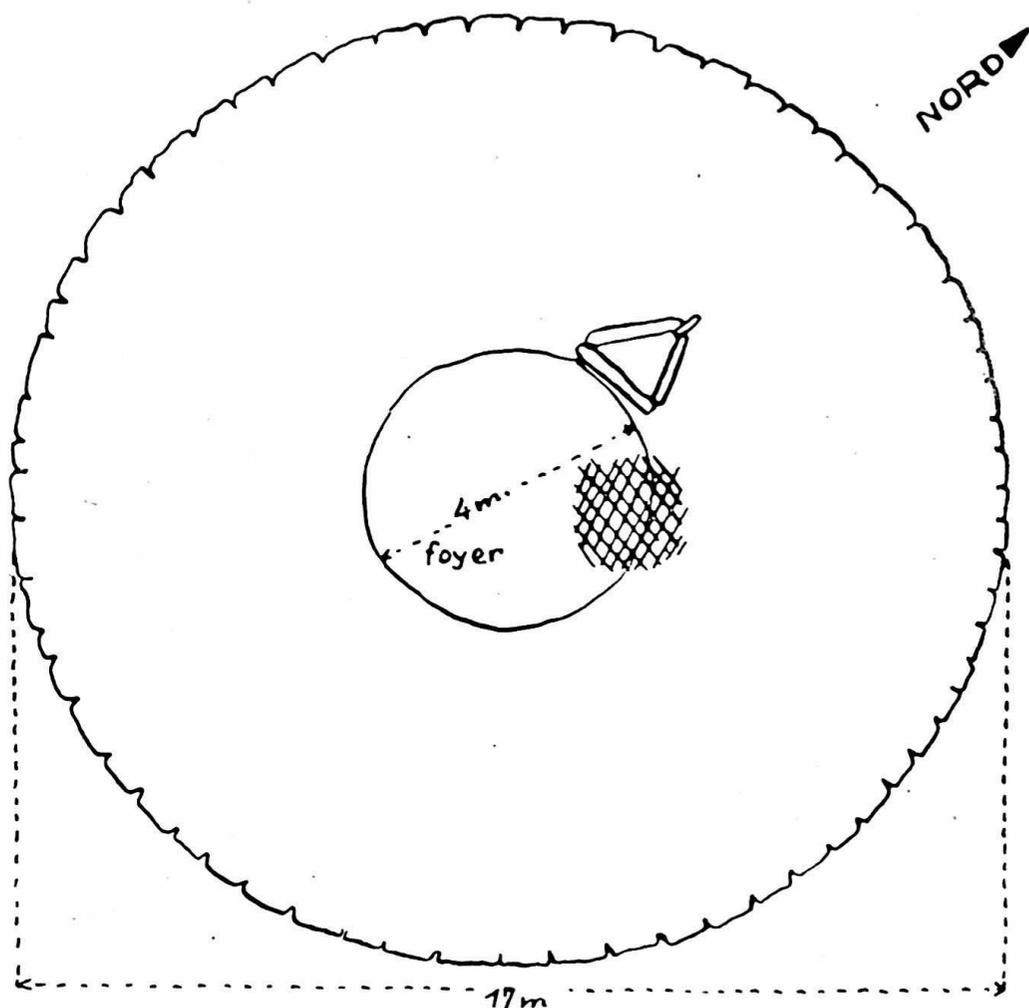


Fig. 55 - Plan du tumulus B-1 du Frouzet.

Céramique. 1) Vase en poterie grossière, non tournée (fig. 56). Le petit pied cylindrique est creux.

2) Vase en poterie identique (fig. 58). C'est la partie inférieure d'un vase de forme identique, mais dont le pied était plus large et plus haut. La cassure a été régularisée pour obtenir une sorte de coupe.

3) Fragments d'un grand vase de même fabrication (fig. 58). C'était sans doute un vase à fond plat. Le bord est souligné à quelque distance par un cordon en relief incisé avec l'ébauchoir.

4) Plat en céramique fine *tournée*, de couleur rosée altérée en certains endroits par le feu. Le décor consiste en bandes parallèles de couleur vineuse encerlant le vase, peintes à l'extérieur (fig. 59).

Bronze. 1) Agrafe de ceinture à un crochet. Le décor, un grènetis très fin, consiste en deux lignes parallèles bordant toute l'agrafe, cinq lignes pa-

rallèles qui garnissent la partie large, et deux cercles concentriques entourant le cabochon du centre (fig. 60).

2) Le fil de bronze replié où le crochet venait s'agrafer (fig. 60).

3) Une pièce de bronze qui devait orner la même ceinture (fig. 60).

4) Un bouton à bélière de treize millimètres de diamètre.

5) Deux boutons de dix millimètres de diamètre, recouverts à l'extérieur d'une mince plaque d'argent.

6) Un bouton de trente millimètres de diamètre, recouvert à l'extérieur d'une plaque d'argent doré. Ces trois derniers boutons décorés de cercles concentriques tracés au repoussé.

Fer. 1) Une pointe de lance à douille, à nervure médiane, longue de vingt-deux centimètres mais très mal conservée (fig. 61).

2) Un poignard du type dit « falcata », long de vingt-sept centimètres, dont la poignée était fixée par quatre rivets (fig. 61).

Or. Le bracelet en or est ovale et pèse 48 grammes. Son plus grand diamètre est de 71 millimètres. Le ruban est formé de cinq éléments superposés: deux fils à section carrée, torsadés, intercalés entre trois fils lisses à section ronde. Cinq coulants les réunissent: chacun se compose de deux fils lisses à section ronde entre lesquels sinue un autre fil. Ce bracelet, ouvert, est terminé par deux cupules creuses formant deux gros cabochons décorés de cercles concentriques unis ou pointillés (fig. 57).

Nous reviendrons plus loin sur cet intéressant mobilier, pour le comparer aux autres gisements.

La station du « Bois d'Azéma » dans la commune des *Matelles*, dans la même région que les nécropoles de Cazevieille et de Can-



Fig. 56 - *Saint-Martin-de-Londres*: vase du tumulus B-1 du Frouzet (cliché Chênes-Verts)



Fig. 57 - *Tumulus B-1 du Frouzet*. Bracelet en or déposé dans le vase de la fig. 56 (cliché Chênes-Verts)

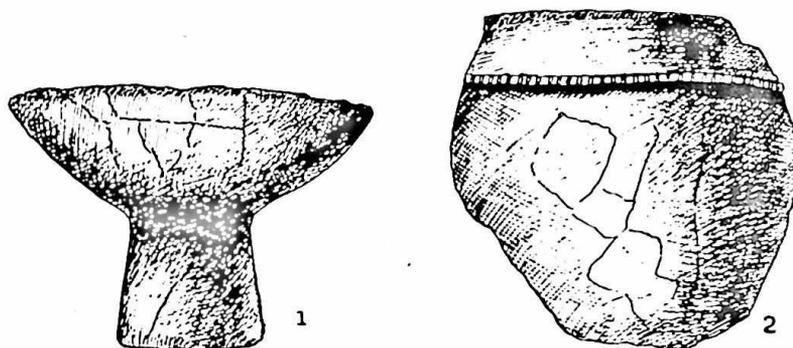


Fig. 58 - Vases en céramique grossière du tumulus B-1 du Frouzet

tagrils, est particulièrement importante pour l'étude des rites funéraires des pasteurs du premier âge du Fer.

Il y a là, dans le bois de Valène, un vaste plateau où les tumulus halls-tattiens abondent (1). La révélation de cet ensemble est due à Pierre Pannoux. Nous examinerons ici tout spécialement le « four crématoire ».

Ce monument avait l'aspect d'un tumulus de six mètres de diamètre nettement délimité par des dalles dressées. Au centre, une espèce de tour domine le tertre d'un mètre soixante environ (fig. 62). L'accès de cette tour est desservi par une allée incurvée de cinq mètres vingt-trois de longueur pour un mètre dix de largeur, dallée et bordée de blocs de calcaire. Au centre de la tour est ménagé un foyer en forme de tronc de cône renversé, haut de quatre-vingt-cinq centimètres, de quatre-vingt et quarante-cinq centimètres de diamètres. Sur le côté droit de ce foyer, on avait ménagé un canal d'aération aujourd'hui en partie éboulé, communiquant avec l'extérieur sur la face nord. Le foyer contenait un mélange de pierres brûlées, de cendres, de fragments d'os humains, qui ne laisse aucun doute sur l'utilisation de ce monument.

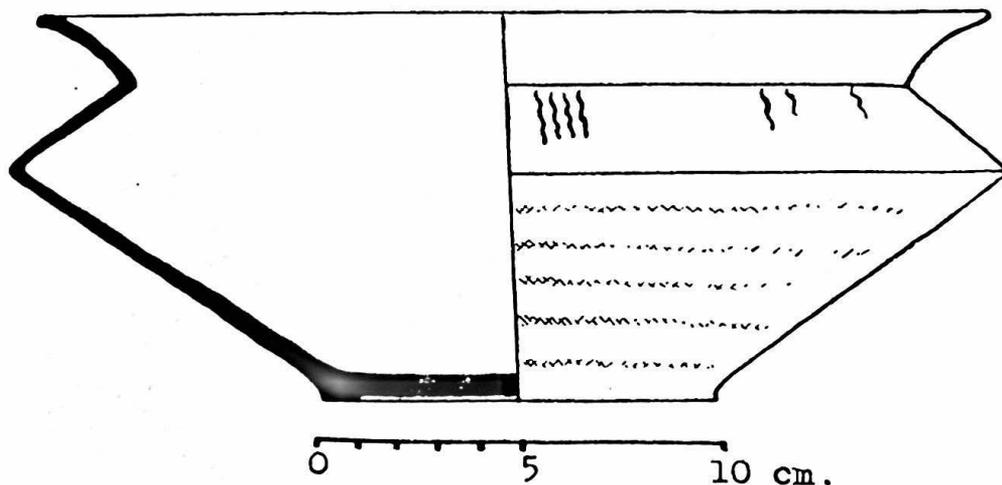


Fig. 59 - Vase en céramique tournée du tumulus B-1 du Frouzet

(1) P. PANNOUX, *Le four crématoire néolithique des Matelles*, dans *Gallia*, T. IX, fasc. 1, 1953.

La céramique est peu abondante, mais a permis de délimiter trois couches: à la base du foyer, sur cinquante centimètres environ, de la poterie à cordons saillants et à pastilles en relief, par dessus une couche de quelques centimètres avec de la poterie Bronze-Hallstatt mélangée, et enfin sur une épaisseur de vingt centimètres des tessons du premier âge du Fer.

Ce four crématoire repose sur un réseau de fissures naturelles de la roche qui ont été utilisées comme sépultures depuis l'âge du Bronze.

On brûlait les cadavres dans le four crématoire, puis on vidait les cendres à côté dans les fentes naturelles aménagées en petits caissons par des murets de pierres sèches.



Fig. 61 - *Tumulus B-1 du Frouzet*. Pointe de lance et couteau en fer sèches.

Cette découverte présente donc un double intérêt: elle donne des précisions sur les détails des rites funéraires et sur l'époque où apparaît l'incinération dans la garrigue languedocienne.

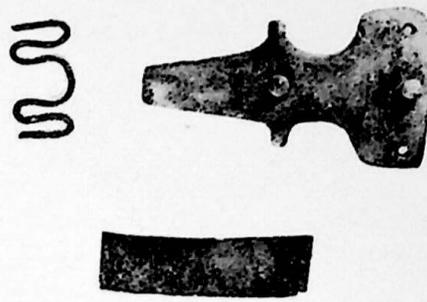


Fig. 60 - *Tumulus B-1 du Frouzet*. Agrafe et ornement de ceinture



Fig. 62 - *Four crématoire du « Bois d'Azéma »* (cliché P. Pannoux)

II

DÉPARTEMENT DU GARD

Mr. de Beaumefort avait déclaré en 1863 qu'il n'y avait dans le Gard qu'un seul véritable tumulus, celui de Puech-Cocon, dans la commune de Générac, sur la Costière. En 1894, reconnaissait Mr. de Saint-Venant (1) la question n'avait pas beaucoup avancé. Il ajoute: « les vrais tumulus funéraires sont fort rares dans notre région » et ne croit guère aux tumulus signalés dans le Gard, car, dit-il, « nous croyons pouvoir avancer que la plupart rentrent dans la catégorie des galgals compagnons des dolmens ». D'après lui, il y aurait à peine quelques monuments « qui puissent être classés, avec une certaine logique, comme de vraies buttes funéraires artificielles indépendantes des dolmens ». Et il cite, en formulant des doutes:

quatre ou cinq tumulus découverts dans la région de Mialet, mais non encore fouillés;

les découvertes faites en 1855 par Emilien Dumas au Roc de la Folie, à Chusclan, où auraient été recueillis dans des tumulus complètement disparus — les seuls qui aient été signalés dans l'arrondissement d'Uzès — des poteries anciennes, une meule à main, plusieurs haches polies et une fibule en bronze;

les trouvailles faites par l'Abbé Massebiau, en 1846, près du hameau de Salze, à Campestre « dans une butte qui lui a fourni des objets de bronze, des outils de fer et même quelques médailles romaines, le tout accompagné d'ossements humains plus ou moins carbonisés », mais, d'après la description du mobilier que donne Lombard-Dumas (2) il s'agirait d'une sépulture du second âge du Fer, ou pour mieux dire gallo-romaine. « Nous reconnaitrons là volontiers, ajoute de Saint-Venant, un tumulus avec sépultures adventices, cas assez fréquent dans les trouvailles et qui n'est pas fait pour simplifier la tâche des chercheurs ».

Cet auteur cite encore les découvertes de Cazalis de Fondouce sur les Causses du Gard, dont nous reparlerons. Saint-Venant fait encore état de deux trouvailles, l'une aux Tours de Séguin à Nîmes, l'autre à Calvisson: la première est une sépulture gallo-romaine (épée de fer, umbo de bouclier, perle de verre) et la seconde une sépulture néolithique. Il étudie enfin les trois

(1) J. DE SAINT-VENANT, *Tumulus néolithiques avec incinérations près d'Uzès*, dans *Académie de Nîmes*, 1894.

(2) LOMBARD-DUMAS, *Catalogue descriptif des monuments mégalithiques du Gard*, dans *Académie de Nîmes*, 1893.

tumulus de Calmercier, de Saint-Laurent et de Giginel dont nous reparlerons plus loin.

Dans un autre travail, Mr. de Saint-Venant constate encore, parlant du premier âge du Fer, que « cet âge semble parcimonieusement représenté jusqu'ici » et il ne peut y rapporter, dans le Gard, que sept découvertes isolées comprenant trente-neuf objets de bronze (vingt-six bracelets, huit fibules, un rasoir quatre objets divers) et sept de fer, alors que cinq cent cinquante-huit objets attribuables à la civilisation du Bronze ont été trouvés dans le Gard, sur le territoire de soixante communes différentes (1).

Quant aux tumulus, vingt-quatre auraient été fouillés, qui auraient donné onze bracelets, deux rasoirs, trois fibules et cent soixante-quatorze objets de bronze, surtout des anneaux, soit cent quatre-vingt-dix en tout, plus dix objets de fer. « Les anneaux mis à part, conclue-t-il, on voit combien ces tumulus sont pauvres, au moins comparativement à ceux de l'Est ».

De son côté, Marignan écrivait à peu près à la même époque: « Le premier âge du Fer... ne se montre non plus nulle part » et il constatait par contre que le second âge du Fer était très bien représenté (2).

Les imprécisions que certains auteurs de la fin du siècle dernier ont apporté dans leurs descriptions, où les faits importants sont trop souvent noyés hors de propos dans un fatras de dissertations académiques, rendent le plus souvent très difficile l'exploitation des quelques observations sérieuses qui ont réellement été faites. L'emploi trop souvent indifférent de termes dont la signification est cependant précise: galgal, tumulus, dolmen, monument mégalithique, etc. ne permet pas de s'y reconnaître. C'est ainsi, par exemple, que Cazalis de Fondouce parle explicitement de tumulus pour les cinq monuments explorés par lui sur les Causses de Blandas et de Montdardier, tandis que Lombard-Dumas — qui cependant est peut-être un des auteurs les moins répréhensibles à cet égard — dit que Cazalis de Fondouce « a fouillé plusieurs dolmens du Causse de Blandas et de Montdardier, le dolmen de Rogues et celui d'Airolles à Alzon. Il y a recueilli divers objets du type hallstatten: poignard en fer, écuelle de bronze, fibule, rasoir, bague en argent ». Il n'y a aucun doute, il s'agit bien des tumulus que nous connaissons: pourquoi donc les appeler dolmens?

Bourrilly estime que dans le Gard la première civilisation du Fer semble s'être infiltrée sans à-coups, localisée d'abord dans les premiers contreforts des Cévennes, aux confins des départements de l'Hérault et de la Lozère et de l'arrondissement d'Alès. Les tumulus y sont nombreux, mais très pauvres et ne donnent que bien peu d'indications: les ossements humains sont très mal conservés et ne livrent aucun renseignement sur ces populations. Au début de l'âge du Fer, la majeure partie du pays était couverte de grandes forêts de chênes de hêtres et de pins qui ont dû abriter une population très dense de bûcherons, de bergers surtout, de forgerons et de potiers, se nourrissant des produits de la chasse, de la pêche et de l'élevage. Tel est, du moins, l'avis de Bourrilly, qui nous paraît en partie exact.

(1) J. DE SAINT-VENANT, *Les premiers âges des Métaux dans le Gard*, dans *Compte-rendu de la quatrième Session du Congrès Préhistorique de France*, Chambéry, 1908, pp. 628-638.

(2) MARIIGNAN, *L'âge de la pierre dans la vallée basse du Vioulourle*, dans *Bulletin de la Société d'Étude des Sciences Naturelles de Nîmes*, 1909, p. 83.

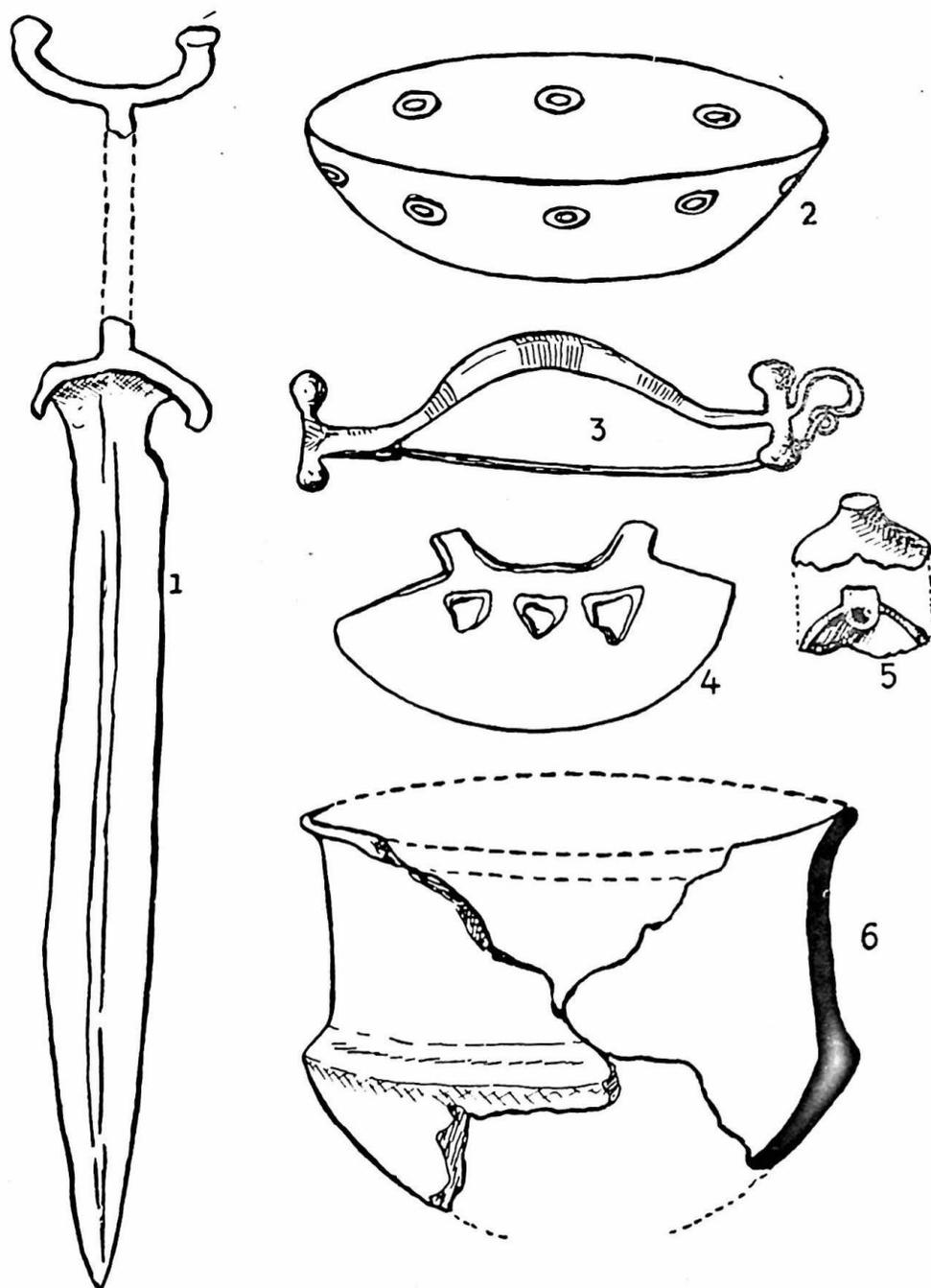


Fig. 63 - Mobilier des tumulus des Causses de Blandas et de Montdardier (Gard) (d'après Cazalis de Fondouce)

Les tumulus semblent, en effet, se localiser dans certaines hautes vallées cévenoles et sur les Causses, tels ceux de Blandas et de Montdardier, où Cazalis de Fondouce en a signalé cinq à l'Ouest du Vigan, entre la vallée de l'Arre et celle de la Vis et de la Virenque, du Vigan à Alzon (1).

Le tumulus du *Bois de Reillan*, dans la commune de Montdardier, était un tertre circulaire de douze mètres de diamètre et de un mètre de hauteur seulement au centre, établi sur une verrue rocheuse. Ce tumulus contenait une sépulture dallée constituée par deux dalles verticales parallèles. Le caisson ouvert du côté Est était fermé à l'Ouest par une pierre qui devait supporter la tête du défunt. On a seulement trouvé dans ce tertre quelques ossements très fragmentés et un morceau de poterie brune à gros dégraissants, qui a permis la reconstitution d'un vase de forme analogue à celle d'une poterie du premier âge du Fer trouvée à Sainte-Foy près de Castres, dit l'auteur (fig. 63, n° 6).

Le tumulus de *Serro de Gleyzo*, dans la commune de Blandas, avait à peu près les mêmes dimensions que le précédent. Dans sa partie centrale se trouvait une sépulture dallée, mais dont la fouille n'a rien donné.

Le tumulus de *Pérrarines*, situé sur la même colline, avait un diamètre de douze mètres et un mètre et demi de hauteur. Il était presque entièrement formé de terre rapportée, sans pierraille, ce qui est exceptionnel pour la région. La tombe placée au centre contenait des ossements mal conservés et en petit nombre, accompagnés de fragments de poterie noire grossière et d'objets en bronze parmi lesquels cinq anneaux dont un a été porté en pendeloque, un tube fait d'une petite plaque de métal repliée (2), un petit bouton plat à bélière, un petit objet conique en forme de cloche avec, en-dessous, une bélière sans doute un autre bouton (fig. 63, n° 5).

Toujours dans la même commune, le tumulus de la *Borie d'Arre*, de dix mètres de diamètre et cinquante centimètres de hauteur, recouvrait au centre, sur le sommet, une sépulture dont le cadavre avait été placé sur la roche primitive et recouvert d'une couche de grosses pierres rangées avec soin les unes contre les autres de façon à former comme une sorte de voûte dans toute la partie centrale du tumulus. Le squelette était entièrement détruit, mais on y a trouvé des fragments de poterie noire grossière, un bracelet en fer et un rasoir en bronze portant encore les bavures de fonte (fig. 63, n° 4).

Enfin le tumulus d'*Airolles*, toujours dans la même commune de Blandas, était fait d'un amas de pierres empruntées aux rochers dans lesquels il se trouve. Il avait, lui aussi, dix mètres de diamètre et un mètre de hauteur environ, mais sa hauteur primitive, dit Cazalis de Fondouce, devait être plus considérable (fig. 64). Il contenait au centre une sépulture principale et sur le pourtour des sépultures secondaires, quatre dans chacun des secteurs Sud-Ouest et Nord-Est, consistant en caissons carrés, groupés ou juxtaposés, dans chacun desquels avait été enseveli un corps replié. Les caissons du secteur Sud-Ouest ne renfermaient que les débris des squelettes, mais la tombe centrale et les caissons du secteur Nord-Est ont, en plus, donné du mobilier.

(1) CAZALIS DE FONDOUCE, *Tumulus hallstattiens des Causses du Gard*, dans *Revue Préhistorique*, 1906.

(2) Cf. avec le tube du tumulus E-5 de Cazevieille.

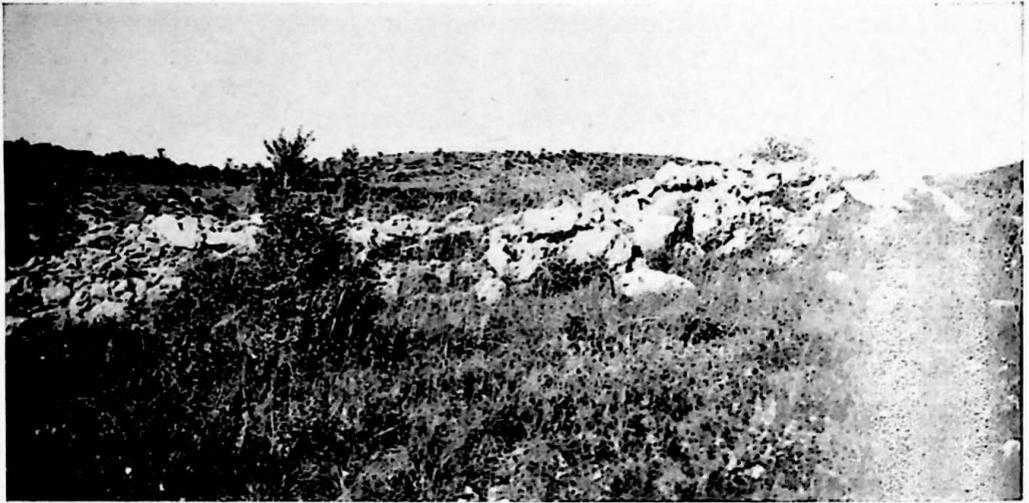


Fig. 64 - *Etat actuel du tumulus d'Airoilles* (photo M. Louis).

La sépulture centrale, à fleur de terre et dont le caisson n'avait laissé que des traces peu visibles, contenait un poignard de fer à antennes (fig. 63, n° 1), et seulement quelques débris de crâne. A l'endroit correspondant à l'emplacement du torse, on recueillit une fibule en bronze (fig. 63, n° 3) et à un mètre derrière la tête une tasse en bronze (fig. 63, n° 2) dont nous avons déjà parlé (1). Les sépultures secondaires étaient de petits caissons à peu près carrés, dallés, formés par des dalles dressées de champ. Pour certaines, les dalles de côté étaient mitoyennes. Les longueurs, de soixante-quinze centimètres à un mètre, correspondent à des cadavres repliés. Une de ces cistes renfermait les os d'un sujet jeune, avec un bracelet en fer et une bague d'argent.

De son côté, Gimon (2) admet que l'époque hallstattienne a dû être représentée dans notre région et signale quatorze tumulus dans la plaine de *Ceyrac*, véritables pierriers où il a seulement recueilli, dans deux d'entre eux, des fragments humains insignifiants et des débris de poterie « déjà fine et lustrée » dit-il.

Quelques tumulus de la même époque sont signalés non loin de *Pompignan*, sur les confins de l'Hérault par où ils se relient aux tumulus de l'Hortus et du Gard aux environs de Ferrières et sur la montagne de Coutach. Il y en aurait sur le *Pic d'Anjou*, non loin du Vigan, et sur le *Causse de Campestre* ce qui nous amène aux confins du Larzac, c'est-à-dire de l'Aveyron. Ils ont été signalés par F. Mazauric. Ils ont, eux aussi, une dizaine de mètres de diamètre et sont très surbaissés. Le rite général y est, dit cet auteur, celui de l'inhumation sans aucune trace d'incinération. La sépulture est au centre, dans un petit caisson fait de pierres plates posées de champ. Dans quelques

(1) Cf. avec les tasses des tumulus E-1 et J-1 de Cazeville.

(2) GIMON, *Étude sur la préhistoire dans quelques vallées des Basses-Cévennes*, dans *Bulletin de la Société d'Étude des Sciences Naturelles de Nîmes*, 1905, pp. 116 sq.

tumulus on remarque des sépultures adventices. Dans ceux du Causse de Campestre on a pu recueillir quelques crânes très dolichocéphales, dont l'un présente une trépanation cicatrisée sur le pariétal droit. Le mobilier y est pauvre, comme toujours: épingles et pendeloque triangulaire en bronze (1), talon de hachette en serpentine, quelques clous en fer semblables à des rivets, des fragments de poterie grossière brune, sans ornements, sauf un léger cordon sur les bords.

De nombreux tumulus de la région de *Mialet* et de la vallée supérieure du Gardon (ce qui nous amène vers la Lozère, avec une pointe vers Saint-Paul-la-Coste) ont été fouillés et bouleversés sans aucun profit pour la science, ces fouilles n'ayant pas été publiées. Quelques-uns, récemment explorés, n'ont donné aucun objet mais auraient montré une disposition originale fort intéressante: la sépulture centrale est en fosse, l'une même demi-circulaire avec murets extérieurs et dalle de recouvrement.

De nombreux tumulus des environs de *Belvezet*, *Baron* et *Foissac* ont été signalés par le Dr. Paul Raymond, qui les attribue à l'âge du Bronze (2). Il est vrai que par contre cet auteur réserve pour l'âge du Fer les sépultures gauloises bien connues de la région nimoise (3) et il estime que les tumulus hallstattiens tels ceux décrits par Cazalis de Fondouce sont « des trouvailles peu communes ». Cependant, la plupart des tumulus « du Bronze » qu'il décrit semblent bien devoir être rapportés à l'époque hallstattienne, mais comme nous n'avons pu voir le mobilier qui en a été extrait nous ne les signalons que sous toutes réserves en précisant que les sépultures de cette région rattachent le Gard à l'Ardèche.

Le tumulus de *Calmercier*, dans la commune de *Cavillargues*, décrit par Mr. de Saint-Venant comme une sépulture néolithique à incinération et qui serait de l'âge du Bronze pour P. Raymond, était un gros tertre elliptique de vingt et dix-sept mètres de diamètres et un mètre vingt de hauteur.

Le tumulus de *Saint-Laurent-la-Vernède* avait huit mètres de diamètre pour cinquante centimètres de hauteur au centre. Il contenait des débris d'ossements humains et des tessons de plusieurs vases, des morceaux de charbon et des cendres, bien qu'il ne s'agisse pas d'une sépulture par incinération et que les os ne présentent aucune trace de combustion. L'auteur pense que ces charbons et ces cendres devaient être renfermés dans l'un des vases déposés auprès du mort. La poterie est « néolithique », et il n'y a pas d'autre mobilier.

Ce tumulus fait partie d'une série de treize tertres disposés sur une ligne à peu près droite, espacés sur une longueur de sept kilomètres. « D'autres existent encore probablement, dit-il, qui ont jusqu'ici passé inaperçus au milieu de ces Causses où il est fort difficile parfois de reconnaître le relief.

(1) Cf. avec celles du tumulus C-4 de Cazevielle.

(2) Dr PAUL RAYMOND, *L'arrondissement d'Uzès avant l'histoire*, pp. 221 sq. et *Tumulus de l'époque moeringienne ou launacienne (transition du Bronze au Fer)*, dans *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 1904, p. 90.

(3) J. DE SAINT-VENANT, *Les derniers Arécomiques*, dans *Bulletin Archéologique du Comité des travaux historiques*, 1897.

d'une de ces frustes tombelles ». Il précise que les ossements sont tantôt inhumés, tantôt incinérés: tantôt les ossements sont au centre du tertre, tantôt ils ne sont qu'à la périphérie. « Parfois on a pris soin de les recouvrir ou de les entourer de pierres sèches comme pour les protéger; d'autres fois, on a accumulé sur eux, à l'envie, pierrailles et gros blocs qui les ont mis en pièces le jour même de l'enterrement. Dans certaines tombes on a disposé à profusion autour du cadavre les multiples objets pouvant servir au mort; dans d'autres on trouve à peine quelques fragments de poterie. Le plan même de la tombe varie; tantôt des pierres l'entourent comme un cromlech, tantôt la saillie seule d'une légère tombelle nous la signale. Dans certains tumulus, on trouve des ossements ayant appartenu à plusieurs corps, dans d'autres c'est à peine si l'on retrouve quelques menus fragments osseux et quelques dents ». On le voit par ces quelques lignes, il n'y a dans le Gard rien que nous ne connaissions déjà, et les tumulus de l'Uzégeois rentrent complètement dans le type général.

P. Raymond signale encore les deux tumulus de *Giginel* à *Saint-Marcel-de-Careiret*, de quatorze et dix mètres de diamètres sur un mètre cinquante et un mètre de hauteurs, sans mobilier intéressant mais avec traces d'incinération. Trois tumulus de Fontarèche, situés à vingt et cinquante mètres l'un de l'autre, de dix mètres de diamètre et cinquante centimètres de hauteur sont à inhumation et entourés d'une assise de pierres plus ou moins plates, disposées en cercle. Citons encore deux tumulus du hameau d'*Audabiac*, dans les bois de Lussan, distants d'une cinquantaine de mètres, le tumulus du hameau de la Lèque, dans la commune de Lussan, dont l'un renfermait au centre un caisson pour contenir le cadavre. Dans la région de *Baron* et d'*Aigaliers*, dix-sept tertres ont été signalés, et dix-sept également dans celle de *Valleraugues*, *La Bruguière*, *Belvezet*. U. Dumas les signale aussi (1), et dit que dans cette région « l'époque de transition du Bronze au Fer, l'époque hallstattienne, est largement représentée ici par une série de tumulus partant de Baron et allant rejoindre à l'Est les tumulus de *Cavillargues* et de *Saint-Marcel* fouillés et décrits par Mr. de Saint-Venant (2) et passant par Aigaliers, Belvezet, la Bruguière; le nombre de ces tombeaux dépasse deux cents. Malheureusement, la plupart ont été fouillés à diverses reprises, peu de temps après leur édification d'abord, et par les Romains ensuite. Il est facile de s'en rendre compte en coupant un tumulus de grandes dimensions. Je n'ai pu, ajoute-t-il, en trouver qu'un seul réellement intact et c'est probablement à son peu d'apparence qu'il a dû d'être épargné. Cette tombelle a donné un beau bracelet de bronze fermé, orné de chevrons alternant avec des traits horizontaux, une pince à épiler en fer, une fibule également en fer, des fragments d'un vase orné de petits losanges et un radius humain ». Et il ajoute cette dernière observation, qui s'est révélée entièrement fautive « on peut conclure d'après cela que le mobilier des gros tumulus devait être des plus riches ».

Dumas déclare (3) que dans les tumulus de la région où il a travaillé, c'est-à-dire dans les environs de *Baron*, c'est l'incinération qui a été pratiquée,

(1) U. DUMAS, *Aigaliers, Baron, Foissac avant l'Histoire*, dans *Bulletin de la Société d'Étude des Sciences Naturelles de Nîmes*, 1901.

(2) J. DE SAINT-VENANT, *Tumulus néolithiques*, cit.

(3) U. DUMAS, *Des temps intermédiaires entre la pierre polie et l'époque romaine*, Le Mans, Monnoyer, 1910.

mais, dit-il, elle était incomplète au début. Il a remarqué que les tumulus se trouvent à cent cinquante mètres environ des cabanes qui les accompagnent « échelonnés le long des arêtes rocheuses, sur les points les plus en vue. Le point culminant est d'ordinaire occupé par un tumulus plus volumineux autour duquel les autres sont groupés ». Il insiste beaucoup sur le fait que ces tertres ont été réutilisés par les populations successives jusqu'à l'époque romaine et contiennent des sépultures adventices d'époques différentes. Les tumulus « ont été élevés tantôt sur une aire aplanie, avec de la terre rapportée souvent brûlée — dans ce cas l'incinération devait se faire sur place » — mais l'incinération est toujours incomplète: « c'est sur cette couche de terre qu'étaient déposés les restes du mort, avec parfois quelques objets de métal. C'est pour le premier mort que le tumulus a été édifié. Il semble, d'après la disposition des premières pierres, qu'on ait cherché à faire une petite voûte au-dessus des restes et nous trouvons la confirmation de ce fait dans l'utilisation soit de caissons naturels, soit d'un gros bloc formant abri, choses qui ne sont pas rares sur le sol néocomien de nos plateaux ». Remarque importante, faite également par d'autres auteurs et par nous-mêmes et sur laquelle nous reviendrons, c'est que la poterie accompagnant les restes les plus anciens est en général grossière et d'allure « néolithique ».

U. Dumas distingue parmi les tumulus hallstattiens d'abord ce qu'il appelle les *sépultures du début*, où l'incinération est incomplète, les restes étant réunis dans une sorte de caisson ou entre des pierres, mais non dans des vases. Ceux-ci, déposés à côté, sont moins beaux que ceux de la période suivante. Viennent ensuite des sépultures où les restes incinérés sont accompagnés de beaux vases à ornements géométriques profondément incisés. Parfois il s'agit de lignes tracées à la pointe après cuisson et il ajoute: « toute cette céramique est à rapprocher de celle de l'époque correspondante des grottes, notamment de la Baume-Longue. On peut voir qu'il n'y a pas entre elles de différence ». Les objets en bronze ou en fer, bracelets, rasoirs, anneaux, fragments de torques, sont assez fréquents.

U. Dumas figure dans son mémoire des vases provenant des tumulus du *Tardre*, dans la commune de Baron. Il s'agit de vases à panse ovoïde surmontée d'un col large et évasé, avec un petit fond plat ou un petit pied. Quelques uns de ces vases ne portent aucun décor, ou simplement une rangée d'incisions sur l'épaule, d'autres sont ornés de grecques et de chevrons et bien que l'auteur n'emploie pas le terme il s'agit de vases à décor champlévé, surtout si l'on tient compte de sa comparaison avec la céramique de Baume-Longue.

Dans cette région de l'Uzégeois, il faut encore citer avec Paul Raymond la sépulture de *Saint-Geniès-de-Comolas* ou « un squelette, recouvert d'un amas considérable de cailloux, portait encore quelques bracelets de bronze », les sépultures de *Chusclan*, dont celle du quartier de *Gagimenet* sur laquelle on possède les renseignements suivants: « la pièce de terre où reposait le squelette était un véritable cimetière où tous les corps avaient été incinérés, moins celui qui portait les bracelets. Celui-là se trouvait dans une tombe formée de pierres plates. Le corps était placé de l'Ouest à l'Est, la tête étant à l'Ouest.

Il était à une profondeur d'environ quarante à cinquante centimètres. Les bracelets en bronze étaient au nombre de huit, trois à chaque jambe et un à chaque bras. Dans la même pièce de terre on découvrit aussi plusieurs urnes cinéraires très mal cuites, de couleur noire et qui se brisaient dès qu'on les touchait ». P. Raymond qui a vu les pièces, précise que « quatre des bracelets étaient des armilles de jambe largement ouvertes sur le côté, à bourrelet plein et oreillettes » ornées de séries de traits parallèles en creux, dont trois identiques. « Deux autres de ces bracelets sont à la fois plus longs et plus étroits, plus réniformes en un mot que les précédents; ils sont pleins, sans ornements et d'épaisseur uniforme, tandis que les précédents sont plus épais au centre qu'aux extrémités. Ils sont comme eux largement ouverts sur les côtés et ne présentent pas d'oreillettes ». Quant aux deux derniers, destinés aux avant-bras, l'un est filiforme, l'autre fait d'une tige torse et fermée. Pour cette découverte que l'auteur estime « larnaudienne », il admet que « l'époque de Hallstatt n'est pas loin ».

Dans de nombreux tumulus de la région d'Uzès on a constaté des traces d'incinération, mais l'inhumation en position repliée était aussi pratiquée. On y a recueilli plusieurs bracelets en bronze dont l'un rubané et orné de stries, des bracelets filiformes, des fragments de fibules, un rasoir demi-circulaire, des anneaux de bronze, des bracelets et des anneaux de fer, un certain nombre d'oursins fossiles apportés là sans doute comme talismans, de la poterie à pâte brun clair à gros dégraissants, portant parfois un décor géométrique: chevrons incisés dans la pâte molle ou parfois gravés après cuisson, quelques fragments à décor champlévé.

Les tumulus sont assez nombreux aux environs de *Lussan, Méjeannes-le-Clap, Allègre*, à proximité des enceintes et des agglomérations si abondantes dans cette région. Il y en a aussi beaucoup dans la garrigue de Nîmes. On y a recueilli des fibules hallstattiennes dont une très belle « à sangsue » richement ornée de chevrons striés.

Pour ce qui est du Malgoirès, C. Hugues déclare ne connaître aucun gisement de plein air hallstattien *pur* (1). Tout permet de croire, dit-il, que la civilisation a évolué sans solution de continuité, d'un mouvement imperceptible, sur les mêmes sites, et que l'introduction du fer n'a provoqué à ses débuts aucun changement appréciable dans le genre d'existence des agriculteurs et des pasteurs du pays. Tous les explorateurs de tumulus méridionaux sont d'accord sur ce sujet.

Les tertres funéraires seuls, dit cet auteur, donnent quelques renseignements sur cette civilisation. On les trouve uniquement dans les garrigues: s'il y en a eu ailleurs, ils ont été détruits par les cultures. Ils correspondent au type général que nous avons déjà décrit. C. Hugues a cependant noté certaines particularités qui ne sont pas toutes, du reste, spéciales aux tumulus du Malgoirès. Il signale, par exemple que « les tumulus reposent ordinairement sur le sol de la garrigue, à moins qu'un dallage de pierres plates n'ait été placé pour former l'assise à l'endroit qui devait recevoir la dépouille mortelle. Un

(1) C. HUGUES, *Les tumulus du Malgoirès (Card)*, dans *Bulletin de la Société Pré-historique Française*, 1929, pp. 509 sq.

cercle de pierres marque et limite quelques-uns d'entre eux ». Quelquefois, les tumulus ont été recouverts « d'une couche de terre que les pluies ont en partie lavée ». Quelques différences ont été constatées dans le mode de construction de certains d'entre eux: « Les uns sont faits de petites pierres. Dans d'autres un noyau de terre rapportée contenant les restes humains et le mobilier constitue le centre du monument. Ailleurs, on remarque des vestiges de murs, de voûtes, de couloirs, de caissons et d'étroites chambres en pierre sèche ». L'auteur a même noté au cours des fouilles l'emploi de dalles posées à plat « sur une charpente de branchages en guise de couverture, édifice peu solide, condamné à un effondrement rapide ». Il a remarqué quelquefois la présence de sépultures adventices « creusées sur les flancs des tumulus et dans les couches superficielles. Un simple trou recevait les débris osseux avec le mobilier funéraire et était ensuite soigneusement comblé à l'aide de pierres... L'inhumation complète est rare. Dans la plupart des cas, on s'est contenté semble-t-il d'enterrer le crâne et quelques os, de préférence ceux des membres, qui constituent, avec les dents, les trouvailles les plus fréquentes. C'est surtout l'incinération complète ou partielle qui a été pratiquée de sorte que la sépulture occupe une place très réduite dans le monument ».

Dans cette région du Malgoirès, la céramique des tumulus est au dire de C. Hugues remarquable par ses formes et sa décoration. La pâte d'un brun rougeâtre, bien cuite, contient de fines particules de sable ou de carbonate de chaux. A l'extérieur et à l'intérieur, un lissage soigné donne un aspect brillant. A côté de cela il y a de la céramique à décor champlévé (fig. 65). Les objets de métal sont rares et C. Hugues pense que peut-être ils ont été volés. Le fer est mal conservé et consiste surtout en pointes de flèches, le bronze a donné des plats, des fibules, des rasoirs.

Parmi les tumulus signalés par A. Hugues (1) et C. Hugues, il convient d'insister sur les suivants:

Dans la commune de *Saint-Geniès-de-Malgoirès*, le tumulus de la *Fontaine de la Dragée*, de dix mètres de diamètre, contenait au centre une petite chambre sépulcrale dallée à laquelle conduisait un couloir d'accès également dallé: « les murs construits d'aplomb avec des matériaux choisis devaient supporter un plafond de lauzes posées sur des branchages ». Il y avait deux inhumations et une sépulture adventice avec os longs et un fragment de fer. Comme mobilier, on y trouva quelques débris de vases, un rasoir en bronze à dos crénelé avec deux trous de suspension (fig. 66, n° 5), et un poinçon en os poli.

Les tumulus des *Pins*, non loin du précédent, ont seulement donné quelques tessons (fig. 66, n°s 9 et 10).

Le tumulus du *Serre des Fontaines*, de un mètre vingt de hauteur pour dix mètres de diamètre a donné un mobilier important: pointe de flèche en fer, à douille, de section carrée et de forme pyramidale (fig. 66, n° 3), grand plat en bronze d'une seule pièce, à fond étroit, légèrement concave et à surface unie, vase brisé, à pied, portant sur les flancs, entre deux rangées de chevrons profondément excisés (fig. 66, n° 4) d'étroites lamelles d'étain appliquées sur

(1) A. HUGUES, *Les stations préhistoriques et les tumulus de Saint-Geniès-de-Malgoirès (Gard)*, dans *Congrès Préhistorique de France*, Nîmes, 1911, pp. 401 sq. et *Les tumulus hallstattiens du Malgoirès*, dans *Rhodania*, Nîmes, 1922.



Fig. 65 - Vase à décor incrusté d'étain d'un tumulus du Malgoirès. Musée de Nimes (photo C. Hughes)

la poterie après cuisson et fixées à l'aide de résine sans doute (1), et quelques menus fragments d'os, humains et d'animaux.

Un tumulus voisin, moins important, a fourni une moitié de grand anneau en fer de section ronde et quelques fragments de poterie.

Le tumulus du *Serre de la Cabane* n'a donné que des débris de poterie, de petits os et des éclats de silex.

Les deux petits tumulus du *Serre des Mourgues* n'ont livré, eux aussi,

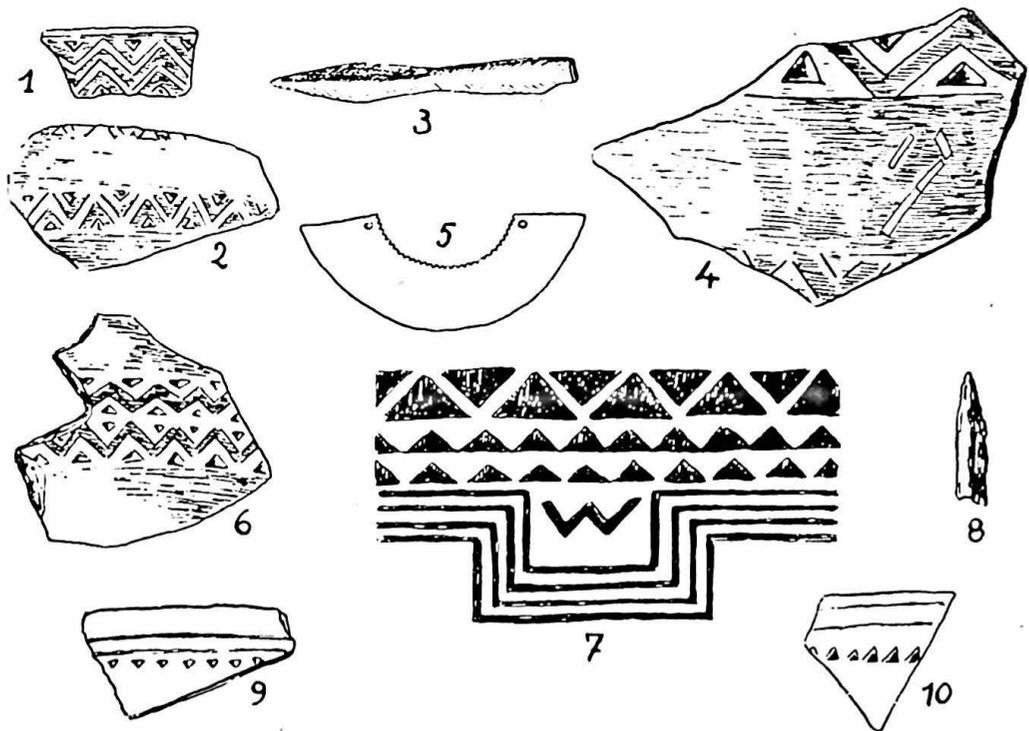


Fig. 66 - Tumulus du Malgoirès. De 1 à 4: tumulus des Fontaines (1 et 2, fragments du col et de la panse d'un même vase à décor excisé; 3, pointe de flèche en fer; 4, tesson décoré de lamelles d'étain. - 5: rasoir en bronze du tumulus des Fontaines de la Dragée. - De 6 à 8: tumulus du Serre des Galères (6 et 7, décor excisé; 8, pointe de flèche en fer). - 9 et 10: poterie du tumulus des Pins

(1) Pour ce genre de décoration voir PAUL VOUGA, *Objets inédits des palafittes du lac de Neuchâtel*, dans *Préhistoire*, T. II, fasc. II, pp. 190-191.

que des fragments de poterie, parmi lesquels ceux d'un vase orné de traits gravés à l'aide d'une tige ligneuse et semblables aux « coups d'ongles » néolithiques.

Deux tumulus du *Serre des Galères*, très démolis par suite des prélèvements qu'ils ont subi au bénéfice d'un four à chaux voisin, ont donné des tessons à décor excisé (fig. 66, nos 6 et 7), un fragment de tibia, un morceau de bracelet en bronze, une pointe de flèche en fer (fig. 66, n° 8). Le sol de la garrigue, au-dessous du tumulus, « gardait les traces d'un feu violent »; les pierres étaient calcinées et les ossements carbonisés ».

Dans le tumulus des *Parties*, une voûte de pierres sèches abritait la sépulture où l'on a trouvé, au milieu d'ossements calcinés et brisés, un fragment de bracelet en lignite.

Dans la commune de *La Rouvière*, le tumulus de *Vallonguette*, de douze mètres de diamètre, contenait une tombe intacte renfermant, avec quelques tessons, un morceau de plaque en bronze, mince et décorée d'un léger pointillé au repoussé, et une pointe en fer (épingle?). Les ossements étaient en partie brûlés. C. Hughes précise que la poterie n'est pas identique à celle des tumulus précédents: « elle est comparable, dit-il, à la céramique des oppida et appartient à l'époque de La Tène ». Peut-être, étant donné les analogies étroites de cette sépulture avec les précédentes, faut-il y voir un tumulus post-hallstattien.

Il en est de même pour le tumulus de *Dévès* dans la commune de Gajan.

Les tombes de *Saint-Bauzély*, fouillées par S. Garimond, sont de la même époque: ce sont des inhumations dans de grossiers caissons de pierres plates recouverts d'un amas de pierres. L'une de ces sépultures renfermait deux squelettes d'enfant sans mobilier, une autre le squelette d'un homme, très abîmé, presque en surface, tête à l'Ouest: il avait à hauteur de la poitrine un petit anneau de bronze fragmenté et sur le côté droit, au niveau de la jambe, un fragment de fer très oxydé et non identifiable. Cette tombe avait été établie sur l'emplacement d'une station à silex de la culture des plateaux. Non loin de là, une fissure du rocher contenait un squelette d'adulte replié, recouvert d'une mince couche de terre, sans mobilier, mais qui rappelle les sépultures du Pin de Molli à Castelnau-le-Lez, près de Montpellier.

III

DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON

On a coutume de dire que le département de l'Aveyron est pauvre en vestiges de la civilisation hallstattienne. P. Temple estime que cette civilisation n'a laissé des témoins que dans les sépultures, et n'a pénétré qu'exceptionnellement dans ce département, cette pénétration s'étant faite d'un côté par la vallée du Rhône et le département du Gard, et, à l'Ouest, en provenance du centre hallstattien des Pyrénées par le Tarn et la Garonne. Il estime que la localisation de ces dépôts à l'Ouest du département ne permet pas de mettre en doute cette dernière origine et que les dépôts hallstattiens aveyronnais contribuent à rattacher ces deux courants méridionaux de la première expansion celtique. Cet auteur ajoute: « il faut reconnaître que les dépôts aveyronnais sont très peu nombreux et de nature à révéler non l'expansion ou une occupation importante, mais simplement une prise de possession légère, sans densité. Pourtant il est certain que, quelle qu'elle soit, l'influence hallstattienne s'est exercée et a laissé des traces indiscutables » (1).

L. Balsan au contraire, déclare que les tumulus du premier âge du Fer se comptent par milliers sur les Causses et qu'en particulier le Larzac n'est qu'une vaste nécropole hallstattienne où les tumulus voisinent avec les dolmens. Cependant, constate-t-il, cet aspect de la civilisation du Rouergue reste encore peu connu (2).

P. Temple dit que les dimensions des tumulus sont assez variables, et que si certains atteignent quinze ou vingt mètres de diamètre la plupart ont des dimensions plus modestes. « D'une façon générale une sépulture par inhumation ou par incinération — l'observation des deux rites a été faite — occupe le centre du tumulus, mais il est fréquent que des sépultures adventices se répartissent autour de la sépulture centrale ».

Au tumulus de *Malviez*, dans la commune de *Marcillac*, dit cet auteur, la sépulture centrale était à incinération et les sépultures adventices à inhumation. Dans plusieurs tumulus du *Bois des Margues* il a noté l'utilisation des deux rites. Les dépôts étaient faits dans des chambres sépulcrales de petites dimensions parfois bien bâties en pierres, ou simplement protégées par des dalles grossièrement disposées. A part quelques petits boutons de bronze, on

(1) P. TEMPLE, *Préhistoire du département de l'Aveyron*, dans *Cahiers d'Histoire et d'Archéologie*, T. XI, 1936, p. 138.

(2) L. BALSAN, *Fouilles archéologiques 1939 - 1940 - 1941 - 1942 - 1943*. Extrait des *Procès-Verbaux de la Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron*.

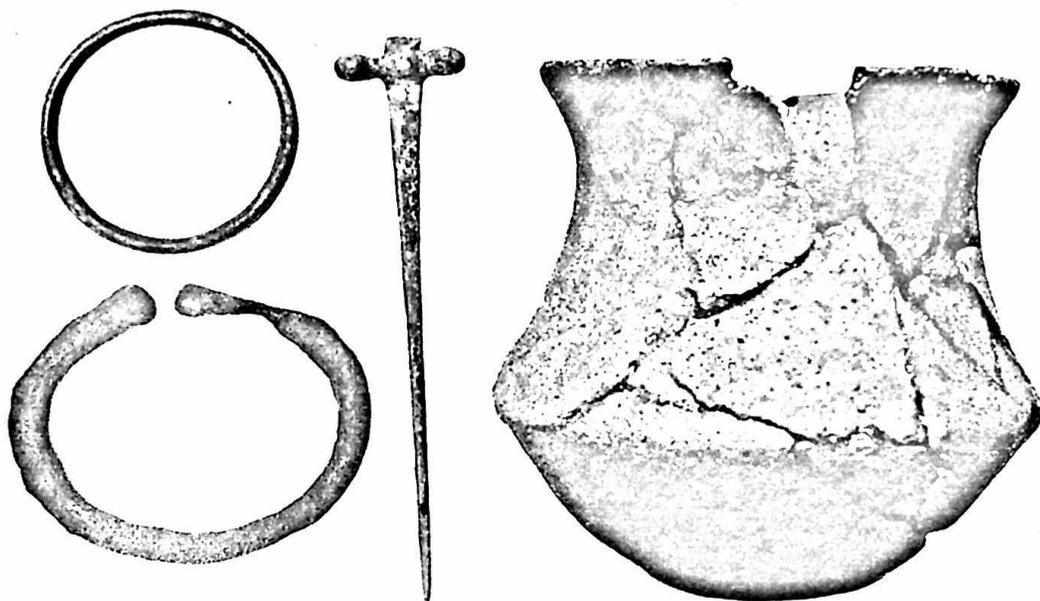


Fig. 67 - *Tumulus de la Garde* (photo L. Balsan)

Fig. 68 - *Tumulus de la Garde* (photo L. Balsan)

n'a trouvé que de la céramique pour tout mobilier. Elle est d'ailleurs fort abondante: les vases les plus communs sont en forme d'abat-jour largement évasé, avec pied, et servaient de couvercles, mais les vases caliciformes à pied sont moins abondants. Quelques fragments étaient ornés de dents de loup ou de pointillés. L'un de ces tertres a donné une lame en fer, peut-être une épée.

Le tumulus de *Villeplaine*, à *Séverac-le-Chateau*, a livré un mobilier très riche. Deux squelettes, homme et femme, étaient placés à quarante-cinq degrés, les têtes se touchant. La femme portait des anneaux de jambe, tous identiques, en bronze, à section ogivale, à décor gravé de traits verticaux alternant avec des zones de traits se coupant en X.

V. Causse a fouillé le tumulus de *la Garde*, dans la commune de *Montjaux*, qui a donné entre autres objets un bracelet en fer, ouvert, un grand anneau et une épingle à tête tréflée en bronze (fig. 67) avec un beau vase à une anse (fig. 68).

L. Balsan a relevé dans la nécropole de *Floyrac*, dans la commune d'*Onet-le-Chateau*, plus de cent tumulus (1). Parmi les plus intéressants, on peut citer le *tumulus X*. Bien que de dimensions modestes: neuf mètres de diamètre et cinquante centimètres de hauteur, il contenait au centre une sépulture à inhumation d'au moins quatre individus « sans protection spéciale, dans le blocage pierre-terre, mais sur une sorte de lit de plus gros blocs calcaires ». Parmi les ossements « très fragmentés et dispersés sans aucun ordre » se trouvaient douze anneaux de bronze, trois perles en pâte de verre noir-bleu, quatre éclats d'un grain de collier en pâte de verre bleue à moulures, quatre fragments d'un ou de plusieurs bracelets en fer, une petite rondelle de fer, des

(1) L. BALSAN, *Fouilles archéologiques*, cit.

éclats de silex et de quartz, des fragments de céramique dont quelques-uns « ornés de chevrons obtenus par incision de la pâte, du type des tumulus de la Lozère ».

Le *tumulus XII* est lui aussi intéressant. C'est un tertre ovale de six et quatre mètres de diamètre, contenant une cella en dalles calcaires de deux mètres soixante de longueur, divisée en deux par une petite dalle, mais dont la partie Est, de un mètre cinquante de long, était seule utilisée et renfermait un seul squelette. Il était « posé sur le côté droit, regardant vers le Sud, les jambes et les avant-bras pliés; la tête reposait sur une petite dalle et était protégé sur le dessus par une seconde ». Le mobilier comportait « un bracelet en bronze, ouvert, ovale, orné de séries de côtelures du même type que ce lui du tumulus VI, et un tesson de céramique.

En dehors de la cella... à une faible profondeur... parmi les débris d'un second squelette... une grosse perle de calcaire et des fragments d'une perle quadrangulaire en jayet ». En un autre point, il recueillit plus de deux cents fragments de poterie semblant appartenir à un seul vase, assez grossier, de forme indéterminée, probablement à col haut. Trois molaires de *sus* étaient au milieu de ces débris.

Le *tumulus XI* contenait une cella grossièrement construite. Avec les ossements, peu nombreux et très mal conservés, on y trouva quelques tessons de poterie carénée et trois fragments d'un bracelet en fer.

Le *tumulus VIII*, le troisième d'une série de cinq tertres placés à quelques mètres les uns des autres, était ovale et mesurait sept et huit mètres de diamètres pour soixante-dix centimètres de hauteur. Il contenait deux squelettes mal conservés, dont l'un était recouvert de petites dalles calcaires, tandis que l'autre « gisait sur une sorte de murette très grossièrement formée de dalles plates irrégulièrement superposées ». Pour tout mobilier, il y avait seulement quelques tessons de poterie.

Le *tumulus IX*, d'un diamètre de dix mètres, renfermait une sépulture limitée par deux dalles calcaires et l'auteur pense qu'il s'agit des ruines d'un dolmen. La masse du tertre n'était pas formée par l'habituel blocage pierre-terre argileuse, mais d'un amas de pierres plates superposées mélangées à la terre du Causse. Il contenait seulement quelques débris d'ossements et de poteries.

Le *tumulus VI* est ovale. Il mesure dix et huit mètres de diamètre pour cinquante centimètres de hauteur, et paraît avoir été remanié à l'époque romaine.

Le *tumulus VI*, ovale et de mêmes dimensions que le précédent, contenait en son milieu des ossements humains placés directement dans le blocage pierre-terre sans protection spéciale. A côté « se trouvaient disséminés de petits fragments d'ossements humains incinérés, des débris de deux bracelets de fer et un bracelet de bronze du type ouvert, à section demi-cylindrique, orné de côtelures ».

Le *tumulus VII*, circulaire, de huit mètres de diamètre sur trente centimètres de hauteur, contenait « le squelette d'un jeune individu enterré dans le blocage sans protection spéciale » sans traces d'incinération. Il portait un bracelet en fer ouvert.

Le *tumulus XIII* renfermait une cella de deux mètres de longueur, vaguement fermée par deux pierres. Des cailloux formaient le sol et le blocage. Dans cette cella, deux squelettes étaient placés parallèlement et plus ou moins protégés par des pierres plates à hauteur des tibias. Des fragments d'anneaux en verre et de céramique les accompagnaient.

Le *tumulus XIV* qui mesure dix mètres de diamètre sur quarante-cinq centimètres de hauteur recouvrait des pierres plates superposées formant une espèce de mur très grossier, autour duquel on recueillit des fragments de poterie grise très micacée et d'autres de La Tène, une mâchoire de bovidé, des fragments d'ossements humains, une petite pince à épiler en bronze, quatre morceaux d'un bracelet en fer, un fragment de « fusaiöle » en céramique. Ce tumulus est de basse époque, ou réutilisé à une époque tardive. Il montre bien la continuation du rite funéraire.

L. Balsan a encore exploré, dans l'Aveyron, toute une série de tumulus du premier âge du Fer. Nous en citerons quelques-uns.

Le *tumulus I* de *Viala-de-Pas-de-Jaux*, situé à un kilomètre environ au Nord-Ouest de ce village et à trente mètres de la bergerie dite des Fournalades. Il mesurait douze mètres de diamètre pour soixante centimètres de hauteur et contenait un squelette d'inhumé, la tête au Nord-Nord-Est, les pieds au Sud-Sud-Est, sous une protection de dalles disposées en forme de toit. Les ossements étaient très mal conservés. Une épée en fer était posée sur le crâne, la pointe, avec sa bouterolle de bronze, reposant sur la poitrine. Près de la poignée, à quarante-cinq centimètres de profondeur, on recueillit un morceau de fer très oxydé. Au Sud-Ouest du squelette et à quinze ou vingt centimètres de distance, on trouva un poignard en fer et des fragments d'une seconde épée (?) plus épaisse. Près du bassin du squelette était une épingle en bronze à tête enroulée, et non loin un morceau de fibule en fer (fig. 69). Au Nord-Ouest du crâne et à quelques centimètres de profondeur, se trouvaient de nombreux fragments de poterie, dont un à double carène.

A *Puech-Hiver*, commune de *Salles-la-Source*, le *tumulus I* est un grand tertre de vingt mètres de diamètre pour deux mètres de hauteur actuelle. Il contenait « une sépulture à inhumation protégée au-dessus et au-dessous par deux assises de dalles calcaires, le tout recouvert de dalles imbriquées les unes sur les autres formant une sorte de dôme. Le corps était couché sur le côté droit, regardant vers le Sud; devant les pieds des fragments d'un petit vase ».

Le *tumulus II* de *Puech Hiver*, situé à quatre-vingt mètres du précédent mais de dimensions moitié moins grandes, contenait une sépulture à inhumation moins bien protégée que la précédente par un grossier dallage et un blocage de cailloux. Sous le squelette, à hauteur du bassin, se trouvait un bracelet de fer, ouvert ».

Le tumulus de *Seveyrac*, commune de *Bozouls*, « ne renfermait qu'un squelette au centre... posé sur un grossier dallage et sans protection supérieure. Sous cette inhumation, des fragments d'ossements humains brûlés. A droite de la tête de l'individu, tessons de deux vases à pâte fine, de facture halls-



Fig. 69 - Mobilier du tumulus I de Viala-de-Pas-de-Jaux (photo L. Balsan)

tattienne. Dans tout le tertre, nombreux débris d'une céramique plus grossière ».

Le tumulus de *Cadou*, dans la même commune, est un tertre mal délimité contenant, au centre, protégée « ... par trois dalles verticales, une sépulture à inhumation recouverte par un dallage très grossier et irrégulier ». Les squelettes mal conservés d'un adulte et de deux enfants ont été identifiés. L'un d'eux présentait « une fracture consolidée d'un tibia avec soudure du péroné. Des fragments d'une poterie grossière répandue dans tout le tumulus... ont permis la reconstitution partielle d'un plat très évasé du type de Hallstatt ».

Le tumulus de *Gages*, dans la commune de *Montrozier*, est un tertre de dix à douze mètres de diamètre recouvrant une « série de sépultures alternées à inhumations et à incinérations situées presque en surface et protégées très rudimentairement par de petites dalles ». Le mobilier se compose de tessons d'allure énéolithique.

L'un des tumulus de *la Vialette*, dans la commune de *Saint-Paul*, a donné une sépulture à incinération de type particulier « la chambre était creusée dans le sol vierge sous le tumulus; elle renfermait les ossements fortement incinérés d'un individu, un bracelet de fer et une bague de bronze. De nombreux fragments de poterie appartenant à deux vases étaient dispersés dans tout le monument ».

Le second tumulus, voisin du précédent, « recouvrait une sépulture à inhumation, située au milieu du tertre en surélévation du sol naturel et recouverte seulement par quelques grossières dalles; tessons de poterie plus abondants: plus de deux cents, et traces nettes d'un feu violent ».

Le tumulus I de *Véziniés*, dans la commune de *Salles-la-Source* mesure de sept à huit mètres de diamètre. « Avant les fouilles, on pouvait remarquer en surface des séries de dalles sur deux rangs parallèles et vaguement circulaires; ces dalles s'imbriquaient vers le centre où une surface libre indiquait l'emplacement de la sépulture », longue de un mètre soixante-dix et contenant, sans aucun mobilier, des ossements très mal conservés.

A *Cornulach*, dans la même commune, le tumulus I, de treize mètres de diamètre pour un mètre vingt de hauteur, contenait « sans aucune autre protection que le blocage de pierres et de terre... quelques ossements d'un seul individu, en mauvaise conservation, quelques-uns incinérés ».

Toujours à *Salles-la-Source*, le tumulus de *la Vayssière* est ovale, de onze et neuf mètres de diamètre et soixante-quinze centimètres de hauteur. Il recouvrait, au centre, les débris d'un squelette humain très mal conservé avec, au-dessus, trois bracelets de fer, ouverts, et un petit anneau du même métal. Il y avait aussi les fragments d'une poterie à col évasé et anse verticale et



Fig. 70 - Rasoir en bronze du tumulus de la Lavagnasse (photo L. Balsan)

d'un grand plat très ouvert, appartenant vraisemblablement à une sépulture adventice d'époque romaine.

Le tumulus de *la Lavagnasse*, dans la commune de la *Couvertirade*, à un kilomètre au Nord-Nord-Ouest de Cazejourdes, est mal délimité. Il mesure environ quatorze mètres de diamètre et cinquante centimètres de hauteur. Il renfermait un squelette d'inhumé en très mauvais état, orienté la tête au Nord-Ouest, les pieds au Sud-Est. A la surface du tumulus, trois petites dalles étaient plantées verticalement. A la hauteur des genoux se trouvait un rasoir en bronze ajouré dont la partie supérieure figure une représentation zoomorphe (fig. 70). Au Nord du crâne, on recueillit les débris d'au moins quatre vases dont l'un orné à l'intérieur de dessins géométriques.

Dans la région de *Lioujas*, on a fouillé un tumulus ne recouvrant pas de sépulture, peut-être un tumulus *ad honorem*.

Il y a eu aussi des dolmens réutilisés à l'époque hallstattienne, et d'autres où le passage des hommes du premier âge du Fer est marqué par des vestiges caractéristiques. C'est ainsi que L. Balsan signale dans le dolmen III de *Grioudas* (commune de Bozouls) une pendeloque en bronze étrangère au milieu énéolithique de ce monument et qui paraît, dit-il, de facture hallstattienne.

Ce même auteur a fouillé le *tumulus III de Floyrac*, dans la commune d'Onet-le-Château, où la sépulture de l'époque hallstattienne semble recouvrir les ruines d'un monument mégalithique fait que l'intransigeance du propriétaire n'a pas permis de vérifier d'une manière certaine. Ce tumulus est situé à six cents mètres au Nord-Ouest du château de Floyrac. Son diamètre était de onze mètres, et sa hauteur de un mètre dix. Vers le centre et à soixante-dix centimètres de profondeur, un squelette étendu horizontalement était orienté la tête au Nord-Ouest, les pieds au Sud-Est sans aucune protection spéciale. Sur le squelette, une épée de bronze était posée, la poignée sur le bassin, la pointe vers le crâne (fig. 71). Les os de la main étaient colorés en vert par l'oxyde de cuivre. Contre le bas de la jambe droite se trouvaient les fragments d'un petit vase en poterie noire à dégraissant très fin, haut de trente-cinq millimètres. Au Sud, mais à quatre-vingt centimètres, apparut une dalle calcaire d'un mètre seize de longueur sur soixante-dix centimètres de largeur maximum. Au Nord-Ouest de cette dalle on recueillit une dent de sanglier, une perle en jayet, une dent humaine, un tessou de poterie, un éclat de silex,



Fig. 71 - Épée en bronze du tumulus III de Floyrac (photo L. Balsan)

et à l'Est des ossements humains très fragmentés, cinquante-deux perles en jayet, une lame de silex à encoches, six canines de loup percées, trois tessons de poterie.

Le dolmen III de Vézinies, dans la commune de Salles-la-Source, a été réutilisé dans sa partie supérieure à l'époque de Hallstatt, qui est attestée par « une céramique appartenant à cinq vases... sept clous de fer à large tête et un fragment d'anneau de bronze ».

Mais la plus connue et la plus classiques de ces réutilisations est elle du dolmen du *Genévrier*, dans la même commune que le précédent (1). On y a reconnu trois niveaux archéologiques, le premier assez récent. Dans le second, des fragments d'ossements humains ayant appartenu à un squelette étendu au milieu de la chambre du dolmen étaient accompagnés, sur le côté droit, des fragments d'une grande épée en fer, du type des tumulus dit G. de Mortillet. A son sujet, P. Temple constate (2) qu'elle est encore la seule de ce type découverte dans l'Aveyron. La poignée était maintenue avec des rivets de bronze. Il y avait aussi d'autres fragments de fer: une tige terminée par un bouton sphérique (bracelet ou antenne de poignard) et un petit disque épais qui garde des traces d'étoffe métallisée, une toile assez grossière. Plus près du fond de la chambre que la poignée de l'épée et à un niveau légèrement supérieur, on découvrit une coupelle en bronze, ornée de huit petits cercles estampés au repoussé. Elle est très mince, de forme conique très évasée, à fond ombiliqué, et mesure cent huit millimètres de diamètre à l'ouverture et vingt, millimètres au fond. Ce dernier est consolidé par deux rondelles, l'une à l'extérieur, l'autre à l'intérieur, qui paraissent soudées. Ce fond est percé de quatre trous (3). G. de Mortillet y voit un ornement destiné à être cousu sur les vêtements, mais nous pensons qu'il s'agit plutôt d'une coupelle. La poterie est représentée par une base annulaire et des tessons, parmi lesquels on remarque deux types de rebords: l'un rentrant, l'autre infléchi vers l'extérieur. La poterie est assez fine et bien épurée. Plus bas, la sépulture dolmétique était encore en place.

P. Temple signale que « plusieurs autres dolmens ont révélé la preuve de réutilisation, mais je ne saurais être absolument affirmatif sur l'époque de cette réutilisation: une pointe de flèche en bronze et un fragment de poterie fumigée du dolmen de Becours (*Verrières*) peuvent être du Bronze IV ou du premier âge du Fer. Un petit vase caliciforme à décors peints du dolmen de Baldave (*Saint-Léon*) peut être également hallstattien, ainsi qu'un bracelet trouvé dans un dolmen de Saint-Georges et ceux du dolmen du Casse (*Saint-Rome-de-Tarn*). D'autres dolmens enfin ont fourni plusieurs objets de bronze ou de fer peu importants qu'il ne paraît pas possible de classer ».

(1) G. DE MORTILLET, *Fouilles des dolmens de Montaubert et de Noguiès (Aveyron)*, dans *Matériaux*, 2^{ème} Série, 1879, T. X, p. 409 sq.

(2) P. TEMPLE, *Préhistoire du département de l'Aveyron*, cit., pp. 139 sq.

(3) DÉCHELETTE, *Manuel*, T. III, fig. 303.

IV

DÉPARTEMENT DU LOT

Les tumulus du Lot sont mal connus. Déchelette lui-même les a ignorés et les documents bibliographiques les concernant sont extrêmement rares. Nous devons à Mr. Niederlander (1) les renseignements ci-après, résultant de ses recherches personnelles inédites et de celles de ses amis: A. Viré, R. Lacam et Abbé Lemozi.

Les causses calcaires du Lot forment une vaste région dolménique où les monuments mégalithiques sont très nombreux. Ce département est classé par Déchelette le cinquième de France par le nombre de ses dolmens. En vertu du principe de la superposition des zones à dolmens et à tumulus, il est normal que les hommes du premier âge du Fer aient fréquenté cette région, aussi les tumulus y sont-ils très nombreux. Il y en aurait de plusieurs époques, mais ils sont hallstattiens dans leur très grande majorité. Par contre, les terrains primaires du Lot ne possédant pas de dolmens, il ne doit pas y avoir de tumulus dans cette zone. Leurs dimensions sont très variables: de cinquante centimètres à deux mètres de hauteur, avec des diamètres correspondants. Ils ne se présentent jamais sous forme de cimelières ou de groupements importants sur un espace réduit: ce sont à peu près toujours des tumulus isolés. Lorsque certains sont relativement rapprochés, les distances qui les séparent, variables, sont de l'ordre de cinquante mètres. Même sur les causses leur répartition n'est pas uniforme: en certains endroits ils sont relativement nombreux, alors que de vastes espaces offrant les mêmes possibilités en sont complètement dépourvus. Pour les dolmens, on constate d'ailleurs le même fait: les uns et les autres semblent préférer les mêmes parages et affectionner les grands espaces plats ou très peu accidentés.

Les dolmens ont été parfois réutilisés au premier âge du Fer. Dans ce cas, la dalle de couverture ainsi que celle fermant l'entrée ont été le plus souvent enlevées. D'autres dolmens sont recouverts de pierres et de terre et rien ne les signale extérieurement: ils ressemblent à des tumulus ordinaires. A l'intérieur, les restes des premiers occupants demeurent le plus souvent, mais leur mobilier a disparu.

Les tumulus ont été certainement plus nombreux à l'origine, mais ils furent, comme les dolmens, saccagés, vidés ou détruits, particulièrement les

(1) Lettre personnelle. Que M^r Niederlander veuille bien trouver ici nos remerciements pour l'aide précieuse qu'il nous a apportée à ce sujet.

plus visibles et les plus importants, certainement à des époques fort diverses et le sort des trouvailles qu'on y a faites reste inconnu.

La construction des tumulus du Lot est généralement très simple: pierres et terre y sont mêlées sans ordre, parfois il n'y a que des pierres. Lorsqu'il y a de la terre, c'est généralement la *terra rossa* provenant de la décalcification de l'argile des plateaux, parfois cependant elle est noire ou brune, surtout lorsque le tertre recouvre des incinérations.

On trouve en effet les deux rites dans les tumulus du Lot: inhumation et incinération, mais dans l'état actuel des recherches on ne peut dire quel rite l'emporte sur l'autre, ni quel est leur ordre de succession.

Quelquefois, dans les incinérations, le tumulus a été élevé sur l'emplacement même du bûcher. Parfois aussi, dans la même tombe, une partie seulement du corps, le plus souvent la tête, est seule incinérée: dans ce cas, les cendres se trouvent dans un vase déposé où devait se placer anatomiquement la partie du corps brûlée. On a fouillé un tumulus à incinération de terre brune contenant deux vases. A côté de lui et le touchant, un autre tumulus plus petit, en terre rouge, contenait uniquement un tibia humain, sans mobilier.

En règle générale, il n'y a qu'une incinération par tumulus. Exceptionnellement, on en trouve deux et même trois dans des tertres de grand diamètre, mais de faible hauteur. Lorsque le tumulus recouvre l'emplacement du bûcher, cendres et mobilier sont dispersés sur toute son étendue. Quant le bûcher fut édifié ailleurs, les cendres et ce qui subsiste du mobilier sont renfermés dans un vase ou même un simple tesson. Le vase contient, mais assez rarement, un petit vase accessoire, ou est accompagné d'un vase plus petit, rarement de deux, dans lesquels on ne trouve rien.

Pour les inhumations, l'orientation est le plus souvent Est-Ouest, comme dans les dolmens, mais cette règle souffre de nombreuses exceptions. Il n'y a généralement qu'un seul squelette, mais très fréquemment des inhumations postérieures ont eu lieu dans le même tertre. Dans ce cas, le tumulus a été remanié: la première sépulture est en désordre et ses restes débordent sur celle du dernier occupant. Les ossements sont ordinairement très mal conservés. Les brachycéphales semblent en majorité, et les caries dentaires, surtout du collet, sont fréquentes.

Les observations faites permettent difficilement de préciser les rites funéraires. Aucun tumulus, dans les détails, ne paraît ressembler à ses voisins.

Dans la masse du monument, quel que soit le mode de sépulture, on rencontre presque toujours un peu partout des fragments de poterie isolés. Les mobiliers sont pauvres, et quand ils ne sont pas inexistantes se réduisent souvent à quelques tessons.

Les vases sont typiquement hallstattiens, en poterie plus ou moins fine, à engobe noir ou brun ou même sans engobe, de dimensions très diverses, rarement décorés d'incisions, mais souvent peints ou graphités sur fond noir, exceptionnellement sur fond brun. On trouve moins fréquemment de petites tasses, de petites coupes à pied minuscule, des vases de la forme « saladier » ovales ou tulipiformes. Il n'y a pas d'anses. Ces vases ne sont pas tournés. Il y a des « fusaioles » de terre cuite, parfois décorées de dessins géométriques.

Les armes sont peu abondantes. Les épées de bronze sont relativement plus nombreuses que les épées de fer, les épées à antennes sont exception-

nelles. On trouve aussi des couteaux, mais Niederlender précise qu'à sa connaissance il n'y a pas de poignards, ni de pointes de lance ou de flèches, ni d'umbo de boucliers.

Les fibules sont très rares. Citons des exemplaires en fer à timbale et long ressort du type Hallstatt II b. Avec cela, on trouve aussi des armilles, des bagues et des anneaux en bronze des types courants, avec ou sans décor, des anneaux de jambe, en bronze, ornés de traits verticaux et portés ordinairement à cinq exemplaires à chaque jambe, des aiguilles, des rasoirs, des pinces à épiler en bronze, des perles de verre, d'ambre, des bracelets en jayet.

Des observations que lui et ses collaborateurs ont pu faire, précise Niederlender, il résulte que les hommes du premier âge du Fer, tout comme ceux des dolmens à qui ils ont succédé, ont été des pasteurs nomades ou semi-nomades plutôt que des agriculteurs proprement dits. Le pays ne se prêtait alors, pas plus qu'il ne s'y prête aujourd'hui, à aucune agriculture intéressante. Il note également que la durée de cette civilisation hallstattienne a dû être fort longue et que les phases I et II de La Tène semblent faire complètement défaut.

P. H. Derville et R. Pierron (1) ont fait des constatations analogues. Cependant ils disent que sur le Causse de Carennac les tumulus sont groupés sur des espaces restreints, les groupes étant peu distants les uns des autres. Les auteurs considèrent que ces groupements ont été dictés sans doute par des liens familiaux et sacrés. Ce causse est le domaine du genévrier et de l'herbe rase que broutent les troupeaux de moutons et sur lequel les accidents de terrain ont été utilisés pour l'érection des monuments. Le Causse de Carennac, comme celui du Larzac, est une véritable nécropole et les auteurs n'y ont découvert aucune trace d'habitat. Les diamètres de ces tumulus varient de vingt-deux à huit mètres pour une élévation de soixante centimètres à deux mètres. Ils sont faits de pierres liées avec de la terre, et on a pu y observer des cercles concentriques de petites pierres dressées formant une sorte d'armature interne. Bien entendu, il y a de nombreuses variantes dans les détails de construction, ce qui permet aux auteurs de distinguer plusieurs types, mais on ne peut les classer chronologiquement. Cependant, ils estiment que les tumulus à pentes les plus faibles, c'est-à-dire les moins hauts, abritent les sépultures les plus récentes, et qu'au contraire ceux à pentes les plus fortes sont les plus anciens, d'où ils concluent que « les tumulus récents ont reçu des sépultures de plus en plus symboliques, alors que la construction devient de plus en plus défectueuse ».

On a recueilli dans certains tumulus de Carennac des pièces qui paraissent plus anciennes: deux haches en pierre polie (une hache à talon et une hache-marteau perforée) des pendeloques en bois de cervidé, en os, en calcaire, et un silex taillé. On peut se demander si ces objets ne proviennent pas de sépultures dolméniques réutilisées.

La céramique, de types hallstattiens (fig. 72, nos 1 à 5) était accompagnée de bracelets en bronze ouverts, ornés de fines côtelures, d'une épée en bronze de sept cent quinze millimètres de longueur et sa bouterolle à ailettes relevées

(1) P. H. DERVILLE et R. PIERRON, *Le Causse de Carennac, lieu sacré préhistorique. Étude sur les tumulus du Quercy*, dans *Bulletin de la Société des Études du Lot*, 1945, et *Mégalithes et tumulus dans le Causse entre Carennac, Floyrac et Miers*, 1948.

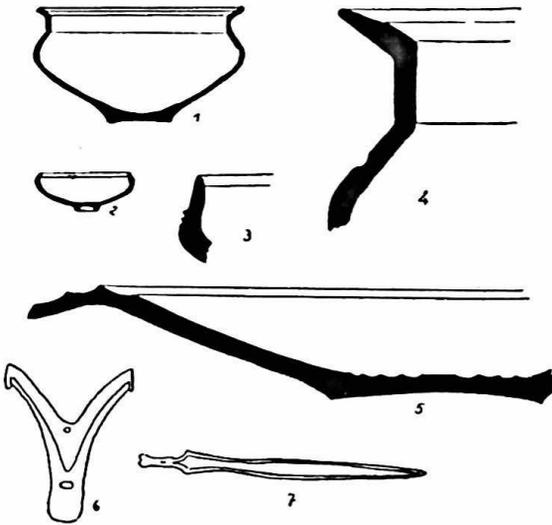


Fig. 72 - Mobilier des tumulus de Carennac (Lot)

(fig. 72, n^{os} 6 et 7), de galets de rivière, de fragments de minerai sidérolithique et de basalte, etc. Tout cela à côté de restes humains inhumés, sans trace d'incinération, très fragmentés et incomplets. Cela fait penser aux auteurs que le rite funéraire, dans ces tumulus, est celui de sépultures secondaires, où on a seulement déposé des ossements brisés et dispersés provenant de cadavres préalablement décharnés.

Deux tumulus ont donné des os de chien: peut-être l'animal a-t-il été enterré avec son maître.

Dans la même région, et plus spécialement dans les communes de *Floyrac* et de *Miers*, d'autres séries de tumulus ont donné des ossements partiellement calcinés. Pour les auteurs, le coffre dans le tumulus est un abatardissement du mégalithe, du dolmen en particulier, et il finit par disparaître lui aussi, bien que le dolmen appartienne à un autre courant de culture et que le tumulus représente une autre influence.

P. H. Derville et P. Pierron constatent, eux aussi, que les habitants des Causses étaient des pasteurs tant soit peu nomades et qu'ils faisaient des échanges avec les pays lointains. Ils croient à des mouvements d'alternances saisonnières, c'est-à-dire à la transhumance, sans doute localisée entre la vallée toute proche et les plateaux: il n'en est guère autrement actuellement. Le rite de l'incinération est, disent-ils, plus rare dans le Quercy que celui de l'inhumation, mais il a été pratiqué à toutes les époques.

Citons enfin le tumulus de *Lapannonie*, à *Gramat*, qui a donné une épée en fer à large boulerolle pareille à celles des tumulus du Rhin.

V

DÉPARTEMENT DU TARN

Dans le Tarn, comme en beaucoup d'autres lieux, il n'a pas été fait de fouilles systématiques et sérieuses concernant la période qui nous occupe, et les découvertes ont été dues, le plus souvent, à des circonstances fortuites.

Sur le plateau de Sainte-Foy, à deux kilomètres de *Castres*, on découvrit en 1863, en plantant une vigne, des vases en quantité. Des épées, des torques, des bracelets furent sauvés de la destruction. Les vases étaient enfouis à soixante ou soixante-dix centimètres de profondeur et disposés par groupes, le plus souvent en nombre impair, l'urne funéraire occupant le centre. « Cette urne, sous laquelle gisaient des épées et des bracelets renfermait des cendres et des os calcinés... Ces vases étaient rangés sur des lignes parallèles de l'Est à l'Ouest espacés entre eux de soixante centimètres environ; leur approche était indiquée par un amas de pierres » (1).

A l'extrémité Sud de la nécropole, on trouva des amas d'ossements de boeuf et de cheval.

La céramique est très simple: on y trouve des bols hémisphériques à col haut et des vases presque cylindriques à une anse (fig. 73, nos 1 et 2). Les ornements sont rares et consistent en séries de points ou en dents de loup incisées. La poterie, non tournée, est rougeâtre, brune ou noire, à gros dégraissants. Dans certaines urnes à panse arrondie, on trouvait un petit vase.

Une sépulture contenait une urne centrale recouverte d'une pierre, vide d'ossements mais renfermant une petite tasse en forme de calotte hémisphérique avec une anse. Cinq petits vases étaient rangés autour. Au-dessous, ou bien aux environs, un poignard en fer, à antennes (fig. 73, n° 3), quinze bracelets et un torque en bronze. Il n'y avait pas trace de feu sur les objets, mais dans la terre, par places, un mélange d'os brûlés et de cendres noirâtres.

Quatre poignards en fer, à antennes, ont été sauvés de la destruction. Ils mesurent de quarante à quarante-deux centimètres de longueur. La lame à deux tranchants est renforcée au centre. La poignée renflée au milieu est très courte et ne mesure pas plus de soixante-quinze millimètres. On peut les mettre en parallèle avec les poignards trouvés dans l'Est et le Midi: tumulus de Marigny à Pont-de-Poitte (Ain) tumulus de la Combe Bernon à Alaise (Doubs), tumulus de Lapannonie à Gramat (Lot), tumulus d'Airolles

(1) E. CARTAILHAC, *Note sur l'archéologie préhistorique du département du Tarn. Matériaux*, 2^{ème} Série, T. X, 1879, pp. 481 sq.

(Gard). Il y en a un de semblable au Musée de Périgueux, et un autre proviendrait de Villeneuve-sur-Lot. On trouve aussi les mêmes dans les tumulus des Pyrénées.

Les bracelets en bronze sont minces, étroits, légers, ornés de traits gravés perpendiculairement « tout à fait ceux des sépultures du premier âge du Fer des Alpes ». Les torques sont faits d'un fil de bronze tordu en forme de double corde et terminé par des crochets. Il y a aussi un bracelet en argent formé d'un fil enroulé en spirale et terminé par des boutons coniques et quelques perles d'ambre.

Ce cimetière et les suivants ont été fort mal observés et la question de leur classement dans une catégorie bien définie de sépultures nous a plongés dans la plus complète perplexité. Goury a noté dans son étude sur la nécropole d'Haulzy (1) que les tumulus édifiés dans des endroits cultivés par la suite ont été depuis longtemps nivelés par la charrue, et le fouilleur qui les explore est tout porté à les prendre pour des sépultures en pleine terre. Cette circonstance a beaucoup compliqué l'étude du premier âge du Fer dans les provinces orientales françaises. Cependant le Chanoine G. Farenc, qui possède les notes de fouilles de E. Cabié, nous affirme que les cimetières de *Bordes* et de *Gabor* (commune de *Saint-Sulpice*) sont bien des nécropoles du type « champ d'urnes ». Nous regrettons d'avoir eu ces précisions trop tard pour en faire état dans le Tome II de cet ouvrage.

Sur le plateau de *Roquecourbe*, aux lieux dits *Lacam* et *Mons*, plusieurs vases et objets furent découverts en 1857 en défonçant un champ (2). Les vases, dit Cartailhac, étaient alignés, emboîtés les uns dans les autres. Une large et lourde pierre schisteuse couvrait une urne à deux anses qui fut brisée et qui contenait une épingle « de cuivre ». Dans les vases, la terre était mêlée aux ossements. Dans une autre tombe, le dépôt funéraire était à quarante centimètres sous une dalle de schiste. Il comprenait six vases, trois grandes urnes et trois coupes, dont une à décor de triangles rouges peints sur fond noir (fig. 73, n° 4).

Dans les coupes posées sur le sol à côté des urnes cinéraires, on trouva quelques bijoux « de cuivre » : épingles à tête annulaire, anneau avec perle en verre bleu, fibules à long ressort. Les armes sont analogues à celles de Sainte-Foy, mais la poignée est différente : la lame se continue par une soie cylindrique autour de laquelle étaient plaqués des morceaux de bois, le tout maintenu par des viroles de fer ou de bronze, ou entièrement recouvert par une lame de fer. Il y a aussi des « fusaiöles » en terre cuite.

On a peu de détails sur le cimetière de *Montsalvi*. Dans les matériaux recueillis et déposés au Musée d'Albi, on voit quelques tessons de poterie décorés de dents de loup et de méandres incisés (fig. 73, n° 5), des débris d'écuelles et de vases cylindriques, des « fusaiöles » en poterie, un collier fait d'une tige de bronze supportant des perles en ambre et des spirales en bronze, des épingles de bronze avec tête en rouelle, une fibule à ressort à bout coudé...

(1) G. GOURY, *L'enceinte d'Haulzy et sa nécropole. Les étapes de l'humanité*, vol. I, fasc. 1, Imprimerie J. Coubé, Nancy, 1911.

(2) E. CARTAILHAC, *Note sur l'archéologie préhistorique*, cit.

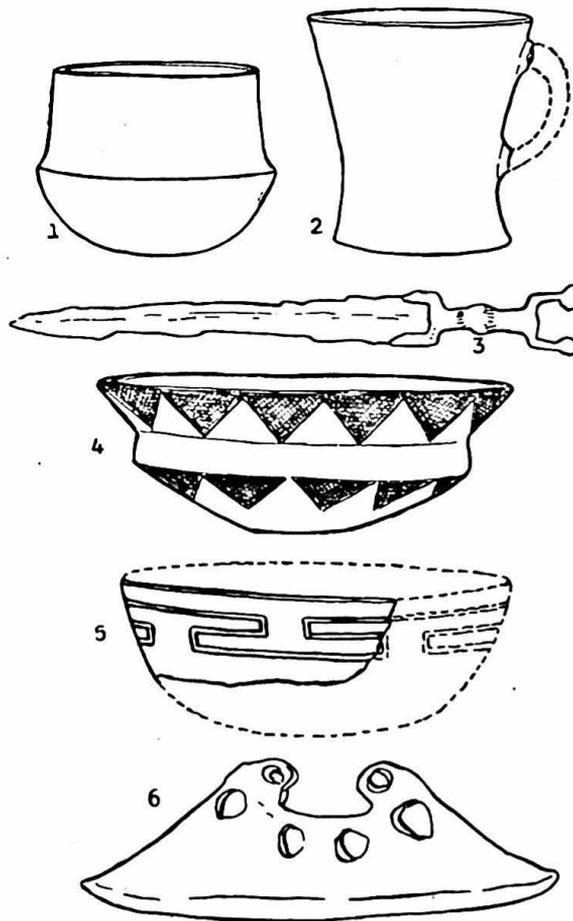


Fig. 73 - 1, 2: Poteries de Sainte-Foy; 3: Poignard en fer de Sainte-Foy; 4: Coupe en terre cuite peinte de Roquecourbe; 5: Ecuelle en poterie de Montsalvi; 6: Rasoir en bronze de Lavène

Sur le plateau de *Lavène*, on a trouvé beaucoup d'objets aujourd'hui perdus ou dispersés. Ils furent recueillis, dit-on, dans de petites excavations creusées dans le roc, qui renfermaient des débris de poterie de couleur noirâtre et très grossière, mélangés à des ossements brûlés et concassés. Des vases en général petits et en forme de bols, en poterie brune ou noirâtre, friable et fine, parfois emboîtés les uns dans les autres, contenaient des cendres et des os brûlés. Ces vases étaient simplement lissés et unis, parfois décorés de lignes de points imprimés en creux. On y a trouvé un rasoir en bronze du type des tumulus (fig. 73, n° 6), des épingles à rouelles et anneaux, un poignard, un bouton à bélière. Mais, dit Cartailhac, c'est un matériel hétéroclite, mal observé, allant du mérovingien et du gallo-romain aux objets plus archaïques (1).

(1) Malgré l'absence d'observations précises, ces nécropoles du Tarn font aussi penser au Grand-Bassin I de Mailhac (Aude), qui réunit des caractères communs aux tumulus et aux champs d'urnes.

VI

DÉPARTEMENT DE LA LOZÈRE

En Lozère, les tumulus abondent aux limites du Gard, aux environs de Meyruis, dans la vallée supérieure de la Jonte, sur le Causse Méjean et sur le Causse de Sauveterre.

Delisle et A. Viré signalent qu'aux environs de l'Aven Armand il y a plusieurs centaines de tumulus de six à sept mètres de diamètre pour un ou deux mètres de hauteur (1). Ces amas de pierres sont disposés presque régulièrement en lignes parallèles. Parfois un grand tumulus est entouré de tertres plus petits, et l'ensemble limité par des murs d'enceinte avec entrées. Presque tous ont été éventrés et saccagés. A deux cents mètres de l'Aven Armand, on a fouillé un tumulus de un mètre cinquante de hauteur. Le squelette était mal conservé, un peu replié et à demi-couché sur le côté gauche, la tête à l'occident, les pieds à l'orient. La tête et le thorax reposaient sur une grande dalle. La main droite tenait une épée en fer très oxydée, brisée en plusieurs morceaux, la pointe dirigée vers l'épaule. La poignée était fixée par trois rivets de bronze. Deux coupelles hémisphériques en bronze étaient emboîtées l'une dans l'autre, l'ouverture en bas, à côté du pied gauche. L'une était ornée de dessins au pointillé: une sorte de croix gammée au fond, quatre paires de cercles concentriques tout autour. Le squelette mal conservé était celui d'un homme âgé, avec une usure des dents très prononcée. Les mensurations étaient impossibles, mais il a semblé aux fouilleurs que le sujet était plutôt brachycéphale. A cent mètres de l'Aven Armand, on a fouillé un autre tumulus, de sept mètres de diamètre et soixante-quinze centimètres de hauteur. Au centre, une dépression d'un mètre cinquante de long renfermait les ossements d'un sujet masculin très vigoureux et de grande taille. Le tombeau, axé Nord-Ouest Sud-Est, était délimitée sur les quatre côtés par des murs de pierre sèche. Le squelette était couché sur le dos, la tête penchée sur le côté droit, écrasée par les pierres ayant formé la voûte. Les débris de poterie ont appartenu à plusieurs vases et portent un décor peint (2). Un

(1) DELISLE et A. VIRÉ, *Recherches de préhistoire dans le département de la Lozère*, dans A.F.A.S., Boulogne-sur-Mer, 1899, pp. 606 sq.

(2) Les tumulus d'Alsace ont donné des vases à décor peint, le plus souvent en rouge et au graphite. Cf. A. SCHAEFFER, *Les tertres funéraires préhistoriques de la forêt de Haguenau*, T. II, *Les tumulus de l'âge du Fer*, p. 48.

bracelet en fer était passé à l'humérus gauche. Le crâne était dolichocéphale avec arcades sourcillières bien développées.

D'après le Dr. Prunières, il y a sur les Causses lozériens des tumulus recouvrant des dolmens et des tumulus sans mégalithes, et on passe des uns aux autres par des degrés insensibles (1). Dans la commune de *Sainte-Enimie*, il signale les monuments suivant: tumulus de Clapassas ou Satanas, grand tertre de trente-sept mètres de diamètre contenant un inhumé replié, avec deux grands anneaux de fer, ouverts, aux jambes. Au-dessous du squelette, il y avait des ossements calcinés avec un rasoir en bronze demi-circulaire et cinq vases décorés.

Le tumulus des *Blachères* contenait un squelette de jeune femme, replié au centre du monument, accompagné de quatre bracelets et d'un collier de plus de cent cinquante anneaux, en bronze, de grains d'ambre et d'un vase.

Le tumulus de *Pessades* renfermait plusieurs sujets inhumés, accompagnés d'un poignard triangulaire en bronze avec rivets, d'une épingle en bronze à deux têtes, d'une pointe de flèche à soie, de la moitié d'un grand anneau en bronze et d'un vase noir sans décor.

Le tumulus de *Chaumeils* recouvrait le squelette d'un adolescent portant au bras cinq bracelets de bronze. Au-dessous, plus bas, il y avait un squelette de vieillard.

Le tumulus de *Vieilles-Mortes* renfermait des sépultures par inhumation dont les ossements étaient en mauvais état, les fragments d'un vase noir écrasé, des morceaux de bronze et de fer.

Le tumulus des *Brousses* a donné un squelette au milieu d'ossements incinérés et de charbons. L'inhumé avait à sa droite une épée en fer, une boucle de même métal, un anneau en bronze, et aux pieds un vase avec couvercle.

Entre *Champerboux* et *Laval*, un autre tumulus recouvrait un squelette, les bras allongés, un anneau de bronze à la main droite. Il y avait aussi des ossements et des objets de bronze brûlés, et des tessons de vases à dessins géométriques mêlés un peu partout aux terres du tumulus.

Dans la commune de *Laval-du-Tarn*, le tumulus de *Montredon* contenait plusieurs caissons avec squelette replié, des bracelets et des bagues en bronze, des fibules, des grains de colliers en verre bleu.

Le tumulus de *Laval* renfermait un sujet inhumé avec quatorze grands anneaux ouverts (sept à chaque jambe) et un poignard en fer.

Le tumulus de *Roussac* recouvrait une inhumation avec des pointes de flèche et des boutons en bronze, un fragment de fibule, des rivets en fer et un vase noir écrasé.

Dans la commune de *La Malène*, le tumulus de *Mazel Bouïci* contenait des sujets inhumés accompagnés d'épingles, d'un bracelet en fer, d'un autre filiforme en bronze, et de très beaux vases.

Au *Mazel-les-Eaux*, dans la commune de Laubies on a trouvé des bracelets identiques sous un énorme bloc de granit roulé sur une source.

(1) Dr PRUNIÈRES, *Tumuli des âges du Bronze et du Fer sur les causses lozériens*, dans A.F.A.S., Rouen, 1883, pp. 683 sq. et *Mobilier de trente nouveaux tumuli au milieu des dolmens du Causse de Sauveterre*, dans A.F.A.S., Toulouse, 1887, T. II, pp. 698 sq.

Dans la commune de *Saint-Georges*, un tumulus au nord du village contenait plusieurs inhumations. Un squelette portait sept anneaux de bronze, ouverts, à chaque jambe, une pendeloque en bois de cerf, des grains de colliers en os, des dents percées, et un simulacre de dent en jayet, un bracelet de schiste, et un vase grossier était écrasé à côté. Un autre squelette était accompagné d'un rasoir en bronze à tranchant convexe, percé d'un trou pour le fixer à un manche.

Le tumulus de *Soulages* recouvrait des sujets inhumés dans un caisson, avec une boucle de ceinture en bronze, deux pointes de flèches en fer, à douille et à tige carrée, une pointe d'épieu conique, en fer.

Le tumulus de *Faderelles* renfermait une inhumation accompagnée d'une pointe de flèche en fer à douille et ailerons, et de fragments de vases tournés. Ces deux derniers monuments semblent d'assez basse époque, à moins qu'il ne s'agisse seulement d'une réutilisation, comme pour un autre tumulus situé au couchant de Saint-Georges, qui renfermait, à côté des squelettes, des vases « samiens ».

Dans la commune de *Chanac*, le tumulus du *Sec* contenait les restes de plusieurs sujets, tous incinérés, avec des débris de fer et de très nombreux fragments de bracelets mêlés aux ossements et aux charbons d'un foyer très épais.

Dans un autre tumulus dit *Lou-Clapas-des-Pessaments*, un vase noir déposé sur les charbons du foyer, au milieu des débris de très nombreux bracelets fondus et déformés par le feu, contenait des fragments d'os brûlés.

Le tumulus de *Royde* a donné un poignard triangulaire en bronze à rivets, une pointe de flèche à soie en bronze, un anneau en fer, une petite coupe noire, à côté d'un squelette d'inhumé.

Le tumulus de *Grandlac* recouvrait des inhumations. Comme mobilier, un bouton en os, une pointe de flèche, un grand bouton et un anneau en bronze.

Le tumulus de la *Rouvière* contenait un squelette féminin de grande taille, allongé la tête à l'Est, un bracelet filiforme en bronze à la hauteur du thorax, un autre plus beau au milieu des os de la main droite, et un vase uni, écrasé.

Un grand tumulus, sur les limites des communes de Chanac et de Laval, a donné presque en surface des fragments de vases à décor géométrique. Il contenait un seul sujet inhumé à demi-assis, une lame de fer sur le thorax, deux belles fibules identiques, l'une sur l'épaule droite, l'autre au niveau de la hanche gauche, et divers petits objets en bronze.

A deux mètres du précédent, un autre tumulus contenait plusieurs squelettes d'inhumés, les os du premier en désordre. Il a donné une épingle en bronze longue de huit centimètres, de petites lames en « cuivre », percées et décorées de petits cercles, et des fragments de poterie noire.

Dans la commune de *Esclanèdes*, sur la rive droite du Lot, le tumulus de *Roche-Rousse* contenait un squelette allongé, tête à l'Est, pieds à l'Ouest. Une belle épée en bronze était placée du côté droit, la poignée (où subsistent les

rivets) à la hauteur de la main, la pointe et la bouterolle à côté du crâne. Derrière la tête était déposé un beau vase en poterie.

Un tumulus voisin a donné un « grand objet de cuivre semblable à un pain de sucre », peut-être un casque. On ne sait ce qu'il est devenu.

Dans la commune de *Prades*, un tumulus du territoire des *Lacs* contenait, à un mètre trente-cinq de profondeur, des os brûlés mêlés aux charbons et de grands fragments d'un très beau vase en terre à décor géométrique. De plus, il a donné une belle fibule en fer et une en bronze, un rasoir avec anneau de suspension et trois bracelets à noeuds en bronze, et un petit anneau d'or d'épaisseur inégale, couvert de petites ciselures « très barbares ».

Dans un tumulus de la même région, de vingt-cinq mètres de diamètre, on trouva un squelette d'inhumé à crâne extrêmement épais, deux petits vases noirs à fond arrondi et des os de jeune *sus*.

Non loin, un autre tumulus de vingt-trois mètres de diamètre renfermait un squelette de femme dont le crâne était protégé par une pierre et qui portait au bras gauche un bracelet en fer, ovale. Le mobilier comprenait aussi un très beau vase à dessins géométriques.

Deux autres tumulus, tous deux à inhumations, contenaient: le premier un bracelet de bronze et les tessons d'un beau vase à décor géométrique dispersés dans toute la sépulture, le second un bracelet en fer porté au coude gauche et un vase à dessins géométriques.

Au hameau des *Boissets*, un tumulus à inhumation a donné deux bracelets en bronze à décor gravé (chevrons) et un remarquable vase à décor géométrique.

Dans un bas-fond voisin, on a observé que l'aire d'un tumulus était recouverte sur huit à dix mètres carrés d'une épaisse couche de charbons avec fragments d'os brûlés. On a recueilli plus de deux litres d'objets en « cuivre » mêlés au charbon. La plupart sont indéterminables, mais sur quelques-uns on distingue des rivets. On reconnaît aussi deux bagues, l'une en bronze, l'autre en argent ornée d'un filet d'or enchassé. On a aussi reconnu les débris de cinq vases fragmentés et brûlés.

Un petit tumulus à inhumation de onze mètres de diamètre contenait un beau rasoir en bronze sans anneau de suspension et les fragments d'un vase noir uni.

Un autre petit tertre voisin, à incinération celui-là, a donné une lamelle de « cuivre » à crochet (peut-être une boucle d'oreille) et un vase grossier cassé et brûlé.

Sur une éminence voisine, un tumulus renfermait plusieurs sépultures à inhumation. Il a donné un beau bracelet de bronze, un anneau et de petites lames rectangulaires en bronze décorées de cercles gravés ou repoussés, un gros grain de collier en ambre, et des fragments de vases en terre à beaux dessins géométriques.

Les tumulus de *Dinas* étaient de petits tertres à incinération sauf un qui renfermait en plus une sépulture à inhumation dont les os étaient rejetés en tas dans un coin, avec les débris d'un bracelet en bronze. Le centre du

tertre était occupé par un foyer contenant, parmi les charbons et les os brûlés, les débris d'un vase grossier sans décor, des grains de collier en verre bleu à petits cercles blancs et une fibule en bronze.

Près d'un grand dolmen reposait dans un tumulus un squelette étendu sur le dos, la tête à l'Est. Sur le bassin étroit déposée une coupe en cuivre de treize centimètres de diamètre, très oxydée. Il y avait aussi une belle fibule en bronze, et sous les pieds, dans une fissure du rocher, deux belles pointes de javelot à douille, en bronze. Derrière le crâne était déposé un beau vase à décor géométrique.

Non loin, un petit caisson fait de grandes pierres était plein d'ossements. Au-dessus, on trouva deux squelettes d'enfants n'ayant que vingt dents, avec un petit bracelet et une petite bague en bronze. Entre ces deux enfants était un squelette de vieillard, replié. Autour du caisson, on trouva beaucoup d'os épars, des charbons, des fragments de vases, une hachette en jade.

A quelques mètres de là, un autre tumulus renfermait un squelette orienté Est-Ouest, avec un beau bracelet en fer passé au coude gauche, et un vase en poterie uni, écrasé.

A peu de distance du hameau de *Jouanas* on a fouillé trois tumulus. Le premier, de dix-huit mètres de diamètre et un mètre cinquante de hauteur, recouvrait un seul squelette inhumé avec un beau rasoir de bronze au niveau du cou, un petit ciseau ou « simulacre de hachette en bronze », un très beau vase décoré aux pieds, et des ossements de jeune *sus*.

Le second, voisin du précédent, recouvrait une inhumation accompagnée d'une grosse et longue épingle de bronze et d'un vase décoré.

Le troisième renfermait au centre un squelette avec une bague en fil de bronze spiralé et un beau vase à décor géométrique. A la circonférence, il y avait plusieurs petits caissons de pierre contenant chacun un ou deux sujets inhumés et de petits objets de bronze ou de fer.

Dans la commune de *Massegros*, le tumulus des *Dévèzes de Massegros* contenait une inhumation avec un vase très grand, très épais, à ornements rudimentaires et dont quelques fragments portent des trous de réparation.

Le tumulus de *Justin*, dans la *Dévèze d'Inos*, recouvrait une grande dalle semblable à une table de dolmen. Un petit mur limitait l'extrémité méridionale de la sépulture qui renfermait plusieurs inhumations. Le dernier squelette portait un bracelet en fer. Il y avait aussi un vase grossier, écrasé.

Dans la même *Dévèze*, un autre tumulus cachait une inhumation avec des grains de collier en cardium ou en stéatite, de beaux bracelets de bronze, et les fragments de trois vases unis.

Le beau tumulus de *Bellas* renfermait de nombreuses sépultures les unes à inhumation, les autres à incinération, un bracelet en fer et les fragments de nombreux vases à décor géométrique.

Dans le tumulus de *Mallet* il y avait une inhumation avec un riche mobilier de bronze: fibule, bague, épingle, petite coupelle à fond arrondi, de dix centimètres de diamètre, déposée à l'intérieur d'un vase noir en poterie fine.

Le tumulus de la *Dévèze des Bombes* était un grand monument contenant beaucoup d'os et de nombreux tessons, mais on ne peut distinguer s'il y avait plusieurs inhumations. Cependant, un petit caisson de pierres sans couverture contenait trois crânes sans machoires inférieures, reposant l'un à côté de l'autre près de la dalle nord.

Nous devons à Gilbert de Chambrun la description d'un certain nombre de nouveaux tumulus lozériens (1).

Dans la commune de *Montrodât*, un tumulus de quinze mètres environ de diamètre pour un mètre trente de hauteur a donné un assez grand nombre d'ossements incinérés mêlés à des morceaux de charbon. Avec eux, on a trouvé des anneaux en bronze: un tout petit et fermé, à section en losange, l'autre large et ouvert, une minuscule pendeloque à tête ronde et corps tubulaire, un fragment de bracelet fondu, toujours en bronze, une fibule, un fragment de flèche et un morceau de lame en fer, et un vase brisé.

Dans le tumulus de *Sages I*, de même diamètre que le précédent pour une hauteur de un mètre soixante, on avait allumé un grand feu sur le rocher, et cependant le sujet était inhumé. C'était un squelette de grande taille (un mètre quatre-vingt à un mètre quatre-vingt-dix) qui avait sur son bras droit une épée dans son fourreau, la garde à la hauteur du coude, la pointe sur la main. L'épée, longue de cinquante centimètres, et le fourreau sont en fer, et appartiendraient à La Tène I. A la hauteur du bassin, il y avait deux autres fragments de fer, et sur le coude gauche, avec un petit anneau fermé en bronze, deux dents d'enfant. La poterie était représentée par quelques fragments épars dans le tumulus, mais d'autres tessons indiquaient le dépôt d'un vase en poterie noire entre deux pierres, près du crâne.

Le tumulus de *Sages II* avait les mêmes dimensions que le précédent. Il contenait successivement, de bas en haut: à un mètre quarante de la surface un squelette de un mètre quatre-vingt couché sur un lit de pierres, au-dessus des ossements incinérés et à vingt centimètres de la surface deux squelettes de petite taille (un mètre cinquante et un mètre soixante), tous deux sur un lit de pierres plates, allongés les pieds au Nord-Est, chaque crâne au pied d'une pierre plantée qui dépassait la surface du tumulus. A un mètre environ à l'Ouest du grand squelette, il y avait un assez grand nombre de dents de cheval, trois fragments de bronze plats, un en forme de poire, deux fragments de fer, un peu partout des tessons de poterie et à côté du crâne un vase brisé. A la hauteur d'un petit squelette, on trouva la moitié d'un fond de vase et des fragments. Il s'agit évidemment avec les petits squelettes, dit l'auteur, de sépultures adventices et postérieures dans le tumulus construit pour le plus grand.

Sur la crête de *Boulaine*, dans la commune de *Gabrias*, les tumulus sont aussi nombreux. Ils se trouvent tout le long de la crête, de part et d'autre d'un chemin forestier auquel ils donnent une physionomie de « Voie sacrée ».

(1) G. DE CHAMBRUN, *Découverte d'un vieux dolmen et de trois tumuli dans les communes de Gabrias et de Montrodât*, dans *Bulletin de la Société des Lettres, Sciences et Arts du département de la Lozère*, 1931 (1^{er}-2^{ème} trimestres), pp. 23 à 40 et *Douze tumulus fouillés sous la direction de Mr. le Chanoine Ressouche*, dans *Bulletin*, 1934 (3^{ème}-4^{ème} trimestres) pp. 2 à 5.

Le *tumulus* 1, haut d'un mètre pour un diamètre de vingt, n'a donné aucune trace de sépulture, mais seulement des fragments de poterie noire.

Les *tumulus* 2, 3 et 4 sont groupés non loin de là. Le *tumulus* 2 avait douze mètres de diamètre et trente centimètres de hauteur. Il contenait une incinération sur place, dont le foyer s'étendait sur une aire de 1 m 60 × 0 m 80. Il contenait un bracelet filiforme en bronze, à section ovale et encoches obliques sur la face externe, un vase en poterie rouge et une tasse à fond ombiliqué en poterie noire. Le *tumulus* 3 mesurait cinq mètres de diamètre et quarante centimètres de hauteur. Il recouvrait lui aussi une incinération sur place, dont le foyer était peu marqué et renfermait seulement un vase à fond plat en poterie noire grossière et l'anse allongée d'un vase en poterie rouge. Le *tumulus* 4 avait sept mètres de diamètre et cinquante centimètres de hauteur. Les traces du foyer couvraient une aire de 1 m × 0 m 70. Il contenait une urne en poterie noire épaisse et, à la surface, des fragments d'un vase mince « en poterie cordée ».

Non loin de là, le *tumulus* 5, de huit mètres de diamètre et soixante centimètres de hauteur, recouvrait une incinération sur place dont il restait un épais foyer d'un mètre cinquante de diamètre, établi sur un dallage très soigné de pierres plates. Un vase hémisphérique à fond ombiliqué portait un décor peint en noir et ocre et trois bracelets filiformes en bronze à section rectangulaire, avec encoches à l'extérieur et posés l'un sur l'autre en composaient le mobilier.

Le *tumulus* 6 avait dix-huit mètres de diamètre et soixante-dix centimètres de hauteur. Un foyer de 1 m 80 de diamètre recouvrait un vase à pied en poterie noire, épaisse, des fragments d'un vase en poterie brune à décor géométrique profondément incisé, un bracelet en bronze à section ronde, ouvert, avec boules terminales. Dans la masse du *tumulus*, on trouva une anse et un bord de vase en poterie noire, et à la surface, à cinq mètres du foyer, des morceaux de vases en « poterie cordée » grise, mince.

Les *tumulus* 7, 8 et 9 forment un autre groupe. Le *tumulus* 7 a un diamètre de six mètres pour une hauteur de soixante centimètres. Dans un foyer de 1 m × 0 m 60, il contenait une urne en poterie noire, épaisse, un ruban de bronze large de six centimètres, replié sur lui-même, qui paraît formé de bracelets filiformes agglutinés, et des fragments d'un vase en poterie noire fine, « avec un décor très fin fait à la roulette ». Le *tumulus* 8 de quinze mètres de diamètre et cinquante centimètres de hauteur ne contenait que de rares fragments d'os brûlés et de poterie. Le *tumulus* 9 avait neuf mètres de diamètre et soixante centimètres de hauteur. Le foyer d'incinération de 0 m 60 × 0 m 90 était limité par deux pierres plantées et surmonté d'une autre pierre de soixante centimètres de long et trente d'épaisseur. Il contenait un vase à pied en poterie rouge et noire renversé, des fragments d'os brûlés, et deux bracelets filiformes en bronze à section ronde, décorés d'encoches.

Dans le *tumulus* 10, de douze mètres de diamètre, il n'y avait pas de sépulture, mais seulement, en surface, des morceaux d'un vase grossier en poterie noire et des fragments de briques.

Le *tumulus* 11, de sept mètres de diamètre, ne contenait rien, et dans le *tumulus* 12 il n'y avait pas non plus de sépulture, mais à trente centimètres

de profondeur on a trouvé dans ce dernier des fragments de poterie appartenant à au moins cinq vases: l'un en poterie grise à pied, deux vases grossiers à fond plat, un vase en poterie rouge mince, un vase à pied haut. Il s'agit vraisemblablement avec ces trois derniers tertres de tumulus *ad honores*.

Le dolmen du *Villaret*, dans la commune de *Gabrias*, également signalé par G. de Chambrun, contenait une sépulture hallstattienne. Ce dolmen dont la table manque a été vidé pour y loger deux morts, accompagnés d'un rasoir demi-circulaire en os, long de huit centimètres, tranchant sur six centimètres et large de cinquante millimètres, une pointe de flèche en fer longue de trois centimètres et un fragment de bronze.

Le Dr. Ch. Morel a publié un très intéressant travail concernant les sépultures tumulaires de la région du Freyssinel, situées sur le Causse de Sauverterre, où les tumulus du néolithique final, du Bronze et du Fer sont extrêmement nombreux (1).

Il s'agit là encore d'une région de calcaires et de dolomies cavernueuses, de mille mètres d'altitude moyenne, qui prolonge celle prospectée par Prunières. L'auteur insiste sur la difficulté qu'offre la fouille de ces tertres et ajoute: « Si quelques tumulus nous ont livré un mobilier assez riche, bien nombreux, furent ceux qui ne renfermaient que quelques ossements écrasés, sépultures de pauvres bougres à qui l'on n'apporta pour offrande suprême qu'un amoncellement de cailloux ».

Le Dr. Morel note qu'aux diverses périodes de l'âge du Fer, en particulier pour la région du Gévaudan, les transitions sont très obscures entre Hallstatt I, Hallstatt II, et La Tène: « Sur les Hauts-Causses éloignés des grands centres classiques et à voies de communications difficiles, les modifications industrielles n'ont pu se produire que très lentement... En revanche le voisinage de la Méditerranée a facilité l'importation précoce de certains objets ou matières premières, faits que nous constatons pour le cuivre et le verre dès l'époque dolménique. Il y a là deux facteurs: isolement et proximité de la mer, qui ont influé de façon absolument divergente sur l'évolution des civilisations proto-historiques dans la région des Causses ».

Dans la commune de *Balsièges*, parmi un groupe de quatre tumulus, le *tumulus IV*, de dix-sept mètres de diamètre pour une hauteur de deux mètres (2), a donné à un mètre de profondeur « quelques ossements humains très morcelés et dispersés, sans aucune trace d'incinération, et un fragment de céramique rouge assez cuite, avec gros grains de quartz, ce sont là des vestiges d'une sépulture remaniée et indatable.

« A 1 m 70, nous tombons sur une zone parsemée de dents de chevaux, réparties toutes au même niveau, à peu près au centre du monument, sur une surface de deux mètres carrés environ. Ces dents sont au nombre de trente-trois et reposent sur une argileuse soigneusement tassée. Immédiatement au-dessous, la terre devient noirâtre et contient de nombreux fragments de charbon. A 1 m 80, nous rencontrons trois vases disposés en triangle. Une urne

(1) CH. MOREL, *Sépultures tumulaires de la région du Freyssinel*, dans *Bulletin de la Société des Lettres, Sciences et Arts du département de la Lozère*, 1936 (1^{er}-2^{ème} trimestre).

(2) CH. MOREL, *Sépultures tumulaires*, cit., p. 35.

cinéraire avec fragments osseux humains fortement calcinés et mêlés de cendres: c'est un vase de forme 1, décoré d'une grecque (fig. 74). Deux vases à offrandes, formes 2 et 3. Ces deux derniers vases contenaient des os de sus et de lièvre calcinés ». La grecque de l'ossuaire entoure l'épaule du vase: elle est faite d'un double trait et bordés en haut d'un double trait, en bas d'un trait triple. Ce décor, hésitant dans les courbes et notamment dans les retombées des grecques mais plus ferme dans les parties rectilignes, est gravé au poinçon.

Le *tumulus V*, à quelques mètres du précédent, avait sept à huit mètres de diamètre et un mètre vingt de hauteur. Il a donné « à un mètre de profondeur un squelette orienté Nord-Sud, placé en position demi-assise, la tête beaucoup plus élevée que les pieds, sur un dallage incliné de pierres plates ». Il y a eu incinération très incomplète sur place et quelques os, dont ceux du crâne, sont à peine jaunis. Comme mobilier, aux pieds du squelette, un vase de la forme 4 et à la tête un vase de la forme 5 (fig. 74). Au côté droit un couteau en fer.

Dans la commune de *Saint-Etienne-du-Valdonnez*, le *tumulus I*, situé à trois cents mètres à l'Est de la Balzagette, avait un diamètre de douze mètres et un mètre vingt de hauteur. Le squelette était orienté Nord-Sud. Les tibias, seules pièces mesurables, sont platycnémiques. « Les dalles sur lesquelles reposent le sujet ont subi l'action du feu et sont recouvertes de cendres et de charbons. Les os, cependant, ne sont pas incinérés. Mobilier: un vase forme 9 renfermant le crâne d'un jeune sanglier. Un vase forme 4 placé aux pieds. Des fragments d'un vase forme 3. Une fusaïole en terre cuite ».

Le *tumulus II*, à quelques mètres plus loin, mesurait quatorze mètres de diamètre et un mètre cinquante de hauteur. « Sur le sol, au milieu de charbon et de pierres calcinés, ossements humains brûlés et très dispersés. Mobilier: fragments d'un vase à anses non reconstituable, fusaïole en terre cuite, petit bracelet ovale en bronze, fragments dispersés d'un second vase ».

Sur la crête voisine, le *tumulus XV* mesurait 16 mètres de diamètre et 1 m 20 de hauteur et recouvrait, à peu près au centre, un sujet adulte orienté sensiblement Nord-Sud. A côté, squelette d'enfant jeune n'ayant pas renouvelé sa première dentition. Entre les jambes du sujet adulte, vase forme 4 à pâte rosée lustrée de noir. Dans le galgal, fragments dispersés d'un grand vase forme 6 et ossements de bovidés. Dans la moitié Sud du tumulus, un coffre de pierres mesurant 1 m 86 et 0 m 38 de profondeur contenait un squelette masculin avec arthrite de la hanche et ankylose des deux phalanges du pouce droit. Il n'existe absolument aucun mobilier dans cette tombe ».

Non loin du village de *Freyssinel*, le *tumulus III* est un tertre de 9 m de diamètre et 1 m 10 de haut. « Sur un dallage en pierres plates, un corps a été inhumé en position demi assise. Orientation Est-Ouest. Derrière le crâne, dans une niche de blocs calcaires, fragments d'un vase de forme 4 avec décor peint intérieurement. Dans le tertre, débris dispersés d'un vase de forme 6. En outre, plaquette de bronze à faible teneur d'étain et lame de couteau en fer ».

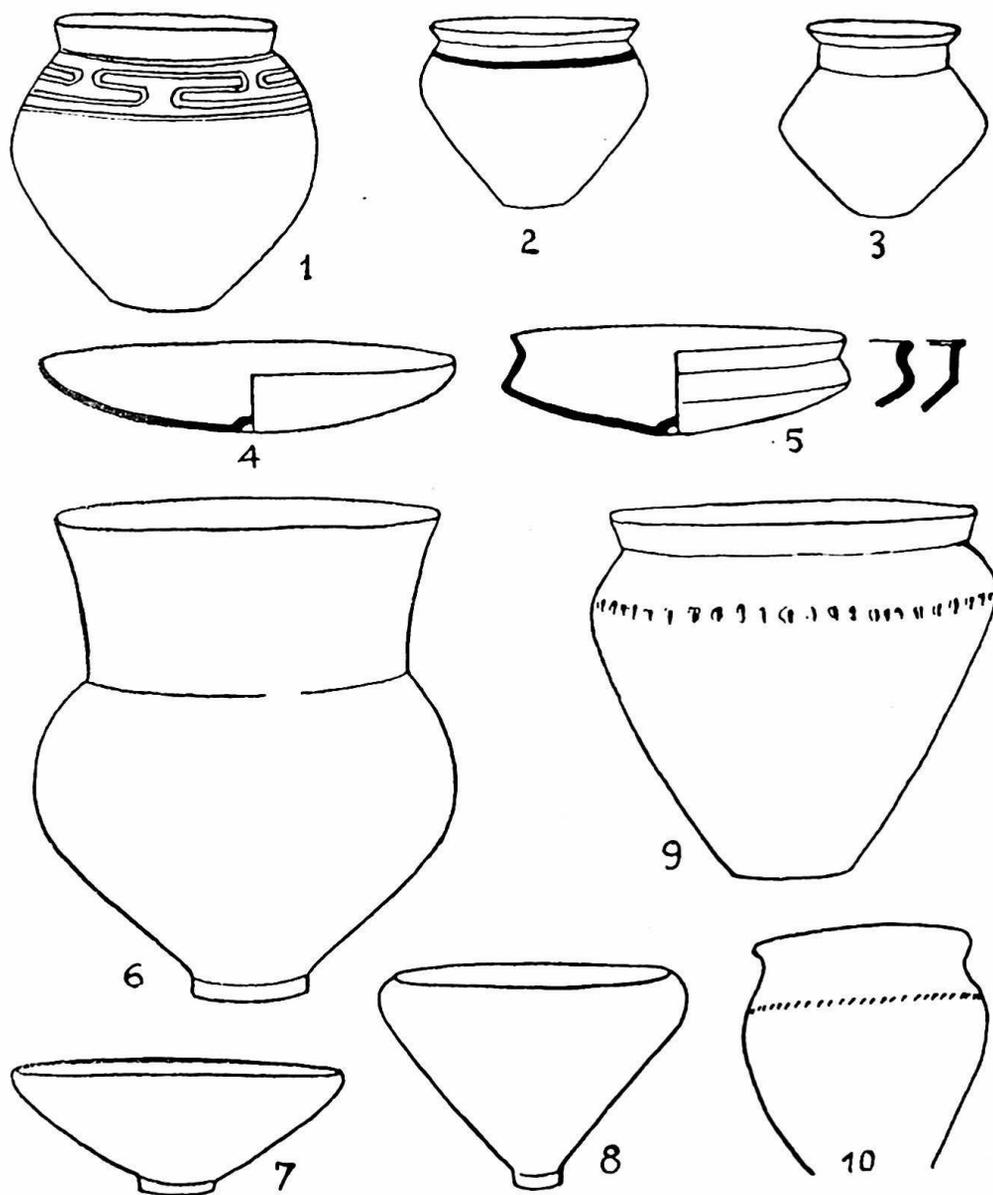


Fig. 74 - Poteries des tumulus du Freyssinel (Lozère) d'après Ch. Morel. Les vases de forme 6 seraient tournés

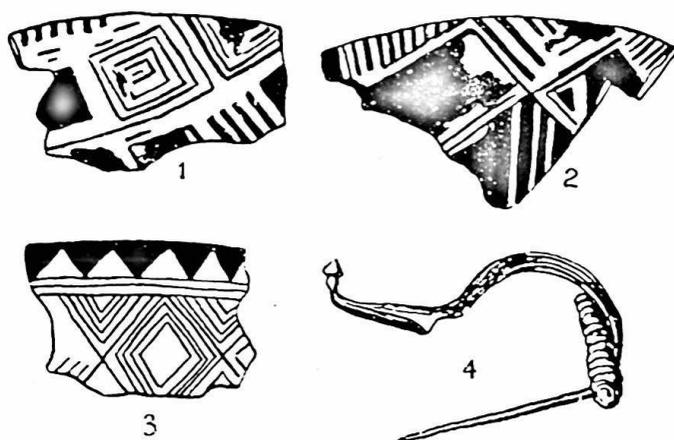


Fig. 75 - Tumulus XIV du Freyssinel (d'après Ch. Morel)

Sur la commune de *Saint-Bauzile*, au lieu dit Lous Plos, le *tumulus VII* contenait à trente centimètres de profondeur un squelette féminin sans trace d'incinération. « Sur le pourtour du tumulus, rangée circulaire de pierres droites plus volumineuses que les pierres du terre. Mobilier: une fusaïole en terre cuite, un petit vase forme 10 avec

décor fait au poinçon, un grand vase forme 9, mais à débris très dispersés ».

Au-dessus du précédent, le *tumulus VIII*, de 20 m de diamètre et 1 m 10 de haut, paraît avoir été anciennement violé. Tout y était bouleversé. « Inhumation, pas d'incinération ou de préparation préalable par le feu de la sépulture. Orientation sensiblement Est-Ouest. Mobilier: fragments très dispersés d'une grande épée hallstattienne en fer, mais nous n'en trouvons ni la pointe ni la poignée; près de la tête très écrasée, couteau en fer avec soie; un grand vase de forme 6; un vase forme 4; enfin débris d'un vase forme 8, dispersés un peu partout... ».

A quelques mètres, le *tumulus IX*, également bouleversé, contenait une inhumation. Un grand bloc de calcaire, planté debout, de forme vaguement anthropomorphe, en occupe à peu près le centre. A 2 ou 3 mètres des bords on a observé un cercle de grosses pierres. Comme mobilier, un couteau en fer à soie, tranchant d'un seul côté, et des tessons de poterie brune ont été recueillis au milieu d'ossements dispersés.

Au sommet de la côte 1020, derrière le Freyssinel, le *tumulus XI*, de huit mètres de diamètre et soixante centimètres de haut, contenait une sépulture en mauvais état dans un caisson en pierres orienté Est-Ouest. Elle contenait un petit bracelet en fer, un anneau en fer aplati et déformé, un ciseau en bronze, une fusaïole en terre cuite et des fragments de deux vases (formes 8 et 4).

Sur la commune d'*Ispagnac*, le *tumulus XII*, de 16 mètres de diamètre et 2 mètres de hauteur, était formé presque uniquement de pierres, parfois très volumineuses. Le squelette, très écrasé, était orienté Est-Ouest. C'était un sujet dolichocéphale, et il reposait sur des dalles inclinées, séparées du sol par une couche de pierrailles et de terre, la tête à un niveau plus élevé que les pieds. Les os n'étaient pas incinérés, et cependant il y a des charbons, et les dalles sont brûlés. Sur le côté droit était déposée une grande épée de fer hallstattienne, brisée en deux tronçons et mesurant 0 m 76, la pointe tournée vers le crâne. Derrière la tête on a recueilli les débris dispersés

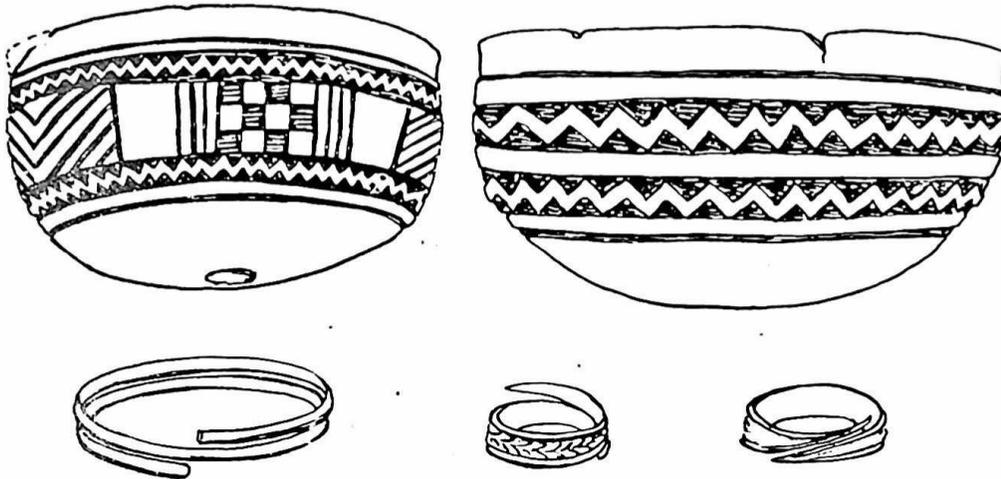


Fig. 76 - Tumulus VI du Freyssinel (d'après Ch. Morel)

d'une coupe de forme 4 à décor peint intérieurement, et à gauche du squelette une pierre en forme de hache triangulaire.

Non loin des tumulus VII, VIII et IX, le *tumulus XIV*, de 12 m de diamètre et 1 m de haut, recouvrait au centre, à 0 m 60 de profondeur, un squelette très écrasé orienté N-E 65° S-O. Derrière le crâne, en contact avec lui, quelques plaquettes de bronze dont une en forme de feuille de laurier, ont dû appartenir à un objet de parure. Autour du crâne, tessons de vases à décor peint à l'intérieur. L'un d'eux était aussi peint à l'extérieur (fig. 76). Autour, ossements de bovidés et de *sus*. A la hauteur des chevilles, fibule à arbalète en bronze, à magnifique patine noire (fig. 76) et vers les pieds fragments d'un vase forme 4 à décor peint intérieurement.

A *Saint-Bauzile*, le *tumulus X* a été édifié à l'âge du Bronze mais renfermait aussi, à 0 m 70 de profondeur, une sépulture de l'âge du Fer. Cette dernière renfermait deux squelettes allongés sur le dos, parallèlement l'un à l'autre mais en tête bêche, orientés sensiblement Nord-Sud. Ils reposaient sur de larges dalles, et le mobilier comprenait: un ardillon de fibule et une bague plate, ouverte, en bronze, un fragment de pendeloque (?) en pâte de verre bleuâtre striée de blanc, une petite fusaiöle en terre cuite, un vase de forme 7 et deux vases de forme 5. Les deux sujets étaient dolichocéphales.

Le *tumulus XIII*, sur la commune d'Ispagnac, recouvrait un dolmen du néolithique final, mais une sépulture de l'âge du Fer reposait sur le pilier Nord. Le squelette, orienté sensiblement Est-Ouest, était recouvert de 0 m 20 de terre et de pierrailles et très mal conservé. Un grand vase de forme 6 l'accompagnait.

Dans une lettre personnelle, le Dr. Ch. Morel a bien voulu compléter notre documentation par l'indication de quelques nouveaux tumulus lozériens.

Dans la commune de *Mende*, le *tumulus II de Chabrits* a donné un squelette inhumé sans mobilier, orienté sensiblement Nord-Sud tandis que le *tumulus III* donnait, en surface, de la céramique gallo-romaine et au-dedans un squelette accroupi très abimé et les débris de deux vases dont un à décor champlévé. Plus au Nord un sujet jeune incinéré, accompagné de fragments de poterie et d'un petit anneau de bronze à section en losange.

Au Choïsal, commune de *Balsièges*, un tumulus plat de dix mètres de diamètre a donné, au centre, à trente centimètres au-dessous de la surface, un squelette allongé sur le dos et orienté Nord-Ouest Sud-Est. Pour tout mobilier, un vase de forme 5 entre les jambes.

Au Freyssinel, le *tumulus XXII*, situé à peu de distance du tumulus XVI, a donné à vingt centimètres de profondeur un squelette orienté Sud-Nord, portant au bras gauche un bracelet ouvert en fer. Entre les chevilles était déposé un vase de la forme 8, un vase analogue près du bras droit, et un troisième derrière le crâne. La tête reposait sur une dalle plate, et on remarquait quelques débris de charbon de bois sur le sol. Le squelette est celui d'une femme jeune n'ayant pas encore ses dents de sagesse. En surface, il y avait des fragments de céramique peignée, probablement gallo-romaine.

Entre le Falisson et le Freyssinel, au lieu dit « Las Consonettos », le *tumulus XXXI* avait un diamètre de quinze mètres pour une hauteur de quarante centimètres et contenait peu de pierres. A vingt centimètres au-dessous de la surface gisait un squelette portant au bras droit sept bracelets de bronze et au bras gauche un bracelet de fer. Derrière la tête on trouva : à gauche, un grand vase avec décor d'encoches et une hache plate en schiste poli, à droite une seconde hache en schiste poli, un andouiller de cerf, les débris d'un second vase avec ossements d'animaux (*sus* et cerf) calcinés.

Le *tumulus XXXII* avait un diamètre de 25 mètres et une hauteur de 1 m 80. Vers un mètre de profondeur, on trouva un lit de pierres plates, mais les ossements dispersés donnaient l'impression que le tertre avait été anciennement fouillé. Il y avait des pierres brûlées, quelques rares fragments de poterie d'allure hallstattienne, et, sous les pierres et dans les intervalles, des andouillers de cerf et quelques objets en métal : un couteau courbe à soie et deux rivets en fer, un très petit anneau et une bague plate ouverte en bronze.

Non loin du tumulus XXI, le *tumulus XXXIII*, de 8 mètres de diamètre, contenait, à vingt centimètres de profondeur, les ossements calcinés et dispersés d'un sujet très jeune. Au-dessous exactement orienté Est-Ouest, tête à l'Est, le squelette d'un homme de 1 m 75 était couché sur le dos, tête tournée à droite, jambes croisées, la droite sur la gauche. Sous le corps, il y avait un dallage de pierres, très étroit, avec deux dalles verticales calant le bassin. La céramique, d'allure hallstattienne n'est représentée que par des fragments très dispersés de poterie grise.

Le *tumulus XXXIV*, ovale, mesurait 15 et 10 mètres de diamètre et 1 m 40 de hauteur. Il contenait les débris d'un corps incinéré sur place. Un vase en céramique grise, poreuse, de forme 4, était déposé à la tête et un autre en forme de « pot de fleur » aux pieds. Il y avait aussi des fragments de bracelets

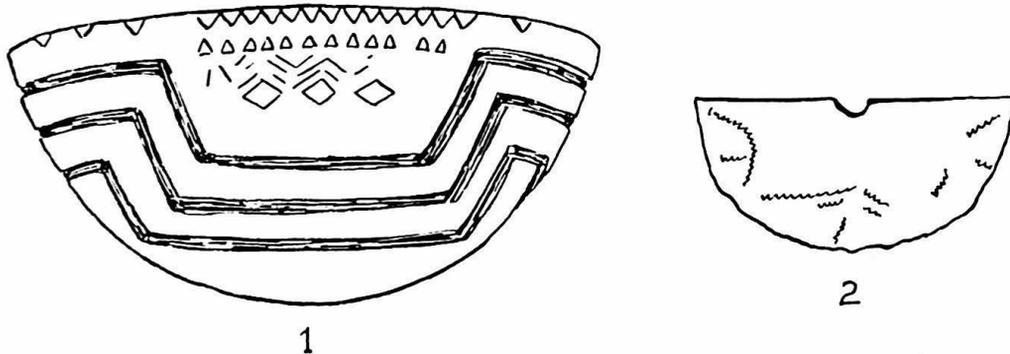


Fig. 77 - *Tumulus XVII du Freyssinel* (d'après Ch. Morel)

en bronze et en fer, et une ceinture d'anneaux de bronze cousus sur du cuir (quelques débris de cuir brûlé y adhèrent encore) comprenant 88 anneaux doubles. Le motif central fixé sur place en a permis la reconstitution.

Examinons maintenant quelques tumulus qui ont donné de la céramique à décor champlévé.

Entre le Freyssinel et le Falisson, le *tumulus VI*, voisin des tumulus VIII, IX, XII et XVI, mesurait quatorze mètres de diamètre et 1 m 80 de hauteur. Il recouvrait une sépulture à incinération à ossements très calcinés dispersés sur le sol primitif au milieu des cendres et des charbons. Le mobilier était riche: un bracelet en fer, simple anneau fermé sans ornementation, un bracelet et deux bagues en bronze, très finement ciselées (fig. 76) et deux beaux vases à décor géométrique champlévé (fig. 76, n^{os} 1 et 2).

Non loin du hameau de Paros, le *tumulus XVII*, de 20 mètres de diamètre et 1 seulement de hauteur, recouvrait « deux cercles concentriques de dalles volumineuses plantées verticalement et faisant saillie à la surface. Le cercle extérieur a environ douze mètres de diamètre ». Au centre était un squelette couché sur le côté droit, le bras droit replié sous la tête et reposant sur des dalles de calcaire, sans trace de feu. Le mobilier comprenait: à gauche du squelette, une hache en pierre calcaire à bords droits et à tranchant arrondi, derrière la tête, un vase à décor géométrique champlévé assez barbare, et présentant des traces de peinture à l'intérieur et à l'extérieur (fig. 77, n^o 1), et posé sur le cou un rasoir en bronze à décor gravé, le tranchant tourné vers le menton (fig. 77, n^o 2).

Au Nord de Paros, au lieu dit « Serre Nègre », le *tumulus XVIII* de 15 mètres de diamètre et 1 de hauteur, était formé de gros blocs. Le squelette, très écrasé et orienté sensiblement Est-Ouest, avait le bras droit replié derrière le crâne. A 0 m 10 derrière le crâne, on recueillit les débris d'un vase à décor champlévé.

Dans la même région, le *tumulus XXI*, de 14 m de diamètre et 1 m 20 de haut, recouvrait une sépulture à inhumation. Le squelette, d'un sujet jeune orienté Nord-Est 65° Sud-Ouest, avait le crâne très écrasé. Deux dalles étaient dressées verticalement, l'une à la tête, l'autre aux pieds. En outre, derrière la tête, le tumulus a été bâti en forme de « cul de four ». Le mobilier comprenait un fragment de fibule et un rivet en fer, et un vase à décor cham-

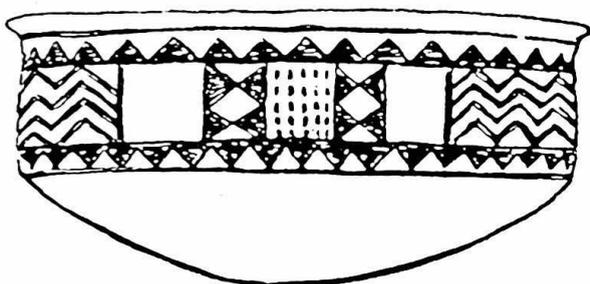


Fig. 78 - *Tumulus XXI du Freyssinel* (d'après Ch. Morel)

plevé, mais à excisions peu profondes.

Dans la même région, le *tumulus XXI*, de 14 m de diamètre et 1 m 20 de haut, ne renfermait aucune trace d'ossement, mais on y a trouvé au centre un très beau vase caréné, en poterie grise et à décor champlevé (fig. 78). Il s'agit vraisemblablement d'un tumulus votif.

Comme on le voit, la céramique à décor champlevé est abondante dans cette région.

En Lozère, on a également constaté des réutilisations de sépultures mégalithiques. Prunières signale que les tumulus avec mégalithes du néolithique ont souvent été réemployés aux époques postérieures après avoir été vidés de leur contenu primitif (1). Cet auteur signale que dans le dolmen du *Pic de Ransas*, grand monument mégalithique formé d'un dolmen ordinaire enfoui sous un tumulus de 20 m de diamètre, on a trouvé le squelette à demi-assis d'un homme portant au bras droit un large bracelet de fer, et déposé au dessus de la couche ossifère. La dalle de recouvrement avait été cassée pour permettre l'introduction de ce cadavre (2).

Le tumulus de l'*Estrade*, dans la commune de Sainte-Enimie, recouvrait un dolmen. Sur la table de ce dernier on avait édifié un tumulus secondaire dont le mobilier a donné des fragments de bronze et de poteries, dont ceux d'un vase peint à l'intérieur.

Nous avons déjà constaté un fait analogue dans le tumulus XIII situé sur la commune d'Ispagnac.

Comme le Dr. Ch. Morel l'a indiqué, la céramique est extrêmement abondante dans les tumulus des Causses lozériens. Chaque tombe renferme au moins un vase, et parfois trois. Il y a aussi des vases votifs brisés et dont les fragments ont été répandus dans la sépulture. Nous avons vu que le vase de forme 1 du tumulus IV est décoré d'une grecque tracée au poinçon avant cuisson. Ce motif et cette technique restent exceptionnels dans cette région. Par contre, les décors peints, le plus souvent à l'intérieur des vases et sur des écuelles de forme 4, sont très abondants. Ce décor est d'un géométrique rectiligne: une seule fois dit Mr. Morel, il comporte des cercles concentriques. Les thèmes décoratifs sont donc les mêmes que pour les vases à décor champlevés. Les traits ont été tracés à l'aide d'une substance blanchâtre ou jaune clair, onctueuse au toucher mais peu adhérente. Des frottements légers ou un simple lavage suffisent à la faire disparaître. Dans les gisements, seules

(1) Dr. PRUNIÈRES, *Tumuli des âges du Bronze et du Fer*, cit.

(2) Dr. PRUNIÈRES, *Sur les objets de bronze, ambre, verre, etc. mêlés aux silex et sur les races humaines dont on trouve les débris dans les dolmens de la Lozère*, dans A.F.A.S., Lyon, 1873, pp. 683 sq.

sont indemnes les pièces protégées par des pierres. Sur celles qui étaient exposées à la pluie, la peinture a disparu, laissant cependant une trace légère qui se détache sur le fond patiné du fragment et permet d'en reconstituer le dessin primitif. Un seul vase en provenance du tumulus XIV était décoré à l'extérieur, mais ici la technique est différente: la surface a été entièrement badigeonnée de peinture et cette dernière a été ensuite légèrement grattée au burin pour retrouver le fond noir (fig. 75, n° 3).

On pourrait peut-être mettre ces coupelles peintes en parallèle avec les vases peints de la grotte de Saint-Vérédème, de Marseille et du Cayla de Mailhac (1), où la teinte « subnacrée » du décor pourrait marquer l'emplacement de la peinture.

Le Dr. Ch. Morel pense que l'emploi de cette céramique « extrêmement fragile, peu pratique, qui ne paraît répondre à aucune « nécessité » dut être de courte durée, et note à ce propos qu'il l'a trouvée d'une part dans le tumulus XII du Freyssinel avec une grande épée de fer de type Hallstatt I, d'autre part dans le tumulus XIV avec une fibule en bronze qui ne peut appartenir qu'à Hallstatt II. Il en conclut que sur les Causses lozériens la grande épée de fer se prolonge durant toute la seconde période hallstattienne. Cette hypothèse est très plausible, car si la Lozère a donné cinq grandes épées de fer on n'y connaît encore aucun des glaives courts à antennes caractéristiques du Hallstatt II. Il note encore à ce sujet que le tumulus de l'Aven Armand a donné à la fois une grande épée de fer et une coupelle en bronze identique à celle du tumulus d'Airolles. Or cette dernière, nous l'avons vu, accompagnait un poignard à antennes. La grande épée de fer ne peut donc être considérée en Lozère comme un indice chronologique.

Nous avons déjà noté que sur un vase du tumulus XVII le décor peint et le décor excisé sont associés (fig. 77). D'après ce que nous venons d'exposer, ce vase appartèndrait au Hallstatt II. Le décor excisé en est très simple. D'après le Dr. Morel, les décors champlevés plus compliqués sont plus récents et, en Lozère, atteindraient le *premier siècle après J. C.* D'après lui, les officines de Banassac et de la Graufesenque sont les héritières directes de ce style (2).

(1) Voir le Tome I du présent ouvrage, pp. 34 et 96, fig. 64, n° 3. Il ne subsiste plus aucune trace de peinture blanche sur ces fragments. Mais nous ne saurions admettre avec le Dr. Morel que la peinture des écuelles lozériennes était dès l'origine aussi fragile. Nous avons vu des poteries arabes très primitives, façonnées sans l'aide du tour et dont le décor peint était fixé à l'aide d'un badigeon de blanc d'oeuf. Cela fait un décor *solide*, mais qu'en resterait-il après un séjour de plus de deux mille ans dans la terre humide ou aux intempéries? Fort peu de chose sans aucun doute.

(2) CH. MOREL, *Sépultures tumulaires*, cit.

VII

DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE

L'Ardèche est le département de France le plus riche en dolmens, aussi, d'après ce que nous savons de la superposition des zones à dolmens et à tumulus du premier âge du Fer, ces derniers devraient y être extrêmement nombreux. Cependant l'on sait fort peu de choses à leur sujet. Les premiers explorateurs de l'Ardèche ne les ont pas vus: Mazon n'en fait pas mention (1) et pas davantage Ollier de Marichard dans son travail sur les monuments mégalithiques du Vivarais (2). Cela n'a rien qui doive nous surprendre car cet auteur, fort averti, signale qu'on ne doit pas confondre le dolmen sous tumulus avec le tumulus. « Dans ce dernier mode de sépulture, dit-il, le sarcophage est formé de quatre pierres au moins et de six au plus qui soutiennent une série de trois ou quatre petites pierres plates et dont le mobilier funéraire ne fournit que très peu ou point d'armes ou ornements en pierres, tandis qu'en général tous les ornements ou armes sont en bronze ou en fer. Ce mode de sépulture est bien postérieur aux dolmens ».

Mais l'étude d'Ollier de Marichard ne manque pas d'intérêt et donne quelques renseignements montrant que les dolmens ardéchois ont été eux aussi réutilisés ou visités par les pasteurs hallstattiens. Il signale les découvertes suivantes dans la commune de *Lagorce*: dolmens du Bois Sauvage « trois dagues en bronze de différentes grandeurs » — dolmens de la Chadenède « trois bracelets de bronze, une chaînette composée de huit anneaux du même métal, un petit cheval en bronze pour pendeloque, trois anneaux en fer de la même forme que ceux en bronze, mais plus épais et pareils aux bracelets » — dolmen du Plan de l'Aiguille: six perles en bronze — dolmen du Charnier « une boucle d'oreille et trois bagues en bronze ».

Dans les dolmens de la commune de *Salavas* furent trouvés « quatre grands couteaux de bronze, ainsi que trois perles, deux épingles et une fibule du même métal ».

Dans la commune de *Labastide-de-Virac*, les dolmens sous tumulus des Champel ont donné « vingt-cinq petites perles de bronze, deux grosses et un bracelet de bronze, ainsi que divers fragments de fibules en spirale en

(1) MAZON, *Le préhistorique dans l'Ardèche*, Privas (Imprimerie centrale de l'Ardèche), 1906.

(2) OLLIER DE MARICHARD, *Monuments mégalithiques du Vivarais*, Privas (Imprimerie typographique de Roure), 1882.

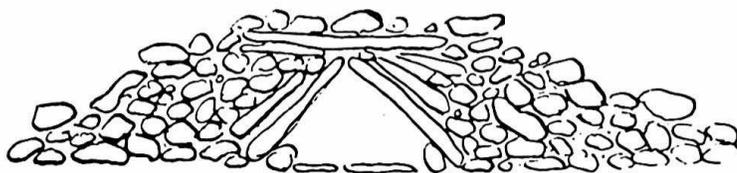


Fig. 79 - Coupe d'un tumulus-dolmen de l'Ardèche (d'après Ollier de Marichard)

bronze » — dans les dolmens du bois de Virac, une fibule, un beau bracelet et une bague en bronze. Dans la commune de *Salles* deux dolmens sous tumulus « ont produit trois jolis couteaux et deux fibules à spirales en bronze ». Les dolmens sous tumulus du col de Cise, dans la commune de *Gros pierre* et ceux de Trèpeloup dans celle de *Beaulieu* ont donné « des anneaux et de petits poignards en bronze et plusieurs autres outils indéterminés, en bronze ». Dans les dolmens du canton des *Vans*, il signale « des anneaux en bronze et haches en bronze ».

Dans une autre étude (1) Ollier de Marichard constate que tous les dolmens, les tumulus, les grottes habitées préhistoriques, se trouvent dans les terrains calcaires et sont semblables à ceux du Gard, de la Lozère et de l'Aveyron.

Il distingue dans les dolmens un type dit « tumulus-dolmen » qui est « un carré long plein ». Le sarcophage est formé de quatre pierres brutes d'inégale longueur, inclinées les unes sur les autres d'un angle de 45° et recouvertes par une pierre. Ce type, au lieu d'être élevé sur le galgal est au contraire entièrement enseveli au centre et les dalles ne dépassent la surface convexe que de dix à douze centimètres. Le fond de tous ces sarcophages est pavé de gros moellons fichés dans le sol (fig. 76). L'auteur attribue ces tumulus-dolmens à la période entre la pierre polie et celle du Bronze. Il dit ensuite : « Les innombrables tumuli construits sur nos coteaux et au milieu de nos bois taillis se présentent sous quatre formes de construction. Ils appartiennent tous à l'époque du Bronze :

« 1 - sarcophage non couvert d'une dalle mais simplement ensevelis sous un immense tas de pierres brutes circulairement entassées, formé de deux grandes dalles latérales de deux mètres de longueur;

« 2 - sarcophage de quatre dalles fichées de champ, recouvert de gazon;

« 3 - sarcophage de deux dalles très minces de deux mètres de longueur abouchées l'une contre l'autre par leur sommet, creusé dans le sol et presque entièrement enfoui sous le terrain;

« 4 - celui enfin composé de huit dalles, trois latérales, deux aux extrémités, et recouvert de trois grandes dalles de soixante centimètres chacune.

« Dans les premiers, ornements en pierre, en os, en coquillages (cyprées), perles et ornements de bronze; dans les seconds, fibules et anneaux en bronze aux jambes et aux bras; dans les deux autres peu de débris d'industrie, mais en revanche de beaux squelettes entiers et parfaitement conservés ».

Comme on le voit, Ollier de Marichard a trop systématisé et généralisé des observations faites sur trop peu de monuments et les diverses catégories

(1) OLLIER DE MARICHARD, *Notice sur la carte archéologique du Vivarais*, dans A.F.A.S., Lyon, 1873.

qu'il distingue sont quelque peu factices. De plus, il n'a pas connu de tumulus à incinération.

Après Ollier de Marichard, on n'a pas apporté beaucoup de documents nouveaux. Le Dr. Jullien (1) a repris les découvertes anciennes et appelé « tombelles » le simple caisson formé de quatre dalles enfouies de champ « soit dans un tertre artificiel, soit dans le sol naturel » et le tumulus « tertre formé par accumulation de pierrailles qui recouvre ou non une chambre funéraire formée la plupart du temps par deux dalle inclinées à 45° sur le sol recouvert ou non de pierres plates ». Il s'agit donc là des tumulus-dolmen d'Ollier de Marichard.

Les tombelles, dit le Dr. Jullien, sont « en général de petites dimensions. Leur emplacement est révélé facilement par l'affleurement au niveau du sol des quatre dalles qui forment le caisson. A ce type répondent les tombelles du Charnier, des Bois d'Uzer, de l'Echelette. Leur mobilier funéraire est très pauvre, souvent absent. Certaines contenaient des instruments de silex (pointe de flèche). Dans celles de l'Echelette, les ossements porteraient des traces d'incinération. Une épée de bronze proviendrait d'une tombelle des environs de Barjac ».

Le Dr. Jullien estime que les sépultures de ce genre ont été peu étudiées et que ce type peut avoir été commun à plusieurs époques, de la fin du néolithique à l'âge du Fer.

Parmi les tumulus, l'auteur distingue deux types: les tumulus sans chambre sépulcrale et les tumulus à chambre sépulcrale. Parmi ces derniers, les uns ont un mobilier funéraire, les autres non. Les tumulus sans chambre sépulcrale sont communs. « Un simple tas de pierrailles recouvre le squelette. Le mobilier funéraire est très pauvre: quelques charbons et des débris de céramique très altérée, pas d'instruments ni d'objets de parure ». Au type des tumulus avec chambre sépulcrale, mais sans mobilier funéraire « répondent douze tumulus de la plaine d'Aurelles à *Saint-Remèze*. Le tumulus de la Charbonnière, dont la chambre funéraire qui recouvrait le squelette intact d'un sujet féminin jeune était composée de dalles inclinées abritant le corps qui reposait sur le dallage ». Le Dr. Jullien pense que ce type doit être un peu antérieur au type à mobilier funéraire. De ce dernier type, il cite: un tumulus de la plaine d'Aurelles qui a donné un fragment de bronze orné de dessins. Un tumulus de Saint-Remèze, sans bronze, mais qui a donné des perles en carbonate de chaux, et dans la même région de nombreux tumulus où l'on a découvert une épingle à tête perforée, des fibules et un grand nombre d'anneaux ciselés. Un tumulus du Charnier (commune de *Lagorce*) n'a pas donné de bronze, mais des perles en calcaire et des dents perforées. Un tumulus de Champel qui a livré vingt-quatre perles de bronze, une fibule, un anneau de chloro-mélanite poli, des coquillages marins perforés. Le tumulus de la Chadenède, qui contenait un bracelet en bronze ornés de traits, des anneaux de bronze entrelacés et une figurine de cheval. Un tumulus d'Aurelles qui a livré un bracelet et une pointe de flèche en bronze. Un tumulus du Plan de l'Aiguille avec une fibule à arc. Le tumulus de la Planèze (commune de *Gros pierre*) qui a donné six haches à douille avec anneau latéral, en

(1) Dr. JULLIEN, *Préhistoire de l'Ardèche*, Largentière, 1913.

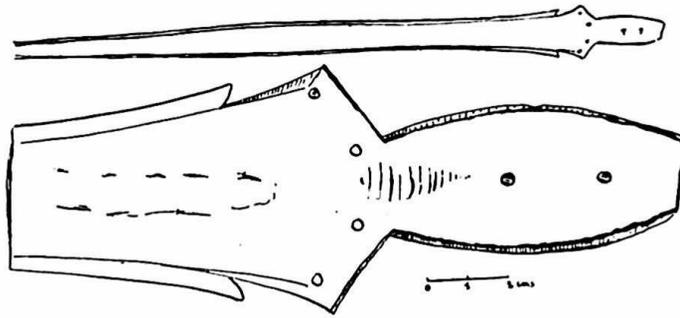


Fig. 80 - Épée en bronze du tumulus Le Petit Blot de Charmes

bronze. L'auteur estime que « ces mobiliers funéraires appartiennent à la dernière période de l'âge du Bronze ». C'est possible pour certains, mais d'autres sont certainement plus récents.

Comme on le voit, une extrême confusion règne dans l'exposé des trouvailles faites dans l'Ardèche: alors qu'Ollier de Marichard parle de dolmens, le Dr. Jullien parle de tumulus, ainsi que le prouvent leurs descriptions des mêmes mobiliers. C'est sans doute au terme tumulus-dolmen que l'on doit cette confusion.

Nous sommes donc fort mal renseignés sur cette région que nous soupçonnons cependant être l'une des plus riches du Midi méditerranéen en sépultures du premier âge du Fer. Ces tumulus, comme les dolmens qui y sont mêlés, sont concentrés sur la partie méridionale du département où ils continuent la série des innombrables sépultures hallstattiennes de la partie Nord du Gard, ce qu'Ollier de Marichard a très bien mis en évidence dans sa « Carte archéologique du Vivarais ».

Parmi les trouvailles ardéchoises qui ne possèdent pas d'état-civil en règle, il faut citer deux épées en bronze dont l'une (1) proviendrait du tumulus *Le Petit Blot de Charmes* (fig. 80). L'autre porte une étiquette indiquant qu'elle a été trouvée à Charmes également, en creusant un puits, à vingt-cinq pieds de profondeur. Notons enfin que le Musée de Tournon conserve aussi, avec l'épée de Mercuriol (Drôme) une autre épée en bronze, peut-être ardéchoise, mais dont on ne connaît pas l'origine exacte.

Plus récemment, Mr. Claude de Serres a fouillé dans la commune de Saint-Remèze, au lieu dit « l'Arbre Rond », un tumulus de huit mètres de diamètre pour deux mètres cinquante environ de hauteur. Il recouvrait trois squelettes très fragmentés, posés à même le sol. La céramique y est représentée par d'importants fragments d'un vase en poterie grise fine, tournée, à décor ondé (fig. 81) et le métal par deux agrafes de ceinture en bronze. La première, à décor de fin grènetis (fig. 82) et à deux crochets, est analogue aux agrafes trouvées à Mailhac dans la nécropole du *Grand-Bassin II* avec des poteries identiques au vase de la fig. 81 (2). Le petit quadrupède qui la décore est

(1) G. GOURY, *Quelques armes en bronze trouvées dans la vallée du Rhône*, dans *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 1919.

(2) Voir le Tome II du présent ouvrage, p. 63, fig. 44, tombe 10.

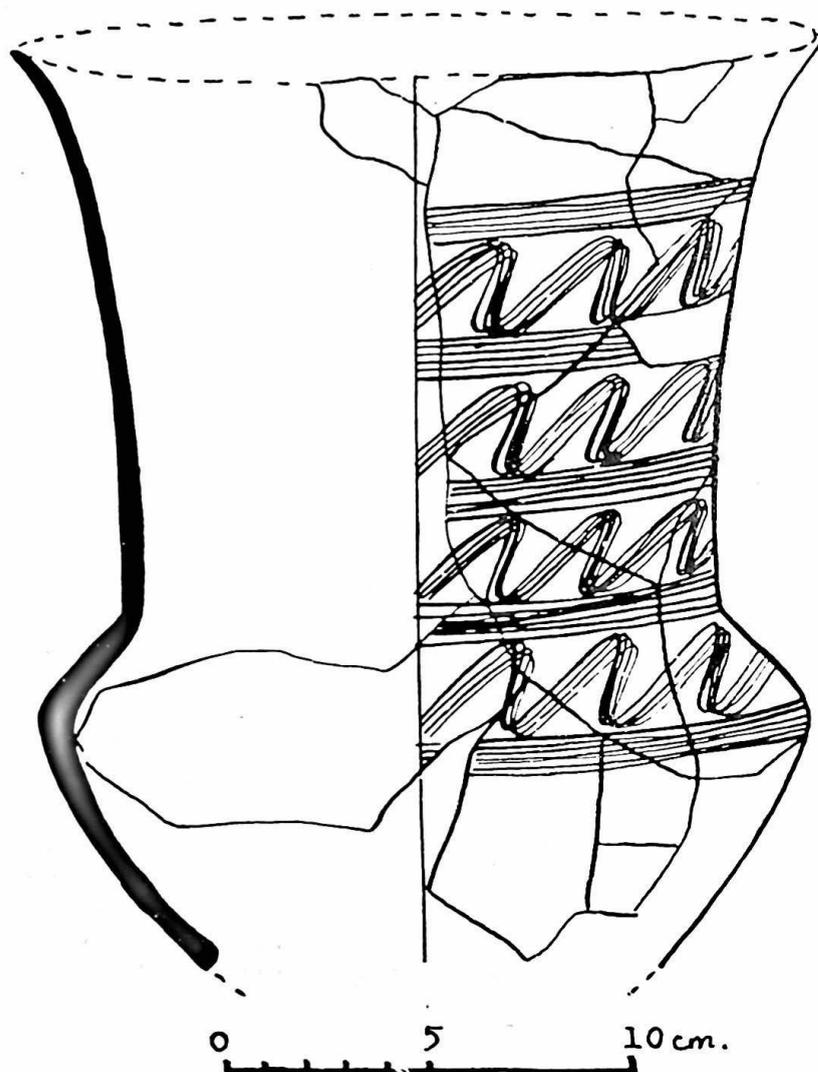


Fig. 81 - Vase en poterie grise, tournée, du tumulus de l'Arbre Rond, à Saint-Remèze

assez difficile à identifier: il peut s'agir d'un cheval, mais on ne voit pas bien ce que l'artiste a voulu représenter sur le dos de l'animal. L'autre boucle, bien plus récente sans aucun doute, peut être mise en parallèle avec une boucle burgonde trouvée en Suisse (1). Nous la donnons ici (fig. 83) parce que d'après l'inventeur la première boucle y était agrafée et il pense qu'elles faisaient partie de la même ceinture. Cette réutilisation de l'agrafe hallstattienne nous paraît étrange pour plusieurs raisons, parmi lesquelles le mode d'attache différent des deux types d'agrafes (pour utiliser la boucle « burgonde » il aurait

(1) P. BOUFFARD, *Nécropoles burgondes de la Suisse*, dans *Cahiers de Préhistoire et d'Archéologie*, (Genève-Nyon), 1945.

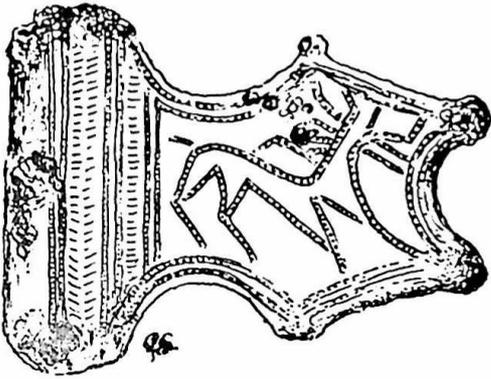


Fig. 82 - Agrafe de ceinture en bronze
du tumulus de l'Arbre Rond
(dessin C. de Serres)

fallu la fixer à l'envers, car les deux trous sont normalement à l'opposé de l'ardillon) et surtout la présence dans ce même tumulus d'une poterie bien caractéristique, qui accompagne normalement ce type de boucles hallstattiennes. Pour si étrange qu'elle soit, une coïncidence nous paraît moins extraordinaire. De toute façon, il y a là une preuve indubitable de remaniement et de réutilisation du tumulus primitif.

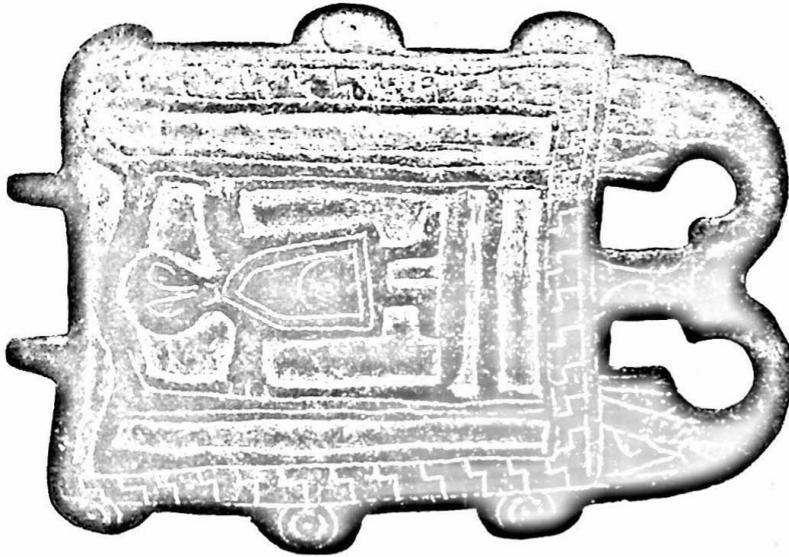


Fig. 83 - Boucle de ceinture en bronze du tumulus de l'Arbre Rond à Saint-Remève

VIII

RÉSUMÉ

Nous avons déjà noté au passage que certaines pièces des mobiliers de tumulus se trouvent aussi dans les tombes des « champs d'urnes ». Le moment est venu de préciser ces points de contact et de faire une synthèse des matériaux du premier âge du Fer en Languedoc. On a pu remarquer, dans le cours du chapitre précédent, que le fer est en général présent dans le mobilier des tumulus, alors qu'il est très rare dans les nécropoles de la 2^{ème} Période Languedocienne. Pour l'âge du Fer, les synchronismes s'établissent seulement à la fin de la seconde période, et l'on peut se demander si les « champs d'urnes » du type Grand-Bassin I, où apparaissent tant d'éléments communs avec les tumulus, ne sont pas dû à des infiltrations de gens de cette culture au milieu des agriculteurs déjà fixés en bordure de la garrigue. La plupart des tumulus du premier âge du Fer sont en synchronisme parfait avec la 3^{ème} Période Languedocienne.

Les points de contact avec la 4^{ème} Période, bien plus rares, sont particulièrement précieux, car cette dernière, nous le rappelons, est bien datée par des importations: elle dure depuis le milieu du VI^{ème} siècle jusqu'à la première partie du V^{ème} siècle avant J. C., *mais ne peut en aucune façon être plus récente dans la plaine côtière* (1).

Des survivances sont toujours possibles dans les régions éloignées des voies commerciales, cependant, et les pasteurs de la garrigue semblent avoir gardé leurs traditions plus longtemps que les agriculteurs de la plaine.

Voici donc une liste d'objets figurés dans le présent ouvrage, et qu'on

(1) Répétons que dans cette région de nombreux habitats ont été incendiés (Tome I, p. 161). Dans tous, on trouve de la céramique attique à figures noires, à partir du milieu du VI^{ème} siècle environ, mais jusqu'ici les figures rouges de style sévère y sont absentes. Il faut croire ou que les vases de ce style n'étaient pas encore très abondants au moment de ces incendies, ou qu'on choisissait des poteries « démodées » pour approvisionner ces marchés. Malgré l'absence des vases de style sévère, il faut admettre que cette quatrième période se prolonge loin dans le V^{ème} siècle. Mais un terminus nous est donné par les tessons grecs les plus anciens des niveaux qui surmontent ces habitats incendiés. Citons entre autres: à Ensérune quelques fragments de style phidiesque, au Cayla III, en plus de fragments du même style plus abondants, une monnaie de 450 (Tome I, fig. 88, 96, 100) nous reportant au moins au troisième quart du V^{ème} siècle. Comme, de plus, la partie inférieure du Cayla III comporte des déchets où la céramique attique est absente, cela dénote une période initiale antérieure à cette date et nous ne croyons pas exagérer en plaçant vers le milieu du V^{ème} siècle, tout au plus, le début du Cayla III qui succède immédiatement au Cayla II et donc, avec les incendies précités, la fin de la 4^{ème} Période.

peut mettre en parallèle dans les trois types de gisements étudiés jusqu'ici, tumulus, champs d'urnes et habitats :

2^{ème} Période

CÉRAMIQUE (méandres incisés)		
<i>Tumulus</i>	<i>Champs d'urnes</i>	<i>Habitats</i>
Montsalvi (?) ci-dessus, fig. 73, n° 5.	Moulin (tome II, p. 22, fig. 11, tombe 13).	Cayla I (tome I, p. 90, fig. 60, n°s 6 et 154).
Freyssinel, ci-dessus, fig. 74, n° 1.	Las Fados (tome II, p. 110, fig. 88 b, p. 114, fig. 92, c).	Le Grézac (tome I, p. 153, fig. 136, n° 2).
	Millas (tome II, p. 148, fig. 123, tombes 175 et 26).	
	Reixach (tome II, p. 171, fig. 140).	
MÉTAL: pointes de flèches (a), bracelets (b), rasoirs (c)		
<i>Tumulus</i> (a)	<i>Champs d'urnes</i> (a)	<i>Habitats</i> (a)
Buzignargues, ci-dessus, figure 14.	Moulin (tome II, p. 25, fig. 14, tome 142).	Cayla I (tome I, p. 87, fig. 57, n° 5).
	Fleury (tome II, p. 73, fig. 51, moule n° 6).	Roc de Boussecos (tome I, p. 131, fig. 109).
(b)	(b)	
Cazevieille G-9 ci-dessus, fig. 48.	Moulin (tome II, p. 29, fig. 16, n° 21).	
	Las Fados (tome II, p. 94, fig. 69, n° 25 - p. 128, fig. 106, n° 113).	
	Millas (tome II, p. 150, fig. 124, tombe 196).	
(c)	(c)	
Foulaquier, ci-dessus, figure 8.	Moulin (tome II, p. 25, fig. 14, tombe 4 - p. 29, fig. 16, n° 5).	
Cazevieille L-9 et A-5, fig. 33.		

Nous considérons les deux tombes du Moulin qui ont donné les rasoirs précités comme les dernières de cette période, et peut-être même faut-il y voir les premières de la période suivante.

3^{ème} Période

CÉRAMIQUE: formes (a), décor champlévé (b)	
<p><i>Tumulus</i> (a)</p> <p>Tribes, ci-dessus, fig. 11, n° 4. La Jasse, fig. 11, n°s 1 et 2. Cazevieille A-6 fig. 34, D-14 fig. 40, G-5 fig. 46, G-7 fig. 47. Frouzet B-1 fig. 56 et 58. Malgoirès, fig. 65. Freyssinel, fig. 74, n° 8.</p>	<p><i>Champs d'urnes</i> (a)</p> <p>Grand-Bassin I (tome II, p. 43, fig. 30, tombe 25, n°s 10 et 14 - p. 44, fig. 31, tombe 39, n° 1 et tombe 49, n°s 1, 4 - tombe 41, n° 2, p. 49, fig. 34, tom- be 17, n° 32). Millas (tome II, p. 157, fig. 128, n° 5 - p. 158, fig. 129, n° 2).</p>
<p>(b)</p> <p>Malgoirès, ci-dessus, fig. 65. Freyssinel, id. fig. 76, n° 1.</p>	<p>(b)</p> <p>Grand-Bassin I (tome II, p. 43, fig. 30, tombe 26, n° 13 et fig. 31, entre les tombes 25 et 27).</p>
MÉTAL: bracelets (a), scalptoriums (b), fibules (c)	
<p>(a)</p> <p>Ravin des Arcs, ci-dessus, fig. 23 et 25.</p>	<p>(a)</p> <p>Grand-Bassin I (tome II, p. 45, fig. 32, tombe 49, p. 51, fig. 36, n° 4). Fleury (tome II, p. 73, fig. 51, n° 7).</p>
<p>(b)</p> <p>Cazevieille I-1, ci-dessus, fig. 50.</p>	<p>(b)</p> <p>Grand-Bassin I (tome II, p. 45, fig. 32, tombes 10 et 49, p. 51, fig. 36, n° 6).</p>
<p>(c)</p> <p>Viala-du-Pas-de-Jaux n° 1, ci-dessus, fig. 69 (douteux). Airoilles, id. fig. 63, n° 3 (avec des va- riantes).</p>	<p>(c)</p> <p>Grand-Bassin I (tome II, p. 51, fig. 36, n°s 1 et 2).</p>

4^{ème} Période

CÉRAMIQUE tournée: peinte à l'ocre (a) grise à décor ondé (b)		
<p><i>Tumulus</i> (a)</p> <p>Frouzet B-1, ci-dessus, fig. 59.</p>	<p><i>Champs d'urnes</i> (a)</p> <p>Grand-Bassin II (tome II, p. 69, fig. 48).</p>	<p><i>Habitats</i> (a)</p> <p>Cayla II (tome I, p. 100, fig. 67. A part la forme, celui du Frouzet est analogue au n° 8 de cette figure.</p>
<p>(b)</p> <p>Saint-Remèze, ci-dessus, figure 81.</p>	<p>(b)</p> <p>La Pave, (tome II, p. 176, fig. 148, n° 5).</p>	<p>(b)</p> <p>Cayla II (tome I, p. 107, fig. 75, n° 6).</p>
MÉTAL: fibules (a), agrafes (b), couteaux « falcata » (c), lance (d)		
<p><i>Tumulus</i> (a)</p> <p>Ravin des Arcs, ci-dessus, fig. 26.</p> <p>Freyssinel, id. fig. 75.</p>	<p><i>Champs d'urnes</i> (a)</p> <p>Grand-Bassin II (tome II, p. 68, fig. 47).</p> <p>La Pave (tome II, p. 175, fig. 144, n° 4).</p>	<p><i>Habitats</i> (a)</p> <p>Cayla II (tome I, p. 113, fig. 86, n° 1).</p>
<p>(b)</p> <p>Frouzet B-1, ci-dessus figure 60.</p> <p>Arbre Rond, id. fig. 82.</p>	<p>(b)</p> <p>Grand-Bassin II (tome II, p. 63, fig. 44, tombes 1 et 8.</p> <p>La Pave (tome II, p. 176, fig. 148, n° 6).</p>	<p>(b)</p> <p>Cayla II (tome I, p. 123, fig. 99, n° 2).</p>
<p>(c)</p> <p>Frouzet B-1, ci-dessus, figure 61.</p>	<p>(c)</p> <p>Grand-Bassin II (tome II, p. 63, fig. 44, tombe 7 - p. 65, fig. 45, n° 11).</p>	<p>(c)</p> <p>Cayla II (tome II, p. 61, fig. 43).</p>
<p>(d)</p> <p>Frouzet B-1, ci-dessus, figure 61.</p>	<p>(d)</p> <p>Grand-Bassin II (tome II, p. 65, fig. 45, n° 12).</p>	

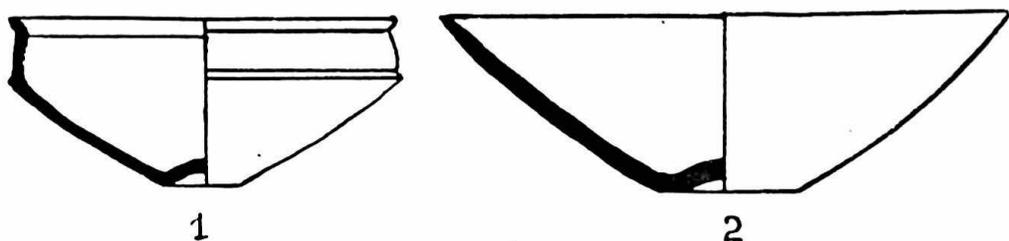


Fig. 84 - Formes-types de la 1^{ère} Période

Nous allons maintenant essayer de dégager les traits dominants de chaque période, car trop souvent une documentation incomplète en donne une idée fautive: certains caractères secondaires peuvent sembler prédominants. C'est le cas en particulier pour la céramique. Nous avons pu établir des statistiques basées sur de nombreux documents et préciser ainsi les types vraiment courants et les formes rares. Ces dernières ne doivent certes pas être négligées, car souvent elles constituent des pièces de contact, mais pour celles-là nous renverrons aux études détaillées qui précèdent ce chapitre.

1^{er} Période

Cette période étant encore assez mal représentée, nous proposons comme types céramiques distinctifs ceux qui apparaissent à peu près identiques dans les différents gisements attribués à cette époque (habitat du Roc de Conilhac et grottes: les Cloches, la Clapade, la Treille etc.). Ce sont les coupes du type n° 1 et les plats tronconiques du type n° 2, fig. 84. Ces plats sont très évasés, beaucoup plus larges que hauts.

Les décors consistent essentiellement en cannelures fines et légères qui encerclent les vases, groupées sur les bords, les cols ou les épaules, mais parfois complétées, à l'intérieur des plats de type 2, par des festons (1) ou des demi-cercles concentriques (2), toujours tracés à plat avec le bout de l'ébauchoir.

Le décor incisé avec une pointe fine y est très rare, et seulement sous forme de trait double encerclant les épaules.

Le métal est trop rare pour en tenir compte dans cette période.

2^{ème} Période

CÉRAMIQUE

Ici, les matériaux sont abondants, et en nous basant sur les gisements dont le mobilier nous est entièrement connu nous avons tenté une statistique pour établir nos classifications de formes-types. Les résultats en sont très sensiblement les mêmes pour l'habitat du Cayla I et les nécropoles du Moulin, de Las Fados et de Millas.

(1) Grotte de la Clapade, Tome I, fig. 35.

(2) Tome I, p. 91 à 93.

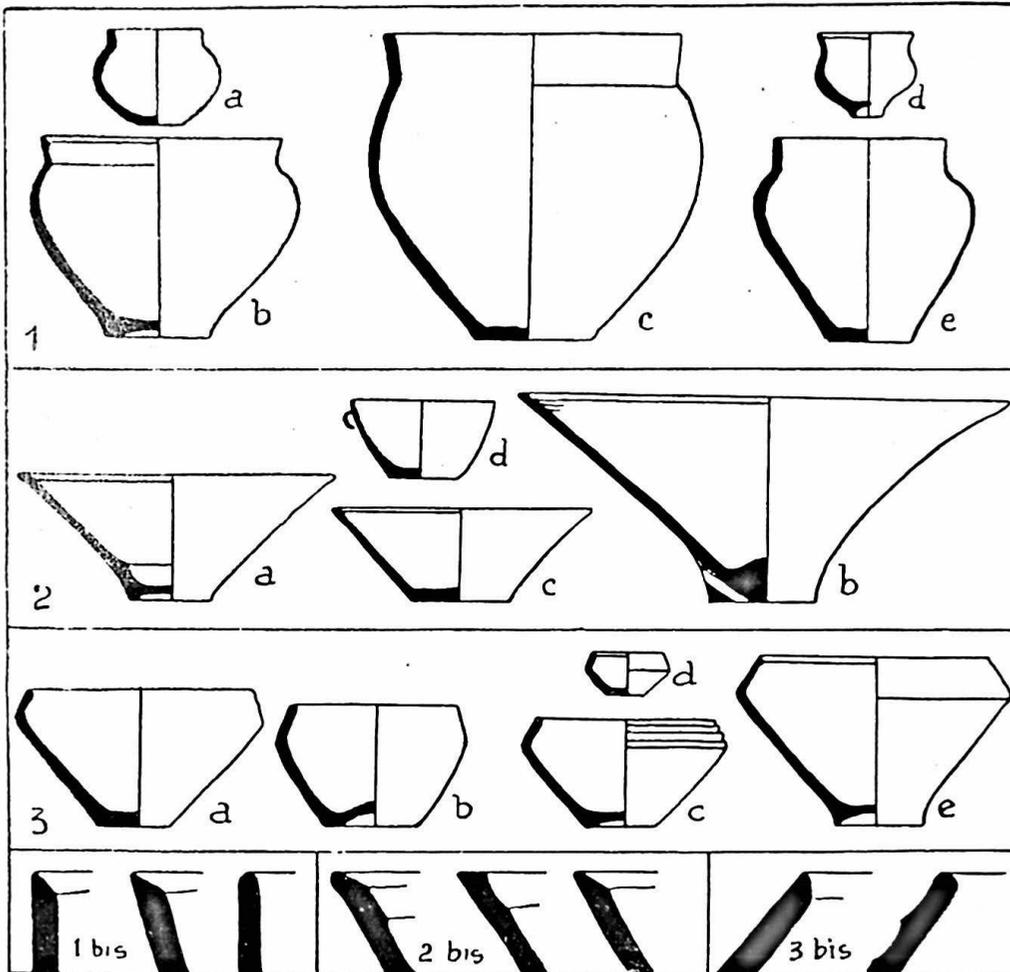


Fig. 85 - Céramique de la 2^{ème} Période. Formes les plus courantes

Voici donc cette classification. La figure 85 groupe les formes les plus fréquentes. En premier lieu, on trouve les formes classées sous le n° 1, en nette majorité (12 vases sur 20 en moyenne). Puis viennent les formes nos 2 et 3, chacune avec 3 vases sur 20. Cette dernière est vraiment caractéristique pour les champs d'urnes languedociens.

D'autres formes sont beaucoup plus rares (fig. 86). Il s'agit de coupelles, le plus souvent hémisphériques et à fond ombiliqué du type 4 (1 sur 28 en moyenne) et de vases à col cylindrique plus ou moins haut de type 5 (1 sur 30).

Beaucoup de rebords sont soigneusement biseautés. Les anses sont rares, presque toujours « rivées » et apparaissent surtout sur les formes 1 et 2. Nous avons déjà parlé des décors (1) mais nous reparlerons à la fin de ce chapitre des ornements incisés sur certains de ces vases. Pour le moment, notons seulement qu'on le trouve sur toutes les formes ci-dessus, à l'exception des écuelles hémisphériques de type 4.

(1) Tome II, Moulin, tombe n° 138, fig. 14.

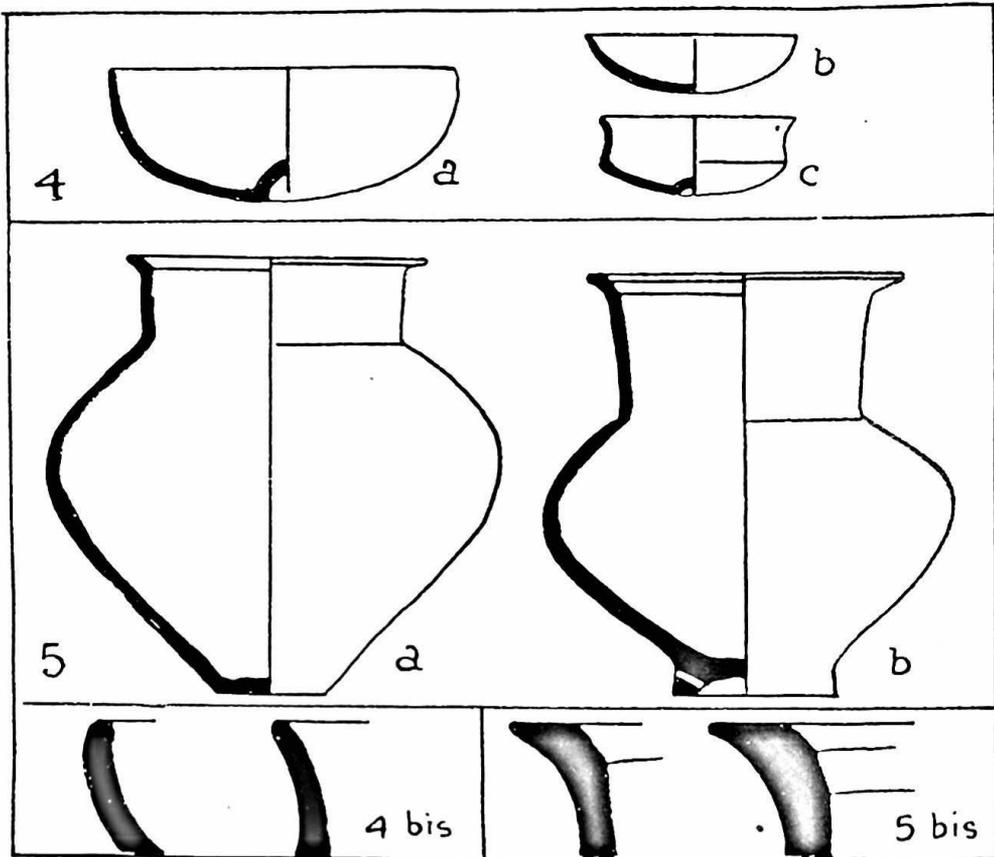


Fig. 86 - Formes plus rares de la 2^{ème} Période

MÉTAL

Pour le mobilier métallique, nous avons dû baser notre étude essentiellement sur les nécropoles du Moulin et de Las Fados, le Cayla I et Millas étant pauvres en métal.

Nous avons classé ici les objets très fréquents (fig. 87, A), les objets moins fréquents mais représentés cependant par plusieurs exemplaires (fig. 87, B), et les objets rares, trouvés à un seul exemplaire (fig. 88).

Anneaux. Les fragments d'anneaux de formats différents, agrafés ou coulés, sont très abondants mais presque toujours déformés par le feu. Dans l'ensemble, ce sont des éléments dissociés de chaînettes (ceintures sans doute) brûlées avec les cadavres. On y distingue plusieurs types (fig. 87, A, n^{os} 2 à 8).

Bracelets. Les bracelets sont brûlés avec les cadavres, à part quelques rares exceptions. Les fragments appartiennent en majorité à des tiges fines, filiformes ou de section rectangulaire, qui devaient être souvent enroulées en spirale comme le n^o 9, figure 87, A. Les décors gravés sont plus rares (fig. 87, A, n^o 10). Les types des bracelets à tige plus épaisse ne peuvent être précisés.

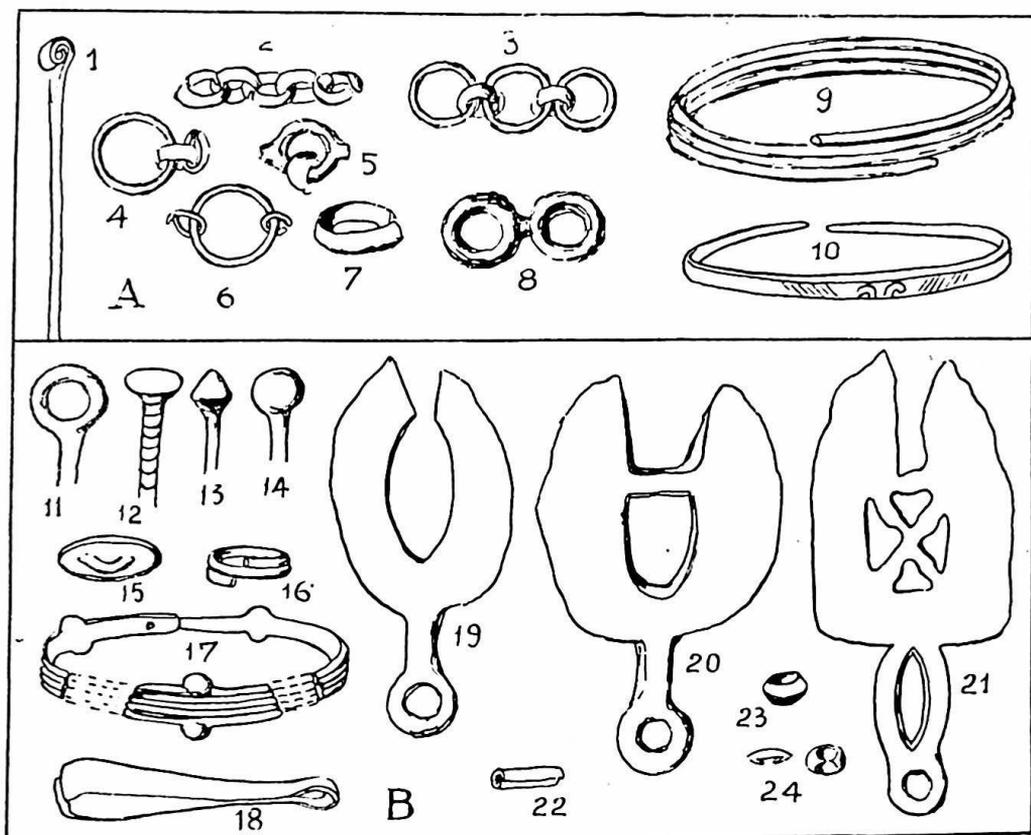


Fig. 87 - 2^{ème} Période. A: objets fréquents, B: objets plus rares

Épingles. Les épingles dont l'extrémité est aplatie et enroulés pour former la tête sont les plus nombreuses (fig. 87, A, n° 1). A Las Fados et au Moulin, un peu plus de la moitié des épingles appartiennent à ce type. Les autres types d'épingles de la figure 87, B (n^{os} 11 à 14) sont moins nombreux, mais on en compte plusieurs exemplaires. Par contre, ceux de la figure 88 (n^{os} 25 à 28) ne sont représentés chacun que par un exemplaire.

Torques. Des fragments de tiges rondes ou quadrangulaires pourraient appartenir à des torques, mais un seul, brisé et déformé par le feu, est nettement reconnaissable (1). Peut-être les débris avec perles creuses séparées par des spirales (2) appartiennent-ils aussi à un torque (fig. 88, n° 29).

Rasoirs. Sans être très abondants, les rasoirs ne manquent pas dans cette période. Ils sont tous du type discoïdal et on observe les mêmes variantes au Moulin et à Las Fados, bien qu'ils sortent de moules différents (fig. 87, B, n^{os} 19 à 21). Ceux de Las Fados sont seulement plus franchement circulaires.

Nous mettons à part les deux rasoirs demi-circulaires des tombes 4 et 75

(1) Tome II, fig. 14, tombe 138.

(2) Il y a un collier semblable au Musée de Narbonne, provenant de l'arrondissement de Limoux (G. et A. de Mortillet, Musée Préhistorique, 1903, Pl. XCIV, n° 1238).

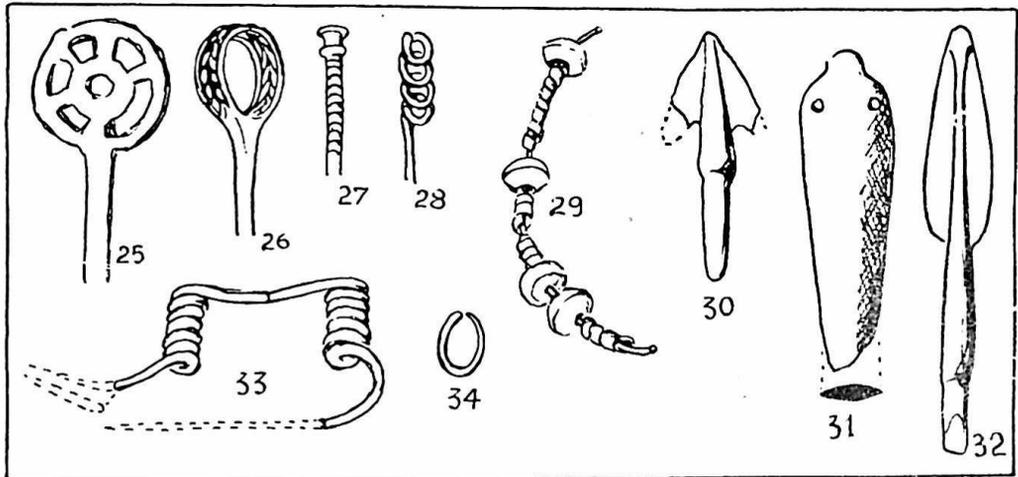


Fig. 88 - 2ème Période: Objets rares

du « Moulin », d'un type fréquent dans les tumulus mais qu'on doit ici considérer uniquement comme des pièces de contact. Ils ne peuvent figurer parmi les types caractéristiques de cette période, car ils apparaissent vraisemblablement tout à fait à la fin et appartiennent même peut-être au début de la période suivante.

Pinces à épiler. Elles sont nettement plus rares que les rasoirs, et représentées seulement par quelques exemplaires dans chaque nécropole (fig. 87, B, n° 18).

Anneaux-spirales. Ces petits anneaux se trouvent parfois par paires. Leur diamètre ne dépasse pas en général 0 m 10 ou 0 m 0,15, mais quelques-uns sont un peu plus grands, sans atteindre pourtant les dimensions d'un bracelet (fig. 87, B, n° 16).

Boutons. Les boutons à bélière se trouvent rarement par paires. Ils sont généralement assez grands et plats, mais quelques-uns sont coniques, soit pleins (fig. 87, B, n° 15) soit creux. Les petits boutons à agrafes, qui étaient rivés et non cousus, sont très rares (fig. 87, B, n° 24).

Petits tubes. Ces petits tubes sont formés d'une mince feuille de bronze repliée mais non soudée. Ils sont rares, mais deux tombes du Moulin en ont donné chacune une paire (fig. 87, B, n° 22).

Grains de colliers. Quelques tombes du Moulin ont donné un assez grand nombre de petites perles en bronze (fig. 87, B, n° 23), éléments de colliers ou ornements de coiffure, mais ces tombes sont rares.

Pendants d'oreilles. Un seul est bien reconnaissable (fig. 88, n° 34), formé d'un simple fil de bronze effilé à un bout. Nous hésitons à classer dans cette catégorie les grands anneaux du type 17 (fig. 87, B), malgré le système de fermeture agrafé, à cause des dimensions qui sont — autant qu'on peut en juger — celles de bracelets, et de leur épaisseur. Les fragments en sont assez nombreux mais tous les exemplaires que nous connaissons ont été brûlés avec les cadavres et sont incomplets.

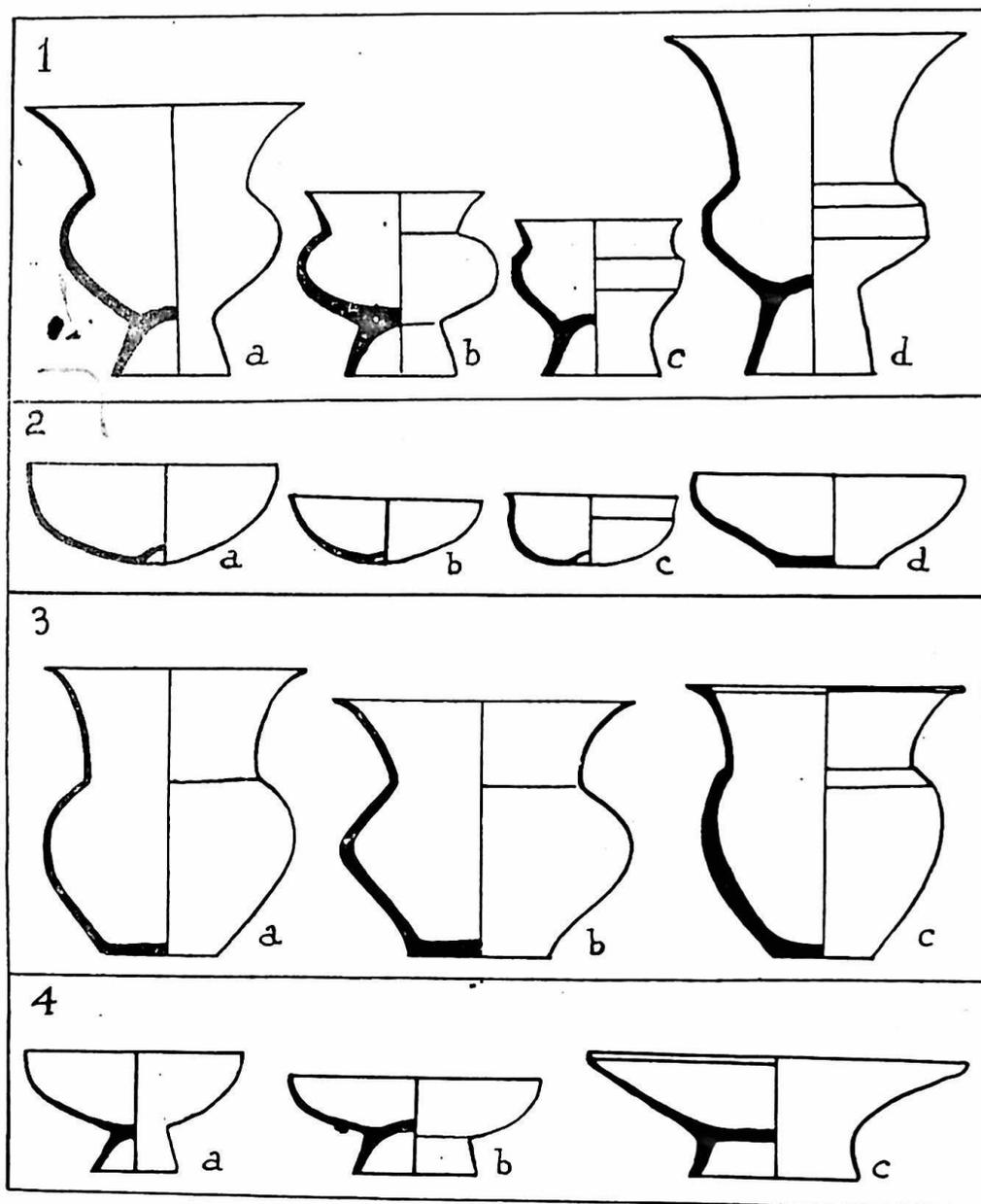


Fig. 89 - 3^{ème} Période: formes les plus courantes de la céramique

Fibule. Une seule fibule appartenant à cette période (1) est connue actuellement dans les champs d'urnes du Midi (fig. 88, n° 33).

Armes. Les armes sont aussi très rares dans ces nécropoles. Rappelons les débris d'épée en bronze de Las Fados, trop fragmentée pour en préciser

(1) La fibule du même type trouvée dans la tombe 6 de La Pave (Tome II, fig. 145) est probablement plus récente si l'on en juge par l'ensemble du mobilier de cette nécropole. Mais des survivances sont toujours possibles et même probables.

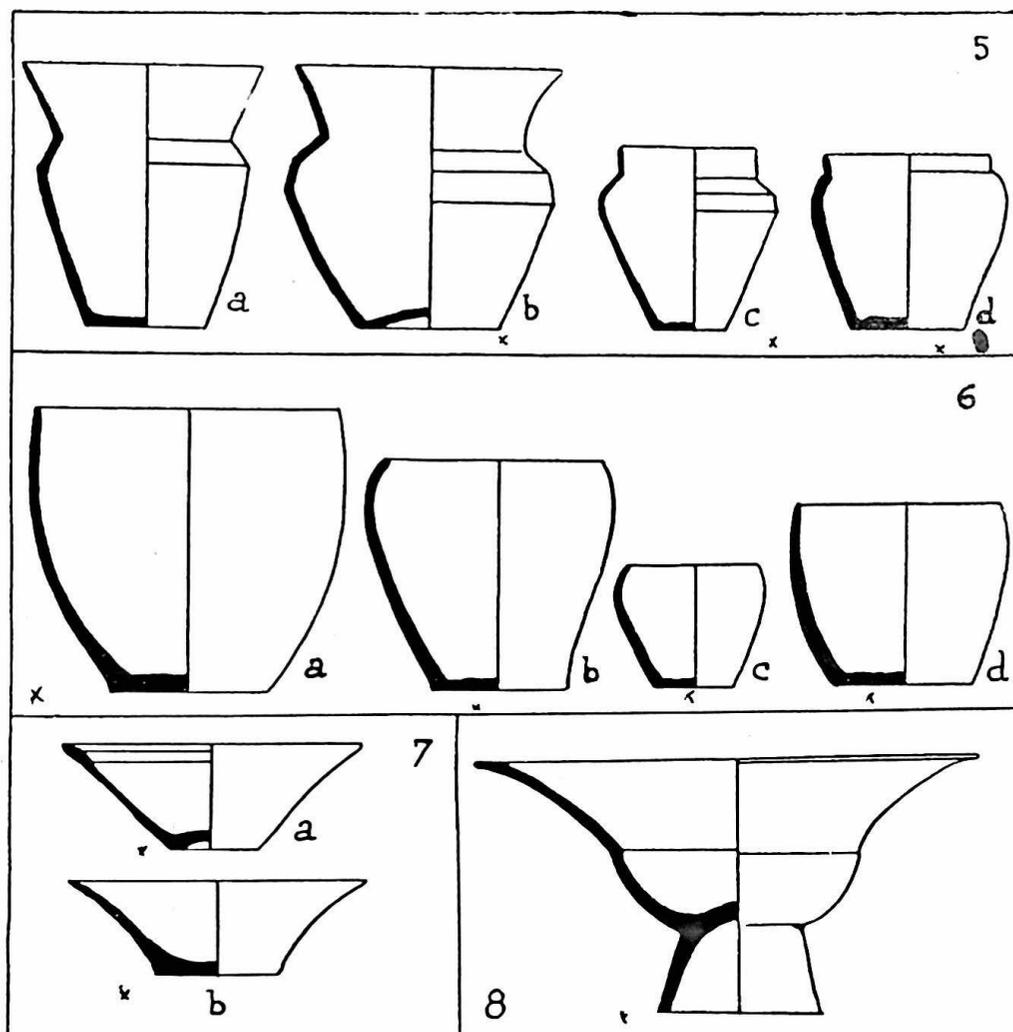


Fig. 90 - 3^{ème} Période: formes plus rares de la céramique

le type, mais qui se distingue nettement des épées à lame pistilliforme par sa nervure médiane plate et bien marquée (1).

Les petits poignards en bronze de la tombe A 15, dans la même nécropole (fig. 8, n° 31) ont un aspect plus archaïque encore (2). Avec la pointe de javelot (fig. 88, n° 32) et la pointe de flèche (fig. 88, n° 30) nous aurons fait l'inventaire de toutes les armes de cette période trouvées dans les tombes de la plaine.

Mentionnons toutefois, pour mémoire, l'épée en fer de Millas (3) trouvée dans une tombe remaniée et que la céramique rattache plutôt à notre troisième période, malgré son type ancien.

(1) Tome II, fig. 73, n° 37.

(2) Tome II, fig. 71 et 71 bis et fig. 104.

(3) Tome II, fig. 124, tombe 105 (indiquée à tort tombe 20 sur cette planche) et fig. 138.

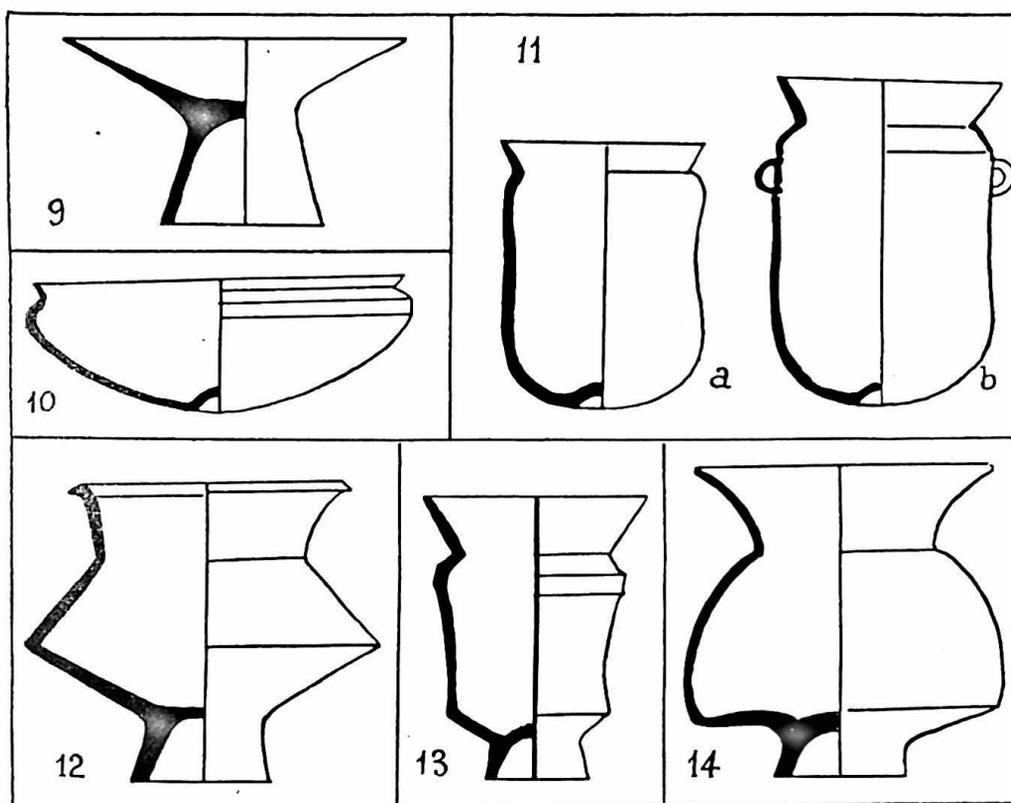


Fig. 91 - Céramique de la 3^{ème} Période: Formes rares et très rares

3^{ème} Période

Pour cette période, nous ne pouvons baser notre classification que sur la nécropole du Grand-Bassin I, mais la grande quantité de matériaux qu'elle a livré autorise notre tentative, en ce qui concerne les champs d'urnes. Pour les tumulus contemporains, nous avons basé notre essai de synthèse sur les nécropoles de Cazevielle, du Ravin des Arcs, de Saint-Martin-de-Londres et de Freyssinel.

a) CHAMPS D'URNES

CÉRAMIQUE

Les formes de la céramique sont ici beaucoup plus variées et se laissent difficilement réduire à un thème général. Cependant la forme 1 (fig. 89) avec ses variantes, domine nettement (6 vases sur 20 environ). Les écuelles de forme 2 (fig. 89) viennent ensuite avec 5 sur 20 environ. La forme 3 est représentée par 3 vases sur 20, et la forme 4 par 1 sur 20 environ. Les autres formes (fig. 90) sont beaucoup plus rares: la forme 5 n'est représentée que par 1 vase sur 30 environ, la forme 6 est un peu moins abondante, la forme 7 compte 1 vase sur 40, la forme 8, 1 sur 60 seulement. Dans la figure 91, nous avons groupé d'autres formes peu courantes: la forme 9 et 10 (1 vase sur 60), la

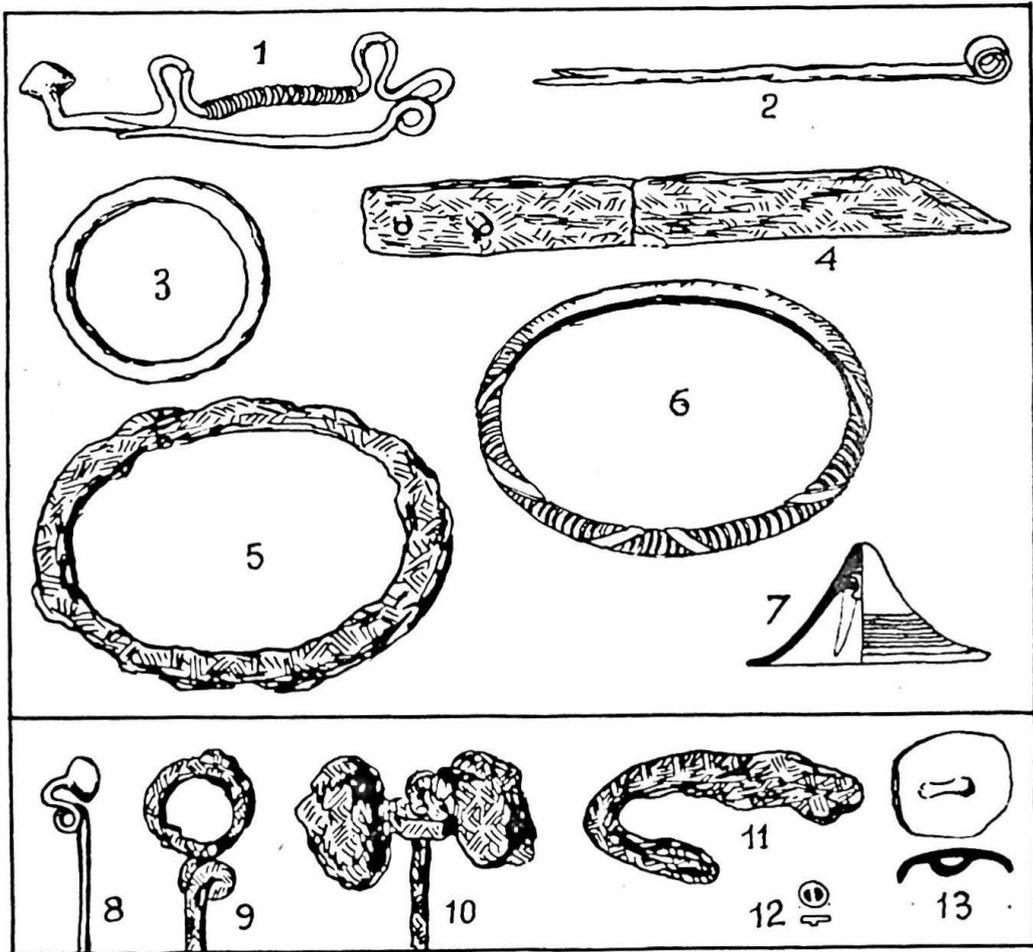


Fig. 92 - Objets de la 3^{ème} Période. De 1 à 7 objets les plus fréquents, de 8 à 13 objets plus rares.

forme 11 (1 vase sur 150), la forme 12 (1 vase sur 140 environ), la forme 13 et la forme 14 représentées par quelques exemplaires seulement.

Nous pourrions facilement ajouter à cette liste d'autres formes représentées par un seul exemplaire, mais on les trouvera dans le tome II de cet ouvrage (1). Pour l'instant, rappelons simplement l'écuelle rectangulaire de la tombe 18 (2) et le vase à quatre anses de la tombe 54 (3).

MÉTAL

Ce qui caractérise cette période, c'est l'apparition de la métallurgie du fer et l'abondance relative de ce métal. Beaucoup de bijoux sont en fer (4).

(1) Tome II, pp. 43 à 57.

(2) Tome II, p. 43, fig. 30, tombe 18, n° 21.

(3) Tome II, p. 41, fig. 28, en haut, n° 3.

(4) On a l'impression que les rares objets en fer de la 2^{ème} Période ont été apportés déjà façonnés, tandis que la 3^{ème} Période donne l'impression de fabrications locales.

Fibules. Les fibules serpentiformes en bronze dominant nettement (fig. 92, n° 1), mais il y en a aussi en fer, exactement semblables. Le type à ressort bilatéral, qui sera très commun à la période suivante, n'est représenté ici que par un exemplaire (fig. 93, n° 14), en fer.

Scalptoriums. Ces petits grattoirs, toujours en bronze, ont tous la pointe bifide et la tête formée par un enroulement de la tige élargie. Un anneau formant bélière, en bronze ou en fer, y est souvent fixé. Les tiges sont à section ronde ou rectangulaire, torsadée ou droite. Une de ces dernières est ornée de traits parallèles obliques finement gravés. Les scalptoriums comptent parmi les objets fréquents de cette période (fig. 92, n° 2).

Anneaux. Les anneaux, trop petits pour être des bracelets et de dimensions variables, sont en bronze (fig. 92, n° 3) ou en fer. Certains de ces derniers formaient des chaînes-ceintures très légères, malheureusement très abimées.

Couteaux. Les couteaux en fer, à lame droite et manche rivé (fig. 92, n° 4) sont assez fréquents et souvent déposés par paires dans les tombes.

Un seul était d'un type différent, à un seul rivet, ce qui suppose un manche pliant (fig. 93, n° 15).

Épingles. Les épingles ne sont pas aussi nombreuses que dans la période précédente et les types en sont différents. Les types 8, 9 et 10, fig. 92, sont représentés par deux exemplaires chacun. Rappelons une variante du n° 10 trouvée à Millas (1).

Agrafes de ceintures. Si les anneaux composant les chaînes-ceintures sont assez nombreux, les agrafes sont rarement bien conservées. Elles sont très simples (fig. 92, n° 11). Le dépôt d'Azille (2) nous permet d'attribuer à cette période un autre type d'agrafe qui suppose une ceinture en cuir et qui annonce les agrafes de la période suivante (3). Pour cette raison, nous pensons que ces agrafes, très rares, sont de la fin de la période 3.

Bracelets. Presque tous les bracelets de cette période sont fermés et de section ronde. Les bracelets en fer sont assez nombreux (fig. 92, n° 5). Les bracelets en bronze, en nombre sensiblement égal, portent un décor gravé peu varié (fig. 92, n° 6).

Boutons. Les grands boutons coniques à décor gravé (fig. 92, n° 7) se trouvent toujours par paires. Les minuscules boutons plats à bélière du type n° 12, fig. 92, sont parfois très nombreux dans la même tombe: ils devaient être cousus sur certains vêtements comme une broderie métallique. Les gros boutons plats, par contre, sont très rares (fig. 92, n° 13).

Une seule tombe a donné des boutons « à pieds » du type 16, fig. 93. Ce sont des boutons de harnachement, destinés à maintenir les courroies en croix.

Il faudra attendre l'exploration des habitats de cette époque pour en avoir la preuve, mais nous avons cette preuve, à Mailhac, pour la 4^{ème} Période et les suivantes, où des scories de fer et des fonds de « forges catalanes » prouvent l'existence de petites fonderies. Dans la région de Mailhac, les nodules d'ocre abondent en surface et pouvaient fournir suffisamment de minerai pour les alimenter.

(1) Tome II, tombe 39, fig. 124 et 128.

(2) Tome II, p. 131.

(3) Tome II, fig. 51, n° 8.

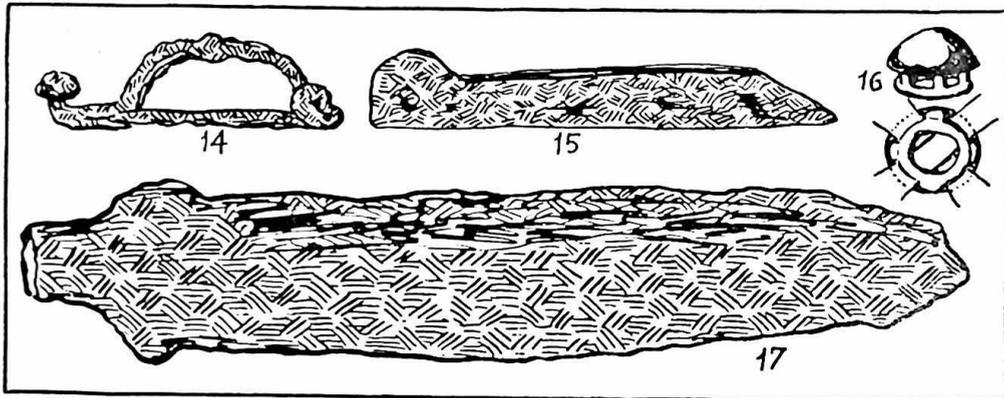


Fig. 93 - Objets rares de la 3^{ème} Période

Cuillères. Deux tombes seulement (n^{os} 18 et 68) ont donné chacune une grande cuillère en bronze, genre de simpulum à manche court (1).

Poignard. Une seule tombe a donné un poignard en fer, malheureusement incomplet (fig. 93, n^o 17). Il s'agit probablement d'un poignard à antennes.

Mors de chevaux. Une seule tombe (n^o 68) a donné deux mors de chevaux, en fer, mal conservés mais dont la barre est formée de deux pièces articulées au centre. La longueur totale ne dépasse pas 0 m 09, ce qui indique des chevaux de petite taille. Ces mors ne comportent pas de branches, mais deux anneaux de chaque côté, un grand et un petit.

Char. Cette même tombe n^o 68 contenait des ferrures appartenant très probablement à un char, brûlé avec le défunt et incomplet, car on n'y reconnaît pas de roues. Mais la présence des mors et des boutons de harnachement semble prouver qu'il s'agit d'un char traîné par deux chevaux.

Torques. Nous ne les mentionnons que pour mémoire, car ils sont très rares et incomplets. Un seul est en bronze. Des fragments d'anneaux, en fer, qui semblent trop grands pour des bracelets, pourraient appartenir à des torques.

b) TUMULUS

CÉRAMIQUE

La céramique est beaucoup plus rare dans les tumulus et les vases souvent incomplets. Beaucoup de formes sont représentées par un seul exemplaire, mais certaines se retrouvent plus nombreuses en divers gisements. Parmi celles-ci viennent à une forte majorité les écuelles hémisphériques à fond ombiliqué ou non (fig. 94, n^o 1). Puis les récipients à haut col évasé, plus ou moins larges, à panse plus ou moins aplatie, mais dont les variantes peuvent se ramener au type 2 (fig. 94).

Ensuite, bien moins nombreux, les vases cylindro-coniques, plus ou moins larges et hauts (fig. 94, n^o 3). Les écuelles du type 4, souvent ornées (décor

(1) Tome II, fig. 33, tombe 18, et fig. 39, n^o 10.

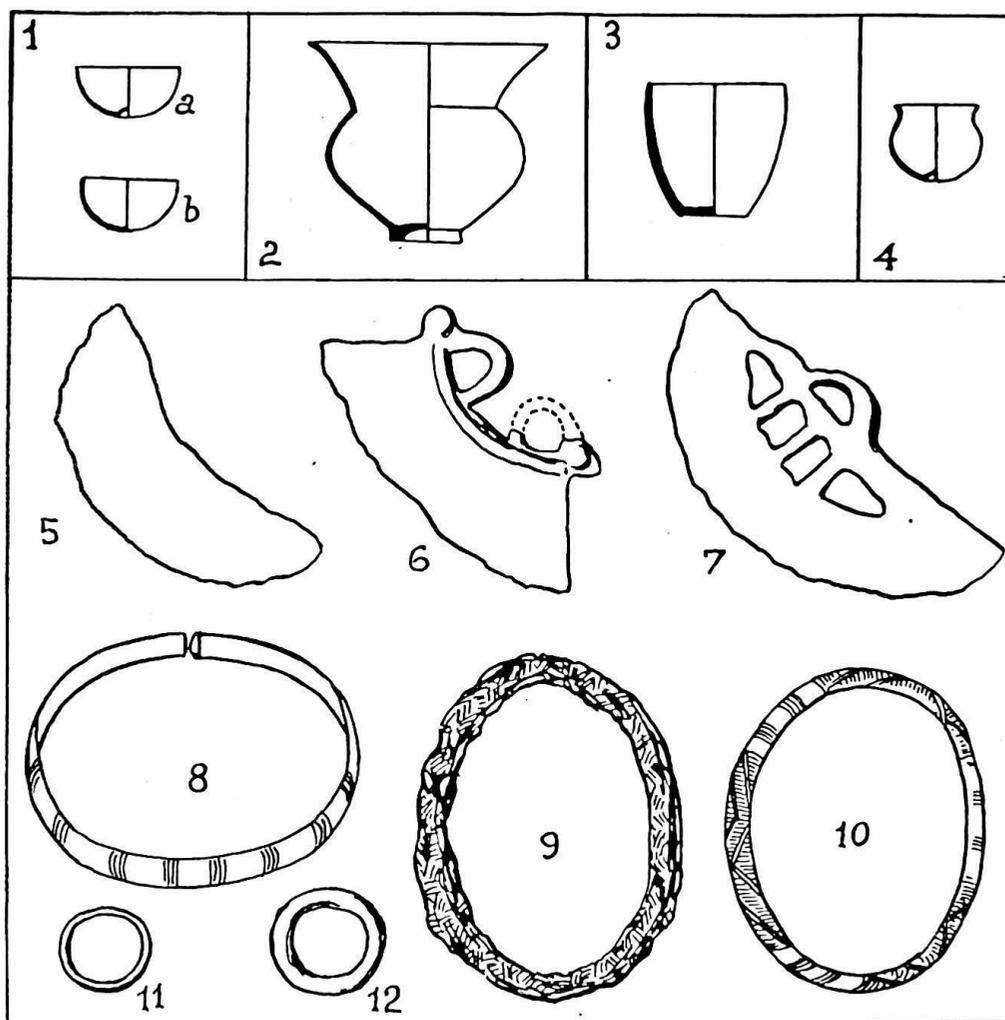


Fig. 94 - Céramique et objets caractéristiques des tumulus de la 3^{ème} Période

excisé) sont identiques, à quelques détails près, dans plusieurs gisements, et quoique plus rares que les formes 1 et 2 doivent figurer parmi les types caractéristiques de la 3^{ème} Période.

La forme 1 des tumulus correspond au type 2 des champs d'urnes et la forme 2 au type 3 (fig. 89). Or, nous l'avons vu plus haut, ces formes comptent également parmi les plus abondantes des champs d'urnes de cette période. Il y a donc une certaine unité entre ces deux civilisations contemporaines.

Nous reviendrons à la fin de ce chapitre sur le décor excisé de cette période, surtout représenté dans le mobilier des tumulus.

MÉTAL

Dans les tumulus aussi on trouve souvent du fer, mais la plupart du temps ce métal n'est représenté que par des fragments informes. D'ailleurs, le mo-

bilier métallique des tumulus est dans l'ensemble assez pauvre. Nous avons seulement retenu ici (fig. 94, n^{os} 5 à 12) les objets qui se trouvent dans plusieurs gisements et à un certain nombre d'exemplaires.

Rasoirs. Les rasoirs en bronze sont relativement nombreux dans le mobilier des tumulus. Ils sont tous du type en croissant, avec quelques variantes (fig. 94, n^{os} 5 à 7).

Bracelets. Les bracelets en fer sont les plus nombreux, mais ils sont rarement complets. Les exemplaires les mieux conservés sont souvent fermés (fig. 94, n^o 9). Les bracelets en bronze ouverts (fig. 94, n^o 8) étaient souvent superposés au même bras et sont parfois très nombreux dans certaines tombes. Par contre, les bracelets en bronze fermés, à décor gravé, se trouvent isolément (fig. 94, n^o 10). Les bracelets de ce type 10, nous l'avons vu caractérisent aussi les champs d'urnes de cette période.

Anneaux. Les anneaux de bronze sont parfois très nombreux dans certaines tombes (fig. 94, n^{os} 11 et 12). Ceux en fer, de dimensions analogues, sont plus rares.

Armes. Les tumulus de cette époque ont donné quelques épées en fer et une belle épée en bronze que nous avons déjà décrites. Il y a aussi quelques poignards en fer, à antennes.

Épingles et couteaux. Les épingles sont en bronze et très rares dans les tumulus de cette époque. Les couteaux, en fer, sont peu nombreux et rarement assez bien conservés pour en préciser le type.

4^{ème} Période

Les documents concernant cette période sont si abondants et variés dans la zone littorale qu'il est difficile d'en dégager les caractères essentiels. Le fait nouveau, ici, est en particulier l'abondance de la céramique tournée, en grande partie importée.

Nous essaierons, ici encore, de choisir les types les plus communs en divers gisements. Nous avons surtout utilisé pour cela les habitats du Cayla II et de Ruscino II, les nécropoles du Grand-Bassin II et de la Pave.

CÉRAMIQUE

La poterie grossière non tournée ne subsiste plus que dans les formes simples à peine décorées, d'usage courant. La plus répandue est celle de la petite jarre sans anses, presque cylindrique (fig. 95, n^o 9).

Parmi les poteries tournées, celle à décor peint à l'ocre prédomine. Retenons parmi ce groupe important un type très particulier de vase à couvercle découpé dans l'argile molle et muni de têtons perforés, le tout donnant une fermeture hermétique. Le profil de ces vases est plus ou moins bombé et ils sont rarement pourvus d'anses (fig. 95, n^o 8). L'importation étrusque est très nette à Mailhac et se précisera sans doute à l'avenir dans les sites du littoral (1).

(1) Le chargement de l'épave d'Antibes (F. BENOÎT, *Relations de Marseille grecque avec le monde occidental*, dans *Revue Études Ligures*, XXII année, n^o 1, 1956) correspond exactement aux trouvailles étrusques du Cayla II.

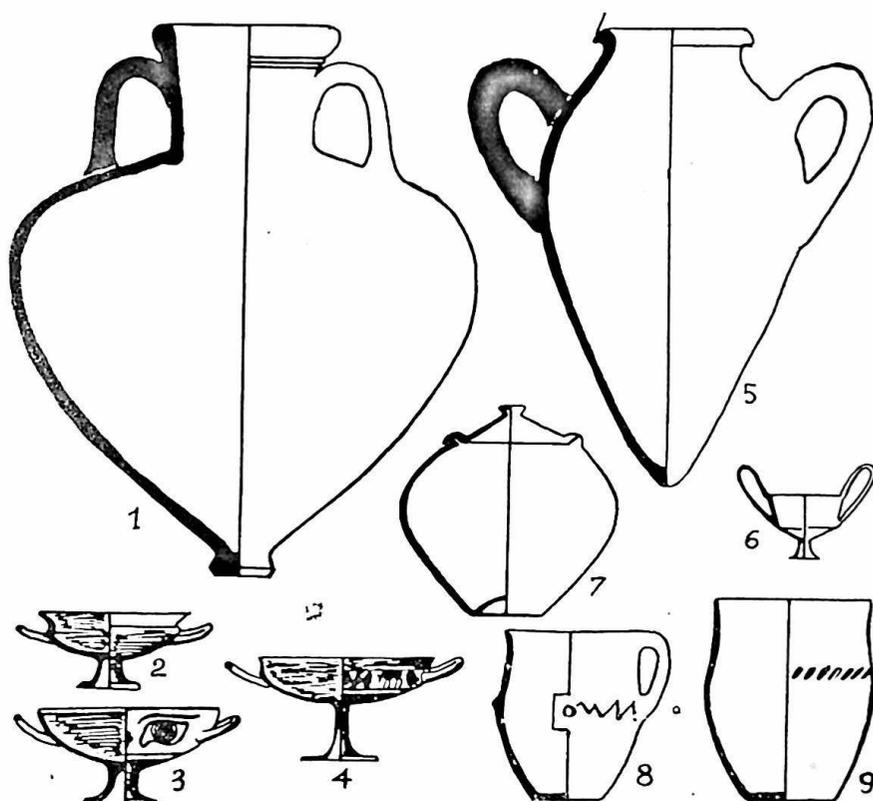


Fig. 95 - Céramiques typiques de la 4^{ème} Période (toutes de Mailhac)

Retenons parmi les céramiques les plus abondantes les amphores à anses massives (fig. 95, n° 5) et les petits canthares en « bucchero nero » (fig. 95, n° 6). L'apport grec est important lui aussi. Les amphores ventrues (fig. 95, n° 1) comptent parmi les plus fréquentes, ainsi que les fragments de coupes à figure noires, souvent ornées d'yeux prophylactiques (fig. 95, n° 3). La céramique grise, unie ou à décor ondé, est aussi très abondante mais les vases complets sont très rares et on ne peut encore préciser les types dominants dans cette catégorie.

MÉTAL

On trouve aussi dans cette période des objets en bronze et en fer. Ce dernier métal est d'un usage courant pour les armes et les couteaux, mais les bijoux en fer semblent plus rares.

Agrafes. Les agrafes de cette période ont un, deux ou trois crochets, mais pas plus (fig. 96, n°s 1, 2 et 3). Le décor est souvent tracé par un grènetis très fin.

Fibules. Les fibules caractéristiques de cette époque ont toutes le pied relevé à angle droit. Celles à tête conique sont les plus nombreuses. L'arc en est le plus souvent élargi, soit coudé (fig. 96, n° 4) soit arrondi (fig. 96, n° 5).

Il y a aussi des fibules en arbalète (fig. 96, n° 6) mais plus rares. La fibule à double ressort de la Pave (1) est du même type que celle du Moulin, mais reste isolée pour cette période et paraît une simple survivance.

Couteaux. Les couteaux, tous en fer, ont un profil ondé caractéristique (fig. 96, n° 7) et la pointe effilée. Le manche y était fixé par deux rivets.

Armes. Les lances en fer sont plus ou moins larges ou étroites, mais toutes à douille, accompagnées d'un talon conique et pointu également à douille (fig. 96, nos 8 et 8 bis). Rappelons aussi le javelot tout en fer de Mailhac (2). On ne connaît encore aucune épée complète de cette période, en Languedoc méditerranéen.

Bracelets. Les bracelets en bronze sont les plus nombreux. Ils sont en général beaucoup plus fins et légers que ceux de la période précédente (fig. 96, n° 9). Il y a aussi, mais plus rarement, des bracelets en fer formés d'une simple tige cylindrique.

En ce qui concerne les tumulus, le tertre B 1 de Frouzet doit être rangé dans cette période, malgré la survivance des types de la 3^{ème} Période dans la céramique grossière. Le bracelet en or de ce tumulus reste pour le moment une pièce unique, probablement sortie des mains d'un bijoutier « indigène ». Les influences étrusques qu'on a cru y déceler (3) seraient normales à une époque où, nous le répétons, les relations commerciales avec l'Etrurie sont indubitables et ne peuvent que se préciser. De toute façon, on peut dater ce tumulus, et par conséquent le bracelet, d'après le contexte donné à Mailhac par le Cayla II, c'est-à-dire qu'il ne doit pas être plus récent que la première partie du V^{ème} siècle avant J. C.

Le tumulus de Saint-Remèze doit aussi être classé dans notre 4^{ème} Période.

Décors de la céramique

Nous ne reviendrons pas sur ce que nous avons déjà dit au sujet des différents décors de la céramique, mais deux d'entre eux doivent être particulièrement étudiés: le décor incisé caractéristique de la poterie des champs d'urnes, et le décor excisé ou champlévé sur la céramique des tumulus.

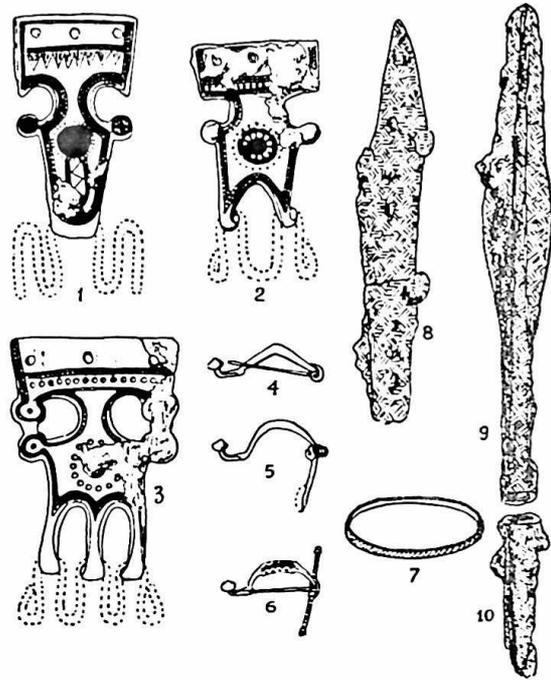


Fig. 96 - Objets les plus fréquents de la 4^{ème} Période

(1) Tome II, fig. 145.

(2) Tome II, p. 65, fig. 45, n° 14.

(3) M. LOUIS et CENTRE CHÊNES-VERTS, *Le tumulus n° 1 du Cayla du Frouzet*, dans *Études Roussillonnaises*, T. III, n° 1, 1953, p. 98.

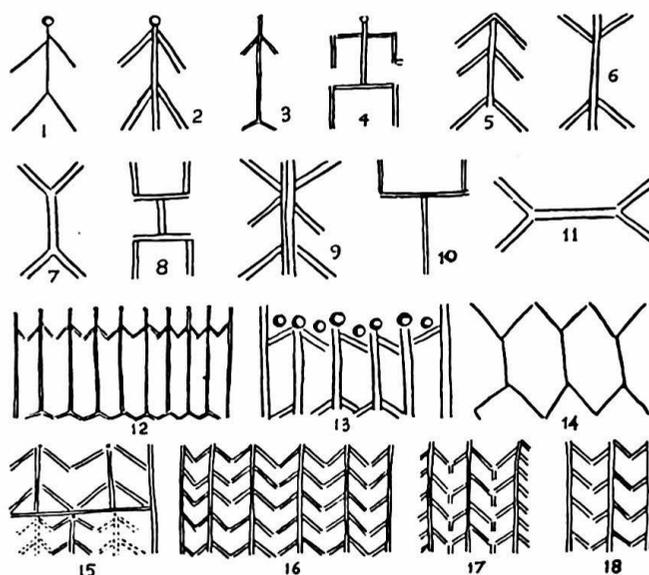


Fig. 97 - Décors incisés de la 2^{ème} Période. Motifs anthropomorphes

DÉCOR INCISÉ

TECHNIQUE

Ce décor est incisé avant cuisson, dans l'argile molle généralement, et les traits sont souvent emplis après cuisson d'une matière rouge ou blanche. Les deux couleurs sont parfois employées sur un même vase.

Chaque élément du décor est presque toujours formé d'un trait souligné par un autre de force égale. Sur certains vases, ces deux traits sont visiblement tracés l'un après l'autre avec un instrument à pointe unique. Au contraire, le rigoureux parallélisme des deux traits, sur d'autres poteries, dénote l'emploi d'un instrument à pointe bifide. L'aspect des incisions pourrait même révéler la matière de l'outil: certaines font penser à des instruments en bois ou en os, d'autres à des pointes en métal fines et acérées.

MOTIFS DÉCORATIFS

A l'exception de rares petits cercles, ils appartiennent tous au géométrique rectiligne. On y distingue des motifs anthropomorphes, des motifs zoomorphes et des motifs purement géométriques (méandres, chevrons, dents de loup, damier, etc.).

a) *Motifs anthropomorphes.* Ces motifs sont assez rares. On y distingue plusieurs types (fig. 97, n^{os} 1 à 10) de plus en plus stylisés. Le n^o 5 doit représenter un personnage coiffé d'un grand chapeau (1). Le n^o 11 est identique

(1) Nous ne pouvons malheureusement tenir compte d'une curieuse statuette en bronze du Musée de Carcassonne. Elle représente un homme nu coiffé d'un grand chapeau « gendarme », et son style filiforme l'apparente étroitement aux bonshommes gravés sur les poteries. Malheureusement, l'origine en est inconnue, et nous ne pouvons affirmer qu'elle provient de la région et appartient à cette période.

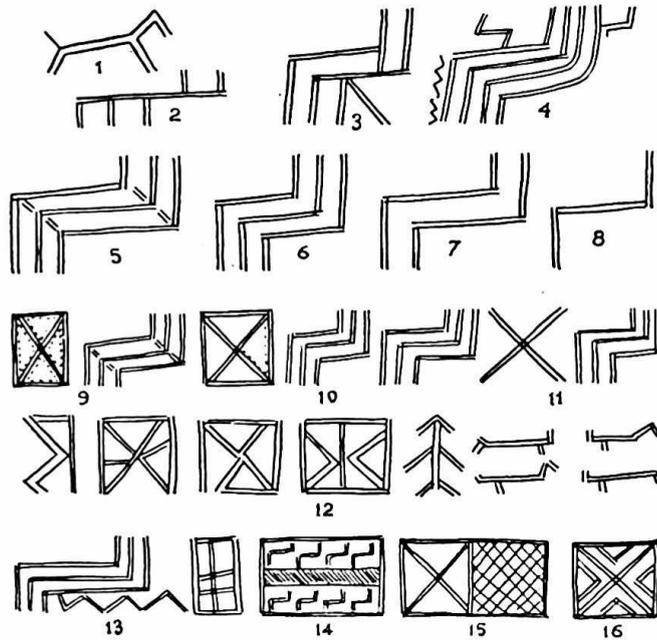


Fig. 98 - Décors incisés de la 2^{ème} Période. Motifs zoomorphes

au n° 7, mais couché. Ces personnages sont parfois groupés: ceux du n° 12 et du n° 14 se tiennent par la main et le groupe n° 13 semble représenter une ronde où chaque personnage pose les mains sur les épaules du précédent. Les têtes en perspective entre les personnages du premier plan indiquent le mouvement tournant.

b) *Motifs zoomorphes.* Les motifs ou l'animal — un quadrupède, probablement un cheval — est reconnaissable sont assez rares (fig. 98, n°s 1 à 4). Les n°s 3 et 4 donnent naissance à des motifs qui, eux, sont très fréquents (fig. 98, n°s 5 à 8).

Ces motifs zoomorphes sont souvent associés à des croix de Saint-André, inscrites dans des rectangles, des carrés, ou sans encadrement, dans lesquelles nous voyons la représentation d'une roue. Dans l'association de ces deux signes il faut sans doute voir dans les motifs 9 et 11 un cheval attelé à un char, dans le motif 10 deux chevaux attelés au même char. Dans le décor n° 12 (fig. 98) plus complexe, il y a 4 motifs « chevaux » — dérivés du type 1 — précédant 4 motifs « roues ». Entre les deux groupes, un motif anthropomorphe: il faut sans doute voir là un char à 4 roues, trainé par 4 chevaux, et le conducteur du char.

D'autres motifs sont moins clairs, et nous ne tenterons pas de les expliquer (fig. 98, n°s 13 à 16) mais ils ont une signification, nous n'en doutons pas (1).

(1) La transformation des roues en carrés ne doit pas surprendre dans un art d'où la ligne courbe est systématiquement exclue.

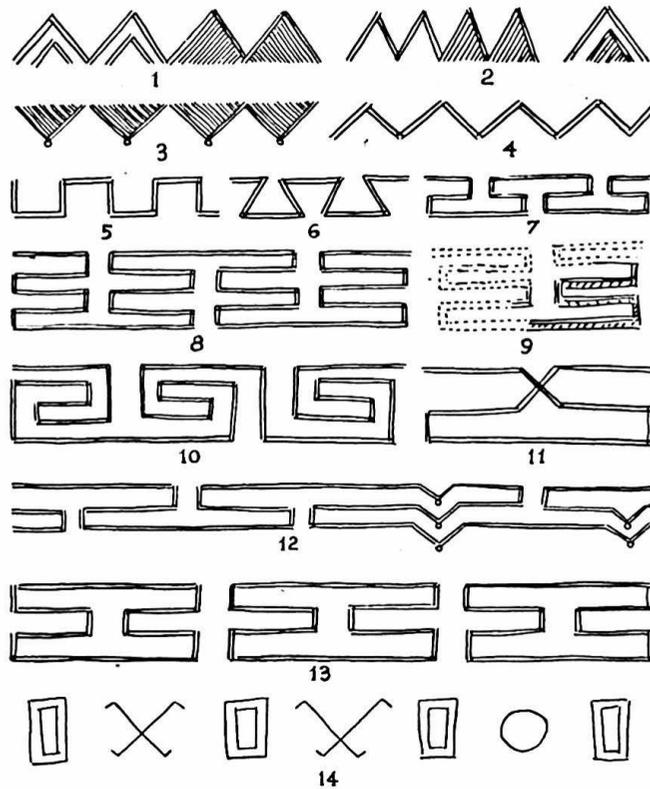


Fig. 99 - Décors incisés de la 2^{ème} Période. Motifs géométriques

c) *Motifs géométriques.* Certaines séries de triangles (fig. 99, nos 1 à 3) pourraient bien être la stylisation de représentations féminines dont il ne reste plus que l'ample robe. Mais d'autres motifs sont purement géométriques.

Parmi ceux-ci, le méandre tient une grande place. On y distingue un type très simple (nos 5 et 6) assez rare, le méandre un peu plus compliqué (n° 7) assez courant, le même méandre doublé (n° 8) avec probablement une variante hachurée (n° 9). Le méandre classique est assez rare (n° 10) et on trouve de nombreuses variantes des types précédents: nos 11 à 13 par exemple (1).

Le décor n° 14 est encore unique dans cette technique et doit être de l'extrême fin de cette période (2).

COMPOSITION DÉCORATIVE

La composition diffère un peu suivant la forme du vase décoré (fig. 85 et 86). Le décor incisé se trouve surtout sur la forme 3 (en général sur la partie supérieure) la forme 2 (toujours à l'intérieur) et la forme 5 (sur l'épaule et parfois sur le col). Les écuelles hémisphériques de forme 4 ne portent jamais de décor.

(1) Voir en particulier le vase de la tombe 1-3 du Moulin (Tome II, fig. 12), où le méandre régulier devient une série de zigzags.

(2) Rappelons que ce vase provient de la tombe 4 du Moulin, que nous considérons comme une des plus tardives de cette période.

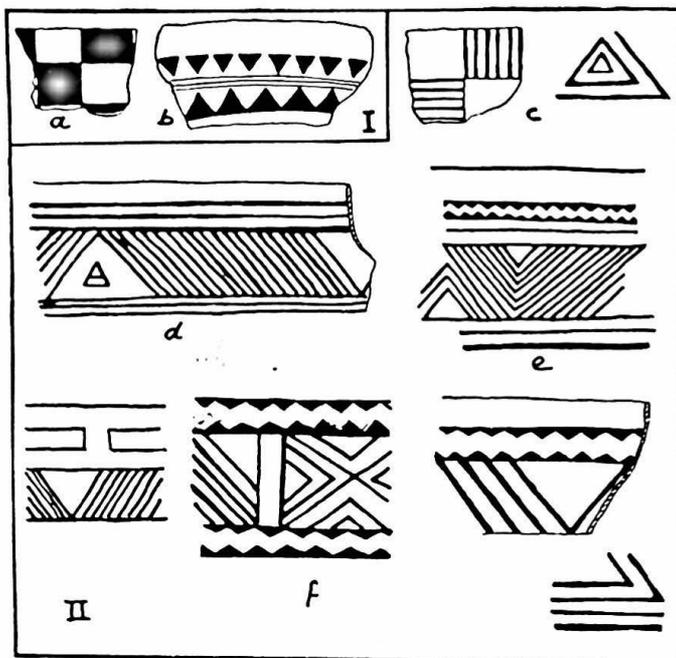


Fig. 100 - I. *Décor excisé* (creux en noir): a) *tumulus de Montredon* (coll. Prunières), b) *gisement de Malepeyre* (coll. Morel). - II. *Décor champlévé* (creux en noir): c) *tumulus de la route de Laval* (coll. Prunières), d) *provenance inconnue* (coll. Prunières), e) *tumulus des Enfants, à Jouanas* (coll. Prunières), f) *tumulus du Mazel Roncy* (coll. Prunières)

un premier travail de gravure, puis formé par les lignes respectées de l'ancienne surface ». Cet auteur pense que l'irrégularité des fonds excisés devait retenir une pâte claire destinée à rehausser le dessin, mais on n'a pas trouvé d'incrustations de couleurs sur les vases excisés du Languedoc méditerranéen. Rappelons cependant ici les vases du Malgoirès à incrustations d'étain (3). Le plus souvent, cette décoration se suffit à elle-même (4).

Le Dr. Morel, étudiant cette catégorie de céramique (5) constate que la céramique à décor champlévé est presque toujours confondue avec des types analogues sous l'appellation générale de « céramique à décor excisé » et il précise qu'on doit réserver ce nom aux poteries dont le motif ornemental généralement formé de carrés, de rectangles ou de triangles, apparaît en creux sur les plages voisines respectées (fig. 100). Dans la céramique à décor champlévé, « les creux sont beaucoup plus accentués que dans le type précédent et les

Sur les types 3 et 5, le décor forme presque toujours une frise continue, souvent rigoureusement encadrée entre deux lignes parallèles. Sur les vases de forme 2, il s'ordonne le plus souvent en métopes (1).

Nous chercherons dans les chapitres qui vont suivre à préciser les origines de ces décors.

DÉCOR EXCISÉ OU CHAMPLEVÉ

TECHNIQUE

Le Dr. Guébbard (2) qui a créé le terme de *champlévé* en a donné cette définition: « décoration obtenue par l'enlèvement de substance dans la pâte molle. Le dessin est tracé à l'avance par

(1) Voir par exemple Tome II, fig. 13.

(2) Dr. GUÉBBARD, *À propos de la décoration au champlévé d'une poterie préhistorique provençale*, dans *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 1911, p. 390 sq.

(3) Ci-dessus, fig. 65 et 66.

(4) SCHAEFFER, *Les terres funéraires*, op. cit., T. I, appelle ce décor « décor sculpté » par opposition à « décor estampé ».

(5) Dr. MOREL, *La céramique à décor champlévé dans les tumulus des causses lozériens*, dans *Cahiers d'Histoire et d'Archéologie*, T. I, p. 33 sq.

principaux motifs, au lieu d'être évidés, ont une apparence de relief due au contraste des zones profondément fouillées qui les entourent ». Mais nous estimons, quant à nous, qu'on ne peut guère classer un vase dans l'une ou l'autre catégorie d'après un tesson, car certains vases portent à la fois les deux décors. Nous citerons pour exemple les triangles des vases du Ravin des Arcs (fig. 22 et 29), ceux du vase du tumulus F-3 de Cazeville (fig. 42), les damiers très fins des tessons trouvés dans le tumulus G-8 de Cazeville (fig. 101, n° 8), le damier plus large du vase de Freyssinel (fig. 76, n° 1 et fig. 102, n° 2) qui tous sont associés à des motifs « champlévés ».

D'après le Dr. Morel, le décor champlévé succède au décor excisé.

Certains de ces vases sont en poterie beige très épurée, sans gros dégraisants, bien polie. Le décor en est très fin. D'autres sont noirâtres, assez fins, bien lissés, mais le décor en est plus largement tracé.

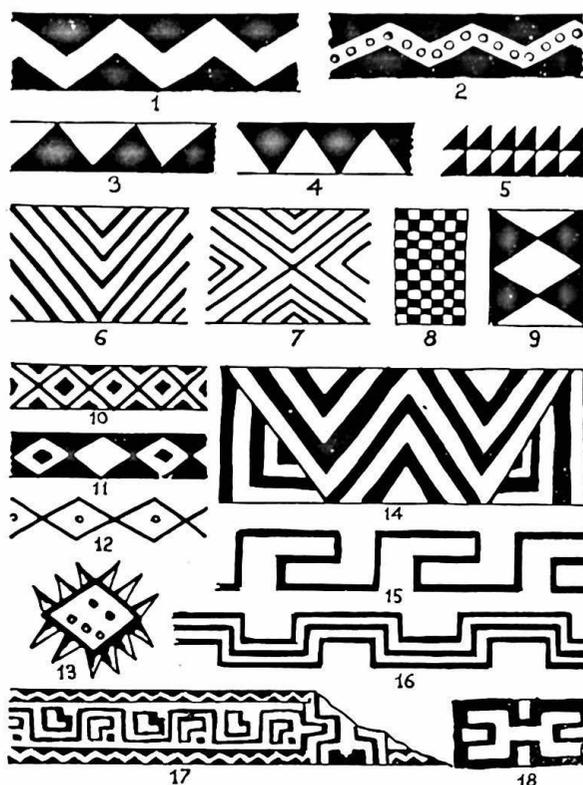


Fig. 101 - Principaux décors champlévés

MOTIFS DÉCORATIFS

Dans cette catégorie, les motifs sont principalement géométriques. Quelques uns à peine se rapprochent des motifs anthropomorphes incisés.

a) *Motifs géométriques.* Les plus fréquents sont les chevrons simples et les triangles (fig. 101, n°s 1 à 4). Ces derniers sont parfois imbriqués de diverses manières (n°s 6, 7 et 14). Il y a aussi des damiers (n° 8) et différentes combinaisons de losanges (n°s 9 à 13). Les méandres sont assez rares (n°s 15 et 16) et sont parfois associés à d'autres motifs qui les compliquent (n° 17).

b) *Motifs anthropomorphes.* Bien qu'il soit incomplet, on peut mettre en parallèle le motif qui termine la frise du n° 17 et le type 8 (fig. 97) des motifs incisés. Le motif n° 18 (fig. 101) est du même type, mais couché.

COMPOSITION DÉCORATIVE

Le décor « champlévé » se trouve surtout sur les vases de forme 4 et sur les écuelles de forme 1 (fig. 94). La composition forme tantôt des frises con-



Fig. 101 - Vases à décor champlévé. 1: tumulus F-3 de Cazevieille, 2 et 3 tumulus VI du Freyssinel

tinues (fig. 100, d, e, fig. 102, n° 1) tantôt des suites de métopes encadrées par de petites frises (fig. 100, f, fig. 102, n° 2).

Le vase du Malgoirès (fig. 65) est une exception quant à la forme, ainsi que les vases à décor champlévé du Grand-Bassin I à Mailhac (1).

Dans l'ensemble, et malgré quelques motifs communs (surtout méandres et très rares motifs anthropomorphes) les décors champlévés du Languedoc méditerranéen sont nettement plus récents que les vases à décor incisé. Ils appartiennent plutôt à la 3^{ème} Période, comme le prouvent les objets de parure qui les accompagnent et les vases champlévés du Grand-Bassin I, et se prolongent beaucoup plus longtemps, principalement sur le Causse de Sauveterre où ils dureraient jusqu'à la conquête romaine (2).

Nous rechercherons aussi dans les chapitres qui vont suivre les origines de ces décors, mais pour le moment bornons-nous à constater qu'ils font partie des traditions culturelles des gens des tumulus.

(1) Tome II, fig. 30, tombe 26, n° 13.

(2) PRUNIÈRES, *Bulletin de l'A.F.A.S.*, 1883, p. 666 sq. et 1887, p. 698 sq.

LES TUMULUS DE DIVERSES RÉGIONS DE LA FRANCE

Nous n'avons pas l'intention d'étudier par le détail, comme nous l'avons fait dans les chapitres qui précèdent, les tumulus du premier âge du Fer signalés en dehors du Languedoc méditerranéen, mais nous ne pouvons nous arrêter devant des barrières administratives ou politiques artificielles, ni même devant des obstacles naturels comme le Rhône, qui unit ses rives bien plus qu'il ne les sépare.

Nous ne viserons en aucune manière à être complets dans cette partie de notre ouvrage, et nous nous contenterons simplement de citer et d'analyser quelques faits pour bien montrer que la civilisation des tumulus, telle que nous la connaissons maintenant, n'est pas spéciale au Languedoc méditerranéen mais se rencontre partout en France où la pâture du menu bétail était possible, en raison même de la nature du sol.

LES TUMULUS DU CENTRE DE LA FRANCE

Dans les départements du Cantal, de la Corrèze et du Puy-de-Dôme, M. Vazeilles nous signale que les tumulus ne sont pas très nombreux, mais, dit-il, comme pour les mégalithes on en compte une honnête moyenne (rapelons à ce sujet que l'inventaire de Déchelette attribue au Puy-de-Dôme une trentaine de dolmens).

Sans avoir fait de recensement précis, notre correspondant estime à environ deux cents le nombre de ces tumulus (1). Ils seraient répartis en trois groupes principaux: un groupe du Nord-Ouest, un groupe de l'Est et un groupe du Sud-Ouest, autour de la zone des hauts sommets (moins de 1200 mètres).

Les groupes Nord-Ouest et Est occupent les plateaux des Planèzes de Mauriac (altitude moyenne 800 mètres) et de Saint-Flour. Le troisième groupe intéresse la région d'Aurillac et se trouve réparti de chaque côté de la Cère, entre 600 et 850 mètres d'altitude. On constate évidemment quelques extensions, mais peu nombreuses.

(1) Lettre personnelle.

Dans le *Cantal*, sur le plateau basaltique de la Planèze (1) à l'extrémité orientale duquel se trouve Saint-Flour, on trouve de nombreux dolmens (de Toul, Bardon, Vedernai, Freyssiner, Les Ternes, Lavastrie, etc.) et d'abondants silex taillés, comme sur le plateau de *Mons* (Saint-Georges). Ce dernier est un lieu naturellement fortifié où l'on trouve de nombreux tumulus à incinération d'un diamètre moyen de 10 mètres pour une hauteur de 1 m 50 environ.

L'un d'eux, entouré d'une enceinte circulaire de gros blocs de brèche volcanique, renfermait un foyer. Au-dessus, dans la partie supérieure, des pierres plates formaient « une sorte d'appentis ». La masse du tumulus était composée de terre et de pierres basaltiques, et le foyer mesurait environ cinquante centimètres de hauteur et un mètre de diamètre. Dans les couches inférieures on trouva des fragments de poignards et de lances (?) en fer, une épée en fer à deux tranchants, tordue et brisée, et des débris d'ossements humains. Au-dessus, on recueillit des fragments de fer parmi lesquels on reconnaît des morceaux d'armes, une épée en fer à pommeau de bronze, à deux tranchants, de type hallstattien, et des fragments d'une poterie analogue par sa forme et sa décoration à un vase funéraire trouvé aux abords d'une crypte mégalithique.

Une autre tombelle (2) située à dix mètres de la précédente et de même aspect et dimensions, contenait un foyer excentrique, qui a donné deux bracelets en bronze composés de six anneaux réunis par une tige longitudinale de bronze servant à leur assemblage et dans lesquels étaient encore des fragments de radius et de cubitus (donc crémation incomplète). Ces anneaux étaient ornés de ciselures formant des dessins géométriques. Il y avait aussi des bracelets isolés ornés de protubérances, trois petits anneaux de bronze et des anneaux de fer.

Non loin de là, un dolmen sous tumulus était rempli d'ossements. On y a recueilli un vase hallstattien « remarquable par sa forme et par les grecques tracées en noir sur son col » (fig. 103, n° 1). Malheureusement, l'auteur ne précise pas s'il s'agit d'un vase peint ou bien à décor lissé. Il y avait aussi d'autres débris de vases, et au-dessous des ossements en partie calcinés. Au-dessus, on a trouvé des ossements inhumés très nombreux et très bien conservés, dont cinq crânes. Plus haut encore, il y avait un squelette presque complet. Il s'agit d'une réutilisation hallstattienne d'une sépulture mégalithique, comme le prouve le reste du mobilier: quelques silex taillés en forme de lances ou de pointes retouchées sur les bords, et des fragments de vases grossiers, non tournés, portant pour tout ornement des stries très rudimentaires et des empreintes digitales sur la partie supérieure du col.

Un autre tumulus, dit n° 4, recouvrait un foyer sur une aire plate pavée de pierres basaltiques. Il a donné un bracelet en bronze.

Le tumulus 5 était de dimensions plus importantes: 16 mètres de diamètre et 1 m 50 de hauteur. Il a donné deux grandes épées en fer à deux tranchants dont une avec rivet de bronze et bouterolle du même métal à ailettes (fig. 103, n° 3). On a pu déduire de l'examen de traces ligneuses que

(1) J. B. H. DELORT, *Notes pour servir à l'étude de la haute antiquité en Auvergne. Dolmens et sépultures hallstattiennes de Mons*, dans *Matériaux*, XIV^{ème} année, 2^{ème} Série, Tome IX, vol. XIII, pp. 57 à 66.

(2) L'auteur emploie tantôt le terme de *tumulus*, tantôt celui de *tombelle*.

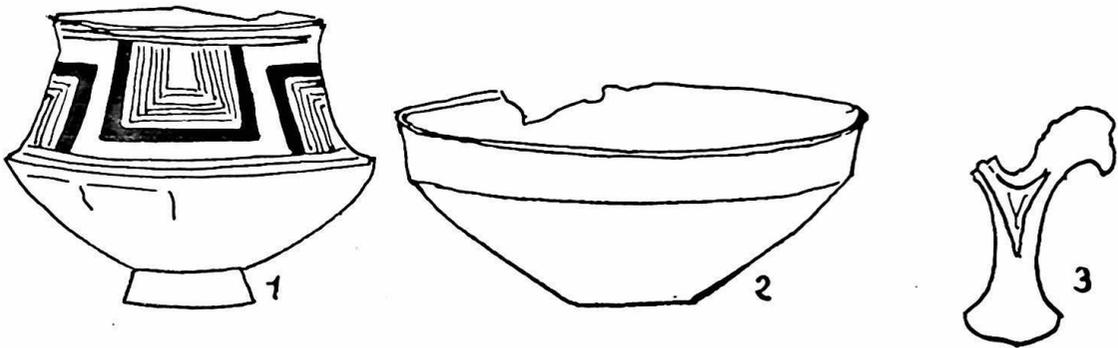


Fig. 103 - Tumulus du plateau de Mons (Cantal)

le fourreau était en bois. Avec elles se trouvait une tasse en bronze mince, à fond ombiliqué (fig. 103, n° 2).

D'autres tumulus moins riches ont été signalés dans la même région. Ils présentent des traces de feu violent et contiennent des os très calcinés. Ils n'ont donné que des poteries, dont quelques-unes tournées.

En *Corrèze*, sur le plateau de Millevaches, vaste lande à moutons qui prolonge vers l'occident le plateau Central, il semble, dit M. Vazeilles (1) que la période hallstattienne se soit attardée longtemps car elle est attestée dans toute la région par des centaines de tumulus. Ils s'élèvent sur les petites hauteurs et ont l'aspect de mamelons aplatis de 6 à 10 mètres de diamètre pour 1 mètre à 1 m 30 de hauteur quand ils sont composés surtout de terre. Les tumulus de pierres peuvent atteindre 20 mètres de diamètre et 6 mètres de hauteur, comme ceux de Chavanac, Saint-Merd, Pérois et Meymac.

Ces tumulus sont très pauvres et n'ont guère donné que des cendres, des charbons et des tessons de poterie noire.

On trouve des tumulus pareils à Saint-Victour, sur les sommets en friche ou boisés. Il y en a d'autres, de petites dimensions mais très nombreux, à Sarroux, à Terracol, dans la commune de Bugeat, plusieurs à Pérois et à Saint-Merd-les-Oussines. On en a reconnu au Puy de la Meige à 790 mètres d'altitude, et un autre à la côte 830 au Nord de la Genétouse ainsi que sur d'autres puys de la commune de Tarnac, ainsi que sur le Puy de Bos à Chaumeil, à Saint-Augustin, à Rosier d'Engletons, à Aix au lieu dit « Puy des Justices ».

Celui du Moustier, dans la commune de Moustier-Ventadour, était sur un monticule près de l'église. Des prélèvements de matériaux faits sur ce tertre ont permis de voir « qu'il y a trois étages de remblai » : 1) une couche de terre battue renfermant de très nombreux débris de bronze; 2) une couche plus récente renfermant des sépultures avec armes « l'état d'affermissement du remblai, dit l'auteur, n'a pas permis de se rendre compte de la forme des sépultures qui semblaient constituées par des pierres disposées en voûte au-dessus des corps. Dans chacune de ces sépultures, on a trouvé deux ou trois pointes de flèches en fer de huit centimètres de longueur. A cette même époque

(1) M. VAZEILLES, *Le plateau de Millevaches*, dans *Congrès de l'Association Française pour l'Avancement des Sciences*, Clermont, 1949.

se placent plusieurs coffres en granit taillé »; 3) une couche de déblais modernes.

Il y a encore des tumulus à Feyt, au lieu dit « La Mothe ». L'un d'eux, qui a été enlevé, mesurait paraît-il douze mètres de diamètre et trois de hauteur. On aurait reconnu jadis sur son emplacement un lit de cendres très épais.

A Meymac il y a plusieurs tumulus. L'un est à la limite des trois communes de Meymac, Maussac et Davignac. Deux autres sont sur le domaine de Pradinas, un autre au lieu dit « Entre-deux-Champs », un autre dans le pacage de le Bos et Nouaille, plusieurs sur la montagne de Jassoneix, dont l'un est très important. Les plus intéressants sont ceux du Cirque de la Rotonde: il y a là au moins dix tumulus bien nets, dont trois dans le domaine des Farges, les autres sur l'arête en cercle qui circonscrit le cirque, et un onzième sur le sommet près du Mont Besson. Ces tumulus importants sont faits de pierres. Deux d'entre eux ont donné à la fouille, au centre, des cendres, des pierres brûlées et des débris de poterie grise grossière.

Un autre tumulus de pierres, plus volumineux que les autres et ressemblant à ceux du Puy Charnier (commune de Saint-Merd) et à celui de Chasagnac (commune de Royère) s'élève au lieu dit « à la Demoiselle ». Enfin il y a encore plusieurs petits tumulus en tête du Longeyroux.

On connaît également plusieurs petits tumulus dans la Garenne de la commune d'Alleyrat. Un grand tertre de pierres pareil à ceux du cirque de Meymac se trouve au lieu dit « Matrilac » dans la commune d'Ambrugeat, sur un éperon qui domine la tranchée de la voie ferrée. Dans la même commune, on en connaît un autre dans la bruyère du Puy Noir, à 933 mètres d'altitude, près de Reynette.

On en connaît plusieurs à Darnetz, dont deux petits dans la forêt de Montusclat, et un autre au-dessus de Boucheron, dans la commune de Davignac. Sur le sommet du Puy de Lapeyrière à Péret se dresse un tumulus, et un autre au sommet du Puy de la Tour à Saint-Sulpice-les-Bois: ce dernier est fait de pierres et mesure 15 mètres de diamètre. Il y en a un second sur la même montagne, du côté Sud.

Notons-en un à Soudeille, sur le sommet du Puy Laraud, deux à Lignac, l'un près de Porte, l'autre à Larrode. Dans la commune de Palissé, l'un des deux tumulus de Rio Clavel n'a donné que des fragments de fer et des pierres brûlées. On en signale un à la Croix du Pouget, deux à la Bontange dans la commune de Saint-Etienne-la-Geneste, d'autres dans la commune de Sornac, plusieurs autour de Malpouge, et deux autres au lieu dit « Couvent ».

Trois tumulus importants, faits de pierres, qui s'apparentent à ceux du Puy Charmet (commune de Saint-Merd) et du Cirque de la Rotonde (commune de Meymac) se trouvent en bordure d'un vieux chemin à Chavanac. Un autre très important a été reconnu à Millevaches. A Saint-Setiers, le tombeau de Saint-Sagittaire ne serait autre chose qu'un tumulus d'où l'on a extrait, avec des ossements, une pointe de flèche. Il y a un autre tumulus à La Queueille. Dans la commune de Chamberet, on a signalé le tumulus de Champneuf, et dans celle de Soudaine-Lavinadière trois grands tumulus au Puy de Doignon, d'autres à la Borderie, au Terrier, à Vergnac.

Dans la commune d'Ussel, il y a, au Gardet, un tumulus de 15 mètres de diamètre. On signale un petit tumulus à côté de la maison de Neuf-Jours à Cheveroche, et un autre à Mestes.

On voit que la région corrézienne est, elle aussi, un centre très important pour l'étude du premier âge du Fer. Malheureusement elle est encore peu prospectée et nous n'entrevoions sa richesse qu'à travers les travaux de M. Vazeilles (1).

Ce dernier ajoute qu'il existe sur le plateau de Millevaches toute une série de vestiges qui accompagnent en général ceux du premier âge du Fer, soit que les gens de cette civilisation aient succédé aux hommes des dolmens, soit qu'ils aient érigé eux-mêmes des menhirs et creusé des cupules dans les rochers. Nous sommes heureux d'enregistrer ici cette opinion qui concorde en tous points avec nos observations. Signalons dans cette région, en plus des dolmens, des menhirs (menhir christianisé de Bonnefoud, menhir de Pérols, menhir de Peyre-Fade à Lamazière-Basse) et des cromlechs (cromlech de Frette dans la commune de Monestier-Merlines, cromlech de Chavannes à Saint-Etienne-aux-Clos).

Dans la *Creuse*, on a signalé deux tumulus dans la commune de Gentioux, un à Crabanas dans la commune de Les Feniers, un très grand dans la commune de Royère à Chassagnas, d'autres au Puy Broussat, au Puy Charvaud, dont un mesure 25 mètres de diamètre (2).

Dans le Camp de la Courtine, on en connaît plusieurs plus ou moins fouillés ou détruits. Il y en a aussi au Manoux dans la commune de Saint-Merd-la-Breuille et cinq autres aux Mottes dans la commune de Saint-Pradour-de-Chirouze.

Tous ces tumulus sont plus ou moins situés en bordure de chemins anti-ques. Leur fouille n'a pas été faite systématiquement, mais la plupart ont été violés. Leur prospection n'a presque rien donné et l'on doit penser qu'ils sont en général d'une extrême pauvreté.

Dans la *Nièvre*, aux environs de Clamecy, on a signalé plusieurs tumulus (3). Celui de Saligny contenait plus de trente corps disséminés à des hauteurs variées: parmi eux, un seul squelette replié. Aucune sépulture n'était orientée. On y a remarqué quelques traces d'incinération. Il y avait des objets en bronze: bracelets, torques, fibules et épingles à tête creuse.

Dans le tumulus de Beaulieu, on a constaté au centre la présence d'une grande masse de cendres, d'os et de terre brûlée.

L'un des tumulus de Saint-Aubin contenait; au centre et à mi-hauteur, six squelettes orientés différemment. Deux autres squelettes gisant côte à côte étaient séparés vers la tête par une pierre plantée. Le mobilier comprenait des bracelets et des torques ornés, pleins ou creux.

(1) M. VAZEILLES, *La très vieille histoire locale*, 3^{ème} fasc., 1936.

(2) Renseignements communiqués par Mr. Marius Vazeilles.

(3) CARTAILHAC, *Note au sujet d'une communication de Mr. Darlet sur une découverte de tumulus aux environs de Clamecy*, dans *La réunion des délégués des Sociétés Savantes à la Sorbonne en 1861*, dans *Matériaux*, XVII^{ème} année, 2^{ème} Série, T. XII, 1881, pp. 247 à 247.

Un autre tumulus plus petit mais placé plus haut que le précédent ne renfermait qu'un seul squelette au centre et près du sommet, sans aucun mobilier.

Entre Arthel et Montnoison s'étend un immense plateau élevé sur lequel la terre arable atteint à peine quelques centimètres d'épaisseur et dont l'épierrement est indispensable pour permettre la mise en culture (1). C'est là le type même de ces plateaux antiquement voués au pâturage. On y a signalé quatre tumulus au Cri-aux-Morts. Dans l'un on a trouvé au centre un squelette portant au bras deux bracelets de bronze. Dans le second, non loin du précédent, il y avait un ou deux squelettes et des bracelets, et dans le troisième au centre un squelette d'enfant avec deux petits anneaux de bronze au bras, ainsi que d'autres ossements sans mobilier. La tombe d'enfant était protégée par des pierres posées à plat.

Les ossements d'animaux sont rares dans ces tumulus. La poterie, réduite à quelques tessons, est façonnée sans l'aide du tour, lisse et enfumée, comme celle de la nécropole de Pougues-les-Eaux. Les tumulus sont de forme arrondie. Il semble à l'auteur que pour les établir on a creusé une fosse circulaire et rejeté la terre sur le sol. De là un monticule arrondi, en pente douce, au milieu duquel une butte de pierres, dont la base repose sur le sol même, était construite.

Les bracelets sont unis, assez minces. Deux d'entre eux, de faible épaisseur, sont ovales, ouverts, à décor gravé ou en relief (bossettes). Les bracelets d'enfant sont l'un aplati, mince et uni, l'autre plus massif et terminé à une extrémité par trois sillons déterminant trois bossettes, tous deux ovales et ouverts.

LES TUMULUS DES PYRÉNÉES ET DU SUD-OUEST

Dans la *Haute-Garonne*, sur la montagne d'Espiaup couverte de débris laissés par l'ancien glacier de la vallée d'Oo, il y a des alignements, des enceintes, des cromlechs et des « pierres sacrées » (2).

Les alignements, formés de pierres plates dressées, juxtaposées ou ne laissant entre elles que de petits intervalles, sont rectilignes ou sinueux. Ceux qui sont rectilignes ressemblent à de mauvaises clôtures et aboutissent à des « pierres sacrées » ou à de vastes enceintes qui sont probablement des cimetières. Certains de ces alignements ont utilisé les gros blocs granitiques apportés par le glacier. Le plus grand est celui de Peyrelade (commune de Billère) qui mesure 87 mètres de longueur et comporte 93 pierres. Il est orienté du nord au sud et aboutit à son extrémité méridionale à quatre terrasses rectan-

(1) Dr. JACQUINOT, *Les tumulus d'Arthel (Nièvre)*, dans *Matériaux*, XVII^{ème} année, 2^{ème} Série, 1881, pp. 71 à 74.

(2) EDOUARD PIETTE et JULIEN SACAZE, *Les monuments de la montagne d'Espiaup (Pyrénées)*, dans *Matériaux*, 1878, vol. 13, T. IX, 2^{ème} Série, pp. 246-259.

gulaires qui paraissent être des emplacements d'anciennes habitations, mesurant de 5 m 50 à 7 m 50 de large sur 12 m 50 à 20 m de longueur. De cet alignement se détache un autre alignement de 30 m de longueur. Celui du Portet est du même type.

Les enceintes circulaires qui entourent une éminence sont du premier âge du Fer, mais celles qui ne circonscrivent aucun tumulus sont ordinairement de l'âge du Bronze. « Parfois les enceintes circulaires sont formées de deux rangées de pierres contiguës, concentriques, légèrement inclinées l'une sur l'autre ». On en trouve du même type à Avezac, dans le département voisin des Hautes-Pyrénées. On ne connaît sur la montagne d'Espiaup qu'un seul tumulus au lieu dit Sahiestra.

Parfois « le cercle est formé par un assemblage de pierres qui forment comme un mur souterrain et ressemblent à la base d'une tour; c'est ce qu'on peut voir à Pena d'ech Ous et à Sentendan ». Le premier de ces cromlechs a été fouillé et a donné « des cendres, du charbon et une dent de cheval ».

On connaît aussi des enceintes ovoïdes ou irrégulières, ou rectangulaires, qui sont des restes d'habitations anciennes.

Les enceintes circulaires se groupent de diverses façons:

1) groupes formés de cercles isolés plus ou moins écartés les uns des autres sans être réunis par des alignements de pierres, mais les petits cromlechs sont parfois accolés aux grands comme pour indiquer une idée de filiation ou de dépendance: ceux de Hourtina par exemple;

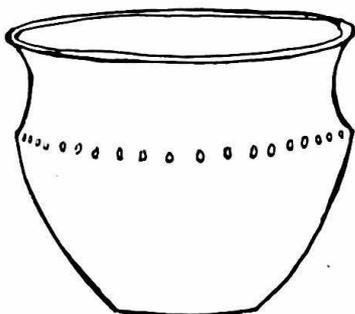


Fig. 104 - Urne du Castera (Espiaup)

2) groupes formés de cercles concentriques, ou très rapprochés les uns des autres et reliés le plus souvent, quand ils ne se touchent pas, par une ou deux pierres qui semblent indiquer un indice de descendance, comme les rameaux d'un arbre généalogique: deux de Pena d'ech Ous par exemple;

3) groupes formés par des cromlechs contigus à un alignement sinueux ou très voisins de cet alignement: ceux de Conseillot par exemple;

4) groupes formés par des cromlechs contigus à un alignement rectiligne ou voisins de cet alignement: celui de Castéra par exemple;

5) groupes de cromlechs non concentriques mais enfermés dans un plus grand;

6) groupes formés par des cromlechs enfermés dans une enceinte rectangulaire ouverte à l'une de ses extrémités, comme à Sahiestra.

Ces divers groupements peuvent évidemment se combiner entre eux.

Le diamètre des cromlechs varie de 0 m 55 à 10 m 50. Ils sont faits de pierres brutes placées de champ, depuis trois ou quatre négligemment plantées jusqu'à vingt-neuf, se touchant ou laissant entre elles des espaces plus ou moins grands et irréguliers. Au centre de chaque cromlech, la tombe à incinération est de dimensions modestes: 0 m 40 de côté sur 0 m 35 de hauteur.

Ces tombes sont construites avec de petites dalles schisteuses, une au fond, quatre pour les côtés et une formant couvercle. Quelquefois, un des côtés est fait de galets superposés. Dedans, il y a parfois des poteries non tournées et mal cuites, contenant des cendres et des fragments d'os brûlés. La pâte est grossière, pleine de dégraissants, tendre et noirâtre avec traces de « coups de feu ». Les formes s'apparentent à celles de l'âge du Bronze. Dans certaines tombes, on a trouvé les débris de trois ou quatre vases.

Dans le groupe de Castéra, les vases sont rares (fig. 104). Dans une tombe sans céramique, on a recueilli deux bracelets en bronze, plats et ouverts, à demi-fondus, dont les ornements de traits obliques gravés sont caractéristiques, disent les auteurs, du bel âge du Bronze, et ils font remonter à cette période l'origine des enceintes. « Les pasteurs qui les ont construites paraissent avoir été pauvres » disent-ils, du fait de « l'habitude de placer la cendre des morts entre des dalles sans même l'enfermer dans des urnes, ce qui indique la difficulté qu'ils avaient à se procurer de la poterie, et de là la rareté des urnes cinéraires dans la sépulture ».

Par ailleurs il y a peu de bijoux et ils sont brûlés avec les morts. Les pierres sont souvent rougies par le feu dans l'intérieur des cromlechs. Les auteurs précisent qu'il ne faut pas confondre ces enceintes qui sont disent-ils de l'âge du Bronze, avec les tumulus quelquefois entourés eux aussi d'un cromlech qui sont caractéristiques du premier âge du Fer et très abondants dans les Pyrénées.

Quant aux « pierres sacrées » qui se rattachent parfois aux alignements et aux cromlechs et sont le plus souvent au voisinage des fontaines, il ne s'agit que de blocs erratiques bruts, auxquels se rattachent des traditions locales et des superstitions. Il y a cependant de vrais menhirs, tel celui de Peyra Hita à Bourg d'Oueil, qui mesure 1 m 52 de hauteur et 0 m 45 de large. Il est entouré lui aussi d'un cercle de petites pierres ou cromlech de 4 m de diamètre, dans lequel est circonscrit un second cercle de 2 m de diamètre.

On trouve aussi des pierres à cupules, comme celle dite Cailhaou des Pourics qui en porte soixante-deux.

Près de Saint-Gaudens, il y a également des sépultures entourées de cromlechs internes dont aucun amas de terre n'annonce la présence et qui se rattachent par cette particularité à ceux de la montagne d'Espiaup. Ces sépultures, dit Piette (1) sont celles de peuples qui avaient ainsi renoncé à élever des tumulus pour y déposer les cendres de leurs morts et qui devaient ainsi arriver plus facilement que les autres à enterrer dans un sol uni et sans cromlech. Piette semble donc admettre qu'il a pu y avoir une filiation entre les peuples des tumulus et ceux des « champs d'urnes ». Nous ne le pensons pas, car ce sont les peuples des champs d'urnes qui ont influencé ceux des tumulus en introduisant l'incinération dans une civilisation qui inhumait.

En Espagne, au Val d'Aran, près des sources de la Garonne et de la Noguera (2) on connaît à plus de 1850 mètres d'altitude, quatre menhirs

(1) ED. PIETTE, *Note sur les tumulus de Bartrès et d'Ossun*, dans *Matériaux*, XVII^{ème} année, 2^{ème} Série, T. XII, 1881, pp. 522-540.

(2) MAURICE GOURDON, *Les tumulus du Plan de Béret, vallée d'Aran (Espagne)*, dans *Matériaux*, 1878, XIV^{ème} année, T. IX, vol. XII, pp. 130-131.

échelonnés sur les pâturages du Plan de Beret ou se trouvent également de nombreux blocs erratiques. Il y a plusieurs monuments mégalithiques non loin des sources de la Garonne. Au centre d'une enceinte faite de dix blocs de granit, on a trouvé sous une dalle de schiste des charbons de bois et des ossements calcinés dans un vase en poterie grossière qui ressemble beaucoup à la poterie des grottes de l'Ariège. Une autre enceinte formée de quinze pierres a donné des ossements brûlés, un morceau de poterie et du charbon. Quelques enceintes forment des sortes de chambres.

Dans les *Hautes-Pyrénées*, le plateau de Lannemezan, à peine entamé par la culture est une sorte de steppe couverte d'herbes sauvages et de fougères au-dessus desquelles se dressent çà et là de petites éminences artificielles dans lesquelles ont été déposées, avec quelques débris d'armes et d'ornements en métal à demi fondus, des poteries contenant de la cendre et des ossements calcinés. On y a reconnu deux groupes principaux de tumulus (1) l'un sur le territoire d'Avezac, l'autre au quartier de Lestaque, à cheval sur les communes de Capvern, d'Avezac et de Tilhouse.

Il y en a aussi sur le territoire de La Barthe de Neste, à Prat, au quartier de Sours, très petits et tous violés, d'autres dans la commune de la Bastide, au quartier de Ribarouy, et un tumulus à Cadéac au lieu dit « Camp Bataillé », sur lequel on a planté une croix de bois.

Les tumulus d'Avezac sont au nombre d'une cinquantaine, signalés au levant par un menhir dit Peyre Salazou. Leur diamètre varie entre 3 et 12 mètres (avec une moyenne de 12) pour une hauteur de 0 m 12 à 2 mètres (moyenne 0 m 70). Chacun est entouré d'un cromlech, cercle de pierres placées sur les pentes à quelques centimètres au dessus du sol, formé de pierres brutes presque contiguës. Quelques enceintes sont enterrées par le glissement des terres du sommet du tertre. Sur quarante quatre tumulus qui s'élèvent sur la crête de la colline, vingt-sept forment un alignement orienté Est-Ouest qui aboutit à la Peyre Salazou, et dix-sept autres sont groupés irrégulièrement de part et d'autre de cette ligne. Ces derniers appartiennent aux premières époques de l'âge du Fer, mais les tumulus alignés semblent plus anciens: il y a moins d'inhumations, plus de bronze et moins de fer, l'ossuaire y est parfois signalé par une pierre, enfin les objets qu'on y trouve ont une forme plus archaïque. Les tertres alignés auraient donc été élevés les premiers, et les autres seraient venus par la suite se grouper à côté d'eux. Mais ils appartiennent tous à la même civilisation et sont uniquement décalés dans le temps.

Les tumulus d'Avezac sont tous formés d'un simple amas de terre. On y remarque des particularités de structure: pavage, murailles et cromlechs internes, groupement de tumulus dans une même enceinte extérieure, liaison avec une enceinte, une muraille ou un cromlech, etc. Quelques tumulus ont en leur centre une pierre de la grosseur d'une petite borne. D'autres, uniquement formés de terre, portent la trace d'un fossé creusé dans leur pente et concentrique au cromlech extérieur.

(1) ED. PIETTE et J. SGAZE, *Les tumulus d'Avezac-Prat (Hautes-Pyrénées)*, dans *Matériaux*, 1879, 2^{ème} Série, T. X, vol. 14, pp. 499-518.

Les auteurs décrivent ainsi l'érection d'un tumulus: on élevait d'abord le tertre jusqu'à une certaine hauteur, en laissant une plate-forme sur laquelle on dressait le bûcher, puis on y transportait le mort paré de ses bijoux et muni de ses armes. Quand le bûcher avait tout consumé, on recueillait les débris d'os calcinés et les cendres funéraires, on déposait le tout dans un vase avec les objets non entièrement fondus. L'urne cinéraire était recouverte d'un autre vase et on les entourait avec les armes, brûlées avec le mort et tordues ensuite. Lorsque les cendres et le mobilier étaient ainsi rassemblés, on plaçait l'ossuaire sur la couche de charbons et de cendres laissée par le bûcher ou on l'enterrait à côté, puis on apportait de la terre sur le tumulus et on achevait sa construction.

En effet, on rencontre, le plus souvent très nette, la couche du bûcher à des hauteurs variables dans le tumulus. Elle a de 0 m 04 à 1 m d'épaisseur, et de 3 à 6 m de diamètre. On y trouve des lingots de bronze provenant des bijoux fondus, des ossements brûlés, etc. Quelques tumulus renferment plusieurs lits de cendres superposés, séparés par une couche de terre, preuve évidente de plusieurs utilisations successives. A Bartrès et à Ossun, entre Tarbes et Lourdes, on a observé les mêmes coutumes dans des tumulus de l'âge du Bronze. Il s'agirait donc là d'un héritage des rites précédents.

Quelquefois, le corps a été brûlé ailleurs et les cendres ont été transportées dans le tumulus. Il y a parfois des ossuaires juxtaposés ou superposés: homme et femme sans doute, réunis dans la mort simultanément ou à quelque temps l'un de l'autre. Les urnes renfermant les cendres des hommes sont, à quelques exceptions près, grandes et généralement très simples. Celles des femmes sont plus petites et mieux ornées, et celles du pauvre le plus souvent unies. Les cendres des enfants sont déposées dans de petits vases à panse arrondie et col large, droit ou presque droit, qui n'ont pas toujours 0 m 10 de hauteur. Parfois ces petits ossuaires sont déposés à côté d'ossuaires de femmes, les mères sans doute. On a l'impression que ces tumulus sont de véritables tombeaux de famille.

On trouve les ossuaires à une profondeur variant entre 0 m 20 et 0 m 70, rarement à 1 m 50. Il n'y a jamais plus de trois ossuaires superposés. Le nombre des urnes varie par tumulus de un à cinquante. A Avezac, les vases les plus élégants sont les ossuaires et les vases à offrandes sont pris dans la vaisselle d'usage courant.

Les formes de la céramique sont très variées (fig. 105, I et II). Quelques vases munis d'une anse ressemblent à des tasses. Les vases couvercles sont parfois munis d'une petite anse (fig. 105, II). Parfois, l'ossuaire est simplement recouvert d'un tesson ou d'une pierre schisteuse.

Cette poterie est noirâtre ou grise, rarement rougeâtre, plus ou moins fine mais toujours à dégraissant apparent. Les vases ne sont pas tournés et se séparent souvent en trois parties: la base avec la partie inférieure de la panse, le haut de la panse, et le col. L'ornementation consiste principalement en larges cannelures diversement disposées. La poterie est mal cuite.

Les armes consistent en épées, couteaux, lances, javelots, tous en fer. Les épées sont à deux tranchants avec côte dorsale, comme celles de l'âge du Bronze, avec poignée à antennes, soie plate avec revêtement de bois ou



Fig. 105 - Tumulus d'Avezac-Prat (d'après Piette et Sacaze)

d'os. On en a trouvé deux exemplaires: la poignée de la première mesure au total 0 m 11 de long, mais la place réservée à la main n'est que de 0 m 06, et la seconde 0 m 165, avec 0 m 09 pour la main. L'épée à poignée courte est la plus ancienne et possède un fourreau du métal, tandis que la seconde avait un fourreau de bois ou de cuir peut-être bordé de fer car on a trouvé dans cette tombe une bande de fer longue de 1 m 10 alors que la longueur de la lame est de 0 m 52. Les coutelas sont pointus, à dos échancré à la partie antérieure et à tranchant très concave (fig. 106, II). La lame est parfois décorée d'étroites bandes de bronze incrustées dans le métal. Le manche est presque toujours cylindrique avec des incrustations de bronze. Un débris de chaînette en fer, collée par la rouille contre le manche d'un de ces coutelas, indique qu'on devait le suspendre. Un couteau à soie est d'un type différent (fig. 106, II, n° 8). De nombreux fourreaux de métal étaient faits d'une gaine de cuivre revêtue d'une gaine de fer sur laquelle brillent des incrustations de bronze.

Certains tumulus ont fourni des couteaux de plus petites dimensions, les uns en forme de tranchet, avec un manche de fer couvert de chaque côté par un revêtement fixé par des rivets: la lame triangulaire a de 0 m 04 à 0 m 05 de longueur et les auteurs ont pensé à des instruments de chirurgie. D'autres ont une lame large, arrondie en avant et percée d'un trou de suspension et un manche en fer avec revêtement percé aussi d'un trou de suspension.

Les lances sont de véritables épées terminées par une douille et ont une longueur totale de 0 m 60, la longueur de la lame étant de 0 m 49 pour une

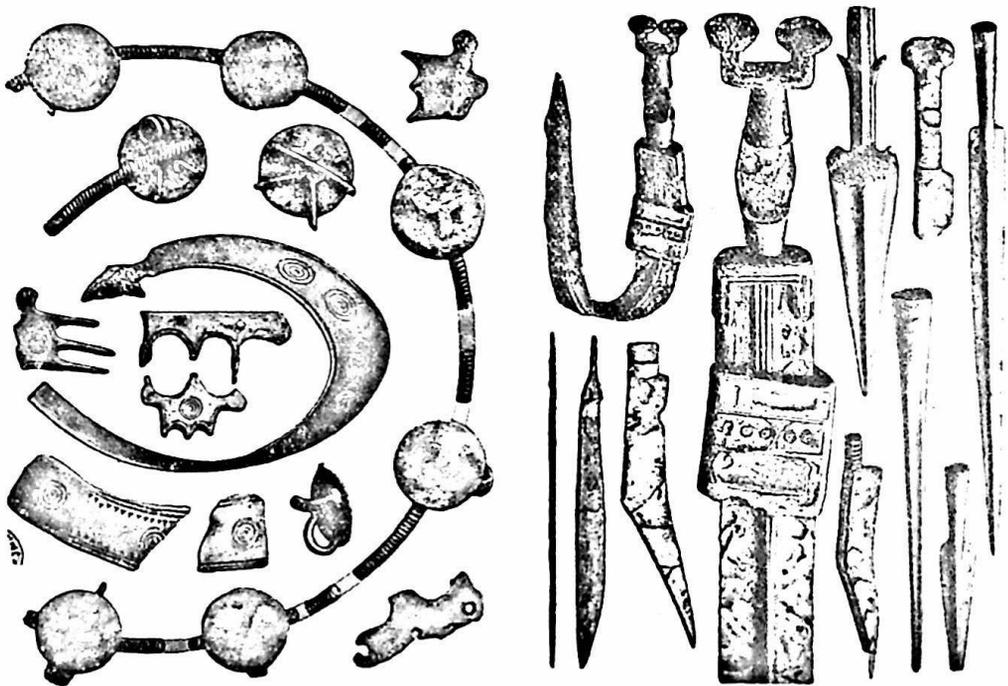


Fig. 106 - *Tumulus d'Avezac-Prat*: bijoux, armes et couteaux (d'après Piette et Sacaze)

largeur de 0 m 03 à la base. Une grosse côte, prolongeant la douille, les renforce au milieu (fig. 106, II, n^{os} 1 et 2). Une arme de jet différente est constituée par une pointe cônica à six pans et à douille, longue de 0 m 29 (fig. 106, II, n^o 3).

Les javelots ont une pointe en forme de feuille de saule renforcée par une côte médiane continuant le relief de la douille. Un autre javelot, tout en fer, et trouvé enroulé autour d'un ossuaire (fig. 105, II) est constitué par une pointe barbelée longue de 0 m 09, que continue une tige hexagonale (fig. 106, II, n^o 4) jusqu'à la partie centrale, et quadrangulaire de l'autre côté. Parmi ces armes, quelques-unes sont renforcées par des anneaux en bronze incrustés dans le fer.

Les bijoux sont en bronze, en fer, en fer et bronze, et consistent en diadèmes, appliques, torques, bracelets, boutons et fibules (fig. 106, I et fig. 107).

Les diadèmes — qui peuvent être des torques dit G. Fabre — sont plus larges en avant et ont un fermoir en fer. Ces bandeaux de bronze sont ornés de cercles concentriques pointés et de petits triangles alignés. Tous accompagnent des ossuaires décorés et sans armes, contenant à l'intérieur ou autour du col des bracelets minces de petit diamètre et des torques. On peut donc en conclure que ces diadèmes sont des parures de femmes.

Il y a aussi des fragments d'agrafes de ceintures, malheureusement incomplètes, décorés de cercles concentriques (fig. 106, I, n^{os} 8, 9, 10, 11, 12). Nous avons vu des agrafes de ce type apparaître dans la nécropole du Grand-Bassin II à Mailhac, à une date qui ne peut être antérieure au milieu du VI^{ème}

siècle av. J. C. Cette période ne se prolonge guère bien loin dans le V^{ème} siècle à Mailhac, mais ce type d'agrafes peut, ailleurs, se prolonger bien plus longtemps. Dans le mobilier que nous avons vu plus haut, certains types d'armes (lances, javelot tout en fer) et de couteaux rappellent aussi notre 4^{ème} Période mais semblent plus récents. Par contre, certains types de poteries rappellent d'une part la 2^{ème} Période (fig. 105, II), d'autre part la 3^{ème} Période (fig. 105, I, nos 1, 9, 11) mais les mobiliers métalliques qui les accompagnent sont nettement plus récents.

Les torques de fer ou de bronze sont terminés par des boutons juxtaposés: aucun ne ferme avec un crochet. Ces boutons sont massifs et lourds et deux de bronze ont jusqu'à deux centimètres de diamètre. Ils sont ornés de triangles et de disques pointés.

Les bracelets de bronze sont minces et fragiles, du type armille. Un bracelet en fer est formé d'une simple tige cylindrique à bouts juxtaposés terminés par de petits boutons.

Il y a aussi dans ces tombes de petits boutons coniques, creux avec une petite tige de fixation à l'intérieur (fig. 106, n° 8).

Les fibules comprennent deux types principaux: les fibules à arc et ressort, et les fibules rondes. Dans les premières, l'arc est le plus souvent arrondi, plus ou moins large et décoré de façons diverses. Le pied se relève presque toujours à angle droit et se termine soit par un large disque, soit par un bouton une boule ou un cube orné d'un cercle pointé. Ces fibules sont en fer, ou en fer et bronze. Ces dernières sont en plusieurs pièces: l'arc et le pied, l'épingle, le ressort et la longue tige sur laquelle il s'enroule. Les fibules à plaque ronde ressemblent à de gros boutons ornés de cercles concentriques, en bronze, au-dessous desquels sont fixés l'épingle et le ressort (fig. 107, nos 2 et 3). Ces derniers sont parfois en fer (1).

Les fibules à pied relevé à angle droit et ressort en arbalète apparaissent dans le courant du VI^{ème} siècle avant J. C. mais ici les types sont plus évolués.

Dans la plaine de Rivière, près de Saint-Gaudens, on a trouvé des sépultures à incinération entourées de cercles de pierres. Les ossuaires sans décor renfermaient, avec les cendres et les os calcinés, des fragments de bronze et des bracelets en fer.

Les auteurs voient à Avezac une « influence de l'industrie belge » et quelques ressemblances lointaines avec la céramique de la Marne, mais les vases typiques et les bijoux sont nettement différents.

G. Fabre (2) classe cette nécropole d'Avezac-Prat dans l'*hallstattien prolongé* du groupe B de Castille (fin IV^{ème}-III^{ème} siècle) c'est-à-dire au second âge du Fer, avec ceux du plateau de Ger, de l'Agenais et du pays de Buch et dit que « dans l'ensemble la céramique d'Avezac-Prat ne diffère pas de celle qui a été trouvée dans les cimetières du hallstattien prolongé du groupe B de Castille et du reste de l'Aquitaine ». Mais, dit-elle, la survivance des formes néolithiques est plus sensible au Nord des Pyrénées qu'en Espagne. D'autre

(1) Une fibule de ce type, toute en bronze, a été recueillie à Mailhac (Aude), à proximité de la nécropole Grand-Bassin II mais pas dans une tombe.

(2) G. FABRE, *Le protohistorique du Sud-Ouest*, dans *Gallia*, T. IV, 1946, pp. 32-39.

part, doit-on considérer les vases de formes plus nettement hallstattiennes comme des survivances ou comme l'indice d'une occupation du site d'Avezac au premier âge du Fer? Seule l'étude de ce cimetière, tombe par tombe, pourrait permettre d'éclaircir ce point. Elle ne sera possible que si l'on retrouve les comptes-rendus de fouilles de Piette et Sacaze.

Quoiqu'il en soit, ajoute G. Fabre, certain type de fibule tend à prouver que ces tertres ont dû être utilisés longtemps et peut-être jusqu'à La Tène III. A noter, dit-elle, l'importance de la céramique à cannelures et à mamelons si semblable à celle des champs d'urnes de Lusace de la fin de l'âge du Bronze et qu'il est surprenant de trouver dans les Pyrénées au second âge du Fer, d'autant plus que sa présence n'a pas été signalée dans les sépultures hallstattiennes de la région.

Dans les *Basses-Pyrénées*, on a reconnu dans la lande de Sauveterre à Andrein, dans l'arrondissement d'Orthez (1) un tumulus de 17 m de diamètre et 1 m de hauteur, contenant une tombe orientée à l'Est, de 1 m 10 sur 0 m 60. formée de trois pierres brutes posées de champ et de pierrailles à l'Ouest. Dans la tombe, du côté Est, on trouva deux vases « l'un en terre noire, orné de raies et de dessins en feuilles de fougères, l'autre en terre rouge, sur lequel se trouvaient de nombreuses entailles faites soit à l'ongle, soit avec un instrument pointu ». Ces tombes n'avaient pas de couvercle, bien que le tertre m'ait paru parfaitement intact, dit l'inventeur. Autour, il n'y avait aucun objet de pierre ou de métal, seulement des cailloux brisés et quelques charbons. L'auteur de la relation établit d'une façon très sérieuse que les tumulus de la région de Pau sont élevés sur le bord des chemins.

A propos d'un tumulus qui a donné un mobilier exclusivement lithique, on signale en Béarn de nombreux monuments de ce genre (2), mais avec un mobilier plus abondant: poterie, objets en bronze et en fer, et qu'on attribue à l'époque « gauloise ou gallo-romaine ».

Entre Lourdes, Bartrès, Ossun, Ger et Pontacq s'étend un plateau couvert d'ajoncs et de fougères où l'on voit s'élever des tumulus de dimensions différentes (3). Les plus hauts et les plus rares sont néolithiques et renferment généralement un dolmen ou une allée couverte et ils ont été quelquefois réutilisés à l'âge du Fer, comme celui de Pouy-Mayou à Bartrès, qui a 45 m de diamètre et 3 m 60 de hauteur. Ed. Piette raconte que des paysans, en y prélevant de la terre, y trouvèrent des vases et une épée « si solide que pendant longtemps, à la ferme de Cérès, on s'en était servi pour piquer des volailles que l'on rôtissait à son extrémité » d'où il conclut qu'elle devait être en bronze. La fouille a révélé plusieurs couches de cendres et d'ossements calcinés reposant sur la terre durcie et rougie par le feu. A 1 m 35 de profondeur, un vaste bûcher s'étendait sur 20 mètres de diamètre et 0 m 10 d'épaisseur. A 0 m 21 plus bas, une seconde couche épaisse de 0 m 10, formée de cendres et de charbons mêlés à des os calcinés reposait sur le toit d'un vaste dolmen.

(1) RAYMOND, *Exploration d'un tumulus à Andrein (Basses-Pyrénées)*, dans *Matériaux*, 1879, vol. 14, 2^{ème} Série, T. X, pp. 172-173.

(2) RAYMOND, *Exploration d'un tumulus à Balansun (Basses-Pyrénées)*, dans *Matériaux*, 1879, pp. 173-175.

(3) ED. PIETTE, *Note sur les tumulus de Bartrès et d'Ossun*, op. cit., pp. 522-540.

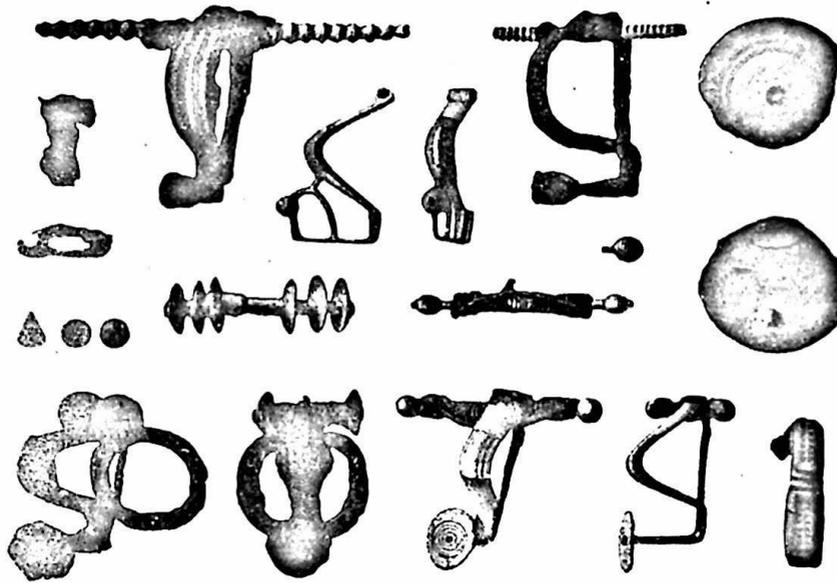


Fig. 107 - *Tumulus d'Avezac-Prat*: boutons et fibules (d'après Piette et Sacaze)

Au Sud du précédent, le tumulus de la Halliade mesure 24 m 20 de diamètre et 2 m 15 de hauteur. On y a découvert à 0 m 60 de profondeur une couche horizontale de cendres et de charbons épaisse de 0 m 05 qui est le reste d'un bûcher sur lequel on a brûlé un cadavre. Les os brûlés étaient recueillis dans une urne de forme « protosidérique » trouvée dans la cendre à un mètre au Sud du centre du tumulus. A 1 m 15 de là se trouve la fameuse allée-couverte de 14 m 70 de long, contenant huit chambres, et dans laquelle on a trouvé des vases à anses multiples et à nombreux pieds, antérieurs par conséquent à la sépulture à incinération.

Sur la même lande de Bartrès, il y a, non loin du menhir de Peyre Hikadé, de nombreux tertres funéraires dits « tumulus de Chali ». Dans celui du *Pouy de Chali*, qui mesurait près de 25 mètres de diamètre et plus de 2 m 30 de hauteur, on découvrit une cella en ardoise renfermant des cendres, des charbons et vingt-cinq éclats de quartzite, mais pas d'ossements, détruits sans doute par l'acidité du terrain. Un cromlech interne de 1 m 35 de diamètre entourait la cella. Un autre cercle de pierres de 2 m 50 de diamètre ne contenant que de la cendre et du charbon était aussi renfermé dans ce tumulus.

Dans la lande d'Ossun, le tumulus dit « des deux menhirs », mesurait 13 m de diamètre et 1 m 50 de hauteur. Il contenait un cromlech et deux petits menhirs. On y a trouvé deux vases grossiers remplis de cendres et d'ossements humains calcinés. L'un d'eux est polypode et orné, autour de la panse, d'un relief en forme de corde. Un troisième vase, déposé près du menhir septentrional, contenait un fragment de couteau en silex. Un autre tumulus à incinération, très remanié, ne renfermait qu'un fragment de couteau en silex.

Aux environs de ces grands tombeaux considérés comme néolithiques,

de nombreux tumulus appartiennent à l'âge du Fer. Presque tous renferment, à une profondeur variable, une couche horizontale de cendres, vestiges du bûcher d'incinération. Les ossements calcinés sont généralement placés dans un vase déposé sur la plate-forme d'incinération et recouvert de terre. Parfois ils sont déposés dans une cella, parfois aussi laissés dans la couche de cendres. Presque toujours, les sépultures sont entourées d'un cromlech interne qui décrit un large cercle autour d'elles, construit avec de grosses pierres roulées posées à plat, contigües ou non. On a retrouvé cette disposition de cromlech interne dans le tumulus des « treize puyes » d'Avezac-Prat, qui renfermait un fragment de poterie rouge orné d'un décor en relief simulant un corde et de saillies permettant de retenir une cordelette de suspension. Ce tumulus semble le plus ancien d'Avezac.

Piette estime que les tumulus de Bartrès et de Ger ont été élevés avant la plupart des tumulus d'Avezac. Il croit que les tumulus à cromlech interne et les tumulus à cromlech extérieur sont d'époques différentes. Le mobilier des premiers est moins riche en parures et en armes que celui des seconds, et ils semblent dénoter une population plus pauvre et plus parcimonieuse: ils contiennent seulement des fragments d'os et des cendres, parfois un petit lingot de bronze provenant d'un bijou ou un couteau de silex. L'un d'eux contenait un fragment de chaînette en cuivre provenant d'une fibule analogue à celle d'Avezac. Un seul a donné du fer. Les ossuaires sont tous des vases communs pareils à ceux d'Avezac.

Parmi ces tumulus, l'auteur cite, à titre d'exemple, celui dit « du Mort » qui renfermait deux couches d'incinération, plusieurs ossuaires et un curieux dispositif de protection entouré d'un cromlech interne.

Dans la lande d'Ossun, le tumulus de « la Mère » situé à l'Est du tumulus des « Deux Moulins » avait 25 mètres de diamètre et 2 m 11 de hauteur. A 0 m 80 se trouvait une couche d'incinération de 4 m 45 de diamètre et 0 m 05 d'épaisseur. Un grand cercle de pierres non juxtaposées, assez irrégulier, entourait plusieurs ossuaires dont l'un contenait les os calcinés d'un adulte. Ce dernier, très grand et orné de larges sillons, en cachait un autre plus petit renfermant les cendres d'un enfant.

Dans la lande de Bartrès, on peut citer encore le tumulus de la Barraque, de 29 m de diamètre et 2 m 05 de haut, renfermant à 0 m 60 un ossuaire rempli de débris d'ossements, une fibule et un javelot de fer placés entre deux grosses pierres. Le tumulus de l'Uyclade, avait 23 m de diamètre et 1 m 60 de haut: on y a trouvé, 6 m 50 de profondeur, une couche de cendres et de charbons, épaisse de 0 m 02 et de 3 m de diamètre qui renfermait un ossuaire. Le tumulus de Pouey-Peyré, de 23 m de diamètre et 1 m 50 de haut, contenait deux cercles concentriques de 0 m 60 et 13 m 50 de diamètre, et seulement un petit ossuaire.

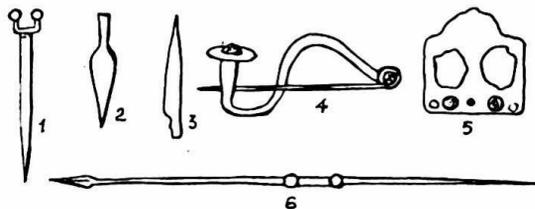


Fig. 108 - Tumulus du plateau de Ger (d'après Pothier). Mobilier métallique du tumulus X (1^{er} type)

Le général Pothier a reconnu et fouillé un grand nombre de tumulus dans le champ de tir de l'artillerie dit « de Ger » à dix kilomètres environ de Tarbes (1) dans les landes appartenant aux communes de Ger, Pontacq, Barzun (*Basses-Pyrénées*), d'Ibos, Azereix, Ossun, Gardères, Oroix et Pintac (*Hautes-Pyrénées*). A l'exception de quelques-uns, ces tertres étaient en parfait état de conservation. De 1879 à 1884, on a fouillé sur ce plateau soixante-deux tumulus.

Pothier estime que ces « tombelles » peuvent être divisées en deux grandes catégories: celles qui renferment seulement des outils de pierre et qu'il rapporte à l'époque néolithique, et celles dans lesquelles on a trouvé des armes et des bijoux de bronze et de fer. Ces tumulus sont mélangés sur le terrain. Il résulte des tableaux établis par l'auteur que les tumulus néolithiques sont moins nombreux que les autres (10 sur 60) et qu'ils recouvrent en général un dolmen. Les dimensions moyennes sont de 26 mètres de diamètre et 2 m 80 de hauteur pour les tumulus dolméniques, et de 17 m 80 et 2 m pour les tumulus de l'âge du Fer. « Au point de vue de la structure intérieure des tumulus, on constate, dit l'auteur, la plus grande variété. Quelques-uns contiennent des monuments mégalithiques, soit isolés, soit entourés de murs en galets plus ou moins réguliers. Ailleurs, on rencontre des murailles formant des cercles ou des figures bizarres, mais dont l'ensemble révèle un certain caractère d'ordre et la réalisation d'un plan arrêté à l'avance. Souvent les cercles ainsi tracés sont au milieu du remblai; en général, ils reposent sur le sol naturel, mais presque toujours ils affectent une forme régulière et l'art avec lequel ils ont été dessinés ne permet pas de douter que la figure qu'ils représentent ne soit un symbole caractéristique du lieu vénéré. Enfin, d'autres tombelles se réduisent à des amas de terres rapportées au milieu desquels ont été disposés des massifs de galets, murailles sans profils réguliers, paraissant édifiés pour utiliser des matériaux trouvés sur place, dont l'emploi a simplifié le travail des constructions du remblai. Ici, aucune trace d'un projet; seulement, en quelques points, l'apparence d'une disposition circulaire imposée plutôt par la figure générale du tertre que par une conception architecturale ».

Dans les tertres à monuments mégalithiques et mobilier dolménique, on trouve des sépultures à inhumation, tandis que dans les autres les cadavres ont été incinérés. Dans ces derniers, des cercles de pierres en gros galets, construits avec soin, et des cella protègent les ossuaires. Puis le rite s'affaiblit: « les tumulus ne sont plus bientôt que des amas de terre rapidement accumulés, grâce à l'introduction dans les massifs de galets jetés pêle-mêle. Les cendres des bûchers ne sont même plus recueillies dans des vases; elles sont abandonnées comme des débris embarrassants au milieu des terres rapportées ».

Pothier estime qu'il s'agit là de sépultures appartenant à une population pastorale.

Deux tumulus à dolmen avaient été réutilisés à l'époque hallstattienne et contenaient, dans les terres rapportées, des traces de foyers, des os brûlés et des objets en métal, bronze et fer. Dans les mobiliers dolméniques, notons quelques vases polypodes.

Parmi les tumulus à incinération contenant une urne cinéraire Pothier

(1) GÉNÉRAL POTHIER, *Les tumulus du plateau de Ger*, H. Champion, Paris, 1900.

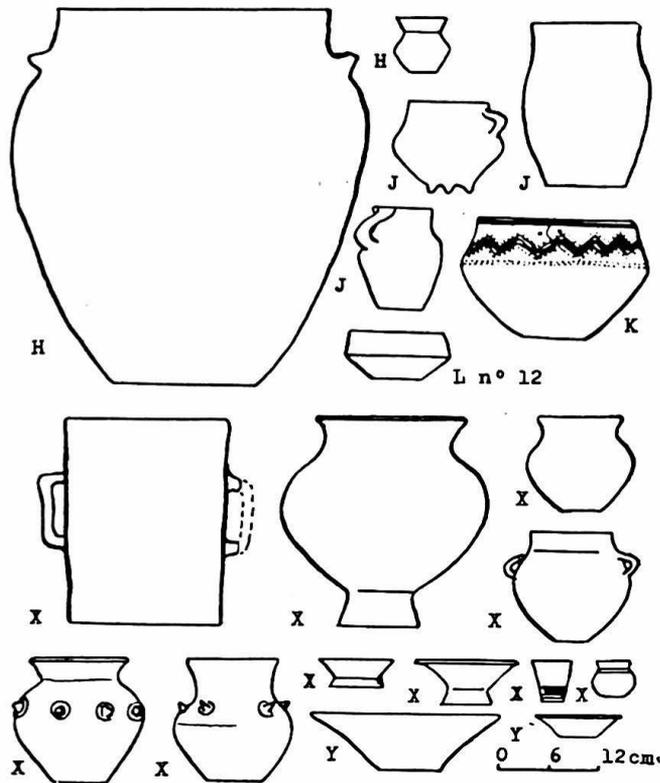


Fig. 109 - *Tumulus du plateau de Ger* (d'après Pothier).
Céramique des tumulus du 1^{er} type

0 m 80, au milieu d'un amas de charbon. L'un d'eux contenait un petit vase accessoire.

Tumulus J. Il avait 3 m 20 de hauteur et sa base enveloppait deux cercles de vingt-et-un mètres et de onze mètres de diamètre comme s'il s'agissait de deux tombeaux accolés. Un seul des tertres contenait des sépultures, enfouies sans ordre dans le massif des terres rapportées. Une de ces tombes renfermait un ossuaire, sorte de grand bol recouvert d'un autre vase, contenant parmi les cendres un certain nombre d'objets en fer: grand anneau de 0 m 168 de diamètre, gros bouton hémisphérique, tige percée en son milieu d'un trou rectangulaire (mors de cheval), fragment de fibule à ressort. Au-dessus, au milieu des cendres, quelques fragments d'objets en bronze: partie antérieure d'une pointe de lance, bouton martelé en forme de disque plat avec anneau d'attache, deux anneaux, un fragment de plaque repliée (bouterolle?) débris d'objets indéterminables, et à côté d'un grand vase deux petits vases accessoires.

A 2 m 40 de l'axe du gros tertre et à 2 m 20 au-dessus du sol, on découvrit une autre sépulture pareille à la précédente: une sorte de grand bol servant d'ossuaire, recouvert d'une écuelle renversée. Le mobilier métallique ne comportait pas d'armes, mais seulement des objets de parure en bronze (boucle

distingue ceux qui ne recouvrent aucune construction en pierre (fig. 108 et 109), ceux qui renferment des cercles de pierres (fig. 110 et 111), et ceux qui renferment des murailles ou des constructions diverses en galets (fig. 112).

Le corps avait été déposé paré de ses bijoux et accompagné de ses armes sur le bûcher, et après la crémation les restes avaient été recueillis et placés dans une urne recouverte d'un vase-couvercle. Dans les tumulus du premier type, on peut relever les particularités suivantes:

Tumulus H. Ce tumulus avait 40 m de diamètre et 2 m 30 de hauteur. Deux vases ossuaires étaient placés côte à côte à une profondeur de

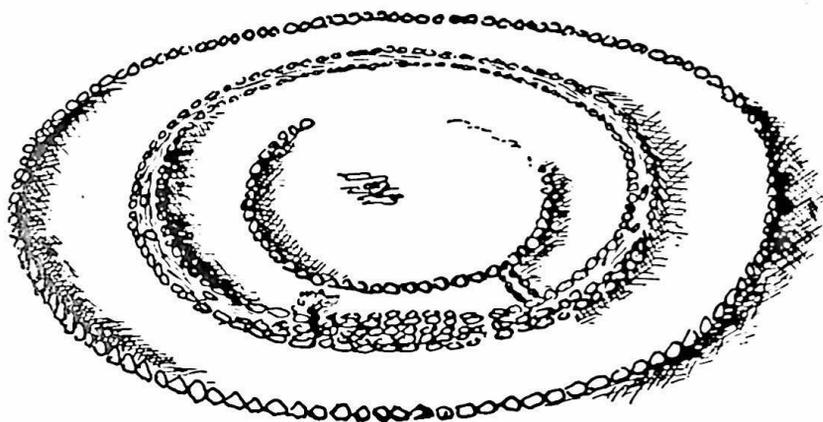


Fig. 110 - *Tumulus du plateau de Ger* (d'après Pothier). *Tumulus L n° 10*

d'oreille faite de deux anneaux, fils de bronze enroulés en forme de ressort, tiges d'épingles, fragments de bracelets, rubans côtelés longitudinalement portant des mamelons, etc.) et en fer (débris de fibule, d'épingles et d'anneaux). Dans les parties voisines du tertre, quatre vases étaient enfouis, dont l'un muni de cinq petits pieds, ce qui prouve que les polypodes étaient encore en usage à l'époque hallstattienne.

Tumulus K. Il était de petites dimensions et ne contenait qu'un seul vase orné de dents de loup « formées par quatre lignes parallèles continues et accentuées par des pointillés au-dessus et au-dessous des bandeaux ». Ce vase, fêlé anciennement, avait été réparé à l'aide d'un lien passant dans deux trous percés dans la paroi.

Tumulus L n° 8. Ce tumulus avait 16 mètres de diamètre et 1 m 40 de hauteur. A 0 m 60 du sol naturel, on trouva un vase contenant des ossements calcinés, du charbon et des objets de bronze (débris d'anneaux et deux boutons). Dans le tertre, presque en surface, il y avait les débris d'une autre incinération et de nombreux éclats de poterie.

Tumulus L n° 8 bis. Il avait 10 mètres de diamètre et 0 m 80 au-dessus du sol, et renfermait une couche charbonneuse avec débris de poterie et un grattoir en silex.

Tumulus L n° 12. 15 mètres de diamètre et 1 m 30 de hauteur. A 0 m 40 de profondeur, on trouva une couche charbonneuse, restes du bûcher d'incinération, une écuelle en poterie dont les bords sont ornés de petites entailles et des fragments d'anneaux de bronze.

Tumulus U. 18 mètres de diamètre et 1 m 50 de hauteur. A 0 m 50 au-dessus du sol, on trouva, sur une couche de charbon épaisse de 0 m 20, un vase brisé protégé par quelques galets.

Tumulus X. 25 mètres de diamètre et 3 mètres de hauteur. Les ossuaires étaient enfouis à une faible profondeur. Les formes en sont très variées (fig. 109).

Dans un petit vase en forme de gourde et qui paraît fait au tour, on a trouvé à une faible profondeur. Les formes en sont très variées (fig. 109). Dans un petit vase en forme de gourde et qui paraît fait au tour, on a trouvé parmi les os brûlés une tige de fibule et un morceau d'agrafe de ceinture en bronze. Ce tumulus a donné une autre agrafe de ceinture (fig. 108) ornée de cercles concentriques (1). Les objets en fer sont nombreux: poignards, dont un à antennes, pointes et hampes de lances, couteaux, un javelot tout en fer de 1 m 40 de long, mors de cheval, fibules (fig. 108). Le bronze est représenté, ed dehors des agrafes précitées, des morceaux de fibules, de bracelets, et un bouton. Parmi la céramique, notons un vase dont l'anse rivée a laissé en disparaissant deux trous bien nets dans la paroi.

Tumulus Y. 12 mètres de diamètre et 1 m 50 de hauteur. Au centre on découvrit sur le sol naturel une aire rectangulaire recouverte de charbons et limitée dans sa longueur par deux rangées parallèles de galets. Trois vases étaient déposés par-dessus: l'ossuaire était orné de lignes parallèles près du bord et contenait avec les cendres et les os brûlés, une tête de fibule en fer. A côté était déposé un vase de forme presque cylindrique, muni d'une anse.

Les tumulus du second type contiennent des cercles de galets disposés jointivement ou à intervalles réguliers.

Tumulus I. Ce tumulus, ovale, de 25 et 40 mètres de diamètres et 1 m 50 de hauteur, contenait un cercle de galets de 4 mètres de diamètre, à 0 m 80 au-dessus du sol naturel. Ce cercle limitait une couche de charbons. Sur le sol naturel on trouva deux vases, un grand et un petit. Le grand vase, à fond plat, est bitronconique et décoré dans la partie supérieure de lignes horizontales interrompues par quatre bandes non symétriques de feuilles de fougère. Trois lignes brisées parallèles, formant dents de loup, décorent la partie inférieure. Les deux vases étaient protégés par des galets.

Tumulus L n° 2. 17 m 60 de diamètre et 2 m 50 de hauteur. Il renfermait au centre un cercle de galets jointifs posés sur le sol naturel, de 12 mètres de diamètre, et trois vases. L'ossuaire, recouvert par un écuelle, contenait avec les cendres trois fragments d'un grand anneau de bronze. Au sommet du tertre, protégée par trois galets placés à 0 m 20 de la surface, se trouvait une sépulture détruite par les racines de bruyère.

Tumulus L n° 3. 23 m 50 de diamètre et 2 mètres. Il recouvrait, reposant sur le sol naturel, une rangée de galets en arc de cercle de 4 mètres de longueur et 21 mètres de rayon, un petit mur de 1 m 90 de long et 0 m 90 d'épaisseur, et quelques pierres isolées. Sur le sol et dans les terres rapportées on trouva des sépultures à incinération. Un de ces ossuaires, monté sur un pied tronconique et recouvert d'une coupelle à pied tronconique également contenait avec les cendres des anneaux et fragments d'une tige de fer, une petite épingle et une pendeloque en bronze, cette dernière composée de deux cercles concentriques réunis par des rayons. Un autre ossuaire renfermait quelques

(1) Pothier y voyait des « pendeloques », mais il s'agit sans aucun doute d'agrafes de ceintures.

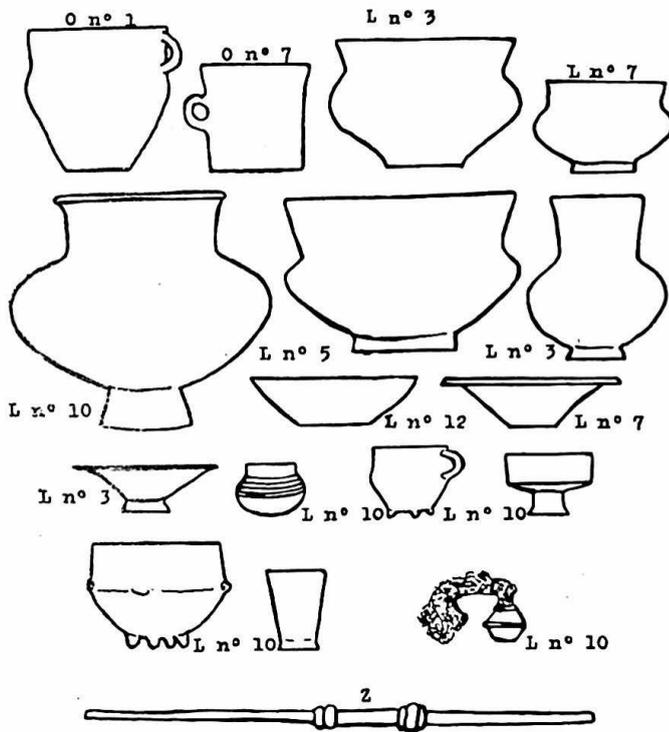


Fig. 111 - *Tumulus du plateau de Ger* (d'après Pothier). Mobilier des tumulus du 2^{ème} type

lance en bronze, à douille. Dans les terres rapportées et à des hauteurs différentes, on avait enfoui des sépultures avec poteries et objets en métal: torques à extrémités terminées par des boutons, en bronze, et objets en fer (pointes de lance à longue douille, talon de lance à douille, fragments d'épée, lame de couteau à manche rivé, fibule, etc.).

Tumulus L n° 10. 24 mètres de diamètre et 1 m 50 de hauteur. Il contenait trois enceintes circulaires concentriques (fig. 109) de 20 mètres, 15 m 50 et 13 m 70 de diamètres, hautes la première et la dernière de 0 m 40, et celle du milieu de 0 m 20 seulement. Cette dernière s'épanouissait vers le sud en un grand pavage limité par des arcs de cercle, long de cinq mètres et large de deux. A droite et à gauche, des murs sensiblement dirigés suivant les rayons du cercle reliaient la seconde enceinte à un cercle intérieur de galets jointifs, interrompu sur un tiers environ de sa circonférence. Au centre s'étendait un pavage irrégulier. Ce tertre contenait de nombreuses sépultures, dont les mobiliers sont analogues à ceux que nous avons vu plus haut.

Tumulus L n°s 11 et 12. Ces deux tumulus renfermaient deux enceintes circulaires.

Tumulus L n° 15. 20 mètres de diamètre et 3 mètres de hauteur. Il abritait un cercle de galets de 8 m de diamètre.

Tumulus L n° 16. Ce tumulus, ovale, avait 26 et 20 mètres de diamètre

fragments de fer (épingles, anneaux). Dans une autre on trouva une épingle à tête contournée en ressort à boudin, et des fragments d'anneaux.

Tumulus L n° 7. 20 mètres de diamètre et 2 mètres de hauteur. La base circulaire était dessinée par un cercle de galets presque jointifs. A l'intérieur, il y avait un arc de cercle de 17 m de diamètre, concentrique au cromlech. A 0 m 50 au-dessus du sol on trouva une couche rectangulaire de charbons, mélangés d'os calcinés et de tessons de poterie, avec un fragment de pointe de

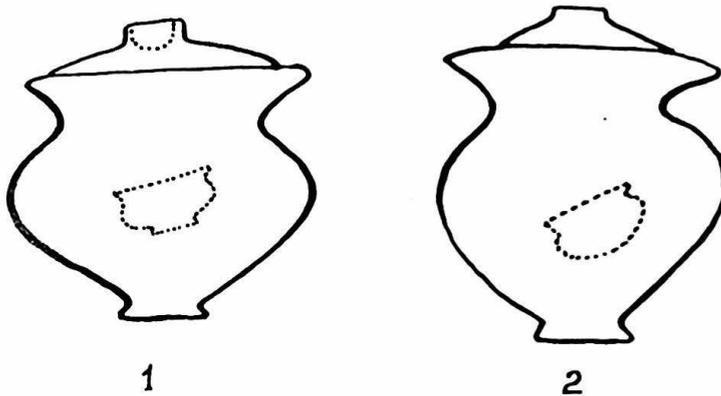


Fig. 113 - *Tumulus du Bazadais* (d'après L. Cadis)

mation pour les plus anciens, incinération pour les plus récents. Si l'on ne saurait affirmer, comme Pothier, que c'est là une seule nécropole, il s'agit pourtant d'une même civilisation, qui a occupé les contreforts des Pyrénées depuis l'Océan jusqu'à la ligne de partage du bassin de l'Atlantique avec le bassin de la Méditerranée, sur une longueur de 300 kilomètres.

Nous ne pouvons que répéter ici ce que nous avons dit plus haut des tumulus d'Avezac: ces mobiliers présentent un curieux mélange des 3^{ème} et 4^{ème} périodes Languedociennes, telles que nous les avons définies dans cet ouvrage, avec des survivances de la 2^{ème} période et des éléments plus tardifs, comme par exemple l'agrafe du *tumulus L n° 17* (fig. 112). Une agrafe du même genre a été trouvée à Mailhac dans une tombe de chef du Cayla III (1) avec des poteries grecques du IV^{ème} siècle avant J. C. De même, l'agrafe du *tumulus X* est d'un type plus tardif que celles du Grand-Bassin II à Mailhac.

En *Gironde*, à Bazas, dans la région de Bordeaux, on a signalé quelques tumulus importants dont certains atteignent jusqu'à 10 m de hauteur et qui, envahis par les arbres n'ont pu être fouillés mais l'un d'eux, détruit pour la construction d'un remblai, aurait donné des poteries.

Dans la commune de Marimbault, au hameau de Pessec, un groupe de sept tumulus dont la hauteur varie entre 3 et 5 mètres pour les uns, de 0 m 75 à 1 m pour les autres, a donné quelques vestiges intéressants (2). Le tumulus n° 3, dit tumulus Peyri de 25 mètres de diamètre et 3 mètres de hauteur, fait de sable très blanc, contenait, posé sur le sol primitif, un ossuaire fermé par un couvercle à bouton central évidé et percé de deux trous de suspension (fig. 113, n° 1). La poterie est noire, mal cuite, non tournée. Cet ossuaire contenait un petit vase accessoire. A 0 m 10 au-dessus de l'ossuaire s'étalait une couche de cendres très noires.

Le tumulus n° 4, dit tumulus Dunié, situé à 200 mètres du précédent, mesurait 12 mètres de diamètre et 0 m 75 de hauteur. Il contenait au centre

(1) O. et J. TAFFANEL, *Le Cayla de Mailhac*, dans *Bulletin de la Société d'Études Scientifiques de l'Aude*, T. XLII, 1938, pp. 110 à 147, fig. 34.

(2) L. CADIS, *Les tumulus dans le Bazadais*, dans *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 1951, pp. 109 à 112.

une très épaisse couche de cendres et, à 0 m 20 au-dessous un ossuaire pareil au précédent, contenant un vase accessoire apode. Il était fermé par un couvercle à bouton plein, mais avec trous de suspension sur le bord. Cet ossuaire était encastré dans le sol à une profondeur de 0 m 40 (fig. 113).

Il est regrettable que l'absence de tout mobilier métallique ne permette pas de dater ces tumulus.

Dans les Landes, le premier âge du Fer paraît peu représenté. On a signalé la découverte d'un fer de lance dans une sépulture d'Uza (1).

Dans un tumulus de Sanbusse, détruit pour les besoins de l'agriculture, une lame de poignard en fer accompagnait des poteries grossières. A Narosse (commune de Laneufville), trois tumulus sont connus, dont l'un a donné des cendres, des charbons, des os brûlés et 17 bracelets de bronze attribués à l'époque de transition du Bronze au Fer. On a signalé aussi dix à douze tumulus dans la région de Luy (commune de Saugnac) et un leur faisant suite dans la commune de Cambron. A Pomarez, deux tumulus contenaient des cendres, des charbons et des poteries brisées. Dans l'arrondissement de Dax, on connaît des tumulus « de l'âge du Bronze » : sept ou huit à Clermont, six à Siest, trois à Sames près de Peyrehorade, dix-huit ou vingt entre Clermont et Pomarez.

Notons enfin qu'il y a dans les Landes quelques dolmens et quelques menhirs.

LES TUMULUS ALPINS ET PROVENÇAUX

En Provence, en Dauphiné et en Savoie, les tumulus sont légion. Comme dans le Languedoc méditerranéen, ils sont situés sur les collines calcaires où est bien représentée la culture dolménique. Il y a également quelques sépultures à inhumation, en plein champ ou sous des blocs erratiques, qui, par leur mobilier appartiennent indubitablement à la civilisation des tumulus.

Nous nous bornerons à faire de ces sépultures un rapide tour d'horizon, en signalant à l'occasion les particularités intéressantes que présentent certaines d'entre elles (2).

Dans les Alpes françaises, dit E. Chantre, il y a un nombre considérable de sépultures isolées et de nécropoles du premier âge du Fer. Elles sont groupées sur les départements des *Basses* et des *Hautes-Alpes*, de l'*Isère* et de la *Savoie*. Ces nécropoles alpines présentent un ensemble de caractères communs qui constituent un type spécial à cette région.

(1) HENRY DU BOUCHER, *Matériaux pour un catalogue des stations préhistoriques landaises*, dans *Matériaux*, 2^{ème} Série, 1879, vol. 14, pp. 258-570.

(2) Voici les ouvrages consultés: CH. COTTE, *Notions de géologie et d'archéologie pré-romaine spécialement appliquées au canton de Pertuis*, Gamber, Paris, 1913; Id., *Documents sur la préhistoire de Provence*, T. III et IV, Dragon, Aix-en-Provence, 1924; B. TOURNIER, *Essai d'un inventaire d'archéologie préhistorique du département des Hautes-Alpes*, dans *Matériaux*, 2^{ème} Série, T. IX, XIV^{ème} année, XIII vol. 1878, pp. 145-162; E. CHANTRE, *Les nécropoles du premier âge du Fer des Alpes françaises*, dans *Matériaux*, 2^{ème} Série, T. IX, 1878, XII vol., pp. 1 à 15.

E. Chantre classe les sépultures isolées et les nécropoles des Alpes en quatre grands groupes:

- 1) groupe de la vallée de l'Ubaye ou de Barcelonnette (Basses-Alpes);
- 2) groupe de la vallée de la Durance et du Queyras (Hautes-Alpes);
- 3) groupe de la vallée du Drac ou de l'Oisans (Isère);
- 4) groupe de la Maurienne et de la Tarentaise (Savoie).

Dans le groupe 1, le centre le plus important est celui de Jauziers et de la Grande Seranne, qui s'étend sur plus de vingt localités où l'on rencontre des tumulus.

Le groupe 2 comprend des centres importants dans la vallée de la Durance, à Savines, Aigoire et Pontis, et aussi à Freyssinières. A Peyre-Haute, à Risoul et à Vars, dans la commune de Guillestre, on connaît des sépultures à inhumation où des blocs erratiques entourent la fosse profonde de trois à cinq mètres. Dans le Queyras, on trouve des sépultures à plus de 2.000 mètres d'altitude.

Le groupe 3, ou groupe de l'Oisans, est peu prospecté. Les découvertes y sont dues au hasard, telles les trouvailles du Col d'Ornon, du Mont de Lans, de Venosc, de la Motte d'Aveillan dans l'Isère, qui ont donné des bracelets.

Dans le groupe 4, c'est la Maurienne qui a été le mieux explorée. Il faut citer des trouvailles à Lans-le-Villars, Saint-Jean-d'Arve, Mont-Denis, Montrond, Saint-Martin-la-Porte, Saint-Sorlin-d'Arve, Saint-Jean-de-Maurienne, etc. Une sépulture a donné une fibule, des anneaux, deux grandes épingles à tête recourbée, de nombreux boutons, des crotales et plus de trente bracelets. La Tarentaise est encore plus riche: Saint-Martin-de-Belleville et surtout Saint-Jean-de-Belleville ont livré de nombreux tombeaux contenant des séries de bracelets et de fibules.

Les types de ces objets ne varient guère. Les bracelets sont de minces anneaux ornés d'encoques. On en trouve dans toutes les stations. La céramique est extrêmement rare dans toutes ces sépultures.

Notons l'existence de quelques menhirs, un dans le canton d'Aiguilles entre ce bourg et Château-Queyras, un sur le plateau de Guillestre et un autre entre La Baume et Le Villaud dans le canton d'Aspres-les-Veyres. Il y a aussi quelques dolmens dans l'arrondissement de Gap.

D'après B. Tournier, la plupart des sépultures qu'on trouve dans les Hautes-Alpes appartiennent à l'époque de transition du Bronze au Fer et présentent une grande parenté, quelquefois une analogie frappante, avec celles de la Maurienne et surtout de la vallée de Barcelonnette. On en a trouvé, dit-il, jusque dans le Champsaur, mais elles sont surtout localisées dans la vallée de la haute Durance, dans les environs de Savines, Embrun, Guillestre, etc. On les trouve tantôt sous des tas de pierres, tantôt en plein champ. Le mobilier est très varié: agrafes, chainettes, longues rangées de boutons, fibules très diverses, parfois très bizarres, éléments de colliers en bronze, verre et ambre, et surtout de nombreux bracelets, les uns gros, les autres tout étroits au nombre de dix, vingt et jusqu'à quarante passés à l'avant-bras de manière à lui faire une véritable garniture de métal. Les armes sont très rares, ce qui porte B. Tournier à croire que la population qui se paraît de ces bijoux était tranquille, sédentaire, adonnée déjà à la vie pastorale et à l'agriculture.

Il y a aussi des tumulus sur les terrasses longeant le Buech et la Durance entre Gap et Sisteron. Dans la vallée du Buech, en particulier, on a signalé sur une surface de soixante-quatre kilomètres carrés, environ 113 tumulus. Ils sont plus rares dans les parties avoisinant les sommets des Alpes, et sur la côte dans les régions de l'Argens, du Var et de la Tinée.

Dans la région de Freyssinouse, où se trouve le col du même nom qui fait communiquer la vallée de la Durance avec celle du Buech, 37 tumulus répartis en quatre groupes ont été relevés. Ils sont de formes variées: ronds, ovales, longs ou en forme de croissant. Quelquefois ils sont recouverts d'une chape de dalles ou entourés d'un cercle de dalles dressées.

Le tumulus 10 de la Freyssinouse avait 15 mètres de diamètre et 0 m 75 de hauteur. Il était recouvert d'une chape de pierres brutes formant dallage. Au-dessous on trouva une couche de terre qui renfermait des dents humaines et des dents d'animaux, des ossements de bovidés, de cervidés, d'équidés, de canidés et de *sus*, reposant sur un autre dallage. Au-dessous du dallage inférieur, il y avait des dépôts d'ossements humains incomplets, sans connexions anatomiques, quatre petits anneaux en bronze, et en fer, un fragment d'anneau, deux petites tiges et une fibule.

Dans l'arrondissement de Gap, on a signalé une tombe à incinération: le tertre gazonné, très régulier, de 15 à 18 mètres de diamètre et 0 m 85 de hauteur, recouvrait les restes d'un corps incinéré déposés sur un petit exhaussement avec divers objets de bronze et de fer détériorés par le feu, ainsi qu'un beau bracelet creux à décor gravé et ajouré.

Dans les régions de Vitrolles et de Bel-Air, de nombreux tumulus n'ont donné qu'un mobilier très pauvre.

Dans la commune de Ventavon, on a exploré 27 tumulus groupés autour de l'oratoire Saint-Roch. La plupart d'entre eux avaient été violés, ou dépouillés de leur dallage (1).

Le plus important, tumulus n° 1, avait 17 mètres de diamètre et 0 m 85 de hauteur. Il était entouré d'un cercle de pierres et contenait à l'intérieur un autre cercle de galets. A 0 m 35 de la surface, sur un lit d'argile, un squelette allongé portait au bras gauche un bracelet en bronze gravé. Au-dessus de cette inhumation, on trouva des ossements brisés mêlés à de l'argile.

Le tumulus n° II mesurait 14 m 50 de diamètre et 0 m 85 de hauteur. Un cercle de galets l'entourait et il renfermait un squelette inhumé portant un bracelet au bras gauche. Comme dans le tumulus précédent, un dépôt d'ossements surmontait la sépulture.

Le tumulus n° III avait 13 mètres de diamètre et 0 m 60 de hauteur. Le squelette portait au bras droit un bracelet de fer, uni, à extrémités pointues. Des anneaux en bronze, une lame de couteau en fer, des tessons de poterie grossière, accompagnaient l'inhumation. Ici encore, on a constaté le dépôt d'ossements humains et d'animaux par-dessus la sépulture.

Dans le tumulus V, de 9 mètres de diamètre et 0 m 85 de hauteur, on trouva sur le crâne du squelette inhumé une épingle en bronze à tige courte

(1) CH. COTTE et A. PHILIPPOT, *Fouilles de tumulus à Ventavon*, dans *A.F.A.S.*, Lille, 1909.

et tête sphérique percée: cet emplacement permet d'y voir soit une épingle à cheveux, soit un ornement de coiffure en étoffe. A chaque bras du squelette, on recueillit un bracelet plat, très mince, orné de cercles pointés.

Le tumulus XXII, de 14 mètres de diamètre et 0 m 55 de hauteur contenait une inhumation et un anneau de bronze.

A Chabestan, les tumulus à inhumation de Champcros ont donné aussi un mobilier de bronze et de fer.

Le tumulus I, de 9 mètres de diamètre, recouvrait un squelette portant six bracelets massifs en bronze, grossièrement incisés.

Le tumulus II, de 10 mètres de diamètre, contenait un squelette de grande taille (1 m 85) recouvert de pierres disposées sur ses membres comme une armure. Il était accompagné d'une tige en bronze à section carrée, tordue, de fragments de bronze, d'un anneau filiforme et de deux fragments de crochet à section triangulaire, aussi en bronze, et d'un fragment de poterie. Au-dessus de cette sépulture, il y en avait d'autres, à inhumation, qui ont donné des fragments d'anneaux en bronze, un morceau de fer, une perle en lave tournée et recouverte d'émail blanc, des tessons de poterie.

Le tumulus IX, dit « de Latori » mesurait 9 m 50 de diamètre et 0 m 90 de hauteur. Un cercle de pierre entourait sa base. La plus ancienne des sépultures qu'il recouvrait était une incinération, contenue dans un vase en poterie noire fermé par une petite dalle. Sur cette dalle reposaient des os brûlés et des charbons épars au milieu des tessons d'un second ossuaire. Plus haut il y avait un squelette inhumé portant un bracelet en fer et à ses côtés un poignard à lame de fer et poignée de bronze à antennes, une petite cuillère à manche tordu, une plaque de cuivre en forme de croissant, deux anneaux pleins et un ouvert en bronze, une perle vitreuse analogue à celle du tumulus II. Au même niveau, on trouva d'autres sépultures, dont une dans une sorte de poche contenant des morceaux d'os humains avec un bracelet plein en bronze, plat et orné d'un décor géométrique gravé, un autre bracelet en cuivre rouge, un anneau et un bouton hémisphérique en bronze. Cette « poche » était recouverte d'une voûte en pierres sèches de 0 m 40 de hauteur environ. Le tertre contenait jusqu'à la surface, parmi la terre, des pierres, des cendres et des charbons, des fragments de vases brisés et des ossements brûlés.

Le tumulus XII, de forme circulaire, mesurait 9 mètres de diamètre et 0 m 85 de hauteur. Il renfermait, à des hauteurs diverses, trois cercles de pierres. A la base gisait un squelette aux jambes écartées, et autour de lui des dents humaines et des os brûlés, ainsi que des fragments de poterie épaisse. Près de l'épaule on recueillit un anneau strié en bronze, plus bas un autre anneau et des fragments d'anneaux en fer. A divers niveaux, des os, des dents humaines et d'animaux, des fragments de poteries.

Le tumulus XXIII mesurait 16 m 60 de diamètre et 0 m 85 de hauteur. Il recouvrait le squelette d'une très vieille femme de petite taille, accompagné de 260 clous ou boutons en bronze, espacés sur le buste en rangées parallèles, tangents à la ceinture et espacés de deux centimètres sur le ventre, qui ornaient probablement une sorte de plastron de cuir protégeant l'abdomen et la poitrine. Il y avait de plus une tige en bronze de 0 m 004 de côté, tordue à son extrémité, et une autre tordue en demi-cercle à un bout, qui ont dû faire

partie d'une agrafe, un anneau et une pince à épiler en bronze, quatorze perles de collier en ambre. Au-dessus de ce squelette, il y avait deux autres inhumations.

Non loin de Chabestan, une sépulture a donné des bracelets fermés de type hallstattien.

Entre Serres et Montrond, dans la plaine de Guire, à l'altitude de 660 mètres, les tumulus sont nombreux, circulaires, mais plus petits que les précédents.

La sépulture de Lazer, dans le canton de Lavagne, a donné des bracelets filiformes en bronze, trois bracelets de fer et un d'étain impur contenant du plomb.

A Aspres-les-Vignes, une sépulture à inhumation a donné vingt-six bracelets de bronze, les uns fermés, les autres ouverts.

Dans la vallée du Queyras, à Saint-Véran, à 2.000 mètres d'altitude une sépulture en plein champ a livré, avec des os humains, deux torques de dimensions différentes, quatre grands anneaux et deux larges bracelets de bronze ovales.

A Guillestre, on signale 24 bracelets, deux fibules, deux chaînes, six boutons et des débris de bronze.

Les sépultures de Peyre-Haute, dans cette même commune de Guillestre, sont au nombre d'une centaine sur 200 mètres carrés environ de superficie, et à des profondeurs variant de trois à cinq mètres. Elles étaient construites en blocs erratiques. Les mobiliers comprennent des fibules, des bracelets ouverts, des appliques, des boutons etc. On peut voir ce mobilier, et d'autres encore de la même région, dans les vitrines du Museum de Lyon, ainsi que la tombe de femme contenant 46 boutons à bélière espacés de la tête aux pieds (1).

A Aygoires, dans la commune de Savines, au Sud-Ouest d'Embrun, une sépulture n'avait reçu qu'un seul corps mais il était chargé d'une énorme quantité de bracelets formant de véritables brassards jusqu'à la hauteur des épaules.

Dans les Basses-Alpes, les sépultures sont nombreuses au Chastellet, dans la commune de Saint-Paul-l'Ubaye. L'une d'elles a donné un collier en perles d'ambre. On y a recueilli beaucoup de bracelets, quatre cents anneaux et d'autres bijoux.

A Le Guenier, dans la commune de Jauziers, une sépulture contenait 80 bracelets de dimensions diverses, deux colliers formés d'anneaux de 0 m 02 de diamètre, des épées de 0 m 40 de longueur, à lame très épaisse.

A Faucon, à l'Est de Barcelonnette, des tombeaux de pierres sèches recouverts d'une dalle contenaient des squelettes avec des bracelets et des anneaux aux jambes, des objets en fer et de petits vases en poterie noirâtre.

A Barcelonnette une tombe de femme a donné des bracelets, une fibule, une bague. Dans les environs, aux Martels, des squelettes portaient de nombreux bracelets, jusqu'à 54 au même bras, et des anneaux plus lourds aux jambes.

(1) DÉCHELETTE, *Manuel*, T. IV, p. 563, fig. 436.

A Saint-Vincent-du-Lauzet et à La Béole, à l'Ouest de Barcelonnette, on a trouvé avec des os humains de nombreux bracelets ornés de stries et une épée de bronze.

A Saint-André-de-Méouilles, un tumulus a donné un riche mobilier comprenant une sorte d'umbo orné de zones perlées concentriques, quatre grands disques ornés de la même façon, des anneaux, des épingles, des boutons. Une lance et quatre faucilles en bronze auraient fait partie du même mobilier, mais l'observation n'est pas sûre.

A La Palud, dans le canton de Moustiers, une tombe plate a donné huit anneaux de jambes.

A Peipin, on a trouvé dans une sépulture cinq bracelets en bronze dont trois ouverts et pleins et un creux, et un en forme de tonnelet, fait d'une mince feuille de bronze décorée de traits et de cercles, du même type que les brassards du Jura, des bords du Rhin et de la Suisse.

La sépulture à incinération de Lur, à l'Est de Forcalquier, a donné un beau mobilier de bronze: quatre bracelets pleins, ouverts, à boutons et ornements géométriques gravés, un torques torsadé, plusieurs épingles dont une à tête enroulée, un couteau.

Le Dr. Bisch a signalé un mobilier funéraire alpin, acheté à un montagnard qui n'a voulu donner aucun renseignement sur le lieu de la trouvaille (1). Il y a une grande fibule à disque caractéristique des vallées de l'Ubaye et de Barcelonnette, longue de 0 m 17 et qui pèse 85 grammes; une chaînette fine, de 0 m 28 de long, y est fixée. La fibule et le ressort sont en bronze, mais l'ardillon est en fer et l'oxyde a conservé la trace des cheveux, car, les fouilles de Chantre l'ont prouvé, ces fibules servaient à retenir les cheveux sur le sommet de la tête. Avec cette fibule il y a un bouton conique en bronze argenté, une autre fibule, cinq appliques de ceinture en forme de violon et vingt-trois bracelets dont l'un à godrons et un autre portant un crotale (clochette de 0 m 046 de long).

Les tumulus alpins, qui s'échelonnent sur une longue période, prouvent, comme ceux des Pyrénées, la persistance des traditions du premier âge du Fer dans les régions montagneuses. Beaucoup de ceux que nous avons cités plus haut appartiennent incontestablement à des périodes plus récentes.

Nous pouvons considérer la tombe de Peipin comme une des plus anciennes, d'après son mobilier exclusivement de bronze et le type du brassard. Le tumulus XXIII de Chabestan, au mobilier tout de bronze aussi, paraît bien appartenir au premier âge du Fer.

En Languedoc, nous avons vu que ces boutons existent aussi dans quelques tombes du Moulin à Mailhac (2) mais on les trouve aussi plus tard dans la 4^{ème} période au Cayla de Mailhac (3). Les boutons de Chabestan, pas plus que ceux trouvés dans une tombe de Guillestre (4) ne constituent donc un élément de datation.

(1) Dr. BISCH, *Mobilier funéraire alpin de l'âge du Fer*, dans *Rhodania, Compte-rendu du XXV^{ème} Congrès*, Cavaillon-Pertuis, 1949 (Vienne, 1951).

(2) Voir Tome II du présent ouvrage, p. 29, fig. 16, n° 14.

(3) Voir Tome I du présent ouvrage, p. 113, fig. 86, n° 4.

(4) DÉCHELETTE, *Manuel*, T. III, p. 348, fig. 358.

Il mesurait de 12 à 14 mètres de diamètre et 0 m 70 de hauteur. Il recouvrait une couche de cendres reposant sur le sol brûlé, vestiges d'un bûcher funéraire. Parmi les cendres et les charbons, on recueillit de nombreux débris de bronze à moitié fondus, des anneaux, d'autres fragments paraissant appartenir à une cuirasse, et des morceaux de poterie. Au centre du tertre, dans un loculus creusé au-dessous du niveau du sol et à 0 m 50 du foyer, on trouva une oenochoé de bronze protégée en partie par une dalle. Ce vase servait d'ossuaire et contenait avec les os brûlés, une chaîne et un talon de lance en fer. À côté se trouvaient une pendentif en bronze émaillé et une moitié de hache polie. L'oenochoé, de fabrication grecque, est datée du VII^{ème} ou du VI^{ème} siècle avant J. C. (1).

Au centre du tumulus, une autre sépulture, à inhumation celle-là, a donné les fragments d'un vase grossier portant sur l'épaule une rangée de traits obliques tracés à l'ébauchoir.

Sur le bord du tumulus, une stèle maintenue par des dalles accotées formait une sorte de petit monument.

Le tumulus II, à incinération, a donné un bracelet de bronze. Le tumulus III a livré, avec des os et des dents d'adulte et d'enfant, des fragments d'un bracelet en bronze et des tessons de poterie grossière.

Le tumulus V, dit « méridional » n'a donné que deux fragments d'os calcinés, des tessons de poterie et trois fragments de fil de bronze. Le tumulus VII, dit aussi « tumulus 1 du Renard » ou encore « des Trois-Quartiers », mesurait de 12 à 14 mètres de diamètre et 1 mètre de hauteur. Il recouvrait une sépulture à inhumation très excentrée à l'Ouest du tertre, dans une faille du rocher formant caisson. Près du crâne se trouvait un vase en fragments qui a pu être reconstitué, attribué par certains auteurs au VIII^{ème}, par d'autres au VII^{ème} et par d'autres encore ramené au VI^{ème} siècle avant J. C. Les uns y voient une coupe de style protocorinthien, les autres un vase de style ionien d'origine indéterminée. Quoiqu'il en soit, il témoigne, comme l'oenochoé du tumulus I, des relations commerciales avec la Grèce. Le squelette portait un bracelet en bronze à l'avant-bras gauche et un poignard en fer à rivets était déposé sur sa poitrine. On trouva un fragment de défense de sanglier sous les pieds du squelette, et des os d'animaux épars tout autour et dans la masse du tertre.

Le tumulus VIII ou « II du Renard », à 45 mètres du précédent, recouvrait lui aussi une inhumation: un dépôt d'ossements préalablement décharnés était accompagné d'un poignard en fer, de six bracelets plats en bronze, ornés de lignes en zigzags, et d'un bouton en plomb. Près du cercle de pierres destiné à soutenir le tertre, un second dépôt ne renfermait que des os de canidés.

Le tumulus IX, ou « III du Renard », de faible hauteur, était soutenu par un cercle de pierres peu apparent. Au centre, on trouva avec quelques dents

(1) CH. COTTE, *Découverte d'une oenochoé dans un tumulus de Provence*, dans *Homme Préhistorique*, 1909; ID., *Les tumulus hallstattiens provençaux à vases grecs archaïques*, dans *Homme Préhistorique*, 1910; ID., *Objets grecs importés en Provence à l'époque de Hallstatt*, dans *Congrès International d'Anthropologie et d'Archéologie Préhistorique*, XIV^{ème} session, Genève, 1912; DÉCHELETTE, Manuel, T. III, p. 275, fig. 308, 3; P. JACOBSTHAL, *Rhodische Bronzekannen aus Hallstattgräbern*, dans *Jahrbuch des deutschen archäologischen Institut*, 44, 1929, Heft 3-4.

et ossements humains mal conservés, des tessons de poterie et deux bracelets de fer.

Le tumulus X, ou « des Mourières », recouvrait une sépulture à incinération accompagnée de tessons appartenant à trois vases, un de très grande taille, un autre caréné, orné de dents de loup, et l'autre grossier, décoré de bandes de cercles concentriques entre deux lignes parallèles.

Le tumulus XI, ou de « Sous-Mourières » a donné seulement quelques tessons de poterie ornée d'impressions triangulaires.

A Cavaillon, au quartier Sainte-Anne, sur la route de Cheval-Blanc, on découvrit un squelette humain en creusant les fondations d'une maison (1). Il portait trois bracelets en bronze, ouverts, comparables à ceux de Saint-Rémy. On les a attribués à la fin de l'âge du Bronze ou au début de l'âge du Fer.

Parmi les tertres funéraires ayant donné des objets exceptionnels, il faut citer les tumulus de Sainte-Cécile non loin d'Orange, situés au quartier Saint-Martin, où 12 sépultures étaient groupées sur un espace de cent mètres carrés. Chacune a donné des os humains brûlés, mêlés à des cendres et à des charbons, protégés par quatre ou cinq pierres brutes. Il n'y avait aucun mobilier, mais vers le centre du groupe une tombe avait été construite en pierres sèches et recouverte de dalles. Celles-ci avait en s'affaissant brisé un grand vase en poterie noire, mais une belle épée en bronze, de 0 m 78 de longueur, placée du côté le mieux soutenu, avait été protégée. Cette arme, intacte et bien patinée, était munie d'une grande bouterolle à ailettes de 0 m 15 de largeur. Un mince bracelet en bronze détérioré et quelques fragments de bronze l'accompagnaient.

On avait déjà trouvé une épée semblable dans la même région, à Lagues, hameau de Compfanne, au Sud-Est d'Isle-sur-Sorgues.

A Jonquières, près d'Orange, un tumulus a donné lui aussi une épée en bronze de 0 m 79 de longueur, droite, à double tranchant, et à pointe musse, élargie en son milieu et ornée de deux nervures. Deux crans étaient ménagés près de la poignée plate et la bouterolle à ailettes mesurait 0 m 24 d'envergure.

Un autre tumulus de la même commune, sis au lieu dit « le Rut » aurait donné une épée en fer à soie plate, à pointe mousse et à cran, acquise par le British Museum. On a prétendu aussi que cette arme proviendrait d'une sépulture de Laffoux près de Remoulins, dans le Gard.

Dans la *Drôme*, à La Laupie (2), une sépulture a donné une épée en bronze à soie plate, en « feuille de sauge », longue de 0 m 80, avec une portion du fourreau et la bouterolle en V peu ouvert. On l'aurait trouvée en 1856 avec des os humains et des poteries.

(1) F. VALLENTIN, *Les âges de pierre et de bronze dans l'arrondissement de Montélimar*, Grenoble, 1878.

(2) A. DUMOULIN, *Étude de trois bracelets de bronze découverts à Cavaillon*, dans *Bulletin de la Société d'Études des Sciences Naturelles de Vaucluse*, 1934.

Plusieurs trouvailles isolées peuvent se rattacher au premier âge du Fer: à Sauzet, une épingle à grosse tête; à Allan, une fibule et des épingles; à Ancone, des haches; à Montélimar, un anneau massif orné; à Clansayes, des épingles et des fibules; à Suze-la-Rousse, une pointe de javelot et un poinçon; à Chateauneuf-du-Mazenc, des bracelets, etc.

Il y a des tumulus à Clansayes (1), dans la plaine de Pierrelatte, à Saint-Paul-Trois-Châteaux. Il y aurait un dolmen à Chantemerle, et des menhirs à Donzère, la Garde-Adhémar, Grignan, Marsanne, Saint-Marcel-les-Sauzet et Solérieux.

Dans l'*Isère*, à Chastelas-de-Pariset, près de Grenoble, H. Müller a reconnu à 620 mètres d'altitude une série de sépultures à inhumations (2) enfouies de 0 m 45 à 0 m 80 sous des blocs de rochers et renfermant des os humains très brisés. Il y a trouvé des bracelets en bronze à décor gravé (chevrons, dents de loup, petits traits parallèles, torsades) et des fragments de bracelets filiformes. L'auteur classe cet ensemble à la fin du premier âge du Fer.

Des bracelets analogues ont été trouvés à Saint-Egrève, un autre à Saint-Michel-les-Portes, d'autres à Vaices. Ils sont aussi du même type que ceux trouvés à Chateauroux près d'Embrun, aux Hières et à La Grave dans les Hautes-Alpes. Les sépultures de Pariset se rattachent donc au type alpin.

A Voreppe, H. Müller signale une grande fibule à disque, une grande chaîne et une plus petite, une autre fibule, un gros bracelet ouvert avec un crotale, seize petits bracelets ouverts, cinq grands bracelets fermés, un gros bracelet ouvert incomplet, un bouton conique argenté, cinq boutons ou appliques en forme de violon, une plaque de bronze pour extrémité de courroie, un gros ressort en fil de bronze (3). Ce mobilier est bien alpin lui aussi, mais ne ressemble pas à celui des tombes contemporaines de la vallée de l'Oisans.

Dans les vitrines du Museum de Lyon, on peut voir des bracelets et des bagues de la sépulture de Larina, des bracelets filiformes du tumulus de Pavencat, absolument analogues à ceux du tumulus du Sec en Lozère, également exposés au Museum de Lyon.

Le Musée de Vienne conserve la petite trouvaille de Chezenas, près de Saint-Pierre-Boeuf: bracelets, épingles, anneaux et fermeture de ceinture, classée à l'âge du Bronze mais que nous croyons du premier âge du Fer.

En Provence et le long du Rhône, la région à tumulus hallstattiens est également dolménique. Ici encore, les deux civilisations du Bronze et du premier âge du Fer se sont superposées, ce qui entraîne parfois des hésitations dans les datations de mobiliers.

(1) M. VEYRIER, *Clansayes préhistorique*, dans *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 1949, pp. 278-295. L'auteur signale plusieurs tertres importants, mais il n'y a pas eu de fouilles.

(2) H. MÜLLER, *Sépultures de la fin de Hallstatt à Pariset près Grenoble*, dans *Rhodania*, Chambéry, 1920.

(3) H. MÜLLER, *Un mobilier funéraire alpin du premier âge du Fer*, Grenoble, 1907.

LES TUMULUS BOURGUIGNONS

Le groupe des tumulus de la Côte-d'Or est devenu classique. Françoise Henry leur a consacré une étude complète, à laquelle nous avons emprunté les renseignements qui suivent (1).

Des différences profondes, dit-elle, existent entre les tumulus du Jura et ceux de la Côte-d'Or, mais il y a entre les tombes des environs de Mâcon et celles des plateaux de Beune d'étroites analogies. Si un grand vide les sépare, il tient seulement à la rareté des fouilles, car les tombes sont aussi nombreuses sur les collines qui dominent Mâcon et Chalon-sur-Saône que plus au Nord.

Au Nord, la zone des tumulus se continue en éventail dans toutes les directions, rejoignant la Lorraine et l'Alsace par le plateau de Langres et le Nivernais par le Nord du Morvan. Il semble, dit-elle, que ce dernier ait fait obstacle à la progression des constructeurs de tumulus et qu'ils l'aient contourné, mais sans le pénétrer.

L'auteur décrit les plateaux calcaires, sans eau, qui s'étendent de Langres à Chagny par Dijon, bien différents de la plaine à vignobles: forêts, landes, peu de terre arable, grands déserts animés par quelques troupeaux. Elle estime que ces hautes terres étaient, en des temps plus anciens « hérissées de postes de défenses et plus habitées que les vallées » car « ... des raisons de sécurité et de défense ont amené le peuplement de ces plateaux arides, puis, lorsque ces raisons disparurent, leur aridité même aida à la conservation des ruines dont ils étaient semés ». En fait, on a l'impression que l'auteur voit mal la civilisation pastorale imposée par ces plateaux et par voie de conséquence la caractéristique essentielle des constructeurs de tumulus.

F. Henry signale l'existence de tumulus à coffres de grosses pierres qui ne sont autres que des cistes mégalithiques et cette observation est pour nous de la plus haute importance car elle confirme une fois de plus celle que nous avons faite ailleurs: la superposition des zones à tumulus aux zones à mégalithes, et la réutilisation au premier âge du Fer de sépultures plus anciennes.

L'auteur ne semble pas avoir bien vu l'ensemble de la question des tumulus du premier âge du Fer, car elle dit: « Il y a là un groupe de tumulus homogènes par le mobilier, mais qui se fait remarquer en même temps par une extrême fantaisie dans les modes de sépulture: inhumations sous tumulus à la Combe-Bernard inhumations dans des cistes de laves non apparentes à Veuxhalles, incinération à Auxerre, inhumation en pleine terre à Vignets et à Champigny ». Entre toutes ces sépultures, il n'y a de commun que les objets de bronze, matériel d'importation: jambières, bracelets, épingles, agrafes, poignards.

Les tombes de la partie méridionale de la Côte-d'Or se rattachent, dit-elle, à une autre civilisation que celle du Nord. Il y a des objets analogues à ceux des palafittes du lac de Bièvre et elle précise que dans le Sud de la Bourgogne les objets appartiennent à une civilisation connue surtout par les

(1) FRANCOISE HENRY, *Les tumulus du département de la Côte-d'Or*, Paris, Leroux, 1933.

trouvailles des palafittes qui s'étendait sur toute la rive gauche du Rhône et que l'on peut avec vraisemblance attribuer aux Ligures. Déchelette, indique-t-elle, notait que la Bourgogne méridionale semble « avoir participé étroitement à la culture ligure durant l'âge du bronze ». Il est évident, ne serait-ce que par le témoignage fourni par la découverte dans les tombes bourguignonnes de rasoirs doubles du modèle des palafittes, que cette pénétration a été effective.

Qu'il nous soit permis de regretter ici que l'auteur de cet ouvrage si précieux par sa documentation ait cru, malgré son titre, opérer comme elle l'annonce dans son introduction: « Naturellement, je tiens compte des tombes plates, des objets trouvés isolément, des vestiges d'habitations et, d'une manière générale, de toutes les traces de l'existence humaine contemporaine des tombes » comme s'il s'agissait d'une civilisation unique et homogène. Or nous connaissons la dualité existant, en Bas-Languedoc, dans la civilisation du premier âge du Fer et il est regrettable que notre auteur n'ait pas tenu compte de ce fait dans son livre en séparant nettement les divers genres de gisements.

Comme dans les Alpes et les Pyrénées, il y a en Bourgogne des tombes en pleine terre que signalent à la surface du sol un ou deux cercles de grosses pierres ». On en signale dans la région de Beaune, de Pommard, d'Aveney, de Meloisey. Cette observation dans une zone à tumulus, jointe à celles faites dans les régions alpine et pyrénéenne montre bien que ce mode de sépulture appartient au cycle culturel des tumulus. L'auteur pense que ces cercles de pierres entouraient un tumulus hallstattien car il s'agit de sépultures à inhumation avec mobilier du Bronze final ou de Hallstatt. Il y en aurait aussi dans la région de Dijon et de Mâcon.

Les tumulus nettement hallstattiens sont infiniment plus nombreux et en groupes plus cohérents que ceux des époques précédentes. F. Henry les classe en deux groupes: le groupe A caractérisé par de grandes épées de fer, le groupe B par des épées à antennes ou de types voisins.

Groupe A. Les grandes épées de fer pistilliformes à soie plate sont généralement accompagnées d'un rasoir en bronze. Trente-et-un tumulus de ce genre ont été dénombrés en Côte-d'Or. Ce chiffre est considérable si on le compare à ceux relevés dans d'autres départements qui ne peuvent mettre en ligne de compte que une ou trois épées (1). Cela tient peut-être à ce que le minerai de fer est abondant en Bourgogne où les forges sont nombreuses. Les dimensions de ces tumulus varient de 11 à 40 mètres de diamètre, et de 1 à 6 mètres de hauteur. Ils sont tous faits de pierres sèches imbriquées au-dessus d'un *loculus* bâti en grandes dalles.

Dans ceux de Magny-Lambert, le squelette repose sur un dallage dans une chambre sépulcrale que recouvrent plusieurs mètres de pierres imbriquées. La sépulture est ensuite protégée contre les infiltrations de la pluie par une chape d'argile qui atteint souvent quatre-vingt centimètres d'épaisseur et que recouvre encore une couche de pierres imbriquées. Cette couche d'argile est particulière à Magny-Lambert.

(1) DÉCHELETTE, *Manuel*, T. III, p. 216.

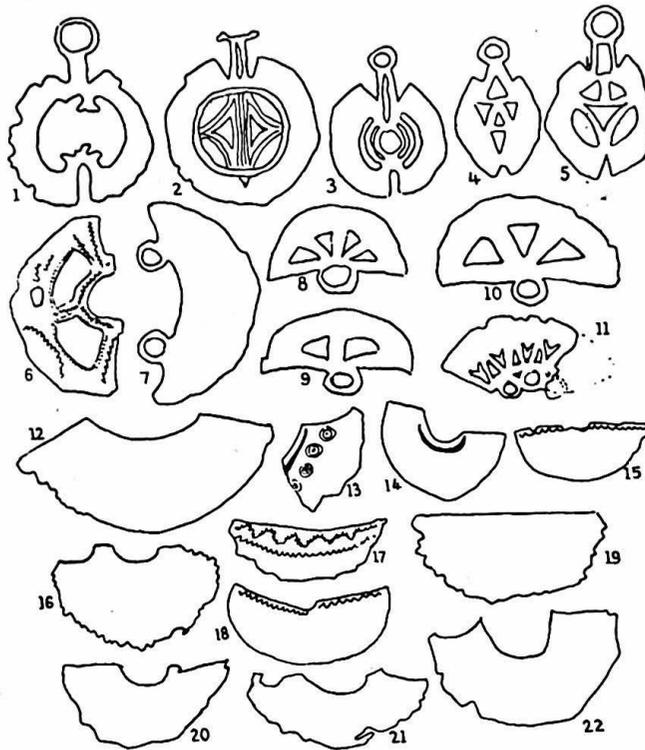


Fig. 114 - *Rasoirs du département de la Côte-d'Or* (d'après Françoise Henry)

A Minot, le tumulus de la Buge-ez-Clausets renfermait en son centre une grande pierre levée à laquelle était adossée la sépulture. Il renfermait un cromlech de sept pierres fichées en terre et aussi une sorte de mur circulaire fait de grandes dalles juxtaposées. Le mur circulaire se retrouve à Meloisey, le cromlech à Minot, et la grande dalle verticale marquant le centre du tumulus à Minot, à Prusly-sur-Ource, etc.

Les épées de fer ont une longueur de 0 m 80 à 1 mètre. La poignée à soie plate porte trois ou quatre rivets de bronze ou de fer. La lame large, épaisse, présente des crans latéraux. L'une d'elles était accompagnée d'une grande bouterolle à ailettes (tumulus 2 de Cosne). Ces épées étaient placées tantôt à droite tantôt à gauche du squelette.

On connaît 23 rasoirs en bronze provenant de ces tumulus (fig. 114). Ils sont à pédoncule et tranchant circulaire (type A) à tranchant semi-circulaire ajouré ou à anneaux (type B) à tranchant semi-circulaire échancré sur la face opposée au tranchant (type C) ou à tranchant demi-circulaire simple (type D).

Le type A est le plus ancien et déjà connu à l'époque du Bronze. Il est représenté par 5 exemplaires, le type B par 7, le type C par 8 et le type D par trois. Quelques-uns sont gravés de zig-zags ou ornés de cercles concentriques. Tous sont en bronze, à l'exception de quelques-uns du type C qui sont en fer.

Dans quelques tumulus, on a trouvé des clous en bronze, des bracelets

à nodosités ou à petits tampons, des perles d'ambre, des poinçons de bronze, etc.

Groupe B. Il ne comprend que deux monuments: en effet, deux exemplaires seulement de poignards ou épées à antennes ont été trouvés en Bourgogne, l'un dans un tumulus à incinération de la Côme à Saint-Héliier, contenant aussi un rasoir demi-circulaire à anneaux (fig. 114, n° 10) l'autre dans des circonstances inconnues, dans un tumulus de Créancey.

Les tombes à bijoux ont été classées en deux groupes: groupe 1 et groupe 2.

Groupe 1. Il comprend une dizaine de monuments, dont la tombe occupait le centre ou la partie inférieure d'un tumulus fait de pierres amoncelées, parfois une ciste en dalles ou le centre d'un cromlech. On y a trouvé des anneaux de jambes et des bracelets. Les anneaux de jambes sont en bronze coulé avec des côtes en relief ou gravés au burin. Ils étaient portés aux chevilles en nombre inégal à chaque jambe: 5 et 4 ou 3 et 4, etc. Leur diamètre est très variable. Ils sont en fer, en lignite ou en bronze.

Groupe 2. Les tumulus de ce groupe sont plus récents que les précédents. On en compte une centaine. Peu d'entre eux ont des sépultures centrales: souvent elles sont surajoutées à des tumulus anciens, ce qui occasionne par suite de glissements des mélanges de mobiliers difficiles à interpréter. On y trouve des torques, des anneaux de jambes, des bracelets, des ceintures, des fibules.

Les ceintures sont peu nombreuses en Bourgogne: les plus anciennes sont faites d'un ruban de cuir sur lequel étaient fixés par des griffes de minces appliques de bronze, soit hémisphériques, soit décorées de cercles concentriques. Puis le cuir est orné de plaques rectangulaires, et plus tard, à Hallstatt, en Alsace, dans le Jura, en Allemagne, la ceinture est faite d'une longue bande de bronze estampée. Trois plaques de ceinture seulement ont été trouvées en Côte-d'Or: deux à Créancey, une à Minot. Toutes les trois portent une décoration extrêmement indigente qui fait piètre figure à côté de celle des ceintures du Jura et de Haguenau. Notons qu'une ceinture analogue à celles de la Bourgogne a été trouvée en Haute-Marne à Montsaugéon.

Les bracelets filiformes sont associés aux rondelles-appliques. Ils étaient portés par 20 ou 30 à chaque bras, attachés ensemble par un fil transversal, et décorés de groupes de stries. Les anneaux de jambes sont fréquents. Les fibules sont presque toutes de types récents de la fin de Hallstatt, en général du type à timbale à long ressort.

S'il y a beaucoup de céramique dans les tumulus de Lorraine, d'Alsace ou de Suisse, il y en a par contre fort peu dans les tumulus bourguignons. Les vases trouvés dans les sépultures des groupes 1 et A sont généralement de grands pots à col plus ou moins évasé, à panse très bombée, et décorés de deux ou trois cannelures encerclant la base du col. C'est la forme habituelle de l'époque de Hallstatt en Lorraine, en Suisse et aussi à Avezac-Prat.

Un tumulus du Bois-de-Langres, dans la commune de Prusly-sur-Ource (1)

(1) DÉCHELETTE, Manuel, T. III, p. 134.

a donné un vase décoré d'une grecque qui rappelle l'ornementation de certains vases de Hallstatt et des nécropoles à incinération du Languedoc méditerranéen (fig. 115). Cette poterie était accompagnée d'un rasoir à tranchant semi-circulaire et à anneau (fig. 114, n° 6). Un vase du tumulus de Bouchot-Bouchard est polypode, mais c'est un cas isolé.

Dans les tombes des groupes 2 et B, les vases sont encore plus rares. On y trouve quelquefois des écuelles plus ou moins grossières. Les plus soignées, en terre noire, sont décorées assez près du bord d'une ligne de courtes incisions qui a l'aspect d'une impression de cordelette, incrustée de matière blanche. Une autre sépulture a donné un énorme vase décoré de lignes de points profondément estampés et de chevrons irrégulièrement gravés. C'est en cela que se ramènent les découvertes de vases dans les tombes de ce groupe.

Quelques tumulus renfermaient des coupes de bronze et des cistes à cordons. Le groupe de Magny-Lambert a donné trois coupes dont une à Monceau-Milon, simple calotte sphérique sans rebord, et deux à Monceau-Laurent dont une au moins était contenue dans une ciste à cordons. Il s'agit pour l'une d'une calotte sphérique à anse, pour l'autre d'un petit bol décoré de deux moulures horizontales au-dessous d'un grand rebord plat. Les coupes de Bouchot-Bouchard, à Chamesson, et de Fourneau d'Essarois sont des calottes sphériques.

Quatre cistes à cordons ont été trouvées en Côte-d'Or. Deux proviennent de sépultures: celle de Magny-Lambert (avec une épée de fer) est du type ancien à cordons espacés et à deux courtes poignées fixes, et celle de Sivry a des cordons plus rapprochés.

A ces deux cistes d'importation italique se rattache le fameux chaudron de Sainte-Colombe.

Françoise Henry estime que les tombes hallstattiennes de la Bourgogne se rattachent aux nécropoles de l'Est de la France et de l'Europe Centrale. Les tumulus à grandes épées de fer de Bourgogne sont du même type que ceux de Franche-Comté, de Lorraine, d'Allemagne du Sud et de Bohême. Leur grand nombre prouve, dit-elle, que les constructeurs de tumulus qui, jusque là, n'étaient arrivés en Bourgogne que par petits groupes et d'une manière intermittente, occupent maintenant en masse tous les plateaux à l'Ouest de la Saône. Les tombes de La Tène succèdent à celles de Hallstatt, souvent dans le même tumulus, car les hommes du second âge du Fer n'en ont pas construit de nouveaux. A partir de La Tène II, l'usage d'enterrer dans les tumulus disparaît.

Il faut noter la rareté de l'incinération en Bourgogne à l'époque hallstattienne: tous les tumulus dont on a parlé ci-dessus sont à inhumation, sauf quelques rares exceptions. C'est ainsi par exemple que dans le tumulus du

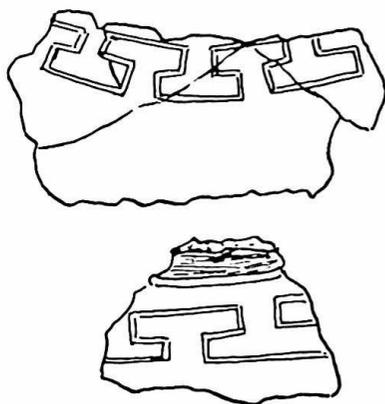


Fig. 115 - *Poterie du tumulus du Bois de Langres, trouvée avec le rasoir n° 6 de la fig. 114*

Champ-Hullot (commune de Blaisy-Bas) qui mesurait 15 mètres de diamètre et 1 m 70 de hauteur, et contenait un mur circulaire, il y avait une incinération sans mobilier, à mi-hauteur une autre incinération avec les débris d'une écuelle à bords rentrants, et à 0 m 45 de profondeur, à l'Est et en dehors du mur, une inhumation. Dans les tumulus des Chaumes à Aveney, tertres bas et entourés de cercles de pierres, il y avait plusieurs squelettes en désordre, mais aussi des ossements calcinés. A Couchey, on a reconnu au moins un tumulus à incinération. Dans le tumulus III du groupe des Roches d'Orgères, à Fleury-sur-Ouche, il y avait au centre des charbons, mais pas de cendres. Des ossements étaient dispersés à la surface, et dans quatre sépultures les ossements étaient mis en tas. Dans le tumulus VI du même groupe, il y avait des ossements brûlés et d'autres non, presque à la surface. Le tumulus VII recouvrait un tumulus avec sépulture à incinération. Le tumulus de Lantilly, près de Semur, recouvrait 65 sépultures: sur le sol naturel, comme dans les couches médiane et supérieure, des inhumations et des incinérations, dont une dans une urne hallstattienne. A Magny-Lambert, le tumulus de Monceau-Laurent contenait deux inhumations et une incinération dans un *loculus* de grosses dalles, au sommet. Celui des Champs-Rocheux recouvrait également des inhumations et des incinérations, mais dans le tumulus du Bois de la Chapelle, il semble que l'incinération soit adventice: le tumulus paraît avoir été construit pour l'inhumation. Des incinérations ou des traces de foyers ont été constatées dans d'autres tumulus, tels les tumulus I du Breuil et I de la Moloise à Minot, ceux des Vendues à Montmorot, ou le tumulus II de Banges. Mais d'une manière très générale les inhumations sont beaucoup plus fréquentes que les incinérations. La place de ces dernières par rapport aux premières est souvent mal observée, mais il doit s'agir la plupart du temps de sépultures adventices.

Les champs d'urnes sont rares en Bourgogne. Parmi les témoignages de leur influence, notons les tessons du Bois de Langres à décor de méandres incisés mentionnés plus haut, et 5 rasoirs doubles (fig. 114, nos 1 à 5). Le rasoir n° 3 provient du tumulus du Tremblay: il accompagnait une épée de fer et un bracelet à nodosités. Le rasoir n° 2, du tumulus de Basile, accompagnait aussi une épée de fer à rivets de fer. Le n° 1 du tumulus de la Pérouse, accompagnait aussi une grande épée de fer. Le rasoir n° 4, du tumulus I de Cosne, était lui aussi associé à une grande épée, une rouelle et un bouton de fer. Quand au rasoir n° 5, provenant du tumulus 4 de Banges à Minot, nous n'avons aucune indication sur les conditions de cette trouvaille.

Le Dr. Brulard (1) signale qu'un rasoir analogue aux précédents a été trouvé dans le Mâconnais et un autre dans la Nièvre à Pougues-les-Eaux. Mais ce dernier provient d'un champ d'urnes (2).

Parmi de nombreux tumulus à mobilier, celui de la Motte a donné seulement quelques débris de poterie noire et de très nombreux ossements d'animaux: boeuf, cheval, mouton, chèvre, mais pas de sépulture. Le Dr. Brulard pense qu'il s'agit d'un tumulus *ad honorem*.

(1) Dr. R. BRULARD, *Les tumulus de Magny-Lambert*, dans *Mémoires de la Commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or*, T. XV, fasc. 3, 1908-1909, pp. 193-219.

(2) Voir Tome II du présent ouvrage, fig. 176, n° 7.

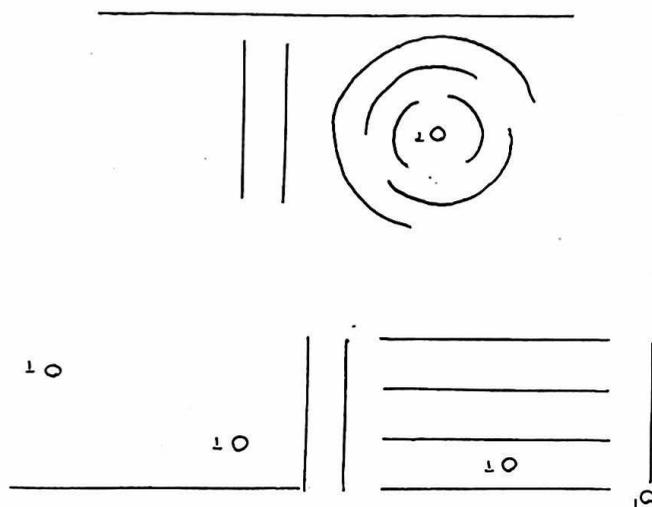


Fig. 116 - *Figures schématiques des murées de Magny-Lambert. Les murs demi-circulaires entourent le sommet d'un mamelon (d'après Brulard)*

Associées aux tumulus, il y a ce qu'on appelle en Bourgogne des « murées », c'est-à-dire des murs de pierre sèche, de tracés plus ou moins réguliers, qui avoisinent les groupes de tumulus et qui sont analogues aux murées de Bavière et d'Alsace. Ces murs sont parfois eux-mêmes des tumulus, mais pas toujours, et quelquefois de simples tas de pierres ou des huttes effondrées. Flouest estime qu'il s'agit de tumulus déformés par la culture, par des apports d'épierrement, ou des enclos de champs. Mais Brulard dit : « Les murailles sont construites uniformément et très régulièrement, sans renflements ni points culminants, en un mot sans rien qui puisse rappeler, même de loin, l'aspect d'un tumulus déformé. La longueur varie de 60 à 100 mètres et plus. J'en connais une, la grande murée de Toutyfaut, qui mesure 1 kilomètre. La hauteur moyenne est de 2 à 3 mètres, et la largeur de 4 mètres. Toutes ces murées sont à coup sûr gauloises et contemporaines de nos tumulus. Leur présence dans une région quelconque de l'arrondissement qui nous occupe est l'indice certain de tombeaux ayant existé ou existant dans le voisinage immédiat. Mais conclure de ce fait que ces longs amas de pierres symétriques et réguliers sont d'anciens monuments funéraires modifiés par la culture, il n'y faut point songer ».

Il dit avoir trouvé dans les murées de Magny-Lambert (fig. 116) des charbons, des pierres ayant subi l'action du feu, et des fragments d'une poterie semblable à celle des tumulus hallstattiens. Malheureusement, il ne dit pas en quels points de la murée ils se trouvaient ni comment ils étaient répartis.

Au lieu dit « les Roches », près de Fleury-sur-Ouche, en Côte-d'Or (1), il y a un groupe de tumulus qui mesurent en moyenne 11 mètres de diamètre

(1) E. SOCLEY, *Epingles à pendeloques hallstattiennes d'un tumulus des Roches près de Fleury-sur-Ouche (Côte-d'Or)*, dans *Congrès Préhistorique de France*, 1913, pp. 497 à 502.

et 0 m 50 de relief. Ils présentent à leur partie centrale une sorte de dépression profonde environ de 0 m 10. Ces tertres sont formés de blocs arrachés sur place. Ils contiennent des loculi construits en pierres plates, avec, entre les caissons, des blocs plus grossiers méthodiquement placés les uns contre les autres, de manière à garnir le fond dans les parties intermédiaires. L'un de ces tertres contenait 5 loculi rectangulaires, recouverts d'un lit de pierrailles, de pierres plates plus ou moins imbriquées puis de pierrailles mélangées de terre noire complétant la couverture. Ces 5 loculi contenaient en tout 10 sépultures à inhumation, dont une d'enfant en bas âge. Le loculus qui fait l'objet de la relation de Mr. Socley avait d'abord reçu une sépulture d'adulte dont les ossements, en partie conservés, avaient été écartés pour mettre à leur place une sépulture de femme, dispersée à son tour lors d'une troisième inhumation d'adulte. Le mobilier, abondant, est donc d'attribution difficile. On y remarque 257 appliques ou paillettes de vêtements faites d'une composition métallique ayant l'apparence de l'électrum et qui, par leur emplacement, semblent avoir appartenu à la robe de la femme et non pas à une ceinture. Il y avait aussi plusieurs dizaines de bracelets minces, en bronze, ornés d'encoches transversales faites au burin, de petits anneaux de bronze (bagues et pendants d'oreilles), une pince à épiler, un fémur de petit animal percé pour en faire une pendeloque, des débris de poterie sans ornementation, des os de boeuf et de mouton dénonçant le dépôt d'un repas funéraire, des dents d'animaux, des ossements d'oiseaux, 8 grandes coquilles d'eau douce groupées, et enfin une épingle en bronze, longue de 0 m 084 de longueur, réparée et soudée à la partie inférieure, et dont la tête à col de cygne porte des anneaux, coulés ou en fil de bronze, enfilés les uns dans les autres. Un de ces anneaux porte une perle lenticulaire en ambre.

Dans les autres loculi de ce tumulus, on a recueilli un bracelet en fer rubanné, deux bagues et un minuscule anneau de bronze.

Pour en revenir aux « murées », Drioton (1) écrit qu'il existe sur les plateaux calcaires de la Côte-d'Or un très grand nombre d'enceintes carrées, rectangulaires, trapézoïdales, simples ou multiples, accompagnées ou non de tertres ou de tumulus. Celles avec tertres et tumulus paraissent être de véritables nécropoles. Dans d'autres, la présence de huttes effondrées semble indiquer l'existence de villages, mais ils ne sont parfois que le résultat de l'épierrement du sol arable. De pareils ensembles, dans les friches de la Chagnole (commune d'Hauteroche, près de Flavigny) comportent avec des murées une cinquantaine de tertres entourés de murs éboulés. L'un d'eux a donné une sépulture à incinération, avec à côté, dans un coffre de pierre, des ossements d'animaux et une lame de silex. Un autre tertre était une hutte effondrée avec, au centre, une excavation taillée dans le roc, des restes de murs et de portes. D'autres n'ont rien donné. Au hameau de Brully (commune de Saint-Romain) existe un groupe de tumulus reliés entre eux par de petites levées formant de véritables chapelets de tertres. Dans la forêt de Mauchamp, au lieu dit « les Masures » (commune de Villey-sur-Tille) il y a un groupement de tertres

(1) M. C. DRIOTON, *Essai de classification des enceintes défensives ou non défensives, murées et tertres des plateaux calcaires de la Côte-d'Or*, dans *Mémoires de la Commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or*, Tome XV, fasc. 3, 1908-1909, pp. 227 à 237.

dont la plupart sont des cabanes effondrées aux murs visibles, autour de ces habitations des clôtures de pierres sèches très affaissées et au Nord un chapelet de petits tertres réunis entre eux par un mur écroulé.

Certaines de ces murées ne sont cependant que des clôtures de champs abandonnés et les tertres qui les accompagnent des tas d'épierrement. Mais leur ressemblance avec les groupes de tumulus accompagnés d'enceintes est tellement grande dans certains cas que des fouilles sont nécessaires pour fixer l'opinion, d'autant plus que souvent de véritables tumulus sont mélangés à ces tertres d'épierrement.

Drioton ajoute que l'ancienneté de ces murées est attestée par le fait que ces clôtures existent non seulement sur les friches mais se prolongent dans le bois voisin, dit « la Forêt ».

Françoise Henry estime qu'il faut se représenter ces anciens établissements « comme un ensemble de champs séparés par des murs que les épierrements venaient grossir de jour en jour; les huttes pouvaient être soit groupées au centre, soit dispersées et les tombes étaient disséminées de même, chacun étant probablement enterré dans son champ; les très gros tumulus sont quelquefois groupés en un seul point: ainsi à Magny-Lambert et à Créancey ».

Il serait intéressant de comparer ces « murées » bourguignonnes aux murs signalés dans le Gard, autour des monuments mégalithiques, par U. Dumas (1).

LES TUMULUS CHAMPENOIS

G. Goury a décrit une nécropole appartenant à l'habitat fortifié d'Haulzy, situé dans la Marne, canton de Ville-sur-Tourbe, au confluent de la Tourbe et de l'Aisne (2). Cette enceinte est peu étendue, un hectare et demi environ, et du type éperon barré par un vallum. Les fragments de poterie qui ont été trouvés dans l'enceinte, sur des emplacements de huttes, sont du premier âge du Fer et identiques aux tessons des vases recueillis dans la nécropole voisine. Il semble bien qu'enceinte et nécropole soient contemporaines et l'auteur note que l'occupation de l'ensemble dura de la fin de la première période de Hallstatt à la Tène I, et cessa paisiblement en raison de l'abandon volontaire des lieux par les habitants.

La nécropole est à 200 mètres au Sud-Ouest de l'enceinte, en pleine forêt, et comprend un nombre considérable de tumulus: près d'une sentine, dissé-

(1) U. DUMAS, *Des différents vestiges qui accompagnent les dolmens*, dans *Bulletin de la Société d'Études des Sciences Naturelles de Nîmes*, 1905, pp. 17 et 18; *Compte-rendu Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1907, p. 452; *Bulletin Archéologique du Comité des Travaux Historiques*, 1907, p. CXLVIII, 1908, p. XLIII-XLV; *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 1908, pp. 156-160 et 183-189.

(2) G. GOURY, *L'enceinte d'Haulzy et sa nécropole. Les étapes de l'humanité*, Vol. I, fasc. II, Imprimerie J. Coubé, Nancy, 1911.

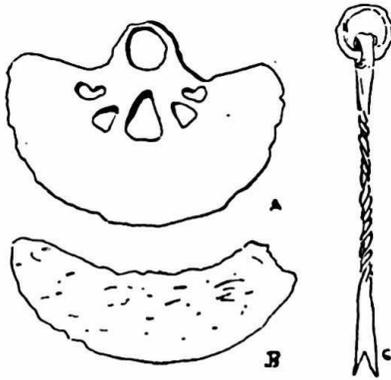


Fig. 117 - *Tumulus d'Haulzy*. A et C: bronze. B: rasoir en fer

minés sans ordre sur plusieurs hectares. Nombreux sont ceux qui ont été détruits ou sacagés.

A quelques variantes près, la disposition de ces tumulus reste identique et l'ensemble parfaitement homogène. Les ossements du défunt, plus ou moins complètement brûlés, ont été recueillis dans une urne funéraire déposée au niveau du sol. Les cendres du foyer ont été accumulées au-dessus, de manière à former un premier tumulus. Puis la terre sableuse de la forêt, prise aux alentours, a servi à recouvrir le tout pour faire la butte extérieure.

En aucun cas, on ne semble avoir dressé le bûcher sur l'emplacement du tumulus, car sous aucun tertre le sol n'était calciné, même superficiellement. Par contre, on a trouvé ailleurs des emplacements où la terre était brûlée, mais où il n'y avait manifestement aucun tumulus.

L'ossuaire était fermé par un tampon de mousse ou de feuilles de chêne, beaucoup plus rarement par une écuelle ou une seconde urne renversée. Dans les cendres qui emplissaient l'ossuaire, on trouvait une coupelle apode. A 0 m 10 environ au-dessus de l'ossuaire était déposé un caillou blanc.

Chaque tumulus ne contenait qu'une seule sépulture. C'est la règle rituelle du premier âge du Fer dans l'Est, dit Mr. Goury, où les sépultures multiples rencontrées dans le même tumulus sont toujours nettement postérieures à celle qui a motivé l'élévation du tertre. Les tumulus ont des dimensions variables: de 20 à 8 mètres de diamètre et de 0 m 35 à 1 ou 2 mètres de hauteur.

L'ossuaire est en général un vase à pans élargie et à col plus étroit. Quelquefois, il est relativement petit, parfois c'est une sorte de jarre à bord évasé. Il est seul la plupart du temps, mais parfois il est accompagné de vases accessoires plus petits ou d'écuelles qui ont peut-être contenu de la nourriture.

Les objets de bronze, qui ont été passés par le feu, sont fondus et méconnaissables. Le mobilier est peu abondant et l'on signale soit l'un, soit l'autre des objets ci-après, rarement plusieurs: un scalptorium (fig. 117, n° 3), un silex taillé, un fer de lance, des restes de torques ou de bracelets, une épée en fer brisée intentionnellement en trois parties, à soie plate, avec crans à la partie supérieure de la lame pistilliforme et bien typique, des lingots de fer ou de bronze provenant d'objets de parure fondus sur le bûcher, un rasoir en bronze (fig. 117, n° 1) un rasoir en fer (fig. 117, n° 2), un sphéroïde en fer, creux, percé d'un trou à chaque sommet de la calotte, un sphéroïde en bronze, des fibules serpentiformes ou à corps renflé, une hache en silex poli, un torque à tampons creux, un anneau de bronze, un poignard de fer à antennes recourbées sur la soie en forme d'anneaux de ciseaux de couturière, des grains de colliers en verre blanc ou bleu, etc.

La céramique est noirâtre, grossière, à dégraissant de quartz, faite à la main sans l'aide du tour, d'épaisseur irrégulière, recouverte le plus souvent

d'un engobe plus ou moins poli, irrégulièrement cuite à feu libre et de fabrication locale. Les vases du type I sont les plus fréquents (fig. 118) ceux du type II, plus lourd, le sont moins, mais plus cependant que ceux du type III, réservé aux petites pièces et dont le fond est ombiliqué (1).

Mais on trouve d'autres formes dans les tumulus dits « à fosse » parce que l'ossuaire est déposé dans une fosse orientée Est-Ouest, profonde de 0 m 50 à 0 m 60 et large de 0 m 75 pour une longueur de 2 mètres, sans qu'il y ait eu dépôt de cadavre inhumé. Si la technique de fabrication des vases est toujours la même, les formes semblent plutôt relever de celles des poteries de la Tène I, sans toutefois que l'on puisse assimiler ces produits à ceux des cimetières marniens, qui les dépassent en finesse et en perfection. Cette céramique, dit Goury, appartient à Hallstatt par sa fabrication et à La Tène par ses formes. Ce sont les types V à IX décrits par l'auteur (fig. 118) et dont un exemplaire est peint.

Les fouilles des tumulus d'Haulzy ont permis à Goury de faire des constatations intéressantes. Les derniers tumulus, ou, si l'on préfère, les plus récents, ont un mobilier marnien ou tout au moins un mobilier sur lequel les influences maniennes sont très fortes, ce qui amène l'auteur à déclarer que la transition de Hallstatt à La Tène ne fut pas le fait d'une brusque invasion d'émigrants, balayant tout sur leur passage et imposant aux vaincus leurs mœurs et leur industrie, mais plutôt l'efflorescence lente et continue d'une civilisation nouvelle apportée par des influences religieuses tout autant que commerciales. C'est donc que cette civilisation existait déjà ailleurs, s'était élaborée en un autre lieu et qu'elle avait acquis à un moment donné une force d'expansion suffisante pour influencer, modifier et remplacer de vieilles civilisations finissantes et en grande partie contemporaines de la nouvelle, au moins dans ses dernières phases. Dans les régions d'origine, cette civilisation est moins tardive que dans les régions périphériques où elle n'arrive qu'atténuée. Il y a donc à Haulzy une période qui n'est plus du Hallstatt pur, qui n'est pas non plus du marnien pur: c'est une période de transition. L'Abbé Favret a constaté le même phénomène aux Jogasses dans la même région, et nous le connaissons dans le midi de la France avec le post-hallstattien de Bosch-Gimpera.

Examinant cette période de Hallstatt caractérisée par des sépultures en terre franche sans tumulus (2) Goury en déduit qu'il s'agit de tombes appartenant à cette période de transition.

En Allemagne, on a créé une période dite de Riodorf (en Saxe) caractérisée par la pénétration de la civilisation de La Tène dans la civilisation septentrionale de Hallstatt. La même phénomène a été observé à Citzmühle (en Hanovre) où dans les cimetières à incinération l'ossuaire est placé en terre franche

(1) Les types des vases I à III se retrouvent dans la nécropole de Lunkhofen (Argovie, Suisse).

(2) Mais il note que si les tumulus ont été érigés sur des emplacements aujourd'hui cultivés, on les a depuis longtemps nivelés et si quelque fouilleur les explore il est tout porté à les prendre pour des sépultures en terre franche, cas fréquent dans l'Est, qui n'a pas manqué de compliquer le problème. Peut-être est-ce le cas aussi de certains tumulus méridionaux et en particulier des tombes de Sainte-Foy qui sont des tumulus par leur mobilier et des tombes en terre franche par leur aspect *actuel*.

dans une grande fosse rectangulaire emplies de cendres, datés par les fibules de La Tène I.

Souvent, le corps est inhumé en terre franche mais entouré de cendres: il y a donc survivance de certains rites de l'incinération, amenant à entourer le corps de l'inhumé d'un mélange de cendres et de terre. Ce rite aurait précédé celui de l'inhumation simple. Les vases trouvés dans ces tombes sont des types du second âge du Fer, mais leur technique de fabrication et les bijoux marquent une persistance des traditions hallstattiennes.

Un autre cimetière du premier âge du Fer est connu aux environs de Reims sur les collines crayeuses du Mont d'Aussonce (1) vaste plateau situé entre les vallées de la Suippe et de la Retourne, dans le canton de Bourgogne (Marne).

Le tumulus dit Motelle de Warméville était une grande butte de terre végétale de 18 mètres de diamètre et 2 m 50 de hauteur. Il contenait seulement quelques débris de poterie disséminés dans la terre constituant la butte, mais autour d'elle, dans un rayon de 40 mètres et principalement du côté Nord, on a trouvé une quarantaine de tombes étroites (0 m 40) et creusées à 1 mètre environ dans le sol crayeux. Elles contenaient un squelette ordinairement recouvert d'une mince couche de terre noire de 0 m 10 d'épaisseur, la tombe étant comblée par de la grève mélangée de craie fortement tassée. La moitié des tombes est orientée Nord-Sud, la face regardant la motelle. Cette orientation est particulière aux sépultures dont le squelette ne porte pas de parure et que Bosteaux-Paris considère comme des sépultures viriles. Les sépultures orientées Ouest-Est contiennent des squelettes dont un certain nombre portent des objets de parure. Presque tous les ossements étaient pourris et réduits en poussière spongieuse de couleur violette.

Voici les principaux mobiliers recueillis:

Tombe 1. Torques de bronze creux, de 0 m 22 de diamètre. Le tube, de 0 m 25 de diamètre, avait ses deux bouts réunis par un rivet.

Tombe 2. Pas de mobilier. Les jambes du squelette étaient relevées presque à fleur du sol.

Tombe 3. Orientée Ouest-Est. Elle contenait un vase à boire et les débris d'un autre vase orné de dessins faits au peigne.

Tombe 4. Orientée Ouest-Est. La partie supérieure du corps avait été détruite et le torques probable enlevé. Au bras gauche, un bracelet de bronze orné de dents de loup gravées. Au bras droit quatorze armilles. Il y avait aussi des fragments de vases peints en violet et ornés à l'ébauchoir.

Tombe 5. Orientée Ouest-Est. Le squelette portait un torques en fer, deux armilles au bras gauche, 15 armilles de bronze au bras droit.

Tombe 6. Un crâne conservé. Pas de mobilier.

(1) BOSTEAUX-PARIS, *Découverte de sépultures de l'époque hallstattiennne et tumulus des environs de Reims*, dans *Association Française pour l'Avancement des Sciences*, Caen 1894, pp. 698-704.

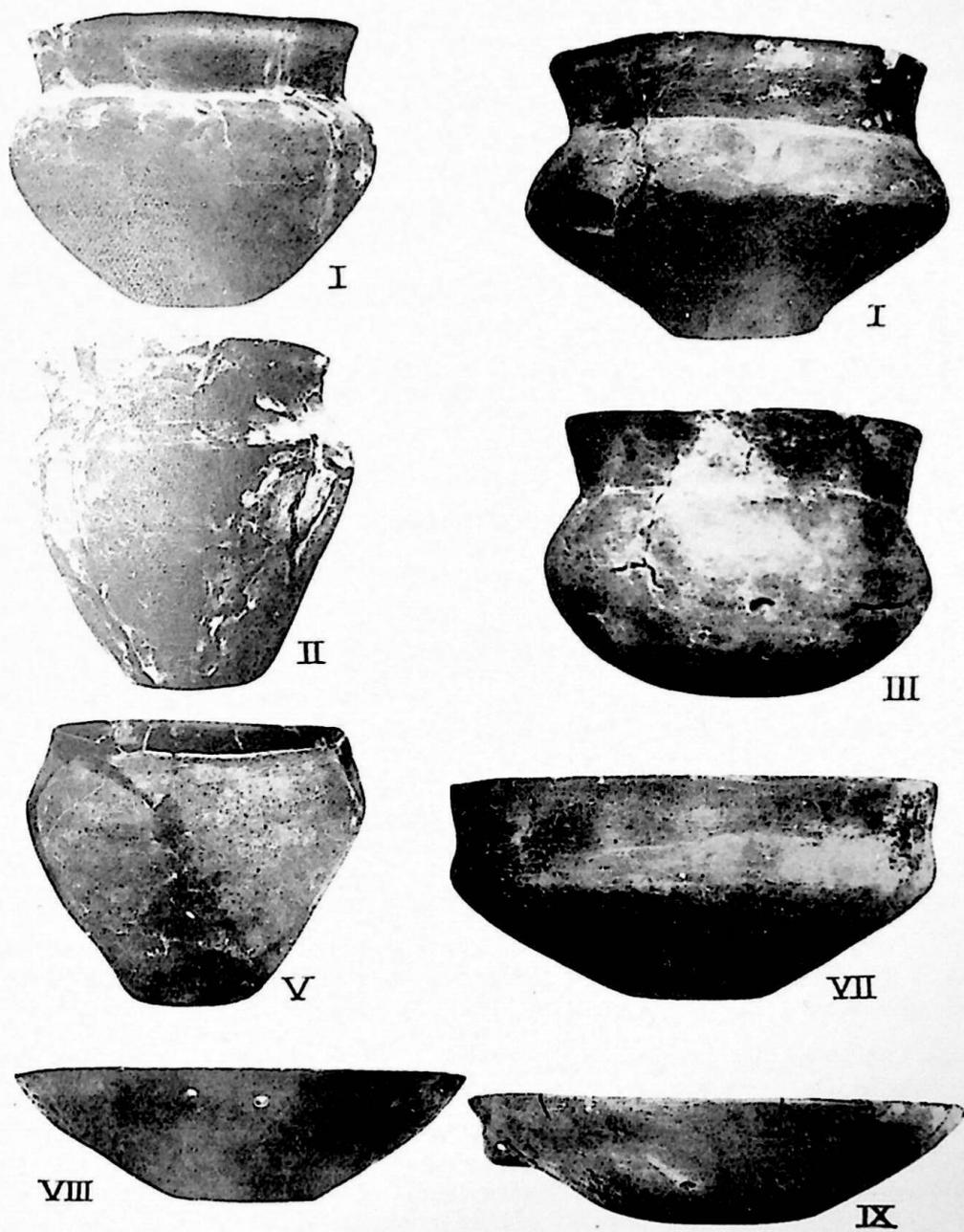


Fig. 118 - Nécropole d'Haulzy. Principaux types de céramique.

Tombe 7. Incinération d'adulte, dans un trou carré de 0 m 25 de côté et 0 m 30 de profondeur. La terre noire renfermait un torques de bronze creux, de 0 m 14 de diamètre et deux bracelets en bronze. L'un de ces bracelets reposait dans le torques, l'autre dans une petite coupe en forme de lampe, munie d'une sorte d'aileron. Ces objets étaient placés sur la mâchoire d'un enfant, dont les petites dents sont verdies par l'oxyde. De la combustion de l'adulte, il ne restait que les clavicules et la mâchoire inférieure.

Tombe 8. Tombe d'homme orientée Nord-Sud et contenant 2 vases apodes près de la tête.

Tombe 9. La sépulture orientée Ouest-Est contenait un squelette presque pourri et deux vases brisés.

Tombe 10. Orientée Nord-Sud, peu profonde (0 m 50) et contenant un squelette qui portait un torques en fer de 0 m 16 de diamètre et 21 armilles à chaque bras.

Tombe 12. Une assiette noire brisée.

Tombe 13. Violée. Un bracelet en bronze et la moitié d'un autre.

Tombe 14. Orientée Ouest-Est. Un poignard en fer avec gaine en bronze formée de deux plaques.

Tombe 15. Squelette de femme portant 27 bracelets à chaque bras et un torques de bronze.

Tombe 16. Sépulture de guerrier avec épée de fer.

Tombe 17. Squelette de femme avec un torques et deux bracelets.

Tombe 18. Deux grands vases et une petite coupe plate.

Tombe 19. Un anneau de fer sur lequel sont enfilés un caillou percé, un anneau de bronze et un grain d'ambre (amulettes?).

Tombe 23. Orientée Ouest-Est. Le squelette portait un torques en fer, deux bracelets en fer au dessus du coude droit et 31 bracelets en bronze à chaque avant-bras. Un petit vase apode cassé.

Tombe 24. Un poignard en fer replié intentionnellement, deux lances en fer en feuille de laurier, un grand couteau de fer.

Tombe 25. Squelette de femme avec un torques en fer, deux bracelets de lignite et une fibule en bronze. Trois vases en terre noire de facture très grossière.

Tombe 26. Tombe d'un guerrier accompagné d'une épée de fer dans son fourreau, le tout replié intentionnellement. La poignée de l'épée était en os, ornée de cercles pointés. Deux lances sur le côté droit du squelette.

Plus à l'Est, sur le même plateau d'Aussonce, un autre tumulus de 28 mètres de diamètre et 2 m 50 de haut ne contenait pas de sépultures mais groupait autour de lui 4 tombes distantes de 20 à 40 mètres.

La première était orientée Est-Ouest et contenait des ossements complètement décomposés dans une fosse de 0 m 35 de largeur et 2 m de longueur sur 0 m 40 de profondeur. On y trouva deux bracelets en bronze en forme d'anneaux coulés, ornés de ciselures en dents de loup, un torques en torsade et à tampons, et dans le crâne, une petite rondelle en bronze percée au centre d'un trou rond entouré de cercles.

La seconde était orientée Est-Ouest et profonde de 1 m 20. Elle contenait un squelette assez bien conservé, sur le crâne duquel était déposé un vase en terre noire renfermant un os de la cuisse d'un porc. Il y avait aussi d'autres vases brisés.

La troisième était orientée Est-Ouest et profonde seulement de 0 m 50. Le squelette décomposé était accompagné d'un vase à pied de forme évasée, haut de 0 m 20.

La quatrième, enfin, renfermait un squelette assez bien conservé avec deux vases sur la tête: l'un intact, de 0 m 15 de haut et 0 m 13 de plus grande largeur, l'autre brisé. Cette tombe était placée dans un terrain mouvant qui fut exploré jusqu'à 3 mètres de profondeur où fut rencontrée l'entrée d'un souterrain se dirigeant vers le tumulus. L'auteur signale qu'un fait analogue a déjà été signalé à Cauroy-les-Machault, en Argonne.

Bosteaux-Paris insiste sur le fait que toutes ces sépultures n'ont rien de marnien, mais sont bien au contraire purement hallstattiennes. Il estime qu'il s'agit de tombes appartenant à une civilisation tardive venue s'établir sur les bords de la Suipe en contournant par l'Est les grandes plaines champenoises habitées par les Gaulois marniens.

Les restes de la civilisation hallstattienne sont très rares dans cette région et Goury nous signale qu'en dehors des nécropoles ci-dessus et de celle de Claon fouillée par Chenet, et si l'on excepte un autre cimetière situé au Nord d'Haulzy, dont la fouille commencée par lui avant la guerre de 1914-18 n'a pas été reprise, on ne fait pas mention de tumulus dans le reste du département, en dehors de l'Argonne. La civilisation du premier âge du Fer y est représentée par un Hallstatt final du type du cimetière des Jogasses étudié par Favret (1). Les moeurs se sont transformées, on a quitté l'abri des forêts pour habiter dans la plaine, sans enceinte, il n'y a plus de tumulus, on est visiblement sous l'influence de la civilisation de La Tène.

Dans l'Aube, la sépulture de Champigny est une inhumation (2). Dans une carrière de sable, on découvrit par hasard, à 0 m 30 de profondeur seulement, un squelette d'adulte bien conservé, accompagné d'un riche mobilier: sur la poitrine une paire d'épingles de 0 m 27 de long, à tête ovoïde et ornées de gravures, deux bracelets en lignite, deux bracelets en bronze, deux petits tubes formés d'une feuille de métal roulée, l'un en or, l'autre en bronze, tous deux ornés, aux extrémités et au milieu de cercles concentriques, deux petits anneaux en fer, un gros bracelet réniforme à décor gravé et côtes en relief.

(1) P. M. FAVRET, *Les nécropoles des Jogasses à Chouilly (Marne)*, dans *Préhistoire*, Tome V, Paris, 1936, pp. 24-119.

(2) A. NICAISE, *La sépulture de Champigny (Aube)*, dans *Matériaux pour l'histoire de l'homme*, XVII^{ème} année, 2^{ème} Série, T. XII, 1881, pp. 113-117. L'auteur croit que cette tombe était primitivement surmontée d'un tumulus aujourd'hui disparu.

analogue à un bracelet provenant d'une cachette de fondeur de Courdemange près de Vitry-le-François, dans la Marne, où il voisinait avec une poignée d'épée, une tête d'épingle et d'autres objets en bronze, et enfin aux chevilles deux larges anneaux à spirales récurrentes richement gravés, d'un type courant dans les tumulus de l'âge du Bronze mais assez inattendus dans cet ensemble. On doit les considérer ici comme une survivance. Cette tombe renfermait aussi les fragments d'un vase de taille moyenne, en terre cuite brune que Nicaise place au premier âge du Fer.

A Courcelles-en-Montagne, près de Langres en Haute-Marne, des tumulus ont donné un vase en bronze martelé, une épée en fer, des vases peints.

TUMULUS DU JURA ET DE LA FRANCHE-COMTÉ

Ces régions sont certainement parmi celles de France qui possèdent le plus grand nombre de tumulus. La littérature qui leur a été consacrée est considérable, aussi ne pouvons-nous ici que résumer les travaux d'ensemble les plus importants et nous en tenir à des données générales.

Les plus apparents de ces monuments ont été fouillés depuis bien longtemps, mais ceux de petites dimensions, à peine visibles même, ont, comme partout ailleurs, échappé le plus souvent à la destruction. On les trouve ordinairement sur les flancs ou au sommet du premier plateau jurassien. Un des groupes les plus importants et les plus compacts se trouve entre Quingey, Ornans, Pontarlier, Champignole et Poligny (1).

M. Piroutet, qui leur a consacré de nombreux travaux (2) constate qu'au début de la période hallstattiennne le peuple des tumulus occupe toute la Franche-Comté dans laquelle il a une prépondérance bien marquée. S'il n'a pas chassé les populations précédentes, il les a du moins assimilées.

Cet auteur déclare que toutes les sépultures hallstattiennes connues dans cette province sont sous tumulus et que seul leur mobilier permet de les dater, car leur conformation extérieure et la position du corps à l'intérieur ne donnent que peu de renseignements d'ordre chronologique.

On a constaté dans ces tumulus la présence de pierres brûlées et de charbons disséminés dans toute la masse du tertre, ou encore sur le sol, et aussi de meules, de scories de fer et de tessons qui forment parfois tout le mobilier de la sépulture, généralement à inhumation.

(1) L. COUTIL, *Les tumulus du premier âge du Fer dans l'Est de la France et dans l'Europe Centrale*, dans *Compte-Rendu du Congrès Préhistorique de France*, Lons-le-Saulnier, 1913, pp. 514-541.

(2) M. PIROUTET, *Sur la coexistence de populations différentes en Franche-Comté pendant les temps pré et protohistoriques*, dans *Compte-Rendu du Congrès Préhistorique de France*, Lons-le-Saulnier, 1913, pp. 560 sq.

Ces tumulus sont parfois de belles dimensions, et quelquefois de forme oblongue, surtout lorsqu'il sont placés sur les pentes (1) mais le plus souvent ils sont circulaires et faits de terre ou de grosses pierres. Les débris humains sont soit au niveau du sol, à une faible profondeur dans les tumulus bien construits.

On n'y trouve que très rarement des poteries entières et elles sont uniquement représentées dans la plupart des cas par quelques tessons trouvés vers les pieds ou vers la tête, dans le voisinage immédiat des corps. Nous avons dit qu'on recueille aussi des tessons dans toute la masse du tertre et souvent sur l'aire même de la tombe, ou bien rassemblés en un ou deux points du pourtour. Mais fréquemment la poterie fait absolument défaut (2).

M. Piroutet a reconnu des tumulus appartenant à la période ancienne de Hallstatt ou si l'on préfère à Hallstatt I et d'autres appartenant à la partie récente du premier âge du Fer ou Hallstatt II, parmi lesquels il distingue deux groupes principaux: le groupe des Moidons qu'il estime indigène et le groupe d'Alaise qu'il croit apparenté par les mobiliers aux peuplades de l'Allemagne du Sud. Viennent enfin les tumulus de la transition de Hallstatt à la Tène I.

Les tumulus de la période ancienne du premier âge du Fer sont caractérisés par la présence d'épées en bronze ou en fer d'un modèle particulier, avec fourreau muni d'une bouterolle à ailettes. En outre il y a des rasoirs ajourés, des objets de parure rares et mal définis. Cependant l'auteur précise que tous ces caractères ne sont pas toujours rassemblés ni même présents et que parfois des objets de parure sont communs aux deux périodes, surtout lorsqu'il s'agit d'objets régionaux.

En fait, les tumulus de la période ancienne de Hallstatt sont assez rares. Parmi les tumulus qui ont livré une grande épée, M. Piroutet signale:

Dans la Haute-Saône, à Bucey-le-Grand, deux tumulus du plateau de Fresse dont chacun a donné une grande épée de fer à soie plate et à lame pistilliforme. Dans l'une de ces sépultures, le squelette portait au bras un anneau en fer, ouvert, à tige relativement large diminuant progressivement et se terminant par deux petits tampons. L'autre tertre renfermait un squelette avec quelques débris de fer, deux brassards de lignite et un grelot (?) ajouré en bronze.

Dans le Doubs, à Epeugney, un tumulus a donné avec une incinération gallo-romaine une série d'objets de la période ancienne de Hallstatt: des fragments très détériorés d'une épée en fer très large et très épaisse en son milieu, des débris d'un rasoir ajouré discoïdal. D'après l'auteur, un grelot (?) ajouré et deux bracelets ouverts, décorés de traits transversaux et terminés par deux boutons plats indiquent une sépulture de femme. Il y a donc eu dans ce tumulus deux tombes, celle d'un homme et celle d'une femme.

A Lizine, deux grands tumulus de terre renfermaient un grand nombre

(1) H. MICHEL, *Les tumulus du bois de la Côte à Fallon et le promontoire barré de Grammont (Haute-Saône)*, dans *Association Française pour l'Avancement des Sciences*, Nîmes, 1912, pp. 584 sq.

(2) CASTAN, *Lettre au Ministre de l'Instruction Publique sur l'archéologie du pays d'Alaise*, dans *Société d'Emulation du Doubs*, 1893. Cf. PIROUTET, op. cit.

d'incinérations et quelques rares inhumations. L'un d'eux a donné une énorme lame d'épée en fer à double tranchant, déposée à côté d'un crâne humain isolé. Ce tumulus a été réutilisé plus tard comme le prouvent des fibules du début de La Tène I.

A Fertans, un tumulus a donné, avec une sépulture du début du bronze, un mobilier franchement hallstattien: rouelles de suspension, trois bracelets en bronze dont deux ouverts à grosse tige et terminés par de petits boutons aplatis, le troisième fait d'une tige à section circulaire.

Un autre tumulus a donné avec une série de crotales dix anneaux de jambes ouverts, ovales, à face interne plate, avec ornements rectilignes gravés, de type ancien.

A Amancey, un tertre de Château-Sarazin a donné avec un mobilier de la transition de Hallstatt à la Tène une extrémité de bouterolle à ailettes.

A Pontarlier, un grand tumulus situé dans le Champ de Tir renfermait une épée en fer de très grande dimension, très large et très épaisse et une pierre à aiguiser. Le reste du mobilier semble provenir de deux sépultures féminines différentes: l'une d'elles contenait, autour des os de chacun des avant-bras deux bracelets ouverts en bronze, terminés par des boutons plats et portant le même décor que ceux d'Epeugney et de Fertans, et dans l'autre deux larges bracelets en lignite, un bracelet en bronze décoré de bosselures et de perlures sur le côté externe, deux rouelles à anneau et un grelot ajouré.

Dans le Jura, les sépultures de la période ancienne de Hallstatt sont plus nombreuses, bien que localisées au Nord du lac de Chalain.

Un tumulus de Lect a donné une grande épée de fer à soie plate placée à côté d'un squelette. Un autre tertre a livré, avec les mêmes objets une épingle « de tête » en bronze.

De la Combe d'Ain, à Barésia, on connaît une très belle épée de bronze avec bouterolle à ailettes, une pointe et un talon de lance en bronze. Un tumulus contenait dans une cella de pierre les restes d'un corps inhumé avec une grande épée de fer à soie plate. Un anneau en bronze était passé à un doigt du squelette. Il y avait en outre une épingle à grosse tête plate circulaire portant un très léger renflement sur la tige, qui est une survivance de l'âge du Bronze.

A Bissia, dans la plaine de Vers (ou de Vère), un tumulus renfermait un squelette accompagné d'une épée en bronze avec bouterolle munie de très courtes ailettes, une pointe de lance en bronze et un grelot (?) ajouré de même métal. Deux autres tumulus ont donné, eux aussi, deux fragments d'épée en bronze.

D'autres tumulus de Boissia, dans la même région, ont livré 3 épées de bronze du même type, et l'on connaît dans cette région de Vère 6 épées hallstattiennes de bronze, au total.

A Doussier et au Villars sur l'Ain, des tumulus ont donné deux épées hallstattiennes en bronze et à Villars comme à Doussier quelques-uns auraient livré des épées en fer. Un tumulus de Villars aurait donné la seule épée à antennes connue dans le Jura. Tous ces tumulus seraient à inhumation.

Il faut enfin citer le tumulus de Rix-Trebief qui aurait, lui aussi, donné de longues épées.

A côté de ces tumulus de la période ancienne du premier âge du Fer,

qui ont livré des épées caractéristiques, il en est d'autres de la même époque mais dans lesquels il n'y a pas d'épées. Citons-en quelques-uns :

Tumulus de Vaux-les-Saint-Claude, où l'on trouva un rasoir et deux bracelets en bronze, dont l'un, en ruban ouvert, est orné de ciselures.

Tumulus de Granges de Nom, avec un beau rasoir ajouré en bronze.

Tumulus de Rosay-sur-Cousance où l'on trouva deux anneaux de jambes ouverts, à petits boutons aplatis, pareils à ceux du tumulus de Fertans.

Tumulus de Publy où un squelette accompagné d'un coutelas en fer portait au bras droit un bracelet ouvert, plat et large, à extrémités terminées par un bouton.

Tumulus de Bissia où ont été recueillis des anneaux de jambes de type archaïque, dont les uns portent des bosselures serrées, les autres un décor gravé, deux bracelets ouverts terminés par des boutons plats et gravés de hachures transversales.

A Combe-d'Ain, le tumulus de Pietelle a donné un rasoir en bronze en croissant dont le bord supérieur présente une succession de festons demi-circulaires sous chacun desquels se trouve une ouverture circulaire.

A Mesmay, sur le plateau, entre les vallées d'Arbois et de Salins, deux tumulus du bois de Parangot ont donné l'un 2 bracelets en bronze, l'autre deux bracelets, une boucle d'oreille faite d'un fil de bronze replié en anneau et décoré de stries obliques figurant une torsade, et une petite pendeloque de bronze ornée d'une bande de fer sertie.

La cachette de Crançot, qui a livré une série de grands anneaux de jambes, n'est peut-être qu'un tumulus. Quatre de ces anneaux sont à tige plate ou légèrement concave sur la face interne, tandis que la face externe est légèrement bombée et porte un décor de gravures rectilignes. Les autres ont la face interne plate et la face externe ornée de côtes ou de bosselures transversales régulières plus ou moins fortes et saillantes. Enfin, il y avait aussi des brassards en bronze mince.

On peut conclure de ce qui précède, comme l'a fait M. Piroutet, que les bracelets terminés par de petits tampons aplatis, à face interne plate, paraissent bien caractéristiques de la phase ancienne de Hallstatt dans cette région.

Les documents concernant la période récente de Hallstatt sont beaucoup plus nombreux non seulement dans la partie méridionale du Doubs et dans le Jura mais surtout dans le Jura Salinois. Les tumulus n'y sont pas plus nombreux qu'ailleurs, car, dit M. Piroutet, ils abondent dans toute la basse et moyenne montagne et toute évaluation quant à leur quantité reste très au-dessous de la vérité, mais ils ont été plus prospectés, plus fouillés, dans cette région, et aussi, hélas, plus ravagés.

Nous avons dit qu'on y distingue deux groupes principaux, le groupe des Moidons et le groupe d'Alaise.

Les tombes de la forêt des Moidons-Papillards, dans le département du Jura, se trouvent dans la partie Nord-Ouest de la forêt, mais beaucoup d'entre elles ont été ravagées.

Les mobiliers funéraires sont caractérisés par des pendeloques de bronze en forme de rouelles avec anneaux, des grelots (?) ajourés, des crotales, de

nombreux anneaux de jambes à bosselures de type variés, portés par 4 à 5, plus rarement 3, à chaque cheville (il y en a parfois un de moins à une jambe qu'à l'autre) de petits boutons rivés, soit hémisphériques comme ceux de l'âge du Bronze, soit ronds et plats, ornés de cercles circulaires estampés, des ornements abdominaux formés de cercles libres, plats et concentriques, ornés de chevrons, entourant une plaque centrale discoïdale et ajourée à centre renflé, des brassards en bronze mince décorés de gravures, accompagnant des bracelets en bronze, en lignite ou en jayet, des bracelets légers portés par 2 ou 3 au plus à chaque bras, de rares plaques de ceinture en bronze estampé. Les agrafes simples en bronze ne sont pas rares. Quant aux fibules, elles semblent faire défaut. On ne signale guère que celles de Flagey dont l'origine est douteuse, et on n'en rencontre guère que dans les sépultures de transition de Hallstatt à la Tène.

Signalons aussi quelques trousse de toilette et de très rares boucles d'oreilles en bronze creux en forme de croissant. Il n'y a pas d'objets en fer et à part le poignard à antennes trouvé à Fertans, il n'y a jamais d'armes dans les tumulus du groupe des Moidons.

Les poteries sont plus fines que celles du groupe d'Alaise, et sont différentes aussi par leur ornementation, rare d'ailleurs et qu'on ne trouve guère que dans les gros tumulus.

Dans la forêt de Moidons, on a signalé un autre groupe plus important occupant les parties Sud et Sud-Est de la forêt et contenant des mobiliers identiques. Ici, de la poterie a été trouvée dans de petits tumulus.

Il y a des sépultures analogues, avec même mobilier, au Nord des Moidons, sur le plateau qui domine Arbois et Poligny, dans la vallée de l'Angillon et à Saint-Germain-en-Montagne.

Des influences d'Alaise et des pénétrations réciproques se font sentir dans ce groupe. C'est ainsi qu'au Nord des Moidons, à 2 kilomètres de la lisière de la forêt, dans les champs d'Ivory, comme aussi dans les bois de Parençot, s'élèvent de gros tumulus du type d'Alaise. Plus loin, sur le même plateau, on connaît les tumulus de Grange-Perrey dont les uns sont du type des Moidons avec des mobiliers comprenant des plaques ajourées et des disques abdominaux, des brassards en bronze mince, des anneaux de jambes, des rouelles, des grelots découpés et des crotales, tandis que les autres sont « galatiens », dit L. Coutil, avec des fibules en arbalète à longue spire associées à des fibules marniennes.

De l'autre côté de Salins, à Clucy, le tumulus de Condres, du type d'Alaise, a donné une parure ajourée avec grelots du type Moidons accompagnée de fibules en arbalète à longue spire et d'autres d'un type différent, plusieurs bracelets, des débris de plaques de ceinturon mince et ornée, une grande agrafe et des restes d'épée en fer.

A Amondans, on retrouve le type d'Alaise avec, en plus, des rouelles dans le mobilier. Ce tumulus et celui de Clucy sont les seuls où l'on rencontre un mélange des types d'Alaise et de Moidons.

Un autre groupe, qui n'a pas subi les influences d'Alaise, se trouve sur la rive droite de la Loue, de Quingey à Rennes (Doubs).

Sur le plateau d'Amancey, il y a de gros tumulus de terre, souvent de

très grandes dimensions, qui constituent un sous-groupe spécial, représenté à Lizine, à Amondans, à Fertans, à Flagey et aussi aux Moidons-Papillard.

Les gros tumulus de Lizine étaient à incinération et contenaient de nombreuses armes de fer détruites par l'oxyde, des brassards en lignite, des bracelets en bronze, des anneaux d'oreille. L'un d'eux renfermait les restes d'un bouclier (?) ovale, en bois recouvert de cuir et orné au centre d'un disque en bronze, mince, de 0 m 20 de diamètre. Un brassard en bronze mince dans lequel se trouvaient encore les deux os du bras prouve que le cadavre n'avait pas été incinéré.

Un autre tumulus a donné aussi de nombreux fragments de fer, une épée longue et large, un bracelet en bronze creux, un bracelet plat, dentelé, et des fibules brisées, peut-être marniennes.

Non loin de Pontarlier, à Bannans, une sépulture a donné des bracelets en bronze avec un brassard mince en bronze aussi, du type Moidons. Cependant, à 5 kilomètres de là, à Frasne près de Montmirey, le type d'Alaise paraît avoir supplanté le type Moidons.

Certains gros tumulus présentent un mode de construction spécial: le sol a été soit simplement dallé, soit un peu surélevé. Les matériaux constitutifs sont, en général, des pierres assez grosses. De véritables dalles placées sur tout le pourtour sont inclinées, le sommet vers l'intérieur. Dans la partie centrale, des dalles disposées à plat forment une sorte de massif en pierres sèches dans lequel se trouvent logés, vers le milieu et à différentes hauteurs, les inhumations principales, celles-ci, entourées fréquemment de pierrailles, se trouvent ainsi dans de véritables loculi recouverts soit de pierres posées à plat, soit de pierres arcbutées tout le long, ou seulement sur la partie supérieure du corps. Il y a ainsi parfois de véritables voûtes recouvrant un ou plusieurs squelettes.

On peut aussi trouver des inhumations en dehors de la masse centrale: elles sont alors disposées sans aucun ordre et le plus souvent bien moins soigneusement placées que les premières. Parfois elles ne reposent même pas sur un dallage spécial.

Au Nord-Ouest des Moidons, un grand tumulus de 20 mètres de diamètre et 2 m 50 à 3 mètres de hauteur, dont la base était entourée d'un cercle de gros blocs, contenait à 0 m 40 de profondeur et a centre deux squelettes placés sans aucun soin. A 2 mètres de profondeur, un caveau en pierres sèches recouvert par une voûte de dalles serrées renfermait 5 squelettes dont celui d'un vieillard, de deux enfants et d'un adulte. L'un de ces squelettes avait une fibule marnienne en fer, au bras droit un brassard en lignite et un bracelet en bronze, annelé et brisé en deux fragments, au bras gauche un brassard de bronze, un petit bracelet brisé en trois parties et sur la poitrine une belle parure ajourée surmontée de petits canards, rappelant une parure trouvée à Cademène et portant 10 chaînettes terminées par 10 disques ajourés ou rouelles, la onzième, au milieu, ayant disparu. Ce squelette pourrait être celui d'une femme. Il y avait un squelette de chien entre les deux enfants. Un de ces derniers portait à chaque bras cinq bracelets massifs, en bronze. Il y avait aussi des os de ruminants et de cerf, mais pas de poterie.

Un second tumulus, de 17 mètres de diamètre et 7 mètres de hauteur,

contenait à 0 m 30 deux squelettes sans caveau. A côté de l'un d'eux on trouva un chien protégé par des dalles appuyées l'une contre l'autre.

Un troisième tertre de 15 mètres sur 1 m 50 renfermait trois squelettes dont un déjà bouleversé avant la fouille et les deux autres placés sous des roches posées à plat, et un petit poignard en bronze à rivets.

Un quatrième tumulus, de 17 mètres de diamètre et 1 m 50 de hauteur, fait de petites pierres et de terre contenait, à toutes les hauteurs, de nombreux ossements. Sur le côté des cadavres, on avait posé, de champ, une ligne de pierres plates. Les os de femmes et d'enfants n'avaient pas été brûlés, tandis que ceux des hommes avaient subi l'atteinte du feu. On y a recueilli des bracelets en fer, un fragment de plaque de ceinturon en bronze estampé, et dans un caisson, au centre, des traces de fer, des débris de crâne, une rondelle estampée en bronze, placée au sommet d'un objet conique en fer, probablement un casque, une petite branche de corail longue de 0 m 02, et des restes d'une épée en fer le long de la jambe. Au-dessus et autour de ce squelette, il y avait 15 adultes incinérés sur place et des os de ruminants. Un de ces squelettes portait au bras droit un bracelet de lignite avec des clous d'étain et au bras gauche un petit bracelet de bronze côtelé. Un autre avait deux bracelets à fermoir à cuvette. Au cou d'un enfant, on trouva un torques fermé de 0 m 15 de diamètre, orné de bosselures irrégulières. Une fibule en bronze de type marnien se trouvait à la hauteur du cou d'un individu jeune. Auprès d'un des squelettes se trouvait un vase brisé, en terre fine, à fond étroit et à bord vertical, recouvert d'un vernis brillant. Dans la partie Ouest et Nord-Ouest du tumulus, les mobiliers funéraires étaient abondants: bracelet creux doré orné de 3 traits transversaux, fibule marnienne gravée, bracelet perlé avec raies dans l'intervalle des perles, bracelet ciselé en bronze doré avec fermoir à cuvette, débris d'une plaque de ceinturon en bronze estampé, fibule en arbalète avec traces d'oxyde de fer au cou d'un enfant, petits bracelets ornés de perles serrées, boucle d'oreille formée d'un simple fil de bronze, bracelet à fermoir en cuvette orné de chevrons, fibule dorée à talon recourbé supportant une bossette hémisphérique ornée de sillons ainsi que l'arc, boucles en fer, boucles d'oreilles ornées de bosselures, bracelet décoré de sillons avec fermoir à pointes. Au Sud-Ouest on a trouvé au bras droit d'un enfant un petit bracelet ouvert avec extrémité en forme de tête de serpent, une fibule en arbalète à longue spire et à deux bossettes plates, une fibule en bronze brisée, gravée, et un bracelet au bras gauche. A l'Est, il y avait aussi beaucoup de squelettes parmi lesquels celui d'un sujet jeune portant un bracelet ouvert formé d'un gros fil de bronze. L'un des squelettes, assez bien conservé ce qui est exceptionnel, était brachycrâne et présentait des traces très nettes d'oxyde de fer. Au Sud-Est, on trouva une grande dalle placée de champ au voisinage d'un tas d'ossements appartenant à une dizaine d'adultes, dont huit sans tête, accompagnés d'une boucle en fer et d'une plaque de ceinturon estampée.

Un cinquième tumulus, de 16 à 17 mètres de diamètre et 2 mètres de hauteur, recouvrait au centre 7 squelettes disposés sur trois couches: en haut deux adultes avec des débris de poterie plus bas deux adultes et un individu jeune, sur la plateforme de terre et de pierres, deux autres enfin. Ces squelettes étaient orientés la tête au Sud et les pieds au Nord. En fait de mobilier, on trouva près des têtes trois fragments de fer dont une épingle, une autre

épingle à col replié et à tête plate, une parure à neuf pendeloques sur la poitrine, avec rouelles ajourées et grelots, à chaque bras des brassards de bronze mince ornés de gravures avec traces de dorure, deux bracelets annelés et perlés passés sur le bord de ces brassards. Tous ces objets étaient disposés avec beaucoup de soin.

L. Coutil souligne que la technique de l'âge du Bronze est nettement indiquée par les poignards, anneaux de jambes et fibules italiques de Flagey. Le fer ne sera importé que plus tard surtout dans la région d'Alaise. La fibule marnienne et les bracelets les plus riches furent introduits en Gaule par les Galates, dit notre auteur, ou par des populations ayant subi leur influence. Celles-ci auraient laissé dans les régions avoisinant Salins la trace de trois développements successifs de cette influence, qui ont remplacé le type des Moidons:

un premier groupe se trouve sur le plateau d'Amancey avec des fibules du type de la Marne;

un second et un troisième groupe sur le plateau des Moidons;

un quatrième et un cinquième à Grange-Perrey, au-dessus d'Arbois.

On ne connaît pas de sépultures hallstattiennes au Nord d'une ligne allant de Besançon à Pontarlier.

Le deuxième type de tumulus, dit d'Alaise (Doubs) se caractérise, dit M. Piroutet, par un mobilier comportant des plaques de ceinture en bronze mince, le plus souvent estampées, portées soit à la ceinture soit parfois un peu plus haut, des anneaux de bronze creux et minces passés au-dessus du genou sur la cuisse. Les fibules sont fréquentes, les bracelets en lignite ou en jayet ne sont pas rares quoique moins abondants que dans le groupe des Moidons, du simple tore au barillet très allongé: certains sont ornés de griffes ou de clous d'étain à tête parfois étoilée.

Les bracelets en bronze ouverts, filiformes, à extrémités affrontées et portant simplement quelques coches, sont plus fréquents et toujours portés à l'avant-bras. Ils sont assez nombreux sur chaque individu, mais toujours plus nombreux au poignet droit qu'au gauche. D'autres bracelets sont fermés, ornés de groupes de traits transversaux, aplatis sur la face interne et ornés de bosselures sur la face externe. A part quelques bracelets en ruban, la plus grande largeur de ces bijoux ne dépasse pas quelques millimètres.

Il y a aussi des anneaux fermés à section circulaire ornés de bosselures, portés au-dessus du coude. Un seul torques a été recueilli dans un tumulus de Sarraz sur le Fourré: c'est une tige de bronze avec fermeture à crochet, d'où pendent sur le devant quelques courtes chainettes. Certains pensent cependant qu'en raison de son diamètre on doit plutôt le considérer comme une ceinture que comme un collier.

Les armes, sans être communes, ne sont pas rares. On rencontre parfois des débris très altérés de couteaux ou de coutelas en fer et d'épées à antennes comme à Saraz sur le Fourré, dans le tumulus de Souillard, à Alaise dans le tumulus de Combe Bernon et à Deservillers où un tumulus a donné une bouterolle sphéroïdale. On connaît, au total, 4 poignards à antennes, tous provenant de la partie Sud-Ouest du canton d'Amancey.

Le groupe d'Alaise est très homogène. Seules, les fibules peuvent per-

mettre une classification chronologique basée sur les résultats des fouilles du Camp de Chateau (commune de Salins) exécutées contre la face interne du vallum occidental, où des foyers stratifiés ont donné une série de types dont voici la succession en partant du foyer inférieur:

a) *Niveau des fibules à talon droit*: quatre sans ressort, dont trois à disque, et une quatrième dont l'arc est brisé à l'endroit où se serait trouvé le disque. Dans les pierrailles qui en un point séparaient cette couche de la précédente, talon d'une fibule du même genre, et une portion de l'arc portant le disque d'une autre;

b) *Niveau des fibules à ressort bilatéral court* (fibules en arbalète à ressort court): 7 de ce modèle, l'ardillon et la moitié du ressort d'une fibule du même genre, et une fibule à talon droit, avec disque, sans ressort;

c) *Niveau des fibules en arbalète à ressort allongé*: deux à ressort allongé, une à ressort court, une analogue dont le ressort manque, une quatrième à ressort bilatéral court formée de deux parties séparées, l'arc et le talon d'une part, le ressort et l'ardillon de l'autre. Quelquefois, il y a des incrustations de corail dans les crénelures. Le talon relevé peut figurer une tête d'oiseau également ornée de corail. Ce niveau est daté par des tessons attiques à figures noires;

d) *Niveau des fibules en arbalète*: une fibule brisée en fer, appartenant certainement au type primitif de La Tène I. Quelques tessons attiques à figures rouges comptant parmi les plus anciens de cette série, c'est-à-dire datés des dernières années du VI^{ème} siècle avant J. C.

La chronologie des fibules de Hallstatt peut donc se résumer ainsi:

1) fibules à talon droit, presque toujours sans ressort et le plus souvent à disque;

2) fibules en arbalète à ressort court.

3) fibules en arbalète à ressort long.

Toutes les fibules à ressort bilatéral sont à talon coudé à angle droit ou replié vers l'arc. Les fibules à talon droit et ressort unilatéral sont des raretés et doivent être mises à part: il s'agit vraisemblablement d'objets importés d'Italie. Bien entendu, il y a dans cette succession des phénomènes de survivances.

Les considérations qui précèdent, jointes à d'autres observations, ont permis à L. Coutil d'établir une chronologie de types principaux sur laquelle nous reviendrons. Il convient auparavant de préciser le mode de construction particulièrement caractéristique d'un grand nombre de tumulus du groupe d'Alaise.

« Souvent le noyau central est un massif conique formé par les assises circulaires de dalles mordant les unes sur les autres en manière de toiture; alors que les cadavres d'hommes et d'animaux couchés sur des lits de grosses pierres et abrités par des dalles arc-boutées sont compris dans la couche de terre qui enveloppe extérieurement l'édifice, quelquefois, au contraire, le centre de la tombelle est un pâtre de terre revêtu d'une calotte de pierres sèches; dans ce cas, les ossements apparaissent mêlés à la terre immédiatement au-dessous des laves de la toiture ».

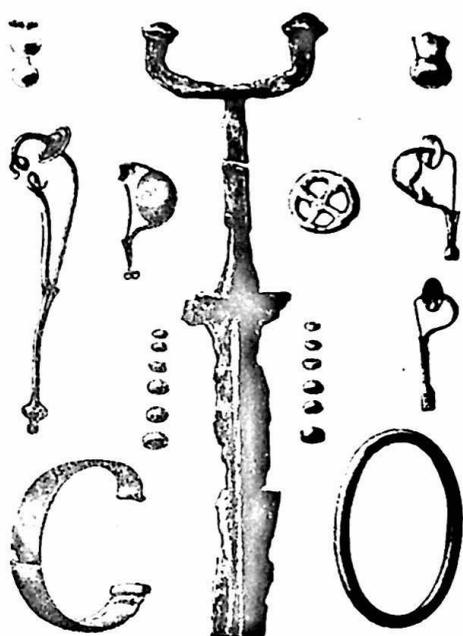


Fig. 119 - Tumulus de Saraz et d'Alaise.
(Doubs)

En d'autres termes, on établissait d'abord un talus, sorte de premier tumulus de terre et de pierres, sur lequel étaient placés les corps recouverts ensuite d'une épaisseur généralement assez faible de pierres et de terre mélangées. Au contre de la sépulture, on trouve un ou deux squelettes disposés le plus souvent entre le centre et le bord du tumulus, suivant une circonférence. Parfois les deux squelettes sont côte à côte. Quelquefois le cadavre était couché sur le côté ou accroupi. Quelques tumulus paraissent avoir recouvert plusieurs couronnes concentriques de corps. Mais ici encore il y a bien entendu de nombreuses variantes.

Ainsi qu'on l'a déjà dit, L. Coutil a distingué un certain nombre de types successifs parmi les tumulus du type d'Alaise:

1) *Tumulus à fibules sans spires et à talon droit, à coque ou à navicella semblables aux fibules du Nord de l'Italie.*

Le tumulus du Souillard à Saraz a donné trois fibules caractéristiques. Celui de Corne-Gueniot à Refranche contenait deux fibules serpentiformes et celui de Champ-Peupin à Ivory une petite fibule à navicella, sans spire, avec disque d'arrêt, semblable à certaines du Souillard.

2) *Tumulus à fibules avec spire formée d'un ou de deux tours du même côté, à talon droit ou légèrement recourbé.*

Le tumulus de Château-Murger près d'Amancey, qui a donné avec des fibules serpentiformes une fibule à un seul tour de spire et talon coudé à angle droit pour former une sorte de bouton, ainsi que des bracelets rappelant les formes du Bronze et d'autres composés de faisceaux de fils de bronze. Le tumulus d'Amondans a donné des variantes dans les types des fibules: l'une est à coque et à talon droit sans spire et sans disque d'arrêt, une autre à talon droit avec deux tours de spire doubles du même côté, et une petite fibule à spire double et talon coudé annonce l'approche de la fibule en arbalète et à spire courte.

3) *Tumulus à petites fibules en arbalète, à spire courte et à talon coudé.*

On a trouvé ce type de fibule dans deux gros tumulus de Petits Chauv de Myon (Doubs), dans le tumulus du Fourré ou de la Croix du Gros Murger à Saraz (Doubs), qui a donné un poignard à antennes (fig. 119) et des restes d'un char à quatre roues avec cercles et boîtes de moyeux en fer, et dans le tumulus de Combe-Bernon à Alaise qui a aussi donné un poignard à antennes. Les fibules sont pour la plupart à timbales hémisphériques semblables. Sur une des fibules du Fourré, une spire est plus longue que l'autre. Dans le

second tumulus des Petits Chaux, il y avait aussi un bracelet pareil à ceux de Château-Murger.

4) *Tumulus à fibules en arbalète à longue spire.*

Dans les sépultures de Silley, Larans, Quingey, les Condres près de Clucy, le Dessus de Bacu à Refranche, les bracelets sont minces, de petites dimensions et peu ornés. Deux sépultures du Dessus de Bacu ont donné divers types de bracelets dont quelques-uns avec fermoir à cuvette et dont les extrémités sont un peu ciselées et rappellent ceux des Galates, note L. Coutil. Les fibules sont en arbalète et à spire longue sauf à Silley où l'une d'entre elles se trouvait associée à une fibule à spire courte, et à Clucy, au Camp de Mine et à Grange-Perrey où la même fibule était en contact avec une fibule marnienne. Ces fibules portent sur l'arc une bossette conique et leur talon coudé à angle droit présente une sorte de petit bouton.

5) *Tumulus à fibules en arbalète à longue spire et à fibules marniennes.*

La phase finale des tumulus d'Alaise est marquée par l'apparition d'objets nouveaux: bracelets et fibules, plaques estampées, fibules en arbalète à longue spire, brassards en lignite, épingles en cou de cygne... Le torques fait défaut: on en connaît un seul exemplaire orné de bossettes irrégulières provenant d'un tumulus des Moidons. Les fibules franchement marniennes de ces sépultures ont le fil du ressort placé à l'extérieur de l'arc. Une seule fibule en arbalète du Gros-Murger à Amancey présente cette transformation. Les sépultures de Château-Sarazin près d'Amancey ont donné une épée et celles du Gros-Murger, des Charmes près de Chachu, des Grands Poiriers, du Camp de Mine, des Granges Perrey près d'Arbois et quelques sépultures de la forêt des Moidons ont donné des fibules marniennes.

Sur le plateau entre Arbois et Alaise les sépultures de la Grange Perrey sont de la fin de Hallstatt et du début de la Tène I. Près d'Ivory, il y a un groupe de sépultures situé en partie dans le bois de Parençot sur le territoire de Mesmay et en partie à Champ-Peupin. Quatre fibules de Parençot et une de Champ-Peupin sont exclusivement à talon droit sans ressort, sauf une qui est à disque. Dans la partie Sud de ce groupe, les tumulus à la transition de Hallstatt à la Tène I.

Le mode de construction des tombes de Gy (Haute-Saône) les rattache à ce groupe malgré un mobilier inexistant ou très pauvre.

Les sépultures du type d'Alaise ayant livré quelques objets du types des Moidons sont fort rares: citons dans le tumulus d'Amondans quelques rouelles, dans celui des Condres à Clucy une parure à pendeloques et dans quelques tumulus de Parençot des appliques circulaires estampées ou en forme de calotte sphérique.

D'autre part, quelques tumulus du type des Moidons ont livré mas assez rarement quelques objets du type d'Alaise, comme le tumulus de Flagey, aux Grands Poiriers, qui a donné un anneau de cuivre creux.

Au Château-Murger, comme aussi au Camp de Mine et à Lizine, il y a un mélange de sépultures du Bronze et du début de la Tène I.

En Franche-Comté, aux environs de Salins, on connaît deux tumulus à char, en dehors de ceux de la Saône supérieure. Le plus ancien est celui de

Saraz sur le plateau d'Alaise qui se rattache au groupe des tumulus à fibules en arbalète et à ressort court et à côté duquel se trouve le plus riche des tumulus de l'époque des fibules à talon droit. Le second est situé dans la forêt des Moidons-Papillard, près de Chilly et appartient à la fin de Hallstatt ou peut-être à l'époque de transition de Hallstatt à la Tène I.

Le groupe des tumulus d'Alaise est étranger, affirme M. Piroutet qui l'estime beaucoup plus apparenté par son mobilier aux peuplades de l'Allemagne du Sud que le groupe des Moidons. Il est Galate, précise L. Coutil. On doit, semble-t-il, attribuer aux hommes de cette culture du premier âge du Fer une reconstruction à peu près complète des remparts de la citadelle de Château-Salins.

M. Piroutet distingue enfin dans les tumulus jurassiens et francs-comtois une série qu'il attribue à la période de transition entre Hallstatt et la Tène I.

Ces tumulus sont caractérisés par l'apparition d'objets de types nouveaux de la Tène I très archaïques, associés à des objets de types Hallstattiens persistant en grand nombre et subissant parfois quelques légères modifications. On se trouve en présence d'une industrie en voie d'évolution très marquée. Très souvent, la présence d'un ou de plusieurs bracelets ou d'une fibule de la Tène I primitive montre que le stade du Hallstatt pur est dépassé. Cette transition se trouve seulement dans le Jura Salinois, à Amancey, à Lizine, à Refranche, à Myon et aussi à Grange-Perrey et aux Moidons-Papillard.

On peut donc distinguer deux zones :

A) *Région méridionale, Grange-Perrey et Moidons-Papillard.* Les bracelets sont pleins ou creux. Les premiers sont faits d'une tige jamais bien grosse ni tout à fait filiforme. Elle est à peu près circulaire et plutôt elliptique dans les bracelets creux, faits d'une feuille de bronze assez épaisse repliée et presque soudée sur ses bords par martelage. Ces bracelets sont soit fermés, soit ouverts, et alors presque toujours à fermoir à cuvette, c'est-à-dire qu'une des extrémités, pointue, s'engage dans une cavité ménagée à l'autre bout dans le prolongement de la tige. La décoration est faite de moulures et de ciselures assez peu saillantes, se reproduisant symétriquement et divisant le bracelet en secteurs égaux. Parfois il y a trois ou quatre renflements à peu près sphéroïdaux ou un peu allongés, des chevrons et des dents de loup, des groupes de traits transversaux soit sur toute la longueur soit en métopes divisant le bracelet en segments. Le décor gravé se trouve de préférence sur les bracelets creux, mais il existe aussi sur des bracelets pleins.

On trouve aussi des anneaux de cuisse creux, les uns simplement gravés, les autres décorés au repoussé. Les torques sont très rares à l'époque de Hallstatt: on en connaît un à Gevingey et un autre très douteux à Saraz. Par contre ils deviennent maintenant plus nombreux, tout en restant quand même assez rares. Citons, dans un tumulus des Moidons, un torque fait d'une tige de bronze formant un cercle fermé, présentant des renflements allongés peu saillants et symétriques. Un tumulus voisin a donné trois torques, dont le plus beau est d'un diamètre trop considérable pour avoir été porté en collier: c'est un grand cercle de bronze portant de distance en distance des anneaux fixés sur sa face extérieure. Dans les espaces entre ces anneaux sont figurés des serpents ondulés fort bien ciselés en relief. Le second, brisé, porte quelques

moulures très simples en un point diamétralement opposé à l'ouverture. Le troisième, en bronze creux, ne diffère des anneaux de cuisse que par son diamètre.

Les fibules de la Tène I qu'on trouve ici sont de formes assez archaïques et peu nombreuses. Les fibules en arbalète à ressort allongé, soit en fer, soit en bronze, dominant surtout. Celles en fer sont en général assez mal conservées: elles sont à arc filiforme ou un peu renflé et ont les unes quatre, les autres deux tours seulement au ressort. L'arc est soit allongé, soit haut ou coudé. Les fibules en bronze, mieux conservées, ont toutes un ressort à deux tours de spire seulement et le talon relevé se terminant par une tête d'oiseau stylisée mais très reconnaissable. L'arc est soit filiforme, soit plat et plus surbaissé. Il y a là toute une catégorie de fibules à tête d'oiseau, datant de la Tène primitive, qui appartiennent en propre à la région méridionale du Jura Salinois, mais il y a aussi des modèles qui ne lui sont pas spéciaux: bracelets à fermoir, peu ou pas ornés, et fibules en arbalète à talon relevé portant une timbale recouvrant tout l'objet sauf le ressort. Il existe un autre modèle, trouvé aux Moidons et à Amancey, de fibule à ressort bilatéral peu volumineux et assez court, enroulé autour d'un axe en fer ou en bronze, dont l'arc surbaissé est élargi en barquette ou en sangsue et dont le talon recourbé porte une petite timbale hémisphérique.

Les objets de type hallstattien appartiennent surtout au groupe d'Alaise. Dans le groupe des Moidons ils sont moins nombreux, à part les bracelets en lignite.

B) *Région septentrionale*. Cette période y est représentée par quelques sépultures d'Amancey (Gros Murger), des Grands Poiriers, de Château Sarazin, des Charmes (plusieurs sépultures du Camp de Mine) de Refranche (Dessus de Bacu), de Lizine, et une sépulture des Petits Chaux de Myon.

Les fibules de la Tène I y sont presque toujours à arc filiforme et ressort à quatre tours de spire, avec des variantes dans les détails mais de types très primitifs. Parmi les fibules de tradition hallstattienne, il y a quelques types nouveaux.

Les bracelets sont soit à fermoir à cuvette, soit ouverts.

On ne peut classer, dans ces régions, aucun tumulus aux périodes B et C de la Tène I ni à la Tène II. A la Tène III apparaissent des tumulus à incinérations peu importants, qui doivent être interprétés comme des phénomènes de rémanence.

LES TUMULUS LORRAINS

En Lorraine, les tumulus sont aussi très nombreux. Bleicher et Faudel sont convaincus que si le bronze est peu ou pas représenté dans cette province, c'est parce que ce métal n'y apparaît probablement qu'à l'époque de Hallstatt et qu'il n'y a pas en réalité de véritable âge du Bronze. En revanche, le

premier âge du Fer a laissé des vestiges autrement certains: dépôts de bronzes du début de Hallstatt, stations funéraires peu considérables mais nombreuses, où le fer est mélangé au bronze, vestiges d'habitats caractérisés par des fragments de poterie, des silex taillés, des haches polies, des scories, des débris de cuisine, etc. Cette civilisation du premier âge du Fer a eu une longue durée et les populations l'ont conservée jusqu'à la fin de l'époque gauloise. En effet, il ne reste que peu de vestiges de la Tène: à peine quelques monnaies.

J. Beaupré (1) a signalé de nombreux tumulus. La station funéraire de Cadenborn et de Grossbliederstroff près de Sarreguemines comportait un certain nombre de tumulus dont quelques-uns ont contenu des sépultures d'âge du Fer.

Ces tumulus ont un diamètre qui varie de 10 à 20 mètres, pour une hauteur de 3 m 80 à 0 m 20. Le tumulus XIV de Cadenborn avec ses 40 mètres de diamètre pour 0 m 80 de hauteur, est une exception. Le mobilier comprend des bracelets en javet ou en bronze massif, des boucles d'oreilles en bronze, des épingles à enroulement double symétrique, des bracelets en fer, des fragments d'épées en fer, des plaques de bronze estampé — vraisemblablement des restes de ceintures — et des poteries brisées.

Le rite général est celui de l'inhumation. Cependant, dans les tumulus IV, XI et XV on relève des traces très nettes de feu violent. Quelquefois le sol a été brûlé avant les inhumations (tumulus XII, XIX, XX).

Le tumulus XVIII de Cadenborn renfermait une urne en forme de bol recouverte d'une pierre plate et mince, remplie d'ossements brûlés et entourée de cendres et de charbons. En fait, il y a là un mélange de sépultures à inhumations et à incinérations, contemporaines comme l'atteste la ressemblance des mobiliers funéraires. Ce mélange, estime Beaupré, caractérise la fin de la période de Hallstatt en Lorraine et correspond à l'époque marnienne. L'usage des objets hallstattiens semble avoir duré, conjointement aux types nouveaux restés en petit nombre, jusqu'à l'époque de la Tène et peut-être même pendant une partie de celle-ci.

La station funéraire de Cadenborn-Grossbliederstroff doit être sensiblement contemporaine, du moins en ce qui concerne les sépultures les plus anciennes, de celle de la Naguée, établie sur un plateau sablonneux dominant les villages d'Einvieux, Clayeures, Morivillers et Landécourt. C'est la plus importante de la contrée: il y a un très grand espace couvert de tumulus buttes de sable de 15 mètres de diamètre environ sur 2 mètres de hauteur. Le squelette repose sur le sol naturel ou sur un lit de pierres recouvert d'une couche de cendres de 0 m 20 environ d'épaisseur, mêlée de charbons, remplissant les interstices des pierres. Quelquefois, le cadavre était placé dans une sorte de caisson fait de pierres plates placées de champ. Les mobiliers comprennent des rasoirs en bronze demi-circulaires, deux anneaux des bracelets en lignite ou en bronze, ouverts, pleins, à renflements terminaux et côtelures, des bracelets en fer, de petits anneaux en bronze.

Le tumulus à inhumation contient parfois en plus une sépulture à incinération formée d'un vase plein de fragments d'os humains brûlés. Dans le

(1) J. BEAUPRÉ, *Les études préhistoriques en Lorraine*, Nancy, 1902.

tumulus V il y avait à 0 m 40 *au-dessus* de la tête de l'inhumé, un vase avec poterie à incisions et à décor en métopes. Quelques tumulus renferment des bracelets en bronze creux. Un autre a donné une lame d'épée en bronze.

Les mobiliers de tous ces tumulus sont similaires, ce qui indique pour l'auteur une période de transition entre les deux modes de sépultures: dans les inhumations simples, le corps est orienté tête à l'Est, pieds à l'Ouest, placé sur le sol légèrement creusé de 0 m 10 à 0 m 12 ou sur un lit de pierres. Des dalles disposées en écailles de poisson et posées de champ le protégeaient quelquefois sur les côtés. Il était recouvert de moellons et de terre amoncelés. Presque toujours le squelette est en partie décomposé, mais sa position est reconnaissable. D'autres fois, il n'y a pas de pierres dans le tumulus et alors la décomposition du squelette est plus complète.

Quand il y a eu incinération, les cendres du bûcher répandues sur le sol ancien sont recouvertes de terre. On n'a qu'un seul exemple d'ossements calcinés renfermés dans un vase funéraire. Les incinérations paraissent avoir été faites sur d'autres emplacements que ceux occupés par les tumulus. A Clayeures, les incinérations sont localisées dans la partie Nord, les inhumations dans les parties Sud et Sud-Ouest de la station. Il semble à Beaupré qu'en raison de la petitesse des bracelets et surtout de l'absence de mobilier funéraire guerrier que les incinérations aient été réservées aux femmes (1).

Dans le bois de Toul, à Villey-Saint-Etienne, le tumulus n° 1, comme le n° 5 de Clayeures, recouvrait une sépulture à inhumation et contenait aussi dans son épaisseur, à 0 m 50 de profondeur, une incinération contenue dans un vase rempli de charbons et d'ossements humains brûlés. La poterie est pareille à celle du vase de Clayeures. Dans le tumulus n° 2, qui mesurait 10 mètres de diamètre et 1 m 50 de hauteur, il y avait des traces indiscutables d'incinération: à 1 m 60 de profondeur, une couche de cendres et de charbons épaisse de 0 m 30 renfermait un bracelet en bronze avec renflement au milieu et un fragment de fer. D'autres tumulus étaient à inhumations simples et renfermaient des bracelets terminés par des demi-sphères. Cette station, dit Beaupré, paraît plus récente que la précédente.

La station de Moncel-sur-Seille est de la même époque. Cette nécropole comprend une vingtaine de tumulus de 20 mètres de diamètre sur deux de hauteur en moyenne, avec mélange d'inhumations et d'incinérations. L'un d'eux contenait une grande épée en fer, repliée, longue de 0 m 85 et pistilliforme, et sur l'épée, des fragments d'un vase en terre noirâtre contenant des fragments d'ossements humains brûlés mêlés aux fragments d'un autre vase incomplet qui avait dû servir de couvercle. Un tumulus à inhumation a donné une épée identique à poignée de bois et des fragments d'un vase grossier.

On a peu de renseignements sur les sépultures de Clermont-en-Argonne. On sait seulement qu'on y a recueilli deux épées en fer dont l'une repliée en trois morceaux, une épée en bronze pistilliforme avec poignée à rivets et une épingle de bronze longue de 0 m 16, à calotte sphérique et ornée de sillons parallèles.

(1) On a fait la même observation en Alsace. Cf. SCHAEFFER, *Les tumulus de la forêt de Haguenau*, T. I, p. 218.

Près de l'ancienne frontière allemande, à Chambrey, ont été explorés trois tumulus qui ont donné des poteries analogues à celles des stations précédentes.

Dans la nécropole de Saaraltdorf, des tumulus ont donné des bracelets en bronze et en fer, d'autres en lignite, des anneaux plats en bronze, un torques en bronze, creux, une plaque estampée en bronze provenant vraisemblablement d'une ceinture, et des vases de terre cuite.

A Waldwiese, deux tumulus ont donné une cinquantaine de pièces: anneaux, torques en bronze creux ou pleins, peu ou pas ornés, bracelets terminés par des demi-sphères, bracelets en ruban, poteries, fragments de poignard en fer.

A Pépinville, près de Reichesberg, une sépulture contenait un beau mobilier de bronze: une épée longue de 0 m 45, à lame pistilliforme, à soie recourbée à son extrémité en forme de crochet et à rivets, un couteau sans soie et à rivets, des fragments d'épingles, un oiseau (canard) de 0 m 03, une pince à épiler plate, 6 perles, des fragments d'anneaux, etc.

La nécropole de Montzéville (Meuse) comprend 25 tumulus de 8 à 13 mètres de diamètre et de 0 m 40 à 1 m 20 de hauteur. Sur le sol naturel, on y trouvait un foyer de 3 à 4 mètres de diamètres avec une couche de charbons de 0 m 03 d'épaisseur, mêlés de petits fragments d'os dont les plus volumineux paraissent avoir été rassemblés et placés sous la couche de charbon ou dans des vases en poterie grossière qu'on trouve brisés, sauf un seul qui a été recueilli intact. On a trouvé dans ces tumulus quelques menus objets tous très oxydés: bracelets, couteaux, débris de fibules, pince à épiler, etc., mélangés aux ossements. Cette nécropole, comme la suivante, paraît être de l'halistattien final.

Près de Montzéville, à Verrières-en-Hesse, on a signalé quatre tombes.

Un tumulus de Schalbach a donné 3 bracelets en bronze à oreillettes terminales.

Dans le bois de Benney, il y a une quinzaine de tumulus de 10 mètres de diamètre et 0 m 50 de hauteur environ. Le n° 3 a donné un vase en poterie, et le n° 9 un vase identique, au niveau du sol vierge. Dans le n° 10, il y avait un poignard en bronze à deux rivets. D'autres n'ont donné que des tessons, et devaient avoir recouvert des inhumations. Un seul, le n° 16, recouvrait une couche de cendres mêlées de charbon atteignant 0 m 40 d'épaisseur, mais dans aucun tumulus on n'a trouvé trace d'ossements, soit calcinés, soit intacts, ni aucun vase funéraire (1).

Dans le bois de Lémainville on connaît un groupe de quelques tumulus de 10 mètres de diamètre et 0 m 50 de hauteur environ. Le premier contenait les fragments épars d'un vase incomplet (fig. 119, n° 3) en poterie grossière et mal cuite de couleur foncée allant du brun au noir. L'ouverture est ovalisée et 5 lignes en creux faites à main levée, sans soin, composent le décor avec neuf groupes de deux mamelons très saillants. Dans ce groupement par deux, l'auteur veut voir l'intention de représenter des seins. On n'a pas trouvé d'autres exemplaires de cette décoration en Lorraine.

(1) J. BEAUPRÉ, *Fouilles faites en 1903 dans les tumulus situés dans les bois de Benney et de Lémainville*, Nancy, 1904.

Sur 16 tertres fouillés, 2 seulement sont à incinérations. Ces dernières restent donc exceptionnelles, mais on en trouve dans tous les gisements sauf dans celui de Serres.

Dans un tumulus arasé on a découvert trois objets dont une grande épingle à tête conique et cannelures, de 0 m 45 de longueur.

Plus tard, Beaupré (1) en se basant sur la rareté des objets métalliques et sur l'absence d'étain dans le cuivre (?), a attribué les trouvailles de Benney et de Lémainville à l'âge du Bronze, ainsi que 16 tumulus des bois communaux d'Azélot qui mesurent de 12 à 30 mètres de diamètre pour des hauteurs de 0 m 30 à 1 m 70, recouvrant des inhumations et des incinérations, avec un matériel pauvre.

Dans la station de Bezange-la-Grande, 7 tumulus ont été fouillés. Le n° 1 mesurait 15 mètres de diamètre et 0 m 80 de hauteur et contenait des incinérations incomplètes avec poteries à empreintes digitales ressemblant à la poterie d'Azélot et un objet en cuivre pur indéterminable.

Les tumulus de Phlin (2) sont au nombre de 5. Le n° 1 (25 mètres sur 0 m 50) contenait une incinération au centre et des traces d'inhumations d'époques indéterminées sur le pourtour. Le n° 2 (10 mètres sur 2) contenait des inhumations. Le n° 3 (14 mètres sur 2) recouvrait une incinération avec de la poterie de l'âge du Bronze. Le n° 4 (25 mètres sur 1 m 80) ne contenait rien au centre, mais sur le pourtour une incinération avec deux bracelets paraissant hallstattiens. Le n° 5 (25 mètres sur 4) a donné une inhumation non observée au centre et des fragments de poterie difficilement déterminable, soit de Hallstatt, soit de la Tène.

Le tumulus de Bouxurulles mesurait 15 mètres sur 1 m 30. Celui de Savigny, plus grand mais imprécis, contenait un anneau en bronze hallstattien, creux, et un petit vase orné de trois cannelures au-dessus de la panse. Il semblait y avoir une inhumation, et au-dessus une incinération (3).

Le tumulus du bois de Grève (4), à Richardménil, recouvrait deux inhumations superposées. Celle du bas était accompagnée d'une épée en fer de type hallstattien, avec cran à la base de la lame et soie plate à rivets.

Dans le parc de Brabois, à Villers-les-Nancy (5) un tumulus de 7 à 8 mètres de diamètre sur 1 m 20 de hauteur avait été construit pour un enfant. Sur un pavage grossier, reposant sur le sol vierge, il y avait une sorte de sarcophage fait de pierres plates posées de champ, et contenant deux petits anneaux en bronze et des fragments de poterie grossière que l'auteur attribue au début de la Tène I. Au-dessus, il y avait une sépulture postérieure.

Dans la forêt de Bezange-la-Grande (6) le tumulus du bois de Sainte-Marie mesurait 20 mètres sur 1 m 10 et contenait, avec plusieurs inhumations et incinérations, un fragment d'épée et son fourreau, tous deux en fer, avec

(1) J. BEAUPRÉ, *Trois stations funéraires de l'âge du Bronze: Benney, Azélot, Bezange-la-Grande (Meurthe-et-Moselle)*, Nancy, 1909.

(2) J. BEAUPRÉ, *Les tumulus de Phlin*, Nancy, 1909.

(3) J. BEAUPRÉ, *Les tumulus de Bouxurulles et de Savigny*, Nancy, 1911.

(4) J. BEAUPRÉ, *Le tumulus du Bois de Grève à Richardménil*, Nancy, 1904.

(5) J. BEAUPRÉ, *Exploration d'un tumulus situé dans le parc de Brabois à Villers-les-Nancy*, Nancy, 1904.

(6) J. BEAUPRÉ, *Tumulus du bois de Sainte-Marie à Bezange-la-Grande*, Nancy, 1908.

traces de tissus, un vase en poterie (fig. 120, n° 4) des torques à tampons, des bracelets côtelés et des fibules. Ici, les guerriers paraissent avoir été incinérés, tandis que les femmes étaient inhumées. Beaupré pense qu'il s'agit de sépultures de la fin de Hallstatt ou du début de la Tène.

A Rosebois on a trouvé deux épées en fer, pistilliformes, à soie plate avec traces de rivets et crans à la base (1) et dans les bois de Chambrey de la poterie hallstattienne.

A Villey-Saint-Etienne (2) le tumulus I, de 30 mètres de diamètre sur 1 m 40 de hauteur, recouvrait une incinération sans mobilier. Les deux rites, incinération et inhumation, sont représentés, mais l'incinération prédomine. Ces tombes sont les plus pauvres, et postérieures aux inhumations, qui se trouvent au-dessous dans les tumulus où les deux rites sont représentés. Un tumulus a donné des fragments d'épée en fer.

J. Beaupré estime que ces tumulus sont contemporains de ceux de Clayeures (3) qui présentent d'ailleurs les mêmes particularités.

Les tumulus de Clayeures, d'une certaine importance, sont situés entre le bois de Jontois et la ferme de la Naguée. Presque tous ont été bouleversés par le défrichement du plateau et le seul intact contenait deux bracelets creux en bronze. Dans les déblais des autres tertres ont été trouvés d'autres bracelets en bronze et des débris de poteries analogues à celles de Villey et du Camp d'Afrique. On a reconnu à Clayeures deux modes de sépultures: inhumations simples, le corps étant le plus souvent placé sur la terre nue creusée de 0 m 10 à 0 m 20, ou sur un lit de pierres, protégé sur les côtés par des dalles placées de champ et recouvert de moellons amoncelés, et incinérations, les cendres du bûcher répandues sur le sol étant recouvertes de terre ou, dans un seul cas observé, rassemblées dans un vase funéraire. Ici, l'incinération paraît réservée aux femmes « ... si l'on peut arguer, à défaut d'ossements typiques, de la petitesse des bracelets et de l'absence de tout mobilier funéraire guerrier dans les sépultures où ceux-ci ont été trouvés ».

Dans le bois de la Voivre, à Haroué, Beaupré et Voinot ont fouillé 67 tumulus sur 80 reconnus. Ils pensent que les tumulus non fouillés doivent contenir des incinérations.

Ces tumulus mesurent de 10 à 35 mètres de diamètre pour 0 m 40 à 1 m 60 de hauteur. Beaucoup sont vides: tout le contenu a été détruit par l'acidité du sol et les remaniements. Les corps étaient orientés Nord-Sud et plus rarement Est-Ouest. Il n'y avait le plus souvent qu'un seul corps, mais on remarque parfois une autre sépulture à la partie supérieure. Un tumulus renfermait quatre squelettes. Douze seulement, sur les 67 tumulus fouillés, renfermaient des pierres, soit amoncelées en forme de carapace sur le squelette, soit disposées en forme de pavage recouvert d'un lit de cendres et de charbons sur lequel le mort était étendu. Le plus souvent, le tertre est composé

(1) J. BEAUPRÉ, *Compte-Rendu des fouilles exécutées en 1899 dans des tumulus situés sur le territoire de Moncel-sur-Seille*, dans *Bulletin de la Société Lorraine d'Archéologie*, 1899.

(2) J. BEAUPRÉ, *Observations concernant les tumulus de Villey-Saint-Etienne*, Nancy, 1906.

(3) J. BEAUPRÉ, *Compte-rendu des fouilles exécutées à Clayeures en 1898*, dans *Journal de la Société Lorraine d'Archéologie*.

exclusivement de terre. Certains portent à leur partie centrale la trace d'un feu violent: foyer de purification ou incinérations disparues? Six d'entre eux ont donné des incinérations bien nettes, quatre des incinérations douteuses, trente-quatre des inhumations, vingt-trois des inhumations probables. Les incinérations sont localisées dans la partie Nord-Ouest de la nécropole, en dehors du centre du terrain sépulcral. Le mobilier est en partie lithique: quartzites, broyeurs, racloirs etc. On sait que la présence d'instruments de pierres dans les sépultures du premier âge du Fer est un fait très fréquent. Avec cela il y avait des objets en bronze: anneaux, torques, fibules, trois épées de fer pistilliformes, des clous, des tiges, dix-neuf bracelets en lignite. Des vases en terre mal cuite (fig. 120, nos 5 et 6), grossière, mêlée de grains de quartz. La décoration est géométrique. Il y a des trous de suspension ou des anses de petite dimensions. Certains vases sont en forme de tasses petites, grossières et sans ornements, mais les formes dominantes sont celles des vases 5 et 6 de la figure 120, simplement décorés de cannelures parallèles encerclant la naissance du col. Les auteurs estiment qu'il y a là un mélange d'objets plutôt hallstattiens avec quelques objets marniens (torques et fibules) et que l'ensemble peut être considéré comme de transition entre Hallstatt et la Tène, avec prédominance de la première époque.

• • •

Les dolmens sont relativement rares en Lorraine, mais on en connaît cependant quelques-uns qui ont été réutilisés au premier âge du Fer.

A Liverdun, on a fouillé deux grands tumulus dans le domaine de la Garenne (1). Le premier, qui seul a été décrit, était placé au sommet d'une petite terrasse dominant le cours de la Moselle. Il était de forme à peu près circulaire et mesurait 18 à 20 mètres de diamètre pour 1 m 30 de hauteur. Il recouvrait, dit J. Beaupré, les restes d'une allée couverte probablement de la fin de l'époque néolithique, des sépultures à incinération attribuables à l'âge du Bronze, des sépultures « peut-être » hallstattiennes (incinérations et inhumations), et des inhumations de la Tène I. Sans aucun doute, il y a eu dans ce tumulus des sépultures du premier âge du Fer, comme le prouvent les planches où sont représentées les poteries. Beaupré décrit 32 sépultures trouvées dans ce tumulus, ce qui le classe, avec ceux de Bois l'Abbé, parmi les plus intéressants de l'Est de la France.

A Bois-l'Abbé (2) il y a deux catégories de sépultures: les unes dans un grand tumulus de 20 mètres sur 1 m 40, recouvrant un monument mégalithique, allée couverte faite de grandes dalles, caissons construits avec des matériaux de mêmes dimensions que ceux de l'allée et pierriers. Pour les autres, il n'y a pas de tumulus, mais un long pierrier et des caissons rappelant ceux du monument mégalithique de Bois-l'Évêque dans la même commune de

(1) J. BEAUPRÉ, *La station funéraire de la Garenne à Liverdun*, Nancy, 1908.

(2) J. BEAUPRÉ, *La station funéraire de Bois-l'Abbé (Sexey-aux-Forges)*, Nancy, 1905.

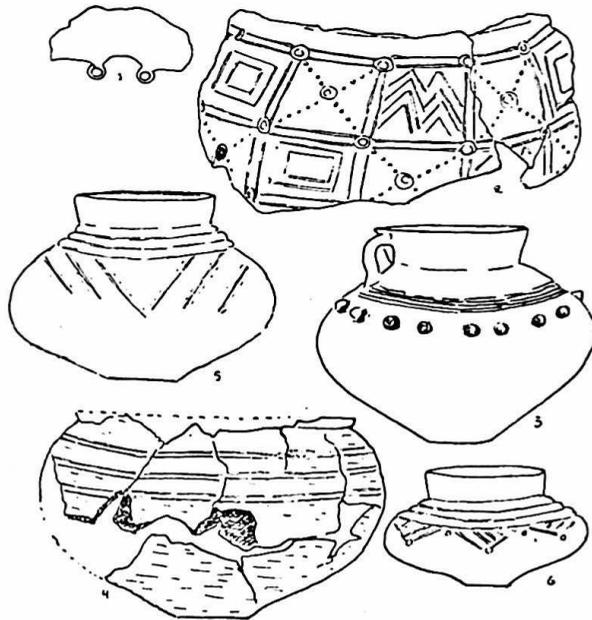


Fig. 120 - 1: rasoir du tumulus 3 de Clayeures. 2: vase du tumulus 5 de Clayeures. 3: vase d'un tumulus de Lemainville. 4: vase d'un tumulus du Bois de Sainte-Marie. 5 et 6: vase des tumulus du Bois de la Voivre (d'après J. Beaupré)

Sexey-aux-Forges, dans une butte de 8 mètres sur 0 m 80 renfermant une chambre carrée faite de grandes pierres disposées de champ.

J. Beaupré a fait, postérieurement à sa première note (1) et à propos des tumulus de Bois-l'Abbé, des observations d'où il déboule que les petits pierriers ont dû recouvrir des coffres en bois dont il ne reste plus rien actuellement.

A ces trois mégalithes lorrains, il faut ajouter le dolmen du Mont-Jouy, près de Jouy-aux-Arches, et un peu plus au Nord à Ancy-sur-Moselle, le dolmen de Saint-Clément (2).

Il y a également quelques menhirs tel celui de la Pierre-au-Jo, dans la commune de Pont-à-Mousson.

Un certain nombre de trouvailles isolées s'échelonnent sur toute la durée du premier âge du Fer.

La trouvaille de Lay-Saint-Rémy, en Meurthe-et-Moselle, comprenait de nombreux objets en bronze: trois bracelets bombés, creux, deux pleins à fines nervures transversales, dont un à oreillettes terminales, une lame de couteau à douille, une hache à ailerons, cinq bracelets filiformes passés les uns dans les autres.

Près de Thionville, à Niederyütz, un vase brisé déposé à 0 m 50 de profondeur, en terre noirâtre et qui rappelle une urne de Clayeures, contenait

(1) J. BEAUPRÉ, *Observations concernant une forme particulière de tumulus signalée en 1882 par M. Chauvet*, dans *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 1906.

(2) ANDRÉ BELLARD, *Les Mosellans d'avant l'histoire*, Metz, 1926.

neuf bracelets ou anneaux de jambes trois bracelets pleins à fines nervures transversales, une pointe de lance, trois faucilles à rivets, une tige de bronze en forme d'U à extrémités recourbées, quatre groupes d'anneaux de 0 m 03 de diamètre intérieur passés trois dans un, une plaque de bronze carrée et deux tubes.

A 1 kilomètre de cette cachette, on en a trouvé une autre contenant un fragment de bracelet bombé, une hache à ailerons, une lame, une base de poignard, cinq bracelets pleins à fines nervures transversales, deux plaques rondes bombées, un bouton plat à saillie transversale, un petit anneau, une petite pendeloque en forme de clochette, un ornement à jour.

A Kahlhausen, une épée en bronze et une épingle à tête conique et à cannelures ont été découvertes.

A Vaudrevange, une cachette renfermait de nombreux objets: une épée en bronze de 0 m 60 de long, quatorze anneaux de bras et de jambes, deux haches à ailerons, un grand disque avec poignée à bélière et deux petits disques suspendus au centre, d'autres passés deux à deux dans des fils de cuivre, deux petits anneaux dans chacun desquels étaient passés trois autres anneaux, deux plaques de forme ronde avec anneau d'attache en dessous (pièces de harnachement?), une plaque percée à jour, dix gros boutons hémisphériques avec anneau en dedans pour les fixer, quatre tubes ornés d'anneaux creux ou en relief, des fils de cuivre cordelés ou torsadés terminés à chaque extrémité par une ouverture ronde (mors de filet?) huit anneaux en forme de ressort à boudin, très minces, des plaques formées d'un fil de cuivre enroulé concentriquement, et quatre pièces cylindriques ou petites tringles légèrement arquées.

A Frouard, on a découvert 51 objets présentant avec ceux de Vaudrevange des ressemblances frappantes: haches à ailerons, disques résonnants, bracelets, tubes, anneaux, etc.

A Rosières-aux-Salines, une cachette a donné 14 bracelets en bronze plein, décorés de fines nervures transversales.

A Gerbeviller, signalons des faucilles, des anneaux à nervures, des bracelets, et à Pouilly trois haches à talon, trois faucilles, etc.

Pour certaines de ces trouvailles, il s'agit indéniablement de « cachettes de fondeurs » mais d'autres pourraient provenir de sépultures, car ces découvertes n'ont pas été toujours bien observées. Quoiqu'il en soit, la ressemblance de tous ces objets dénote leur origine commune.

En résumé, la Lorraine, bornée à l'Ouest par les Vosges, à l'occident par l'Argonne, au Sud par les monts Faucilles, était largement ouverte au Nord: la Meuse, la Moselle, la Sarre, constituent autant de lignes de pénétration permettant d'atteindre le Rhin et le bassin du Danube. Jusqu'à l'époque gallo-romaine, cette région devait être boisée, et cette importance du régime forestier dut exercer une grande influence sur la manière de vivre des populations lorraines (1).

(1) J. BEAUPRÉ, *Sur la répartition des stations pré-romaines, gallo-romaines et mérovingiennes à la surface du département de Meurthe-et-Moselle et sur ses conséquences d'après les documents les plus récents*, dans *Bulletin de Géographie Historique et Descriptive*, n° 2, 1901, pp. 102 à 109. Pour les habitats, voir Tome I du présent ouvrage, pp. 172-174.

La pierre a servi pendant de longs siècles, même après l'apparition du bronze et du fer: les exemples en sont nombreux. Au néolithique, les vestiges d'habitat localisés dans le voisinage immédiat des crêtes ou sur les terrasses un peu en contrebas de celles-ci excluent toute idée d'agriculture sérieuse. L'âge du Bronze ne semble pour ainsi dire pas avoir existé: « ... Des trouvailles récentes d'objets de bronze réunis en groupe, comme le trésor de Vaudrevange et présentant avec les types de ces gisements des similitudes remarquables, en mélange avec d'autres franchement hallstattiens, ne sont pas de nature à ébranler cette observation et rajeunissent singulièrement cette fameuse trouvaille ». Les gisements de ce genre seraient « ... hallstattiens, alors même que certains objets trouvés sur leur emplacement auraient un faciès larnaudien ».

J. Beaupré renonce à classer les sépultures en inhumations et incinérations, ces deux rites étant souvent contemporains et en usage dans les mêmes gisements. L'incinération représente du septième au vingtième des sépultures et d'ailleurs il est souvent difficile de décider si l'on se trouve en présence d'une inhumation ou d'une incinération.

En fait, les sépultures sous tumulus sont très nombreuses et rarement isolées. placées de préférence sur les hauteurs. Mais cela tient peut-être au fait que ceux de la plaine ont été nivelés par les cultures. Les plus grands sont faits de terre ou de sable, avec ou sans noyau pierreux, les autres de pierres. Il y a rarement plusieurs sépultures principales dans le même tumulus. Ceux de Malzéville seuls ont donné des vestiges de repas funéraires, débris d'os d'animaux mêlés à des éclats de poterie épars dans une couche de cendres et de charbons, de terre noire large de 1 m 50, épaisse de 0 m 20, entourant certains tumulus.

Le mobilier est pauvre en général et fait parfois même complètement défaut. Il est caractérisé par un mélange d'objets en bronze et en fer. Les épées sont fréquentes, à l'exclusion de toutes autres armes, et les épées de fer sont du même type, pour la lame, que les épées de bronze.

Quand le tumulus contient d'autres sépultures (deux cas sur trente) celles-ci sont disposées au-dessus de la sépulture principale. Il faut remarquer cependant que dans les tumulus contenant à la fois des inhumations et des incinérations, ces dernières sont toujours au-dessus. Jamais une inhumation n'a été relevée au-dessus d'une incinération, ce qui paraît établir l'antériorité de l'inhumation, mais la grande ressemblance des mobiliers prouve que les deux rites sont très proches dans le temps.

Les sépultures sans tumulus sont plus fréquentes dans les vallées que sur les hauteurs. Les cadavres y étaient déposés soit en pleine terre, soit dans des caissons en pierres sèches. Il n'y a pas d'armes et le mobilier paraît se rapprocher du marnien.

La période hallstattienne est donc bien représentée en Lorraine. Il faut rappeler la présence des bracelets en lignite qu'on trouve aussi en Franche-Comté. Mais les plaques de ceinturon sont rares, alors que ce genre d'ornement est assez commun en Alsace et en Franche-Comté.

Toutes les stations énumérées plus haut se rattachent entre elles et permettent un certain nombre de comparaisons avec les matériaux vosgiens.

Beaupré se demande: « La civilisation hallstattienne aurait-elle pénétré en Lorraine par les Monts Faucilles, aux environs des sources de la Meuse? C'est le point le plus accessible entre le bassin du Rhône et les vallées de la Meuse et de la Moselle. C'est par là que passera plus tard la grande voie de Lyon à Trèves... ».

Si l'on considère les nombreuses trouvailles d'épées, ces populations n'étaient pas pacifiques. De plus, il faut remarquer que si la civilisation de l'âge du Bronze vient se fondre dans celle du premier âge du Fer, il est souvent impossible de différencier les gisements de cette époque de ceux de la Tène, les caractères du premier âge du Fer paraissant avoir survécu en Lorraine jusqu'à la conquête romaine (1).

Quoiqu'il en soit, cette époque dut être marquée par l'extention de la région livrée à l'agriculture.

• • •

Dans les pages qui précédent, nous n'avons pas eu la prétention d'étudier tous les tumulus lorrains, mais simplement de donner une idée de la structure, des mobiliers et de la répartition de ces sépultures dans cette province française. Ce sont les travaux de Beaupré qui nous ont servi le plus souvent de base, et comme nous n'avons pu voir tous les mobiliers nous avons été contraints d'adopter, sans pouvoir les vérifier, les déterminations de Beaupré. Or, à la lumière de travaux plus récents, il semble bien que cet archéologue lorrain ait eu une tendance très marquée à rapporter au marnien, ou si l'on préfère à la Tène, nombre de sépultures qui étaient en fait hallstattiennes. G. Goury, qui a bien voulu nous apporter sur le chapitre de la Lorraine le secours de sa compétence, nous confirme que de nombreuses attributions de Beaupré sont à reviser.

LES TUMULUS ALSACIENS

En Alsace, la nécropole tumulaire la plus importante est celle de Haguenau (2). L'auteur des fouilles, Nessel, n'ayant laissé que fort peu de notes, le rédacteur posthume, F. A. Schaeffer, a été contraint d'adopter, pour classer les trouvailles, des critères exclusivement typologiques et a conclu à l'existence de sépultures de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer, en passant bien entendu par tous les étages intermédiaires. Cela suppose, évidemment, que les types classiques des divers objets se sont présentés à Haguenau exactement à leur place dans le temps et dans les formes, mais quand on examine certaines trouvailles comme celle de Launac (à Fabrègues, Hérault) on peut douter de

(1) J. BEAUPRÉ, *Sur la répartition des stations*, op. cit., p. 106.

(2) A. F. SCHAEFFER, *Les tertres funéraires préhistoriques dans la forêt de Haguenau*, 2 volumes, 1926, Imprimerie de la ville de Haguenau.

la valeur des classifications basées uniquement sur la typologie et la preuve de cette assertion est fournie par l'auteur quand il note, par exemple, que « ... les parures des enfants montrent des modèles un peu simplifiés ou *démodés* » (1). Pourquoi le même fait ne se reproduirait-il pas dans d'autres cas? Par ailleurs, en parcourant les planches et les dessins de Schaeffer, on a l'impression que certains des objets représentés pourraient aussi bien figurer dans l'âge du Bronze que dans l'âge du Fer. Aussi croyons-nous quelque peu arbitraire une séparation aussi nettement tranchée que celle adoptée par Schaeffer.

Il y avait donc à Haguenau des tumulus à inhumation de l'âge du Bronze et de la transition du Bronze au Fer. Puis, au début de Hallstatt, sous l'influence de la civilisation des champs d'urnes on abandonna les tumulus pour adopter les sépultures à incinérations. Au début du Hallstatt moyen, les tumulus réapparaissent et auraient persisté jusqu'au milieu de la Tène. La civilisation des tumulus, commencée à l'âge du Bronze, s'est poursuivie jusqu'au second âge du Fer, et l'invasion des champs d'urnes qui a modifié cette civilisation n'a donc été qu'un épisode qui a introduit l'incinération dans les rites des tumulus. Ce que nous savons jusqu'à présent infirme dans une certaine mesure cette opinion de Schaeffer.

Cette civilisation des tumulus de la forêt de Haguenau serait due à un peuple d'éleveurs de porcs, de pasteurs qui exploitaient la glandée forestière et qui habitaient en bordure de la forêt, celle-ci ayant été relativement peu pénétrée par les tumulus.

Nous nous occuperons ici principalement des tumulus classés au premier âge du Fer. Schaeffer y distingue des trouvailles de la transition du Bronze au Fer, du plein Hallstatt, du Hallstatt final et du début de la Tène.

Dans les trouvailles de transition du Bronze au Fer, il manque tous les objets du plein Bronze (fig. 120). Il n'y a rien de commun entre les sépultures de l'âge du Bronze et les sépultures voisines de l'âge du Fer. Il y a changement total et non pas évolution sur place. Le mobilier funéraire change et l'incinération se substitue à l'inhumation. Les éléments nouveaux commencent à l'inhumation. Les éléments nouveaux commencent à apparaître à la fin du Bronze moyen: vases à mamelons, d'origine transrhénane, grands ossuaires; écuelles et cruches de galbe net, à angles aigus, quelques-uns très nettement apparentés aux vases en bronze du premier âge du Fer de l'Italie septentrionale. Ces nouveaux types influencent aussi les formes et les décors de la poterie locale qui s'épanouit si richement pendant l'âge du Bronze dans la région de Haguenau: le col des urnes gagne en hauteur et en ampleur jusqu'à déséquilibrer parfois le galbe des vases, qui, en même temps, ont tendance à rétrécir leur base en formant avec la panse une carène plus ou moins anguleuse. La panse ovoïde ou globulaire se rapproche de la forme de deux cônes tronqués accolés par leurs bases. Le décor gravé devient plus sommaire, les dents-de-loup soigneusement tracées jadis deviennent très irrégulières et sont finalement remplacées par les cannelures (2).

(1) F. A. SCHAEFFER, *Les tertres funéraires*, op. cit., T. I, p. 232. C'est nous qui soulignons.

(2) Dans le midi méditerranéen, où l'on ne connaît pas de tumulus de l'âge du Bronze, le tumulus du premier âge du Fer succède au dolmen. Cela indique donc l'intrusion d'éléments ethniques nouveaux.

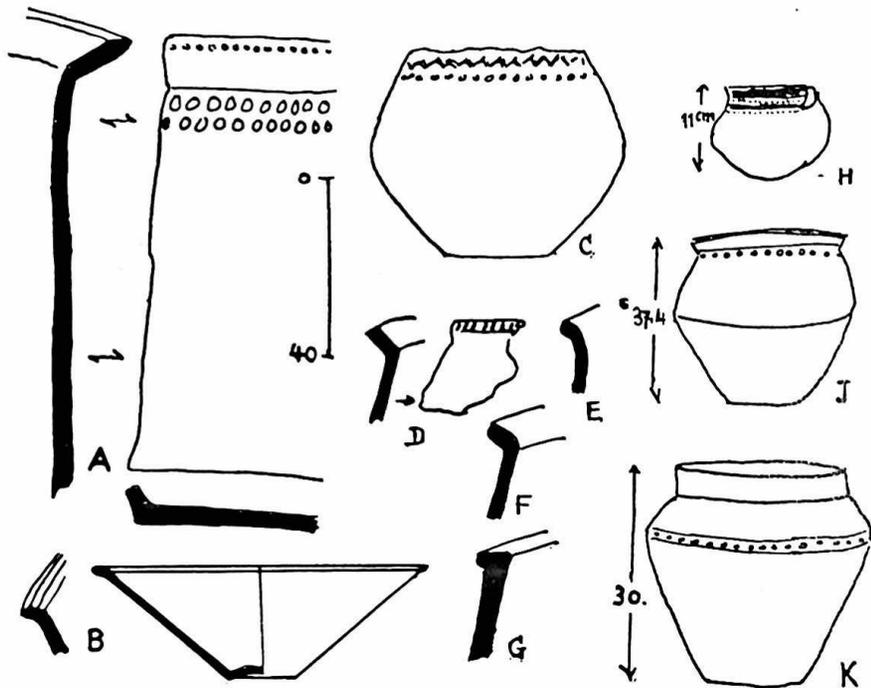


Fig. 121 - Haguenau: *céramique de transition du Bronze au Fer* (d'après Schaeffer). De A à G: types céramiques du cimetière à urnes de Runzenheim. H: vases de Bretzenheim. J: vase de Rheinweiler. K: vase de Haguenau

Il y a des tumulus à incinérations contenant le même mobilier que les champs d'urnes (fig. 122). Les tumulus auraient longtemps servi, ce qui a provoqué des mélanges, jusqu'à l'abandon total pour les champs d'urnes dont on a trouvé des témoins dans la forêt de Haguenau et les environs (1). Dans les champs d'urnes les plus récents, les bronzes deviennent de plus en plus rares ou manquent complètement. Il y aurait donc eu abandon progressif des tumulus pour les champs d'urnes, puis retour aux tumulus au plein Hallstatt, et ce sont les tumulus de ce moment qui sont tout différents des premiers.

Pendant la période la plus ancienne de Hallstatt on trouve des incinérations, puis les inhumations sous tumulus deviennent de règle courante. Dans les plus anciennes tombes à inhumations, on constate le dépôt de séries de vases emboîtés les uns dans les autres. Au contraire, dans les sépultures hallsattiennes les plus récentes, la poterie devint extrêmement rare. Elle manque complètement, même dans les tombes les plus riches, à la fin de Hallstatt et au début de la Tène. En Bavière, au contraire, c'est dans les tumulus de la fin de Hallstatt qu'on trouve le plus de vases (2).

Les objets en bronze sont nombreux dans les tumulus à incinérations du type des champs d'urnes, et font au contraire complètement défaut dans les vrais champs d'urnes de cette région. Les plus anciennes sépultures tumulaires de Hallstatt ne renferment ni bracelets, ni fibules, ni couteaux, etc. La même

(1) Nous faisons, quant à nous, les plus expresses réserves sur cette opinion de Schaeffer.
 (2) J. NAUE, *Die Hügelgräber zwischen Ammer- und Staffelsee*, Stuttgart, 1897, p. 79.

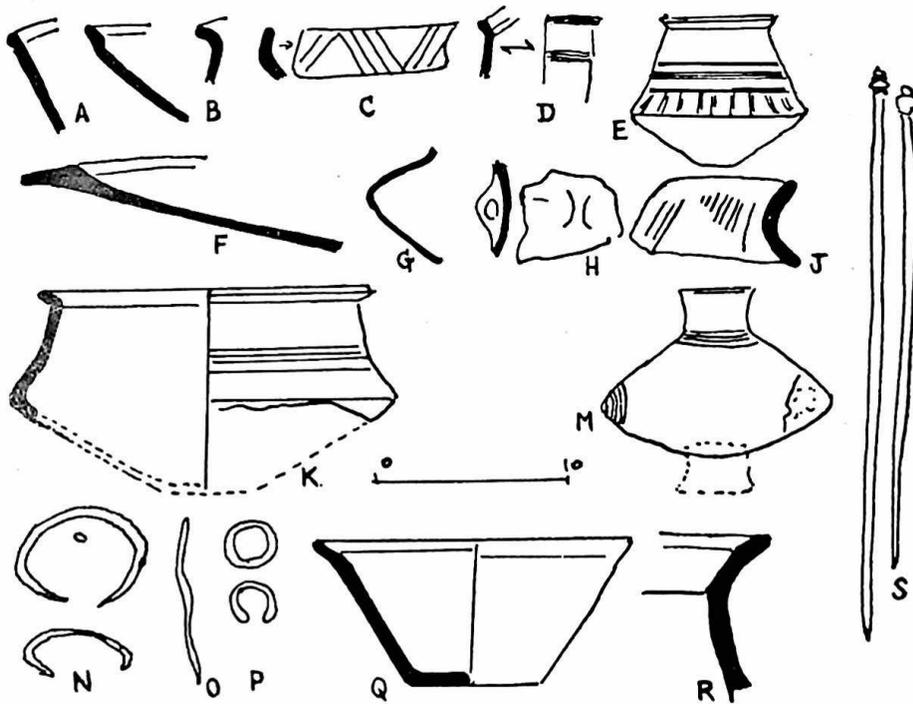


Fig. 122 - Mobilier du cimetière à urnes de Lingolsheim (d'après Schaeffer)

observation a été faite par Déchelette pour le Hallstatt I en Gaule, par O. Hunzel en Hesse supérieure, par Naue en Bavière, par C. Behrens en Allemagne du Sud.

C'est au début de Hallstatt moyen (fig. 121) que la coutume du tertre funéraire aurait été reprise après la période des champs d'urnes, ainsi qu'il résulterait des comparaisons avec des trouvailles d'urnes faites à Alzey, dans la forêt de Brumath, la découverte dans un tertre de Kürzgeland (Haguenau), d'une belle fibule à navicella (tertre 7, tombe V) importée de l'Italie du Sud où elle se place à la période d'Arnoaldi (750-550 de Montélius). A Hallstatt, on trouve cette fibule dans des tombeaux de femmes, avec un mobilier du VI^{ème} siècle. Dans les tumulus de Bavière, quelques rares fibules à navicella sont classées par Naue dans la « ältere Hallstattperiode ». Elle manque à la fin de Hallstatt et n'est jamais associée à d'autres variétés de fibules. Deux fibules, n° 14 du tumulus 8 de Maegstüb et n° 13 du tumulus 17 de Königbrück, dérivent sans doute de la fibule à navicella. La dernière paraît de provenance italique. Comme les grands exemplaires de ces fibules ont été trouvés dans les tombes à ceintures de bronze, on peut les classer à la fin de la période moyenne de Hallstatt.

La fibule cornue (fig. 123, n° 16) de la tombe 13 du tumulus V de Donauberg, trouvée isolée, est rare au Nord des Alpes. On doit la placer à la période moyenne de Hallstatt, comme les fibules serpentiformes. Une tombe de femme, avec ceinture de bronze estampé, contenait aussi cinq petites fibules serpentiformes. Deux autres exemplaires, très grands (fig. 123, n° 16) accom-

paignaient aussi une ceinture de bronze: cela démontre que la fibule serpentinaire a été employée dans la région de Haguenau jusqu'au début de la période finale de Hallstatt, caractérisée par ces plaques de ceinture en bronze gravé ou estampé. Les plus belles, les mieux travaillées et les plus richement décorées de motifs géométriques ou figurés sont associées à des fibules à navicella ou serpentinaire. Chronologiquement, elles marquent la limite entre les périodes moyenne et finale de Hallstatt. Le décor des ceintures tend à se simplifier de plus en plus vers la fin de Hallstatt et s'appauvrit pour en arriver à la Tène, à la répétition fastidieuse de deux ou trois motifs.

Les fibules serpentinaires deviennent progressivement plus petites et plus nombreuses. Les fibules de la fin de Hallstatt sont à timbale avec des variantes, comme la double timbale, l'arc coudé portant un bouton. On les trouve avec des torques, des bracelets, des anneaux de jambes fermés et lisses, etc. Ces anneaux de jambes, en bronze ou en fer, étaient portés au même membre. Les bracelets présentent parfois trois anneaux sur le côté pour y suspendre des amulettes. Les trousses de toilette sont de la fin de la période moyenne de Hallstatt. Quant aux grains de colliers en pâte vitreuse, aux épingle à tête sphérique très régulière en ambre, on ne les trouve plus que très exceptionnellement dans la période finale de Hallstatt.

Les trouvailles du début de la Tène sont caractérisées par la présence de fibules en bronze ou en fer à ressort bilatéral avec pied relevé touchant l'arc et de torques à tampons terminaux, de perles en ambre, en verre, en jais, de hochets dans les tombes d'enfants, d'épées longues en fer et de pointes de lance.

Les trouvailles de Haguenau ont permis de distinguer, au moins en partie, les divers éléments de la parure des gens du premier âge du Fer dans cette région.

Les femmes ont porté des torques dès le début de l'âge du Bronze et pendant plus d'un millénaire. Ces torques étaient généralement fermés, plus rarement ouverts avec une fermeture à crochet. Le type le plus commun est à tige massive, lisse, de section circulaire. Les torques fermés étaient soit placés autour du cou pendant la première enfance, soit soudés quand le sujet était adulte, mais de toute façon on ne pouvait plus les enlever quand ils étaient placés. Ces torques étaient entourés d'étoffe, de fils ou de cuir, et on n'en trouve en quelque sorte que le squelette. Quelques-uns sont munis d'anneaux de suspension pour des amulettes. D'autres, d'un modèle plus rare, sont creux, à extrémités rentrant l'une dans l'autre. D'autres, en fil de bronze, ont les extrémités aplaties au marteau et terminées par un crochet. D'autres sont à tige torse. Les torques du début de la Tène sont ouverts et à tampons plus ou moins volumineux, mais dès la fin de Hallstatt il y a quelquefois des torques ouverts à renflements terminaux ou à petits tampons à peine marqués. A la fin de Hallstatt, on trouve aussi des torques et des bracelets ornés d'un ou de plusieurs serpents modelés sur la tige.

Les bracelets en bronze semblent avoir été portés au premier âge du Fer et au début du second exclusivement par les femmes et les fillettes. Leur tige est massive, à gros boutons terminaux (fig. 123, n° 17), ou à tige élargie et aplatie avec de plus gros boutons encore (fig. 123, n° 18). Ce type classé par certains au début de la Tène par d'autres à l'« ältere Hallstattzeit », est,

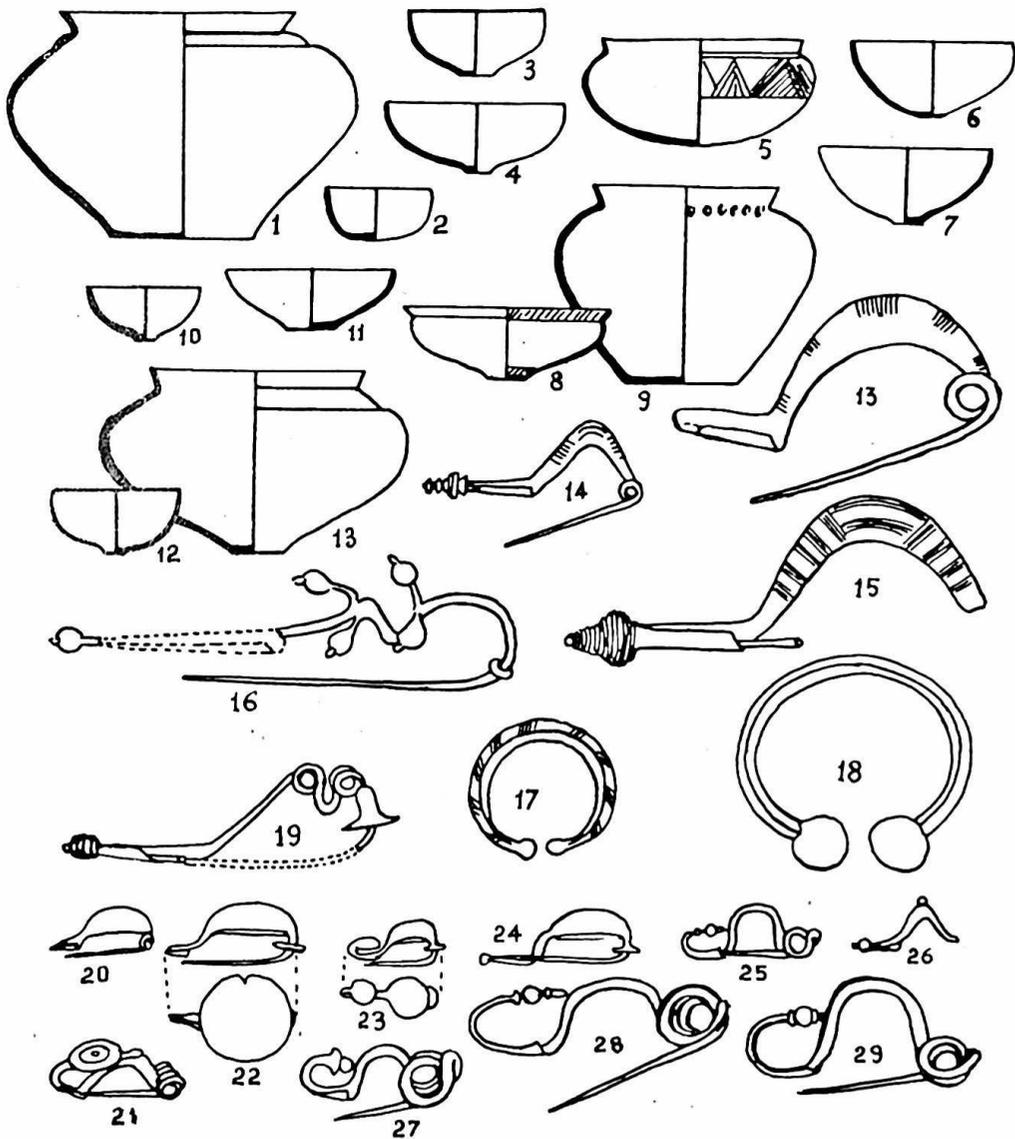


Fig. 123 - Haguenu (d'après Schaeffer). 1 à 18: Hallstatt moyen. 19 à 24: fin Hallstatt.
25 à 29: début de La Tène

en fait, antérieur à la fin de la période moyenne de Hallstatt, et, comme il est originaire d'Alsace, il pourrait y être plus ancien encore. Tous ces bracelets ont leurs prototypes dans les bracelets à petits renflements terminaux de la fin de l'âge du Bronze.

Les bracelets les plus nombreux sont fermés, formés d'un gros fil de bronze. Ils étaient sans doute placés aux bras des enfants et y restaient jusqu'à la mort. Comme les torques, on pouvait les entourer d'étoffes ou de cuir. Des bracelets ouverts annoncent les types à tampons terminaux. Dans ceux-ci, la section triangulaire ou rectangulaire de la tige et le décor gravé sont de

Hallstatt. Les modèles de la Tène ont des tiges à section circulaire, pleines ou tubulaires.

Les bracelets en tonnelet sont du Hallstatt final. Les anneaux à spirales, connus dès l'âge du Bronze, restent à la mode jusqu'au début de la Tène et deviennent alors exceptionnels et très simples. Ils sont quelquefois jumelés à chaque cheville l'un en bronze, l'autre en fer.

Les fibules, inconnues à l'âge du Bronze, font défaut dans les champs d'urnes du début de Hallstatt, mais leur usage devient courant dans la seconde moitié de cette période, aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Elles étaient quelquefois portées par paires sur la poitrine, une en bronze, l'autre en fer. Dans certaines sépultures elles sont absentes, alors qu'on en trouve parfois quatre ou cinq dans d'autres. Les plus anciennes sont celles à navicella (fig. 124, E) importées d'Italie par l'intermédiaire de la Suisse et leurs variantes à ressort unilatéral et spires peu nombreuses (fig. 124, B) suivies de près par un modèle sans ressort et à arc serpentant (fig. 124, A) également d'origine italique et imité de bonne heure par les bronziers suisses et des pays immédiatement au Nord des Alpes où ces modèles sont très répandus. Puis viennent des fibules à timbale ou à double timbale, avec ou sans ressort, originaire du Rhin supérieur. Vers la fin de Hallstatt apparaît la fibule à ressort bilatéral et à corde toujours interne dont le développement donne la fibule en arbalète. Les dernières fibules hallstattiennes sont faites des plusieurs pièces indépendantes, mais au début de la Tène apparaît une fibule en une seule pièce, à pied relevé touchant l'arc (fig. 124, D) où la corde passe en dedans du ressort. C'est une construction toute différente de celles des fibules de la Certosa, dont on prétend, à tort, qu'elle dériverait.

Les boucles d'oreille en or et en bronze sont rares à l'âge du Bronze et d'un usage courant à celui du fer, pour les femmes adultes. On y reconnaît trois types: un fil de bronze ou d'or recourbé en anneau, un autre fait d'un ruban fermé avec un crochet, un troisième en croissant tubulaire.

Il y a des pendentifs, des appliques, des agrafes, des épingles, mais pas de bagues, ni à l'âge du Bronze, ni au premier âge du Fer: Schaeffer estime que les annelets ont dû servir à un autre usage. Les épingles en bronze sont à petite tête, tout d'une pièce, ou à grosse tête en corail ou en ambre. Comme on les a toujours trouvées près des crânes des squelettes, on pense qu'il s'agit d'épingles à cheveux.

Les perles en verroterie sont rares à l'âge du Bronze et au début de Hallstatt, mais très abondantes pendant la période finale. Cependant, on n'en trouve qu'une à la fois. Pendant la Tène, au contraire, on trouve de véritables chapelets de perles faisant plusieurs fois le tour du bras ou du poignet, mais jamais du cou. Ces perles sont peut-être les produits d'une industrie locale.

Le corail apparaît à la fin de Hallstatt, mais dans les sépultures riches seulement et on ne le trouve à Haguenau que dans 8% des sépultures seulement. Il doit provenir du bassin de la Méditerranée.

L'ambre, provenant également de la Méditerranée, se trouve au premier âge du Fer et au début du second.

Pendant la période de Hallstatt, on fabrique des bracelets en lignite et en jais.

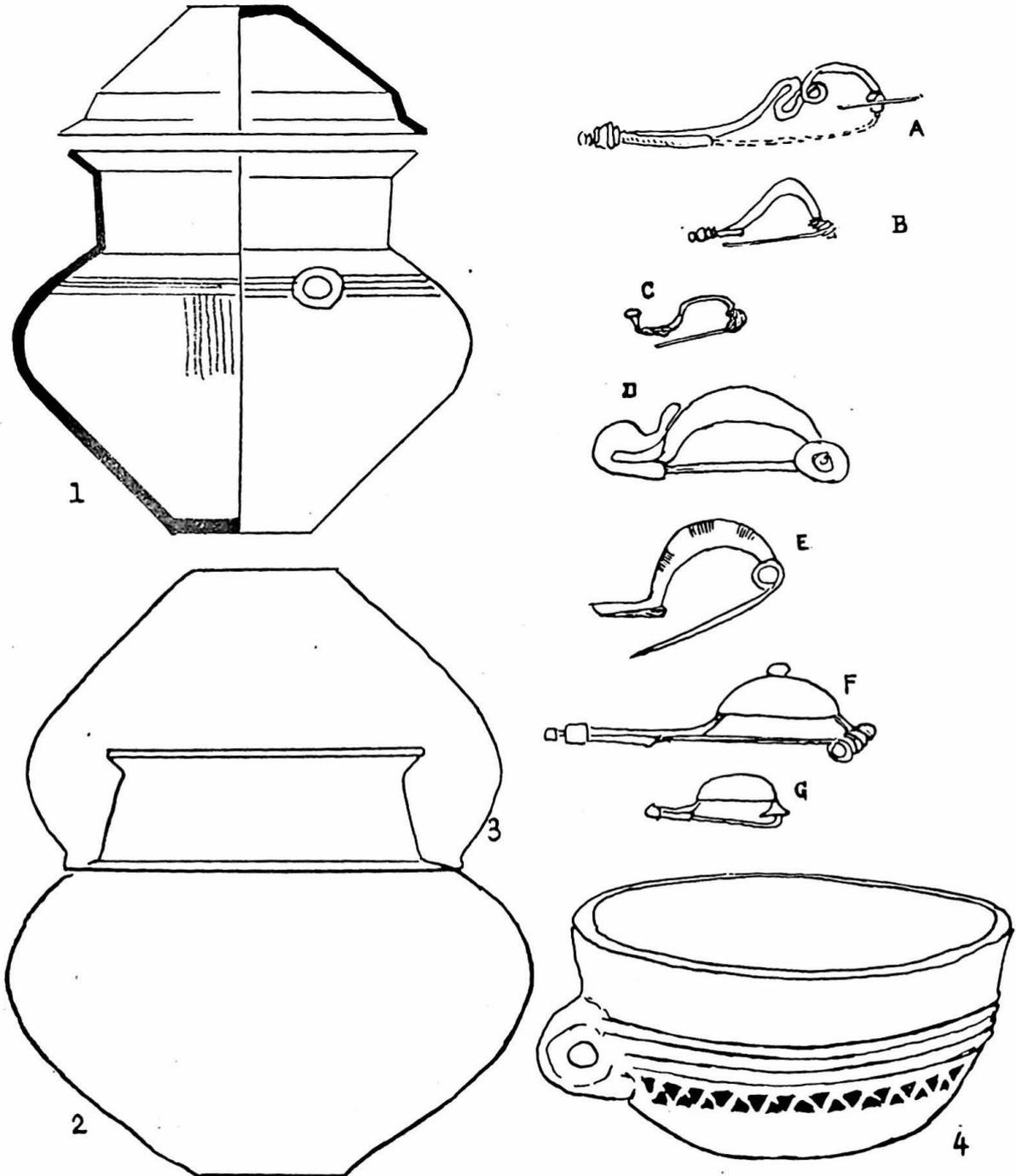


Fig. 124 - Haguenau (d'après Schaeffer). 1: tumulus 5 de Maegstub. 2: tumulus 57 d'Oberfeld. Fibules A et B: Hallstatt moyen et final. Fibules C et D: Hallstatt final et début de La Tène.

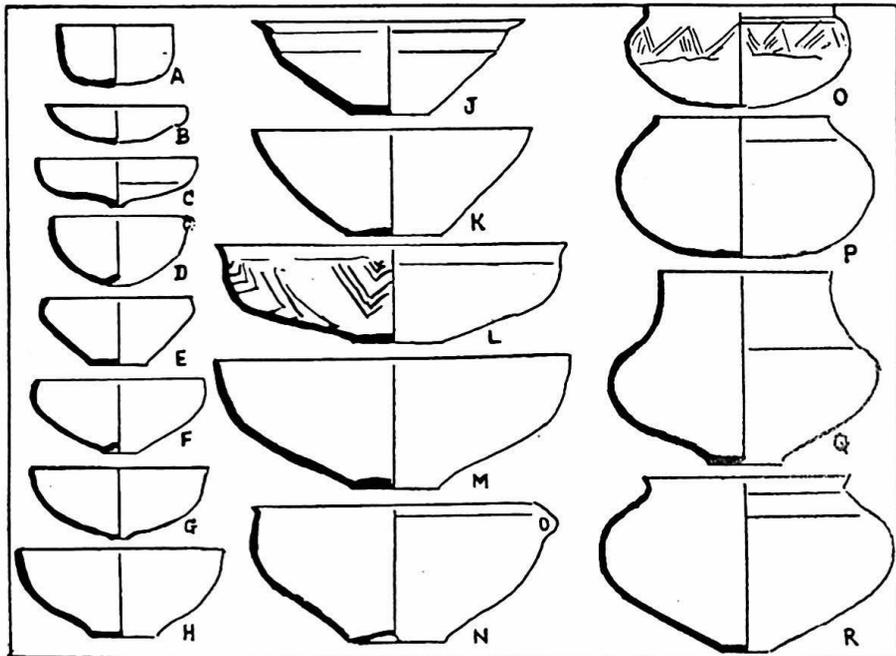


Fig. 125 - Haguenu (d'après Schaeffer)

Les ceintures à plaques de bronze sont caractéristiques de la seconde moitié de Hallstatt et du début de la Tène I. Les jeunes filles n'en portaient pas: elles étaient réservées aux femmes, et avaient parfois jusqu'à 0 m 20 de large. La plus ancienne était associée à une fibule à navicella. Leur provenance est locale. Il ne s'agit pas d'importations d'Italie septentrionale, car là-bas les ceintures sont plus étroites, moins longues et moins ornementées.

Dans les tombes masculines, le mobilier est plus rare. Il y a des rasoirs en fer semi-circulaires, des fibules simples, des troussees de toilette comportant une pince à épiler, un cure-oreilles et un grattoir. L'épée en fer, large de 0 m 05 à 0 m 06 et dont la longueur atteint 1 m, est déposée nue ou dans son fourreau à côté du mort, parfois repliée. Les fourreaux sont faits de deux planchettes en bois ou de tôle de fer à arête médiane. Ce type d'arme est de l'extrême fin de la période hallstattienne ou du début de la Tène et a précédé le poignard à antennes. Il y a aussi des lances et des javelots en fer, à douille.

Sous l'influence des coutumes des champs d'urnes, la civilisation de la fin du Bronze a subi de profondes modifications. La poterie n'a plus guère de rapports avec celle du Bronze et commence à imiter les formes anguleuses de la vaisselle métallique de l'Italie septentrionale, dont quelques spécimens s'étaient introduits au Nord des Alpes où on les contrefit.

L'écuelle à arêtes vives (fig. 125, J) a été plus tard simplifiée par les potiers (fig. 125, K à N) car il n'était pas très facile d'imiter en terre cuite des formes de vaisselle métallique. Le modèle des tasses de l'âge du Bronze s'était conservé pendant le premier âge du Fer (fig. 125, A à D et F à H) et se prolonge durant la Tène I (fig. 125, E). Le grand vase ventru du premier

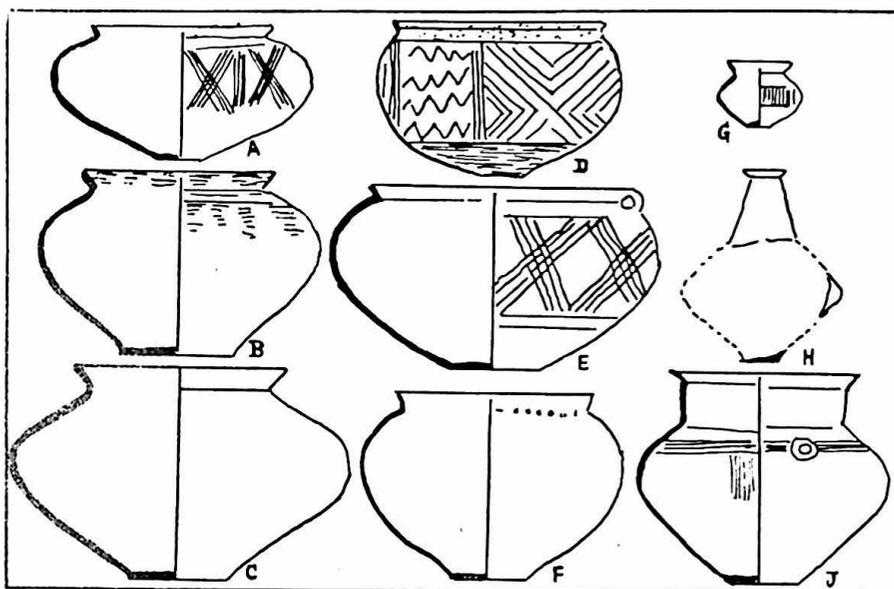


Fig. 126 - Haguenau (d'après Schaeffer)

âge du Fer (fig. 126, A à F), semble dérivé de l'urne à col droit des sépultures à incinérations du début de l'âge du Fer (fig. 126, J) laquelle, de son côté, a été fortement influencée par les vases de bronze du premier âge du Fer de l'Italie septentrionale. Au milieu de l'époque de Hallstatt, les vases ont été souvent enduits de graphite ou peints en rouge. Parfois, sur un fond uni, un décor géométrique est tracé au graphite (fig. 126, D, E). La polychromie dans la manière des beaux vases du pays de Bade n'était pas pratiquée par les potiers hallstattiens de la forêt de Haguenau. On emploie seulement deux tons, dessins géométriques au graphite sur fond rouge uni. La tombe III du tertre 17 de Königsbrück a donné une urne peinte, rouge à l'extérieur et peinte au graphite (fig. 127, 13). Elle contenait une coupelle enduite de graphite jusqu'à mi-hauteur. Dans la même tombe, il y avait encore deux écuelles à décor peint au graphite (fig. 127, 12).

Certains vases (fig. 126, A à E) ressemblent beaucoup à ceux trouvés ailleurs en Alsace dans les tumulus hallstattiens. Quelques-uns présentent des analogies de forme avec des vases de l'Allemagne du Sud et de la Suisse.

Le décor de la panse par un grand nombre de protubérances paraît avoir été inventé en Italie du Nord. Ce type de vase s'est répandu au Nord des Alpes jusque dans la région de Cologne. Il est connu aussi dans la Marne (1) et en Belgique. Il est encore en faveur jusqu'à l'époque de la Tène aussi bien en Gaule qu'en Allemagne du Sud. Les potiers dits belges du début de l'époque romaine l'ont imité à leur tour.

La poterie du début de la Tène est mal représentée en Alsace: on n'en connaît que deux vases (fig. 125, E et fig. 126, H).

(1) *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 1928, p. 296; *Revue des Musées*, 1927, p. 413.

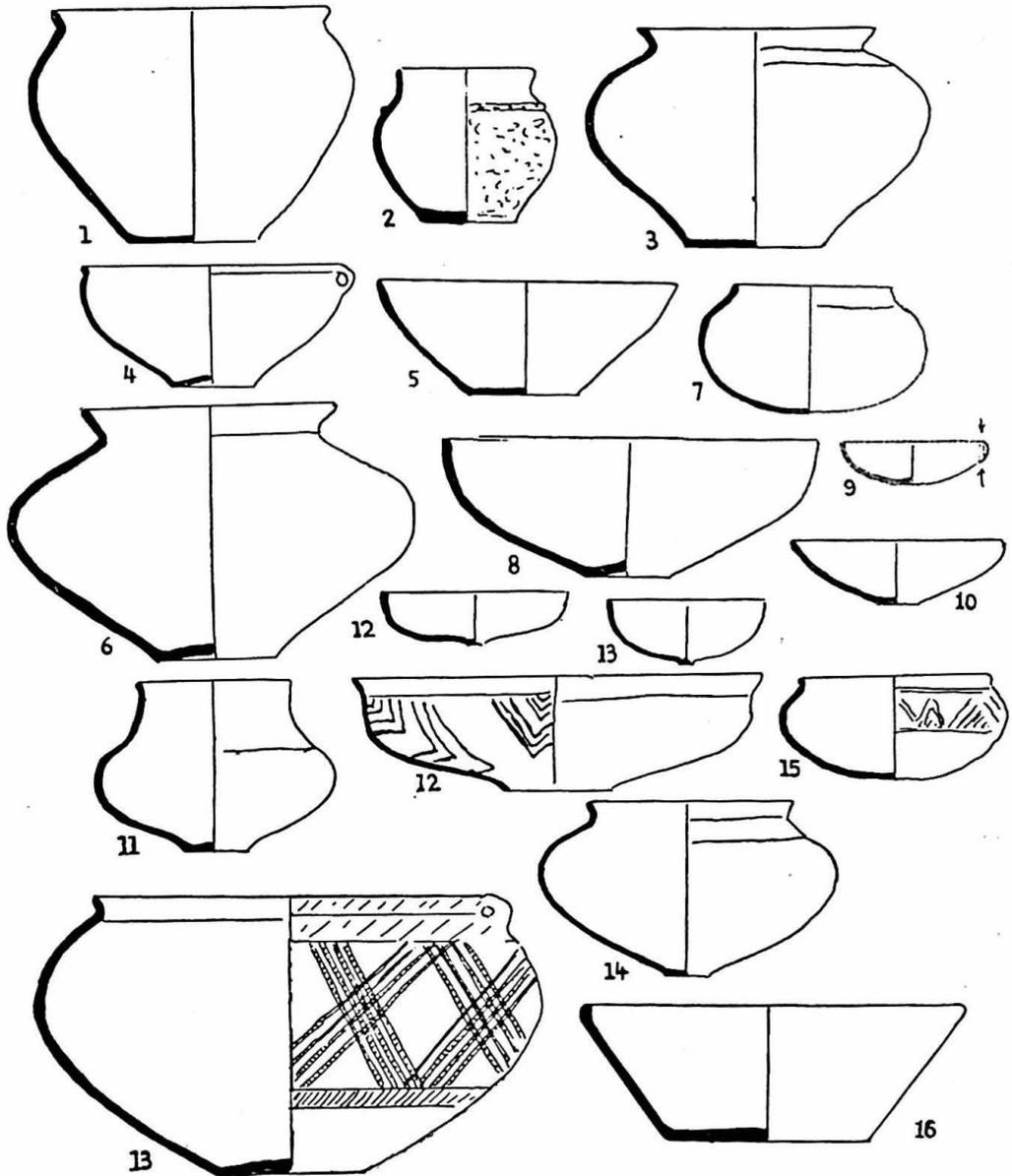


Fig. 127 - Haguenau (d'après Schaeffer). 1: tumulus 29 de Wolfswinkel; 2: tumulus 7 de Taubenhübel; 3 et 4: tumulus IV de Königsbrück; 5, 8, 9, 10 et 11: tumulus de Königsbrück; 6 et 7: tumulus 14 de Königsbrück; 12 et 13: tumulus 17 de Königsbrück; 14 et 15: tumulus de Kurzgeländ; 16: tumulus 12 de Harthouse

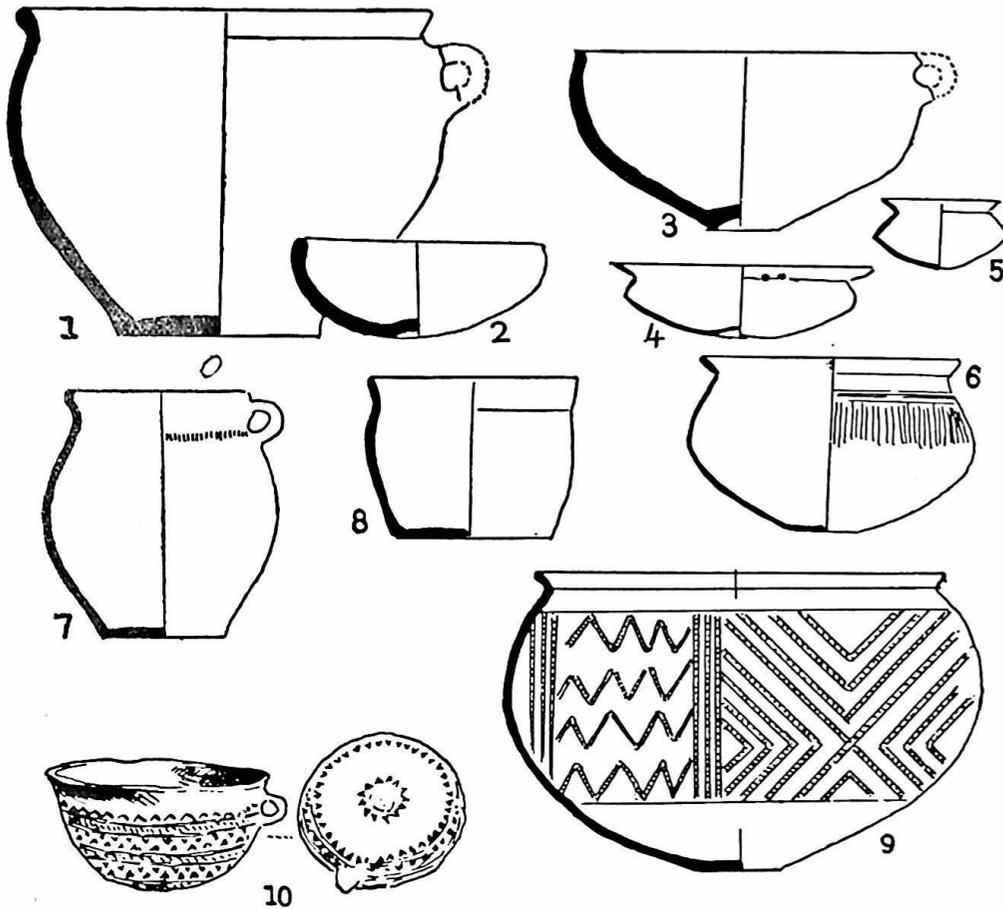


Fig. 128 - Haguenau (d'après Schaeffer). 1 et 2: sépulture 42 de Kurzeländ; 3: sépulture 48 de Kurzeländ; 4, 5 et 6: sépulture à incinération n° 94 de Kurzeländ; 7: sépulture n° 102 de Kiriach; 8: sépulture de Maegstüb

Dans le tumulus V de Harthouse, la sépulture I était celle d'une femme inhumée avec un riche mobilier: elle portait à un bras quatre bracelets massifs, à l'autre un seul bracelet massif et lisse, un torques massif, à chaque pied un anneau en bronze massif et fermé, deux fibules sans ressort à grosse timbale et à pied droit terminé par un bouton (fig. 124, G). Il y avait aussi une tasse à anse en poterie jaune brun, très épaisse et ornée d'un décor estampé dans la pâte molle avec un poinçon (fig. 124, 4). Cette tasse, dit Schaeffer, ressemble si étroitement aux tasses sculptées et estampées de l'âge du Bronze qu'il faut se demander si elle appartenait réellement à la sépulture hallstattiennne ou s'il n'y avait pas là un mélange de deux sépultures dont l'une plus ancienne. Il est également possible, dit-il, que cette tasse ait été trouvée lors de l'inhumation du corps de la femme par les fossoyeurs hallstattiens et que ceux-ci l'aient ajoutée au mobilier funéraire de la nouvelle tombe...

Le tumulus VI de la même série contenait une autre tasse analogue, à décor sculpté (fig. 128, 10) en terre cuite brune et polie, associée à un bracelet de bronze massif, gravé, ouvert, à forts tampons terminaux, et à deux brace-

lets en lignite tendres. On ne connaît pas d'autres trouvailles de cette nature dans les tumulus du premier âge du Fer de Haguenau.

Un vase, trouvé dans un tumulus de Wolfswinkel (fig. 127, 1) est classé à la période de transition du Bronze au Fer, mais il ressemble à ceux trouvés dans les champs d'urnes du début de Hallstatt.

On a trouvé dans des sépultures d'enfants des vases en miniature, vraisemblablement des jouets, des hochets en terre cuite en forme d'oiseaux, etc.

En résumé, si les hallstattiens de Haguenau ont quelquefois utilisé les tumulus déjà existants de l'âge du Bronze pour y déposer leurs morts, ils en ont aussi construit de nouveaux. Comme leurs ancêtres, ils pratiquaient généralement l'inhumation. Mais sous l'influence des rites propagés par des tribus nouvelles établies dans la région de Haguenau au début du premier âge du Fer, l'inhumation a cédé, pour un temps, devant l'incinération. Le passage de l'un à l'autre de ces rites s'est effectué progressivement.

A l'âge du Bronze, les corps étaient placés dans une fosse creusée dans le sol naturel au-dessous du tertre funéraire, alors que les hallstattiens se contentent généralement de les enfouir dans le tertre même. Des tessons de poteries intentionnellement brisées ont été répandus dans la terre tout autour des corps. Il n'y a pas d'orientation systématique des corps. Ces derniers étaient parfois serrés presque à se toucher. On trouve dans les tumulus des sépultures masculines et des sépultures féminines. On trouve parfois des sépultures d'enfants tout à côté ou au pied de certaines tombes de femmes, ce qui fait penser à des enfouissements simultanés.

On n'a pas relevé de traces de feux de purification. En quelques endroits, mais pas à Haguenau, on a trouvé des restes de cercueils de chêne. Plusieurs fois, on a observé que les têtes avaient été posées sur des couches d'écorce servant de coussin. On a remarqué aussi des traces de jonchées de fleurs et de feuilles et souvent des restes de fourrures ayant recouvert les corps. Très fréquemment, on avait ajouté des noisettes au mobilier funéraire. G. Mehlis en aurait parfois trouvé entre les dents des squelettes.

Vers la fin du premier âge du Fer, quelques tribus ou quelques individus ont préféré la tombe souterraine sans tumulus, comme à Forstfeld. Les deux rites ont ainsi coexisté dans la région de Haguenau pendant un certain temps. Au début de la Tène, les tertres funéraires ont été définitivement abandonnés dans toute l'Alsace, vraisemblablement, dit Schaeffer, sous l'influence des Gaulois qui au cours de leurs conquêtes lointaines avaient emprunté à l'étranger cette mode nouvelle de sépulture.

En comparant les aires de répartition des nécropoles de l'âge du Bronze et du Fer, dans la forêt de Haguenau, on constate que certaines nécropoles ont été abandonnées à la fin de l'âge du Bronze. Pour Schaeffer, l'origine du mouvement ethnique qui a amené les champs d'urnes reste confuse malgré les tentatives nombreuses d'explications. La direction semble être Sud-Nord et Est-Ouest, avec un centre de diffusion encore problématique qu'on cherche dans les pays des Alpes centrales et orientales. Il est indéniable qu'à l'occasion de ces perturbations ethniques, des coutumes et des produits industriels de l'Italie septentrionale se sont répandus dans les pays au Nord des Alpes.

Dans certains tumulus de l'âge du Bronze et du 1^{er} âge du Fer on a trouvé des objets néolithiques. Dans une sépulture à incinération du tumulus

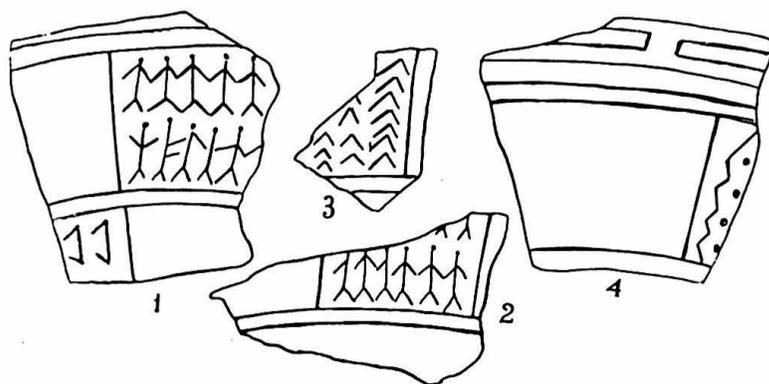


Fig. 129 - Fragments d'un plat à décor incisé. Tumulus de Villement

10 de la nécropole de Kürzgeländ, datant de la fin du Bronze, une belle hache polie en diorite était posée sur les os brûlés. Dans une inhumation de femme du tumulus 25 de Maegstüb, on a trouvé, avec un mobilier de la Tène I, une belle pointe de flèche néolithique en silex brun transparent. Dans un tumulus d'Ohlungen, un grand et beau grattoir en silex gris était associé à un poignard à antennes en fer. Schaeffer se demande la raison de ces dépôts, qui sont évidemment intentionnels (1).

Certains tumulus renfermaient aussi des restes romains: monnaies, fragments de tuiles, clous, etc. S'agit-il là de simples hasards dûs peut-être au voisinage des voies romaines? Ou les tumulus hallstattiens ont-ils été l'objet d'un certain culte à l'époque romaine?

LES TUMULUS DE L'INDRE

Dans la commune de St-Aoutrille, les tumulus de Villement ont déjà été signalés par Déchelette. On y avait remarqué un grand nombre de tumulus, mais une dizaine à peine ont été fouillés. Leur diamètre est de 15 mètres environ, et leur hauteur de 1 mètre. Ils recouvraient des squelettes non incinérés et ont donné assez peu de mobilier. Citons une épée en bronze pareille à celle du tumulus de Floyrac (ci-dessus fig. 71) et surtout, dans un autre tumulus, un bracelet de lignite et les fragments de deux plats à décor incisé à l'intérieur, en poterie noire et fine. L'un d'eux (fig. 129) est particulièrement intéressant. L'autre n'a qu'un décor de motifs géométriques disposés en damier (2).

(1) Rappelons qu'on a fait les mêmes constatations dans les tombes du Moulin et du Grand-Bassin I à Mailhac (Aude). Tome II du présent ouvrage, p. 24 (tombe 98) et 47, fig. 33 (tombes 17 et 26).

(2) A. DES MÉLOIZES, *Un cimetière gaulois à épées de bronze découvert à Villement*, dans *Mémoires Soc. Ant. du Centre*, XVII.

LES TUMULUS NORMANDS

Nous ne citerons que quelques tumulus de la région de Cherbourg (1) uniquement pour montrer que la civilisation pastorale du premier âge du Fer a eu une extension considérable tout en conservant une remarquable constance dans ses monuments et coutumes funéraires. On a signalé des tumulus sur plusieurs points de la Hague, dans les landes de Beaumont, de Sainte-Croix, de Jobourg, etc. Dans la lande de Sainte-Croix, au centre d'un tumulus, une sorte de voûte protégeait un vase en poterie renfermant des cendres. Sur ce vase, on a relevé des traces de rouille « comme celles qu'aurait pu laisser une épée de fer rongée par le temps ».

Citons, parmi les mobiliers, une épée en bronze et des pointes de flèches en silex blond.

Près de Jobourg, neuf tumulus étaient groupés sur trois lignes. Il s'agit de simples buttes de terre de 10 mètres de diamètre, hautes de 2 à 3 mètres, que la croyance populaire considère comme des sépultures de Normands.

Dans la lande des Pieux, trois tumulus étaient combinés avec une enceinte rectangulaire en murs de pierre sèche que l'on dit être une enceinte sacrée druidique.

Ces descriptions pourraient aussi bien se rapporter aux tumulus du Languedoc méditerranéen, aussi nous clorons avec ces derniers exemples notre large tour d'horizon en France dans le monde des pasteurs du premier âge du Fer.

(1) H. JOUAN, *Les monuments mégalithiques des environs de Cherbourg*, dans *Matériaux*, XVII^{ème} année, 1881, 2^{ème} Série, pp. 345-361.

LES TUMULUS D'EUROPE CENTRALE

Etudier les tumulus d'Europe Centrale revient à faire l'histoire de l'âge du Bronze et de l'époque de Hallstatt. Cette étude a été faite par bien d'autres avant nous et nous renverrons pour ce qui la concerne aux ouvrages spécialisés et aux nombreuses études qui lui ont été consacrées.

Rappelons que Déchelette a fait de cette région sa zone « de l'Allemagne du Sud » à laquelle il rattache la Belgique et le plateau Suisse (1).

D'autres auteurs ont proposé des divisions plus compliquées. C'est ainsi que Kraft (2) a distingué cinq groupes :

- 1) Le groupe de l'Allemagne centrale au nord du Main.
- 2) Le groupe rhénan, de Strasbourg à Bingen.
- 3) Le groupe de l'Alb en Wurtemberg.
- 4) Le groupe de Basse-Bavière.
- 5) Le groupe du Haut-Palatinat.

Mais Birkner envisage trois groupes seulement :

- 1) Le groupe de Wurtemberg.
- 2) Le groupe du Nord de la Bavière et du Haut-Palatinat.
- 3) Le groupe du Sud de la Bavière (3).

Hoernès s'arrête à quatre groupes :

- 1) Le groupe Sud-Est ou adriatique.
- 2) Le groupe Nord-Est ou de l'Elbe et de l'Oder.
- 3) Le groupe moyen ou danubien.
- 4) Le groupe occidental ou du Rhin et du Rhône (4).

G. Childe distingue sept groupes :

- 1) Le groupe hercynien dans l'Est de la Bohème.
- 2) Le groupe bavarois comprenant la Haute-Autriche.
- 3) Le groupe souabe avec l'Alb et le Wurtemberg.
- 4) Le groupe du Haut-Rhin comprenant la forêt de Haguenau.
- 5) Le groupe du Rhin moyen avec Starkenberg et le Hesse.
- 6) Le groupe du Bas-Rhin.
- 7) Le groupe de Franconie (5).

(1) DÉCHELETTE, *Manuel*, T. III, pp. 94 sq.

(2) GEORG KRAFT, *Die Kultur der Bronzezeit in Süddeutschland*, dans *Veröffentlichungen des Urgeschichtlichen Forschungsinstitutes Tübingen*, Augsburg, 1916.

(3) FERDINAND BIRKNER, *Bronzezeitliche Gräber bei Aying*, München, 1936.

(4) MORITZ HOERNES, *Die Hallstattperiode*, dans *Archiv für Anthropologie*, 1905, pp. 233-281.

(5) GORDON CHILDE, *The Danube in Prehistory*, Oxford, 1929.

LES TUMULUS NORMANDS

Nous ne citerons que quelques tumulus de la région de Cherbourg (1) uniquement pour montrer que la civilisation pastorale du premier âge du Fer a eu une extension considérable tout en conservant une remarquable constance dans ses monuments et coutumes funéraires. On a signalé des tumulus sur plusieurs points de la Hague, dans les landes de Beaumont, de Sainte-Croix, de Jobourg, etc. Dans la lande de Sainte-Croix, au centre d'un tumulus, une sorte de voûte protégeait un vase en poterie renfermant des cendres. Sur ce vase, on a relevé des traces de rouille « comme celles qu'aurait pu laisser une épée de fer rongée par le temps ».

Citons, parmi les mobiliers, une épée en bronze et des pointes de flèches en silex blond.

Près de Jobourg, neuf tumulus étaient groupés sur trois lignes. Il s'agit de simples buttes de terre de 10 mètres de diamètre, hautes de 2 à 3 mètres, que la croyance populaire considère comme des sépultures de Normands.

Dans la lande des Pieux, trois tumulus étaient combinés avec une enceinte rectangulaire en murs de pierre sèche que l'on dit être une enceinte sacrée druidique.

Ces descriptions pourraient aussi bien se rapporter aux tumulus du Languedoc méditerranéen, aussi nous clorons avec ces derniers exemples notre large tour d'horizon en France dans le monde des pasteurs du premier âge du Fer.

(1) H. JOUAN, *Les monuments mégalithiques des environs de Cherbourg*, dans *Matériaux*, XVII^{ème} année, 1881, 2^{ème} Série, pp. 345-361.

LES TUMULUS D'EUROPE CENTRALE

Etudier les tumulus d'Europe Centrale revient à faire l'histoire de l'âge du Bronze et de l'époque de Hallstatt. Cette étude a été faite par bien d'autres avant nous et nous renverrons pour ce qui la concerne aux ouvrages spécialisés et aux nombreuses études qui lui ont été consacrées.

Rappelons que Déchelette a fait de cette région sa zone « de l'Allemagne du Sud » à laquelle il rattache la Belgique et le plateau Suisse (1).

D'autres auteurs ont proposé des divisions plus compliquées. C'est ainsi que Kraft (2) a distingué cinq groupes :

- 1) Le groupe de l'Allemagne centrale au nord du Main.
- 2) Le groupe rhénan, de Strasbourg à Bingen.
- 3) Le groupe de l'Alb en Wurtemberg.
- 4) Le groupe de Basse-Bavière.
- 5) Le groupe du Haut-Palatinat.

Mais Birkner envisage trois groupes seulement :

- 1) Le groupe de Wurtemberg.
- 2) Le groupe du Nord de la Bavière et du Haut-Palatinat.
- 3) Le groupe du Sud de la Bavière (3).

Hoernès s'arrête à quatre groupes :

- 1) Le groupe Sud-Est ou adriatique.
- 2) Le groupe Nord-Est ou de l'Elbe et de l'Oder.
- 3) Le groupe moyen ou danubien.
- 4) Le groupe occidental ou du Rhin et du Rhône (4).

G. Childe distingue sept groupes :

- 1) Le groupe hercynien dans l'Est de la Bohème.
- 2) Le groupe bavarois comprenant la Haute-Autriche.
- 3) Le groupe souabe avec l'Alb et le Wurtemberg.
- 4) Le groupe du Haut-Rhin comprenant la forêt de Haguenau.
- 5) Le groupe du Rhin moyen avec Starkenberg et le Hesse.
- 6) Le groupe du Bas-Rhin.
- 7) Le groupe de Franconie (5).

(1) DÉCHELETTE, *Manuel*, T. III, pp. 94 sq.

(2) GEORG KRAFT, *Die Kultur der Bronzezeit in Süddeutschland*, dans *Veröffentlichungen des Urgeschichtlichen Forschungsinstitutes Tübingen*, Augsburg, 1916.

(3) FERDINAND BIRKNER, *Bronzezeitliche Gräber bei Aying*, München, 1936.

(4) MORITZ HOERNES, *Die Hallstattperiode*, dans *Archiv für Anthropologie*, 1905, pp. 233-281.

(5) GORDON CHILDE, *The Danube in Prehistory*, Oxford, 1929.

Après bien d'autres auteurs, M. Almagro étudie:

- 1) Un groupe du Danube moyen.
- 2) Un groupe hercynien.
- 3) Un groupe bavarois.
- 4) Un groupe du Württemberg.
- 5) Un groupe de la France centrale.
- 6) Un groupe du Rhin moyen.
- 7) Un groupe du Bas-Rhin.
- 8) Un groupe de Thuringe.
- 9) Un groupe silésien.
- 10) Un groupe du Sud-Est et des Alpes (1).

Tous ces groupes représentent des variantes de la même civilisation et, ainsi que le fait remarquer Schuchhardt (2) leur nombre est tel que le métal y apparaît seulement comme un trait d'union. La Bavière, le Württemberg, le pays de Bade et l'Alsace forment le centre de cette culture. C'est là qu'on a fait les trouvailles les plus riches.

Déchelette, comme Schuchhardt et bien d'autres auteurs, fait observer que la civilisation des tumulus du premier âge du Fer y continue celle du bronze et que l'évolution a eu lieu progressivement et d'une manière continue, ce qui rend « peu vraisemblable l'hypothèse d'un changement de population à l'apparition du fer ». La céramique du début de l'époque hallstattienne se rattache à celle du Bronze III et aux vases à décor excisé, et les tumulus du premier âge du Fer ne diffèrent guère de ceux du Bronze II et III. « Cette remarquable continuité des rites funéraires sur une vaste zone porte à croire, insiste Déchelette, que les mêmes populations ont occupé ces deux contrées pendant les deux périodes ».

Les rites funéraires sont ceux que nous avons déjà vus dans les tumulus de France: incinération et inhumation, parfois les deux dans le même tumulus, quelquefois incinération partielle, dépôt d'armes et de mobilier dans les tombes.

La nature des matériaux locaux, seule, entraîne des différences dans la construction de ces tumulus.

La connaissance des tumulus de l'âge du Bronze est nécessaire pour préciser les origines de ce mode de sépulture, mais nous ne pouvons les étudier en détail.

On connaît, à l'âge du Bronze, des tumulus magnifiquement construits et riches en offrandes dans la zone de la culture d'Unetice, en Thuringe. La tombe y est faite d'une cabane de bois en forme de tente, recouverte d'un grand tumulus de pierres. Tels sont les tumulus de Leubingen, d'Helmsdorf, de Kirchheiligen et de Neustedt. Le tumulus de Leubingen, qui mesurait 8 m 50 de hauteur et 34 mètres de diamètre, renfermait un cromlech de 20 mètres de diamètre fait de pierres plantées ayant pour but évident de soutenir la masse des terres et d'éviter l'écrasement.

Dans le nord de l'Allemagne, aux périodes I B et II du Bronze, on constate une extension des tumulus avec sépulture individuelle, où la tombe n'est plus creusée dans le sol mais placée dans le corps même du tumulus.

(1) M. ALMAGRO, *La invasion celtica en España*, Espasa-Calpé, 1946.

(2) KARL SCHUCHHARDT, *Vorgeschichte von Deutschland*, Oldenburg Verlag, München und Berlin, 1939.

La chambre a toujours la forme d'une maison et on constate l'introduction du rite de l'incinération. Quant au tertre, il reste de grandes dimensions, tel celui de Schafstact, dans la marche de Suderith, qui mesurait près de 30 mètres de diamètre et 3 m 60 de haut environ. Il comporte dans sa masse un cercle de pierres dressées de 12 mètres de diamètre et 0 m 70 de hauteur. Parmi les offrandes, on remarque un poignard en bronze et un racloir en silex. En outre, il y avait dans ce tumulus des sépultures secondaires d'inhumés et d'incinérés avec des silex parmi les mobiliers.

Dans le tumulus de Mühlthal, près de Munich, un squelette de femme était en partie recouvert de petits boutons en bronze qui ornaient son vêtement.

À la période IV du Bronze, apparaissent dans l'Allemagne du Sud les « champs d'urnes » dont la céramique dénonce des influences diverses et qui ouvre en Allemagne la période dite « frühestes Hallstatt ». Cependant, la culture des tumulus continue ailleurs, mais l'usage de l'incinération se généralise et, dit Schuchhardt « le passage de la sépulture à inhumation à celle à incinération se reconnaît à ce que dans cette dernière l'urne qui contient les cendres est, à l'origine, placée dans le grand espace réservé dans le tumulus pour le corps allongé, c'est-à-dire dans le coffre de pierre ancien style ». Nous avons vu en Champagne (Haulzy) et nous verrons en Italie (San Bernardino di Briona) un pareil phénomène, mais attribué au contraire à la fin de l'usage de la crémation et au retour à l'inhumation. Schuchhardt poursuit « mais bientôt on a utilisé le tumulus comme tombe de famille pendant un temps assez long. On a étagé les tombes les unes sur les autres, chaque vase étant entouré de pierres plates, puis enfin simplement mis dans la terre ».

On connaît, en Lusace, la tombe royale de Seddin, placée dans un majestueux tumulus de 85 mètres de diamètre et 10 mètres de haut, entouré d'une ceinture de pierres dressées et renfermant au centre une chambre voûtée en encorbellement, à peu près ronde (neuf côtés) faite de pierres dressées et contenant trois sépultures, un homme et deux femmes, accompagnées d'un beau mobilier. La présence de cette tombe en Lusace à la période V de Montelius (—1000 —800) est surprenante car cette région était alors tout entière acquise à la coutume des champs d'urnes.

Dès sa première période, la culture de Hallstatt atteint son apogée. De superbes tumulus contiennent une chambre bâtie en bois ou en pierres, mais les restes des défunts ont été le plus souvent inhumés et les squelettes sont accompagnés d'une vaisselle richement décorée.

Pour la partie Sud-occidentale de l'Allemagne les découvertes de Salem et de Koberstadt donnent les renseignements les plus intéressants.

Salem est situé au Nord d'Überlingen sur le lac de Constance. On y a fouillé une vingtaine de tumulus funéraires. Celui qui a été désigné par la lettre J avait 24 mètres de diamètre et 2 m 25 de hauteur. À peu près au milieu, sur le sol primitif, on dégagait une chambre quadrangulaire de 4 mètres de côté, vraisemblablement coffrée de bois et enrobée dans des pierres. À l'intérieur, du côté ouest, un squelette était allongé du Sud au Nord. Il portait vers le cou deux grosses fibules serpentiformes de 0 m 115 de long. À côté de la hanche, on trouva une petite cruche en tôle de bronze repoussée, haute

de 0 m 074 seulement. En outre, il y avait trois amphores et six écuelles à décor peint en rouge et noir, et deux tasses sans décor.

Dans le tumulus D, on a trouvé deux gros colliers creux en bronze, épais de 0 m 016, de 0 m 175 et 0 m 135 de diamètre intérieur, à décor gravé.

Ces tumulus sont entourés d'un mur de pierres dressées qui rappelle ceux des tertres tumulaires du Palatinat et de Hesse. Parfois, une pierre est plantée au sommet, maintenue à la base par un blocage de pierres plus petites.

Koberstadt est un oppidum situé sur les pentes Nord-Ouest de l'Odenwald, entre Darmstadt et Frankfort, dans les environs de Langen. En dehors de l'oppidum se trouvait la nécropole, constituée par un grand nombre de tumulus renfermant tous des inhumations. Les hommes étaient enterrés avec leurs armes et leurs objets de toilette: pinces à épiler, rasoirs, etc. Les femmes étaient parées de riches bijoux: colliers, bracelets, anneaux de jambes, épingles, fibules en bronze, anneaux de lignite et de jais.

Dans les maisons faites de clayonnages supportés par des poteaux et mesurant de 20 à 15 mètres de côté en moyenne, on a trouvé des poteries et des outils. Les vases ont les mêmes formes que ceux de Salem: panse renflée, col conique à lèvre retournée, mais sont rarement peints. Les anneaux de bronze sont aussi très simplement décorés. Les épées de fer sont à bord ondulé. Schuchhardt précise qu'il s'agit là d'une population de chasseurs et d'éleveurs de bestiaux et non de cultivateurs.

Cette culture est largement répandue au Nord de l'Odenwald, dans les vallées du Rhin et du Main, dans tout le Nord du pays et Bade et du Wurtemberg. Sa limite Sud-Est passe par Stuttgart et Haguenau, celle du Nord par Giessen et Braunfels.

De l'autre côté du Rhin, on rencontre une culture analogue dans l'Unsrück-Eifel. Les formes des grandes jarres sont assez molles, et le décor consiste uniquement en quelques traits autour du col. Les écuelles sont plus bombées, comme celles de la culture de Mehren dans l'Eifel. Cette culture déborde en Belgique où il y a des tumulus de toutes les époques, mais les amoncellements de pierres connus sous le nom de « marchets » rappellent les tumulus de Bourgogne et contiennent soit un ou plusieurs squelettes placés ordinairement au niveau du sol, soit une incinération (1). Les petits tumulus de la Campine belge et les vastes nécropoles de Weert sur le territoire hollandais sont, en général, très pauvres et n'ont donné, à part quelques rasoirs et parfois des épées en bronze des types du premier âge du Fer, que de rares débris de métal.

Signalons aussi les tumulus de Court-Saint-Etienne, dans le Brabant, qui ont livré plusieurs épées et poignards en fer, brisés ou tordus intentionnellement. Une de ces tombes a donné un poignard à antennes en fer, deux mors de cheval complets, une lance à douille et un grand couteau en fer du type scramasaxe à un seul tranchant et à dos épais. Il y avait aussi une hache en bronze à douille et à anneau.

Au Sud-Ouest de l'Allemagne, en Illyrie, il convient de mentionner les grands tumulus de Carniole qui ont donné des poignards, des fibules et des pointes de flèches en bronze, des perles de verre multicolores, de grands vases,

(1) DÉCHELETTE, *Manuel*, T. III.

des écuelles, des chaudrons montés sur un pied haut, des vases carénés avec des boutons sur la carène. Une cuirasse et deux casques sont des importations italiques, comme vraisemblablement les situles en bronze de Watsch en Carniole et de Kussarn en Basse Autriche, qui s'apparentent étroitement aux situles de la Certosa, de Bologne et de Sesto-Calende en Italie du Nord.

Dans le Nord-Ouest de l'Allemagne, citons les tumulus de Wessenstedt près d'Olzen, qui ont donné, dans un tertre entouré d'un cromlech, des urnes cinéraires et des vases dont la forme remonte à des époques fort anciennes.

En Suisse, les tumulus se trouvent sur le plateau (1) c'est-à-dire sur le territoire qui s'étend au Nord des Alpes entre le lac Léman, le Rhin et le lac de Constance, où ils continuent la culture des tumulus du Jura et du pays de Bade. Ils s'échelonnent par petits groupes. Les régions du Tessin et des Grisons se rattachent une autre culture dont nous reparlerons. Dans la Suisse du Nord, les tumulus à incinération sont nombreux. Ce sont des tas de terre argileuse de dimensions moyennes élevés au-dessus d'une ou de plusieurs assises de pierres et généralement réunis en groupes: c'est ainsi par exemple que la nécropole de Lunkhofen comportait une soixantaine de tumulus. Les mobiliers comprennent parfois des couteaux et des rasoirs en fer, des urnes à col évasé en entonnoir et des plats à bords retournés. Le décor est souvent peint, mais aussi incisé, ce qui le rattache étroitement à celui de l'Allemagne du Sud. A l'époque suivante, c'est-à-dire Hallstatt final ou D, on voit apparaître le rite de l'inhumation et certains auteurs ont déclaré que les femmes étaient inhumées tandis que les hommes étaient incinérés. On trouve parfois les deux rites dans le même tumulus. La céramique est pareille à celle de l'Alsace et de l'Allemagne du Sud. On trouve aussi des objets de bronze, surtout des parures féminines: bracelets en « tonneau », fibules serpentiformes, boucles d'oreilles annulaires, épingles, etc. et des objets de fer: couteaux et épées.

On a tenté une classification en un groupe de l'Est ou d'Argovie et un groupe de l'Ouest ou de Berne, dont la séparation passerait par une ligne Napf-Hauenstein.

Quoiqu'il en soit, l'Est de la France et l'Ouest de la Suisse sont étroitement apparentés et l'on constate aussi des relations évidentes entre l'Alsace, l'Allemagne du Sud-Ouest et la Suisse du Nord.

Plus tard enfin, aux approches de La Tène, il n'y a plus dans les tumulus que des inhumations dans des cistes de pierres. La céramique est pareille à celle des époques précédentes, le bronze reste le métal le plus fréquemment employé, mais on voit apparaître des fibules des types du second âge du Fer et des importations venues du Sud.

(1) DÉCHELETTE, *Manuel*, T. III.

LES TUMULUS DE LA PÉNINSULE IBÉRIQUE

La question des tumulus en Espagne est assez confuse. En effet, dans un ouvrage récent (1) M. Almagro ne dissocie pas ce mode de sépulture de celui des champs d'urnes. Il avait du reste, dans une publication antérieure (2) émis l'opinion que la culture celte, en Espagne, n'a été autre chose qu'un mélange de la civilisation des tumulus d'Allemagne occidentale et de celle des champs d'urnes. Il s'était efforcé de démontrer que la céramique excisée n'était pas aussi caractéristique de la culture des tumulus qu'on le croyait antérieurement. Certes, on a fait, en Espagne comme en France (3) des trouvailles de céramique à décor champlévé dans des nécropoles de champs d'urnes, mais nous pensons qu'il s'agit là d'éléments de contact, et que malgré tout la céramique champlévue reste normalement un témoignage de la civilisation des tumulus. Si cette dernière a pour caractère essentiel un mode particulier d'envelissement et s'il ne faut raisonnablement attribuer à des tessons plus d'importance qu'ils n'en ont, il est tout de même certain, croyons-nous, qu'il faut les considérer comme des témoignages possibles de la présence de la civilisation des tumulus.

Nous avons vu dans le Tome I du présent ouvrage les principales trouvailles de poterie champlévue faites dans les grottes et les habitats espagnols (4).

Almagro estime que « tout confirme, dans le Bas-Aragon comme dans toute la Castille, que la culture des tumulus s'introduisit en Espagne dans la période de plus grande influence des populations des nécropoles des champs d'urnes, avec une culture mixte qui évolua dans la Péninsule, perdant peu à peu son caractère originel pour poursuivre une évolution propre et subir les influences grecques, puniques, ibères, et celles des courants ethnographiques et culturels venant d'au-delà des Pyrénées avant la romanisation et auxquels on n'a pas donné toute l'importance qu'ils comportaient, oubliant qu'avant la romanisation comme pendant le Moyen-Age l'Espagne a maintenu par les Pyrénées plus que partout ailleurs les relations les plus importantes pour sa civilisation.

(1) MARTIN ALMAGRO, *La invasión celtica en España*, dans *Historia de España*, T. I, 2^{ème} Partie.

(2) M. ALMAGRO, *La cerámica excisa de la primera edad del Hierro de la Península Iberica*, dans *Ampurias*, T. I, 1931, pp. 138-158.

(3) Nécropole du Grand-Bassin I à Mailhac (Aude), par exemple.

(4) Pages 184 sq.

Tout le Sud de la France a formé pendant l'âge du Fer une unité quasi-totale avec la Meseta et tout l'intérieur de la Péninsule ».

Nous verrons plus loin, dans nos conclusions, quelle a été à ce sujet la position des divers préhistoriens espagnols. D'une manière générale, ils admettent que « les Celtes » qui ont envahi l'Espagne au premier âge du Fer étaient assez mêlés.

Dans son ouvrage sur « L'invasion celtique en Espagne », M. Almagro consacre cependant un chapitre à l'étude de la culture des tumulus et un autre à celle des champs d'urnes en général, mais il ne les dissocie plus à leur arrivée en Espagne où ils ne sont plus que des « Celtes ». C'est un point de vue analogue à celui qui a prévalu en France jusqu'à nos jours. C'est celui des historiens qui nous ont précédés et qui n'ont pas fait la distinction de principe qui est à la base de notre travail.

Cependant les tumulus sont nombreux en Espagne, et dans l'estimable travail ci-dessus nommé, M. Almagro en cite quelques-uns au passage. Cela ne doit pas nous surprendre, car comme il l'a dit fort justement, il y a une unité évidente de civilisation, au premier âge du Fer, entre l'Espagne pyrénéenne et la Meseta centrale d'une part, et les régions languedocienne et rousillonaise d'autre part. Mais il faut bien souligner que cette unité culturelle est la conséquence d'une unité géographique et économique: les mêmes causes ont produit les mêmes effets en deçà et au delà des Pyrénées.

Dans la région espagnole qui nous intéresse, on rencontre également de nombreux dépôts du premier âge du Fer dans les grottes et aussi de très nombreux exemples de réutilisation de sépultures mégalithiques, comme celle del Turo de las Mentides à Folgaroles dans la région de Vich, du dolmen de Puig-ses-Forgues, de Calonge, dans la province de Gérone, de nombreuses cistes dolméniques de la province d'Almería et de nombreux dolmens catalans, allées-couvertes de la Estrada à Agullana, de Puig Roig de Torrent, les dolmens de Sierra del Arca à Montseny et de Peu de Roques à Berga, ainsi que l'a rappelé Maluquer de Motes (1) pour n'en citer que quelques-uns.

Le plus souvent, les sépultures tumulaires du premier âge du Fer ont été mal observées ou tout au moins décrites avec trop d'imprécisions, en sorte qu'il est impossible de savoir s'il s'agit de tombes sous tumulus ou de sépultures du type des champs d'urnes. Par ailleurs, les travaux qui les concernent ont été davantage basés sur l'aspect archéologique des trouvailles que sur les conditions de leur découverte, l'ambiance géographique, géologique et botanique du milieu, donc sur le genre de civilisation à laquelle ces sépultures se rattachent avec évidence (2).

C'est pourquoi l'exploitation de la plupart des matériaux archéologiques espagnols, dans le sens que nous avons donné à notre travail, s'est avéré particulièrement difficile, et en ce qui nous concerne nous souhaiterions que la masse considérable des témoignages relatifs au premier âge du Fer fournis par la Péninsule ibérique soit un jour reprise à la lumière des conclusions que nous espérons apporter par notre étude.

(1) J. MALUQUER DE MOTES, *Las culturas hallstätticas en Cataluña*, dans *Ampurias*, T. VII-VIII, 1946, pp. 115-184.

(2) J. DÉCHELETTE, *Manuel*, T. III, p. 170 a constaté lui aussi la carence des informations à ce sujet.

Nous précisons, une fois encore, qu'il ne peut être question ici de revoir et de décrire tous les tumulus et tous les gisements de même culture découverts en Espagne. Il nous suffira d'examiner quelques exemples parmi les mieux étudiés, afin de constater leur appartenance au cycle culturel dominant au premier âge du Fer dans nos garrigues languedociennes.

Nous avons déjà parlé (1) de l'habitat dit « Cabezo de Alcalà » à côté d'Azaïla, dans la province de Tέρuel.

La nécropole « celtique » de cette station est datée de la fin du premier âge du Fer et même du post-hallstattien. Elle est constituée par un ensemble de sépultures faites de cistes tumulaires de pierres, de si petites dimensions qu'elles donnent l'impression, dit l'auteur, d'être de vraies miniatures ou des maquettes de celles du Bas-Aragon. Mais Juan Cabré Aguilo (2) précise qu'il s'agit en réalité de simples dégénérescences de celles-là, en raison de leur basse époque.

Quelques-unes de ces cistes sont marquées dans un angle par une petite stèle. On y trouve aussi des sépultures sous un pavement en quadrilatère comme dans la nécropole de la Osera de Chamartin à Avila, et des sépultures modestes dans de simples trous renfermant de la terre brûlée provenant des crémations. Le mobilier comprend une ou plusieurs urnes, parfois quatre, des torques en bronze à section cylindrique et extrémités sphériques, des bracelets en bronze à section rectangulaire du type des nécropoles de Soria et de Guadalajara et enfin des pointes de lance en fer.

Les poteries, de teintes foncées et irrégulières qui dénotent une cuisson rudimentaire, seraient faites au tour (?). La forme générale est celle du vase à col droit plus ou moins évasé, panse sphérique et base plane et étroite. Il y a des importations de basse époque post-hallstattienne provenant du centre de l'Espagne (fig. 130).

La majeure partie de la nécropole correspond au troisième niveau de l'habitat. La stratigraphie de ce dernier montre que le remplacement de la culture celtique par la culture ibérique doit se placer, à Azaïla, vers la fin du III^{ème} siècle ou le début du II^{ème} siècle avant J. C.

La nécropole d'Azaïla est, dit Almagro « une nécropole des champs d'urnes cependant faite dans des cistes tumulaires comme dans tant d'autres lieux de la région » (3).

Dans la même province de Tέρuel, à 8 kilomètres au Nord-Est d'Alcaniz, se dresse le Cascarujo (4) éperon détaché des plateaux qui dominent à l'Ouest la vallée de Guadalupe. Le site est balayé par des vents violents et sa position extrêmement forte rendait inutile la construction d'un mur d'enceinte protecteur. L'habitat a donné des restes de cabanes rectangulaires en pierres sèches et briques d'argile crue. Ce village a été certainement détruit par le feu ainsi que l'indique une couche de cendres et de charbons de bois. Autour du Cascarujo, et surtout à l'Ouest, on voit des groupes de petits monticules de pierres brutes réunies en cercles grossiers et au sommet desquels dépassent des dalles

(1) Tome I du présent ouvrage, pp. 184-185.

(2) J. CABRÉ AGUILO, *La cerámica celtica de Azaïla (Teruel)*, dans *Archivo Español de Arqueología*, T. XVI, Madrid, 1943, pp. 49-65.

(3) M. ALMAGRO, *La invasión celtica*, op. cit.

(4) ADRIAN BRUHL, *Excavaciones en el Cabezo de Cascarujo terminio de Teruel. Memoria 121 de la Junta Superior de Excavaciones y Antigüedades*, Madrid, 1929, n° 103.

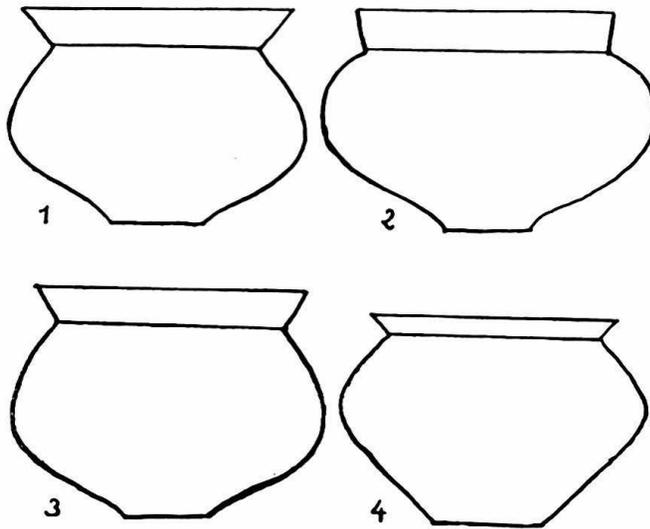


Fig. 130 - *Nécropole du Cabezo de Alcalà* (d'après J. Cabré-Aguilo). 1, 2: *tombe 7*; 3 et 4: *deux vases de la tombe 2*

fichées en terre. Cinq nécropoles de cette nature ont été reconnues non loin de l'habitat. Elles comprennent respectivement 14, 5 et 9 tumulus alignés, et plus loin 11 sépultures en deux groupes.

Tous ces tumulus sont identiques: il s'agit de monticules de terre et de pierres de 3 mètres de diamètre à la base pour une hauteur de 0 m 50. Les pierres, qui ont été prises à quelques mètres de là, où elles abondent, sont assemblées en tas circulaire. Trois dalles dressées verticalement et peu enfoncées dans le sol émergent du tumulus et annoncent la sépulture. Une grosse pierre posée à plat entre elles ferme une petite chambre funéraire dans laquelle est déposée l'urne renfermant les os brûlés du mort. Cette chambre, peu profonde — 0 m 60 à 0 m 70 — et d'un diamètre de 0 m 50 à 0 m 75, est creusée dans la terre et souvent renforcée par un mur de soutènement circulaire assez grossièrement construit, comme ceux des cabanes de l'habitat. Ces cistes contenaient le plus souvent une seule urne, mais on a trouvé une chambre divisée en deux compartiments par une dalle verticale. L'urne renfermait les os brûlés du mort, et les mobiliers funéraires étaient d'une extrême simplicité. Presque tous les vases sont unis, sans décor. Quelques-uns sont encadrés de cordons en relief à empreintes digitales, et sur quelques-uns les cordons en relief, unis, dessinent des motifs géométriques plus ou moins réguliers. Un couvercle de vase est ainsi décoré d'une sorte de méandre serré, comme des fragments trouvés à San Cristobal de Mazaléon (1). D'autres portent une curieuse ornementation de grosses pointes en relief dont le groupement devait former des dessins. Un vase est orné de dessins légèrement incisés au poinçon. Un autre porte une décoration maladroitement sculptée au couteau, combinaison d'éléments géométriques avec de petits cercles et des lignes qui en se recoupant forment des losanges.

(1) Tome I du présent ouvrage, p. 186, fig. 154, 4, 5, 6.

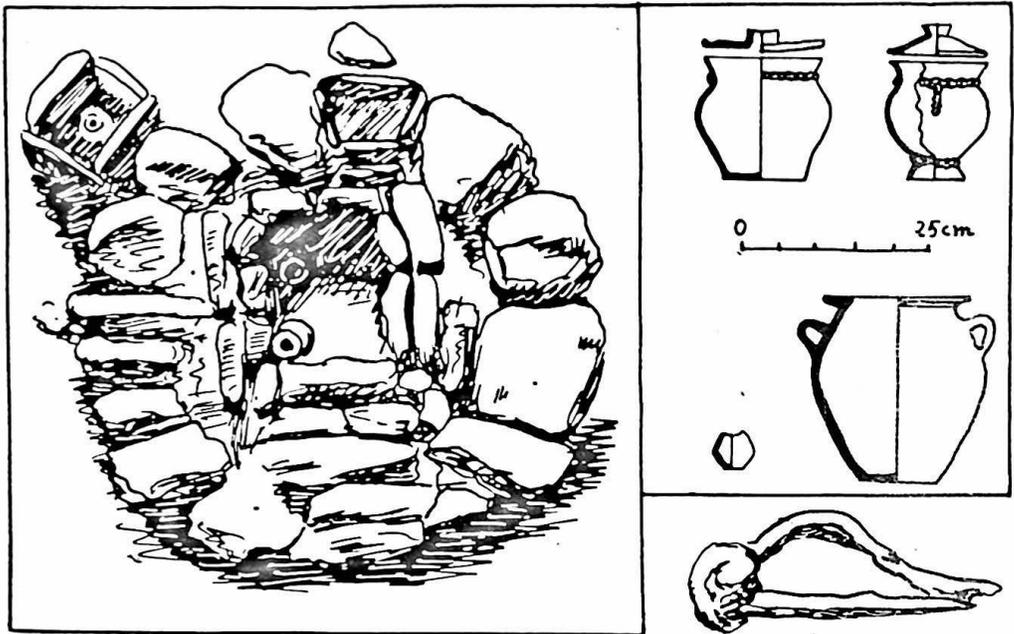


Fig. 131 - Tombeau de la Masada de Flandi (d'après M. Almagro)

A une époque plus récente, le tour apparaît et avec lui une céramique peinte de lignes et de cercles concentriques, en rouge, qui appartiennent à la céramique ibérique et se substituent à la poterie décrite plus haut.

Les objets en métal sont rares: petits fragments indéfinissables, anneaux, tête d'épingle à boule creuse, en bronze.

L'auteur estime qu'il s'agit d'éléments appartenant à la même civilisation que ceux de Mazaléon, des Escodinas et de San Cristobal (1).

Citons encore, parmi les tombes tumulaires, la tombe double de la Masada de Flandi, à Calaceite (fig. 131). Ce n'est pas la plus ancienne, mais c'est peut-être la plus typique. Elle renfermait de la poterie non tournée de formes tardives et une fibule en fer.

Nous avons déjà mentionné (2) les habitats de provinces de Soria et de Logrono, qui se rattachent à cette civilisation pastorale.

A las Cogotas, à 6 kilomètres au Sud-Ouest de Cardenosa, à l'extrémité de la Sierra de Avila, en Vieille-Castille, la nécropole de Trasguija (3) contenait des sépultures individuelles à incinération, groupées autour de grossières stèles de granit plus ou moins inclinées ou renversées. Chaque tombe était formée d'un petit puits de 0 m 30 à 1 mètre de profondeur contenant une urne cinéraire couverte par une pierre plate ou par un autre vase. Des pierres étaient disposées autour pour les protéger. Quand il y avait un mobilier, les armes et autres objets étaient déposés autour d'elle ou au-dessous, sans ordre parti-

(1) Tome I du présent ouvrage, p. 184 sq.

(2) Tome I du présent ouvrage, pp. 189 sq.

(3) J. CABRE AGUILO, *Excavaciones de las Cogotas (Avila)*, dans *Junta superior*, n° 110, 1930, et n° 120, 1932.

culier. Les fibules et pièces métalliques de petites dimensions, les perles et les « fusaiöles » de terre cuite étaient avec les ossements dans l'urne cinéraire. Au-dessus du puits, un monticule de pierres et de terre végétale protège le dépôt.

Il y avait aussi de riches sépultures de guerriers, avec de beaux objets métalliques, sans ossuaire: armes et cendres étaient mêlées en pleine terre. Le nombre des ossuaires en relation avec chaque stèle est variable. Beaucoup sont en groupement serré, souvent même en contact, et les délimitations des groupes sont souvent impossibles. On trouve dans certains ossuaires tournés de petits vases non tournés à décor incisé. Quelquefois, les urnes placées à différents niveaux donnent une impression de stratigraphie, mais elles sont toutes de la même époque, en réalité, et appartiennent aux mêmes groupes. On trouve dans la terre des fragments d'urnes qui proviennent des sépultures détruites en creusant de nouvelles tombes dans un terrain déjà truffé de sépultures anciennes. On a découvert à las Cogotas plus de 1500 ossuaires, entiers ou endommagés par le poids des terres. La plupart sont décorées de motifs solaires ou stellaires (fig. 132). Parmi les formes, les écuelles à fond plat prédominent. Il y a aussi des vases ovoïdes, des écuelles hémisphériques, des jarres à trois becs. Une céramique plus grossière et d'aspect archaïque, dite de « caractère populaire » avec peinture de cercles et de bandes rouges annonce la poterie « ibérique ».

Les mobiliers funéraires ont donné des épées et des poignards à antennes, des mors de chevaux, des umbos de boucliers des anneaux, des objets de toilette, des fibules en bronze de la fin de Hallstatt (types dérivés de la Certosa) des fibules en bronze et fer et des fibules entièrement en fer. Ce dernier métal est abondant. Les fusaiöles sont nombreuses par rapport au nombre d'ossuaires.

Les auteurs estiment que cette nécropole appartient à la fin du premier âge du Fer et s'étend du V^{ème} au III^{ème} siècle avant J. C. Ils soulignent qu'elle présente des affinités avec celle d'Avezac-Prat et précisent qu'il s'agit d'une population de bergers vivant sur des pitons granitiques à 1150 mètres d'altitude dans une région riche en paturages et facile à défendre.

Les analogies avec Avezac-Prat ne se bornent pas aux formes des poignards, à la nature de certains mobiliers funéraires et à leur disposition autour des ossuaires, car on trouve aussi à la Cogotas des stèles, des murs et des particularités de structure déjà connus à Avezac. Par ailleurs, Cabré Herrero a noté que souvent les ossuaires étaient à fleur de terre par suite des érosions. Tout semble prouver qu'il s'agit bien d'une nécropole à rattacher au groupe des tumulus.

Cette nécropole appartient au Castro de las Cogotas, dont nous avons déjà parlé (1).

La nécropole de Aguilar de Anguita, située en Castille dans la province de Guadalajara près des sources du Jalon, est d'une époque très tardive. Plusieurs milliers des tombes y ont été fouillées. Ici encore, comme à la Cogotas, les tumulus sont douteux et les tombes étaient marquées par des stèles de pierre brute.

(1) Tome I du présent ouvrage, p. 190.

Les mobiliers des sépultures de guerriers contiennent aussi des poignards à antennes, des lances et des pièces de harnachement, tandis qu'on trouve dans les tombes de femmes de nombreux bracelets du type « armilles » en bronze, des plaques de ceintures en bronze aussi, minces et estampées, qui rappellent celles des tumulus d'Alsace et de Franche-Comté.

Les sépultures tumulaires du type de la Masada de Flandi sont très nombreuses dans le Bas-Aragon et ne se rencontrent pas dans le reste de la Péninsule, à l'exception de la région de Carmona. Almagro souligne que dans le Bas-Aragon les sépultures sous tumulus alternent curieusement avec les champs d'urnes, sans que le rite funéraire soit changé, car partout les cadavres sont incinérés. Tout ce que nous avons écrit au sujet du Languedoc méditerranéen et du Roussillon explique cette dualité: peuple de pasteurs à tumulus dans la garrigue et sur les plateaux et peuple de cultivateurs des nécropoles à incinération en « champs d'urnes » dans la plaine.

Les nécropoles tumulaires des environs de Carmona sont particulièrement importantes et d'une grande richesse. A la Canada de Ruiz Sanchez (1) un tumulus édifié au sommet d'un mamelon recouvrait une fosse à incinération de 2 m 84 × 1 m 78, profonde de 1 m 55, creusée dans le sol naturel et dans laquelle on avait dressé le bûcher. Les fragments d'os calcinés, restés sur place, indiquaient l'orientation: crâne à l'Est, pieds à l'Ouest. On recueillit à côté du crâne deux pointes de lance en fer et d'autres fragments de fer, vers le centre un grand bassin muni de deux poignées et au marli orné de rosettes, et vers les pieds une oenochoé; ces deux pièces, en bronze, dateraient la sépulture du VI^{ème} siècle avant J. C. Elles sont d'importation phénicienne, comme les peignes et les godets d'ivoire, ornés de gravures, les oeufs d'autruche et les lampes trouvés dans d'autres tumulus de la même région.

De toutes la série de stations étudiées par Bonsor, c'est celle d'El Acébuchal qui donne les renseignements les plus complets. Sur 10 tumulus, 8 recouvraient des incinérations et 2 des inhumations. Le tumulus G, en particulier, recouvrait une fosse rectangulaire (3 m 05 × 1 m 04 et 1 m 10 de profondeur) à parois de pierres maçonnées avec de l'argile et dont le fond était creusé dans la roche vive, qui renfermait deux squelettes étendus sur le dos, côte à côte (fig. 133). Le mobilier comprenait un oeuf d'autruche formant coupe aux bords dentés, dans lequel on trouva une poudre rouge, une fibule en argent (fig. 134, 1) une plaque de ceinture en bronze émaillé de rouge et de bleu, ornée de boutons plaqués d'or (fig. 134, 2) et le fil de bronze replié qui servait à l'agrafer, un fil identique en argent, des fragments de ceintures en tissu de fils de cuivre, ornées de boutons en or, quelques perles en or et des débris de tissu d'or, etc. La fosse était pleine de terre et recouverte de pierres plates superposées au-dessus desquelles s'élevait le tumulus. Le riche mobilier de cette tombe rappelle celui de plusieurs tombes à incinération du Languedoc, dont nous avons déjà parlé: le tumulus B 1 du Frouzet (commune de Saint-Martin-de-Londres, Hérault) qui renfermait, avec une agrafe de ceinture du même type, un beau bracelet en or et des boutons plaqués d'argent doré, et les tombes du Grand-Bassin II à Mailhac, plus pauvres, mais où l'on

(1) G. BONSOR, *Les colonies agricoles préromaines de la vallée du Bétis*, dans *Revue Archéologique*, 1899, T. XXXV.

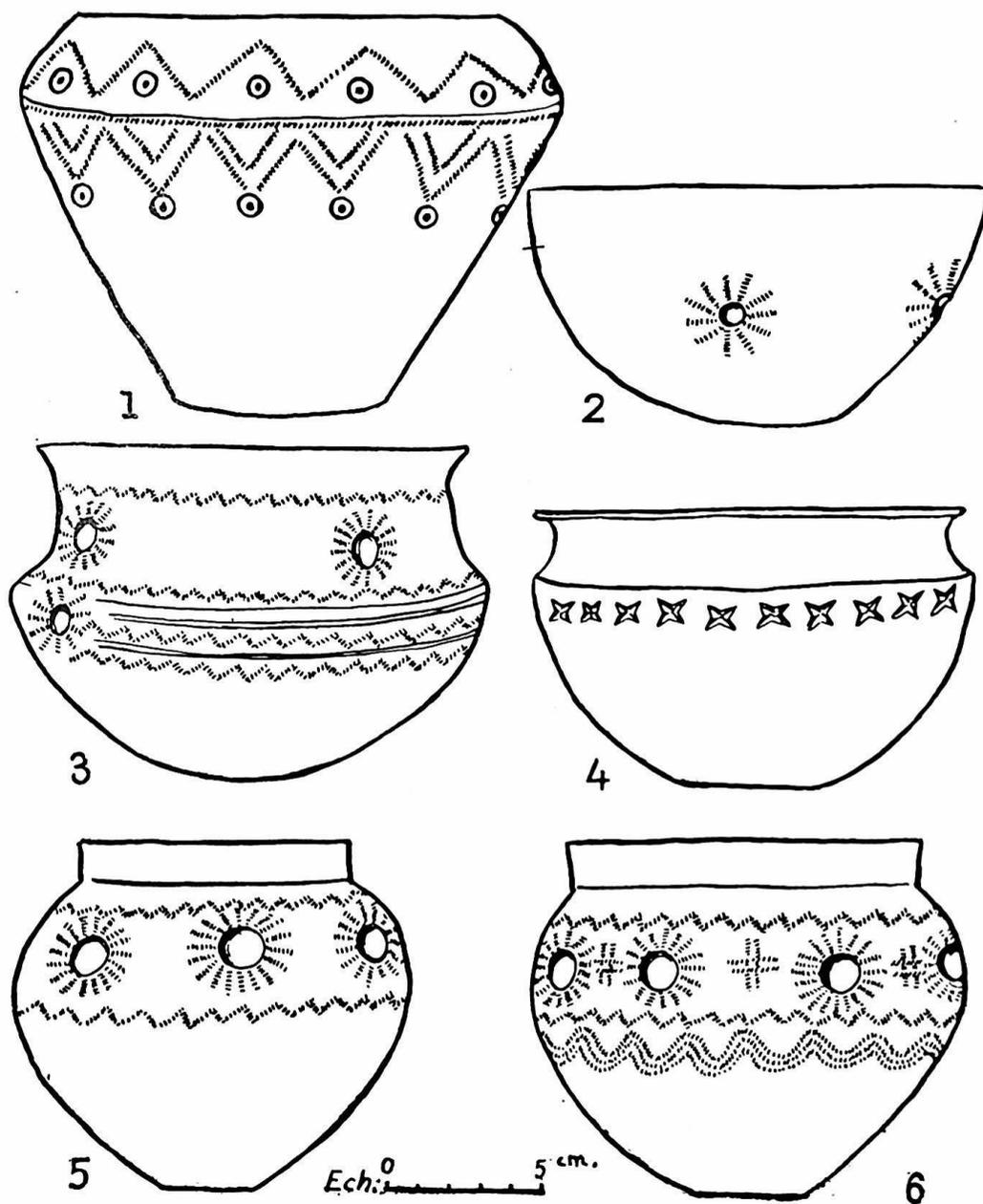


Fig. 132 - Céramique de Las Cogotas (d'après J. Cabré-Aguilo)

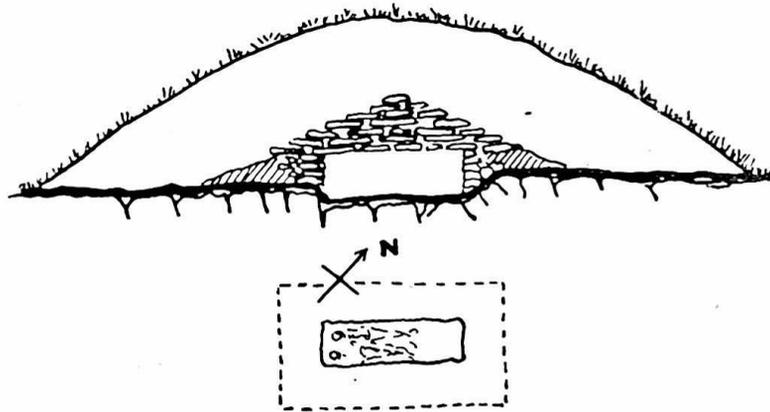


Fig. 133 - Tumulus G de l'Acébuchal (d'après G. Bonsor)

retrouve la même association de types dans les fibules (1) et les agrafes de ceinture (2). Le rapprochement entre l'agrafe émaillée de l'Acébuchal et l'agrafe ajourée de Fleury-d'Aude (3) est plus frappant encore, technique de décoration mise à part.

Parmi les tumulus à incinérations, les uns recouvrent simplement les restes du bûcher funéraire restés sur place et souvent isolés par une deux couches de tessons d'amphores, les autres renferment un ossuaire en poterie.

A Orihuela, il y aurait eu à 2 kilomètres de cette ville environ, une nécropole préhistorique dite de San Anton, située sur les premières pentes du Mont de la Mula. Mais nous ne la connaissons que par un travail de seconde main, touffu et imprécis (4). Il y aurait eu là un espace circulaire assez vaste formé de gros blocs superposés en forme de monticule de 1 mètre d'élévation, qui, à première vue, pouvait paraître un reste de muraille ou d'habitation, mais qui était en réalité un immense tumulus d'où on a retiré avec des ossements humains un couteau en bronze, quelques coquilles perforées, des silex et quelques objets d'os qui avaient servi d'ornements. On aurait reconnu plus de 800 sépultures, inhumations ou incinérations. On a trouvé des urnes cinéraires, et des vases du même type et contemporains renfermant un squelette presque complet, généralement celui d'un enfant.

On a constaté aussi la crémation partielle du cadavre et l'auteur pense qu'il s'agit là d'un rite antérieur à celui de l'inhumation. La céramique est primitive et le mobilier semblable à celui des inhumations, bien que détérioré par le feu. Le squelette est placé dans la terre ou dans un grand vase calé par des pierres. Au-dessus, dans une couche de cendres atteignant parfois un mètre d'épaisseur, il y avait un mélange de charbons, d'ossements de cerf, de boeuf, de sanglier, d'oiseaux et aussi de poissons, avec de nombreux fragments de poterie, des objets en silex très bien travaillés, des éclats et des nucleus de

(1) Tome II du présent ouvrage, p. 65, fig. 45, 7 et fig. 47.

(2) Tome II du présent ouvrage, p. 63, fig. 44.

(3) Tome II du présent ouvrage, p. 73, fig. 51, 8.

(4) D. ERNESTO GIBERT Y BALESTEROS, *Historia de Orihuela*, T. II, Appendice III. Orihuela, 1903. Chap.: *La Edad prehistorica en Orihuela*.

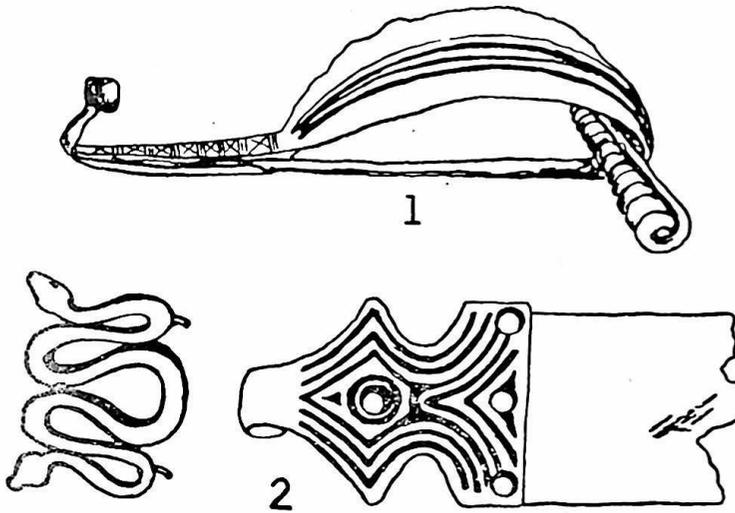


Fig. 134 - Tumulus G de l'Acéluchal (d'après G. Bonsor)

silex blanc ou gris, des coquilles perforées, des outils en os toujours à demi carbonisés, des groupes de cailloux choisis, une grande variété de pierres ayant servi de percuteurs, de polissoirs, etc.

Il y a aussi des inhumations dans des sépultures de formes variées, mais de dimensions relativement petites incluses dans des cromlechs et des tumulus. Les cromlechs sont peu nombreux, environ une demi-douzaine, placés sur un saillant de la Sierra. Ils ont de 3 à 4 mètres de diamètre et sont faits de douze à quatorze grosses pierres au centre desquelles était la tombe. Les os sont bien conservés et très fossilisés. Le mobilier est très pauvre et ne consiste guère qu'en silex, meules de pierre et coquilles brisées. Il n'y a pas de bronze, alors qu'on en rencontre fréquemment dans les tumulus.

Les tumulus sont petits et atteignent à peine 1 mètre de haut. Ils sont peu visibles et construits en pierres et en terre mélangées. Le squelette y était placé sur la terre rouge en position repliée dans une chambre grossière qui n'avait pas plus d'un mètre de longueur, faite de pierres.

Il y avait aussi des sépultures en fosse de 0 m 50 à 0 m 60 de profondeur, dans lesquelles était déposée une urne. On a retrouvé des restes d'aliments dans les vases. Ceux-ci, de couleur noire et bien polis, sont biconiques, à col évasé et à petit pied. Quelques-uns sont plus grossiers. Il y a de petits vases dits « à parfums » (?). Les objets de bronze forment 10% environ du total par rapport à ceux de pierre, mais le fer est beaucoup plus rare. On en a seulement trouvé un fragment dans une sépulture à incinération.

Il est probable que la nécropole de Vilars à Espolla fouillée, dit M. Almagro, sans garanties scientifiques, était une nécropole tumulaire, comme le laisserait supposer la présence des cromlechs entourant les sépultures. Le fait que ce gisement est situé dans une région dolménique milite en faveur de cette hypothèse.

LA CIVILISATION DES NECROPOLES A INCINÉRATION
D'EUROPE CENTRALE ET D'ITALIE DU NORD

I

L'ALLEMAGNE ET LA SUISSE

A la fin de l'âge du Bronze, pendant les périodes IV et V, apparaît en Europe Centrale un rite funéraire nouveau que l'on a désigné sous le nom de « champs d'urnes », c'est-à-dire que les sépultures tumulaires sont abandonnées et remplacées par des tombes à incinération avec dépôt des cendres dans une fosse creusée dans le sol, ces tombes étant groupées en vastes cimetières.

Cette culture des champs d'urnes a fait couler beaucoup d'encre et a suscité les opinions les plus diverses. Nombreux sont ceux qui ont considéré les porteurs de cette civilisation comme des envahisseurs. Pour certains, ces gens seraient venus de l'Est, des territoires autrichiens ou hongrois, pour d'autres ils seraient originaires du Sud, pour d'autres enfin ils seraient venus du pays de Lusace, qui, on le sait, est une contrée de l'Allemagne Centrale située entre l'Elbe et l'Oder, au Nord de la Bohême.

Cependant, d'autres auteurs font remarquer que la concordance des habitats de cette civilisation avec ceux des périodes précédentes, et en particulier avec ceux de la culture dite « à céramique rubanée » est évidente et qu'il s'agit de cultivateurs ayant occupé les fertiles champs de loess comme par exemple ceux de la Haute-Hesse et de la Wetterau.

En fait, on reconnaît dans la céramique des champs d'urnes une influence très forte de celle de Lusace. On voit apparaître cette culture près de Nuremberg et se propager d'une part sur le Main et d'autre part directement vers le Sud, à travers la Bavière et le Tyrol, et aussi vers le Nord-Ouest, le Mecklembourg et le Danemark. Mais il s'agit sans doute d'influences culturelles et cela ne prouve pas qu'il y a eu une invasion de peuple des champs d'urnes émigrant tout entier de Lusace. Aussi estime-t-on parfois que l'élargissement de cette culture est dû non pas toujours à des migrations et à des conquêtes, mais à une influence de « la Mode » qui a transmis la coutume de l'enfouissement des restes d'incinérés placés dans des urnes. Ce serait donc davantage un phénomène d'expansion d'un rite nouveau que l'apparition d'un peuple étranger dans le Sud de l'Allemagne. Ce rite s'est introduit dans les cultures préexistantes, comme celle des palafittes ou de la céramique rubanée.

Les nécropoles des champs d'urnes présentent de nombreuses variantes dans les détails. Tantôt les ossuaires sont entourés de pierres et recouverts d'une dalle plate ou d'une écuelle renversée. Tantôt ils étaient simplement

déposés dans la terre. Tantôt on les recouvrait avec les cendres du bûcher. Tantôt l'ossuaire contenait à la fois les cendres du mort et les offrandes funéraires, tantôt ces dernières étaient placées à côté. Parfois l'urne contenant les cendres était retournée contre le sol, protégeant ainsi le dépôt funéraire sans nécessiter un couvercle.

La longue durée de l'époque des champs d'urnes, que l'on estime échelonnée entre 1200 et 800 avant notre ère, peut expliquer ces nombreuses variations rituelles. Comme les formes hallstattiennes s'y trouvent, et bien que le fer n'y joue qu'un rôle très effacé, on a rejeté soit toute la période, soit seulement la moitié la plus récente à l'époque de Hallstatt et on en a fait le Hallstatt A et B. Dans le Sud de l'Allemagne, on l'a appelée aussi le « plus récent âge du Bronze ».

Cependant, le Sud de l'Allemagne n'a pas été acquis tout entier à cette forme de sépulture, et l'on constate çà et là des survivances de l'ancienne période des tumulus et en conséquence de nombreuses variations locales.

La céramique dénote des influences diverses: d'abord celles de la poterie à incisions de l'époque précédente, visibles surtout à l'Ouest, puis celles de la céramique de Lusace, sensibles surtout à l'Est. Mais ces influences ne tardent pas à se pénétrer. On remarque aussi parfois sur les tombes des champs d'urnes un tumulus ou une protection de pierres qui est une survivance de la civilisation précédente.

Les palafittes de Schussenried en Haute-Souabe et surtout la grande station de Buchau, îlot fortifié sur l'ancien Federsee (1) appartiennent à cette culture.

En Suisse, la culture des champs d'urnes est représentée par quelques gisements palafittiques. L'un des plus intéressants pour la connaissance de la céramique du premier âge du Fer est celui du palafitte du Quai des Alpes à Zürich, qui, découvert en 1916, fut fouillé à nouveau en 1919 à l'occasion de nouveaux travaux exécutés dans le lac (2).

Les fouilles ont révélé deux couches archéologiques non superposées, qui indiquent deux périodes d'occupation de la station. Cette distinction est d'autant plus nette que les deux stations ne se touchent pas.

Les restes de la plus ancienne se trouvent à 1 m 70 sous le niveau actuel de l'eau et constituent une couche archéologique d'une puissance de 0 m 40 à 0 m 60. Cet habitat a été entièrement détruit par le feu, ainsi qu'en témoigne une couche brûlée de 0 m 10 d'épaisseur, recouverte d'un dépôt de craie lacustre de même épaisseur, ce qui montre qu'après la catastrophe le lieu est resté inhabité. Puis un nouveau village fut reconstruit à côté du premier et n'a pas été incendié. Il semble, du reste, que toutes les stations du lac de Zürich aient été détruites par une catastrophe générale à la fin de l'âge du Bronze. Rebâties, elles ont ensuite été volontairement abandonnées par leurs habitants vers la fin de l'âge du Bronze ou le début de l'âge du Fer (3).

(1) Tome I du présent ouvrage, pp. 70-71.

(2) D. VIOLLIER, *Die moor- und Seesiedlungen in den Kantonen Zürich und S. Gallen*, dans *Mitteilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich*, Pfahlbauten, Zehnter Bericht, 1924, ch. IV.

(3) Nous pensons qu'il ne faut pas donner à ces dates une signification trop étroite.

Les objets en bronze sont très rares dans les ruines de la dernière station. Sans doute les habitants ont-ils eu le loisir d'emporter tout ce qu'ils ont voulu, ce qui n'a pas été le cas lors de l'incendie du premier habitat.

L'étude des objets et surtout des poteries provenant du second village donne l'impression que cette phase d'occupation correspond à une profonde décadence, car, dit l'auteur, les beaux vases richement ornés ont disparu et on ne trouve plus que des poteries grossières pauvrement décorées.

Le plus ancien village a donné peu d'armes: deux morceaux d'épée et dix pointes de lances. Il n'y a pas de poignards, ni de pointes de flèches. Par contre, les haches en bronze du type à grandes ailettes sont nombreuses. Il y a 56 couteaux,

13 faucilles, 4 ciseaux, 5 hameçons, 3 rasoirs seulement, à une lame et avec manche, semblables à un demi-rasoir du modèle double des palafittes. On a aussi recueilli 20 bracelets à décor gravé, plus de 300 épingles de types divers: tête sphérique, à tête de pavot, enroulée, etc., une chaîne, un entonnoir, quelques aiguilles à chas, des fragments de moules de fondeur. Il y avait aussi un mors de cheval du type du premier âge du Fer italien (—1150 —950) ce qui permet à Viollier de dire que ce palafitte était en relations avec l'Italie du Nord (1).

Beaucoup d'objets sont en corne ou en bois, ce dernier semblant avoir joué un très grand rôle dans la confection de l'outillage. Il y avait aussi quelques haches de pierres, des meules, plus de 100 « fusaïoles », un débris de vase en bronze et de très nombreux supports de vases en terre grossière.

La poterie de ce village est extraordinairement abondante: on a recueilli plus de 800 caisses de tessons. Sur 500 caisses recueillies en 1916, 200 ne contiennent que des tessons ornés. On a pu reconstituer 600 vases. Parmi eux, il y a 40 écuelles de toutes dimensions, décorées de lignes droites géométriquement disposées: triangles, dents de loup, méandres de toutes sortes diversement combinés. La ligne courbe n'apparaît que sous forme de demi-cercles concentriques ou de petits cercles. Quelquefois les bords portent deux petits trous destinés au passage d'un lien de suspension. Les vases en « abat-jour » sont nombreux, souvent décorés à l'intérieur et sur le bord (fig. 135).

(1) MONTELIUS, dans *Vorklassische Chronologie Italiens*, 1912, en a figuré un (T 7, 4) ainsi que J. GOZZADINI, *De quelques mors italiques*, Bologne, 1875.

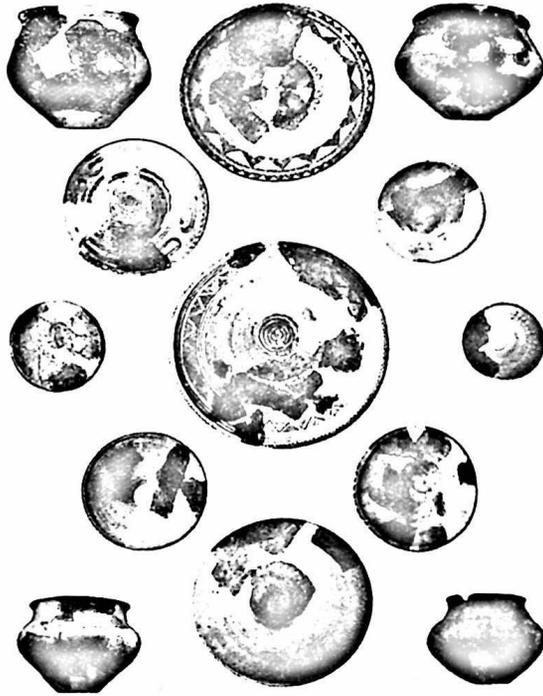


Fig 135 - Céramique de l'Alpenquai



Fig. 136 - Céramique de l'Alpenquai

Un autre groupe bien représenté est celui des urnes à col haut et droit, à panse biconique, avec de nombreuses variantes.

La belle couleur noire de ces vases n'est pas obtenue par un vernis ou une application de graphite, mais par la cuisson et l'exposition à la fumée d'un feu de bois vert dans un four fermé et par un polissage (1).

A côté de ces vases fins, on trouve une grande quantité de tessons grossiers appartenant à des vases de grandes dimensions qui font penser à la poterie néolithique, avec cordons et empreintes de doigts, mais ils se distinguent de vases néolithiques par leur cuisson meilleure et leur décoration plus soignée (fig. 136). Ils y a quelques vases peints en rouge et en noir et aussi quelques décors lissés, « stralucido » comme ceux d'Italie du Nord.

Cette station, dit l'auteur, se place à la fin de l'âge du Bronze, vers 1200 avant J. C. Elle a été abandonnée définitivement pendant l'âge du Fer vers 800 avant J. C. (2).

E. Vogt a étudié cette céramique des palafittes de la fin de l'âge du Bronze (3) et il constate que si la céramique ornée de grecques et de méandres est très abondante au Quai des Alpes de Zürich et à Haumesser-Wollishofen sur le même lac, elle est beaucoup plus rare ailleurs (fig. 137).

Quant à la poterie grossière, elle est abondante et constitue la majorité des trouvailles dans les autres stations. Il s'agit de grands vases dont bien peu

(1) L'expression « poterie graphitée » appliquée à ces vases est impropre.

(2) VIOLLIER, *Die Moor-*, cit. « ... Endgültig wurde die Siedlung erst während der Eisenzeit verlassen, was die Anwesenheit gemalter Gefässe von Hallstatt-Typus und einiger Nadeln aus Eisen bestätigen. Diese Preisgabe ist um 800 vor unserer Zeitrechnung zu setzen, vielleicht sogar noch später.

(3) E. VOGT, *Die Spätbronzezeitliche Keramik der Schweiz und ihre Chronologie*, dans *Mémoires de la Société Helvétique des Sciences Naturelles*, Vol. LXVI, Mémoire I, 1930.

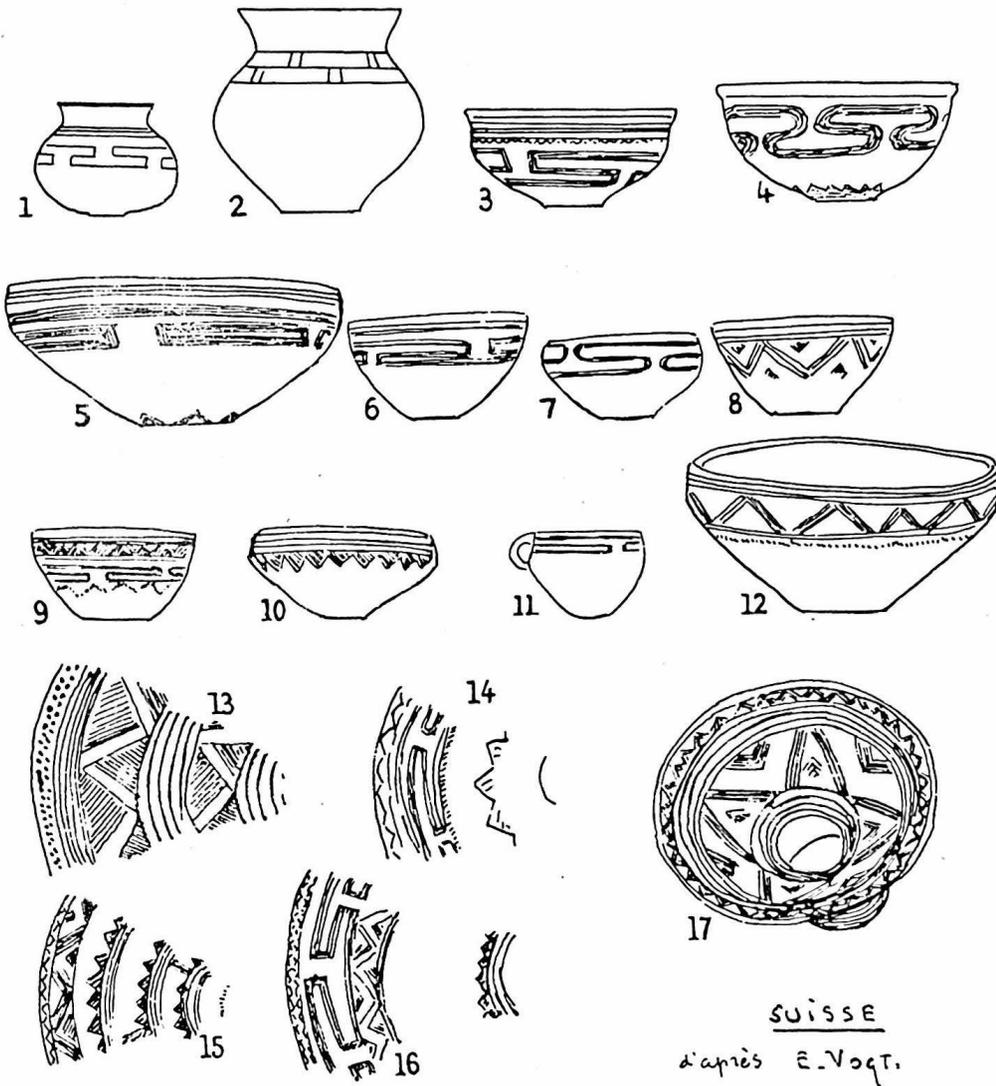


Fig. 137 - Céramique suisse à décor géométrique (d'après Vogt). 1 et 2: Auvernier (nos 195 et 230 de Vogt); 3, 4, 6, 7, 10, 12, 13, 15, 17: Haumesser (Vogt nos 293, 245, 305, 306, 309, 301, 328, 3330, 332); 5, 8, 9, 14, 16: Alpenquai (Vogt nos 302, 307, 308, 329, 327); 11: Cortailod (323 de Vogt)

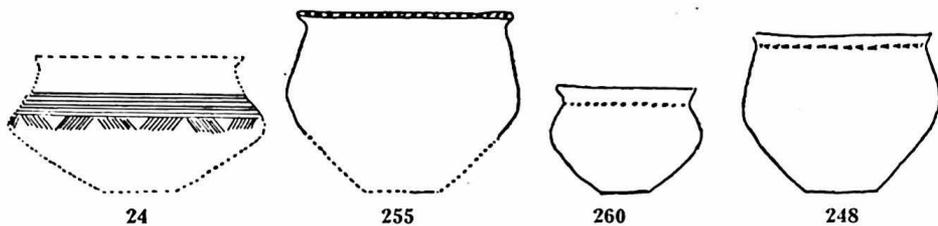


Fig. 138 - Poteries du Schalberg

ont été reconstruits. Cette poterie a été peu étudiée et sa datation, dit Vogt, est difficile. Il constate qu'un intéressant changement de style se manifeste dans la céramique du Schalberg, où la presque totalité des fragments de gros vases à provisions de la couche I ont la surface rugueuse. Les couches les plus récentes, donnent aussi de nombreux tessons de vases à provisions, mais leur surface est toujours lisse. Mais d'autre part il y a entre la couche IV, la plus haute, et la couche I, la plus basse, une augmentation de grossièreté et d'épaisseur des parois, bien qu'on trouve en même temps des tessons très fins.

E. Vogt fait remarquer qu'une certaine prudence est nécessaire dans l'étude de la céramique suivant qu'elle provient des habitats ou des sépultures, car c'est surtout de la belle vaisselle qu'on a déposé dans les tombes, alors que dans les maisons elle est relativement rare. Nous avons cependant vu que dans le Languedoc méditerranéen il n'y avait pas de céramique exclusivement funéraire: les habitats sont aussi riches en céramique ornée que les cimetières. et d'autre part on trouve souvent dans les tombes des vases grossiers d'usage courant.

Dans la couche inférieure de Schalberg (Schalberg I) on signale un vase très large dont le bord étroit porte un fort bourrelet avec pointillage (fig. 138, 248). C'est là un ornement fréquent dans la couche inférieure, qui disparaît presque complètement dans l'horizon supérieur. La surface en est rugueuse. Dans la couche III, qui a donné peu de matériel, il y avait un gros fragment d'un vase plus petit mais de forme sensiblement pareille (fig. 138, 260). La surface en est polie. Un pointillé est imprimé directement dans l'argile à la base du col, et non plus sur un bourrelet comme à l'époque précédente. Un autre vase, provenant de la couche IV, est du même type (fig. 138, 255). La surface en est polie et la naissance du col est aussi décorée d'impressions. Il y a donc d'un niveau à l'autre une certaine continuité dans les formes d'un niveau à l'autre.

Parmi les 350 dessins de vases provenant du Schalberg et figurés par E. Vogt, il n'y en a pas qui soient décorés de grecques ou de méandres. Ils sont tous à peu près des types mentionnés ci-dessus, sauf un (fig. 138, 24) qui provient de la couche I, et qui porte un décor géométrique, ce qui prouve que dans l'ensemble la station du Schalberg est plus récente que celle du Quai des Alpes à Zürich.

Verena Gessner a étudié la décoration géométrique du premier âge du Fer (1). Elle constate que si la région d'origine de la culture des champs

(1) V. GESSNER, *Die geometrische Ornamentik des spätbronzezeitlichen Pfahlbaukreise der Schweiz (Thèse)*, Zürich, 1946.

d'urnes doit être recherchée en Allemagne orientale (Lusace - Silésie - Pologne occidentale) c'est-à-dire dans la région où s'était développée la culture d'Unetice (Aunjetitz), il faut y distinguer avec W. Kimmig (1) deux sources d'inspiration: une Sud-orientale ou danubienne et une source Nord-orientale ou lusa-cienne, de telle sorte que la culture des champs d'urnes n'est en contact avec la Lusace que par l'un de ses groupes. Quant au mouvement des « Urnenfelder » il est lié à l'invasion dorienne qui a influencé aussi l'Italie.

Cette culture des champs d'urnes a apporté des nouveautés: incinération des morts, rasoirs à un seul tranchant, peinture des vases, de nombreuses formes nouvelles dans l'outillage de bronze et aussi dans la céramique, et, plus tardivement, le fer. Elle a influencé en Suisse la civilisation du Bronze tardif qui était une époque brillante.

Sans rechercher ici dans le détail l'origine de la décoration à méandres, nous devons cependant étudier comment s'est faite sa diffusion.

V. Gessner déclare que si le méandre se rencontre depuis le paléolithique jusqu'au néolithique dans la céramique à bandes, son apparition dans le style décoratif des palafittes a soulevé bien des problèmes qui ne sont pas encore résolus. Elle date les méandres du Hallstatt A (ou Bronze récent I) où ils seraient encore assez rares, tandis qu'ils deviennent très abondants au Hallstatt B (ou Bronze récent II) c'est-à-dire qu'à partir de ce moment là seulement ils deviennent des motifs caractéristiques de leur époque, bien qu'on en rencontre avant. C'est donc que cette arrivée soudaine des méandres aux XII^{ème}-XI^{ème} siècles avant notre ère dans le cercle culturel des palafittes provient d'une cause qu'il s'agit de rechercher (2).

Le méandre est généralement considéré comme un ornement typique de l'antiquité classique: on suppose que le méandre grec est le plus ancien et que les méandres italiens, suisses, etc. en dérivent. Pour V. Gessner, cette sorte de hiérarchie ne tient pas. En effet, si l'on recherche le premier témoignage du méandre dans le cycle culturel grec, on le rencontre, dit-elle, au début de l'ancien style géométrique qui commence vers —950 ou —930.

Or, W. Kübler et K. Kraisers ont fait des observations du plus haut intérêt sur le plus ancien méandre grec connu (3). La tombe féminine à incinération A du Dipylon (4) contenait un mobilier comprenant deux fibules en fer, deux épingles en bronze, une amphore avec anses sur l'épaule, d'un style que les auteurs qualifient de « frühgeometrisch » et une hydrie à deux anses qualifiée de « Spätestprotogeometrisch ». L'amphore est l'un des plus anciens vases à fond noir caractéristiques du vieux style géométrique, et elle porte sur l'épaule une grecque simple et asymétrique qui ne court pas autour du vase, mais qui est cantonnée dans un angle droit (fig. 139. 1). Ce premier méandre est peint et fait deux traits parallèles dont l'intervalle est rempli de

(1) W. KIMMIG, *Die Urnenfelderkultur in Baden*, Berlin, 1940.

(2) Voici la chronologie de V. Gessner: Spätbronzezeit I = Hallstatt A: —1200 —1000. Spätbronzezeit II = Hallstatt B: —1000 —800. Ältere Eisenzeit, erster Abschnitt = Hallstatt C: de —800 à la moitié du VII^{ème} siècle. Ältere Eisenzeit, zweiter Abschnitt = Hallstatt D: de la moitié du VII^{ème} siècle à —500.

(3) W. KÜBLER et K. KRAISERS, *Kerameikos. Die Necropole des 12-10 Jahrhunderts*, Berlin, 1939. Compte-rendu des fouilles de la nécropole du Dipylon, dans le quartier du Céramique à la sortie Nord-Ouest d'Athènes.

(4) W. KÜBLER et K. KRAISERS, *Kerameikos*, cit., p. 107 et Pl. 35.



Fig. 139 - Urne à grecque peinte de la tombe A du Dipylon

traits obliques ou transversaux, qui, bien plus que sa construction asymétrique, le distingue des méandres des poteries des palafittes. Par ailleurs, cette grecque du Dipylon court de droite à gauche, tandis qu'en Italie elle se dirige le plus souvent de gauche à droite. Le méandre de la tombe A du Dipylon est pour ainsi dire le premier méandre attique et a pour nous une importance capitale. Les auteurs allemands estiment eux-aussi que ce motif décoratif est d'un grand poids et déclarent que le commencement du style « frühgeometrisch » en Grèce est marqué par la soudaine introduction du méandre. Il manque en effet, dans sa forme classique, dans le style protogéométrique (XI^{ème} siècle - 950) et dans le style submycénien (—1150 —1100) où il n'y a eu que des formes rudimentaires. Mais certains auteurs, au contraire, font du méandre une invention grecque.

L'asymétrie du méandre grec primitif contraste avec la régularité du méandre des palafittes. Si l'on admet la chronologie de Kübler-Kraisers, le méandre grec a pénétré en Grèce seulement dans la seconde moitié du X^{ème} siècle, tandis qu'on le trouve dans le cercle de culture des palafittes bien avant —1000 et même dans le XII^{ème} ou le XI^{ème} siècle, ce qui revient à dire que la grecque des palafittes suisses est bien antérieure au méandre grec et que celui-ci est « jeune ». A moins qu'il ne faille abaisser les dates proposées pour le premier âge du Fer et rajeunir quelque peu celles attribuées à l'Alpenquai de Zürich par exemple.

Quelle est donc l'origine du méandre? Il n'a pas été apporté en Grèce par la vague dorienne car entre elle et le début du méandre il s'est écoulé 200 ans, puisqu'il n'y a pas de méandres dans le style protogéométrique (1) tandis qu'en Suisse il faut mettre ce motif décoratif en liaison avec le mouvement des « champs d'urnes ». Mais ce dernier ne correspond en aucune manière à l'invasion dorienne. Si la grecque apparaît dans la décoration gréco-attique vers —950 —930, c'est-à-dire au début du style « frühgeometrisch », l'Italie connaissait déjà dans l'âge du bronze tardif des extraterramaricoles, dont la culture est appelée aussi adriatique ou appennine, divers modèles de méandres et de grecques. Les motifs de décorations des deux phases de cette culture, souvent rehaussés d'incrustations, sont les spirales, les méandres, les grecques, les rhombes, les dents de loup, etc. (2), les dessins étant composés le plus souvent d'une double ligne et les intervalles remplis de traits ou de points tel le vase de Castiglione d'Ischia (fig. 140) et d'autres (3) de Cetona

(1) Le commencement du style protogéométrique du début du XI^{ème} siècle et le commencement de l'âge du Fer manquent sur la partie continentale de la Grèce.

(2) GIORGIO BUCHNER, *Nota preliminare sulle ricerche preistoriche nell'isola d'Ischia*, dans *Bulletino di Paleontologia Italiana*, Anno I, 1936-1937, p. 80, Pl. I.

(3) S. PUCLISI, *La stazione di Belverde sulla montagna di Cetona*, dans *Bulletino di Paleontologia Italiana*, Anno III, 1939, pp. 133 et 140.

(fig. 141). Il y a aussi des bandes de méandres asymétriques qui ont toujours une base horizontale.

Il est difficile de savoir si le méandre des palafittes suisses vient de l'Italie, non seulement en raison de la chronologie qui n'est pas bien établie, mais aussi de la différence entre l'asymétrie des méandres grecs et italiens et la symétrie du méandre suisse. Peut-être découlent-ils tous trois d'une même source à rechercher dans le Nord des Balkans et chacune des régions suisse, italienne et grecque l'a-t-elle, en l'adoptant, adapté à son propre style? Peut-être aussi la grecque a-t-elle subi, dans la région palafittique, une métamorphose qui l'a rendue symétrique. Quoiqu'il en soit, l'hypothèse d'une filiation du méandre italien ou balkanique donnant naissance au méandre suisse paraît à V. Gessner difficile à suivre car les relations helvétiques avec ces pays sont encore mal connues et mal étudiées et elle estime que malgré les données fournies par les mors de chevaux italiens du palafitte du quai des Alpes à Zürich il y a encore beaucoup à faire dans ce domaine.

Cet auteur constate que le méandre des palafittes suisses s'est répandu fort loin, jusqu'en Espagne où on le retrouve sur la céramique des champs d'urnes catalans et aussi jusque sur le Rhin inférieur où il est cependant peu abondant comparativement aux trouvailles du Languedoc méditerranéen et de l'Espagne.

Il convient cependant de noter que les méandres languedociens et espagnols sont accompagnés de stylisations d'animaux, comme nous l'avons exposé plus haut (chapitre VIII) que l'on ne trouve pas, à notre connaissance, dans les palafittes suisses et que V. Gessner n'y mentionne pas, dans son catalogue

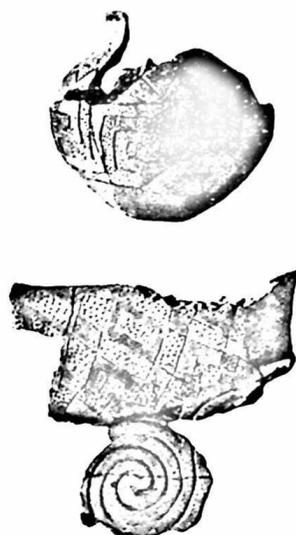


Fig. 140 - Vase d'Ischia



Fig. 141 - Vases de Cetona

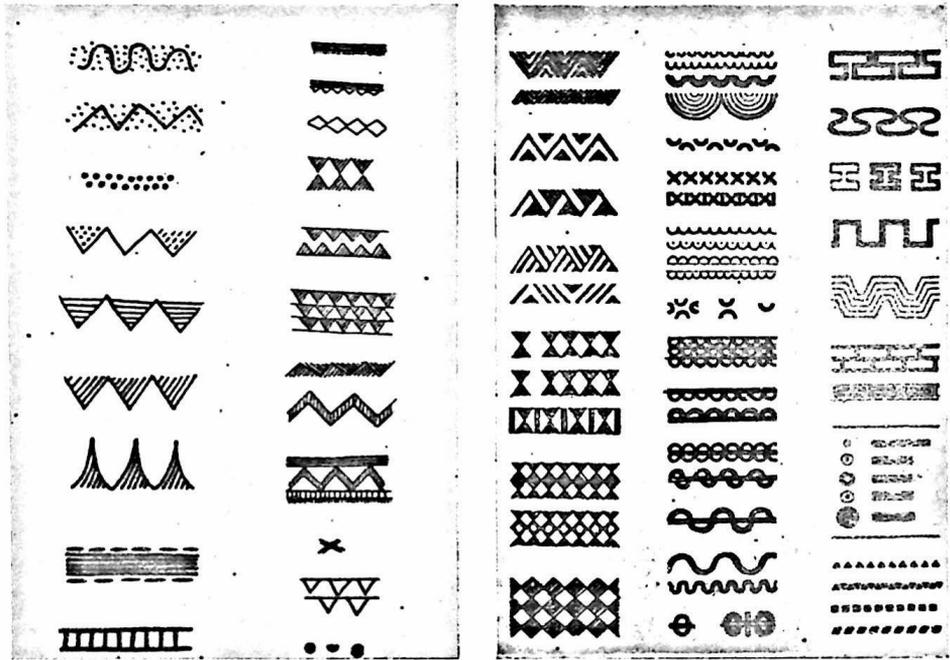


Fig. 142 - *Décors géométriques de la céramique suisse* (d'après V. Gessner)

décoratif (fig. 142), tandis qu'on en trouve d'analogues dans le cercle culturel méandrique de l'Italie du Nord.

Il est frappant, dit V. Gessner, de constater que le méandre a été, dans toutes les régions où il est entré, poussé en avant par quelque mouvement de la culture des champs d'urnes, ce qui prouve que ce motif de décoration est fortement en relations avec ce mouvement, tout en ne participant pas aux premières poussées. Ici encore nous ne sommes pas de cet avis et nous pensons que la culture primitive des « champs d'urnes » qui s'est développée dans des régions autres que la Suisse et l'Italie du Nord, n'a rien à voir avec le méandre et la grecque. Si le mouvement, culturel sans doute, qui a entraîné la substitution de l'incinération à l'inhumation dans toute l'Europe occidentale, qu'il s'agisse des pasteurs des tumulus ou des agriculteurs des nécropoles à incinération, s'est répandu chez les peuples voisins qui ont été de ce fait « celtiques » (?), il ne leur a pas emprunté d'éléments décoratifs. Plus tard, la marche en avant des peuples des champs d'urnes de l'Europe Centrale étant devenue effective et se traduisant non plus par des influences culturelles mais par des mouvements ethniques, a entraîné, par voie de conséquence, des déplacements secondaires et ce sont ces peuples celtisés porteurs depuis longtemps de cette décoration méandrique qui se sont déplacés sous les poussées exercées à l'Est par les vrais « champs d'urnes ». Ces déplacements correspondent peut-être à l'incendie général des palafittes anciens du lac de Zürich, contenant de la céramique à décor géométrique.

En définitive, ce ne sont pas les vrais « champs d'urnes » qui ont apporté chez nous les nécropoles à incinération avec poteries à décoration géométrique, mais ce sont eux qui ont poussé les envahisseurs, ces déplacements secondaires ayant été vraisemblablement assez lents. Les peuples qui sont allés le plus loin, ceux du Languedoc et de la Catalogne, n'ont rien de commun, ethniquement et culturellement, si ce n'est la coutume funéraire, avec ceux dont la poussée primitive a déclenché leur déplacement. C'est pour cette raison que nous avons le plus possible remplacé le terme « champs d'urnes » en ce qui concerne le Languedoc méditerranéen, le Roussillon et la Catalogne espagnole, par celui de « nécropoles à incinération ».

V. Gessner pense que la Suisse a été un centre autonome de dispersion de la céramique à méandres. Il y a certes eu un centre important de cette céramique sur le lac de Zürich (Alpenquai - Haumesser - Wollingshaufen) mais elle paraît avoir été localisée à peu près exclusivement dans cette région et le rayonnement n'a pu se faire à partir de là. Le Languedoc méditerranéen, le Roussillon, la Catalogne, ont à ce point de vue une importance bien plus considérable et pourtant il est difficile d'y voir des centres d'expansion. Nous pensons que les gisements de Zürich, Mailhac et Agullana, par exemple, ne sont en quelque sorte que des « éclaboussures » dans des directions opposées provenant d'un centre qu'il faudrait rechercher dans l'Italie du Nord.

La Suisse méridionale, ou si l'on préfère le Tessin, dépend étroitement des régions italiennes des lacs alpins et de la Lombardie où la civilisation de Golasecca règne au premier âge du Fer (1).

On y a reconnu une civilisation du Bronze tardive, ou Golasecca I, une première période du Fer, ou Golasecca II, de —750 à —400, une seconde période du Fer ou Golasecca III, de —400 à —196 et une phase préromaine de —196 à —15 avant J. C.

Dans la phase que l'on attribue au Bronze et qui se continue jusqu'au VII^{ème} siècle, les tombes sont groupées en de modestes nécropoles à crémation qui semblent correspondre à de petits noyaux de population. Les centres les plus importants sont au nombre de trois: Locarno, à l'extrémité du lac Majeur, Arbedo, plus au Nord sur la route du Gothard et Rovio sur le lac Lugano (fig. 143). Les débris d'os brûlés sont placés dans une urne en terre cuite (2) avec quelques objets en bronze, et l'ossuaire est déposé dans un caisson cubique ou triangulaire dit « alla cappuccina ». Les vases trouvés dans les tombes sont de deux types, et se rencontrent dans les mêmes tombes: vases en poterie grossière, mal épurée, non tournés, à décor simple et irrégulier fait de coups de lissoir ou avec l'ongle, et des vases en poterie fine noire, tournés, à décor varié: très légers coups de pouce, impressions de cordes, points, etc. Le matériel n'étant pas très abondant, cette phase est mal connue et dans ces conditions il est difficile de conclure. Nous pensons que ces tombes sont recouvertes d'une épaisse couche de terre en raison des comblements intenses dans le fond des vallées alpines, et leur découverte ne peut être que fortuite car rien ne les signale en surface.

(1) ALDO CRIVELLI, *Atlante preistorico e storico della Svizzera italiana*, Vol. I, *Dalle origini alla civiltà romana*, Bellinzona, 1943.

(2) On connaît seulement une cinquantaine de ces tombes: 14 à Locarno, 3 à Arbedo, 15 à Rovio, 1 à Castione, 1 à Clara, 9 à Tenero, 1 à Roveretto.

Il doit s'agir là de tombes évoluées, postérieures à l'époque de la décoration géométrique. Cette hypothèse est confirmée par la présence de vases tournés et la date assignée à cette période.

Après le VII^{ème} siècle les tombes de la période Golasecca II sont plus nombreuses. On en a conclu à un vigoureux accroissement de la population, surtout dans la région de Locarno, Bellinzona (Lac Majeur) et de Lugano (sur le lac du même nom). Cela tient sans doute, dit Crivelli, aux meilleures conditions agricoles, commerciales et industrielles de la Lombardie et les influences étrusques se concrétisent dans l'apparition d'inscriptions en alphabet dit « nord-étrusque ».

L'incinération et l'inhumation sont maintenant usitées concurremment dans la même nécropole, avec parfois prédominance de l'un ou de l'autre rite, alors que pendant la période précédente la crémation était le rite unique.

On constate ici une non concordance dans la terminologie utilisée par A. Crivelli, la chronologie italienne et celle que nous employons, de telle sorte que le premier âge du Fer de la Suisse méridionale est, en fait, la fin du nôtre, tandis que l'âge du Bronze tessinois correspond à la 2^{ème} période languedocienne.

Quel que soit le rite utilisé, l'architecture des tombes reste la même, mais elles sont rectangulaires quand il s'agit d'inhumés et carrées quand elles sont destinées à des incinérés. Toutes sont du type dit « à contre-fosse » : on creusait dans le sol une première grande fosse, dans le fond de laquelle on creusait ensuite une seconde fosse de dimensions normales, dite « contre-fosse ». Une fois le cadavre ou les cendres déposés au fond de la contre-fosse, celle-ci était fermée par une grande dalle de pierre, puis la fosse était emplie de déblais. Enfin par dessus le tout on construisait un tumulus en pierres sèches dit *sopra copertura*, rond au-dessus des tombes à puits, long au-dessus des tombes à fosse. Ces tumulus ont de 0 m 60 à 1 mètre de hauteur. Certains sont retenus à la base par un mur à sec de cailloux ou de dalles. Le tumulus recouvre en général une seule tombe, mais parfois deux ou plusieurs. D'après l'auteur, les tombes à tumulus rond sont les plus anciennes. Souvent, une stèle grossière, érigée au centre ou à côté du tumulus, marque la tombe.

La fosse a exactement la dimension de la « sopra copertura » qui la surmonte, et une profondeur variable. Le fond de la contre-fosse est parfois dallé et les parois soutenues par un mur en pierres sèches ou par des dalles placées de champ. Les tombes sont alignées en files Est-Ouest. Les cadavres étaient couchés sur le dos, bras et jambes allongés, la tête du côté de l'Est. Il reste fort peu de chose des squelettes.

L'ustrinum est entouré d'une enceinte de cailloux, de forme circulaire ou rectangulaire, qui marque son caractère sacré. Dans les tombes à incinération, les os brûlés sont déposés dans un vase. Des bijoux les accompagnent : boucles d'oreilles, bagues, bracelets, fibules, pendentifs, plaques de ceinture, épingles, colliers, ainsi que des objets de toilette et d'autres poteries, des couteaux, des haches, des situles, etc.

Dans les tombes à inhumation, qui sont les plus récentes, on trouve fréquemment au pied du squelette des trousseaux de toilette, de l'ambre, des fibules en arc de violon, serpentiforme, à sangsue, à navicella, tous ces objets étant certainement importés des grands centres industriels de la vallée du Pô. Il y

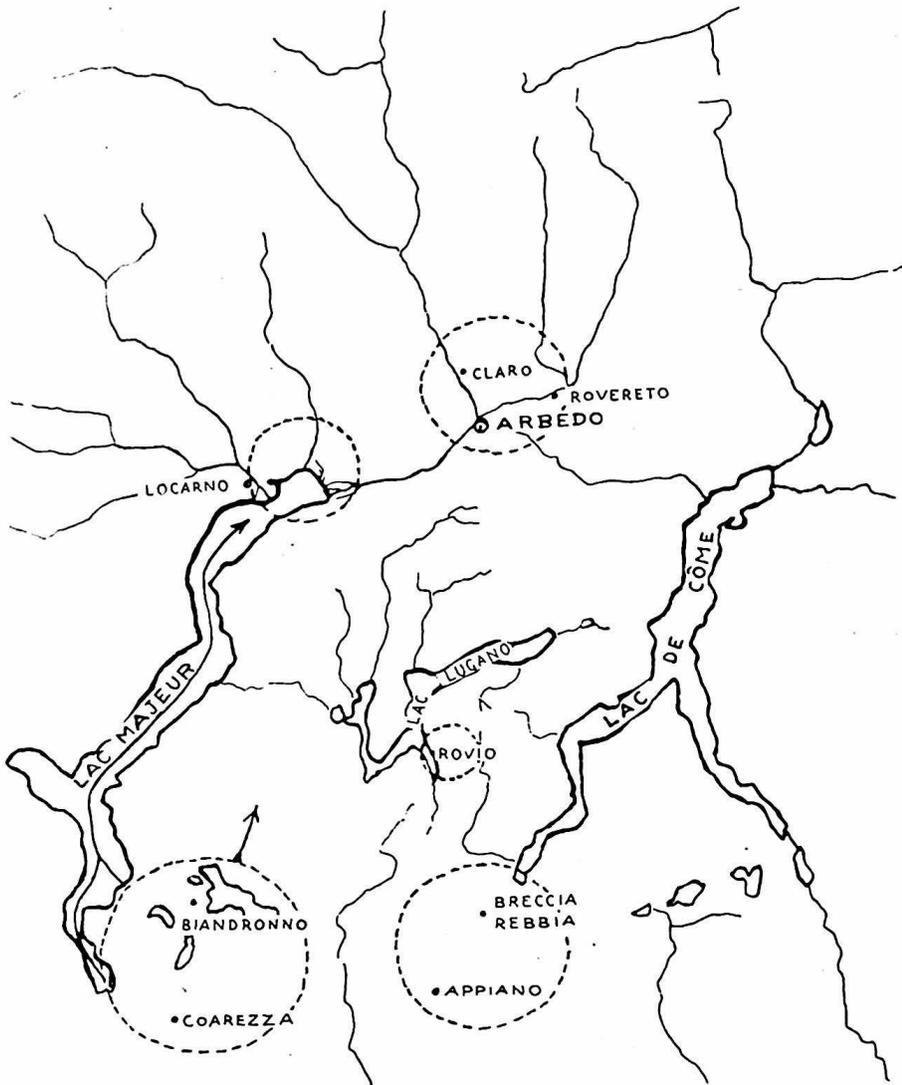


Fig. 143 - Carte des tombes à incinération de l'Italie du Nord, à l'âge du Bronze (d'après A. Crivelli)

a peu d'instruments en fer ou en pierre. Les vases sont en bronze ou en terre cuite. Parmi ces derniers, il faut distinguer les récipients de fabrication locale, en poterie grossière et mal façonnée, non tournée, et d'autres poteries d'argile fine et bien tournée provenant des fabriques de Golasecca. Parmi ces dernières, certaines sont décorées « a stralucido » c'est-à-dire au brunissoir. Le vase est recouvert d'un engobe fin, poli avec une pierre ou un lissoir dessinant les

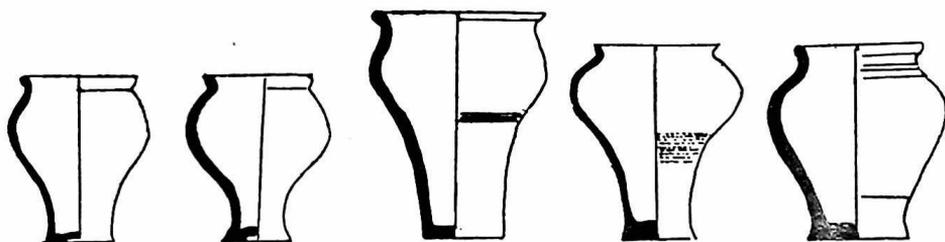


Fig. 144 - Vases de la nécropole de Solduno (pointe Nord du Lac Majeur)

motifs brillants sur le fond mat (1). On trouve parfois des croix incisées ou peintes sur le fond de petits vases.

Tout cela correspond au niveau supérieur de la nécropole italienne de Golasecca, postérieur au style géométrique.

A Golasecca III, si la crémation est de plus en plus abandonnée, l'architecture sépulcrale ne subit pas de changement et l'usage de la contre-fosse continue. Les tombes à puits disparaissent progressivement, mais l'usage de la stèle sur la *sopra copertura* persiste. Parmi les bijoux de cette période, on voit apparaître le fibule de la Certosa, au IV^{ème} siècle environ la fibule à pied relevé et au III^{ème} celle où l'extrémité du pied est soudée à l'arc. On trouve ces types soit en bronze, soit en fer. Dans la céramique, le décor « a stralucido » disparaît, la poterie peinte se répand, les vases « balustres » et la cruche non ansée également (fig. 144).

La diffusion de l'écriture commence dans l'Italie du Nord entre le VI^{ème} et le V^{ème} siècle sous la forme de l'alphabet nord-étrusque, et l'on rencontre dès lors dans toute la zone préalpine des graffiti sur poterie et sur pierres, à Golasecca, Castelletto Ticino, etc.

Sur la carte « du Fer », A. Crivelli montre comment la civilisation de Golasecca, partie des rives du Tessin, de la région située entre Sesto-Calende et Somma-Lombarda, s'est dirigée d'une part vers le Piémont par Ameno, a remonté le Lac Majeur en direction de sa pointe Nord (Locarno) puis les vallées descendant du St-Gothard et du San Bernardino, d'où elle a gagné les sources du Rhin et du Danube, et d'autre part en direction de la pointe Sud-Ouest du Lac de Côme (Cà Morta) tandis qu'une autre branche se dirigeait vers le lac de Lugano (fig. 145).

La station de Cerinasca d'Arbedo, mise au jour par R. Ulrich aux environs de Bellinzona, a été mal étudiée car le matériel a été considéré dans son ensemble et mêlé sans tenir compte des diverses tombes qui le contenaient de telle sorte qu'on a seulement envisagé une espèce de complexe fait d'éléments en partie étrangers les uns aux autres et pas toujours contemporains.

E. Vogt a repris cette étude (2) et il estime qu'on peut diviser cet ensemble en plusieurs groupes: ceux qui se maintiennent et se développent d'une ma-

(1) Ces vases sont analogues, par la forme et la décoration, aux vases dits « celtiques » d'Ensérune.

(2) EMILIO VOGT, *Osservazioni sulla necropoli di Cerinasca d'Arbedo*, dans *Munera*, pp. 96-110.

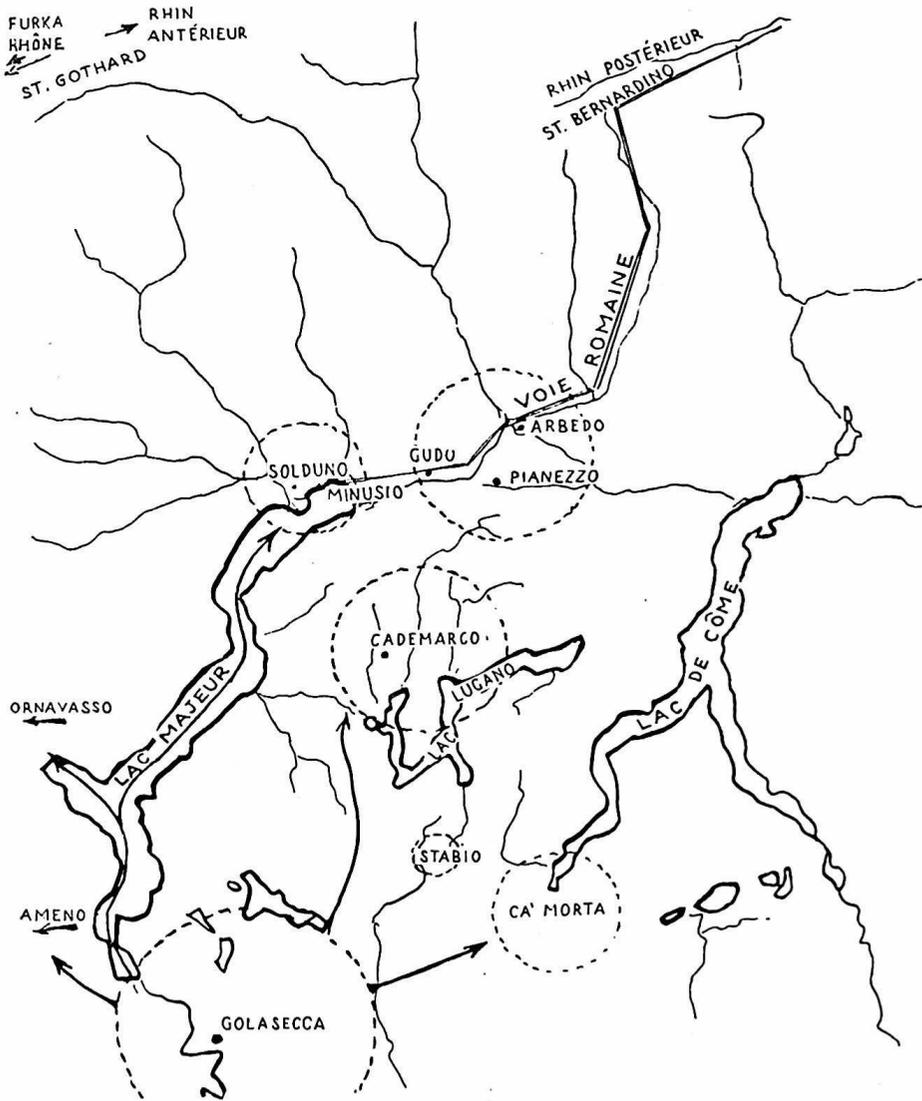


Fig. 145 - Carte des nécropoles du premier âge du Fer (d'après A. Crivelli)

nière continue et ceux qui apparaissent brusquement et indiquent des époques différentes.

Le groupe le plus ancien possède une céramique qui se rattache clairement à celle de Golasecca. On en connaît des prototypes dans le Tessin méridional, de telle sorte qu'on peut parler d'un groupe de céramique indigène. Des fibules du type de Golasecca et serpentiformes les accompagnent.

Vient ensuite un groupe d'éléments vénètes comprenant les vases décorés

« a stralucido » et à côtes, et les grandes boucles de ceinturon en tôle de bronze.

Puis, il y a des types étrusques, comme les fibules de la Certosa, les vases à bec, et finalement les formes gauloises.

Tous ces groupes ne sont pas représentés avec la même abondance et ceci a son importance pour distinguer le ou les groupes qui représentent véritablement un peuple et ceux qui attestent simplement une influence étrangère.

Les types celtiques apparaissent brusquement et correspondent, au mieux, à la seconde phase de la Tène, c'est-à-dire aux environs de 400 avant J. C., soit au moment de l'invasion gauloise en Italie. Comme l'élément celtique va toujours en se renforçant davantage, il faut admettre le recouvrement du noyau primitif par une couche celtique.

L'élément étrusque est peu important et l'on ne peut affirmer l'existence dans le Tessin d'aucune tombe ayant un caractère indiscutablement étrusque. La diffusion des fibules de la Certosa, ou plutôt des imitations en bronze des originaux d'argent, correspond au point culminant de l'extension septentrionale des territoires étrusques.

En revanche, les influences du centre culturel veneto-illyrien se révèlent à Arbedo spécialement par la céramique. Un grand nombre de récipients divers proviennent de cette région ainsi qu'on peut le déduire des formes et de l'ornementation. Beaucoup d'objets en métal doivent avoir la même origine, comme, par exemple, les grandes boucles de bronze, alors qu'on peut difficilement tirer des indications intéressantes des fibules dont l'origine remonte à une époque beaucoup plus ancienne.

On peut affirmer que dans certaines nécropoles, autour du Lac Majeur, quelques types spécialement vénètes apparaissent à côté de vases locaux appartenant à la civilisation de Golasecca, et il semble aussi qu'à Cerinasca d'Arbedo la présence de ces deux types d'objets est simultanée. Il y a aussi des vases fabriqués localement sous l'influence vénète, ce qui semble prouver que la culture vénète a peu à peu remplacé celle de Golasecca. Déterminer avec précision quelle est la proportion respective des deux éléments exigerait un examen nouveau et précis de tout le matériel de l'Italie du Nord. Constatant une très forte infiltration des éléments vénètes vers l'occident, Vogt estime que l'on ne peut parler d'influences culturelles mais que l'on doit admettre une forte immigration de populations vénètes dans la région périphérique du Lac Majeur et dans le Tessin. Il déclare enfin que les Ligures n'ont rien à faire avec les éléments vénètes, étrusques et celtiques représentés à Cerinasca d'Arbedo et ne veut retenir que le substrat de l'antique civilisation de Golasecca.

Le lac du Bourget est situé en territoire français, mais ses palafittes appartiennent archéologiquement au cercle culturel helvétique et justifient la place que nous lui donnons dans cet exposé.

En effet, certains exemplaires de poteries trouvées dans les palafittes de Grésine et de Tresserve sont identiques à la céramique de l'Alpenquai de Zürich. Les mêmes se trouvent aussi dans les nécropoles languedociennes de la 2^{ème} période: petits vases (fig. 146, 1), vases plus larges dont l'épaule est encadrée de cannelures ou de traits incisés (fig. 146, 2), décors géométriques au

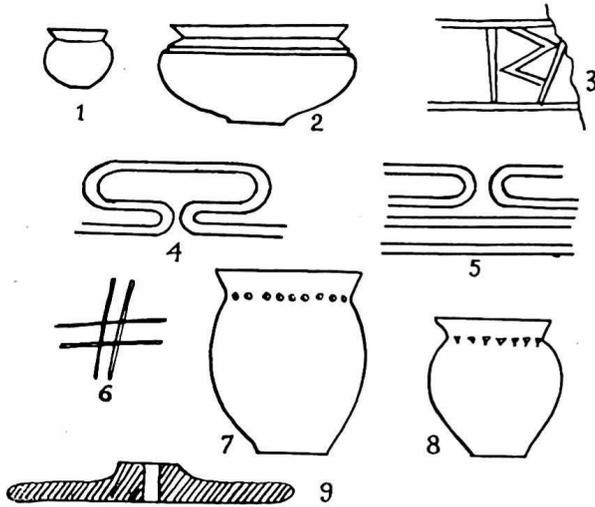


Fig. 146 - Palafitte du Lac du Bourget (Musée de St-Germain-en-Laye, Salle V)

trait double (fig. 145, 3), grecques à angles arrondis (fig. 146, 4 et 5) semblables à celles figurées par Vogt (ci-dessus, fig. 136, 4 et 7) et Verena Gessner (ci-dessus, fig. 141, n° 54). Des fonds de vases sont marqués d'une croix marquée à l'extérieur, comme à Golasecca, à la grotte des Cloches (Ardèche) ou à Las Fados de Pépieux (Aude), croix incisées au trait double ou brunies au lissoir (stralucido). On y trouve aussi des tessons ornés de dépressions imprimées avec le bout du lissoir.

Un vase qui, par exception, est muni d'une anse, est orné d'une grecque incisée au trait double assez régulière. Notons aussi la partie inférieure d'un vase tronconique à fond ombiliqué dont le décor rappelle étrangement celui de la grotte du Roc de Buffens dans l'Aude (1).

La poterie ordinaire s'apparente étroitement à la forme 1 de notre 2^{me} période languedocienne (2) mais ici les lignes d'impressions diverses: extrémités de doigts, ongles, bout de baguette ronde ou triangulaire, sont généralement placées à la naissance du col (fig. 146, 7 et 8). Un vase est encerclé par une ligne de cercles concentriques estampés. Sur un autre, on trouve une rangée de métopes alternativement lisses et emplies fort irrégulièrement de cercles estampés.

Les tessons de très grands vases portent de gros cordons à larges empreintes obliques faites par la pression des doigts ou d'une baguette. Sur d'autres, provenant de récipients plus petits, le cordon en relief est incisé avec un instrument tranchant. Cette décoration imite un réseau de cordes entourant le récipient. On la retrouve autour de l'extrémité d'une tuyère en poterie.

Tout cela est bien connu en Languedoc. Il faut y ajouter des plats de

(1) Tome I du présent ouvrage, p. 51, fig. 23.

(2) Voir ci-dessus, fig. 85.

type 2 (1) avec les mêmes variantes, des supports de vases, tores d'argile grossière et mal cuite, plaques d'argile grossière perforées de trous disposés en quinconce et dans lesquelles on a parfois vu des grilles de fenêtres (2) mais qui sont plus vraisemblablement des soles de fours.

Les fusaïoles sont nombreuses, de tous types et de toutes tailles. On sait que la plupart d'entre elles sont en réalité des pendeloques.

Il y a aussi des vases minuscules et grossièrement façonnés qui sont vraisemblablement des jouets d'enfants. Nous en avons trouvé un dans la grotte des Cloches (Ardèche).

Il faut signaler encore de petites roues en céramique provenant de petits chariots (jouets, ou porte-plats dont on connaît quelques exemplaires italiques en bronze). Elles sont à rayons découpés ou pleines, et bon nombre de ces dernières ont été cataloguées sous le nom de « fusaïoles » malgré la forme du moyeu nettement marqué (fig. 146, 9). C'est à un même usage qu'a dû servir l'objet circulaire trouvé dans la grotte de Landric (3).

Notons aussi la présence de tessons peints de bandes rouges et noires.

(1) Voir ci-dessus, fig. 85.

(2) A. GRENIER, *Bologne villanovienne et étrusque*, p. 73.

(3) Tome I du présent ouvrage, p. 60, fig. 37.

II

L'ITALIE

LOMBARDIE

La nécropole de Golasecca, désignée quelquefois dans les écrits anciens sous le nom de nécropole de Somma, s'étend sur les deux rives du Tessin, au Sud du Lac Majeur, sur une surface de 37 kilomètres carrés. Sur la rive gauche, elle est comprise dans l'espace limité par Coarezza, Somma, Vergiate, l'abbaye de Sesto-Calende, Lisanza et le fleuve. Sur la rive droite, elle est limitée par le fleuve, Castelletto Ticino, Cichignola et l'hôpital de Borgo Ticino (fig. 147). Elle est située sur la moraine terminale du glacier qui descendait des Alpes par le lit actuel du Lac Majeur, dans un terrain sableux, très raviné par les eaux fluviales, primitivement inculte, domaine des bruyères et des genêts, avec quelques bouquets de pins, de rares bouleaux et de chênes. Le travail de l'homme a cependant conquis aujourd'hui bien des points à la culture (1).

Cette vaste surface, sur laquelle on a trouvé de nombreux groupes de tombes, est susceptible de s'élargir au hasard de découvertes nouvelles. Le village de Golasecca étant situé près d'un groupe important de tombes explorées les premières, a donné son nom à l'ensemble des gisements de cette région. On y a trouvé des traces d'habitations, des enceintes de pierres brutes visibles à fleur de terre et des tombes. Des enceintes de pierres, circulaires ou rectangulaires, accompagnent les tombes.

Les enceintes de pierres brutes, cercles incomplets le plus souvent et peu apparents, semblables à ceux des nécropoles pyrénéennes et de la Haute-Garonne, sont en général peu visibles et l'auteur déclare avoir toujours trouvé une tombe au centre des cercles. Il constate que la poterie de ces tombes est toujours semblable à celle des autres sépultures du plateau non entourées de pierres, ce qui établit leur contemporanéité, contrairement à l'opinion exprimée par de Mortillet (2).

(1) P. CASTELFRANCO, *Due periodi della prima età del Ferro nella necropoli di Golasecca*, dans *Bollettino di Paleontologia Italiana*, nos 5 et 6, A. II; *Sur la nécropole de Golasecca*, Mémoire présenté à la 7^{ème} session du Congrès International d'Anthropologie et d'Archéologie Préhistorique, Stockholm; *Deux périodes du premier âge du Fer dans la nécropole de Golasecca*, dans *Revue Archéologique*, N. S., 34^{ème} volume, 1877, pp. 73 à 90.

(2) G. DE MORTILLET, *Sépultures anciennes du plateau de la Somma*, dans *Revue Archéologique*, 1866.



Fig. 147 - Nécropoles de Golasecca

Voici quelques exemples d'enceintes trouvées par Pompéo Castelfranco:

Enceintes de Monsorino (fig. 148, 1) sur la rive gauche du Tessin. Le plus grand cercle, A, mesurait 8 m 70 de diamètre et avait encore en 1872 trente six pierres. Le cercle B, avec 21 blocs, mesurait 7 m 50 de diamètre. L'allée D était longue de 14 mètres et conservait quarante-huit blocs. Le petit cercle C mesurait 5 m 10 de diamètre et il en restait treize pierres. Au centre du cercle A, on trouva une tombe qui renfermait 11 vases. Le cercle B renfermait une tombe au point 1. Au point 2, rien que des charbons et un fragment de poterie. Dans l'allée, il y avait une sépulture en 1. D'autres sépultures entouraient ces monuments, à chaque point marqué par une croix.

Entre Somma et Vergiate (fig. 148, 3) un autre ensemble de monuments du même genre est situé à 500 mètres du Bettolino de Vergiate. Le cercle A mesurait 10 mètres de diamètre, avec vingt-huit pierres conservées en 1872. Le cercle B avait 8 mètres de diamètre et vingt-six pierres. En D, il y avait deux cercles concentriques: le plus grand mesurait 8 mètres de diamètre et comprenait 26 blocs en place, le plus petit n'en comprenait que 8. L'auteur précise: « les constructeurs des cercles

A, B et D ont apporté de la terre dans laire de leurs enceintes, de sorte que le niveau du terrain au centre des cercles dépasse en moyenne de 0 m 30 le niveau extérieur » et il ajoute en note: « Je n'ai remarqué cette particularité que dans ces trois cercles et dans un autre cercle mal conservé également situé en plaine ». Il y avait aussi une enceinte quadrangulaire C, avec 29 pierres, en F des traces d'une autre enceinte quadrangulaire dont le grand côté mesurait 10 mètres mais dont il ne restait que cinq blocs.

Sur la plateau de Somma, entre Somma et Golasecca, dans la bruyère du Vigan, se trouve le plus considérable des monuments de ce genre (fig. 148, 2). Il devait se composer de 300 blocs répartis sur 450 mètres carrés. En 1872, il n'en restait plus que 80 environ. Le grand cercle mesurait 16 m 80 de diamètre avec une ouverture au Sud, de 6 m 30 de large, débouchant sur une

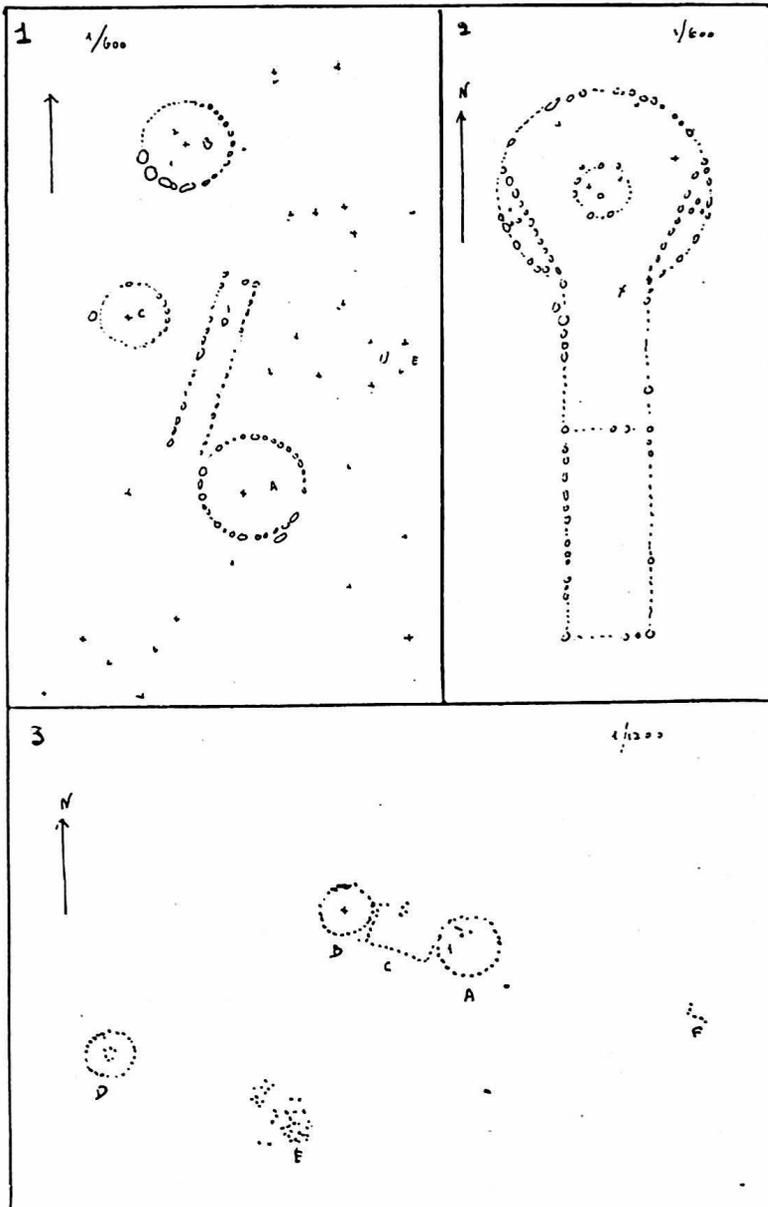


Fig. 148 - Enceintes de Golasecca

allée de 30 mètres de longueur, fermée au bout et complètement barrée par une rangée de pierres à 12 mètres du cercle. Un petit cercle de 4 m 50 de diamètre occupait le centre du grand, et à l'entrée de ce dernier deux rangées de pierres prolongeaient les ailes de l'allée en obliquant dans le cercle avec un angle égal à droite et à gauche. Ces deux prolongements de l'allée avaient 11 mètres de longueur. On a exploré quatre sépultures dans l'aire du cercle. Le sol était au même niveau dans l'intérieur de l'enceinte et à l'extérieur.

L'auteur dit avoir trouvé sur le plateau les traces de 47 autres enceintes, soit groupées, soit isolées, plus ou moins bien conservées.

Les tombes abondent au voisinage de ces enceintes et se groupent alentour. Nous avons vu qu'il y en a aussi dans les cercles et les enceintes.

Ces monuments sont construits au sommet des collines ou sur les pentes doucement inclinées, d'où l'on jouit du plus beau point de vue. Le couvercle de la tombe est à une profondeur moyenne de 0 m 40, quelquefois à 1 mètre, ou bien la pierre visible affleure le sol. Les tombes elles-mêmes et les mobiliers qui les accompagnent sont très variées, mais elles présentent des caractères communs prouvant qu'elles appartiennent au même peuple ou tout au moins à des populations qui suivaient les mêmes rites funéraires.

Elles renferment généralement un seul ossuaire, recouvert d'une écuelle renversée à bord rentrant, formant couvercle, presque toujours accompagné d'un petit vase accessoire et quelquefois, mais plus rarement, de fibules, armes, objets divers en bronze, fer, verre, etc.

Quelquefois, les vases à offrandes sont plus nombreux et de formes variées: coupes, écuelles, etc. Aucun de ces vases n'est tourné, mais ils sont polis au lissoir.

On a observé quatre types de tombes:

a) l'ossuaire est déposé en pleine terre, dans un trou creusé dans le sable, sans la moindre protection;

b) l'ossuaire est déposé sur un pavage de cailloux et des pierres sont amoncelées régulièrement tout autour. Quelquefois, une ou deux dalles grossières, ou un gros caillou, ferment cette espèce de coffre;

c) coffre de dalles grossières, pavé de cailloux. Quelquefois, une ou deux parois sont faites d'un muret de cailloux posés à sec;

d) coffres en dalles grossières, en général cubiques, mais pouvant avoir cinq, six, sept et même huit côtés très irréguliers.

Des cailloux, plus ou moins nombreux, servent à caler les dalles ou à remplir les interstices lorsque les dalles très irrégulières ne joignent pas.

La hauteur moyenne entre le couvercle et le fond est de 0 m 50, la largeur de 0 m 40, mais on connaît une fosse de 1 m 20 de longueur sur 0 m 70 de largeur et une autre large de 0 m 24 qui ne renfermait pas de vases mais seulement des os calcinés, des cendres, des charbons et un fragment de bronze.

Dans la forme et la technique des poteries on note facilement des variétés qui ont permis à l'auteur de distinguer deux périodes.

La première, qui est la plus ancienne, est caractérisée par des poteries grossières non tournées, enduites d'argile plus fine polie au lissoir. Le plus

grand diamètre horizontal se trouve vers la moitié de la hauteur, ce qui leur donne une allure bitronconique (fig. 149, 1). A une ou deux exceptions près sur des centaines, tous ces vases sont ornés de triangles et de dents de loup tracés dans l'argile molle sur la partie supérieure. Certains motifs sont incisés, d'autres tracés à la roulette ou obtenus par l'application d'un fil de bronze spiralé. Cette dernière technique, nous l'avons vu, est rarement employée en Languedoc méditerranéen (1).

Ce type de poteries se trouve plus particulièrement dans les tombes faites de cailloux ou de cailloux et de dalles, mais on en trouve aussi quelquefois dans les coffres en dalles ou dans les simples trous en pleine terre. Les vases-couvercles qui accompagnent les ossuaires de ce type sont en forme d'écuille à lèvres rentrantes (fig. 149, 2) et quelquefois de coupe à pied haut (fig. 149, 4 et 5). Ces vases-couvercles n'ont pas de décor, en général. L'ossuaire renferme presque toujours un vase accessoire, de petite taille et de forme basse, au col court (fig. 149, 3).

On trouve aussi dans cette période des vases rectangulaires, à pied conique ou sans pied, ornés de dessins géométriques incisés. Ils sont assez fréquents. Il y a aussi des « fusaïoles » en poterie.

Les objets de métal sont rares, mais le bronze est plus fréquent que le fer dans cette première période. Les fibules y sont toujours en bronze, le plus souvent de la forme dite « à sangsue » ou « à navicella », à renflement creux (fig. 149, 10). Il y a aussi des fibules à disque et à côtes, toujours à fermoir court, et des épingles longues de 0 m 20. Les beaux bracelets sont rares: ils sont toujours ouverts et peu ornés. Les armilles formées d'un fil de bronze double enroulé en spirale sont communes: il y en a quelquefois huit ou dix dans une seule tombe. Les chaînes et beaux colliers de fils de bronze se rencontrent presque exclusivement dans les tombes anciennes. Signalons aussi des pointes de lance et de petits couteaux en bronze. Voici la composition du bronze de cette période: 86% de cuivre, 13% d'étain, 1% de fer.

Les vases de la seconde période sont en argile mieux épurée mais non tournée, recouvertes d'un engobe fin, rouge ou noir, poli ou décoré « a stralucido » au lissoir. Castelfranco pense que dans les vases décorés des deux périodes l'engobe était appliqué quand la terre avait subi une première cuisson légère et que l'on terminait ensuite la cuisson du vase décoré.

Ici, le diamètre des vases est reporté, dans sa plus grande dimension, aux deux tiers environ de la hauteur (fig. 149, 6 et 7). Il y a aussi des vases plus coniques et plus allongés. Le décor consiste en cordons saillants encerclant les vases et en lignes obliques parallèles brunies au lissoir, inclinées à droite ou à gauche et parfois entrecroisées comme les mailles d'un filet. Les triangles brunis sont plus rares. En général, le décor occupe seulement la partie supérieure du vase.

On trouve plus particulièrement cette poterie dans les coffres en dalles. Elles est rare dans les autres types de sépultures et exceptionnelle dans les tombes en pleine terre.

(1) Voir dans le Tome II du présent ouvrage: le tesson de Las Fados (fig. 55, n° 85) et la fusaïole d'En-Bonnes (fig. 115).

Le vase-couvercle est toujours à lèvre rentrante et à pied bas. Quelquefois il est rouge et grossier au dessus d'un ossuaire du plus beau poli, parfois c'est l'inverse. Les écuelles portent aussi un décor réticulé « a stralucido » (fig. 149, 8).

Les accessoires placés dans l'ossuaire ne sont pas plus grands que ceux de la période précédente, mais le col est maintenant plus haut et en général ces vases sont polis (fig. 149, 9).

D'autres vases accompagnent souvent l'ossuaire. Presque toutes les coupes sont à pied bas. Les anses sont encore très rares.

Sur le fond extérieur de nombreuses poteries, ou a tracé une croix « a stralucido », comme à Villanova, Vulci et ailleurs. Ces croix sont plus rarement tracées sur le fond interne des coupes. Dans les deux périodes de Golasecca, on remarque aussi des croix grossièrement incisées après cuisson sur le fond interne de quelques vases, sur le bord ou sur la panse de vases accessoires.

Dans la seconde période de Golasecca, on remarque parfois des signes qui paraissent alphabétiques ou numériques gravés après cuisson sur la partie externe du col des vases accessoires, et uniquement sur ceux-ci. Ils ressemblent à des lettres étrusques, mais n'appartiennent pas à des alphabets connus. Des influences étrusques se manifestent dans certains objets, comme les boucles d'oreilles en or.

Les fibules ont des types variés et sont le plus souvent en bronze, mais on en trouve aussi en fer. Les fibules « sangsue » ressemblent à celles de la période précédente mais en diffèrent par quelques détails (fig. 149, 11 et 12). Il y a aussi des fibules à timbale, des fibules serpentiformes (fig. 149, 13) les fermoirs sont allongés et souvent les fibules sont ornées d'ambre. Signalons aussi les plaques de ceinturon quadrangulaires à crochet unique qui sont particulières à cette seconde période. Celles de la période précédente sont plus étroites et plus allongées. Les épingles sont beaucoup plus rares que dans la première période. Les bracelets sont faits d'un gros fil de bronze dont les extrémités se superposent. Les troussees de toilette avec grattoir diffèrent de celles de la première période, où les grattoirs sont plus rares et faits d'une tige de bronze tordue en spirale (1). Il y a des perles d'ambre rougeâtre venu de Sicile, de verre blanc ou verdâtre et de pâte colorée.

Les habitats connus sont très rares. Ils ont donné des tessons de vases en poterie grossière accompagnés de rares tessons plus fins pareils à ceux des tombes, mais jamais ornés de triangles comme ceux des ossuaires, de rares objets de parure en bronze, des charbons et des pierres marquant les foyers, mais pas d'ossements ni de traces de constructions maçonnées.

Dans toute la région de Golasecca et de Castelletto Ticino, on rencontre fréquemment de petits groupes de sépultures sur les hauteurs de faible importance. Toutes les tombes sont des incinérations des types étudiés plus haut. Les lieux les plus connus de ces trouvailles sont le Mont Galliano, la colline de Monsorino, celle de Cornéliano, sur la rive gauche du Tessin et près de

(1) Nous avons déjà vu ci-dessus (chapitre VIII) que les grattoirs n'apparaissent pas en Languedoc méditerranéen avant le 3^{ème} Période.

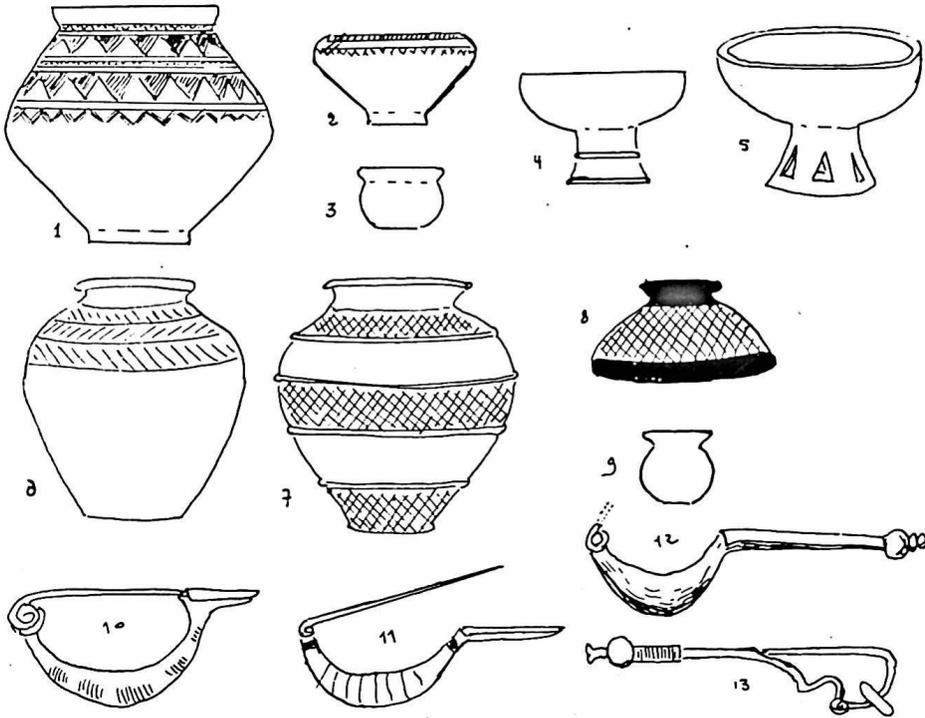


Fig. 149 - Mobilier des tombes de Golasecca (d'après Castelfranco)

Golasecca, le Motto Fontanile et le Bosco del Monte sur la rive droite près de Castelletto (1).

Les ossuaires en poterie de type archaïque, dont le plus grand diamètre est à mi-hauteur, sont nombreux. Les fonds sont plats ou légèrement concaves, l'embouchure large et munie d'un petit col évasé vers l'extérieur. On trouve des prototypes de ces ossuaires dans les tombes à incinération de l'âge du Bronze à la Scamozzina di Albairata de Monza et dans d'autres localités de la Lombardie occidentale.

Les dents de loup hachurées parallèlement à un des côtés obliques, diversement combinées se trouvent constamment sur les ossuaires archaïques de Castelletto Ticino. On trouve aussi ce motif sur les poteries d'Ameno dans la région de Novarre, comme nous le verrons plus loin. Cette décoration est soit incisée avant cuisson, soit imprimée à l'aide d'une cordelette, et parfois rehaussée d'une matière blanche incrustée dans les traits. Le méandre et la spirale.

(1) P. BAROCELLI, *Antichità della prima civiltà del Ferro di Castelletto Ticino, di Golasecca (Somma Lombarda) e del Comasco*, dans *Munera Società Archeologica Comense*, Milano, 1944, pp. 61 à 79.

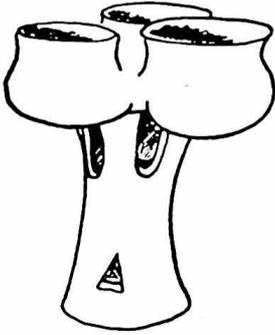


Fig. 150 - *Castelletto Ticino*.
Céramique (hau-
teur: 0 m 16)

connus dans la Péninsule italique dès l'âge du Bronze, manquent ici totalement, mais on les trouve à Villanova et Este.

Les ossuaires de ce type sont restés longtemps en usage: les plus anciens accompagnent des fibules à arc simple du modèle le plus antique, mais avec d'autres on trouve des fibules serpentiformes. Cependant, ces ossuaires ne se trouvent plus dans les derniers temps de la civilisation de Golasecca, où ils sont remplacés par des vases décorés « a stralucido » et de profil différent. Cependant, on trouve parfois ce genre de décoration sur des vases de profil archaïque.

Signalons, dans cette même région, trois petits vases accessoires jumelés et montés sur un grand pied évidé (fig. 150). Ces trois petits vases communiquent entre eux (1) et ressemblent beaucoup à ceux que M. Almagro a trouvés en Espagne dans la nécropole Parralli (2).

Parmi les poteries les plus récentes, on note des vases ornés de cordons saillants qui rappellent les vases de bronze, mais sans coloration rouge et noire alternée entre les cordons.

Il y a aussi des coupes montées sur pied haut et creux, d'autres n'ont encore qu'un pied bas en couronne, mais entre ces deux types on trouve toutes les hauteurs intermédiaires.

Les brocs à anse sont récents et peu fréquents. Certains exemplaires portent parfois sur le fond une croix brunie à l'ébauchoir.

Une autre catégorie de vases est celle de la forme dite gobelet, bas et larges, très évasés. Dans les phases récentes, le col est plus étroit au-dessus de la panse plus globuleuse, ce qui rend le vase plus élégant. Ces derniers sont parfois ornés « a stralucido » et marqués d'une croix sur le fond. Les vases de type analogue mais plus élancés et munis d'une anse sont beaucoup plus rares.

Les gobelets portent souvent des graffitti après cuisson qui semblent être des marques de propriété.

On trouve ces mêmes caractéristiques de la civilisation de Golasecca dans la zone qui s'étend vers l'Ouest dans la province de Novarre, au Sud dans la région de Lomellina avec Ameno (Orta), San Bernardino di Briona, Gravello Lomellina, et dans celle de Varese sur les confins du Tessin.

Mais la civilisation de Golasecca présente également de nombreux faciès locaux. Dans la région de Côme, les plus typiques sont ceux de Civiglio et de Montorfano.

Civiglio est situé sur les monts, à 5 kilomètres au levant de Côme. On y

(1) M. FABRETTI, *Notizie degli scavi 1885*, dans *Matériaux*, 1885, p. 472, fig. 118.

(2) M. ALMACRO, *Una necropolis de campos de urnas en Ampurias: el cementerio Parralli*, dans *Archivo Español de Arqueología*, n° 78, 1950, fig. 12. Voir aussi Tome II du présent ouvrage, p. 248.

a découvert des tombes au lieu dit Vosogna. Il s'agit de tombes à incinération avec ossuaire et mobilier relativement abondant déposés dans un caisson de dalles brutes.

La tombe n° 3 était faite de six grandes dalles disposées en forme de trapèze, dont le plus grand côté mesurait environ 0 m 60 de longueur. L'ossuaire était en poterie rouge sans engobe, orné de cordons horizontaux et son plus grand diamètre se trouvait aux deux tiers de la hauteur. Cette forme est fréquente à Civiglio, et on la trouve aussi dans d'autres sépultures de la région de Côme. Dans la région de Bellinzona elle apparaît dans des tombes à inhumation de la même époque.

Cet ossuaire était accompagné d'un gobelet de forme assez fréquente dans les autres tombes de Civiglio, en tronc de cône renversé, lisse dans la partie inférieure et orné dans la partie supérieure de petits cordons plats horizontaux posés l'un contre l'autre. On trouve surtout ce genre de vases dans les nécropoles de la région de Côme: à Zelbio, à Cavate Lario, à Rondineto Comasco, et aussi dans celles de Bellinzona. Les vases de Civiglio sont de facture soignée, mais mal cuits et recouverts d'un engobe rouge-noirâtre. Parmi les autres formes, signalons une petite cruche ovoïde assez élancée, à col court, munie d'une petite anse verticale en anneau et recouverte d'engobe noirâtre, et une autre sans anse, hémisphérique, à large fond plat, en terre noire assez grossière et parois épaisses.

A part ces formes-types qui se trouvent dans toutes les tombes de Civiglio, signalons quelques exceptions: deux écuelles dont une hémisphérique, et un vase en forme de cône renversé, dont l'épaule forme presque un angle droit avec l'embouchure, ce qui lui donne l'aspect d'une situle. On en trouve souvent de ce type dans la nécropole de Montorfano.

Toute cette poterie est de la phase récente du premier âge du Fer. Parmi le mobilier métallique, on trouve des fibules « sangsue » en deux pièces, avec ardillon séparé, des anneaux-spirale en fil de bronze, des pendeloques en forme de petit seau ou de pied humain, etc.

Signalons aussi une fibule serpentiforme à long étrier terminé par une petite boule et un disque; une autre tombe a donné une fibule de dimensions peu communes du type dit « de Casaletto Lodigiano » associée à une fibule de « la Certosa ».

La nécropole de Civiglio dure jusqu'au début du second âge du Fer, ou « époque gauloise », comme l'ont montré quelques tombes de transition.

Dans cette région, on a découvert d'autres nécropoles du même genre. A Zelbio, près de Nessio, sur la rive orientale du bras du lac qui descend vers Côme, des gobelets tronconiques ont été découverts. A Cavate Lario, sur la rive occidentale du même bras du lac de Côme, des gobelets identiques accompagnaient des vases en poterie rouge ornés de cordons saillants, des coupes à décor réticulé « a stralucido », des fibules « sangsue » à long étrier. Les tombes étaient alignées entre deux murs de pierrailles bâtis à sec. A Prudenzianna, dans le faubourg S. Agostino de Côme, il y avait aussi des vases à cordons en relief. Toutes ces nécropoles doivent être considérées comme montagnardes.

Montorfano est une petite localité de la Brianza à environ 7 kilomètres de Côme, au pied des monts où s'élève Civiglio. On y a fouillé des tombes à incinération où le dépôt funéraire était enfermé dans des caissons en dalles. L'abondance relative des objets en fer qu'elles renfermaient (pointes de lance, couteaux, etc.) a fait attribuer à ce cimetière une date récente que la céramique vient confirmer. On y trouve en effet assez fréquemment des ossuaires situliformes dont le type se retrouve dans des vases accessoires plus petits, munis d'une anse en ruban soudée sur le bord et sur l'épaule. L'ossuaire et d'autres vases étaient recouverts en guise de couvercle par des écuelles, à pied bas généralement, et à panse carénée. Un type de gobelet a un profil particulier: la partie inférieure, pansue, se raccorde à mi-hauteur par une carène à la partie supérieure qui dessine une courbe concave. C'est une forme fréquente dans les nécropoles de Bellinzona, plus rare à Castelletto Ticino et à Ameno, et qui doit être parmi les plus récentes. A Montorfano, toutes les poteries sont d'une couleur grisâtre. Les formes que l'on peut nommer « de Golasecca », dont le plus grand diamètre est soit à mi-hauteur soit aux trois quarts de la hauteur, s'y trouvent aussi.

Le vase situliforme si fréquent à Montorfano se trouve dans d'autres nécropoles des environs de Côme: Villa Nessi, Moncucco, Ca' Morta, Rebbio, Albate. Par contre, on en connaît un seul exemplaire à Ameno, pas du tout à Castelletto Ticino, ni à Golasecca. Dans les tombes de la région de Côme, ce genre d'ossuaire semble avoir été longtemps en usage.

Du reste, les nécropoles d'Albate, de Robbio et de Ca' Morta ont aussi donné des situles et de la vaisselle en bronze.

Ces dernières nécropoles sont beaucoup plus riches que la nécropole de Bucinigo, dans la partie montagneuse de la Brianza, où manquent les objets de luxe et où les poteries sont plus grossières, peu ornées et de formes peu variées. Les tombes de Bucinigo appartiennent à une population campagnarde et modeste.

Cependant, à part certains détails, il y a peu de différences entre ces cimetières de montagne et les grandes nécropoles de la plaine, influencées par divers courants de civilisations.

Seules, les nécropoles de la région de Bergame, qui appartiennent à une phase récente du premier âge du Fer, semblent constituer un groupe ayant des caractères particuliers.

En 1950, une découverte fortuite mit au jour, à Ca' Morta, quelques tombes qui ne furent malheureusement pas très bien explorées. L'une d'elles, exceptionnellement riche, a été publiée par M. Bertolone (1). C'était une fosse rectangulaire ou polygonale bâtie en pierres sèches, longue de 1 m, large de 0 m 40, profonde de 0 m 30, enfouie à 0 m 60 de profondeur et recouverte par une dalle. Elle renfermait, paraît-il, une belle amphore en bronze à décor

(1) M. BERTOLONE, *Tomba della prima età del Ferro, con carrettino, scoperta alla Cà Morta (Como)*, et GEORG KOSSACK, *Zu den Metallbeigaben des Wagengrabes von Cà Morta*, dans *Sibirium*, vol. III, 1956-57.

pointillé au repoussé, dont une zone de motifs dérivés de la barque solaire à protomes d'oiseaux, un *simpulum* ou plutôt une grande cuillère à manche court et fond ombiliqué, ornée de gravures sur le bord extérieur et dont le type est très voisin de celles trouvées dans la Haute Autriche, une hache et de nombreux autres objets en bronze, parmi lesquels les débris d'un grand plat monté sur quatre petites roues, et deux fibules « a sanguisuga ». Le fer était représenté par un fragment d'épée ou de grand couteau, une pointe de lance, deux mors de chevaux articulés au centre, un fragment de manche de couteau et diverses pièces d'applique.

Mais des tombes d'époque romaine existent dans le voisinage immédiat et des mélanges ont pu être faits dans ces différents mobiliers comme le prouve la présence d'un plat du I^{er} siècle avant J. C. dans la même vitrine que les objets précités.

Parmi les plus célèbres nécropoles de la civilisation de Golasecca, il faut citer celle de Sesto-Calende où l'on fit à deux reprises, en 1867 et en 1928, la découverte retentissante de tombes de guerriers avec armures, chars et situles en particulier.

En 1867, un fermier de Castione, près de Sesto-Calende, localité située non loin de Golasecca à la pointe Sud du Lac Majeur (fig. 147) fut, en labourant son champ, arrêté par un tas de pierres (1). En l'enlevant pour pouvoir continuer son travail, il trouva, au-dessous du pierrier, de nombreux fragments de poterie mélangés à des cendres et à des ossements humains brisés, et deux petits vases à peu près intacts. Aux environs, il y avait une quantité de cendres de bois que Biondelli, le narrateur de cette trouvaille interprète comme étant les restes du bûcher.

D'après la description de Biondelli, cette tombe était profonde d'environ 2 mètres et recouverte d'un petit tumulus dont il ne donne pas les dimensions, mais dont une figure montre la disposition.

Parmi les objets recueillis, il y a une situle en bronze trouvée en fragments, décorée de deux zones de figures exécutées au pointillé (2), un casque et des jambières en bronze, une épée à antennes, en fer et dont le fourreau était en bronze, et de nombreux objets en fer: pointe de lance, mors de chevaux, et ferrures d'un char (cercles des roues, clous et chevilles d'essieux, etc.). L'ossuaire était en poterie, ainsi qu'un vase accessoire avec son couvercle et un pied creux à cordons en relief, etc. (fig. 151).

L'ossuaire, qui a été mal reconstitué, est de la première période de Castelfranco. Il est en poterie noire et décoré d'incisions emplies de matière blanche, formant des triangles. Il n'y avait pas de vases à décor « stralucido » dans cette tombe et toute cette céramique appartient bien à la plus ancienne période de Golasecca.

(1) BIONDELLI, *Una tomba gallo-italica scoperta a Sesto-Calende sul Ticino*, dans *Memorie del Real Istituto Lombardo*, 1867, vol. X (Série IV), pp. 1 sq.; RANDAL MAC IVER, *The Iron age in Italy*, Oxford, 1927, p. 69; P. LAVIOSA ZAMBOTTI, *Le origini della civiltà di Golasecca*, dans *Studi Etruschi*, vol. IX, 1935, pp. 387 sq.; DÉCHELETTE, *Manuel*, Tome III, pp. 208 sq., fig. 275.

(2) DÉCHELETTE, *Manuel*, Tome III, fig. 275, 6.

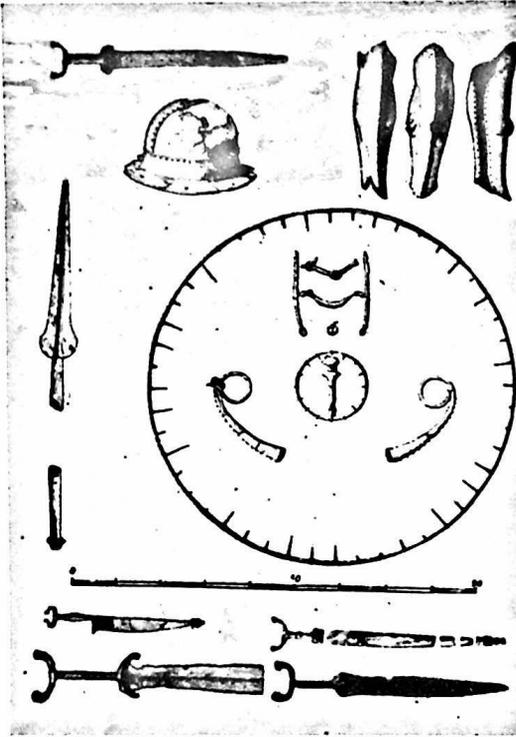


Fig. 151 - Sesto Calende. Tombe A

que, comparé par cet auteur à un exemplaire de Watsch et qui paraît à R. Mac Iver plus près des casques de Novilara, se place également vers —700. La pointe de lance est plus difficile à dater. On a aussi trouvé des mors de chevaux et des cercles de roues à Vetulonia et dans des gisements de la période Arnoaldi de Bologne. Les cornes ornementales du chariot sont, dit R. Mac Iver, du septième siècle avancé et on peut en dire autant des cnémides en bronze. Ce dernier auteur repousse l'attribution de cette tombe à un guerrier gaulois, peuple qui ne pratiquait pas la crémation et dont l'armement était différent: ce guerrier est bien un homme de Golasecca.

Quand à E. Ghislanzoni, il accepte la date du V^{ème} siècle, qui correspond à la seconde période de Golasecca. Cette tombe est connue sous le nom de « tombe A de Sesto-Calende ».

En 1928, on découvrit plusieurs autres sépultures non loin de là, près de la rive gauche du Tessin, à l'orée du bourg de Sesto-Calende. Dans quelques-unes, formées d'un caisson de pierres plates, on trouva un ossuaire à

La situle en bronze, de forme tronconique, mesure 0 m 59 de haut, 0 m 19 de diamètre à la base et 0 m 37 à l'embouchure. Elle est décorée dans un style extrêmement barbare qu'on ne trouve pas à Este ni à Villanova et qui décèle une main totalement inexpérimentée. On y distingue cinq registres, dont les premiers, deuxième et quatrième sont ornés de cercles concentriques au repoussé, le troisième d'une file d'oiseaux et le cinquième de cavaliers et d'animaux interprétés par certains (Biondelli) comme une scène de chasse, par d'autres (Ghirardini) comme une scène de sacrifice. Cette situle a été datée de façons très diverses, depuis l'époque de Hallstatt jusqu'à l'époque gauloise (1).

Le poignard à antennes est daté par Déchelette de la seconde période hallstattienne, c'est-à-dire vers —700. Le cas-

(1) HOERNES, *Urgeschichte der bildender Kunst*, p. 658, la place fin Hallstatt ou commencement de la Tène, vers —500; A. BERTRAND, *Les Celtes dans les vallées du Pô et du Danube*, Ch. II, p. 49 sq., dit qu'il s'agit de la tombe d'un chef celte « c'est-à-dire du VIII^{ème} siècle avant notre ère, sinon plus ancien encore ». Voir aussi E. GHISLANZONI, *Una nuova tomba di guerriero scoperta a Sesto Calende*, dans *Munera*, Società Archeologica Comense, Milano, Hoepli, 1944.

décor « stralucido » de la forme bien connue de la seconde période, qui renfermait un petit vase accessoire. L'une de ces tombes a donné une fibule « a navicella » dont l'ardillon manque (1).

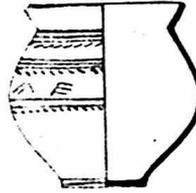


Fig. 152 - Sesto Calende. Tombe 3: ossuaire

Une autre tombe, la tombe 3, dont le coffre irrégulièrement elliptique était renforcé par de petites pierres, contenait un ossuaire recouvert d'une écuelle assez plate. L'ossuaire, en poterie rouge non polie, avait la plus grande largeur à mi-hauteur et portait sur l'épaule un décor incisé (fig. 152) dans lequel certains voient des lettres de l'alphabet étrusque. Cette tombe était adossée à un mur.

Entre cette dernière et les tombes décrites précédemment, on découvrit la tombe de guerrier dénommée « tombe B » et qui est bien la tombe la plus riche, à ce jour, de la civilisation de Golasecca. Elle contenait un très abondant mobilier métallique et céramique, au-dessous d'un tumulus de terre et de pierres de dimensions moyennes, de forme irrégulière.

Les vases étaient nombreux et de formes variées. A ce point de vue aussi, c'est la tombe la plus riche de la région.

Il y avait une situle en bronze, tronconique, haute de 0 m 562, de 0 m 235 de diamètre à la base, 0 m 452 à l'épaule et 0 m 390 à l'embouchure, c'est-à-dire des dimensions comparables à celles de la situle A. Elle a été étudiée en détail par E. Ghislanzoni, qui considère tous les vases de ce genre comme exclusivement funéraires en raison de leur peu d'épaisseur et de leur fragilité qui les rendait impropres à un usage domestiques (2). Le décor est constitué par deux zones de cercles concentriques pointés au centre, exécutés au repoussé, alternant avec deux zones figurées: la zone supérieure représente des volatiles et l'autre des guerriers et des animaux. L'exécution de ce décor est moins soignée que celle de la situle A. Bien qu'elle n'offre aucun élément irréfutable de datation, l'auteur estime que la situle B est la plus ancienne et qu'elles sortent toutes deux du même atelier ou de la même famille d'ouvriers imitant de mémoire des modèles d'Este ou de Felsina (fig. 153).

Une ciste à cordons, également en bronze, cylindrique et de dimensions modestes puisque la hauteur n'atteint que 0 m 15 et le diamètre 0 m 19 environ, servait d'ossuaire. Elle dénote des influences bolonaises certaines. D'autres débris de vases en bronze proviennent de cette tombe: ceux d'une autre ciste plus grande (environ 0 m 24 de diamètre), ceux d'une coupelle, d'une

(1) E. GHISLANZONI, *Una nuova tomba*, cit., pp. 1-3.

(2) E. GHISLANZONI, *Una nuova tomba*, cit. Ce travail contient en outre d'utiles observations, des figurations des autres situles connues, et en constitue en quelque sorte un Corpus.

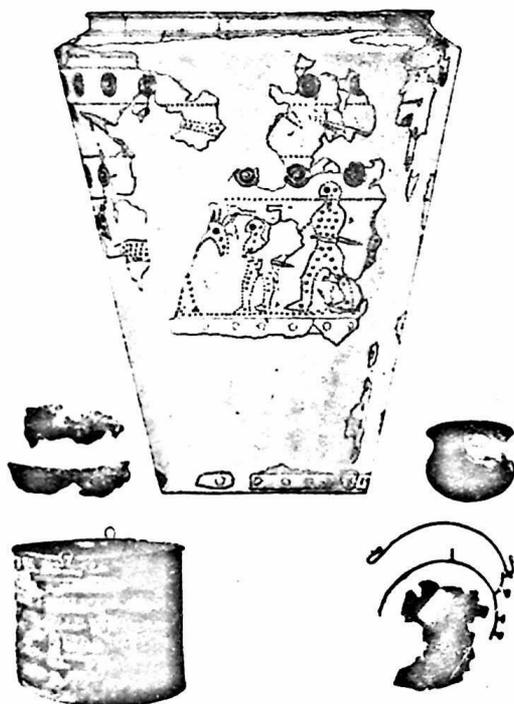


Fig. 153 - Sesto Calende. Tombe B

Notons encore des anneaux, des fragments de fibules en bronze et en fer, « a navicella » ou serpentiformes, une pincette à épiler en bronze, des tiges de ce métal et bien d'autres débris indéterminables.

E. Ghislanzoni pense que la tombe B de Sesto-Calende est de la seconde moitié du V^{ème} siècle avant notre ère, tandis que la tombe A serait de la première moitié du même siècle, et qu'il s'agit de sépultures de chefs appartenant à un peuple indigène à la solde des Etrusques du territoire Est ou Nord-Ouest de Felsina, placés en garnison défensive sur les rives du Tessin.

Depuis, Sesto-Calende a livré quelques sépultures intéressantes (1). En bordure du Tessin, à 0 m 70 de profondeur, on a découvert une tombe faite de cinq dalles formant un caisson parallélépipédique fermé par une grosse dalle de 0 m 10 d'épaisseur. L'ossuaire qu'elle renfermait, en poterie rouge rougeâtre, orné de cordons en relief, était recouvert d'une coupelle à pied bas en poterie identique. Parmi les os brûlés, très abondants, on recueillit dans l'ossuaire une pointe de flèche en silex blond à ailerons et pédoncule, et dessus un vase accessoire, un vase situliforme à anse orné d'un décor réticulé tracé « a stralucido ». A côté de l'ossuaire on trouva un couteau-poignard

tasse apode à fond arrondi pareille aux petits vases accessoires en poterie, et les débris d'un petit chariot à quatre roues.

Plus de 22 vases en poterie, entiers ou brisés étaient déposés dans cette tombe (fig. 154). Les formes sont variées: écuelles, coupes à pied haut, bois, vases divers parmi lesquels un biberon monté sur pied haut, de forme ovoïde, avec à un bout du grand axe un manche en S et à l'autre un petit bec.

Les armes comprenaient une épée en fer à poignée de bronze, à antennes recourbées, une pointe de lance en fer longue de 0 m 35 et des armes défensives en bronze: casque et cnémides (fig. 154).

Les débris de char sont plus nombreux que dans la tombe A. Avec les ferrures de deux roues, on trouva de nombreuses pièces de harnachement ayant appartenu à deux chevaux: mors, phalères chainettes, etc.

(1) M. BERTOLONE, *Nuove scoperte archeologiche a Sesto Calende*, dans *Rassegna Storica del Seprto*, A. 1946, fasc. V, pp. 5-22.

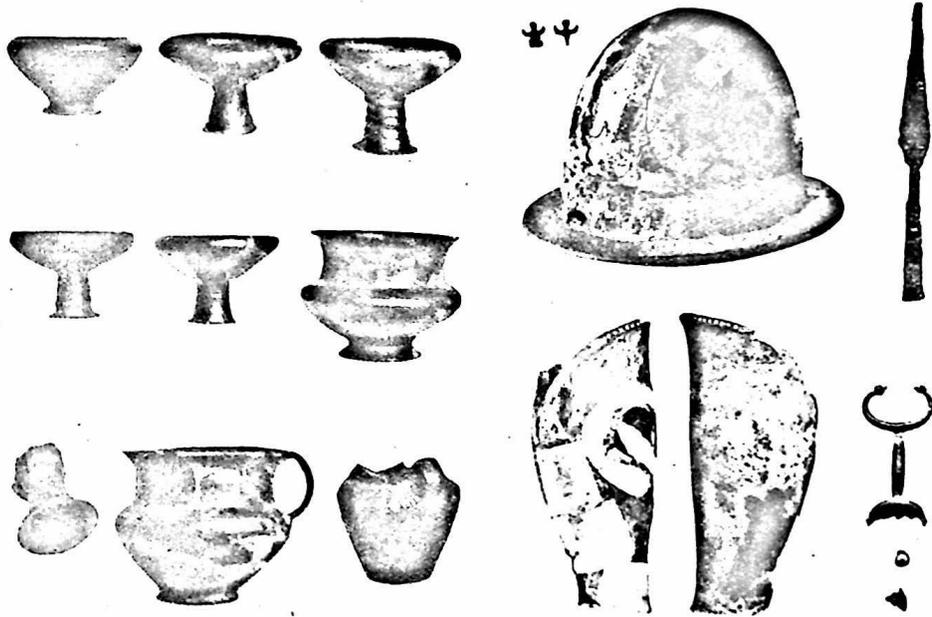


Fig. 154 - Sesto Calende. Tombe B

en fer de 0 m 28 environ de longueur et 0 m 036 de plus grande largeur. La lame est très oxydée. La poignée, cassée volontairement, était percée de six trous pour la fixation de plaquettes en bois ou en os. On l'a trouvée dans une élégante coupe en céramique décorée à l'intérieur et à l'extérieur à l'aide du brunissoir, avec un crochet destiné sans doute à suspendre le poignard. Le mobilier comprenait encore une coupe noire à pied bas, ornée « a stralucido », un grand vase situliforme ansé contenant neuf fibules en bronze, à arc serpentant et à disque, un scalptorium, un petit anneau en bronze, et des fragments d'objets indéfinissables. Toutes les fibules, à l'exception d'une seule, sont fragmentées et tordues intentionnellement.

Le décor « stralucido » consiste à l'extérieur en cercles concentriques et entrelacs réticulés, et sur les fonds en croix, grilles et rayons.

La pointe de flèche en silex était peut-être considérée comme un talisman. Rappelons que nous avons déjà constaté un fait analogue dans la tombe 17 du Grand-Bassin I à Mailhac (1).

Le fer étant rare à Golasecca où il n'apparaît que vers la fin de la phase la plus récente, on peut situer cette tombe dans la dernière période.

Plus tard, à l'occasion de travaux de défense militaire exécutés par les Allemands, on découvrit sept tombes près de Cascina Gajaccio, entre 0 m 45 et 0 m 80 de profondeur, groupées sur un mamelon qui semble être une

(1) Tome II du présent ouvrage, p. 47, fig. 33.

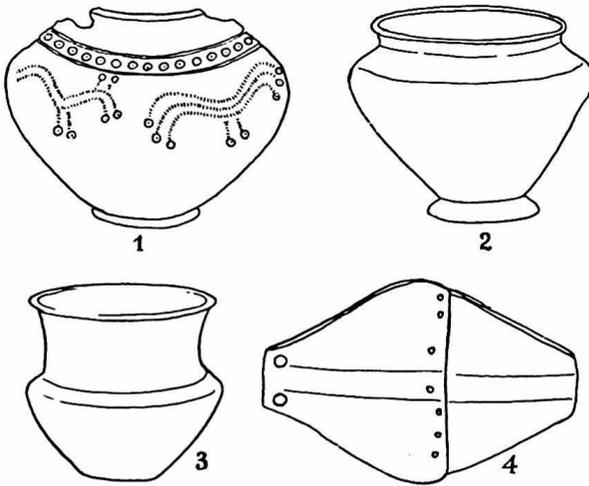


Fig. 155 - Osco: céramique (nos 1 à 3) et agrafe de ceinture en bronze (échelles diverses)

nécropole. Elles appartiennent à la phase ancienne de Golasecca et contenaient des vases en poterie décorée de dents de loup par impression de ficelle.

Près de Cascina Persualdo, on a remonté des fragments de poterie, des fibules « sangsue », à long étrier, des bracelets en bronze, les restes d'une coupe à pied haut à décor « stralucido » avec une inscription qui a été, avec certitude, reconnue en caractères étrusques.

Ces restes appartiennent à une phase récente de la civilisation de Golasecca.

On a reconnu des alignements et des cercles de pierres à Sesto Calende même, lors de la construction d'habitations (1) mais on ne peut malheureusement mettre au jour tout cet ensemble, recouvert par des habitations.

A Osco, dans le Val Levantina, on a trouvé les fragments d'un vase en poterie haut de 0 m 225 et large de 0 m 14 à l'ouverture, orné de petits cercles pointés courant sur l'épaule entre deux lignes horizontales, et au-dessous d'une frise de petits chevaux en lignes hachurées tracées avec le bout de l'ongle dans l'argile molle (fig. 155). Deux autres vases l'accompagnaient, ainsi qu'une plaque de ceinturon arquée, avec nervure médiane, formée de deux pièces assemblées par des rivets (fig. 155), large de 0 m 019 et longue de 0 m 035. Des plaques analogues, mais ornées, proviennent de la même région. Il y avait aussi une fibule « sangsue » à étrier très allongé, portant deux anneaux enfilés sur l'ardillon, un petit disque orné de points au repoussé et une chaînette terminée par trois pendentifs, le tout en bronze (2).

Le vase orné de petits chevaux est le premier de ce genre trouvé dans le Tessin.

La station des *Merlotitt* (3) est située dans une petite vallée d'érosion tributaire du Tessin, creusée dans la moraine frontale de l'immense glacier,

(1) A. FROVA, *Sondaggi a Sesto Calende e a Golasecca*, dans *Sibirium*, vol. 3, 1956-57.

(2) G. BASERGA, *Scoperte archeologiche nel canton Ticino, a Prato Carasso, Giubiasco, Dongio, Osco*, dans *Rivista Archeologica della provincia e antica diocesi di Como*, fasc. 92-93, pp. 32-45.

(3) P. CASTELFRANCO, *I Merlotitt stazione umana della prima età del Ferro sulla riva destra del Ticino*, dans *Atti della Società Italiana di Scienze Naturali*, vol. XVII, 1875.

Castelfranco: Merlotitt.

Atti Soc. Ital. Sci. Nat. Vol. XVII (av. 13)

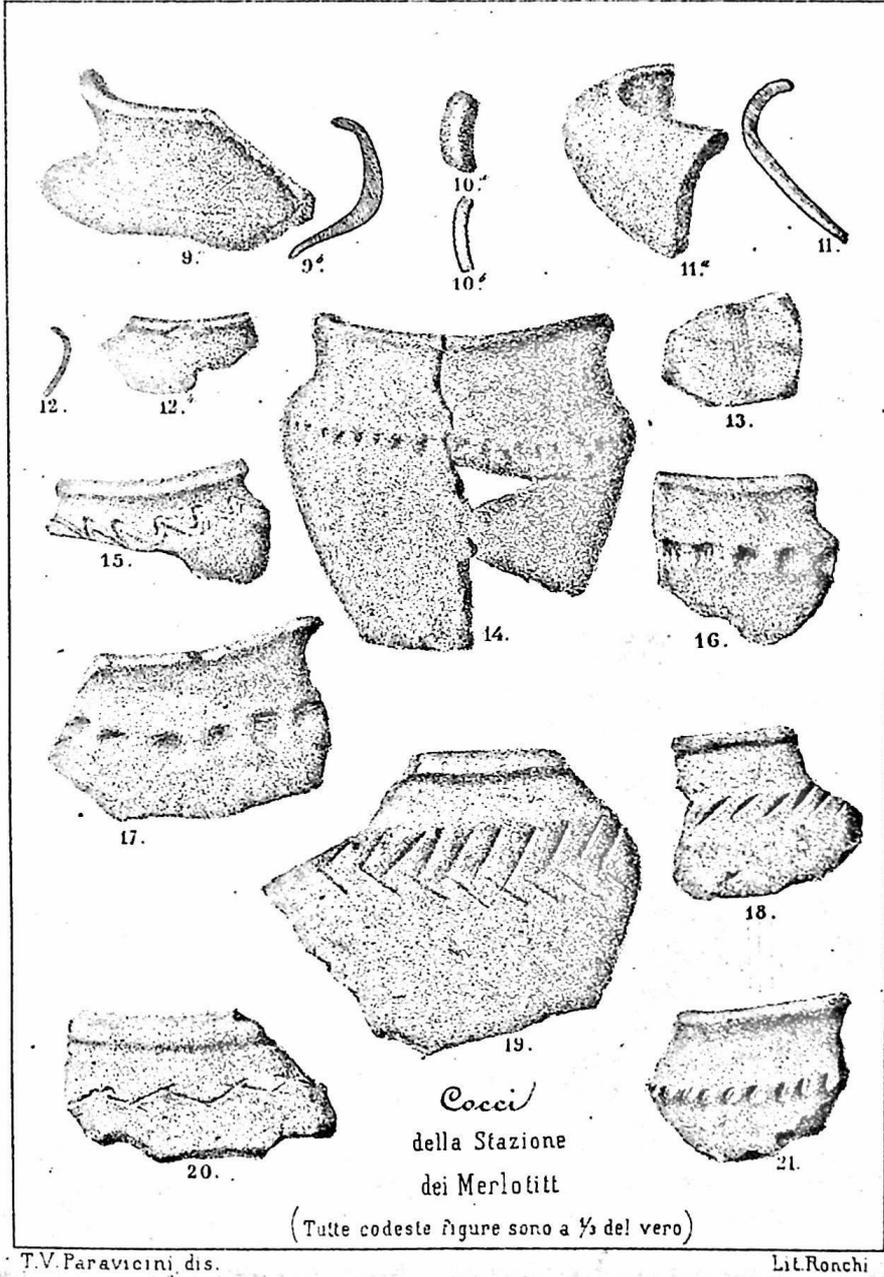


Fig. 156 - Céramique de la station des Merlotitt (d'après Castelfranco)

sur la rive droite du fleuve, à la sortie du Lac Majeur. Le ravinement du sol a mis au jour, sous la couche de terre végétale et dans les couches caillouteuses morainiques, de nombreuses scories de fer mélangées à des charbons et à des tessons de poterie. Parmi ces derniers, il en est de si grossiers décorés avec l'ongle ou le bout des doigts, que l'inventeur crut tout d'abord qu'il s'agissait d'une station néolithique. Aussi, il met sagement en garde, dans ses conclusions, contre la tendance consistant à déterminer le degré d'antiquité d'un vase d'après la grossièreté de sa pâte ou l'archaïsme de ses formes, comme aussi de croire à un remaniement lorsque cette poterie grossière se trouve en contact avec des vases plus fins. C'est en effet le cas aux Merlotitt où ont été trouvés *in situ* et mélangés aux précédents, bien qu'en moindre quantité, des tessons d'une facture très élégante en poterie fine.

Toute cette poterie est absolument identique à celles des tombes de Golasecca, peu éloignées mais sur la rive opposée du Tessin. L'argile et la technique sont les mêmes. Les tessons fins portent un décor « stralucido » : lignes parallèles sous le col (fig. 156, 9) croix sur le fond (fig. 156, 13). On a recueilli là un fragment d'anse pareille à celle d'un vase provenant d'une tombe de Castelletto (fig. 156, 10 et fig. 157, 3). Il y a aussi aux Merlotitt des tessons d'écuellen (fig. 156, 11) identiques à celles qui servent de couvercles aux ossuaires dans la nécropole de Golasecca (fig. 157, 5).

La cassure des tessons grossiers montre des grains de sable quartzeux ou micacé. La cuisson est rudimentaire, ainsi que la fabrication : la trace des doigts de l'ouvrier est bien visible et les ornements sont obtenus soit par empreintes du bout des doigts (fig. 156, 16, 17) soit avec l'ongle (fig. 156, 21) soit avec le bout du lisseur (fig. 156, 18, 19, 20). Les formes que permettent de retrouver les tessons sont identiques à celles de la nécropole, mais les traces de feu qu'ils portent indiquent leur usage domestique. C'est pourquoi les vases grossiers sont plus abondants aux Merlotitt que dans les nécropoles où ils restent l'exception.

Quant aux scories de fer, elles sont encore riches de métal (40% environ) mélangé à de la silice, de la chaux, du cuivre et des traces de phosphates. Elles démontrent que la forge d'où elles sortent était encore à un stade des plus rudimentaires de la métallurgie.

Il s'agit donc aux Merlotitt d'un atelier de forgeron du premier âge du Fer, que l'on doit classer dans la seconde période de P. Castelfranco.

A *Cunardo* (1) au lieu dit la Vignole, dans la région de Varese, on a trouvé des objets qui devaient appartenir à une sépulture bouleversée dont il ne reste que les bronzes, soit une trousse de toilette, des anneaux, plusieurs fibules « sangsue » à longue extrémité terminée par une boule.

Dans cette région, on a fait d'autres trouvailles du même genre, à *Masciago*, à *Marchirolo* et surtout à *Valmarchirolo*, où l'on a découvert une tombe intacte faite de six dalles et contenant deux vases en poterie : un ossuaire à anse et un bol servant de couvercle (fig. 158). La pâte peu grossière était lissée extérieurement et porte un décor de lignes entrecroisées « a stralucido ».

(1) G. BASERGA, *Ritrovamenti della prima età del Ferro a Cunardo*, dans *Munera*, Società Archeologica Comense, 1944, pp. 57-60.

Castelfranco: Merlotitt.

Aut. Soc. Ital. sc. nat. Vol. XVII. tav. 18.

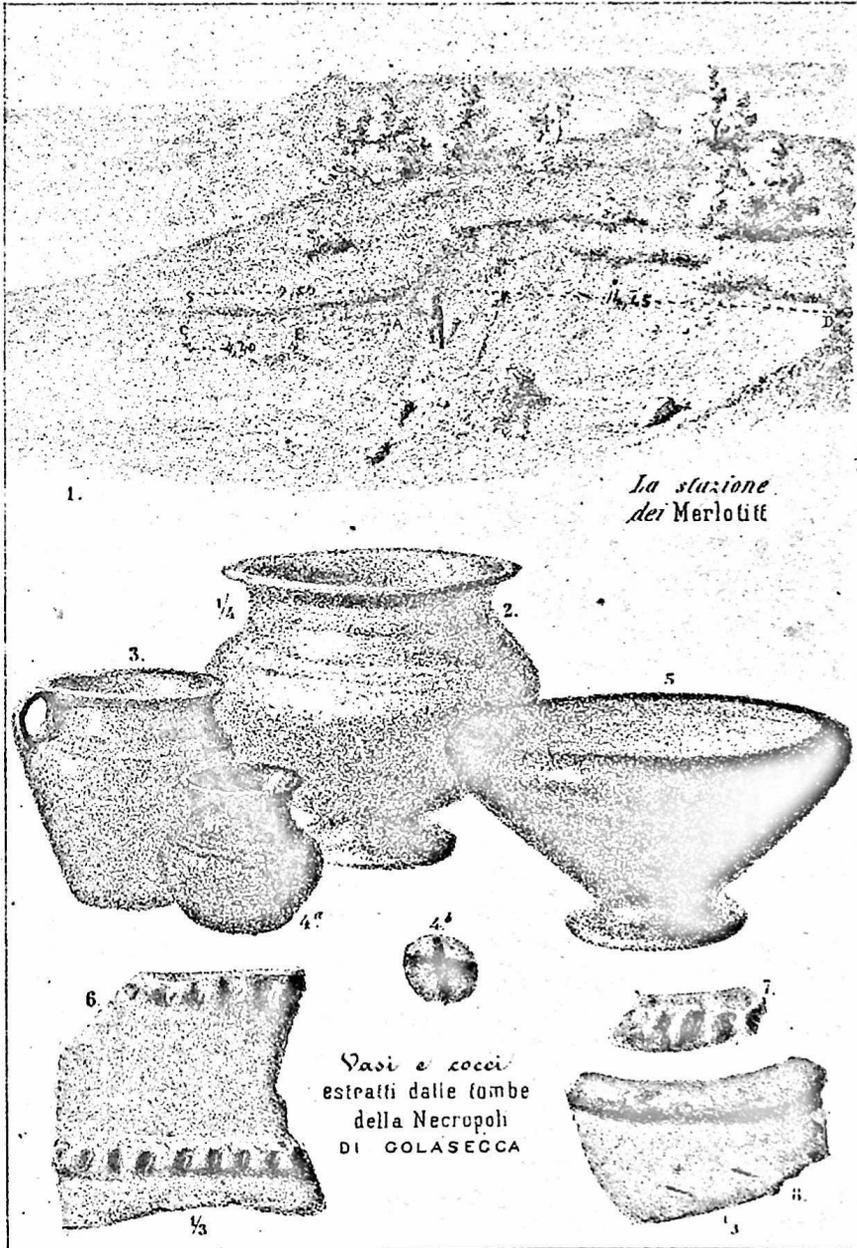


Fig. 157 - Station des Merlotitt (d'après Castelfranco)



Fig. 158 - Poterie de Valmarchirolo (d'après G. Baserga)

Non loin de là, à *Ardena*, au lieu dit *Nava*, on a découvert une tombe du même genre, faite de dalles et de pierres, qui semble plus récente que la précédente. Elle contenait, en effet, une olpé de terre cuite portant sur le fond un graffiti en caractère nord-étrusques, un plat, une écuelle et divers autres objets mal identifiés.

A ces trouvailles on peut ajouter celles de *Castello Valtravaglia*, vaste nécropole qui appartient à une longue période du premier âge du Fer. Quelques tombes, les plus archaïques, consistaient en un simple trou creusé en pleine terre, sans aucune protection. Elles contenaient des fibules de bronze à grosses côtelures, et des vases ornés de dents de loup incisées emplies de matière colorante. Les tombes les plus évoluées sont formées par un coffre en dalles de pierre renfermant, avec l'ossuaire recouvert par une écuelle, des fibules « à sangsue », des anneaux et des pendentifs, et un important mobilier céramique: de 9 à 17 vases par tombe, certains décorés de rhombes peints.

La nécropole de *Rovio* est située au pied et à l'ouest du Mont *Generoso*, dans le bois dit *Selvone*. Chaque tombe était faite de six grossières dalles de gneiss provenant de blocs erratiques nombreux dans les environs, et mesurant de 0 m 75 à 0 m 80 de longueur pour 0 m 60 de large et 0 m 04 d'épaisseur (1).

Chaque tombe renfermait un seul vase, l'ossuaire, et quelques objets en bronze. L'auteur de cette relation, qui n'a pas fouillé la nécropole et a vu seulement quelques vases, entiers ou en fragments, déclare que ceux-ci lui ont paru tous du même type, identiques dans le décor et dans la pâte.

L'argile est en général très fine, à dégraissants rares et peu visibles. Quelques tessons contiennent des dégraissants plus gros, mais restent quand même à pâte fine. La cassure est franche, d'un gris noirâtre, pâle. Tous les vases sont faits sans l'aide du tour et soigneusement polis à l'extérieur qui est très

(1) P. CASTELFRANCO, *La necropoli di Rovio ai piedi del Monte Generoso nel cantone Ticino*, dans *Bullettino di Paleontologia Italiana*, A. 1, 1875, nos 2 et 4-5.

brillant et d'une teinte gris-rougeâtre. L'intérieur est mat, mais on a remarqué qu'il prenait le même brillant que l'extérieur si on le frottait avec un lissoir en os.

Deux des vases que décrit P. Castelfranco ont été perforés après cuisson (fig. 159). Le n° 1 est percé au milieu du fond, le n° 2 en bas, près du fond. Les deux trous, percés avec un instrument très tranchant, ont un diamètre de 0 m 006 environ et sont parfaitement circulaires.

Le vase n° 1 mesure 0 m 10 de hauteur, 0 m 19 de diamètre à la panse et 0 m 13 à l'ouverture. Il est orné sur le haut de la panse de courtes cannelures verticales très serrées, interrompues par quatre paires de dépression concaves et ombiliquées, et bordées en haut par une ligne de fines stries obliques. Le vase n° 2 mesure 0 m 22 de hauteur, 0 m 33 de diamètre à la panse et 0 m 23 à l'ouverture. Il est uniquement décoré d'une zone de cannelures verticales et serrées sur le haut de la panse.

Le décor du vase n° 1 existe à Volterra et à Felsina en Italie, et on le trouve aussi sur plusieurs vases de Pontacq et de Lamarque dans les Hautes-Pyrénées (1).

Une urne de la nécropole de Rovio a donné un couteau en bronze d'une seule pièce, à lame tranchante des deux côtés, une agrafe de ceinture formée d'un gros bouton rond à bélière prolongé par un crochet, quelques fragments de bracelet et un petit anneau, le tout en bronze (fig. 159). L'agrafe de ceinture est décorée au bord de huit groupes de cercles concentriques pointés, incisés, et au centre d'un bouton saillant entouré de cercles concentriques. Les fragments de bracelet appartiennent à une armille formée d'une tige quadrangulaire torsadée, comme celles de Golasecca et Bismantova. L'anneau mesure 0 m 03 de diamètre. Il s'agit là d'une nécropole du premier âge du Fer, vraisemblablement antérieure à celles de Golasecca.

La région de *Novarre* est aussi un centre de très importantes découvertes du premier âge du Fer. On y a découvert une nécropole à Ameno, sur les collines qui couronnent au Levant le Lac d'Orta, près de Lortallo, tandis qu'une autre, plus récente, a été explorée à San Bernardino di Briona, dans la plaine, à 12 km au Couchant de Novarre (2). Cette région est située au Sud-Ouest de Côme et au Sud du Lac Majeur, entre Turin et Milan dans une zone morainique voisine du Tessin. Les tombes du premier âge du Fer n'y dépassent pas jusqu'à ce jour le fleuve Sésia, avec les riches sépultures de Palestro et de Pazzano Vercellese.

Les sépultures d'Ameno, de San Bernardino, et celles de Castelletto Ticino s'intègrent parfaitement, nous l'avons vu, dans le cadre de la civilisation de Golasecca.

(1) Au Musée de St-Germain-en-Laye, Salle VI.

(2) P. BAROCELLI, *Sepolcreti novaresi della prima età del Ferro*, dans *Bollettino di Paleontologia Italiana*, Anno XLIV, 1924, pp. 150 à 153; Anno XLVI, 1926, fasc. II-III, pp. 175 à 194; Anno XLVII, 1927, parte prima, pp. 64 à 92; Anno LV, 1935, parte II, pp. 136 à 226; *I sepolcreti preromani di Ameno. Contributo alla conoscenza della civiltà di Golasecca in Piemonte*, dans *Atti della Società Piemontese d'Archeologia e Belle Arti*, vol. II, fasc. I, 1927; GIULIO DECIO e PIERO BAROCELLI, *Sepolcreti preromani di Ameno. Nuove esplorazioni*, dans *Bollettino Storico per la provincia di Novara*, Anno XXIX, 1935, fasc. I-II, pp. 1 à 38.

Les découvertes de Lortallo ont considérablement enrichi la connaissance de cette civilisation en Piémont où elle n'était jusqu'alors représentée que par des trouvailles isolées. Avant ces découvertes, Von Dühn avait déclaré que le Piémont, par sa position géographique et ses conditions géologiques, était demeuré dans un stade de culture attardé par rapport aux autres régions de l'Italie du Nord, qu'il avait accédé tard aux aspects particuliers de la culture méditerranéenne et qu'il était demeuré longtemps dans un état de quasi-stationnement. Les trouvailles d'Ameno infirment cette opinion.

Aux environs de Lortallo on a pu explorer 44 tombes presque toutes intactes, et non loin une autre nécropole, dite de Mesma, où l'on a fouillé 14 tombes, en partie bouleversées et qui paraissent un peu plus anciennes que les précédentes. Toutes contiennent des incinérations. Les tombes de Lortallo-Mesma sont groupées en séries peu éloignées les unes des autres mais sans ordre. Elles sont toujours individuelles, mais cependant il semble que des groupes, ou des aires, ont appartenu à des gens unis par des liens familiaux. Nous avons déjà constaté des dispositifs analogues dans les nécropoles de Mailhac (Aude).

Les fosses, profondes de 0 m 30 à 0 m 70, sont creusées dans le sol même, quelquefois sur l'emplacement même du bûcher, mais on n'a pas relevé de traces d'un véritable ustrinum. Les fosses sont souvent irrégulières ou de construction peu soignée. Parfois, des pierres sont arrangées avec plus ou moins de soins sur les parois, de manière à former un caisson rectangulaire ou irrégulièrement polygonal, parfois presque circulaire. Quelquefois, au lieu d'employer des dalles, on a construit une sorte de mur en pierres sèches. La couverture manque rarement: elle est en général faite d'une ou plusieurs dalles superposées, et semblait parfois remplacée par une petite voûte en pierres sèches. Le diamètre des puits circulaires atteint parfois 0 m 95 et les côtés des coffres rectangulaires de 0 m 50 à 1 m 20.

Dans chaque fosse, on trouve un ossuaire recouvert d'une coupelle. Le mobilier, plutôt abondant, est placé en partie dans l'ossuaire, en partie autour.

On trouve aussi des tombes vides, bien construites comme les autres mais sans rien dedans. On a constaté des faits identiques à Gudo, à Bellinzona et en d'autres lieux. On se demande s'il ne s'agit pas de tombes symboliques de personnes mortes au loin, à moins qu'il ne s'agisse plus simplement de tombes préparées mais non utilisées.

Sur les tombes, en plus des dalles de couverture, on remarque des tas de pierres disposées avec plus ou moins d'ordre et aussi des murs à sec, des enceintes, des aires et des sentiers pavés, etc., toutes constructions qui, en raison de leur irrégularité, s'enchevêtrent souvent les unes dans les autres et qui devaient toutes concourir au même but, rituel ou utilitaire. On ne peut cependant parler de vrais tumulus à Ameno, car les enceintes ne sont pas circulaires. On se demande si ces tas de pierres érigés sur les tombes ne doivent pas être considérés comme des constructions intermédiaires entre le tumulus et la tombe plate, car de vrais tumulus sont connus dans l'aire même de la civilisation de Golasecca, à San Bernardino di Briona. A Gudo, presque toutes les tombes étaient ainsi recouvertes et quelquefois sur cette couverture émergeait une pierre étroite en guise de stèle.

Les enceintes sépulcrales, dont on trouve quelques exemples à l'âge du

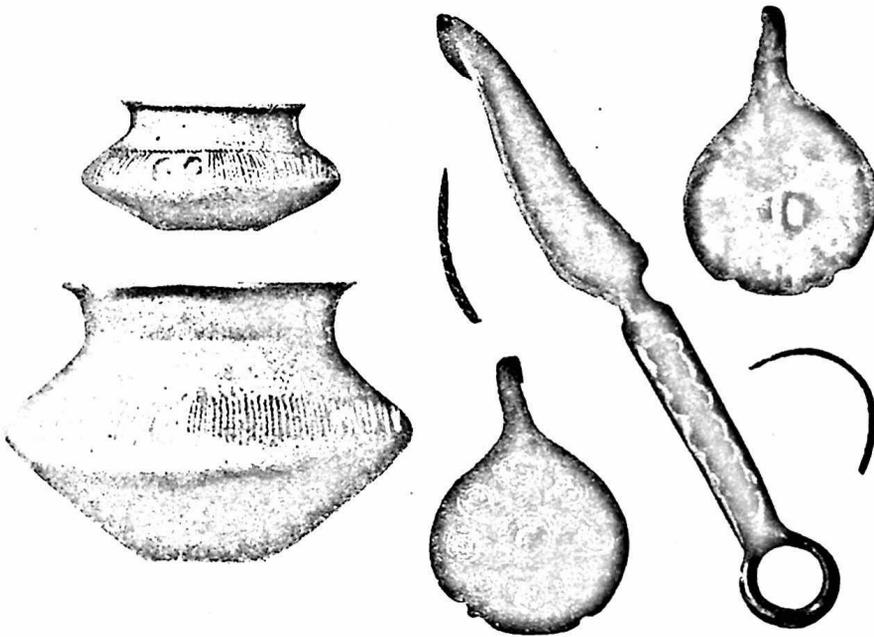


Fig. 159 - *Necropole de Rovio*

Bronze en Italie méridionale, étaient fréquentes pendant l'âge du Fer en Italie du Nord et du Centre (Petit Saint-Bernard, Rapallo, Bologne, Este, Rivoli, Vetulonia, Terni) et elles encerclent aussi les tumulus suisses. Elles étaient faites de pierres contiguës ou non, et quelquefois de murs en pierres sèches. Minto dit que l'enceinte de pierres n'était que la périphérie du tumulus de terre qui dans l'Italie centrale recouvrait les tombes à fosse et les tombes à chambre. Parfois, le tumulus de terre a disparu et le cercle de pierres est resté. A dire vrai, on a bien fait quelques constatations dans ce sens, mais il ne faudrait cependant pas généraliser cette affirmation, car au Petit Saint-Bernard l'ampleur des enceintes exclue absolument toute idée de tumulus. L'idée d'une aire consacrée au défunt paraît seule susceptible d'être retenue.

La disposition irrégulière des tombes contraste avec l'arrangement des cimetières énéolithiques de Remedello, Brescia et de la Scamozzina, où les sépultures étaient disposées en files parallèles.

Pour se représenter l'aspect primitif des cimetières d'Ameno, il faut imaginer une petite étendue d'aires pavées, d'enceintes et de murailles basses, sur laquelle émergeaient çà et là de petits tas de pierres et de terre, et peut être aussi les nombreuses pierres plantées en guise de stèles grossières.

Ces tombes appartenaient à des gens qui habitaient non loin de là, car on a découvert des restes de leurs cabanes sur une colline voisine. Parmi des charbons, on y a trouvé des tessons de poterie grossière et aussi des fragments de vases analogues à ceux des tombes. Certains auteurs signalent des murs en pierres sèches dans des habitats de ce genre. A Bologne, les cabanes villa-

noviennes étaient un peu enfoncées dans le sol, avec un embryon de mur à la base, et de forme circulaire, ovale ou rectangulaire, avec souvent des chambres annexes. Les groupes de cabanes sont parfois importants et constituent de véritables agglomérations, mais pas de grands centres comme l'a bien montré pour Bologne Albert Grenier (1). Si les habitats du premier âge du Fer sont rares, c'est parce que les cultures en ont fait disparaître les restes assez superficiels tandis que dans les environs les cimetières beaucoup plus profonds sont restés intacts.

L'usage de déposer avec les ossuaires un mobilier plus ou moins abondant remonte beaucoup plus haut que le premier âge du Fer et a été constaté en de nombreux endroits, comme aussi le dépôt d'aliments et de boisson dans les vases aujourd'hui vides du mobilier, ainsi que la fragmentation rituelle, prouvée par les trouvailles d'objets brisés et incomplets.

Des découvertes ultérieures faites à Ameno, dans la nécropole d'*Orta*, dite nécropole F, ont confirmé les résultats précédemment acquis. Il s'agit d'une nécropole de la phase la plus ancienne de Golasecca qui a donné de nombreuses urnes biconiques ornées de motifs imprimés « à la ficelle » (fig. 160), peu de fibules, toutes à arc simple, qui sont de la transition du Bronze au Fer. Il n'y a que fort peu de tombes de la seconde phase.

Cette nécropole F peut être comparée à celle de Moncucco de Côme. Le mobilier est très pauvre. On a d'ailleurs constaté partout que le mobilier devient plus abondant à mesure que l'on avance dans le premier âge du Fer. Les vases les plus abondants sont biconiques, avec le plus grand diamètre à mi-hauteur. L'ornementation consiste en dents de loup tracées « à la ficelle » et incrustées de blanc. Les cordons en relief avec entailles au lissoir, imitant des cordes, commencent à apparaître.

Une figuration nouvelle, inconnue jusqu'ici à Moncucco et dans les nécropoles de Golasecca et de la région de Côme, est celle de petits chevaux stylisés. On connaît deux vases de la nécropole F ainsi décorés (fig. 160, nos 1 et 4 et pour le détail de ce dernier voir frontispice du Tome II, Les nécropoles...) et un troisième d'une autre nécropole d'Ameno.

A Rondinetto Comasco, non loin de Moncucco, on a trouvé un vase qui porte un petit cheval très mal dessiné et qui est beaucoup plus récent. Nous avons déjà parlé du vase d'Osco (fig. 155, 1) attribué au premier âge du Fer mais dont les conditions de trouvaille sont mal connues.

Les nécropoles A, B et E d'Ameno ont donné des vases ovoïdo-biconiques, avec le plus grand diamètre environ à mi-hauteur, orné de zones superposées de dents de loup, incisées celles-là. Les fibules et les vases à offrandes relativement nombreux qui accompagnent les ossuaires de ce type, comme aussi certains ornements en bronze, les font attribuer à une période plus récente que la nécropole F, mais ils précèdent la période des vases décorés « a stralucido » (fig. 161).

La nécropole de San Bernardino di Briona s'étend sur une vaste zone, autrefois région de bruyères au-dessus desquelles les tumulus émergeaient,

(1) A. GRENIER, *Bologne villanovienne et étrusque*.

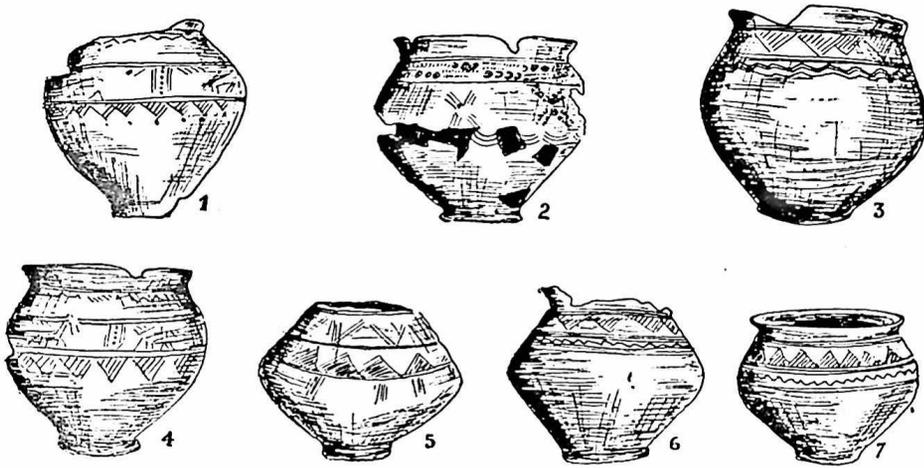


Fig. 160 - *Nécropole F d'Ameno* (d'après Barocelli)

car il y a ici de vrais tumulus de terre. Il y avait là une centaine de tertres de 2 m 50 de hauteur, placés les uns à côté des autres. Un grand nombre d'entre eux ont été détruits par les cultures, mais la bruyère en a protégé un certain nombre.

Les tumulus ronds recouvraient une seule tombe. D'autres ont été ovalisés par l'adjonction de nouvelles sépultures. Les fosses sépulcrales sont creusées dans le gravier recouvert de terre arable et ne présentent aucun aménagement des parois. Seuls quelques cailloux disposés çà et là en indiquent les contours. Il n'y a d'autre couverture que le tumulus. Les fosses sont le plus souvent rectangulaires, rarement irrégulières, et, sauf quelques exceptions, elles peuvent contenir un cadavre inhumé parfaitement étendu. Sous certains tumulus, on remarque au niveau du bord de la fosse une petite enceinte dessinée par des cailloux.

L'humidité du terrain a fait disparaître toute trace des ossements, soit inhumés, soit brûlés. Une seule fois, à l'extrémité d'une tombe longue de 1 m 95, on a trouvé un ossuaire contenant des os brûlés.

Les quelques ossuaires recueillis étaient au fond de petits puits, soit au niveau des fosses, soit un peu plus haut. Le mobilier funéraire est généralement rare dans les fosses de petites dimensions. Dans les fosses qui paraissent avoir contenu des inhumations, la disposition du mobilier ne révèle pas si le cadavre était déposé avec ses vêtements et ses parures, car même les bronzes sont rongés par l'humidité. Les objets ne sont pas brûlés et cependant on trouve des cendres et des charbons dans beaucoup de fosses et de tumulus. Les vases, quand il y en a, sont toujours rencontrés à l'une des extrémités de la fosse.

Dans une fosse, on a trouvé à une extrémité un casque en bronze, à l'autre deux pointes de lance en fer, deux vases en poterie et une situle en bronze contenant deux petits fragments d'os brûlés, le tout disposé comme si on n'avait

pas voulu gêner le dépôt d'un cadavre. Une autre fosse contenait à un bout un ossuaire avec des os brûlés, et autour des ossements dispersés et rongés par l'humidité. S'agit-il d'une double sépulture avec rites différents dans la même tombe?

Les petites fosses ont seulement pu contenir des corps d'enfants ou des cadavres repliés. L'orientation des fosses est assez uniformément Nord-Sud.

Quelques puits circulaires de petits diamètres et de petites fosses rectangulaires étaient mêlés à des fosses plus grandes sous les mêmes tumulus, au même niveau. Exceptionnellement, de petits puits presque superficiels, atteignant tout juste le gravier dans lequel les autres tombes sont creusées, contenaient des os brûlés aujourd'hui disparus, déposés sans aucune protection. Dans un seul de ces puits les os brûlés étaient, comme à Golasecca ou Ameno, déposés dans un ossuaire et mélangés à des débris de bronze.

Si l'on admet la destruction naturelle et complète du cadavre, l'inhumation devait prédominer dans les tombes de San Bernardino. Toutes appartiennent à la seconde période de Golasecca caractérisée par la fibule « à sangsue » avec diverses variantes ainsi d'ailleurs que la plus grande partie des tombes de Lortallo. Les vases de San Bernardino ont tous le plus grand diamètre aux trois-quarts environ de la hauteur et sont pour la plupart décorés « a stralucido ». A Lortallo, les vases ont les mêmes formes mais ne sont pas décorés, ce qui semblerait prouver qu'ils sont un peu antérieurs, d'autant plus que le cimetière de Lortallo a donné aussi des vases à décor incisé de la première période de Castelfranco. San Bernardino serait donc plus récent que Lortallo et marque le retour à l'inhumation plus ou moins complète. Nous avons déjà vu le dépôt d'un ossuaire avec incinération dans une grande fosse rectangulaire comme pour une inhumation, dans la Marne, à Haulzy, et cette nécropole est considérée comme appartenant à une période de transition (1).

A Ameno, les fibules et les objets de bronze sont plus rares qu'à San Bernardino. Dans les tombes à incinération, il y a autour de l'ossuaire les objets de bronze et un petit vase. Ce mobilier devient plus abondant pendant les phases récentes.

A Mesma, on a trouvé une fibule dont l'arc simple est à section carrée et qui appartient à la phase archaïque de la civilisation du Fer, ou plutôt à la période de transition du Bronze au Fer. Ce type est inconnu à Golasecca. Une autre tombe de Mesma a donné une fibule dont l'arc renforcé est orné de fines côtelures, type connu dans les nécropoles archaïques de la région de Côte, mais qu'on ne trouve pas à Golasecca. On a trouvé à Lortallo une fibule à grandes côtes: ce type est rare à Golasecca et à Castelletto Ticino, et manque à San Bernardino.

Toutes ces fibules appartiennent à la première période de Golasecca telle que l'a définie Castelfranco.

Les fibules « à sangsue » et à « navicella » sont communes pendant le premier âge du Fer. C'est le type le plus fréquent à Castelletto Ticino et à Ameno. Il est bien représenté à San Bernardino, dans la région de Côte et

(1) Voir plus haut, troisième partie: les tumulus champenois.



Fig. 161 - Céramique de la nécropole de Lortallo (1, 2, 3, 7) et de Castelletto Ticino (4, 5, 6, 8)

à Bellinzona. Les fibules à étrier court ont été trouvées à Castelletto Ticino et à Golasecca dans les sépultures les plus anciennes. C'est le type le plus archaïque de cette série. Quelques-unes proviennent de Bellinzona. Les fibules à étrier long sont plus récentes et communes en Italie Centrale aux VIII^{ème} et VII^{ème} siècles.

A Ameno, où elles sont brisées rituellement, les fibules sont toutes à long étrier terminé par une boule accompagnée d'un ou plusieurs disques, avec, bien entendu, des variantes dans ce type général.

Aucun objet gaulois n'a été trouvé à Ameno, San Bernardino ou Castelletto Ticino, à part peut-être un fragment d'épée en fer provenant d'une tombe de Castelletto qui renfermait aussi une fibule à navicella et long étrier, mais ce fragment est douteux.

Les nécropoles de Bellinzona amènent sans transition du premier âge du Fer à l'époque romaine. C'est que dans cette région montagneuse les formes

de civilisation du premier âge du Fer ont duré très longtemps, en particulier l'usage des fibules « à sanguisuga » et « à navicella » à long étrier.

Dans tous les gisements précités, les fibules de grandes dimensions sont tout à fait exceptionnelles. Les trois types de fibules accompagnent des mobiliers identiques, et ne peuvent être classés chronologiquement.

On a trouvé à Castelletto Ticino une fibule à corps en forme de petit cheval, agrémentée de disques d'ambre enfilés sur l'arc, et qui doit être attribuée à une phase récente du premier âge du Fer. Les fibules de la Certosa sont en général associées aux fibules « a sanguisuga » les plus récentes et quelquefois à d'autres de formes gauloises. Elles manquent à Ameno, à San Bernardino, à Castelletto Ticino, ce qui donne à penser que ces nécropoles n'atteignent pas le second âge du Fer, malgré certains objets de San Bernardino qu'on attribuerait volontiers à une phase récente.

Dans la céramique provenant de Castelletto Ticino, on remarque certaines variantes du type ovoïdal, plus ou moins biconiques ou reportant le diamètre principal vers le bas, et parfois munies d'un petit pied bas en anneau. Le col court s'évase vers l'extérieur. Des prototypes de ces formes existent à l'âge du Bronze dans des tombes de Monza et de la Scamozzina, mais sans col évasé et sans pied. On y trouve aussi le motif décoratif des dents de loup hachurées de lignes parallèles à l'un des côtés obliques, largement diffusé à l'âge du Bronze dans toute la vallée du Pô.

Les vases dont le plus grand diamètre est placé à mi-hauteur sont beaucoup plus rares à Ameno, et n'existent pas à San Bernardino. Quelques vases d'Ameno sont presque sphériques.

Le décor, cantonné dans la partie supérieure des vases, est soit incisé avec la pointe du lisseur, soit estampé « à la ficelle ». Les motifs, simples, principalement dents de loup et zig-zags obliques, sont rehaussés de blanc. De petits cercles pointés complètent le décor. Il faut noter l'absence de méandres, spirales, swastikas, éléments décoratifs communs en Italie méridionale pendant l'âge du Bronze et qu'on trouve dans certaines nécropoles de l'Italie du Nord. d'abord les nécropoles de transition de Pianello, de Bismantova, etc., puis sur les ossuaires villanoviens.

La fibule de Mesma, à arc simple, dont nous avons parlé plus haut, n'était accompagnés d'aucune poterie caractéristique. Avec la fibule à petite côtes, on trouva des vases sphériques sans décor. Les fibules à grandes côtes de Castelletto Ticino accompagnaient une urne ovoïdo-biconique et aussi des vases plus récents, décorés « a stralucido » et dont le plus grand diamètre est aux deux-tiers de la hauteur, preuve que ce type de fibule est longtemps resté en usage.

De même, on trouve ailleurs, en particulier à Ameno, des fibules à arc serpentant, à « sanguisuga » et à navicella à long étrier en connexion avec des vases ovoïdo-biconiques et avec d'autres plus récents.

La civilisation de Golasecca a subi une lente évolution. Dans les mobiliers attribués aux phases les plus anciennes, on constate à Castelletto Ticino une grande pauvreté en objets de bronze. Les fibules sont peu nombreuses, comme aussi les chainettes, qui sont faites de petits anneaux en fil de bronze enroulés en spirales de un ou plusieurs tours et agrafés. Il y a peu d'épingles,

et elles sont pareilles à celles de l'âge du Bronze récent. On ne trouve jamais de pointes de lance, et rarement des épées. Le torques manque aussi, ainsi que les rasoirs et les faucilles. Il y a quelques fusaioles, et les petits vases sont plutôt bas et à large ouverture.

Puis l'aspect des mobiliers commence à varier, malgré la persistance des formes ovoïdo-biconiques. On passe insensiblement des écuelles à pied très bas aux écuelles à pied haut, qui s'élargit parfois avec élégance dans la partie inférieure. Ces dernières sont en général très fines et plus soignées que celles à pied bas. Mais les deux types se trouvent mélangés dans les tombes, et on ne peut y distinguer une évolution chronologique: ils doivent être contemporains (fig. 162).

Plus tard apparaissent les vases dont le plus grand diamètre est entre les deux tiers et les trois-quarts de la hauteur. Ils sont en poterie noire ou rouge, et décorés ou non « a stralucido ». Certains sont ornés de cordons en relief rappelant le décor des cistes en bronze laminé (1). Quelquefois, ces cordons séparent des zones alternativement rouges et noires. Ces vases sont rares à Castelletto Ticino, on en connaît un à Ameno et deux à San Bernardino. Ces derniers sont particulièrement soignés, plus minces et plus élégants que les autres.

Ces vases sont toujours ornés, dans la partie inférieure, de stries verticales « a stralucido » qui se détachent en noir sur le fond gris noir. La partie supérieure est ornée d'arêtes de poisson tracées de la même façon.

Notons d'ailleurs que ces vases de profil nouveau accompagnent aussi des poteries dont le plus grand diamètre est encore à mi-hauteur et qui sont ornées de dents de loup incisées.

Ensuite, dans les phases les plus récentes, la surface du vase reste de la couleur naturelle de l'argile, sans engobe, et les ouvertures sont plus resserrées. On remarque souvent sur le fond, à l'extérieur, une croix tracée « a stralucido ».

On trouve aussi de ces croix à Ameno et à Castelletto Ticino. Sur des gobelets des phases récentes, on a remarqué de légères impressions de cercles pointés et de petites spirales dans lesquelles on a vu parfois des marques de fabriques, mais qui sont plus vraisemblablement des motifs ornementaux.

Des graffiti tracés légèrement à la pointe sèche pourraient être soit des marques de propriété soit des signes alphabétiques.

Les vases rectangulaires à pied sont plutôt grossiers. A côté des vases de luxe, il y a d'ailleurs une vaisselle ordinaire plus grossière, décorée de motifs de tradition néolithique, qu'on trouve surtout dans les stations et plus rarement dans les tombes.

Les bijoux comprennent des pendentifs d'ambre et de bronze, des colliers, de rares perles en verre, des perles d'ambre moins fréquentes peut-être qu'à Bellinzona et dans la région de Côme. Le corail est plus rare. Notons encore de nombreux petits anneaux de bronze, qu'on trouve souvent enfilés sur des épingles de fibules « à sangsue », des bracelets en bronze, soit en ruban ornés

(1) Rappelons le fragment de pied de coupe ainsi décoré trouvé au Cayla de Mailhac dans le niveau II (Tome I du présent ouvrage, p. 110, fig. 79, n° 3).

de fines cannelures, soit massifs à incisions linéaires, fermés ou à extrémités se touchant. De petits pendentifs en forme de pieds humains ou de petits seaux sont de la fin du premier âge du Fer. Une plaque de ceinture rectangulaire de Castelletto Ticino appartient à la fin de la seconde phase.

Les couteaux en fer sont peu nombreux: un à Ameno, à lame triangulaire, un autre plus petit à San Bernardino et deux dans une tombe récente de Castelletto Ticino.

Notons aussi de petits objets de toilette en bronze et en argent, et des vases en bronze laminé: trois à San Bernardino (non ornés et à poignée simple), deux à Castelletto Ticino. Quelques-uns proviennent de Golasecca. Ils sont fréquents dans les régions de Côme et de Bergame.

Les armes de bronze ou de fer sont exceptionnelles. A San Bernardino, deux tombes seulement, ont donné ensemble une pointe de lance en fer et un casque. Il s'agit de ces casques à petite visière, d'origine étrusque, figurés sur la situle de la Certosa.

La civilisation du premier âge du Fer entre la Sésia et l'Adda a eu naturellement des aspects très divers qui ne se reflètent pas uniquement dans la céramique. Elle a évolué loin des grands mouvements ethniques ou politiques et a gardé en conséquence un caractère un peu archaïque, retardataire et pauvre, en comparaison des civilisations des grands centres de la plaine du Pô. Le contraste est bien plus frappant encore si l'on considère la splendeur des civilisations contemporaines de Villanova et d'Etrurie dans l'Italie Centrale. Les aspects locaux sont ici extrêmement importants.

A Castelletto Ticino, Golasecca, Côme, Ameno, le rite funéraire, nous l'avons vu, est exclusivement celui de la crémation. A San Bernardino et à Briona, on peut se demander si l'inhumation ne prédomine pas, comme dans les grandes nécropoles de la vallée supérieure alpine suisse du Tessin, près de Bellinzona.

Mais beaucoup de fouilles ont été mal observées, et on ignore la provenance exacte de certains objets. Malgré cela, on peut dégager de l'ensemble des trouvailles la chronologie suivante:

1) PHASES ARCHAÏQUES DE GOLASECCA

La nécropole d'Appiano Gentile, dans la région de Côme, est du plein âge du Bronze et de la transition du Bronze au Fer.

La nécropole de San Fermo di Vergosa, à Côme, entre Robbio, Brescia et Grandate, est très étendue. Elle est datée du plein âge du Bronze de l'Italie du Nord et de la transition du Bronze au Fer, par ses fibules à arc simple. Mais elle a été mal observée et révélée par des trouvailles fortuites. On ne connaît pas la chronologie relative des tombes, et beaucoup d'objets ou de vases ont été détruits, perdus ou mélangés.

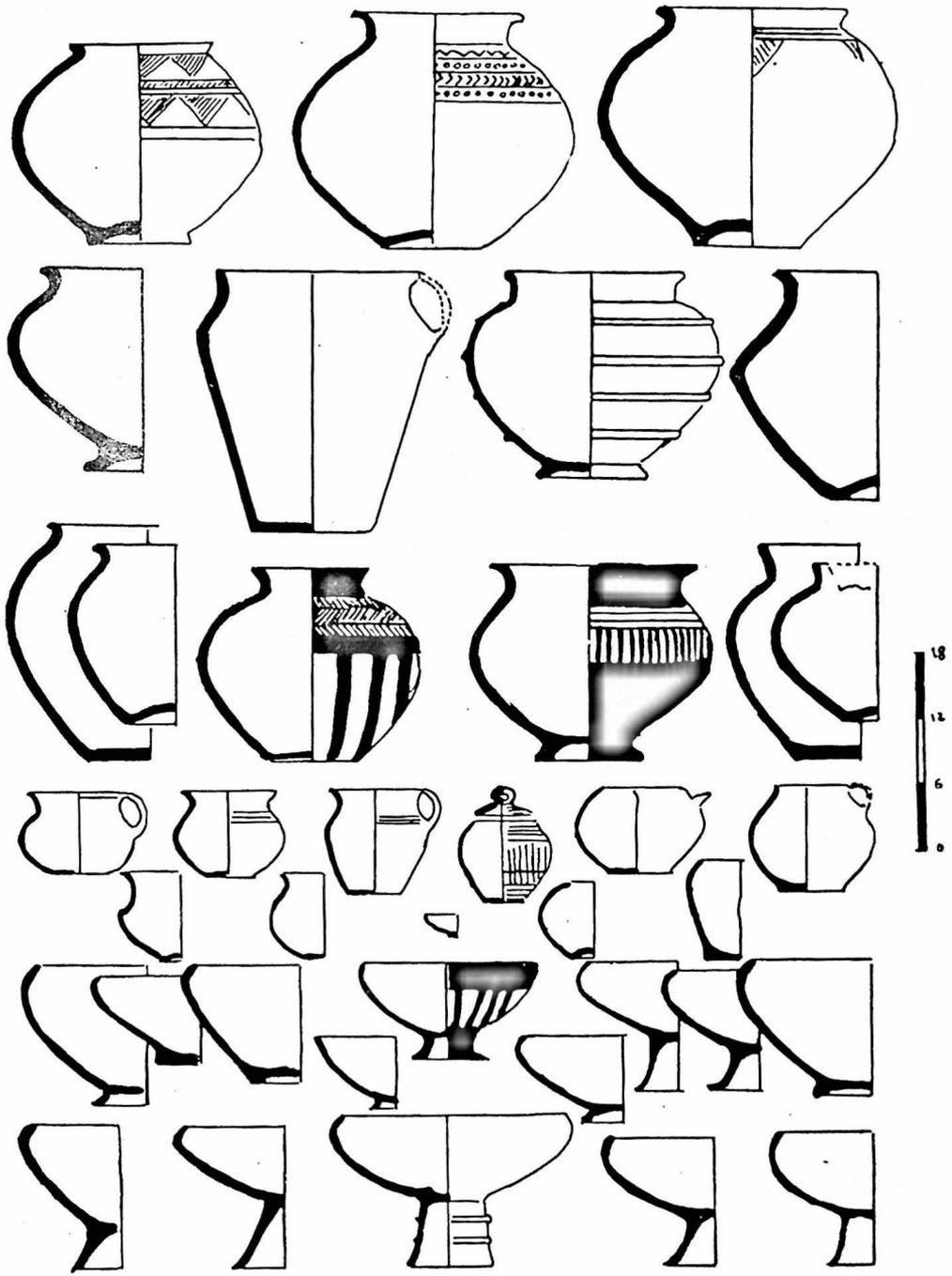


Fig. 162 - Céramique d'Ameno (d'après P. Barocelli)

La nécropole della Cascina Scamozzina, près d'Albairate, est située dans la région d'Abbiategrosso. D'après P. Castelfranco, elle appartiendrait aux descendants des gens des palafittes, à l'époque où ce genre d'habitation fut abandonné en Lombardie occidentale. Les tombes étaient creusées en pleine terre, sans protection de pierres. Le mobilier de bronze, surtout les poignards, est d'une phase récente de la civilisation du Bronze, postérieure à celle de Moncucco. Les vases sont biconiques, à fond plat et col évasé. Leur plus grand diamètre est à mi-hauteur, à l'endroit où la carène dessine un angle vif ou légèrement arrondi. Ces formes précèdent celles de Moncucco et de la nécropole F d'Ameno. Le décor, localisé sur la partie supérieure du vase, consiste en dents de loup hachurées parallèlement à un des côtés obliques, lignes de zig-zags ou lignes pointées.

Ce décor, incisé, est parfois complété par de petits têtons ou des languettes de préhension placés à mi-hauteur, sur la carène, détail que l'on trouve sur des vases du plein âge du Bronze en Lombardie orientale et en Emilie. L'île Virginia, dans le lac de Varese, et la palafitte de Varese, ont donné des poteries à col évasé, décorées de dents de loup et de zig-zags imprimés « à la ficelle » et emplis de blanc, mais qui se placent au néo-énéolithique. Les poteries de la Scamozzina présentent des affinités avec les vases les plus archaïques de Golasecca, mais sont plus simples.

La nécropole de Bissone Pavese est peut-être plus évoluée. Cela tient sans doute à sa position à proximité immédiate du Pô. Notons-y une fibule à arc serpentant d'aspect ancien attribuée au VIII^{ème} siècle.

Tous les décors sont à impressions de ficelles. Sur un tesson apparaît le méandre. Celui-ci, déjà diffusé pendant l'âge du Bronze, devint ensuite un motif fondamental de la décoration villanovienne, soit dans l'Italie Centrale, soit à Bologne, soit dans la civilisation vénète d'Este. Le méandre de Bissone est le seul exemple connu en Italie occidentale où semble manquer à peu près le swastika et totalement la spirale. Pendant la première phase du premier âge du Fer, dans l'aire de civilisation de Golasecca, le motif fondamental de la décoration est la dent de loup. On sait que P. Laviosa Zambotti croit à l'évolution continue des gens des palafittes subalpines jusqu'aux incinérés de Golasecca, qui sont passés du Bronze au Fer sous des influences culturelles externes. On ne peut savoir si les deux rites funéraires, crémation et incinération, indiquent des différences ethniques ou simplement des influences religieuses connues déjà à l'âge du Bronze. P. Laviosa Zambotti adopte cette dernière hypothèse et affirme la continuité ininterrompue de la culture ligure qui évolue lentement jusqu'à la civilisation de Golasecca. Elle insiste sur l'évolution de la céramique, depuis la Scamozzina jusqu'à Golasecca, et sur la persistance des motifs décoratifs en dent de loup.

Le Piémont, depuis l'époque néolithique, était ouvert à tout ce qui lui venait de la plaine occidentale du Pô et sa civilisation était dépendante de celle de la Lombardie. En raison de sa position géographique, le Piémont ne fut pas parcouru par de grands courants ethniques, car les hautes montagnes rendaient les communications difficiles. Cependant, dès l'âge du Bronze, des rapports avec les régions d'au-delà des Alpes s'établirent à travers les principaux passages alpins occidentaux.

Des dépôts et des cachettes jalonnent les voies de communication sur le versant français, le long de l'Isère et de la Durance, vallées fréquentées par les gens qui franchissaient les cols du Petit Saint-Bernard, du Mont Genève et du Grand Saint-Bernard. Dans toutes ces vallées, les trouvailles rappellent la civilisation du Bronze transalpin, et l'on constate que les dernières phases de la civilisation du Bronze dans les Alpes françaises coïncident avec les premières phases du premier âge du Fer en Lombardie occidentale et dans la région de Novarre.

La nécropole de Bissonne Pavese montre que les influences culturelles de la vallée orientale du Pô et de l'Italie centrale, surtout Villanova, ont gagné la haute vallée. Mais dans la phase ancienne du premier âge du Fer à l'occident du Pô, la céramique et les objets mobiliers sont pauvres parce que la région reste à l'écart des grandes voies commerciales. Le rasoir lunulé villanovien manque à Golasecca, par contre il apparaît gravé sur une roche de la Vallée des Merveilles, en plein territoire ligure. Beaucoup d'objets villanoviens manquent aussi.

Avec le premier âge du Fer, la grande voie européenne du Tessin acquit une grande importance, les produits grecs et italiques l'empruntèrent pour arriver en France du Nord-Est par le Rhin. L'ambre baltique la parcourut également. Si l'on trouve peu de tombes à incinérations le long de cette voie, c'est sans doute parce qu'elle n'était empruntée que par des gens de passage. Au VI^{ème} siècle, une autre voie fut encore plus fréquentée de part et d'autre, celle du col de San Bernardino, au début des grandes tombes à inhumation.

La nécropole F d'Ameno est la seule qui ait donné un décor de petits chevaux stylisés imprimés « à la ficelle » sur la poterie.

2) PHASES RECENTES DE LA CIVILISATION DE GOLASECCA

Les fibules « à sangsue » établissent une correspondance chronologique entre les nécropoles A, B et E d'Ameno, les tombes les plus anciennes de Castelletto Ticino et de Golasecca, et aussi à Bologne avec les tombes de la seconde phase de Benacci, dont la grande richesse ne saurait être comparée aux pauvres mobiliers funéraires de Golasecca. A cette époque, les vases ovoïdo-biconiques ornées de zones de dents de loup incisées disparaissent, et sont remplacés par les vases décorés « a stralucido » ou ornés de cordons en relief séparant des bandes rouges et noires.

La nécropole de Castello Valtravaglia, non loin du Lac Majeur, a donné des tombes semblables à celles d'Ameno sans qu'il y ait toutefois des constructions de pierres au-dessus ou aux environs. Les mobiliers sont analogues. C'est une nécropole de transition entre les deux phases: on y trouve des vases sphéroïdaux à décor gravé de dents de loup et des vases dont le plus grand diamètre est dans la partie supérieure, et qui sont parfois situliformes. Le décor « a stralucido » y est rare.

Les nécropoles de la région de Côme, comme celle de Bucinigo dans la Brianza montagnaise, sont très pauvres et ont duré pendant tout l'âge du Fer.

Castelletto Ticino et Golasecca durèrent jusqu'aux temps gaulois. Ameno est plus ancien que San Bernardino, qui est du V^{ème} siècle en moyenne. Les nécropoles A et B d'Ameno rejoignent la phase la plus récente de Golasecca.

L'étendue de la nécropole de San Bernardino montre la grande densité de la population dans les régions du Tessin et de Novarre. Les derniers temps de cette nécropole marquent la fin de la lente évolution de la civilisation de Golasecca, et précèdent immédiatement l'apparition des Gaulois.

On ne connaît pas encore de ville du premier âge du Fer dans la vallée occidentale du Pô. La station des Merlotitt n'est qu'un pauvre village de cabanes.

Les armes sont rares et font penser à une longue période de paix. La population vivait d'élevage, d'agriculture et de commerce.

On manque de documents sur le passage de la civilisation de Golasecca à celle des Gaulois dans la région de Novarre et du Piémont occidental. Aux environs de Bellinzona, les grandes nécropoles de Gudo, de Giubiasco et d'autres de moindre importance conduisent sans interruption du premier âge du Fer à l'époque romaine. Elles ne donnent que peu de lumières sur la lente et graduelle transformation de la civilisation pendant la seconde moitié du premier millénaire avant notre ère. L'inhumation y prédomine nettement.

Les découvertes de ce genre manquent dans la région où s'étendit la civilisation de Golasecca. La nécropole d'Ornavasso est gauloise: les monnaies les plus anciennes y sont de 234 avant J. C. Ici, on constate une interruption totale et brusque de la civilisation du premier âge du Fer, mais on n'a pas d'éléments archéologiques ou historiques sur la façon dont s'est opéré ce changement. Seule, la nécropole de Gênes montrera des éléments intermédiaires.

PIÉMONT, LIGURIE

Si l'on passe dans le Piémont occidental, on constate que le territoire à l'occident de la Sésia a toujours été pauvre en découvertes de l'âge du Fer. Cela est dû là aussi au manque de fouilles régulières, et l'on ne peut que le regretter car les découvertes sporadiques montrent que cette civilisation a eu dans cette région des formes particulières, soit en raison d'un retard dû à sa position périphérique, soit à cause des contacts qu'elle a pu avoir avec les civilisations contemporaines françaises de l'autre côté des Alpes (1).

Dans la région comprise entre les Alpes, le Pô et le Tanaro, on connaît

(1) F. RITTATORE, *Sepolcreti piemontesi dell'età del Ferro*, dans *Rassegna Storica del Seprio*, 1947, fasc. VII, pp. 1 à 12.

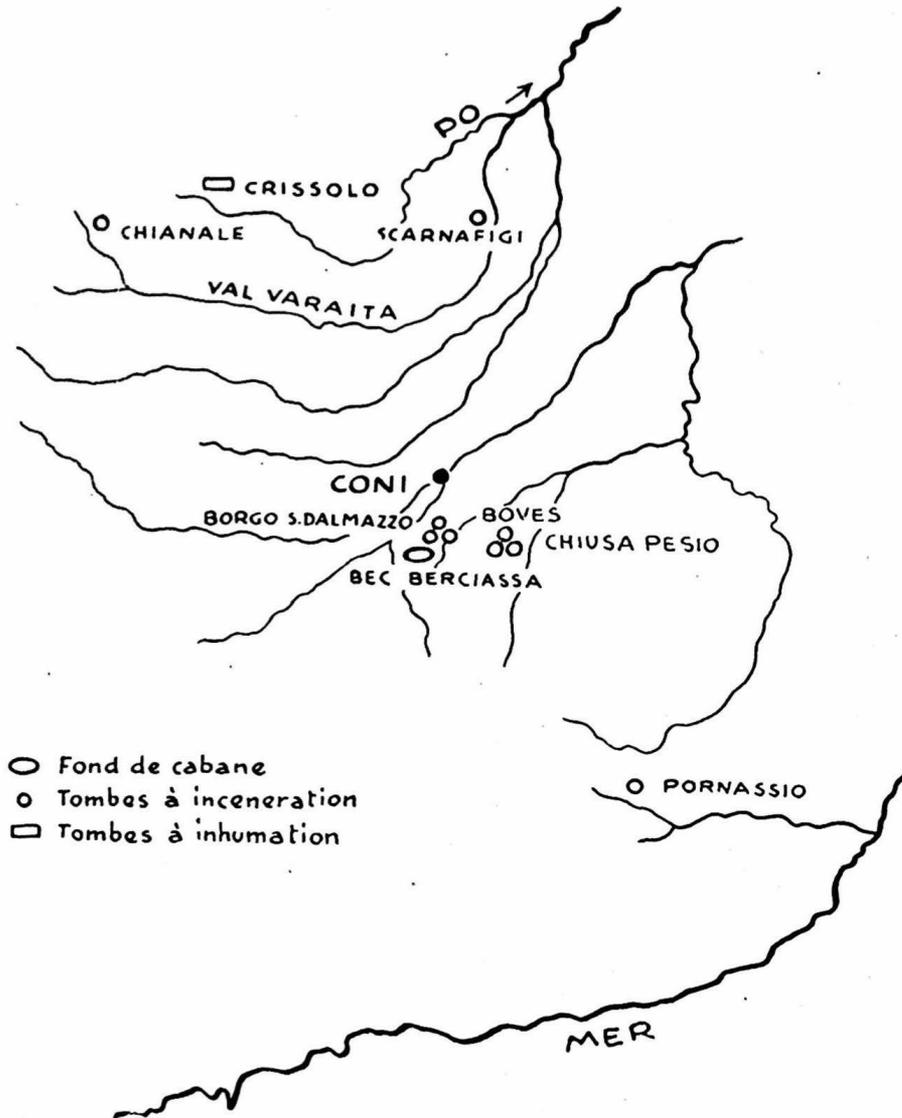


Fig. 163 - Carte des gisements du premier âge du Fer dans le Piémont occidental

cinq nécropoles à incinération: celles de Chianale, Scarnafigi, Boves, Chiusa Pesio et Pornassio, une à inhumation, celle de Crissolo au Nord du Pô et un habitat à Bec Berciassa, qui tous appartiennent au premier âge du Fer (fig. 163).

Il faut noter, dit F. Rittatore, que la civilisation de Golasecca a rejoint l'occident avec quelque retard dans ces régions éloignées, mais les vases

typiques et les autres produits de la céramique funéraire de Golasecca ont certainement inspiré les artisans locaux qui en ont copié les formes et la technique. On peut donc faire entrer dans l'aire d'expansion de la civilisation de Golasecca non seulement la Ligurie mais aussi le Piémont jusqu'à la barrière des Alpes, parcourue au moins par les marchands qui ont le type de fibule « à sangsue » et à long étrier, à petite boule terminale, ainsi que les bronzes ornementaux parvenus dans le Sud-Est de la France.

La nécropole de *Crissolo*, dans la haute vallée du Pô, au pied du Mont Viso, est un cimetière à inhumation. Il est situé dans la plaine, près du sanctuaire de San Chiaffredo. Les tombes sont des coffres construits avec de grandes dalles. On y a trouvé des fibules « à sangsue » à long étrier, disque et petite boule terminale, dont le corps est orné de gravures géométriques, ou du type « à sangsue » avec deux bossettes latérales. Il y avait aussi des bracelets en bronze: on en a compté 12 au même bras dans une tombe, 6 dans une autre.

Dans le Val Varaita, à *Ponte Chianale*, à l'altitude de 1700 mètres, on a découvert une nécropole contenant une vingtaine de coffres en pierres, mais elle est mal connue et presque tout le mobilier a été perdu, à part un ossuaire. C'est un vase de 0 m 13 de hauteur, tronconique, dont l'épaule courte est bien marquée et qui est muni d'une anse en ruban (fig. 164).

Parmi le mobilier métallique il faut noter trois bracelets en bronze, deux fibules « à sangsue » également en bronze, une autre de la Certosa. D'autres fibules à navicella et long étrier provenant des environs de Coni sont conservées au Musée de Turin.



Fig. 164 - Ossuaire de *Ponte Chianale*

Non loin de Saluzzo, près de *Scarnafigi*, on a découvert un ossuaire recouvert d'une dalle et placé en pleine terre. Il est en poterie brune, biconique, et haut de 0 m 33. La partie supérieure, plus large que le bas, est orné de deux groupes de lignes horizontales imprimées « à la ficelle », sous le col et au milieu. La partie la plus saillante du vase est encerclée par une ligne de dépressions faites avec le bout du doigt.

Au Bec Berciassa, à l'altitude de 969 mètres, dans la commune de *Borgo San Dalmazzo* on a découvert les restes d'un habitat du premier âge du Fer. Il n'y a pas de fortifications car le site est naturellement bien défendu. Les fragments de poterie grossière y sont abondants. Parmi les décors, notons les incisions dans l'argile molle, les impressions « à la ficelle », les cordons en relief ondulés ou droits, avec dépressions faites au doigt ou à l'ongle, des triangles imprimés avec l'angle d'une baguette carrée, des bords de vases festonnés par la pression du doigt, etc.

Près de Boves, à *Fornace*, non loin de Coni, une vingtaine de tombes à incinération ont donné un matériel qui a été perdu, dispersé ou détruit par

les ouvriers, à l'exception de deux ossuaires (1). Ils étaient déposés dans de petits puits creusés à deux mètres les uns des autres et à 1 m 50 de profondeur. Les parois étaient recouvertes de dalles verticales et une autre, horizontale, formait le fond.

Le premier ossuaire, incomplet, est en poterie brune fine et homogène, de forme biconique, le tronc de cône supérieur concave accentuant la carène. Le décor consiste uniquement en trois lignes horizontales incisées qui encerclent le vase dans le haut (fig. 165, 1). Cet ossuaire mesure 0 m 131 de haut et 0 m 180 de diamètre dans sa plus grande largeur. Le second, qui mesure 0 m 15 de haut et 0 m 213 de plus grand diamètre, est en poterie plus grossière, rouge sombre, noire et assez bien polie en surface. La forme est biconique, à carène bien marquée mais la concavité du haut est moins accentuée que dans le précédent. Le décor incisé comprend des triangles disposés en dents de loup, au-dessous de trois lignes horizontales pareilles à celles du n° 1 (fig. 165, 2).

A *Chiusa Pesio*, sur un éperon du Monte Cavanero, se trouve une nécropole qui a donné une vingtaine de tombes faites de petits trous creusés en pleine terre, aux parois renforcées par des cailloux, remplis de terre noire et fermés par une dalle. On aurait noté aussi l'existence de cercles de pierres. Les ossuaires étaient fermés par une écuelle ou par un caillou plat. Les décors sont incisés (fig. 166). Une de ces tombes renfermait un ossuaire recouvert d'une écuelle et accompagné d'un petit vase à offrandes déposé à l'intérieur. L'ossuaire, de couleur foncée, porte un décor incisé de lignes brisées entre des lignes horizontales parallèles. Le même motif est gravé sur le bord de l'écuelle-couvercle. Le vase à offrande ne porte que des lignes parallèles incisées. La forme de l'ossuaire, biconique à partie supérieure allongée, rappelle les vases de l'âge du Bronze de la Scamozzina et de Garlasco.

D'autres vases du même genre avaient déjà été trouvés dans cette région, mais on n'y a signalé ni métal ni « fusaïoles ».

Près de Pornassio, à *Piano d'Isola*, dans la région de Pieve di Teco, province de Savone, une tombe à incinération faite de grandes dalles d'ardoise enfoncées à 1 m de profondeur contenait quelques fragments d'un ossuaire en poterie noirâtre, recouvert d'une écuelle à pied d'un type spécial (fig. 167) destinés sans doute à assurer une meilleure fermeture, une écuelle en poterie grossière, une fibule « à sangsue » à long étrier terminé par un petite boule, ornée d'un disque gravé de lignes parallèles, une petite chaînette et des fragments de bracelets en bronze. Le vase-couvercle double est analogue à un autre trouvé dans une tombe de Ponzolo, en territoire ligure.

F. Rittatore signale en outre la découverte de *Canelli*, faite dans l'Astigiano au confluent de la Rocchea et du Belbo, plus au Nord que les précé-

(1) C. CARDUCCI, *Tombe preromane nel Cuneese*, dans *Rivista Ingauna e Intemelina*, Anno V, 1939, pp. 149-151.



Fig. 165 - Ossuaires de Fornace



Fig. 166 - Ossuaires de Chiusa Pesio

dentes trouvailles. Il s'agit de 12 urnes cinéraires accompagnant une fibule jugée de la Tène et recouvertes de dalles de pierres.

A une époque plus tardive appartient la nécropole de *Brumo*, dans la région d'Asti, avec deux ossuaires qui rappellent ceux de Cenisola.

Enfin Piero Barocelli (1) a signalé la découverte dans la vallée de la Pia, à *Finalpia*, dans une petite grotte sur le bord du rio Cornei, d'un vase en terre rougeâtre granuleuse, à surface noire et polie, à fond plat, caréné, et muni d'une anse (fig. 168). Un vase semblable provient de la caverne Pollera. Il a 0 m 19 de haut et 0 m 18 de plus grand diamètre.

N. Lamboglia constate (2) que pendant longtemps la civilisation de Gola-secca a paru aux archéologues confinée dans la région du Pò, au Sud des

(1) P. BAROCELLI, *Rinvenimento di ceramica preromana (Finalpia)*. Tombe scoperte nel vivaio forestale di Piano d'Isola nel territorio del comune (Ponassio). *Notizie degli Scavi*, 1918, fasc. 4-6.

(2) N. LAMBOGLIA, *Storia di Genova, dalle origini al tempo nostro*, Garzanti, Milano, 1941, XIX, vol. I, p. 107 sq.

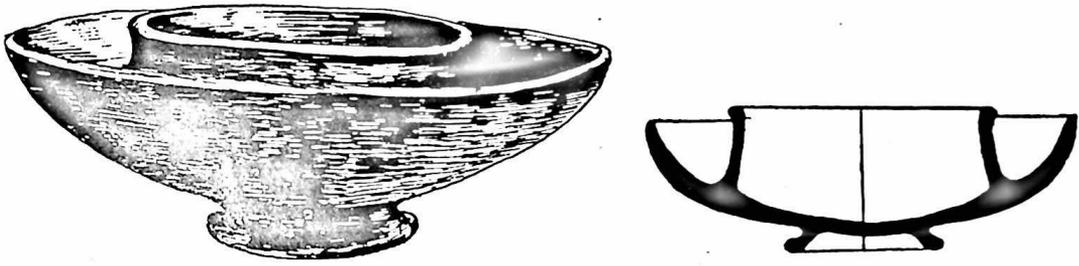


Fig. 167 - Couvercle d'un ossuaire de Piano d'Isola, près de Pornassio

grands lacs et à l'orient de la Sésia, mais, dit-il, ce n'est qu'un aspect, le plus riche et le plus évolué, du faciès général ligure du premier âge du Fer. Maintenant, on doit y rattacher les découvertes du Piémont cis- et transpadan que nous avons signalées plus haut (fig. 169).



Fig. 168 - Vase de la Caverna Pollera

De la Sésia aux Alpes, la carte archéologique de la Transpadane présente un « blanc » dû, pensons-nous, surtout au manque de recherches ou de découvertes fortuites.

On a vu que dans le Piémont les ossuaires trouvés à Scarnafigi, à Boves, à Chiusa Pesio, présentent, malgré des éléments locaux et en raison de leur décor géométrique, des affinités indéniables avec les vases de Golasecca.

On a vu également dans le coeur des Alpes, à Crissolo, le conservatisme tenace de l'ancien rite de l'inhumation, daté des VI^{ème} et V^{ème} siècles par les fibules. Les mêmes fibules se retrouvent dans les tombes à incinération de Pornassio, dans le Val d'Aroschia, exemple presque unique jusqu'à présent dans toute la Ligurie occidentale.

A Pietra Ligure, sur la côte ingaune, un dépôt d'objets en fer contenait une épée à antennes typique qui rappelle celle du guerrier de Sesto-Calende. Les « grands cercles » vus par les inventeurs pourraient avoir appartenu aux roues d'un char.

Un autre groupe de tombes à incinération se trouve dans le coeur de l'Apennin génois à Valbrevenna, à Savignone, à Roccatagliata, près de Libarna. Dans la première on a trouvé des fibules « à sangsue », de la céramique et des objets en bronze pareils à ceux des nécropoles lombardes. Dans les autres, les fibules sont de la Certosa, mais les vases du type de Golasecca.

Les mêmes affinités apparaissent dans la phase la plus archaïque de la nécropole de Gênes, où les poteries indigènes se trouvent à côté de nombreux produits apportés par le commerce maritime.

En Ligurie orientale, en plus des stèles-statues, lien évident entre l'âge du Bronze et celui du Fer, la tombe de San Romano contenait un mobilier antérieur au IV^{ème} siècle, avec une fibule de la Certosa. Le groupe des nombreuses tombes à coffre de Levigliani, Genicciola, Levante, Celinia, Ameglia, etc. s'étend presque jusqu'à la romanisation. Cela démontre la présence

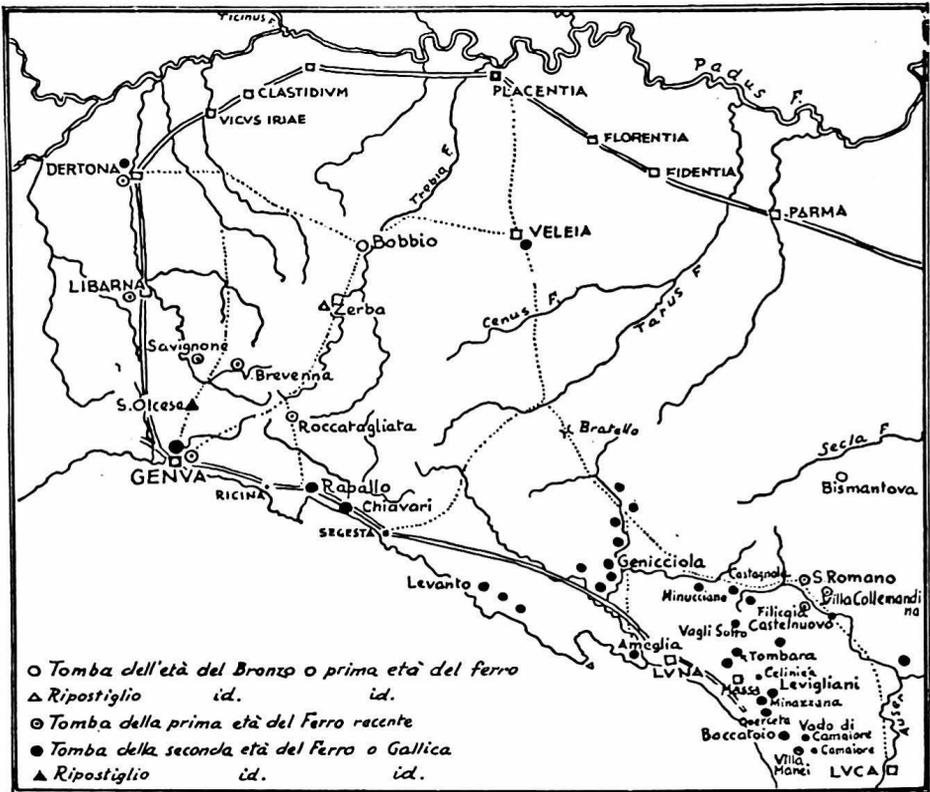


Fig. 169 - Carte des nécropoles à incinération dans la Ligurie orientale (d'après T. O. De Negri, à jour avec les découvertes plus récentes)

d'un substrat de civilisation qui va depuis l'âge du Bronze jusqu'au moment où l'invasion gauloise viendra l'étouffer dans son centre d'irradiation.

Après ce rapide tour d'horizon destiné à situer les points connus jusqu'à maintenant où se manifeste en Ligurie la civilisation de Golasecca, nous allons revenir avec quelques détails sur les principales découvertes dont nous venons de parler.

A Gênes même, une nécropole archaïque a été découverte au cours des travaux d'ouverture de la grande rue du 20 Septembre, entre la place de Ferrari et le Pont Monumental (1). De nouvelles fouilles y furent exécutées en 1946 (2).

Les tombes étaient alignées comme le long d'une voie mais réparties sans ordre apparent. Elles étaient creusées dans un banc de marne bleue pliocène

(1) R. PARIBENI, *Necropoli arcaica rinvenuta nella città di Genova*, dans *Ausonia*, Anno V, 1910.

(2) L. BERNABÒ BREA - G. CHIAPPELLA, *Nuove scoperte nella necropoli preromana di Genova*, dans *Revue d'Études Ligures*, XVII année, nos 3-4, 1951.



Fig. 170 - Vases indigènes de la nécropole de Gênes (d'après R. Paribeni)

et la différence de coloration avec la terre qui les emplissait a permis d'en préciser la disposition. Ce sont des tombes à incinération. Au fond d'une grande fosse tronconique, circulaire ou quadrangulaire, profonde de plus d'un mètre, on creusait un *loculus* plus petit mais parfois aussi profond qui renfermait l'ossuaire ou simplement les os brûlés du mort. Ce *loculus* était fermé par une grande dalle brute, et le mobilier funéraire était déposé sur la dalle. Il est écrasé sous le poids des terres de remplissage, mais on n'a pu retrouver les dispositifs de surface au-dessus de ces tombes.

Le mobilier était en général pauvre et peu abondant. Parmi la céramique importée, on note des coupes et des cratères grecs à figures rouges, des V^{ème} et IV^{ème} siècles, des amphores, des plats à palmettes estampées, etc. La céramique indigène qui accompagne souvent ces vases importés est brune et grossière, non tournée, et perpétue des types anciens (fig. 170 et 171). On y retrouve curieusement des formes connues en Languedoc méditerranéen (fig. 170) mais cette poterie se trouve encore dans les tombes romaines et nous ne saurions adopter les conclusions de P. Ponsich qui date certaines céramiques de Millas d'après les tombes de Gênes (1). Nous pensons avoir suffisamment démontré que l'apparition de ces types, en Languedoc, est antérieure au V^{ème} siècle.

Pour Paribeni, cette nécropole est celle d'un petit noyau de Gênois arrivés à un haut degré de civilisation et d'aisance en raison de leurs relations commerciales avec des peuples plus évolués de la vallée du Pô et de l'Etrurie, du Latium et de la Campanie, et aussi de la Grèce et des Gaules. Pour répéter les paroles de Strabon, Gênes « *emporium des Ligures* » eut de plus en plus d'importance.

C'est avec la nécropole d'Ensérune que celle de Gênes présente le plus de ressemblance.

A 2 km de *Rapallo*, dans la région de Capeletto, on a découvert une tombe qui présente des affinités avec les tombes ligures d'Ameglio et de

(1) P. PONSICH et A. DE POUS, *Le champ d'urnes de Millas*, dans *Etudes Roussillonnaises*, 1951, 1, pp. 90-91.

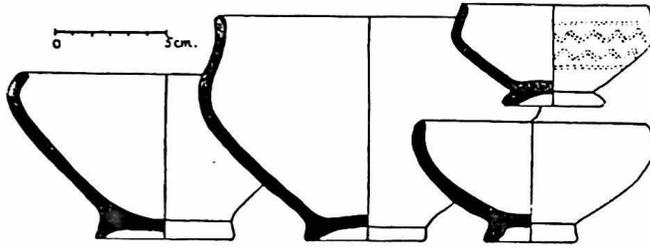


Fig. 171 - Vases indigènes de la nécropole de Gênes (d'après L. Bernabò Brea et G. Chiappella)

Savignone (1). A 3 m 65 de profondeur, cette tombe était limitée par quatre dalles irrégulières en calcaire schisteux, plantées verticalement et formant un caisson presque carré de 0 m 45 de côté, profond de 0 m 40, creusé dans une sorte d'enceinte rectangulaire, irrégulière, de 5 et 7 m 50 de côté, délimitée par des dalles calcaires non jointives, plantées verticalement dans le sol argileux. En Ligurie orientale, on ne connaît pas encore d'autres cas d'enceinte sacrée autour d'une tombe. Il n'y avait ici que cette unique tombe dans l'enceinte, mais elle était creusée près d'un des côtés et non au centre. Des pierres brutes de 0 m 70 et 0 m 80 signalaient la sépulture.

Elle contenait un ossuaire en poterie tournée, fine et bien cuite, noire à l'extérieur qui est bien poli mais non émaillé. Il est de forme ovoïde tronquée et mesure 0 m 15 de hauteur pour 0 m 16 de plus grand diamètre. Le fond est plat, le col court et évasé. Le décor, peint en rouge, consiste en deux séries de 5 croix gammées séparées par de gros points, irrégulièrement disposées. L'ossuaire était recouvert par une coupelle. A côté était déposé un vase à offrandes en poterie moins fine, mais tourné et bien cuit, de forme sphéroïdale, haut de 0 m 19 et de 0 m 20 de diamètre à l'ouverture. Le col est plus haut et plus vertical que celui de l'ossuaire. Le mobilier métallique comprenait une pointe de lance à douille et à nervure, en fer, d'une longueur totale de 0 m 25 (0 m 12 pour la douille) et un bracelet d'or brûlé avec le mort, formé d'une tige à section ovale, dont le diamètre diminue vers les deux extrémités, et enroulé en spirale de un tour et demi. Notons aussi un petit objet en os en forme de barillet et un nodule de pyrite altéré.

Cette tombe est datée par l'auteur entre —300 et —100. Les vases rappellent les formes de poteries trouvées à Ameglia, à Roccatagliata et à Savignone, dans la même région ligure (fig. 172). Le caisson n'avait pas, comme en Lunigiana et en d'autres région ligures, de couvercle ni de fond, mais c'est là une différence insignifiante. Par contre le décor de croix gammées peintes est bien particulier et ne se retrouve pas en Ligurie. On a trouvé cependant le même motif imprimé dans l'argile d'une écuelle-couvercle de la

(1) ISSEL, *Liguria preistorica. Note supplementari*, dans *Atti della Società Ligure di Storia Patria. Appendice al volume XI*, Genova, 1921, pp. 30-44.

seconde période de Golasecca. On le trouve aussi dans beaucoup de sépultures étrangères à l'Italie subalpine. L'auteur estime que ce swastika établit un lien entre les sépultures archaïques de la Riviera du Levant et celles de l'Etrurie, du Latium et de tout le monde oriental.

Toujours sur la côte ligure, examinons les sépultures de la Lunigiana, c'est-à-dire de la région de la Spezia qui, on le sait, occupe le site de l'antique Luni (1). Il n'est pas inutile de rappeler que c'est la région où ont été trouvées les statues-stèles qui ont tant d'affinités avec celles du Midi de la France. Elle est aux confins de la Ligurie orientale et de l'Etrurie septentrionale.

On ne sait pas encore grand chose des débuts de la civilisation du premier âge du Fer dans cette région, car les découvertes commencent seulement à la fin de cette période, mais pour se poursuivre dans des formes quasi inchangées dans le second âge du Fer. Il ne s'agit guère que de découvertes fortuites de tombes et de stèles-statues. Les traces d'habitats manquent encore. Il n'y a pas eu de recherches systématiques, les mobiliers sont dispersés, pauvres et difficiles à dater. Mais si l'on doit, pour ces raisons, éliminer de nombreuses trouvailles mal observées, il y en a cependant d'autres qui fournissent des données certaines sur l'âge du Fer dans la Lunigiana.

A cette époque, le rite funéraire est exclusivement celui de l'incinération. Les tombes ont une structure très homogène: ce sont des coffres rectangulaires, de 0 m 45 à 1 m de longueur pour 0 m 25 à 0 m 65 de largeur. Les tombes plus grandes ou plus petites sont exceptionnelles. Une dalle forme le fond du coffre et une autre sert de couvercle, ce qui porte à six le nombre des dalles employées pour chaque tombe. Le coffre est rarement construit avec soin. L. Banti note que cette uniformité dans la construction est notable si l'on considère les divers types de tombes que l'on rencontre ailleurs à la même époque. Dans un seul cas, à Barbaresco, deux urnes ont été trouvées en pleine terre, mais il s'agit d'une sépulture d'époque récente.

Quelquefois, la dalle de couverture est recouverte par un tumulus de pierres. Parfois, des cailloux sont amoncelés contre les dalles latérales. On a aussi constaté la présence d'une seule grosse pierre au-dessus du coffre. Ailleurs, la tombe est surmontée d'une véritable pyramide ou d'un pilier en guise de stèle rudimentaire (fig. 173).

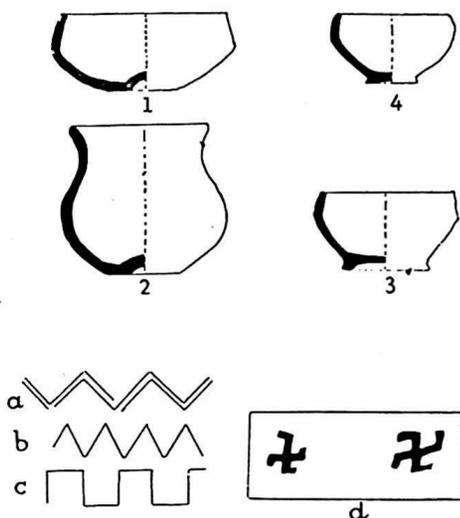


Fig. 172 - Céramique de Savignone (1-3) et de Roccatagliata (4). En bas, décors gravés (a: Roccatagliata, b-c: San Romano) et peints (d: Rapallo)

(1) LUISA BANTI, *Luni*, Istituto di Studi Etruschi, Firenze, 1937, XV.

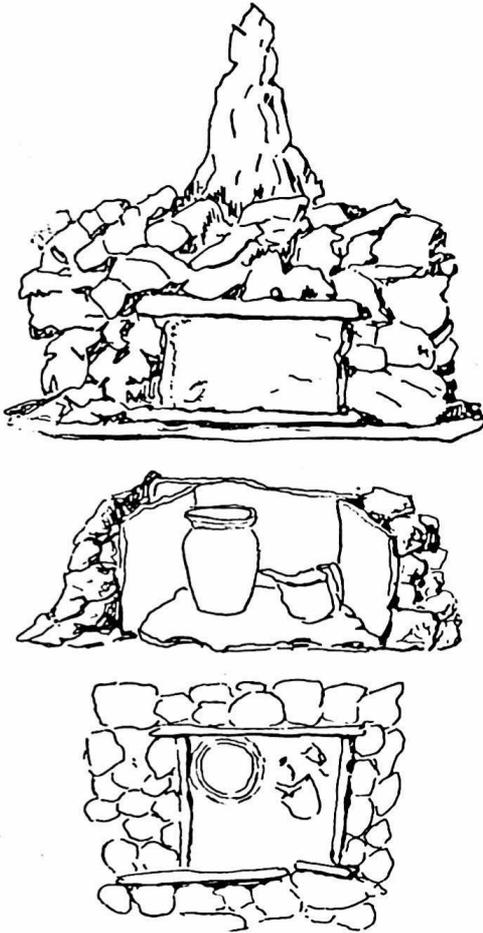


Fig. 173 - Genicciola. Tombes ligures de l'âge du Fer

A San Romano, la fosse semble avoir été creusée sur le lieu même du bûcher. Ce sont là de très légères différences dans un rite qui conserve malgré tout une grande uniformité.

La fragmentation rituelle des objets du mobilier n'a pas été observée avec certitude. A Savignone et à Genicciola, il y avait des épées ployées, à Caroggio on a trouvé une épée et une lance repliées, mais peut-être était-ce pour pouvoir les faire entrer dans le coffre? A Genicciola, on a trouvé une fibule brisée, mais elle accompagnait une armille intacte. A Roccatagliata, une fibule était complètement tordue. Cependant, dans la plupart des cas, les objets retrouvés sont intacts.

En ce qui concerne les offrandes de nourriture, on a identifié des os de gallinacés et de mammifères dans les tombes d'Ameglia, des restes d'aliments

Les défunts ont été déposés sur le bûcher sans ornements, car les bijoux altérés par le feu sont très rares. Ils comprennent seulement un bracelet trouvé à Rapallo, une fibule provenant d'Ameglia, et des débris de métal dans un ossuaire de Baccatoio. Les os brûlés étaient soigneusement triés et séparés des charbons.

Parfois il n'y avait qu'un seul ossuaire dans la tombe, mais le plus souvent elle en contient davantage, fréquemment deux, parfois quatre ou cinq. Est-ce parce qu'un seul vase ne suffisait pas pour contenir toutes les cendres, ou bien parce qu'il y avait plusieurs individus? Cette dernière hypothèse paraît la meilleure car on a trouvé dans certaines tombes des ossements d'adultes et d'enfants et dans d'autres un mobilier masculin accompagnant un autre ossuaire à mobilier nettement féminin.

La crémation n'avait pas lieu sur la tombe mais sur des *ustrina* plus ou moins éloignés. Les cendres du bûcher n'étaient pas le plus souvent recueillies dans la fosse, mais à Ameglia et à Monte a Colie, on a cependant observé que des terres brûlées et des charbons remplissaient tout le coffre.

dans un vase de Tombara, mais ce sont les seuls cas observés. Il est bien évident que les vases accessoires devaient contenir quelque chose, mais leur contenu a souvent complètement disparu.

Le mobilier recueilli dans les ossuaires est rare et simple. Il témoigne d'une vie modeste, frugale et pauvre. Les vases à offrandes étaient placés à côté de l'ossuaire avec les objets trop grands pour y entrer, comme lances ou épées. A Baccatoio, cependant, de petits vases étaient placés dans l'ossuaire.

Les ossuaires sont petits: au maximum 0 m 27 de hauteur, et en moyenne 0 m 20. Le plus grand diamètre est à mi-hauteur ou un peu plus haut. Le fond est presque toujours plat, parfois muni d'un petit pied en anneau. Il n'y a pas d'anses. Ces vases sont donc bien différents des ossuaires villanoviens et L. Banti dit à leur sujet: « ils rappellent spécialement les ossuaires de la civilisation de Golasecca, mais les différences de formes ne sont pas l'indice de périodes chronologiquement différentes comme on l'a supposé pour ceux-ci; la preuve en est fournie par les deux tombes de Savignone, de même époque, mais avec des ossuaires des deux types ».

Ces poteries sont en argile gris-noir, quelquefois gris-rouge, grossière, d'allure ancienne. L'extérieur est presque toujours noir et poli. Quelquefois l'intérieur aussi est poli. Les vases les plus récents sont en poterie jaunâtre, mais le plus souvent engobés de noir à l'extérieur. A ce sujet, l'auteur émet l'opinion que la teinte noire de cette céramique aurait pu avoir un caractère funèbre car on la voit se perpétuer à l'époque romaine dans les tombes de Monterosso et de Viara (?).

Quoiqu'il en soit, ces poteries sont faites sans l'aide du tour mais très régulièrement et avec beaucoup de soin. Les parois sont épaisses et lisses, jamais renforcées de cordons comme à Este, Côme ou Golasecca. Ces vases indigènes se trouvent encore dans des tombes plus tardives, associés à des plats campaniens et plus tard à des vases arétins, comme on l'a constaté à Genicciola et à Ameglia par exemple.

La décoration est simple et rare. La plus ancienne est incisée, comme à San Romano et à Roccatagliata. A Savignone, on a trouvé des vases à décor « a stralucido » composé de lignes obliques entrecroisées et caractéristique de Golasecca II. Mais ici les deux genres de décor sont contemporains et ne se trouvent que dans les tombes les plus anciennes. Les croix gammées peintes sur le vase de Rapallo sont plus récentes.

Il y a généralement deux vases à offrandes par tombe, mais parfois ils font défaut. Dans une tombe d'Ameglia, cinq vases à offrandes accompagnaient cinq ossuaires. Dans une tombe plus récente de Pariana, il y avait quatre vases à offrandes de ce type avec un riche mobilier de céramique importée.

Les petits gobelets, qui doivent être des vases à boire, peuvent se diviser en deux types qui n'ont d'ailleurs aucune valeur chronologique. Dans le premier, l'ouverture est large comme dans ceux de la première période de Golasecca. L'ouverture des gobelets du second type est plus étroite: ils rappellent ceux de la seconde période de Golasecca.

Les gobelets sont façonnés sans l'aide du tour et de même argile noirâtre que les ossuaires. Ils sont souvent mal cuits. Dans les tombes anciennes, leur facture est soignée et ils sont bien polis. Dans les plus récentes, les gobelets

sont grossiers et rappellent par leur forme et leur pâte la céramique des cavernes néolithiques ligures.

Le gobelet manque rarement, sauf dans les tombes les plus pauvres, comme on l'a constaté à Baccatoio et une fois à Savignone, et dans les tombes les plus récentes. Mais dans certaines régions il est toujours absent.

Dans les tombes à coffre les plus archaïques, le gobelet constitue le seul vase à offrandes. Dans les tombes les plus récentes, on y joint parfois d'autres vases, tournés mais très simples. A part dans la nécropole de Gênes, la poterie grecque ou italique manque totalement dans les tombes de la Riviera et en Lunigiana.

Quelques graffiti sont vraisemblablement en alphabet étrusque, qui fut adopté en différentes régions de l'Italie du Nord. Il sont gravés sur des poteries, et une fois sur les pierres d'un coffre.

Parmi les armes, on trouve surtout des lances et des javelots foliacés; les épées sont plus rares. Ce sont les tombes les plus riches qui en renferment, ainsi que des couteaux. Il n'y a ni casque, ni cuirasse.

Les fibules les plus anciennes sont du type de la Certosa ou du type « à sangsue » tardif, à long étrier terminé par une boule ou un appendice en forme de clou. On trouve encore ces deux types à l'époque gauloise, associés aux types de la Tène I. Des tombes à coffre de Velleia et de Robbio ont donné des fibules à arc serpentant, mais ce type manque ailleurs, peut-être à cause de la rareté des trouvailles. Souvent, les fibules présentent un renflement de l'axe au point où commence la spirale. On ne rencontre pas ce type ailleurs, et il s'agit probablement d'une particularité locale. L'auteur ne pense pas que les fibules de la Certosa soient arrivées en Lunigiana par les crêtes appennines, ni de Golasecca, qui n'a pas donné de fibules de ce type, ni d'Etrurie, mais vraisemblablement par Côme, pendant la dernière période du premier âge du Fer.

Les bracelets sont nombreux, mais un seul provient d'une tombe indubitablement féminine. Ils sont en fer ou en argent — seul le bracelet de Rapallo dont nous avons parlé plus haut est en or — et forment un anneau simple ou spiralé.

Les anneaux sont en argent, en bronze, en fer, et un en or. Ils sont simples, en spirale ou à châton.

Trois tombes de basse époque ont donné chacune un ceinturon à petit fermoir rectangulaire de fabrication locale.

Les grains de colliers sont en ambre, en verre, et l'on connaît un collier d'or provenant d'Ameglia.

Les éléments de datation sont rares et assez incertains: une fibule « à sangsue » de type ancien, provenant de Garfagnana, daterait du VI^{ème} ou V^{ème} siècle, quant au type de la Certosa il appartiendrait au V^{ème} siècle.

Une datation plus exacte est donné par les comparaisons avec la nécropole de Gênes, où les vases grecs fournissent les dates de 400-440 avant J. C. On ne peut descendre plus bas, car il y a dans les nécropoles de la Lunigiana des vases à décor réticulé tracé « a stralucido » de Golasecca. Les plus anciennes tombes à coffre seraient donc de —450 environ, sauf une de Garfagnana, à Villa Collemantina, qui serait de la seconde moitié du V^{ème} siècle. Cette

civilisation du premier âge du Fer apparaît en même temps dans deux zones du territoire assez éloignées l'une de l'autre, c'est-à-dire immédiatement au Nord de Gênes, d'où elle est passée à Pornassio, sur la rivièrre du Ponent, et à Roccatagliata, sur la Riviera du Levant, ainsi qu'à Garfagnana. Pour le moment, les sépultures de cette époque font défaut dans la zone intermédiaire.

L. Banti pense que la civilisation du premier âge du Fer apparaît en Ligurie avec un faciès nettement constitué, et en retard sur le reste de l'Italie. Elle ne s'est pas formée dans la région par évolution de la période précédente, mais elle est venue des régions voisines où elle existait déjà. Les rapprochements permis par le mobilier funéraire et l'aspect des tombes montrent en Ligurie une prépondérance des influences de la région du Pô, et principalement de Golasecca et de Côme. C'est à Golasecca que s'apparentent les formes des ossuaires, des écuelles, des gobelets, et leur couleur presque toujours noirâtre. A Côme, on doit l'introduction de la fibule de la Certosa. L'absence de trouvailles dans la région intermédiaire entre Golasecca-Côme et la Lunigiana tient sans doute à une carence de fouilles. Cette civilisation a progressé vers le Sud par les affluents du Pô et pénétré en Lunigiana par les deux grandes voies naturelles: *passo di Giovi* et *passo di Bratello*.

Un peu au Sud de la Spezia (Luni) dans la province de Massa et Carrara, dans les Alpes Apuane (1) on a découvert aussi des tombes à coffre; l'une d'elles portait sur une des dalles quatre signes nord-étrusques. Les coffres rectangulaires mesuraient 1 m 12 de long et 0 m 64 de large. Ils étaient renforcés de pierres accumulées contre les dalles à l'extérieur. Les cendres du bûcher étaient répandues autour. Ces coffres renfermaient un ossuaire et peu de mobilier. L'ossuaire est un vase pansu, à petit pied. Certains renfermaient quelques disques d'ambre, une fibule de bronze à arc simple, avec deux anneaux enfilé sur l'ardillon, et deux vases accessoires, dont l'un décoré d'une grecque et d'un chevron.

L'auteur de la relation apparente ces tombes à celles du Tessin et les estime de la seconde période du premier âge du Fer.

Toujours à Lunigiana, U. Formentini a signalé la trouvaille faite par hasard à *Ponzolo*, dans la commune de Aulla, en Apuania (2) d'une tombe à incinération de « type ligure » dont la couverture émergeait du sol. Le coffre rectangulaire, fait de six dalles de pierre, mesurait 0 m 60 et 0 m 37 de côtés, pour une profondeur de 0 m 32, la dalle du fond étant placé plus haut que la base des parois. Il était fermé par une grande pierre et contenait deux ossuaires renfermant des os brûlés mêlés aux cendres du bûcher, des vases à offrandes, des objets en bronze et un seul en fer. Il n'y avait pas d'armes.

Le dépôt était intact. Les deux ossuaires sont en argile fine et portent

(1) LIVIO MIGLIORINI, *Tombe dei Liguri Apuani in provincia di Massa e Carrara*, dans *Bulletino di Paleontologia Italiana*, Série V, T. I, Anno XLI, 1916, pp. 85-88.

(2) UBALDO FORMENTINI, *Tombe preromane in Lunigiana*, dans *Rivista Ingauna e Intemelia*, Anno V, 1939, pp. 140-149; *Tomba di tipo ligure scoperta in località Ponzolo (Etruria)*, dans *Notizie degli Scavi*, 1941, XIX, pp. 173 sq.

un décor peint en rouge pâle (fig. 174, 1 et 2). Le premier n'a pas de col. Une coupe-couvercle est d'argile identique, mais sans décor (fig. 174, 3). Il y avait aussi deux coupes à anses en poterie marron polie, l'une incomplète (fig. 174, 4 et 5) et un petit vase grossier en terre brune (fig. 174, 6). Le mobilier métallique comprend 16 boutons en bronze de forme bombée, un anneau de section triangulaire orné de petits traits gravés, en bronze aussi, et un pendentif en fer de forme semi-lunaire avec anneau d'attache.

U. Formentini souligne les formes inhabituelles de certains vases, en particulier celui sans col qui est de type tout à fait exceptionnel. La décoration peinte en rouge, bien que très rare, se trouve cependant à Villa Collemandine en lignes obliques entre des lignes horizontales, et aussi, nous l'avons vu, à Rapallo (croix gammées). Ces vases sont en poterie plus fine que ceux d'Aulla, et l'auteur, qui insiste sur les analogies qu'ils présentent avec les vases dits « ibériques », se demande s'il s'agit d'importations ou d'imitations locales des céramiques de la Méditerranée occidentale. Les boutons sont rares dans les tombes à coffre, même les plus anciennes. Quant au fragment de fer en forme de croissant, l'auteur veut y voir une référence au nom de Luna ou au démonique Lunenses: « l'usage de fer comme métal précieux, dit-il, donne un critère de chronologie relative pour placer la tombe de Ponzolo parmi les plus antiques de la série à coffre ».

A Zeri, sur le territoire de Rossano, encore en Apuניה, on a trouvé trois ossuaires au cours des travaux de construction d'une route, mais la découverte n'a pas été surveillée (1).

Un seul de ces vases a été conservé (fig. 174, 7). Il mesure 0 m 143 de hauteur et 0 m 173 de diamètre à l'embouchure, et son argile grossière, contenant de nombreux grains de quartz, est gris foncé à la cassure, brune à l'extérieur, noire à l'intérieur. La forme est biconique à fond plat, avec une carène à angle vif, sans anses mais orné de deux bossettes latérales. Il contenait des os brûlés parmi lesquels des fragments de crâne d'enfant et une mandibule d'adulte. Mais comme tout cela avait été remué par les inventeurs il doit y avoir eu mélange du contenu de deux ossuaires. On a conservé aussi un fragment de plaquette en os décorée de quatre petits cercles concentriques gravés, et porte la trace d'un trou de suspension. L'ossuaire, qui était protégé par une dalle de grès, se trouvait à 1 m 20 de profondeur. L'existence d'un coffre n'a pas été observée, mais il est probable qu'il s'agit ici d'un dépôt en pleine terre, sans autre protection que la dalle de couverture.

Une sépulture à coffre a été trouvée à Valbrevenna, dans l'Apennin génois, au Nord de Gênes, au lieu dit Prato, près de la « Cà », dans la tourbe (2). Elle a été immédiatement pillée dans l'espoir d'y trouver un trésor. Personne de compétent ne se trouvant sur les lieux pour juger de la nature de la trou-

(1) U. FORMENTINI, *Zeri. Tomba a cremazione scoperta nel territorio di Rossano*, dans *Notizie degli Scavi*, 1941, XIX, p. 173.

(2) T. O. DE NEGRI, *Una tomba preromana scoperta in Valbrevenna*, dans *Rivista Ingauna e Intemelja*, Anno III, n° 3-4, 1937, XV, pp. 80-105.



Fig. 174 - Poteries de Ponzolo (de 1 à 6) et de Zeri (n° 7)

vaile, le matériel a été dispersé à l'exception de trois vases et de deux bronzes qui ont pu être examinés.

Le coffre mesurait 0 m 50 de côté et 0 m 40 de hauteur. L'ossuaire, haut de 0 m 18, a 0 m 20 de plus grand diamètre. Il est à fond plat, ovoïdo-biconique, à ouverture légèrement évasée, en poterie grossière non tournée, de fabrication rudimentaire. Un petit vase accessoire de forme irrégulière, à bord légèrement rentrant et à pied à peine marqué mesure 0 m 12 de haut et 0 m 13 de diamètre. Les vases étaient, paraît-il, placés dans un angle du coffre. Il y aurait eu d'autres vases plus petits, détruits lors de la découverte.

On a conservé aussi un fragment de fibule et un fermoir de ceinturon en bronze. Il s'agit d'une fibule « à sangsue » décorée sur le dos d'incisions transversales et de petits cercles incrustés de matière blanche et comme émaillés, décoration semblable à celle rencontrée à Golasecca, dans le Tessin, à Este, à Trente, etc. Cette fibule semblait déjà cassée au moment du dépôt. Le fermoir de ceinturon est une simple plaque rectangulaire de 0 m 065 de long et 0 m 055 de large, munie d'un crochet rapporté et rivé, et, de chaque côté, de deux agrafes pour la raver dans le cuir. Tout cela semble très archaïque.

L'auteur pense à une phase récente du premier âge du Fer du type de Golasecca, encore antérieure à la période gauloise.

une carrière des objets de fer qui furent dispersés par les ouvriers et étudiés seulement deux ans après (1).

Il y aurait eu à l'origine environ 200 fragments de fer dont l'auteur n'a pu voir qu'une quinzaine, parmi lesquels un poignard à antennes. Un morceau de bronze aurait pu appartenir à un casque. Des cercles de fer ont fait penser qu'il pouvait s'agir d'une tombe à char. Tout le matériel était placé dans une fente du rocher. L'auteur pense que le Trabocchetto étant essentiellement rocheux la sépulture devait être sous un tumulus plus ou moins ellipsoïdal plutôt que dans un coffre ou dans un puits. En fait, ce dernier a été remplacé par une fissure naturelle de la roche. On a aussi identifié des pointes de lances ou mieux de javelots, à douille, analogues à celles de Sesto-Calende mais qui se rapprochent davantage de celles d'Avezac-Prat. Ce matériel se classerait entre le VII^{ème} et le VI^{ème} siècle.

Les Ligures de Gênes, de la Riviera du Levant, de la Lunigiana, du coeur de l'Apennin, de Plaisance, brûlèrent leurs morts au moment où cessa le premier âge du Fer, pendant toute l'époque gauloise et jusqu'aux premiers temps de la romanisation. En Ligurie orientale, la pénétration de la civilisation de Golasecca eut lieu avec plus ou moins de retard suivant les lieux. Les affinités sont plus faibles à mesure que l'on s'éloigne du Pô, mais restent évidentes pour la céramique.

Dans l'Emilie, les tombes de la pleine civilisation du premier âge du Fer sont d'une simplicité et d'une pauvreté qui les rapprochent de Golasecca. Il s'agit d'une civilisation barbare, retardée, pauvre en regard des nécropoles de Bologne. Cependant l'influence de Golasecca sur l'Emilie n'est pas encore bien connue.

EMILIE

Bologne constitue un autre centre importante de civilisation au premier âge du Fer (2). Les vestiges des habitations de la ville primitive se présentent à Bologne sous la forme de fonds de cabanes. L'amas de débris dont la vie courante pouvait semer le sol d'une demeure primitive: tessons, os d'animaux bruts ou travaillés, fragments d'ustensiles de pierre ou de bronze, remplit une sorte de poche, généralement circulaire, de profondeur variable. Une section verticale dans ce conglomérat le montre généralement composé d'un nombre variable de couches superposées, séparées quelquefois par une légère épaisseur de sable fin.

Dans un certain nombre de huttes, il paraît évident que cette partie souterraine n'était qu'un sous-sol destiné à assainir le plancher qui la surmontait. Assez souvent, une banquette est ménagée dans la terre, autour de l'excavation. Elle est parfois renforcée de madriers et ne pouvait servir que de support à un plancher en bois. Quelquefois, ce sous-sol est nettement entaillé et pavé de galets et d'argile battue. Les parois des cases étaient verticales: la direc-

(1) ABELE PIVA, *Di alcune armi dell'età del Ferro ritrovate a Pietra Ligure*, dans *Bollettino della Società Piemontese di Archeologia e Belle Arti*, Anno XVIII, 1934, nos 1-2, pp. 13-15.

(2) A. GRENIER, *Bologne villanovienne et étrusque*, Paris, 1912.

tion des trous de pieux, fréquemment retrouvés, le prouve. Ces pieux, dont le diamètre varie de 0 m 10 à 0 m 30, renforçaient des parois faites de rameaux entrelacés, revêtues d'argile. De nombreux fragments de terre battue, lisses d'un côté, conservent de l'autre l'empreinte des branchages sur lesquels ils étaient appliqués. Dans la toiture, sans doute conique, étaient aménagées des lucarnes assurant l'éclairage et l'aération. Ces lucarnes étaient fermées de plaques en terre cuite percées de trous, dont on a recueilli des débris. En plusieurs cas, un embryon de mur en maçonnerie, éclats de grès et galets noyés dans la glaise, doublait la construction en branchages, soit à l'intérieur soit à l'extérieur, pour la consolider ou la protéger.

Les dimensions de ces cabanes demeurent fort restreintes: le diamètre varie entre 2 et 5 mètres. Mais souvent deux cabanes sont réunies par un passage long et large d'un peu plus de 1 mètre. Parfois, deux ou trois fonds de cabanes sont absolument contigus: les cases devaient se souder l'une à l'autre. Sur 300 cabanes, une dizaine seulement étaient rectangulaires.

Les fouilles pratiquées un peu partout dans Bologne et aux alentours permettent de déterminer, à peu près, le périmètre de la ville primitive. La superficie ainsi déterminée varie de 200 à 300 hectares, ce qui paraît tout à fait exceptionnel.

Il faut remarquer cependant la position de Bologne, au confluent du Reno et de la Savena: c'est le carrefour des chemins entre la Toscane, la plaine Vénète et l'Europe centrale d'une part, la Lombardie et les Alpes du Nord et de l'Ouest d'autre part. Aux abords des grandes routes se croisant sur cette plateforme, les cabanes villanoviennes se sont groupées comme un vaste campement. On n'a jamais rencontré le moindre vestige de fortifications. Sur cette terrasse tertiaire, de formation montagneuse, distincte des alluvions environnantes, une digue était superflue. Un rempart fut jugé inutile. Moins pacifiques et accueillants, les fondateurs auraient choisi une position plus forte et déjà défendue par la nature. Ils se seraient établis, par exemple, au sommet des hauteurs voisines.

Au contraire, cette ville ouverte au pied des monts, à l'orée des campagnes, forme pour ainsi dire le trait d'union entre ces deux régions distinctes: elle est le rendez-vous des habitants des collines et de ceux de la plaine.

Les restes de cette cité primitive présentent déjà tous les caractères d'un centre agricole. Outre les tessons et quelques objets d'usage courant, tous les fonds de cabanes, sans exception, ont fourni en grande abondance des restes d'animaux domestiques. Les ossements de boeuf prédominent. Les espèces les plus fréquemment représentées sont ensuite la chèvre et le porc, le cheval et le chien, la volaille. Le mouton au contraire est extrêmement rare. Mêlés aux ossements d'animaux domestiques, les fonds de cabanes contenaient encore très souvent des restes de cerfs et de sangliers, ce qui implique la proximité de halliers et de fourrés giboyeux. La tâche des agriculteurs villanoviens dut consister, semble-t-il, à conquérir sur la forêt les terres de l'Emile orientale. La fondation de Bologne marque une des étapes décisives de ce travail de défrichement.

Mais la simple raison agricole n'explique pas l'extraordinaire développement de la cité primitive. En règle générale, une grande ville agricole n'est pas seulement la résidence d'un certain nombre d'agriculteurs. C'est aussi le

centre économique de la région avoisinante, le marché où se rendent périodiquement, et souvent de très loin, les habitants des campagnes et des villages pour leurs échanges et leurs emplettes. Nous avons la preuve que de nombreuses industries, et notamment celle du métal, florissaient à Bologne, à l'époque des fonds de cabanes.

De plus, dans toutes les sociétés primitives, le lieu du marché est aussi celui où sont discutés et réglés les intérêts communs aux membres habituellement dispersés du même groupe ethnique. De la cité où il se tient, il fait naturellement la capitale politique du pays. Or, une capitale telle que Bologne villanovienne suppose non seulement une population nombreuse autour d'elle, mais chez ce peuple une organisation sociale développée. Sa fondation est le fait d'un peuple en possession de longues traditions de vie commune à l'état sédentaire.

Elle ne semble pas résulter d'une association des villages primitifs établis sur les collines voisines. Les fonds de cabanes de ces derniers sont assez analogues à ceux de la ville, mais les vestiges qu'ils livrent appartiennent à une civilisation différente et très arriérée. Il ne semble pas que les villanoviens se soient installés dans la région et y aient vécu dispersés avant de se réunir à Bologne. Aucune des stations environnantes ne fournit la phase antérieure des premiers vestiges bolonais. Tous les vestiges trouvés dans les bourgades villanoviennes disséminées autour de la capitale et dans leurs cimetières appartiennent à la même phase de la même civilisation. Cette coïncidence ne saurait être un effet du hasard, et prouve que ces populations arrivèrent dans la région bolonaise en possession d'une civilisation déjà formée.

Mais si aucune station de l'Italie septentrionale ne peut être considérée comme le berceau des fondateurs de Bologne, il n'en est pas de même au Sud de l'Apennin. Là, dans la Toscane et la vallée du Tibre, on peut apercevoir la phase du premier âge du Fer immédiatement antérieure à celle qui se manifeste à Bologne.

Les nécropoles de Bologne étaient disposées, semble-t-il, le long des grandes voies qui sortaient de la ville. Les tombes villanoviennes se rencontrent de façon constante dans le voisinage immédiat du centre habité. Les sépultures étrusques se trouvent plus loin vers la campagne. Elles sont groupées à part des premières et jamais, jusqu'ici, ne semblent se mélanger à elles. D'une façon générale, les tombes villanoviennes les plus voisines de la ville sont les plus archaïques.

La première période Benacci marque le début de la période villanovienne à Bologne. Ces tombes appartiennent à la catégorie des tombes à puits. Les plus simples, et probablement les plus anciennes, apparaissent sous forme d'un simple trou cylindrique ou rectangulaire, comblé d'une terre noirâtre et mêlée de cailloux. Le diamètre va en se rétrécissant vers le fond, de 1 mètre environ à 0 m 50 ou même moins. Le fond est à 3 mètres ou 3 m 50 au dessous du sol actuel, mais comme le terrain s'est exhaussé d'une épaisseur moyenne de 2 mètres depuis l'antiquité, la profondeur origininaire des puits ne dépassait pas 1 mètre ou 1 m 50. Sur un lit de cendres provenant du bûcher, l'ossuaire couvert d'une écuelle renversée était déposé debout. Autour de lui, le plus souvent, quelques vases accessoires contiennent des restes de nourri-

ture et de menus objets. Autour et au-dessus de ce mobilier, quelques cendres, puis de la terre, s'entassent jusqu'au niveau du sol antique. Nul ressaut dans les parois ne marque la distinction entre la tombe véritable et le puits d'accès. Souvent, le fond du puits était doublé d'une construction protectrice, constituée soit par un caisson quadrangulaire de dalles placées de champ, soit par des murets de cailloux. Au-dessus de l'ossuaire, les parois de cailloux se renferment progressivement, fermant la tombe par une sorte de tholos en miniature, ou bien une dalle sert de couvercle. Parfois même une simple couche de cailloux en fait office. Autour de Bologne, le type le plus courant est la construction en galets, ronde à l'intérieur, d'environ 1 m de diamètre. A l'intérieur est ménagé un espace cubique de 0 m 50 de côté, couvert d'une coupole conique. Dans les régions où le sous-sol est calcaire, les tombes à puits offrent une variante: un puits cylindrique ou conique, parfois même rectangulaire, d'un diamètre moyen de 1 m 25 à 2 m 50, est creusé dans le roc. Au fond s'en ouvre un autre, concentrique au premier, mais d'un diamètre beaucoup plus réduit (0 m 30 - 0 m 60) profond de 0 m 50 à 0 m 80. C'est ce puits qui est la tombe véritable. L'orifice en est fermé soit par une dalle quadrangulaire, soit par une plaque de pierre arrondie et un peu bombée qui a l'apparence d'un pain rond ou d'une galette.

Toutes ces tombes, quelle qu'en soit la construction, contiennent un ossuaire de type caractéristique, biconique, dont la partie supérieure est plus développée, avec une anse horizontale placée sur le plus grand diamètre. Cette forme apparaît, dès les sépultures les plus anciennes, entièrement constituée. Elle évolue sans doute, mais ces transformations ne lui font pas perdre ses caractères essentiels. Une tradition constante, indissolublement liée semble-t-il aux rites funéraires primitifs, imposa l'usage de ce vase (fig. 175).

Une même tradition introduit dans les tombes des tasses à boire, des écuelles ou des plats, contenant un viatique. Dans l'ossuaire, mêlés aux os incinérés, se trouvent généralement quelques débris de bijoux, fibules, épingles, colliers ou bracelets, brûlés avec le mort. D'autres exemplaires, tantôt intacts, tantôt intentionnellement brisés, sont fréquemment déposés à côté du vase principal, soit sur le fond de la tombe, soit dans des écuelles. Aucune règle ne fixe la quantité ou la qualité de ces offrandes funéraires. Quelques tombes, surtout parmi les plus anciennes, sont pauvrement pourvues: deux ou trois vases, autant de fibules, en composent tout le mobilier. Le luxe s'accroît au contraire dans la deuxième période Benacci.

Chaque tombe est nettement distincte des voisines et semble avoir été creusée indépendamment des autres. L'intervalle qui les sépare est extrêmement variable. On ne remarque aucune régularité dans la distribution des sépultures.

Toutes ces tombes sont à incinération. A vrai dire, on rencontre aussi dans les mêmes nécropoles des tombes d'inhumés. Dans la plupart des cas, il semble s'agir de squelettes de femmes et on peut se demander s'il ne faut pas y reconnaître des restes de sacrifices humains. A Villanova, en effet, un ossuaire d'incinéré reposait sur un squelette en partie recouvert par les cendres du bûcher. Dans la partie villanovienne de la nécropole d'Este, un corps enseveli dans la position assise portait sur ses genoux une grande urne cinéraire. Dans le terrain Benacci, à Bologne, où les sépultures ne se trouvent

pas en général superposées, deux des inhumés sur sept gisaient immédiatement au-dessus des tombes les plus riches et les plus grandes. Plus loin, dans le terrain Romagnoli, un squelette était étendu exactement au-dessous d'une des plus belles tombes à incinération.

Par contre, le nombre des inhumations augmente dans la partie la plus récente des nécropoles villanoviennes de Bologne. Mais, du moins dans le terrain Arnoaldi, il y a deux couches fort différentes de sépultures et les inhumations y sont certainement plus récentes que les incinérations.

Les tombes à puits évoluent en tombes à fosse. En Etrurie, cette transformation s'accomplit par l'intermédiaire de la tombe *a cassone*, construction de grandes dalles qui forme une sorte de sarcophage. Les environs de Bologne ne fournissent pas de pierres suffisamment solides pour constituer de semblables caissons, mais il semble que parfois on ait essayé d'employer le bois pour isoier et protéger le mobilier funéraire.

Dans les parties récentes des cimetières villanoviens les fosses tendent à passer de la forme carrée à la forme rectangulaire, comme si elles étaient destinées à recevoir des inhumations.

Il y a aussi à Bologne un troisième genre de sépulture: les tombes à dolio ou ziro. L'ossuaire, les cendres du bûcher et tout le mobilier étaient déposés dans une grande jarre fermée par une dalle plate. On les trouve dans la même couche superficielle que les sépultures d'inhumés, et si le mobilier de ces tombes ne diffère pas sensiblement de celui des sépultures de la couche inférieure, on y trouve cependant quelques échantillons proprement étrusques.

Or, les tombes à dolio sont déjà fréquentes dans les nécropoles archaïques de Toscane. On peut penser que cet élément nouveau a été introduit chez les villanoviens par les Etrusques de même que le rite de l'inhumation. D'autres observations confirment cette manière de voir. En effet, les doli et les squelettes apparaissent entre 2 m 50 et 3 m au-dessous du sol actuel ce qui donne de 0 m 50 à 1 m au-dessous du sol antique. Ils se trouvaient donc à l'origine presque à fleur de terre. Or, il est exceptionnel, dans toute l'antiquité, que des sépultures et surtout des inhumations, aient été établies aussi superficiellement, au-dessus d'autres tombes plus anciennes appartenant à la même population. Ce n'est pas de leur plein gré que les villanoviens en vinrent à manquer ainsi aux traditions les plus sacrées aussi bien qu'aux plus élémentaires précautions. Nous devons donc admettre qu'ils y furent contraints: ils ont été réduits à superposer leurs sépultures par quelque circonstance interdisant de continuer à les juxtaposer.

Les fouilles exécutées dans le terrain Arnoaldi ont révélé, en bordure de la nécropole villanovienne, un fossé large de 2 m 50. A l'Est de ce fossé, les tombes se pressent et se superposent en deux et même trois lits. A l'Ouest au contraire une zone large de 56 mètres semble n'en contenir aucune. Or, des tombes d'un type différent apparaissent immédiatement après cette zone stérile.

Ces nouvelles tombes, en général de grandes fosses rectangulaires, se présentent toutes parallèles et exactement orientées Est-Ouest. Les squelettes y gisent presque toujours la tête à l'Ouest. Autour du mort, on trouve un riche mobilier qui se distingue à première vue de celui de l'époque villanovienne: vases grecs à figures noires ou rouges, alabastres de verre multicolore, somptueuse vaisselle de bronze, candélabres à longue tige surmontés souvent

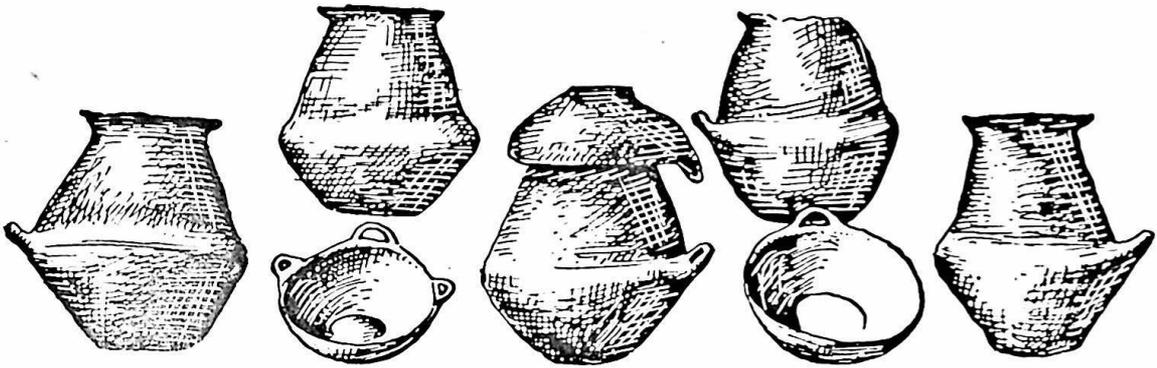


Fig. 175 - Ossuaires villanoviens et écuclles-couvercles de Bologne (d'après A. Grenier, op. cit., fig. 22)

de petites statuettes, bijoux de bronze, parfois d'argent ou d'or. Des restes de bois, des plaques d'os et d'ivoire, des appliques de bronze, appartenaient à de véritables meubles, tables ou sièges, qui garnissaient la tombe. Un signe, fréquemment, marquait l'emplacement de ces sépultures. Il se réduit parfois à un gros caillou de forme allongée, ou à un simple éclat de grès, sur lequel pouvait être peint le nom du défunt. Mais souvent aussi se rencontrent de véritables monuments sculptés, cippes ovoïdes ou en forme de sphère, disques sur une colonne quadrangulaire, stèles plates en fer à cheval, décorées de scènes figurées et qui portent parfois des inscriptions étrusques. Tous ces caractères se retrouvent dans les cimetières étrusques de Felsina.

Les nécropoles étrusques de Bologne contiennent aussi des incinérations ($\frac{1}{3}$ dans l'ensemble) parfois en groupes de 5 ou 6 mais le plus souvent disséminées sans ordre parmi les inhumations. On ne saurait établir nulle distinction de date entre les deux types de tombes. D'une façon très générale, les tombes d'incinérés paraissent moins abondamment fournies d'offrandes que les autres. Elles comprennent soit de simples fosses, soit des tombes à dolio. Les fosses sont encore assez souvent de forme carrée et mesurent de 1 m 50 à 2 m de côté. L'ossuaire, contrairement à celui des tombes villanoviennes, n'a pas de type fixe. On utilise pour cela un récipient quelconque, soit de bronze, soit de terre cuite, situle ou ciste, amphore, kélébé, pithos, de provenance grecque ou de fabrication locale. Parfois même, les os brûlés, simplement recueillis dans un tissu dont on distingue encore quelques fils, étaient déposés sans protection aucune au centre ou dans un coin de la tombe. En d'autres cas, assez fréquents, ils étaient enfermés avec le mobilier dans une grande arche de bois.

Le dolio qu'on rencontre dans quelques tombes de cette nécropole est assez différent du dolio villanovien: il est plus petit et beaucoup moins solide, plus rond et de ligne plus lourde. De plus, il joue le rôle d'ossuaire et ne contient guère que les os brûlés avec quelques menues poteries ou objets accessoires. La majeure partie des offrandes est disposée à côté de lui.

Le profond contraste entre ces deux nécropoles ne saurait s'expliquer par une simple différence de date. Il accuserait plutôt la succession, dans la région

bolonaise, de deux populations complètement étrangères l'une à l'autre, comme cela ressortait aussi des habitats. Dans les tombes les plus récentes de la période villanovienne, les objets de fabrication étrusque (fibules, quelques poteries) l'évolution des rites (inhumation, dolio) semble prouver que la fin de cette période est contemporaine du début de l'établissement étrusque et que les villanoviens vécurent encore assez longtemps à côté de leurs vainqueurs.

Les tombes étrusques forment à Bologne une série continue, datée au moins de la fin du VI^{ème} siècle par les vases attiques à figures noires de style tardif. Quelques poteries corinthiennes seraient plus anciennes (deuxième moitié du VI^{ème} siècle) mais elles proviennent de tombes bouleversées.

Seul, un petit vase corinthien a été trouvé dans une tombe à dolio intacte de la nécropole étrusque. Le mobilier de cette tombe est d'ailleurs anormal car c'est également la seule de cette nécropole contenant de la poterie proprement villanovienne: ossuaire de forme tardive, une coupe à pied haut, une douzaine de vases ou de plats, tout cela associé à divers bijoux de type étrusque.

Nous allons maintenant examiner rapidement les caractéristiques de la céramique et des objets en métal trouvés dans les gisements bolonais.

CÉRAMIQUE

Les tombes villanoviennes ont donné, constamment associées, deux catégories de céramique, l'une grossière, l'autre plus fine, toutes fabriquées sans l'aide du tour, sauf peut-être une partie des vases de la deuxième catégorie.

Dans les vases grossiers, la couleur varie du gris au rouge. Malgré un polissage superficiel, la pâte est grossière, mêlée de sable et d'impuretés, les parois sont épaisses et lourdes, les formes irrégulières. Les plus grands vases sont les ossuaires biconiques de type habituel et leurs couvercles. Les ossuaires atteignent jusqu'à 0 m 40 de haut sur un diamètre égal.

Des vases à offrandes plus petits dérivent pour la forme de l'ossuaire. On y trouve aussi des plats profonds avec ou sans pied, munis le plus souvent d'un grand rebord horizontal, de grandes tasses hémisphériques à fond plat, avec une anse surélevée, des vases tronconiques à parois droites, d'autres à parois plus convexes, d'autres enfin de même type mais à col plus rétréci et parfois munis d'une anse ou deux.

Tous ces vases sont rarement ornés. Quand le décor existe, il consiste en bossettes en relief ou en motifs géométriques incisés avant cuisson et incrustés soit d'une matière blanche soit d'étain. Les thèmes sont des combinaisons assez monotones de lignes droites, associées parfois à des groupes de petits cercles concentriques. Ces motifs sont distribués généralement en zones horizontales autour du bord ou sur les flancs du vase. Entre ces zones, ces carrés ou des rectangles ornés forment des sortes de métopes. La croix gammée et le méandre apparaissent sur les plus anciennes poteries villanoviennes de Bologne.

Tous ces décors sont d'un usage courant et semblent déjà fixés par la tradition. On les retrouve identiques sur la poterie fine, dont les formes, par contre, sont plus variées. Dans cette catégorie, l'argile est soigneusement épurée, les parois sont légères et régulières, la cuisson mieux conduite donne une

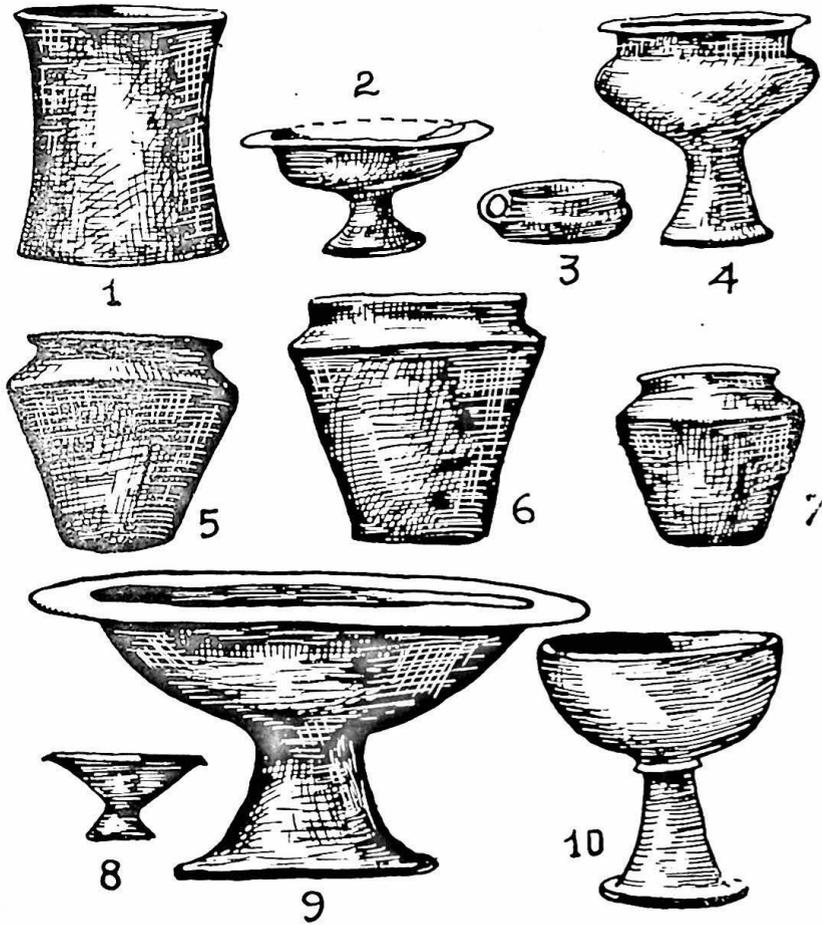


Fig. 176 - Céramique de Bologne (d'après A. Grenier)

teinte brunâtre uniforme. Le trait essentiel de cette céramique paraît être l'imitation des vases de bronze dont elle reproduit les contours nets, les ressauts brusques, les arêtes vives. On y trouve des situles à profils variés, des tasses à anse, des plats et des coupes à pied haut (fig. 176). Certaines de ces dernières (fig. 176, n° 10) pourraient imiter des modèles en bois tourné. Une des formes les plus caractéristiques est celle du canthare (fig. 177). La terre fine, d'un noir lustré, atteint presque la perfection du bucchero, mais ces canthares bolonais ne sauraient être confondus avec les exemplaires étrusques. Ce sont des produits de l'industrie locale.

Le décor de ces vases fins est soit incisé et imprimé, soit peint. Sur les plus anciens exemplaires, les dessins géométriques étaient incisés légèrement ou bien imprimés à la ficelle. Sur les vases plus récents, vers la fin de la seconde période de Benacci et durant toute la période Arnoaldi, les lignes se précisent et s'accusent : ce sont de profondes entailles larges parfois d'un demi-centimètre, une sorte d'excisé, mais aux arêtes vives et au tracé régulier. Les



Fig. 177 - *Bologne. Canthare indigène décoré « à la ficelle »*. Diamètre de l'embouchure: 0 m 175 (photo Stanzani)

motifs sont toujours les mêmes, mais les métopes quadrangulaires ont complètement disparu. Les ornements, répartis en bandes horizontales et continues, occupent sans laisser de vides toute la surface à décorer.

A l'ancien système ornemental ainsi modifié vient s'ajouter un élément nouveau. Il consiste en petits motifs imprimés en creux à l'aide de poinçons, palmettes plus ou moins simplifiées, cercles concentriques, rosettes de toute sorte (fig. 178), serpentins repliés en S (fig. 179), petites silhouettes d'oiseaux, plus rarement quadrupèdes ou silhouettes humaines, mais très schématisés. Ces motifs s'alignent aussi en zones horizontales qui viennent s'intercaler entre les bandeaux excisés. Cette décoration imprimée est très usitée en Etrurie, mais l'analogie se réduit au procédé même. On ne peut comparer les sujets imprimés sur les plus anciens buccheros étrusques à ceux de la céramique villanovienne récente de Bologne.

Par contre, les motifs estampés sur la poterie de Bologne sont identiques aux motifs repoussés qui ornent les bronzes laminés. Il y a donc toujours imitation des vases en bronze, non seulement dans les formes mais dans le décor.

Il y a aussi à Bologne quelques vases peints. Le décor, purement linéaire, consiste généralement en diagonales, dents de loup et larges méandres, répartis en zones horizontales et se détachant en gros traits noirs, tendant au brun, sur le fond rouge vif de la terre ou sur un mauvais engobe blanchâtre. Ces vases peints ne sont qu'une minime partie de la céramique bolonaise. Les plus anciens datent de la deuxième période Benacci, les plus récents de la fin des nécropoles villanoviennes. Ils semblent dérivés des céramiques peintes italo-géométriques, mais aucun spécimen de cette poterie n'a été trouvé à Bologne.



Fig. 178 - *Bologne. Ecuelle à décor estampé et largement incisé. Diamètre: 0 m 25 environ (photo Stanzani)*

MÉTAUX

Durant toute la période villanovienne, on emploie surtout le bronze, coulé ou laminé. Le dépôt de la fonderie de San Francesco prouve que de nombreux objets brisés ou démodés étaient refondus et explique la qualité fort diverse du bronze employé par les fondeurs bolonais. Le cuivre est indigène en Italie, mais on n'y trouve pas d'étain. Le bronze doit donc y être considéré comme un produit étranger. A la période villanovienne, et même à l'époque étrusque, on trouve des saumons de cuivre pur, de forme circulaire, de provenance locale. L'étain n'a pas dû être apporté en Italie par voie de terre. Il est probable que le bronze y fut apporté tout préparé par les navigateurs égéens. Des lingots de bronze en forme de barquettes et de pics, rappelant les types des premiers saumons de cuivre égéens, ont été trouvés sur la côte tyrrhénienne et sur celle de l'Adriatique.

Le métal dont font usage les bronziers italiens du premier âge du Fer doit être un mélange des saumons de cuivre indigènes et des lingots de bronze importés d'outre-mer.

Les types des objets fabriqués se rattachent de même tantôt à d'anciennes traditions indigènes, tantôt à l'imitation de formes étrangères.

Au début de la période villanovienne, le fer n'apparaît à Bologne que sous forme de petites scories, résidus de fibules ou de menus objets de luxe. Un peu plus tard, on en fabrique surtout des fibules de plus grandes dimensions et des bracelets massifs. Enfin, il se substitue peu à peu au bronze pour la fabrication des couteaux et poignards, mais ne le remplace jamais complètement pour l'outillage courant.

Les *haches* semblent dérivées de prototypes de l'âge du Bronze. On trouve surtout des haches à talon et à ailettes, qui subsistent jusqu'en pleine époque



Fig. 179 - Bologne. Vase à décor estampé. Hauteur: 0 m 195 (photo Stanzani)

étrusque. Il y a aussi des haches à douille carrée ou ronde, et des haches symboliques.

En Italie, la hache est surtout une arme. L'usage de la hache d'armes recule d'un mouvement continu du centre vers le Nord de l'Italie puis au-delà des Alpes. A Bologne, il doit persister jusqu'à la fin de la période villanovienne. Les armes méditerranéennes, lances et épées, y sont encore rares.

Les *rasoirs* sont de plusieurs types. Il y a des croissants à manche, et plus tard de petits couteaux. Dans les nécropoles sicules, on trouve des rasoirs semi-elliptiques à un seul tranchant et des rasoirs rectangulaires à double tranchant. Des rasoirs quadrangulaires identiques proviennent de Tarente et de Timmari, dans l'Italie méridionale. Il y en a aussi à Cumes, dans la nécropole archaïque établie dans l'enceinte du VI^{ème} siècle. Le rasoir rectangulaire apparaît dans les monts Albains et dans les plus anciennes tombes villanoviennes de Toscane, à Tolfa, aux Allumiere et à Corneto. Il paraît y avoir été importé par le même commerce maritime qui l'introduisit en Sicile, ainsi d'ailleurs que le rasoir demi-elliptique. S'ils ne sont pas directement importés, on peut du moins admettre que les plus anciens exemplaires, provenant des côtes méditerranéennes, ont pris leur forme caractéristique sous l'influence de modèles d'outre-mer.

Les *couteaux* sont à lame ondulée, type qui se trouve à la fois en Sicile

et en Europe Centrale. Il est probable que tous dérivent d'un même type égéen.

Les *épingles* de la première période Benacci sont petites et garnies seulement de rondelles en coquille, d'une boule ou d'un petit cube d'os. Plus tard, on emploie une perle de verre ou d'ambre surmontée d'un petit disque ou chapeau de bronze. A Benacci II, la tête est une sphère creuse et fortement aplatie, ou une rouelle à rayons droits ou courbes.

Les épingles à garniture de verre, d'ambre ou de rondelles de coquillages, sont importées.

Les *spiraies* du type ressort à boudin (de 0 m 01 à 0 m 05 de diamètre) se trouvent dans les plus anciennes tombes. Elles sont fréquentes dans la Grèce archaïque, où elles ornaient les nattes. En Etrurie et à Bologne, on les portait aussi aux doigts comme bagues, et comme boucles d'oreilles. D'autres spirales plus lourdes (de 0 m 05 à 0 m 10 de diamètre) étaient portées en bracelets.

Les *bracelets* sont de types divers: il y en a en bronze massif, en demi-spirale, d'autres fermés, les uns à tige mince, d'autres ornés de trois paires de cornettes, ou bien incrustés d'ambre et d'os, ou bien encore formés d'un fil de bronze supportant des disques d'os et d'ambre.

Les *grains de colliers* sont en os, en calcaire, en porcelaine blanche, verte ou jaune, en verre bigarré, en ambre...

Les *fibules* sont nombreuses. Dans la période Benacci I, les plus nombreuses sont en archet de violon, ornées de stries incisées sur le dos ou d'un léger fil de bronze enroulé autour de l'arc. Il y a aussi de petits disques d'os ou de coquille enfilés sur l'arc. Quelques fibules sont à arc serpentant.

Ces fibules, qui se rencontrent couramment dans les anciennes tombes villanoviennes du Latium et de la Toscane, y font suite à d'autres plus archaïques, simples épingles repliées. Elles ont dû être apportées sur les côtes italiennes par les premiers navigateurs égéens, car les fibules sont très nombreuses dans le bassin de l'Egée.

Dans la période Benacci II, on trouve les fibules « a sanguisuga » qui paraissent dérivées de l'archet de violon par gonflement de l'arc. Ce noyau primitivement massif a été remplacé par un noyau d'argile revêtu de bronze dans les exemplaires plus récents. Ces fibules ne dépassent pas 0 m 05 de long. Il y a aussi des fibules « a navicella » dérivées de la fibule en feuille d'olivier. Les fibules à arc serpentant sont rares.

Les fibules portent parfois des oiselets, des quadrupèdes, cheval et cavalier, singes, etc. ou des perles enfilées sur l'arc.

Au début de la période Arnoaldi, l'arc serpentant est définitivement constitué, les fibules à sangsue et à navicella ont un étrier long. Mais les fibules « a sanguisuga » dont l'arc est revêtu de perles en verre et en ambre ne suivent pas cette évolution. Il s'agit probablement de pièces importées d'Egypte.

ITALIE PÉNINSULAIRE

Avant d'en terminer avec ce tour d'horizon des principaux gisements italiens du premier âge du Fer, il faut dire quelques mots sur deux gisements importants, qui, bien qu'éloignés de la région qui nous intéresse, nous donneront des aperçus sur l'extension de la civilisation de Golasecca et surtout sur ses origines. Il s'agit des nécropoles de Tolfa et d'Allumiere, au Nord-Ouest de Rome et de Pianella di Genga, près d'Ancone, sur le versant adriatique de la péninsule.

Les nécropoles de Costa del Marano, à Tolfa, succèdent aux gisements les plus récents des terramares et précèdent les plus archaïques nécropoles de Fontanella Mantovana, Bismantova (Reggio Emilia), de Felsina, du Latium et d'Etrurie. On y voit les éléments de l'âge du Bronze passer graduellement à ceux de l'âge du Fer (1). Les caractères archaïques des tombes se manifestent dans les formes des ossuaires, des objets de bronze et d'argile du mobilier funéraire. Il y a dans les gisements de nombreux objets néolithiques et de l'âge du Bronze qui montrent une continuité certaine dans le développement de la civilisation.

A Costa del Marano, une tombe contenait un ossuaire à décor géométrique recouvert d'une coupelle ansée renversée, et qui renfermait, avec les os brûlés, une fibule et un rasoir de bronze. Trois autres vases complétaient le mobilier. La fibule à arc simple portait un anneau enfilé sur l'épingle. Le rasoir, de forme quadrangulaire à angles émoussés, encoche sur le haut, poignée en fil tordu, côtés inclinés vers le haut, avait la forme générale d'un trapèze. Il s'agit là d'un mobilier fort archaïque (2). Il y a aussi des tasses sur lesquelles se trouvent des figurations animales en ronde bosse, ce qui montre que l'élément décoratif animal était déjà rentré dans l'art de l'Italie centrale à la fin de l'âge du Bronze ou à la transition du Bronze au Fer. Durant cette période, il était devenu courant de placer sur des vases d'argile ou de bronze des représentations de volatiles, de chevaux, de béliers et plus rarement de boeufs, ou d'orner de ces mêmes animaux, en relief ou incisés, les bijoux, les outils et autres objets. Ces représentations doivent être considérées le plus souvent comme de simples décorations, mais d'autres fois, elles reproduisent plus ou moins modifiés des motifs et des conceptions tirés de l'art oriental et ont alors une valeur de superstition. On en trouve sur des vases de Hallstatt et sur bien d'autres encore (3).

(1) G. A. COLINI, *Le antichità di Tolfa e di Allumiere e il principio della età del Ferro in Italia*, dans *Bullettino di Paleontologia Italiana*, Série IV, T. V, Anno XXXV, 1910, p. 109 sq. et Anno XXXVI, 1911, pp. 96 sq.

(2) L. PICORINI, *I rasoi di bronzo italiani*, dans *Bullettino di Paleontologia Italiana*, Série II, T. X, Anno XX, 1894, pp. 6-19. D'après cet auteur, les premiers rasoirs seraient rectangulaires à lame pleine, avec encoche à la partie supérieure ou à bords plus ou moins obliques. Quelquefois le centre est ajouré, surtout au premier âge du Fer. Les rasoirs à tranchant courbe ou oblique disparaissent et se réduisent à une lame à un seul tranchant. Dans le premier âge du Fer et quel qu'en soit le type, les rasoirs les plus anciens ont un manche massif, les plus récents un manche mince formé d'un gros fil lisse ou tordu en spirale, avec un anneau ou parfois des antennes terminales. Ces rasoirs ne sont plus que la moitié des précédents et ne se maintiennent pas sans variations pendant tout le premier âge du Fer. Ils avaient d'abord l'aspect d'un couteau, puis la lame devient plus large et prend une forme semi-lunaire.

(3) HORNES, *Urgeschichte der bildenden Kunst in Europa*, Vienne, 1898, pp. 476 sq.

A *Allumiere*, les nécropoles de Poggio la Pozza, de Campaccio, de Forchetta di Palano, de Provvidenza di Trincere étaient constituées par des tombes à incinération et forment une seule et vaste nécropole couvrant une longueur de 1600 mètres.

A Poggio Umbricolo, les tombes sont à inhumation.

La nécropole à incinération a été utilisée pendant fort longtemps, la partie la plus ancienne étant vers Poggio la Pozza où a été découvert le groupe le plus dense de tombes. Petit à petit, la nécropole s'est étendue vers Campaccio, mais il s'agit de la même phase de civilisation, à l'exception de quelques tombes de Trincere. G. A. Colini croit cependant qu'on est en présence de nécropoles distinctes appartenant à des populations différentes groupées autour du même centre.

A Poggio la Pozza, la nécropole a été découverte fortuitement lors de plantations de vignes, mais cette découverte a été suivie de recherches systématiques effectuées par Klitsche de la Grange. On a exploré une quarantaine de tombes. Il s'agit de caissons rectangulaires ou ovales en dalles de calcaire non travaillées, plantées verticalement et recouvertes de dalles semblables, ou encore de petits puits fermés par des pierres calcaires et dont les parois ne sont que très exceptionnellement soutenues par des petits murs en pierres sèches. Les deux types de sépultures sont mélangés. Les tombes étaient peut-être recouvertes de tumulus de terre, mais cela n'est pas certain. Dans certains cas, les os brûlés étaient déposés directement dans le coffre sans vase ossuaire et sans mobilier. Ailleurs, ils étaient enfermés dans un ossuaire recouvert d'une écuelle renversée ou d'un véritable couvercle avec poignée en forme de gros bouton. En général, chaque tombe ne contenait qu'un seul ossuaire, exceptionnellement deux. Le mobilier était pauvre: fibules, épingles, et rasoirs de bronze dans l'ossuaire, et petits vases accessoires sur l'ossuaire ou à côté.

Les tombes étaient relativement rapprochées: sur 180 mètres, on en a trouvé quinze, disposées en deux files alignées de l'orient à l'occident. Elles étaient peu profondément enfouies, et dans un seul cas on a observé deux tombes superposées.

Certains ossuaires ont une forme villanovienne, mais il y en a quelquefois d'ovoïdes avec une petite languette de préhension. Ces ossuaires comptent parmi les formes les plus archaïques du premier âge du Fer. Les vases accessoires s'apparentent aux ossuaires. La décoration consiste en lignes brisées tracées autour de la panse, en petits disques imprimés, etc. (fig. 180).

Le mobilier de cette nécropole est peu varié dans les formes et dans la décoration, ce qui prouve son antiquité.

Les tombes de Valle del Campaccio sont de petits puits de 1 mètre de diamètre creusés en pleine terre, contenant un ossuaire et le mobilier. Les parois devaient être à l'origine renforcées par un muret en pierres sèches. L'une d'elles renfermait, au-dessus de l'ossuaire, quatre petits vases dont l'un contenait une fibule en bronze. Un tumulus devait recouvrir cette tombe parce que le sol marquait à son emplacement une légère élévation. L'ossuaire biconique était de forme villanovienne, orné à la base du col d'une rangée de lignes obliques, puis de triangles renversés à sommet pointé et remplis de

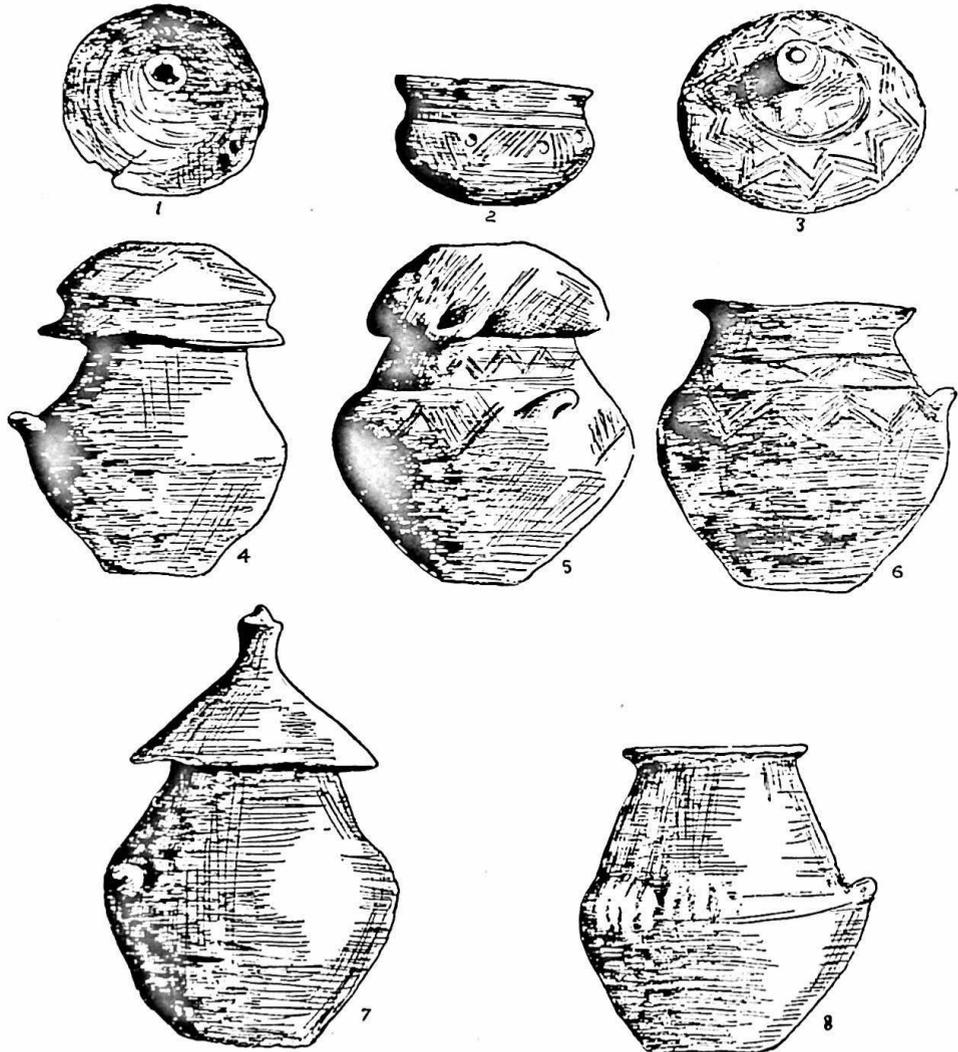


Fig. 180 - Céramique de la nécropole de Poggio la Pozza

traits parallèles à l'un des côtés. Le couvercle portait la même ornementation, ce qui dénote un souci d'harmonie décorative. Les petits vases sont plus simples (fig. 181 et 182).

Le cimetière della Contrada Forchetta di Palano a été estimée de date plus récente que les autres groupes de la nécropole, mais c'est là une opinion risquée car les tombes à coffre contenaient des ossuaires biconiques de formes villanoviennes, noirs, ornés de dessins géométriques et couverts de coupelles renversées. On a conservé une fibule et deux objets de terre cuite dont une tablette à quatre pieds cylindriques et une lampe (?), et une fibule en bronze, serpentiforme, pareille à une autre de Poggio la Pozza.

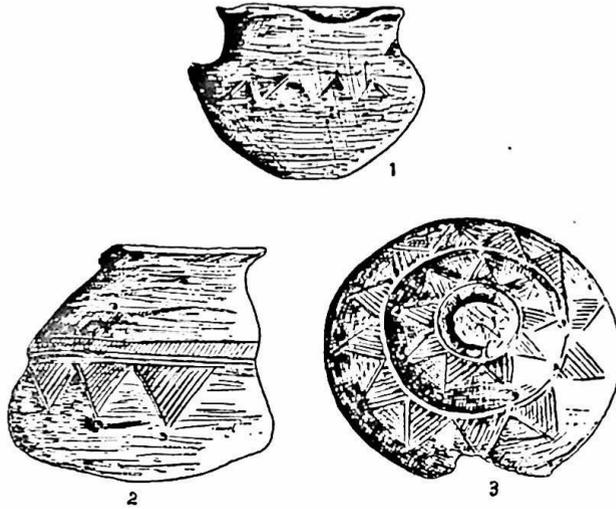


Fig. 181 - *Nécropole de Valle del Campaccio*

La nécropole della Contrada Trincere est probablement plus récente que les autres, au moins pour ce qui est de certaines tombes, mais la découverte a été mal observée et l'on ne sait trop quel a été le caractère de ce dépôt qui est certainement différent des autres gisements.

Dans la nécropole à inhumation de Poggio Umbricolo, les tombes étaient faites de grandes dalles formant des caissons rectangulaires recouverts de pierres plates. Ces coffres étaient contigus et placés sur une même ligne. Une grosse pierre informe, en calcaire était plantée verticalement en guise de stèle et marquait les tombes. Les squelettes, allongés sur le dos, étaient ornés de leurs bijoux et accompagnés de vases en terre cuite, mais peu d'objets ont été recueillis entiers ou tout au moins dans des conditions permettant d'en reconnaître les formes, car tout était écrasé. Il faut noter un bracelet en bronze et 8 ou 9 vases en poterie. Le bracelet était au bras d'une jeune fille. C'est un ruban étroit de section plan-convexe, orné de gravures en arête de poisson. Deux petits vases non tournés, en poterie noire brillante, ressemblent à ceux de Poggio la Pozza. L'un d'eux, une petite coupe à bord rentrant, est orné de quatre bosselles cylindriques et décoré de lignes brisées tracées avec un peigne à plusieurs dents (fig. 183). L'autre est ce genre de vase à quatre pieds qu'on appelle « lampe », semblable à celui de Forchetta di Palano. Les autres vases, pot, hydrie et deux petites amphores, sont tournés, en argile fine et cuite au four. Ils appartiennent par la forme à une catégorie de céramique géométrique importée ou imitée de produits importés d'Etrurie, au moment où l'inhumation devint prépondérante.

La nécropole de *Pianello* est située sur la pente d'une colline de la commune de Genga, à 10 km de Fabriano (1). Elle occupait 600 mètres carrés

(1) G. A. COLLINI, *Necropoli del Pianello presso Genga (Ancona) e l'origine della*



Fig. 182 - Nécropole de Valle del Campaccio

et comprenait exclusivement des tombes à incinération. Les os brûlés étaient déposés dans des ossuaires recouverts d'une coupelle, le plus souvent renversée, et placés les uns auprès des autres. Ils étaient superposés en plusieurs couches séparées par des pierres. Les bijoux étaient à peu près les seuls objets associés aux urnes, souvent mélangés aux os brûlés, ce qui donne à penser qu'ils étaient sur les cadavres au moment de la crémation. Des faits analogues ont été constatés dans les tombes des terramares de la vallée du Pô.

Dans ce mobilier, on note des rondelles d'os ou de bronze décorées de cercles concentriques avec point central, des épingles de bronze, à tête enroulée, à tête biconique ou sphérique et décor gravé, à tête lenticulaire, types qui se trouvent aussi dans les cités lacustres ou palustres de Lombardie et des terramares de l'Emilie, mais qui se maintiennent pendant tout l'âge du Fer. Les bracelets comprennent de simples rubans de bronze, d'autres en fil à section ovale enroulé en spirale pareils à ceux des palafittes. Il y a aussi des

civiltà del Ferro in Italia, dans *Bullettino di Paletnologia Italiana*, Serie IV, T. IX, anno XXXIX, Parma, 1914, pp. 19-68, T. X, 1914, pp. 121-163 et T. XI, 1916, pp. 48-78.



Fig. 183 - Nécropole de Poggio Umbricolo

fragments de torques en fil de bronze tordu et fermeture à crochet. Les fibules sont à archet de violon ou à étrier spiralé, à corps en spirale ou serpenti-formes. Notons aussi un rasoir rectangulaire à manche en anneau pareil à ceux qui proviennent d'autres nécropoles Tolfa, Allumiere ou Timmari par exemple, et qui sont de la même époque que ceux de Pianello di Genga.

Pendant cette période de transition et pendant le premier âge du Fer, les rasoirs à double tranchant se maintinrent en usage surtout dans l'Italie centrale et méridionale, mais les rasoirs en croissant, à un seul tranchant, commencèrent à apparaître. Les plus anciennes formes quadrangulaires viennent des terramares et des palafittes et dérivent des formes en usage à la fin de l'âge du Bronze. Leur aire de répartition et leur distribution géographique montrent que le point de départ de leur diffusion en Europe se situe dans les terramares de la vallée du Pô et dans les palafittes sub-alpins orientaux. Toutes les formes dérivées conservent un air de famille et rappellent les prototypes.

Les tombes de Pianello di Genga se distribuent sur les deux phases de la transition du Bronze au Fer. Elles se classent, par la crémation, la forme des ossuaires et le mobilier, avec les nécropoles de Fontanella di Casalromano (Mantoue), de Bismantova (Reggio Emilia), de Tolfa et d'Allumiere (Civita Vecchia), dont nous venons de parler, de quelques tombes de collines de Palombara Sabina (Rome) et des Monts Albains, de Civita Castellana (Rome), de Cascate delle Marmore, de Monteleone di Spoleto (Ombrie), de Timmari dans le Basilicate, etc. qui sont celles des populations des terramares et stations analogues, et appartiennent à une phase avancée de l'âge du Bronze.

La civilisation à laquelle appartiennent ces tombes relie les terramares et habitations lacustres du même groupe ainsi que les cimetières de même nature de la basse vallée du Pô, avec celles du premier âge du Fer des régions d'Este, d'Ombrie, du Latium et de Villanova, de part et d'autre de l'Apennin, et avec les antiquités analogues contemporaines de l'Italie inférieure. Cela confirme les opinions de Pigorini, d'Helbig, d'Undset, d'Orsi, pour qui les civilisations villanovienne et latiale appartiennent à un seul courant de civilisation, et peut-être à la même population, qui, durant l'âge du Bronze, s'est répandu dans toute la péninsule. Peu modifié par les conditions historiques et géographiques des diverses régions, il s'est développé en donnant naissance aux divers groupes du premier âge du Fer. Le même mouvement

d'expansion et le même phénomène se sont produits également en direction du Languedoc méditerranéen (fig. 182 et 193).

Le caractère fondamental des nécropoles du premier âge du Fer est le rite de l'incinération et le dépôt des os brûlés dans un ossuaire en poterie. Cette coutume, introduite en Italie du Nord pendant l'âge du Bronze, fut employée dans les tombes des terramaricoles de la basse vallée du Pô et dans celles des habitants des palafites lombards occidentaux, qui représentent un rameau de la même famille.

Pendant l'âge du Fer, l'incinération constitue en Italie du Nord la coutume funéraire presque exclusive. On la trouve aussi bien en Lombardie occidentale et en Piémont, avec la civilisation de Golasecca dans la province de Milan et de Castelletto Ticino dans celle de Novarre, que dans la Vénétie. L'incinération prévaut aussi, à cette époque, dans les plus anciennes sépultures de l'Ombrie, comme à Monteleone di Spoleto, dans le Latium et l'Etrurie. Cette civilisation conserve dans ses terramares de nombreux éléments de l'âge du Bronze. Plus au Sud, c'est le rite de l'inhumation qui l'emporte.

Les ossuaires des tombes de *Copezzato* étaient, comme à Pianello, disposés sur deux couches superposées dans un terrain formé des restes du bûcher, et si serrés que pour en extraire un on était contraint de détruire les voisins.

A *Casinalbo* (Modène), les ossuaires d'argile ont été découverts à 0 m 80 sous le sol actuel, disposés eux aussi sur deux plans superposés dont le supérieur avait le plus souvent écrasé l'inférieur. Ces ossuaires étaient fermés par une coupe renversée et plus rarement par un caillou pris dans le torrent voisin. Dans ce dernier cas, la coupe était déposée près de l'ossuaire. Quelquefois, quand l'ossuaire ne suffisait pas à contenir toutes les cendres, on mettait l'excédent dans un second vase déposé sur l'ouverture du premier et recouvert lui-même par une coupelle. Ici encore, les ossuaires étaient très serrés, au point d'en recueillir une trentaine dans un espace d'un mètre carré.

A *Crespellano*, près de Bologne, les ossuaires se trouvaient à 0 m 60 ou 0 m 70 de profondeur, superposés en deux couches comme à Casinalbo et à Copezzato, et pénétraient les uns dans les autres par suite de la pression des terres. Ce fait a été observé dans d'autres nécropoles terramaricoles, comme celles de Trinità (Modène), de Bovolona (Verone), de Monte Lonato, de Cavriana, de Pietole Vieccho (Mantoue).

Dans ces nécropoles des terramares, les vases à offrandes sont très rares, mais l'ossuaire contient quelques bijoux de bronze brûlés avec le mort. Il en est de même à Fontanella Mantovana et à Timmari près de Matera dans le Basilicate, où se trouvent des tombes attribuées, comme celles de Pianello, à l'âge de transition du Bronze au Fer, et aussi dans les tombes du premier âge du Fer de Bologne et de Trevignaro près de Rome.

Puis, avec les progrès de la civilisation du Fer dans l'Etrurie, les tombes furent préparées avec un soin toujours plus grand, les sépultures disposées plus régulièrement et l'usage s'établit alors d'ajouter à l'ossuaire un mobilier plus copieux et plus riche, non seulement en ornements personnels mais aussi en armes, en ustensiles et en poteries, déposés dans des tombes à fosses que l'on munit souvent d'un ou deux loculi latéraux pour recevoir ce mobilier.



Fig. 184 - *Nécropole de Pianello di Genga*

Ces modifications doivent marquer une évolution dans les croyances sous l'influence des idées nouvelles relatives à la vie future après la mort.

Dans les nécropoles des terramares, les ossuaires sont grossiers de formes et de facture. Ils sont identiques aux vases d'usage domestique: on y remarque les mêmes anses, le même décor, les mêmes bossettes (fig. 184, 185, 186).

Mais déjà dans les nécropoles de Casinalbo et de Crespellano, qui sont d'une phase plus avancée de la civilisation des terramares, les formes se sont ennoblies et l'on ne rencontre plus guère de ces types biconiques qui furent adoptés dans les nécropoles de transition de Fontanella-Manfova, de Bismantova, d'Allumiere et de Timmari, et devinrent rituels dans les nécropoles villanoviennes d'Etrurie.

Les ossuaires de Pianello sont de trois formes: globulaire ou ovoïdale, cylindrique élargi à mi-hauteur, bitronconique (fig. 187). Les vases cylindriques élargis à mi-hauteur sont exceptionnels à Pianello, où l'un d'eux porte une grecque qui se développe autour du vase. Elle est faite de trois sillons parallèles, à angles arrondis, et ornée de petits points dans les champs. Ces vases reproduisent des formes connues dans les palafittes de Mercurago, Lagozza, Polada, et dans les palafittes d'Emilie où ils sont plus petits. On en

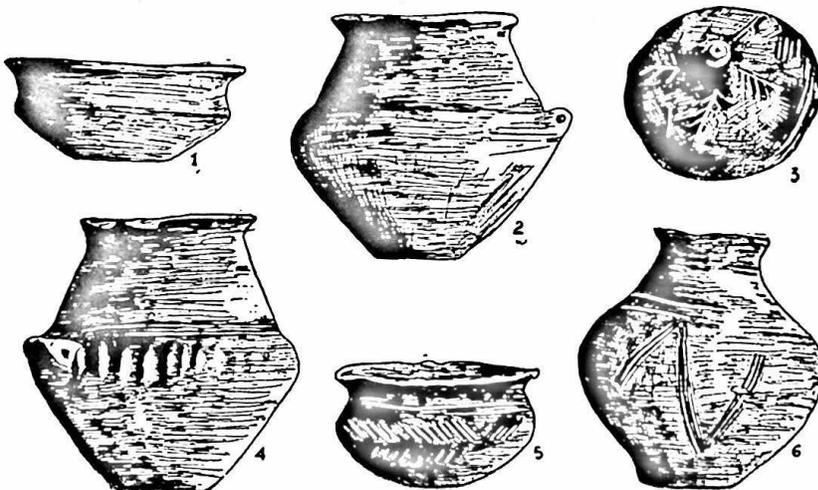


Fig. 185 - *Nécropole de Pianello di Genga*

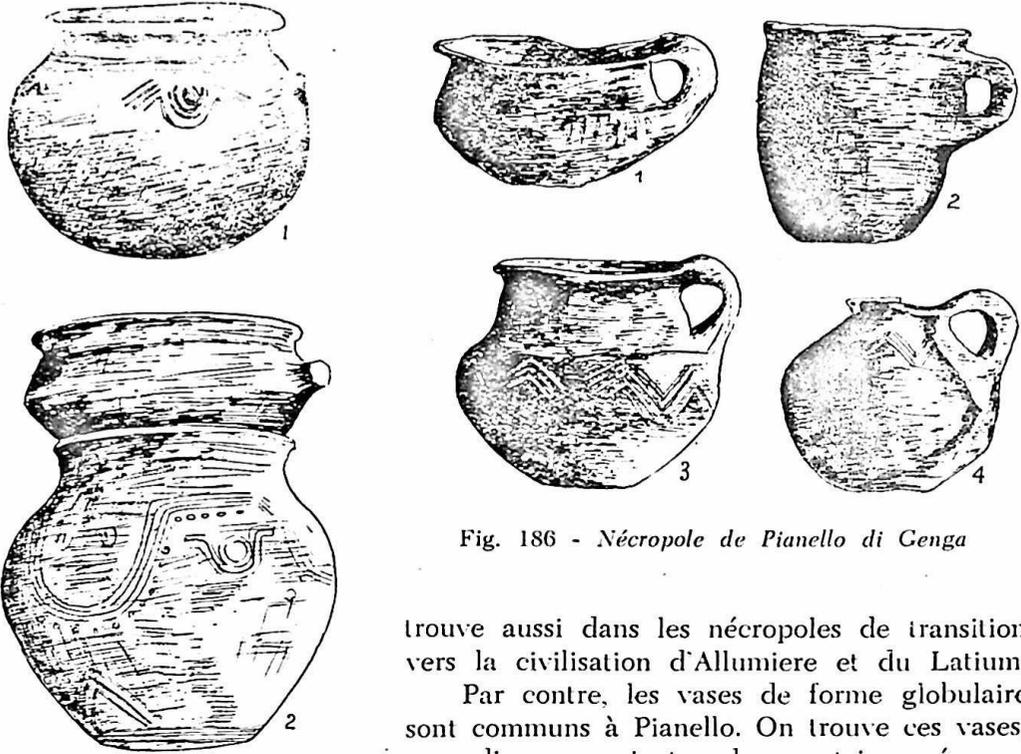


Fig. 186 - Nécropole de Pianello di Genga

Fig. 187 - Nécropole de Pianello di Genga

trouve aussi dans les nécropoles de transition vers la civilisation d'Allumiere et du Latium. Par contre, les vases de forme globulaire sont communs à Pianello. On trouve ces vases, avec diverses variantes, dans certaines nécropoles des terramares et dans des nécropoles de transition du Bronze au Fer. Cette forme est plus rare dans les sépultures villanoviennes du premier âge du Fer et plus largement représentée dans celles du Latium et de la région de Faléries. A Pianello, les vases de ce type ont leur plus grande largeur vers le milieu, ce qui leur donne une belle forme ovoïde. Les ossuaires des terramares ont un col sensiblement plus court que ceux de la période de transition de l'âge du Bronze à celui du Fer, mais ils sont évasés en entonnoir sur les deux types. Les anses sont rares à Pianello. Le décor consiste en bossètes, cupules et points estampés, lignes incisées, cannelures. Avec ces deux derniers éléments, on a tracé des méandres, des chevrons, des dents de loup, etc.

Les cupules ou les bossètes sont souvent réunies par des motifs en S qui les entourent.

A Pianello et à Monteleone di Spoleto, le disque est entouré de points formant rosette et de lignes concentriques.

Les motifs de méandres très simples se rencontrent sur des ossuaires de Timmari, de Bismantova et d'Allumiere développés et combinés avec d'autres éléments géométriques tels que le swastika, tout à fait caractéristiques du premier âge du Fer.

En général, la décoration de ces ossuaires, comme aussi celle des vases provenant des nécropoles de Bismantova, de Fontanella Mantovana, d'Allumiere et de Timmari, se relie au système décoratif des terramares, autant par les éléments constitutifs que par leur technique d'exécution et leur disposi-

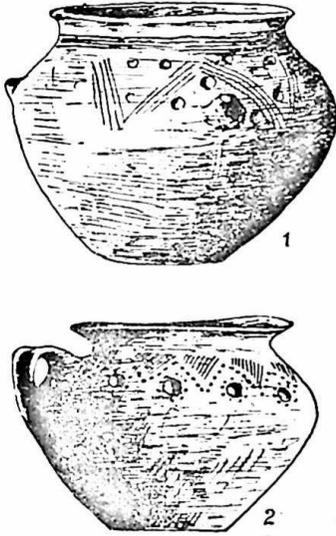


Fig. 188 - Nécropole de Pianello di Genga

raccord des deux parties. Les vases de Pianello sont aussi plus petits que ceux de Villanova. Ils se rapprochent de ceux de Bismantova, ou, avec un angle plus ou moins émoussé, de ceux de Fontanella Mantovana. Ces deux formes se trouvent, avec des variantes et exceptionnellement, à Timmari et Allumiere. Ils se maintiennent dans les nécropoles villanoviennes, mais sporadiquement. Quelquefois, le cône inférieur est arrondi et presque en forme de calotte sphérique qui s'unit au cône supérieur par un angle vif.

tion. Elle rappelle par certains aspects, et spécialement par la grecque, les ornements ombriens villanoviens et latiaux.

Les ossuaires biconiques de Pianello présentent diverses variantes suivant la proportion des deux troncs de cône, l'angle plus ou moins ouvert ou arrondi formé par leur réunion, la présence d'anses et le décor.

La forme biconique est surtout fréquente dans les ossuaires des tombes terramaricoles de Monte Lonato, de Bovolone, de Crespellano et de Casinalbo, mais avec un col plus court.

A Copezzato et à Bovolone, il y a déjà des cols évasés qui deviendront communs à Casinalbo et à Crespellano. On ne trouve pas à Pianello la forme villanovienne caractérisée par le développement en hauteur et la convexité du cône supérieur, plus étroite que l'inférieure ce qui donne une partie rentrante au

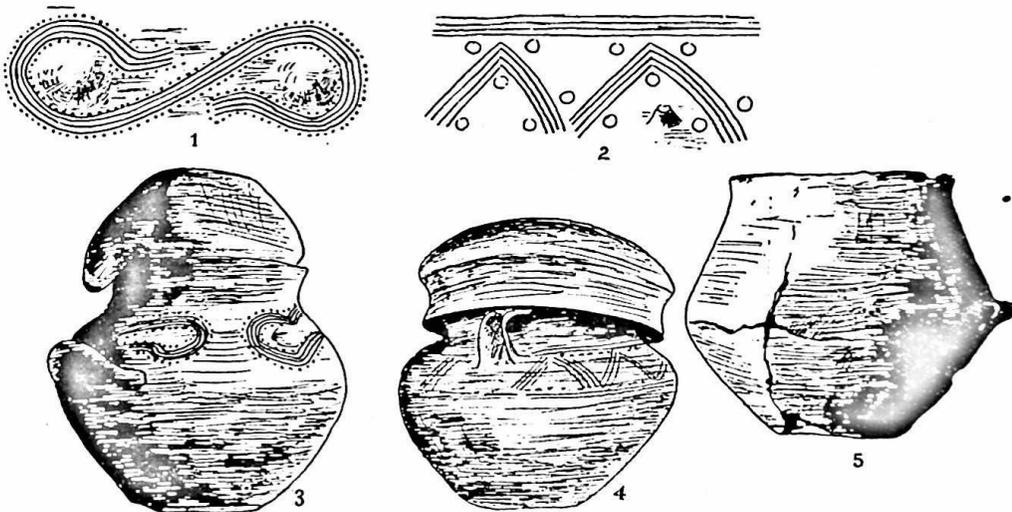


Fig. 189 - Nécropole de Pianello di Genga

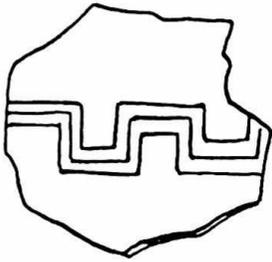


Fig. 190 - Fragment de céramique (palafitte de Ledro)

Tous ces types dérivent d'une seule source et se sont développés dans diverses localités d'une manière différente par suite des influences locales. Ils ont pris une physionomie propre, sur des caractères fondamentaux communs et sont à l'origine des plus anciens groupes du premier âge du Fer.

Les méandres à angles droits ont leur plus grand développement dans la période la plus ancienne du 1^{er} âge du Fer. Ils sont rares sur les ossuaires bitronconiques et on les trouve le plus souvent associés à d'autres motifs sur les ossuaires de transition. Durant l'âge du Bronze, grecques ou méandres étaient inconnus des terramaricoles

de la vallée du Pô, mais ils faisaient partie du répertoire ornemental des populations contemporaines, de civilisation identique, qui habitaient l'Italie centrale et méridionale. On les trouve fréquemment, avec la spirale, dans la décorations des poteries, dans les régions de Salerne, Foggia, Capri, Sorrente, du Basilicate, de la Vibrata, d'Ancone et de Bologne, à l'âge du Bronze.

C'est ainsi que Pia Laviosa Zambotti, étudiant le matériel céramique du palafitte de Ledro (1), signale un fragment décoré d'une grecque (fig. 194), le déclare exceptionnel dans cet horizon de la vallée du Pô et rappelle que le méandre est particulier à la civilisation énéolithique apennine où il a été rencontré, par exemple à Cetona. Ce motif peut avoir été apporté par ce courant émigrant pendant l'âge du Bronze tardif dans la Transpadane, à travers les stations d'Emilie de l'âge du Bronze, dites terramares, où cependant le méandre est très rare.

Ces civilisations du Bronze des provinces méridionales et du versant adria-



Fig. 191 - Nécropole de Pianello di Genga.

(1) PIA LAVIOSA ZAMBOTTI, *La stazione di Ledro nel Trentino e la sua importanza in rapporto alla preistoria atesina*, dans *Archivio per l'Alto Adige*, annata XXXVII, 1942, XX, pp. 391-411

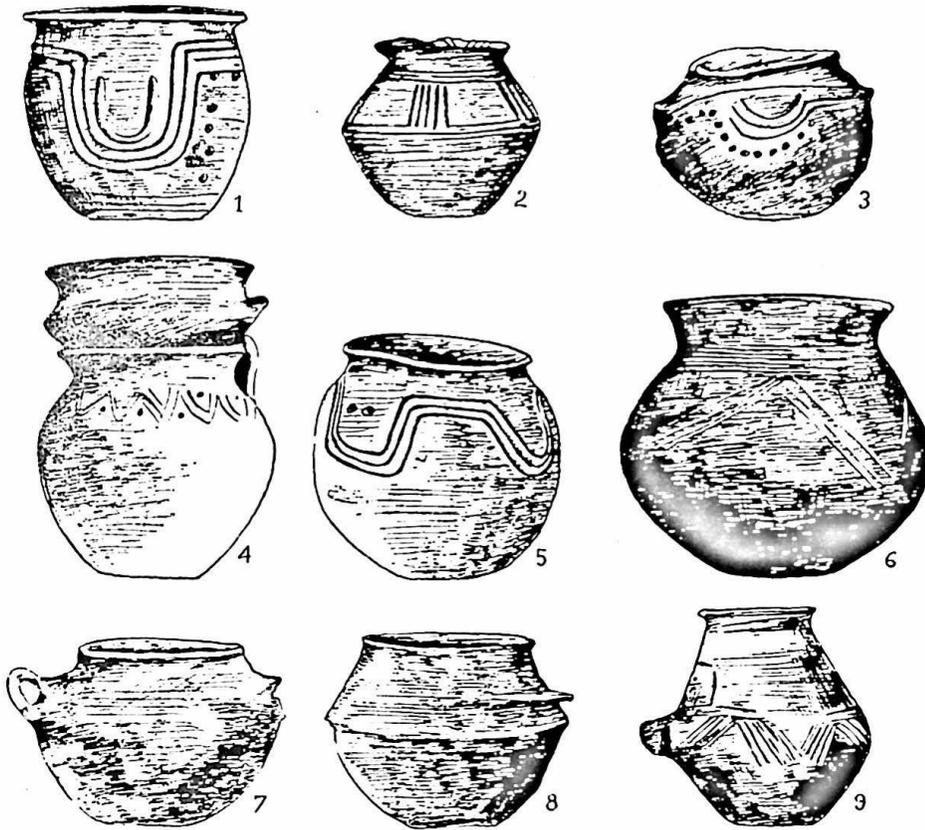


Fig. 192 - *Nécropole de Pianello di Genga*

tique étaient liées à celles des terramares de la vallée du Pô et des habitations lacustres de même culture. Mais ces motifs décoratifs appartiennent aux civilisations antérieures à l'introduction de celle des terramares et sont probablement en rapport avec celles des pays situés de l'autre côté de l'Adriatique.

Si l'on compare les ossuaires de Pianello di Genga et les céramiques découvertes dans les stations de l'âge du Bronze des Marches et du Sud, on trouve l'explication des particularités absentes dans les vallées du Pô, entre autres le méandre, la grecque et la spirale. On a admis, sans pouvoir cependant le prouver, que le système ornemental du premier âge du Fer, dont l'ossuaire villanovien constitue la plus haute manifestation, a été importé de l'Orient et de la Grèce. On n'a pas tenu compte du fait que dans les ossuaires de transition de Bismantova, d'Allumiere, de Pianello et de Timmari, et dans d'autres céramiques de l'âge du Bronze, on observe déjà la grecque et le méandre qui constituent les éléments caractéristiques de ce système, et qu'on les trouve sur les vases funéraires donnant la forme première et la plus rudimentaire de l'ossuaire villanovien.

Sur les poteries du premier âge du Fer de la Toscane, de l'Ombrie, du

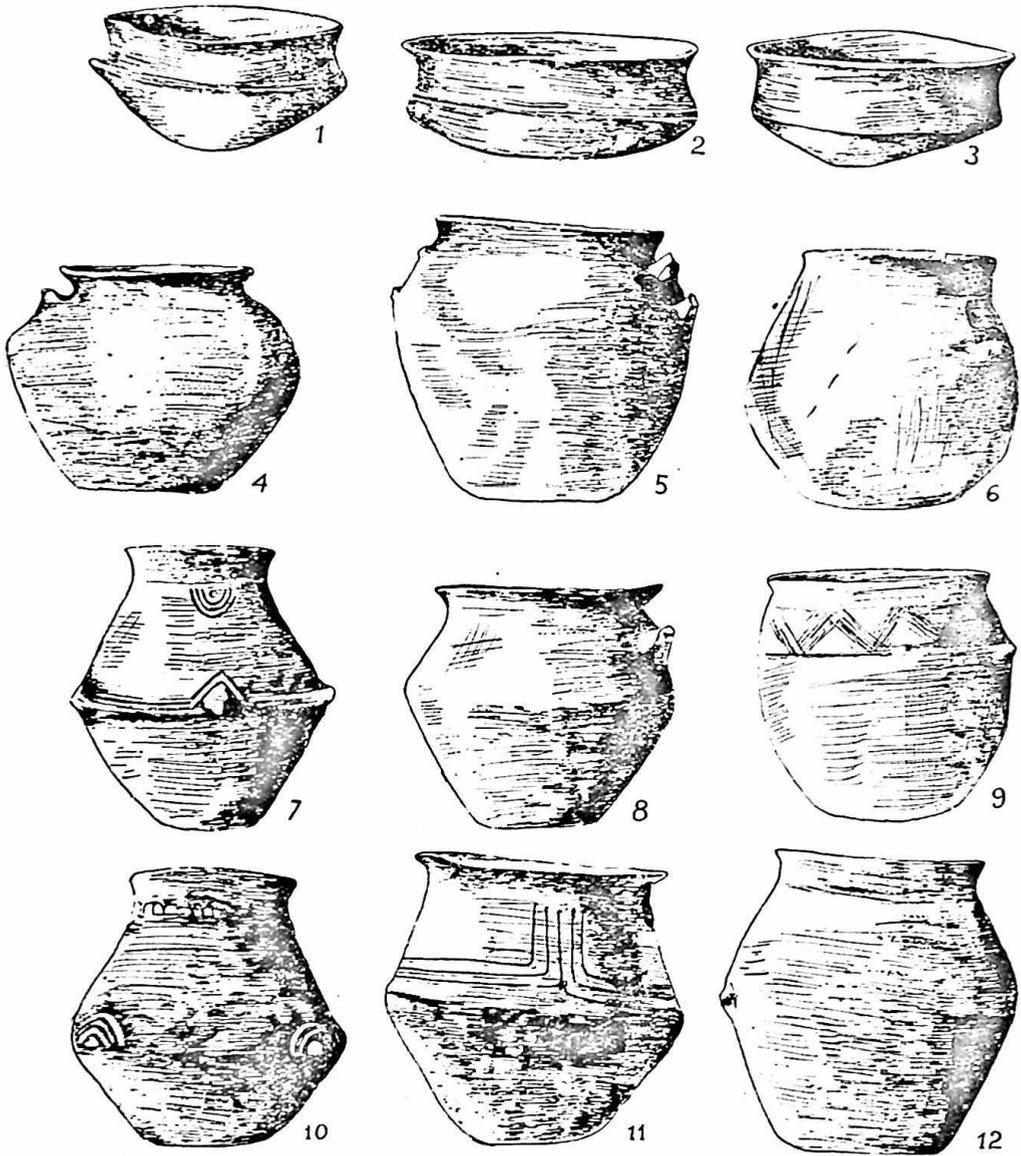


Fig. 193 - Nécropole de Pianello di Genga

Latium, et sur l'ossuaire villanovien, il y a de nombreux autres motifs propres à la civilisation du Bronze et, en particulier, des terramares, comme les dents de loup, les lignes brisées, les triangles réticulés, les points et les cupules qui entourent les décors. On trouve cette décoration sur les vases les plus anciens du premier âge du Fer. Enfin, dans le système ornemental du premier âge du Fer, la disposition des motifs en zones horizontales sur la lèvre, l'épaule ou le corps des vases, est la même que sur ceux de l'âge du Bronze.

Les ressemblances entre les antiquités italiques et celles de Golasecca sont

d'autant plus accentuées qu'on remonte aux périodes les plus anciennes, en l'espèce à celles contemporaines des tombes de Pianello, ce qui prouve que les deux civilisations dérivent d'une source commune. La population du premier âge du Fer à laquelle on doit les nécropoles du groupe de Golasecca et celles de la Lombardie occidentale est la même qui, dans la période antérieure, construisit et habita les palafittes sub-alpines occidentales, et donc de la même origine que celle des stations lacustres et palustres orientales et des terramares correspondantes.

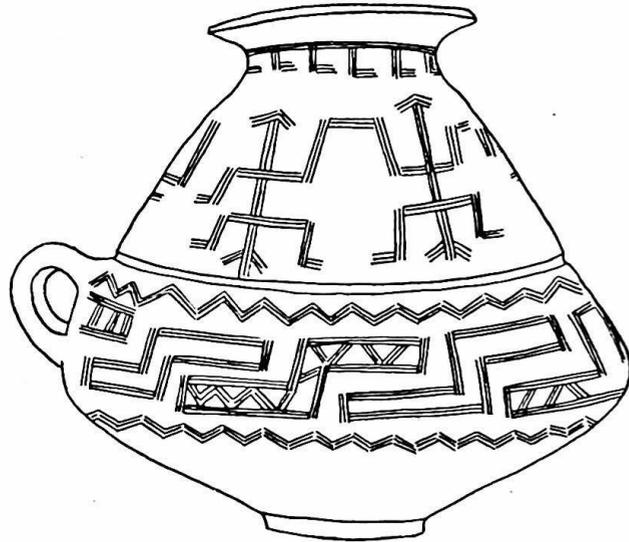


Fig. 194 - Vase de la nécropole de Cumae

Il faut donc remonter aux populations néolithiques qui déjà habitaient l'Italie quand arrivèrent les Italiques. Ces derniers, tout en conservant partiellement leur mode de vie, adoptèrent l'habillement, les coutumes et les industries des terramaricoles avec lesquels ils eurent des contacts et avec lesquels ils se mélangèrent en développant par la suite une civilisation du fer, dérivée de la civilisation italique. Les diverses cultures italiques du premier âge du Fer ont des caractères fondamentaux communs et propres à l'Italie, à travers des différences locales et secondaires: elles sont l'oeuvre des populations d'Europe centrale émigrées dans le Nord à l'âge du Bronze, qui construisirent les palafittes sub-alpines occidentales et les terramares, qui incinérèrent leurs morts, plus ou moins modifiées par des influences extérieures.

C'est aussi l'avis de T. E. Peet (1) lequel rappelle que l'énéolithique italien du Nord est caractérisé par une civilisation palafittique venue d'Europe centrale, où l'incinération et le dépôt des cendres dans un vase d'argile était la règle, et aussi qu'un peu plus tard l'arrivée d'une nouvelle population établit dans un âge du Bronze assez avancé la civilisation des terramares ou demeures sur pilotis sur la terre ferme. Ces terramaricoles brûlaient aussi leurs morts.

Il semble, dit Pigorini, qu'à la fin de l'âge du Bronze ces terramaricoles aient commencé à quitter le Nord de l'Italie et à se répandre dans la Péninsule. C'est alors qu'on voit apparaître, au début du premier âge du Fer, certains groupes de civilisations ayant chacun ses caractères et ses limites bien fixés: groupe de Golasecca, groupe d'Este, groupe de Villanova, groupe de Toscane, groupe du Latium, groupe de Novilara, groupe de Campanie, groupe

(1) T. E. PEET, *Les origines du premier âge du Fer en Italie*, dans *Revue Archéologique*, 1910, T. XVI, pp. 378 sq.

de l'Italie du Sud, groupe de la Sicile. Les trois premiers nous intéressent plus particulièrement et se parallélisent à peu près suivant le tableau ci-après :

CHRONOLOGIE	GROUPE VILLANOVIEN		GROUPE ATESTIN		GROUPE DE GOLASECCA	
I 1000 —900	époque villanovienne	Benacci I	époque italique	Este I		Age du Bronze
II —750		Benacci II		Este II		
III —750 —550		Arnoaldi	époque vénète			Este III
IV —550 —400	époque étrusque	Certosa		époque gauloise	Este IV	
—400	époque gauloise	La Tène				

Notons qu'à Villanova, dont toutes les tombes sont à incinération, l'ossuaire de type villanovien est à décor incisé géométrique pendant la période Benacci I, à décor estampé géométrique pendant la période Benacci II, à décor estampé géométrique avec figurations schématiques d'animaux, de végétaux, etc., pendant la période Arnoaldi. A la Certosa, dont les fibules sont caractéristiques, apparaissent des vases attiques d'abord à figures noires, puis à figures rouges. Rappelons enfin les enceintes de pierres brutes circulaires ou quadrangulaires qui entourent ou avoisinent les tombes de la période I à Golasecca, enceintes que l'on trouve aussi en Gaule (1). Disons enfin que le terme de villanovien est parfois appliqué avec un certain manque de précision à la civilisation du Fer dans toute l'Italie du Nord.

On doit se demander, dit Peet, quelles causes modifièrent la civilisation du Bronze dans les terramares pour donner naissance à l'âge du Fer, tel qu'il apparaît dans les neuf groupes précités: invasions de peuples nouveaux? développement interne? Les savants se sont partagés à ce sujet en diverses écoles et ont fait parfois intervenir des influences étrangères, grecques en particulier.

Peet combat toutes ces opinions, particulièrement celle de Sophus Müller pour qui l'âge du Fer en Italie est une simple dépendance de l'âge du Fer

(1) DÉCHELETTE, *Manuel*, T. III, pp. 27-28.

de Grèce, c'est-à-dire de la période dipylonienne, et il remarque: « longtemps avant que la civilisation du Dipylon ait pu atteindre l'Italie du Nord, les traits généraux de la civilisation villanovienne étaient fixés. Cela peut être prouvé chronologiquement ». En revanche, il opine pour l'opinion de Ridgeway qui fait sortir les civilisations de Villanova et du Dipylon d'une source commune dans l'Europe Centrale, dans l'aire même où s'est développée la civilisation de Hallstatt. Enfin, dit-il, « une des principales causes de la civilisation de l'âge du Fer a été la découverte même du fer ». Or, cette découverte semble localisée dans le Norique, non loin de Hallstatt, d'où il a dû pénétrer facilement en Italie du Nord sans avoir pris la voie détournée de la Grèce, de la Sicile ou de l'Italie méridionale comme le veulent certains auteurs.

Avec le fer s'introduisirent quelques éléments de la civilisation nouvelle que la découverte de ce métal avait fait naître en Europe Centrale. Le système décoratif de l'Europe centrale au début de l'époque de Hallstatt et immédiatement avant nous est mal connu et, dit Peet, ne nous autorise nullement à postuler l'origine grecque de l'ornementation des vases de Villanova. Le méandre et certains éléments typiques du décor peuvent avoir rayonné d'une même région vers l'Italie et vers la Grèce, et cette région peut être le Danube ou les Balkans. Peut-être même ce système de décoration a-t-il été indigène en Italie, à l'époque néolithique. En fait, déclare Peet « c'est du Sud-Est de la vallée du Danube que nous devons désormais attendre plus de lumière ». Il croit que si la civilisation du premier âge du Fer dans l'Italie du Nord semble bien avoir ses racines dans les terramares (1) si elle contient du moins beaucoup d'éléments qui sont indigènes en Italie, il n'y a pas de preuves, pour le moment, que les éléments nouveaux y furent introduits par une invasion venue d'Europe centrale. D'autre part, si les influences grecques et orientales sont sensibles dans les dernières phases de l'âge du Fer, elles sont absentes ou peu reconnaissables au début de cette période.

Quant à Patroni (2) il s'élève contre la trop grande confiance accordée au rite funéraire, crémation ou inhumation, pour en faire un critère distinctif de races, comme Von Dühn par exemple, qui dit: Italique brûlé, Ligure inhumé, ou comme Randal Mac Iver qui distingue trois noyaux de crémateurs: les gens de Villanova, ceux d'Este et ceux de Côme comprenant ceux de Golasecca. Il déclare que cette distinction entre inhumateurs et incinérateurs ne vaut rien pour séparer ou rapprocher un peuple d'un autre, car ce sont là des coutumes qui s'acquièrent et se transmettent d'un peuple à un autre ou qui se succèdent chez le même peuple, comme tout autre usage, toute invention nouvelle qui semble meilleure que les anciennes ou qui s'impose par la religion. Nous ne voulons pour preuve du bien-fondé de cette opinion que les changements de religion constatés chez le même peuple au cours des périodes historiques: religion païenne, puis religion chrétienne, puis religion réformée, etc., et les variations de rites: crémation ou inhumation, que l'on a pu constater en Europe occidentale au cours des siècles.

(1) J. MARTHA, *Manuel d'Archéologie Etrusque et Romaine*. Cet auteur l'avait bien pressenti puisqu'il étudie d'abord les terramares, puis la civilisation de Villanova.

(2) G. PATRONI, *Sguardo ai problemi dell'età del Ferro nella regione Comasca*, dans *Munera*, Società Archeologica Comense, Milano, 1944, pp. 81-86.

Pia Laviosa Zambotti (1) a apporté plus récemment des précisions fort intéressantes à la théorie qui voit dans la civilisation palafittique de l'Italie du Nord les origines de celle du premier âge du Fer. On le sait, elle a démontré que cette civilisation présente deux phases successives désignées par le nom de deux gisements: la Lagozza et Polada. La première, qui est la plus ancienne, est caractérisée par une céramique monochrome, noire, fine, qui ressemble parfois au « bucchero nero » étrusque, presque toujours sans ornements ni anses. Il y a parfois de petits têtons percés et des anses en « flûte de Pan ». On peut distinguer trois formes principales: tasse à fond convexe et profil caréné, écuelle à fond plan-convexe et corps tronconique, vases bombés ou bitronconiques. On trouve cette céramique dans les palafittes de l'Italie du Nord, les grottes ligures, celles du littoral toscan et jusqu'à Anghelu Ruju en Sardaigne. En dehors de l'Italie elle apparaît en Suisse à Cortaillod, où elle correspond au néolithique ancien de Vouga — bien qu'elle y paraisse d'exécution moins habile — et aussi au Camp de Chassey et dans les grottes méridionales françaises. Les rapports sont particulièrement étroits entre ces divers gisements et se manifestent, en dehors de la céramique, par un complexe très significatif d'objets typiques. Tout fait penser qu'en France centre-orientale et en Suisse centre-occidentale cette culture s'étendait sans solution de continuité. Entre l'Italie et la Suisse, au contraire, la céramique semble montrer que les rapports étaient moins nets. En fait, Lagozza, Cortaillod, Chassey et grottes méridionales françaises ne sont que des faciès très voisins de la même civilisation, sans compter les prolongements en Espagne et au Portugal.

Les civilisations suisses de Michelsberg et de Horgen viennent interrompre dans ce pays celle de Lagozza-Cortaillod, mais il semble qu'au contraire les relations entre l'Italie et la France s'intensifient. Elles sont marquées par la diffusion du décor à incisions fines incrustées dites du type de Matera, si abondamment représenté au Camp de Chassey et dans les grottes du Midi de la France. A côté de la céramique de Matera, mais un peu plus tard, se répand le décor cordé et aussi le décor à sillons tracé dans l'argile molle avec la pointe mousse d'un bâtonnet. C'est l'époque de la diffusion dans la vallée du Pô du vase caliciforme. Toutes ces poteries sont bien connues dans les grottes de la France méridionale, dans les cavernes ligures, dans les palafittes varésins et paduans, etc., où elles caractérisent l'âge du Bronze.

Mais la céramique de la Lagozza a subi aussi des influences diverses, balkaniques et siciliennes par exemple, caractérisées par des coupes posées sur un pied haut ou un ombilic déprimé au fond de certaines écuelles. Il y a aussi de petites anses dans la tradition de Polada.

De toutes manières, l'Italie du Nord a toujours été exposée aux influences transadriatiques venant non pas d'un groupe balkanique bien déterminé, mais influences diffuses et communes au complexe balkanico-danubien qui a introduit par exemple le décor de méandres et des spirales et a transmis de plus lointaines influences venant de l'Iran, de Sumer et d'Anatolie. Ces influences sont très faciles à démontrer.

A la culture de la Lagozza se substitue dans la Transpadane celle de Polada, qui était déjà venue au contact de la précédente. Elle s'étend jus-

(1) PIA LAVIOSA ZAMBOTTI, *Civiltà palafitticola lombarda e civiltà di Golasecca*, Como, 1939.

qu'aux grottes ligures — et même dans les grottes méridionales françaises — mais semble moins généralisée que celle de la Lagozza. Elle atteint son plein développement à l'âge du Bronze.

En ce qui nous concerne, et sans nier la diffusion dans notre région de la civilisation de Polada dont nous avons de beaux témoins céramiques et d'où semblent provenir les anses à bouton, il ne nous semble pas que cette civilisation ait eu beaucoup d'influence dans notre région où celle de la Lagozza était solidement établie. Quant aux porteurs de la civilisation de Polada, ils inhumèrent exclusivement leurs morts.

Tout d'un coup, apparaissent en Lombardie des tombes à crémation avec objets de bronze, à la fin de l'âge du Bronze semble-t-il: c'est l'apparition de la civilisation de Golasecca. L'un des cimetières les plus anciens de cette civilisation est celui de la Scamozzina, dans lequel une tombe contenait un vase caliciforme comme on en trouve dans la civilisation énéolithique de Remedello, à fond aplati, dont le corps globuleux tend à la forme biconique, à col haut étranglé à sa base, qui annonce les formes caractéristiques des vases de Golasecca. La décoration de triangles hachurés de fortes incisions, disposée en bandes jointives, est celle de vases campaniformes de la culture pyrénéenne orientale. Ce vase est un précieux document de transition aussi bien pour la forme que pour la technique décorative. C'est aussi, dit Pia Laviosa Zambotti, une des plus anciennes manifestations de la coutume crématoire en Italie. C'est, ajoutée à d'autres, une des preuves que la civilisation de Golasecca s'est développée sur les territoires occupés en Italie pendant l'énéolithique et le premier âge du Bronze par les civilisations de la Lagozza et de Polada. Seul, le rite funéraire a changé, sous des influences qui restent à déterminer. Il apparaît certain que la civilisation du premier âge du Fer de Golasecca est le produit d'une évolution sans aucune solution de continuité de la civilisation énéolithique et du Bronze qui florissait antérieurement sur le même territoire. Certes, des influences extérieures ont pu agir sur cette civilisation, mais sans altérer ou dévier la tradition indigène. Malgré des infiltrations extérieures, aucun apport ethnique nouveau n'a pu altérer cette civilisation, qui, tout au long de la période de Golasecca, a conservé un caractère typiquement méditerranéen occidental.

Ainsi donc, Pia Laviosa Zambotti ne croit pas que la civilisation de Golasecca soit le produit autonome et indépendant d'un peuple immigré. Elle pense que les indigènes de la Scamozzina et de Garlasco, de Robbio et de Vergosa, etc., se sont inspirés, pour élaborer leur céramique pendant l'époque de transition du Bronze au Fer, des formes et des décors en usage dans la région et de l'ambiance ibéro-pyrénéenne de l'énéolithique et du début du Bronze (1).

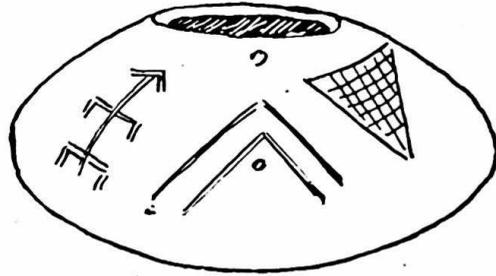


Fig. 195 - Cimetière préhellénique de Cumes. Vase de la tombe X.

(1) PIA LAVIOSA ZAMBOTTI, *Erano Liguri i creatori della civiltà di Golasecca?*, Munera, pp. 87-93.

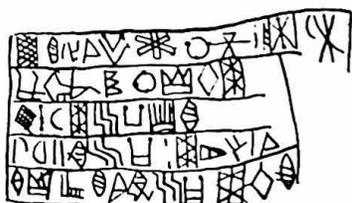


Fig. 196 - *Inscription proto-élamite gravée sur pierre* (d'après J. de Morgan)

A Golasecca, le récipient quadrangulaire est une preuve de la persistance *in situ* d'une forme particulière de vases héritée de la civilisation balkanique de Tibisco à l'énéolithique final, dont on a des témoignages dans les grottes ligures et les stations avec les vases à « bouche carrée ». C'est là une preuve importante de la formation sur place de la civilisation de Golasecca. Du reste, la décoration de Golasecca est une reviviscence de celle des vases campaniformes, comme on peut le constater à Scamozzina et à Garlasco.

Pendant la seconde phase de Golasecca, la céramique évolue lentement. La forme des vases change, le plus grand diamètre se déplace vers l'épaule. C'est sans doute sous une lointaine influence de caractère hallstattien diffusée en Lombardie à travers le territoire d'Este où on la retrouve à Lozzo et ailleurs. C'est d'autant plus probable qu'à cette époque l'influence d'Este sur Golasecca se retrouve fréquemment dans la céramique, soit dans la technique « a stralucido » qui est bien chez elle dans les Balkans depuis la fin de l'énéolithique et qui a dû pénétrer d'abord dans le territoire vénète plutôt que dans le territoire lombard, soit dans la céramique à bandes rouges et noires séparées par des cordons, qui est l'une des plus typiques manifestations de la civilisation atestine de la seconde phase.

Mais à part ce lent renouvellement, la culture de Golasecca tient ferme au patrimoine décoratif archaïque auquel elle adapte les nouvelles techniques. Bien entendu, on ne saurait prétendre que toutes les manifestations culturelles de Golasecca sont à rapporter à des retours ou des réminiscences du passé. L'âge du Fer a apporté à Golasecca des éléments nouveaux, mais davantage des objets de bronze, considérés comme des matériaux d'échange, que de la céramique. De ce côté, la civilisation de Golasecca se rapproche de l'Italie centrale pendant le premier âge du Fer, et du cycle culturel alpin pendant le second âge du Fer. La civilisation de Golasecca a suivi un processus lent et continu dans lequel les apports nouveaux se sont fondus avec les anciens sans jamais annuler complètement les caractéristiques et les particularités de ces derniers.

Considérant les données archéologiques et linguistiques et s'appuyant sur l'importance de la Lombardie et du Tessin dans la distribution des noms en *-asco*, *-asca*, Pia Laviosa Zambotti estime que le substrat ligure reste le seul fondement capable d'apporter un élément clarificateur dans la question ethnique des gens de Golasecca. Il s'agit d'un substrat de caractère méditerranéen, comme l'a démontré la fouille des Arene Candide, avec influences balkaniques.

En conclusion, dit-elle, quand nous parlons de substrat ligure vital à Golasecca, nous entendons nous référer au pittoresque mélange culturel grâce auquel la civilisation énéolithique des grottes ligures et des palafittes varésins — sans oublier aussi deux autres éléments: ceux de la Lagozza et de Polada qui ont eu une influence capitale dans la formation de la civilisation de la vallée du Pô — s'est constituée et où cependant l'élément méditerranéen assume

une fonction prééminente, soit directement à travers l'Italie, soit indirectement à travers les Balkans.

De tout ce qui précède, on peut conclure que l'Italie du Nord a été, pendant le néolithique et les premiers âges des métaux, un creuset bouillonnant dans lequel se sont élaborées des civilisations que leur force d'expansion a conduit vers l'occident en Suisse et en France méridionale, et vers le Sud en Italie centrale et méridionale, tandis que par ailleurs ces

cultures s'enrichissaient d'influences venues de l'Italie du Sud, des Balkans, des Pyrénées, des Apennins. De là la formation d'un substrat solide que la pénétration des incinérateurs, s'exerçant du Nord vers le Sud, ainsi que l'a démontré Randal Mac Iver, n'a pas dissocié. Avec cet apport de rites funéraires nouveaux dans le substrat indigène, une civilisation nouvelle s'est formée celle de Golasecca. Croire que cette dernière est une chose entièrement nouvelle, venue d'ailleurs toute formée et en possession dès son arrivée de tous ses éléments constitutifs, vouloir la suivre depuis d'hypothétiques région d'origine jusqu'à son arrivée en Italie, c'est perdre son temps et sa peine. Elle s'est élaborée autour des lacs italo-suisse par suite d'une fusion d'éléments divers venus de tous les coins de l'horizon et joints à ceux émanant des champs d'urnes de l'Europe Centrale. Etant donné la grande étendue de l'aire couverte par la civilisation de Golasecca, on doit s'attendre à y rencontrer suivant les lieux et les moments des nuances et des faciès plus ou moins marqués. Le substrat originel de la civilisation de Golasecca s'est formé avec plus ou moins de consistance partout où l'on rencontre des niveaux de la Lagozza et de Polada, comme dans certaines grottes et stations languedociennes. Une fois la civilisation de Golasecca constituée, elle n'a eu aucune peine à pénétrer dans ces territoires qui lui étaient virtuellement acquis, et de là elle a pu faire tache d'huile et s'ouvrir de nouveaux débouchés. En fait, dans le Languedoc méditerranéen, il est de règle générale que partout où la civilisation du premier âge du Fer se manifeste, elle est précédée de niveaux de la Lagozza et de Polada.

Il est donc vain de prétendre que la civilisation de Golasecca est d'origine exclusivement palafittique, atestine ou villanovienne. Elle est tout cela à la fois, mêlé à un fond indigène et local. Or, cette civilisation de Golasecca s'est développée sur une terre dont personne ne conteste qu'elle est la Ligurie antique, et, pour nous, nous pensons que les gens de Golasecca ont été les Ligures dont les historiens antiques ont fait mention dans leurs écrits.

En terminant cette revue des gisements italiens du premier âge du Fer, nous devons mentionner certains vases ornés de la nécropole préhellénique de Cumes, dont le décor incisé se rapproche curieusement de celui des vases languedociens (1). Le vase de la figure 195 a été trouvé en dehors de tout

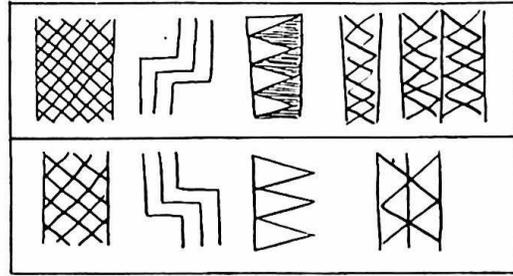


Fig. 197 - A: 1, 3, 4, 5, vase de la tombe 122 du Moulin; 2, Cayla de Mailhac (T. 1, fig. 60, n° 3). - B: inscription proto-élamite

(1) Nous devons ces renseignements et ces documents à Miss Nancy K. Sandars, que nous remercions vivement.

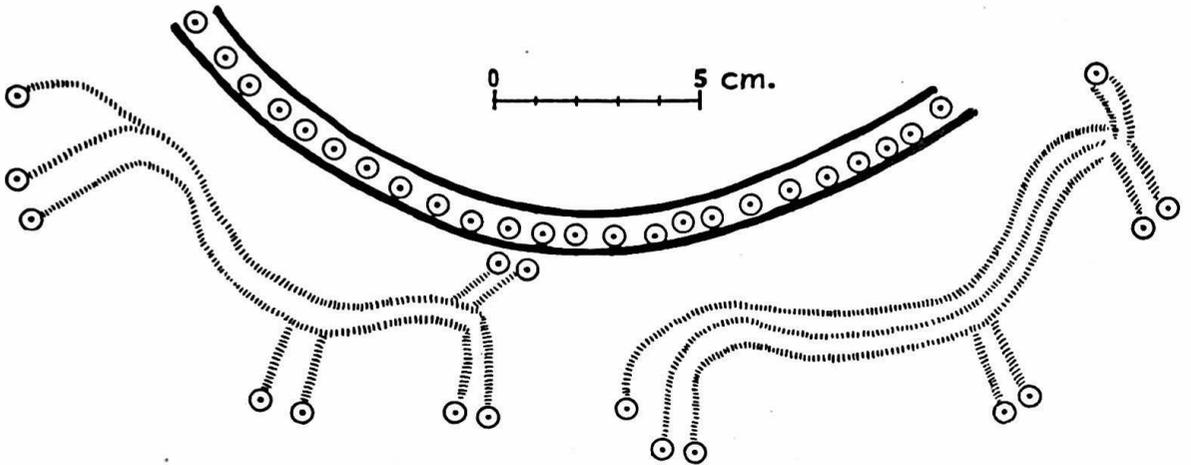


Fig. 198 - *Détail du vase d'Osco* (Museo Civico di Bellinzona)

contexte, mais un autre vase, qui provient d'une tombe d'enfant et était accompagné, avec une plaque d'ambre, de quatre fibules « ad arco ingrossato », porte un décor analogue (fig. 196). Ce dernier permet donc de placer avant 756 l'usage de cette décoration dans la région de Cumès.

RÉSUMÉ

On relève entre les divers auteurs qui se sont occupés du premier âge du Fer italien des discordances chronologiques parfois notables et si l'on peut constater entre les grands groupes de civilisations un très large fonds commun, il y a aussi, dans tous les domaines, de très nombreuses différences régionales et même locales.

En Italie, les civilisations du premier âge du Fer, dans leur ensemble, sont divisées en deux grandes parties qui ont comme terme de séparation commun le VIII^{ème} siècle. Dans la première partie, de —1000 à —700, qui est la phase archaïque, le rite de l'incinération prévaut jusqu'à être exclusif en certains points (Italie septentrionale et centrale à l'exclusion de la province adriatique). Les formes des armes et des instruments montrent très clairement, à travers leur évolution, la dérivation des types de l'âge du Bronze. La céramique est grossière et de formes peu recherchées. Le décor, quand il existe,

consiste en simples motifs géométriques. Au VIII^{ème} siècle, et après 700 dans l'Italie centrale, on note un perfectionnement dans la technique et l'ornementation des vases. Les mobiliers funéraires s'enrichissent et comprennent des objets d'origine étrangère, poteries et objets métalliques. Des importations considérables venues de la Méditerranée de l'Est et de l'Égée apportent des motifs orientalisants. Le rite de l'inhumation se propage, coexiste pendant quelque temps avec celui de l'incinération et enfin devient exclusif. Là encore, on se trouve constamment en présence de variantes locales.

Les datations diffèrent plus ou moins considérablement suivant les divers auteurs, depuis les premières chronologies établies par Montelius. Nous donnons ici celle qui a été plus récemment (1) établie par Aoberg:

	ITALIE CENTRALE: BOLOGNE	ESTE	HALLSTATT
1300			
1250			
1200	Peschiera-Zeit		
1150			
1100	Dernière partie de l'âge du Bronze		
1050			
1000			
950	Age du Fer I	Benacci I	
900			
850			
800	Age du Fer II-1		
750		Benacci II	
	Age du Fer II-2		
700			
	Age du Fer III		
650		Este I	
	Age du Fer IV	Arnoaldi	ältere Hallstattzeit
600		Este II	
550			
500			
450		Este III	Jüngere Hallstattzeit
400			
	Certosa		

(1) NILS AOBERG, *Bronzezeitliche und früheisenzeitliche Chronologie*, Teil I, Italien, Stockholm, 1930.

Déchelette, de son côté (1) proposait la chronologie suivante:

BOLOGNE		ESTE		GOLASECCA
époque villanovienne (ombrienne)	Benacci I	époque italique (?)	Este I (commence à l'âge du Bronze)	
	Benacci II			
	Arnoaldi	époque vénète	Este II	Golasecca I
époque étrusque	Certosa		Este III	Golasecca II
époque gauloise	La Tène	époque gauloise	Este IV	

On a donc distingué au premier âge du Fer en Italie plusieurs groupes: le *groupe villanovien*, qui est le plus important, le *groupe atestin* et le groupe de *Golasecca*.

D'abord considéré comme uniforme, le groupe villanovien a été jugé par la suite susceptible d'être divisé en sous-groupes: groupe bolonais ou villanovien (*strictu sensu*), groupe toscano-ombrien, groupe latial, etc., qui ont entre eux des affinités évidentes mais aussi des différences non moins certains. Quelques auteurs pensent que les sépultures villanoviennes les plus anciennes sont ombriennes et révèlent des coutumes et une industrie tout à fait semblables à celles de l'Italie centrale au début du premier âge du Fer.

Les sépultures étrusques apparaissent vers —550, celles des Gaulois vers —400.

La civilisation villanovienne se parallélise à ses débuts avec celle du premier âge du Fer de l'Italie centrale et à partir du VII^{ème} siècle environ avec les époques d'Este et de Hallstatt.

Le villanovien du Nord ou Bolonais est divisé par Ducati en quatre périodes qui s'échelonnent de —1000 à la période étrusque de la Certosa:

La *période I*, dite de San-Vitale, correspond au IX^{ème} siècle. Les ossuaires sont de formes bitronconiques. Les tombes à puits sont protégées par de simples dalles et pauvres en mobilier. Il y a des fibules archaïques à arc simple, à étrier court, à arc rentrant et à double ressort, des rasoirs semi-discoïdaux munis d'une protubérance dorsale et de rares haches de bronze à large tranchant.

(1) DÉCHELETTE, *Manuel*, T. III, p. 27.

La *période II*, dite de Benacci I, est datée du VIII^{ème} siècle. Elle marque le début de la pleine expansion ombrienne. Le fer est encore très rare, mais les mobiliers de bronze sont importants. Les fibules sont toujours à étrier court, mais de formes variées, parmi lesquelles celles dites à « sangsue ». Les armes sont rares, mais on voit apparaître le ceinturon en tôle de bronze. L'ossuaire est toujours en poterie grossière, sans pied, et porte un décor incisé. Il est rarement accompagné de vases à offrandes.

La *période III*, dite de Benacci II, se place au VII^{ème} siècle. Elle est caractérisée par l'enrichissement du mobilier funéraire dans lequel apparaît plus fréquemment le fer, même sous forme d'armes (dagues). Il y a toujours de nombreux objets de bronze, parmi lesquels des fibules à long étrier et à arc figuré. La décoration géométrique, plus harmonieuse, est estampée ou incisée, parfois même peinte. Le col de l'ossuaire se développe et s'élève. La céramique tournée apparaît, et on y trouve des vases en bronze.

La *période IV*, dite d'Arnoaldi, est datée du VI^{ème} siècle. Le rite de l'inhumation commence à prévaloir, mais les tombes les plus riches sont encore à incinération. Dans la décoration, le style géométrique prédomine. Les ossuaires en poterie sont finement ornés sur toute leur surface et l'on voit apparaître des motifs végétaux et animaux toujours très schématisés. L'activité métallurgique est intense. Les objets en bronze sont nombreux et ceux en fer deviennent eux aussi plus abondants: clous, couteaux, faucilles, haches, armilles, mors de chevaux, etc. Les fibules serpentiformes en fer, à long étrier, prédominent avec celles à arc figuré ou orné d'ambre. Les influences étrusques s'accroissent tous les jours davantage.

Dans la période de la Certosa, qui s'étend de —500 à —400, le rite de l'inhumation se fait de plus en plus prépondérant, mais sans évincer complètement l'incinération. Les tombes sont riches de vases attiques et de produits industriels propres à la Grande Etrurie. Mais c'est du développement du groupe villanovien du Sud (ou d'Etrurie) qu'est sortie la civilisation étrusque proprement dite.

Nous avons donné plus haut le tableau chronologique de Déchelette. Il subdivise la civilisation villanovienne en quatre périodes (1) dont les trois premières, qui constituent l'époque de Villanova proprement dite, sont pré-étrusques (ombriennes), et la quatrième étrusque:

1) *Le premier âge du Fer I*, ou période de Benacci I, de 1000 à 900 (1100-950 pour Montélius). Tombes à incinération. Ossuaire villanovien à décor incisé géométrique.

2) *Premier âge du Fer II*, ou période de Benacci II, de 900 à 750 (950-750 pour Montélius). Tombes à incinération, Ossuaire villanovien à décor géométrique estampé.

3) *Premier âge du Fer III* ou période d'Arnoaldi, de 750 à 550 (mêmes dates pour Montélius). Tombes à incinération. Ossuaire villanovien à décor estampé géométrique, avec figurations schématiques d'animaux, de végétaux, etc. Vases grecs encore rares.

(1) DÉCHELETTE, *Manuel*, T. III, p. 28.

4) La Certosa, période étrusque, de 550 à 400. Tombes à fosses avec coffres de bois (pas de chambres) et tombes à incinération. Fibules caractéristiques dites de la Certosa. Vases attiques à figures noires et à figures rouges.

L'époque de la Tène correspond à celle du même nom dans la classification française.

Nous l'avons vu, la civilisation villanovienne est bien connue, autant par un nombre considérable de sépultures que par l'habitat découvert à Bologne, fonds de cabanes par centaines, circulaires ou elliptiques, qui ont donné des quantités considérables d'objets. Par ailleurs, la cachette de la place San-Francesco à Bologne contenait 14.841 objets de bronze qui constituent un échantillonnage particulièrement précieux des produits de cette civilisation.

La civilisation villanovienne du premier âge du Fer apparaît comme la continuation de celle du Bronze. Cependant, la question de l'origine de la culture de Villanova a fait couler beaucoup d'encre. Est-elle un produit indigène? A-t-elle été apportée par un peuple nouveau?

L. Pigorini et G. A. Colini ont fait descendre les villanoviens des terramaricoles. Mais à cette théorie l'on a opposé le fait, relevé par G. Chierici, que le villanovien fait précisément défaut dans la vallée du Pô, où les terramares sont nombreuses. Aussi, L. Pigorini supposait-il que l'évolution s'était produite alors que les descendants des terramaricoles, ayant déjà franchi l'Apennin, étaient arrivés sur la mer Tyrrhénienne où ils avaient subi les influences des courants étrangers et méridionaux.

E. Brizio, au contraire, distinguait nettement les terramaricoles des villanoviens, reconnaissant dans les premiers des *Ligures* qui, dans une seconde phase de leur vie, avaient changé de rite funéraire, et dans les seconds des *Ombriens* descendus des Alpes orientales. Il y a dans cette théorie une contradiction, d'ailleurs fort bien vue par E. Brizio, due au fait que les traces villanoviennes font défaut dans l'Italie septentrionale.

D'autres opinions ont été émises par Ducati, Sergi, F. von Dühn, O. Montélius, B. Modestow, R. Mac-Iver, J. Sundwall, et bien d'autres encore, et le débat ne semble pas épuisé.

Quoiqu'il en soit, il faut retenir la survivance dans le villanovien de certains éléments terramaricoles, mais il faut bien constater aussi que la civilisation du Bronze n'est pas limitée aux terramares, et que l'anse cornue, par exemple, n'est pas une invention exclusive des gens des terramares.

On peut penser que ces derniers, dont la civilisation s'était petit à petit élaborée dans la vallée du Pô par la fusion d'éléments indigènes et allogènes, sortirent de leurs habitats à la fin de l'âge du Bronze. Quelques-uns s'arrêtèrent dans la région de Bologne et plus au Sud dans les Marches et là donnèrent naissance à la culture rencontrée d'une part dans les petites sépultures de Bologne-San-Vitale, et d'autre part dans celles de Pianello di Genga à Ancône. On peut considérer ces dernières comme les tombes des proto-villanoviens qui franchirent l'Apennin et se répandirent en Etrurie et dans le Latium.

Quant aux divers groupes de civilisations italiques de l'âge du Fer, ils se présentent avec des couleurs diverses, soit parce qu'ils ont été plus ou moins pénétrés d'éléments terramaricoles, soit à cause de la réaction opposée

par l'élément fondamental indigène méditerranéen de l'âge du Bronze aux influences étrangères introduites par la navigation et le trafic commercial désormais de plus en plus intenses.

Quoiqu'il en soit, on admet généralement que la civilisation des terramares s'est diffusée dans la péninsule en descendant vers le sud, peut-être sous forme d'influences purement culturelles, ou encore à la suite de déplacements d'éléments ethniques. On dispose maintenant d'une quantité suffisante de documents: objets isolés, habitats, sépultures, cachettes, etc., qui forment les anneaux solides d'une chaîne reliant la civilisation du Bronze des terramares à celle du Fer dite de Villanova et qui, selon la chronologie la plus acceptable, a eu son maximum de développement pendant le VIII^{ème} siècle.

Le groupe véneto-istrien, dit encore d'Este, ou culture aléistine, s'étend jusqu'à l'Istrie. Il a connu un long et intense développement, que l'on divise généralement en trois périodes:

La première, dite *Este I*, commence à l'âge du Bronze aux environs de —1000. Elle est synchronique de Benacci I et caractérisée par de grands ossuaires tronconiques.

En ce qui concerne *Este II*, les opinions, quant aux dates, diffèrent beaucoup: —900 à —600 pour Déchelette, —950 à —500 pour Randall Mac-Iver, —800 à —500 pour von Dühn, —700 à —500 pour Ducati, etc. C'est pour cette civilisation une période de grand développement qui correspond à Benacci II tout entier et à la plus grande partie d'Arnoaldi. Les ossuaires, en poterie noire polie, portent un décor géométrique souvent réalisé par l'application de clous en bronze. Les mobiliers funéraires sont de plus en plus riches, et l'on voit s'introduire l'usage de la situle en guise d'ossuaire. Vers la fin de la période apparaissent les premières manifestations de l'art figuré.

La période d'*Este III* correspond aux derniers temps d'Arnoaldi et dure jusqu'à la fin de la Certosa, de —600 à —400 pour Déchelette, plus généralement du V^{ème} au IV^{ème} siècle pour les autres. L'industrie atteint son apogée. Il y a des situles et des ceintures de bronze décorées de scènes figurées, ciselées, des ossuaires ornés de bandes alternées rouges et noires. Les influences grecques et étrusques se font sentir fortement, tandis que Bologne est de plus en plus « étrusquée ».

Dans l'Italie du Nord, le groupe vénète compte de nombreuses nécropoles autour d'Este, comme aussi en d'autres points de l'Italie et de la Vénétie (1). Les débuts du groupe vénète furent analogues à ceux du groupe bolonais et des autres groupes italiens, mais son développement s'est fait plus tard suivant une orientation différente qui est marquée par une très nette interdépendance avec les régions voisines, septentrionales et orientales, avec la partie inférieure des Alpes de l'Est, avec l'Istrie et la partie périphérique nord-occidentale de la péninsule des Balkans. Nous avons vu que dans la

(1) HOERNES-MENCHIN, *Urgeschichte des Bildenden Kunst in Europa*, Wien, 1925, p. 470 sq.

première période le style est analogue à celui des tombes de Benacci I et des plus anciennes tombes « a pozzo » de l'Italie centrale. Dans la seconde période, qui correspond en partie à la plus grande durée d'Arnoaldi, on trouve, à côté du décor strictement géométrique avec zones de méandres et autres motifs, des objets en métal de style mycénisant, telles les plaques de ceintures dont le large champ central est décoré d'une spirale analogue à celles dont sont ornées les plus grandes stèles funéraires de Novilara, tandis que sur les extrémités rétrécies il y a des rosettes, avec deux paires de protomes d'oiseaux. On trouve sur les poteries un décor géométrique dans le style d'Arnoaldi, fait d'un seul rang de spirales, mais aussi des alignements de quadrupèdes courant (chevaux avec crinières en peigne) toujours figurés avec le minimum de traits incisés, emplis d'incrustations blanches. Quant à la troisième période, elle rappelle la couche de la Certosa, avec style orientalisant.

Les influences de ce groupe d'Este se sont répandues dans la haute Italie méridionale et orientale, assez loin dans l'intérieur et dans les Alpes vers le Nord, ainsi que, par dessus l'Adriatique, dans l'Istrie et dans la région montagneuse dinarique.

En effet, on a découvert en Istrie des poteries à décoration géométrique et des fragments de ceintures de bronze prouvant que cette région a été, entre le VIII^{ème} et le IV^{ème} siècle, une dépendance culturelle du groupe vénète de l'Italie Orientale, avec un caractère local particulier. Citons les tombes plates à incinération de Pizzugghi-Hügel près de Pavéno, les découvertes de Vermo près de Pisino, de Pola et de Nésactium où des céramiques et des sculptures portent des décors géométriques.

On retrouve ces motifs géométriques dans le néolithique de Butmir et jusqu'à Hallstatt. En effet, la décoration à méandres et à spirales a connu au néolithique une vaste expansion dans le temps et dans l'espace, de la région Pontique à l'Adriatique, du Dniepr au Rhin et du Nord de la Grèce à la Silésie. Cependant, même dans la région ainsi délimitée, on connaît aussi en même temps une décoration de lignes droites ou anguleuses.

Dans la *civilisation de Golasecca* ou du Tessin, on a reconnu deux périodes.

Dans la *première période*, les urnes cinéraires étaient déposées en pleine terre. Cette période serait contemporaine d'Este II pour certains auteurs et s'étendrait de —900 à —500 pour d'autres. Il faut signaler les enceintes de pierres brutes, circulaires ou rectangulaires, qui entourent ou avoisinent les tombes, les petits tumulus de terre ou de pierres qui recouvrent les sépultures, analogues à ceux que nous avons déjà signalés en divers endroits de la France. Durant cette période, les dépôts funéraires sont plutôt pauvres et uniformes, les ossuaires sont ovoïdes ou biconiques, avec un décor incisé très sobre, parfois rempli d'une matière blanche. En général, le plus grand diamètre se trouve à mi-hauteur des vases.

Dans la *seconde période*, qui correspond pour les uns à Este III et qui s'étend pour les autres de —600 à —400, c'est-à-dire jusqu'à l'invasion gauloise, les urnes cinéraires sont déposées dans de petits puits dont les parois sont renforcées par des murets ou protégées par des dalles formant une espèce de coffre. Les mobiliers sont plus riches. Les ossuaires, renflés vers le haut,

atteignent leur plus grand diamètre aux deux tiers ou aux trois quarts environ de la hauteur. Le décor « a stralucido » apparaît, ainsi que les cordons en relief. La fibule à « sanguisuga » à long étrier persiste jusqu'à l'époque gauloise mais on voit aussi apparaître des fibules à arc serpentant. Les armes sont très rares.

Piero Barocelli (1) estime que cette civilisation a lentement évolué au cours des siècles et que le mélange d'éléments divers attribués à l'une ou à l'autre des deux périodes doit faire abandonner toute rigidité excessive dans la division en deux périodes proposée primitivement par P. Castelfranco (2) et que nous avons résumée plus haut.

En effet, la civilisation de Golasecca évolue graduellement et sans interruption ni sursaut jusqu'au moment où une civilisation nouvelle d'origine et de caractère — la civilisation gauloise — survient et s'impose.

Quant à von Dühn (3) il estime que le Piémont, et l'on peut dire aussi le Tessin, c'est-à-dire l'aire d'expansion de la civilisation de Golasecca, sont demeurés longtemps attardés par rapport aux autres régions de l'Italie du Nord.

Pia Laviosa Zambotti (4) déclare que la civilisation de Golasecca ne doit pas être considérée comme un ensemble culturel en soi, c'est-à-dire à caractéristiques absolument autonomes et indépendantes dues au génie créateur d'un peuple déjà porteur du fer arrivant dans le pays. Elle a démontré comment, dans la période de transition vers l'âge du Fer, la céramique des Lombards de Scamozzina et de Garlasco, de Robbio et de Vergosa, s'inspire des céramiques existant dans la région pendant l'énéolithique et le début de l'âge du Bronze, et comment ensuite, pendant la première phase de la civilisation de Golasecca, on modifie lentement ces formes pour aboutir aux formes caractéristiques de cette période (5). Il est évident, pour elle, que la décoration incisée de Golasecca dérive de la décoration de Matera, de même que les vases rectangulaires tessinois descendent des vases à ouverture carrée de la Lagozza. La culture de Golasecca a maintenu le patrimoine décoratif archaïque et les ingérences extérieures ne se manifestent guère que dans les objets de bronze, qui sont des articles d'importation ou d'échanges.

Dans un autre travail (6) le même auteur a essayé de démontrer l'inconsistance des théories migratoires, c'est-à-dire de celles qui font venir de l'extérieur les gens de Golasecca. Elle a démontré que cette civilisation dérive de celle des palafittes et tourbières de Lombardie à l'âge du Bronze, comme nous venons de le dire plus haut.

Certes le passage brusque du rite de l'inhumation à celui de l'incinération paraît à d'aucuns difficilement explicable, mais on connaît des exemples de

(1) P. BAROCELLI, *I sepolcreti preromani di Ameno. Contributo alla conoscenza della civiltà di Golasecca*, dans *Atti della Società Piemontese di Archeologia e Belle Arti*, vol. II, fasc. I, 1927, pp. 1-60.

(2) P. CASTELFRANCO, *Due periodi della prima età del Ferro nella necropoli di Golasecca*, dans *Bollettino di Paleontologia Italiana*, nos 5 et 6, Anno II.

(3) FR. VON DÜHN, *Vorgeschichtliches Jahrbuch*, Band I, Bibliographie, 1924, p. 86 et Band III, Bibliographie, 1926, pp. 280-282.

(4) P. LAVIOSA ZAMBOTTI, *Erano Liguri i creatori della civiltà di Golasecca?*, dans *Munera*, Società Archeologica Comense, Como, 1941, pp. 87-93.

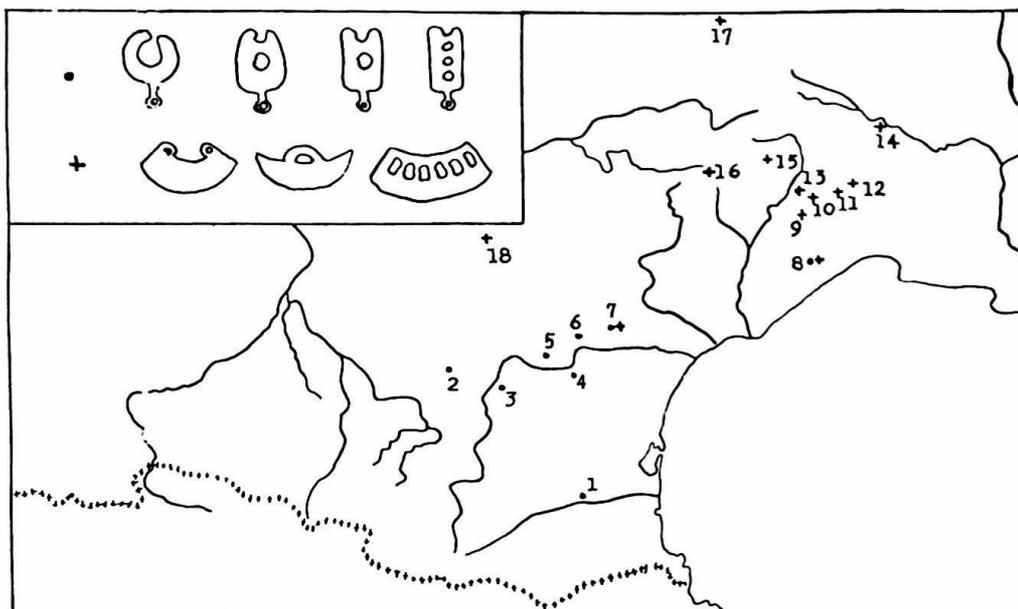
(5) P. LAVIOSA ZAMBOTTI, *Civiltà palafitticola lombarda e civiltà di Golasecca. Origini e interferenze*, dans *Rivista archeologica dell'antica provincia e diocesi di Como*, 1939.

(6) P. LAVIOSA ZAMBOTTI, *Le origini della civiltà di Golasecca*, in *Studi etruschi*, IX (1935), pp. 365-400.

changements analogues sous l'effet d'influences extérieures, chez les Gaulois et chez les Romains par exemple. Il faut cependant noter que dans la vallée du Pô, comme ailleurs, la crémation apparaît pendant la moyenne période de l'âge du Bronze. Mais comment est-elle entrée en Italie, et quelle relation a-t-elle avec la culture de la Lusace à laquelle on doit la céramique de luxe des terramares, voilà qui est difficile à établir. L'incinération ne semble pas en effet un apport villanovien, car elle apparaît avant la création des types de céramique caractéristiques de cette culture. Comme nous l'avons dit, c'est un apport de la civilisation du Bronze, et ce phénomène a été général dans toute l'Europe.

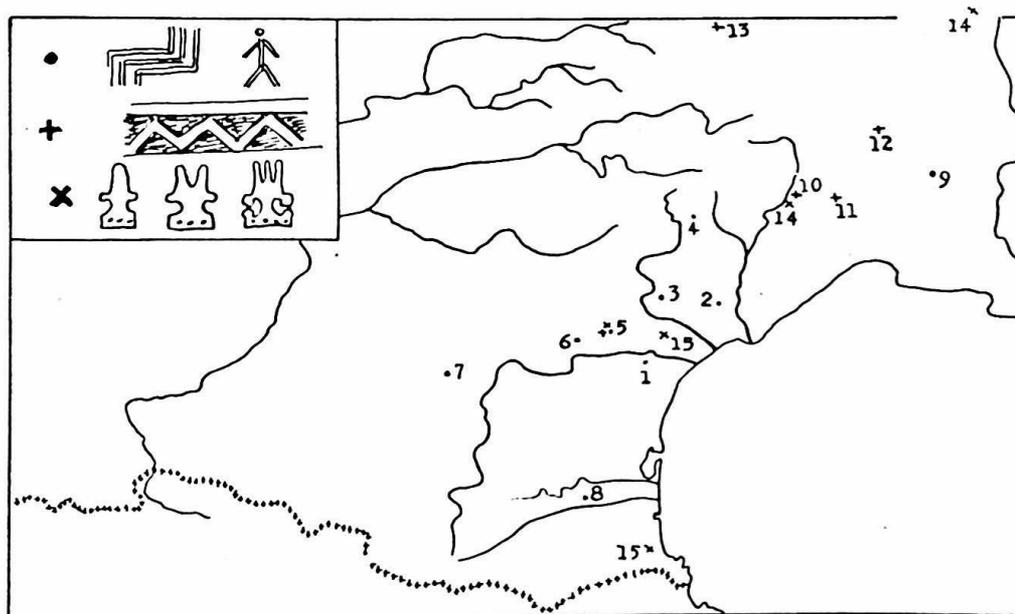
Il y a aussi des affinités entre Golasecca et Este. C'est ainsi qu'on trouve à Este des vases à pied haut et creux, comme dans les terramares de l'Emilie, dans les palafittes lombards et dans la nécropole de Lengyel, dans la région de Tolna en Hongrie.

En résumé, la civilisation de Golasecca est un complexe culturel directement dépendant des civilisations énéolithiques et de l'âge du Bronze, qui a évolué sous l'impulsion des progrès industriels de l'âge du Fer. Dans la seconde période, elle emprunte à la culture étrusque les progrès de la métallurgie et aussi certaines formes caractéristiques de vases. Elle a aussi des contacts avec les populations celto-ligures de la France méridionale, et ne sera détruite qu'au IV^{ème} siècle par les invasions gauloises.



CARTE DE RÉPARTITION DES RASOIRS EN BRONZE DU 1^{er} AGE DU FER

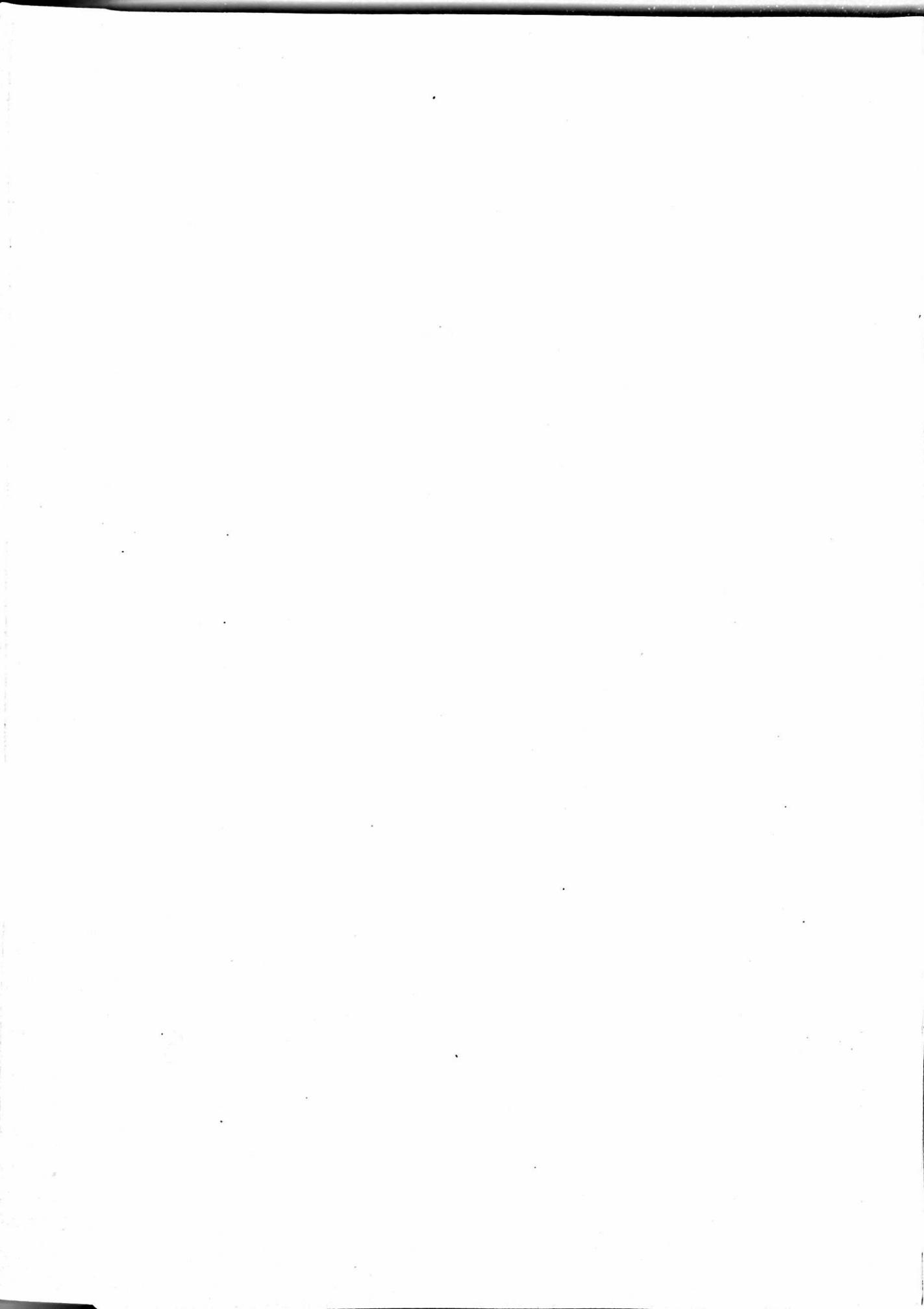
- 1 Millas; 2 Fanjeaux (En-Bonnes); 3 Verzeille; 4 Douzens; 5 Caunes (Roc de Buffens); 6 Pépieux (Las Fados); 7 Mailhac (Le Moulin); 8 Launac; 9 Argeliers (Hérault); 10 Viols-le-Fort (Les Matelettes); 11 Cazevielle; 12 Claret (Foulaquier); 13 Notre-Dame-de-Londres (Ravin-des-Arcs); 14 Saint-Geniès-de-Malgoirès (Fontaine-de); 15 Blandas (Borie d'Arre); 16 Couvertgirade (La Lagnasse); 17 Freyssinel; 18 Castres (Sainte-Foy)



CARTE DE RÉPARTITION DE LA POTERIE DÉCORÉE DU 1^{er} AGE DU FER

- Poterie à décor incisé (motifs zoomorphes et anthropomorphes)
 + Poterie à décor excisé ou champlévé
 1 Montredon (Aude); 2 Saint-Thibéry; 3 Causse-et-Veyran (Grotte de Montpeyroux); 4 Lodève (Grézac); 5 Mailhac (Cayla I, Moulin); 6 Pépieux (Las Fados); 7 Fanjeaux (En-Bonnes); 8 Millas; 9 Nîmes (Languisel); 10 Notre-Dame-de-Londres (Ravin-des-Arcs); 11 Cazevielle; 12 Saint-Geniès-de-Malgoirès; 13 Freyssinel; 14 Saint-Remèze l'Arbre-Rond; 15 St-Martin-de-Londres (Frouzet); 15 Ensérune; 15 Argèdes (La Pave)

CONCLUSIONS



Avant de rechercher l'origine des civilisations du 1^{er} âge du Fer languedocien, faisons la mise au point chronologique des matériaux réunis dans ce livre.

CHRONOLOGIE RELATIVE

Voici le tableau synchronique (1) des vestiges que nous pouvons rattacher à nos 4 Périodes:

	HABITATS	NÉCROPOLES EN « CHAMP D'URNES »	TUMULUS
1 ^o Période	Roc de Conilhac		
2 ^o Période	Cayla I Portal-Vielh	Le Moulin, Fleury I , Las Fados, En-Bonnes Millas I et II, etc.	Buzignargues, Cazevieille G-9 etc.
3 ^o Période	Ruscino I	Grand-Bassin I, Fleury II , Argeliers, Azille, Millas III	Cazevieille A-6, D-4, G-5, G-7, I-1, etc.
4 ^o Période	Cayla II, Ruscino II, Ensérune I.	Grand-Bassin II La Pave	Frouzet B-1, Ravin des Arcs, Freyssinel St-Remèze

Les pièces bien datées permettant de transformer cette chronologie relative en chronologie absolue proviennent de Mailhac et se rapportent à cette 4^{ème} période (2).

Cette dernière, nous l'avons vu (3), ne peut dépasser 450 avant J. C.

(1) Voir Tome I du présent ouvrage, p. 160, et Tome II, p. 187.

(2) Tome I, p. 94 à 114 et Tome II, pp. 59 à 70.

(3) Ci-dessus, chapitre VIII, note 1.

Sa fin se place très probablement dans le premier quart du V^{ème} siècle. Les pièces du milieu du VI^{ème} siècle y sont assez abondantes pour donner la certitude que le début de cette 4^{ème} période n'est pas postérieur à 550 avant J. C.

Le petit skyphos ionien que nous avons signalé dans le Tome II (fig. 48) donne une date plus ancienne car il appartient au premier quart du VII^{ème} siècle. Comme nous l'avons déjà exposé dans le Tome II, il n'a malheureusement pas été trouvé dans une tombe en place, et nous ne pouvons l'attribuer avec une absolue certitude à la 4^{ème} période, bien que l'absence de toute céramique importée dans l'abondant mobilier des tombes de la 3^{ème} période donne de fortes présomptions en faveur de cette hypothèse.

Il est probable, cependant, que ces apports pré-coloniaux sont rares, et que le début de cette période doit plus ou moins coïncider avec la fondation des colonies grecques sur le littoral français de la Méditerranée (vers 600).

Nous avons donc deux points de départ pour baser cette chronologie absolue: d'une part 550, date certaine mais « prudente », d'autre part 600, moins sûre pour l'instant mais très probable.

Partant de cette base, nous pouvons enchaîner toutes les autres périodes, avec pour seule incertitude leur durée respective.

La nécropole du Grand-Bassin I peut servir de base pour évaluer la durée de la 3^{ème} période. Les fouilles de 1955 en ont révélé un prolongement inattendu qui porte à 500 mètres la longueur actuellement reconnue de cette nécropole, mais il est encore très difficile d'en estimer le nombre de tombes. La grande unité de style qui règne d'un bout à l'autre de la partie explorée nous avait fait penser que cette période était relativement courte, 50 ans environ, mais c'est une évaluation très approximative et en réalité elle peut très bien durer plus longtemps, peut-être un siècle. Cela donnerait, selon qu'on adopte la date de 550 ou de 600 pour le début de la 4^{ème} période, 600 ou 650 pour le début de la 3^{ème} si elle ne dure que 50 ans, 650 ou 700 si elle dure 100 ans.

Quant à la 2^{ème} période, on peut espérer circonscrire très exactement la nécropole de cette époque à Mailhac, et l'on peut déjà évaluer à 700 environ les tombes qui la composent. Comme d'autre part l'étendue de l'habitat correspondant nous est connue, on peut compter sur une population de 400 à 500 habitants environ. Evidemment, nous pouvons difficilement avoir une idée de la mortalité annuelle, mais un siècle de durée nous paraît un minimum pour cette période, qui doit en réalité durer plus longtemps. Cela donnerait donc 700 ou 750 pour le début de cette période dans la chronologie basée sur 550-600, et 750 ou 800 si la durée de la 3^{ème} période est plus longue, peut-être même un peu plus s'il faut prolonger aussi la durée de la 2^{ème} période.

CHRONOLOGIE ABSOLUE

En récapitulant ce que nous venons d'exposer, nous obtenons le schéma suivant :

CHRONOLOGIE COURTE

- 1^{er} Période: ? -700
- 2^{ème} Période: 700-600
- 3^{ème} Période: 600-550
- 4^{ème} Période: 550-475 environ.

CHRONOLOGIE MOYENNE

- 1^{er} Période: ? -750
- 2^{ème} Période: 750-650
- 3^{ème} Période: 650-600
- 4^{ème} Période: 600-475 environ.

CHRONOLOGIE LONGUE

- 1^{er} Période: ? -800
- 2^{ème} Période: 800-700
- 3^{ème} Période: 700-600
- 4^{ème} Période: 600-475 environ.

Il faut maintenant examiner ce qui, dans la civilisation du premier âge du Fer languedocien, peut être mis en parallèle avec d'autres civilisations et ce qui lui appartient en propre.

Nous reverrons d'abord la céramique, puis les mobiliers métalliques et les rites funéraires.

Première période

CÉRAMIQUE

Par les formes et le décor de cannelures fines, la céramique de cette période se rattache à celle des gisements de la vallée de la Saône décrits par Miss N.-K. Sandars sous le nom de « groupe de Sassenay » (1). Ce groupe se rattache à la période des champs d'urnes II (Hallstatt A) et au groupe

(1) N. K. SANDARS, *Bronze Age Cultures in France*, p. 179. Cet important travail est sorti des presses après la rédaction de la majeure partie de cet ouvrage.

hélvético-rhénois, mais c'est en France qu'il aurait pris ses caractères particuliers (1). Les gisements de ce type que nous avons signalés au cours de cet ouvrage (grottes de l'Ardèche, du Gard, de l'Aveyron, de l'Hérault, de l'Aude, habitat du Roc de Conilhac) jalonnent une poussée de cette civilisation le long de la vallée du Rhône et des départements côtiers de la Méditerranée.

Une fouille récente, exécutée par Mr. Jacques Lauriol au « Baous de la Salle » près de Bize (Aude), a donné une grande quantité de céramique appartenant à plus de 200 vases, accumulée dans un grand « fond de cabane » et apporte une importante contribution à la connaissance de cette 1^{re} période (2). Les formes dominantes, dans la poterie fine, y sont des variantes des types 1 et 2 (ci-dessus, fig. 84). Il ne semble pas y avoir de gobelets à fond pointu comme dans la grotte des Cloches, et, chose curieuse, les vases à col haut cylindrique, comme ceux du Roc de Conilhac ou de la grotte de la Clapade, y sont également absents, malgré l'évidente ressemblance qui existe avec les autres types de céramique trouvés dans ces deux gisements.

— Le décor au poinçon simple, incisé, n'y est pas inconnu, mais il est très rare et le répertoire décoratif est pauvre: lignes parallèles, droites ou brisées, et sur un seul plat guirlande en demi-cercles.

MOBILIER MÉTALLIQUE

Le mobilier métallique est peu abondant et n'a pas donné d'objets typiques. Notons-y une sorte de petit burin en bronze, simple tige à section carrée aplatie à un bout, trouvé au Baous de la Salle.

RITES FUNÉRAIRES

Aucune sépulture appartenant à cette période n'a encore été découverte en Languedoc (3).

L'apport helvético-rhénois a été modifié et influencé par les cultures locales qu'il a cotoyées et dans lesquelles il s'est en partie fondu pour constituer le « groupe de Sassenay ».

Est-ce le même apport helvético-rhénois qui a suivi la vallée du Rhône et atteint la côte Ouest du Golfe du Lion, puis a été là aussi influencé par les cultures indigènes? Est-ce au contraire le groupe de Sassenay déjà formé

(1) W. KIMMIG, *Où en est l'étude de la civilisation des champs d'urnes en France*, cit., dans *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, Tome IV, 1953, p. 228.

(2) J. LAURIOL, *Un gisement de transition Bronze final - 1^{er} âge du Fer. Les fonds de cabanes du Baous de la Salle*, dans *Cahiers Ligures de Préhistoire et d'Archéologie*, n° 7, 1958.

(3) Dans l'Est de la France, on connaît des champs d'urnes appartenant au « groupe de Sassenay ».

qui a essaimé? Il faut attendre d'avoir un plus grand nombre de matériaux en Languedoc pour en décider, mais la seconde hypothèse supposerait déjà un décalage dans le temps.

En résumé, nous n'avons pas encore assez d'éléments pour préciser tous les caractères de cette 1^{er} période, mais malgré les lacunes de notre documentation actuelle on a l'impression que cette première vague des champs d'urnes fut moins massive que la suivante.

Remarquons aussi que la céramique de la 1^{er} période contient en germe la plupart des éléments caractéristiques de celle de la 2^{ème} période.

Deuxième période

CÉRAMIQUE

Nous avons déjà exposé les caractéristiques de cette céramique dans le chapitre VII, ci-dessus.

Forme 1. Si nous nous reportons aux tableaux des formes-typiques donnés dans ce chapitre (fig. 85 et 86) nous constatons que cette période est caractérisée par la nette prédominance des formes 1 à col cylindrique et bas (voir Tomes I et II les nombreuses variantes languedociennes de ce type).

Ce type existe déjà dans la période précédente, en particulier au Baous de la Salle (voir aussi Tome I, p. 57, fig. 33, dans la grotte de la Clapade) mais on ne l'y trouve guère qu'en céramique grossière et pour de grands récipients toujours incomplets, tandis qu'il est d'usage courant dans la 2^{ème} Période.

La variante munie de deux petites anses à la naissance du col existe déjà dans les poteries de l'âge du Bronze d'Europe Centrale et d'Allemagne (Tome I, fig. 3, n° 9). On trouve des variantes sans anses plus proches dans le temps en Suisse (ci-dessus, fig. 135 et 137 par exemple), en Italie (ci-dessus, fig. 151, 155, 159) et au lac du Bourget (ci-dessus, fig. 145), mais les plus ressemblants proviennent d'Espagne (Tome II, fig. 196, n° 2 par exemple). Ils sont particulièrement abondants dans l'habitat de Cortes de Navarra (1) mais semblent plutôt là bas une survivance du type languedocien (2).

(1) J. MALUQUER DE MOTES, *El yacimiento hallstático de Cortes de Navarra*, 1954, fig. 30 et 31 par exemple.

(2) On les y trouve associés à des formes qui, en Languedoc, n'apparaissent qu'avec la 3^{ème} Période.

Il est encore difficile d'établir une chronologie entre les variantes d'un même type général, mais, comme nous l'avons déjà exposé, cette 2^{ème} période est probablement longue et il faut donc éviter deux écueils: dater l'ensemble soit d'après les types anciens, soit d'après les types récents (1).

Forme 2. Cette forme apparaît déjà dans la 1^{er} période, mais ici les plats entièrement ornés de cannelures concentriques « en escalier » à l'intérieur sont plus rares, le décor incisé se développe (2) et les vases sont en général plus profonds. La variante à large fond plat, souvent munie d'un mamelon de préhension ou d'une petite anse (fig. 85, 2 d), ne semble pas encore exister dans la 1^{er} période et serait peut-être à ranger dans les apports nouveaux.

Nous avons déjà vu que les plats languedociens à décor intérieur richement incisé portent presque toujours autour du pied des perforations avant cuisson destinées à y passer un lien pour les suspendre, et qu'ils ont dû contribuer à la décoration intérieure des habitations. Leur utilisation comme couvercles devait être accidentelle et réservée aux modèles simples, car sinon on ne comprendrait pas que la partie visible alors, l'extérieur, de vases si soignés par ailleurs, ait été laissé extrêmement fruste. La comparaison avec les couvercles italiens (ci-dessus, fig. 180, 181, 182) logiquement décorés à l'extérieur, eux, confirme notre point de vue.

Les plats languedociens offrent des ressemblances avec les plats tronconiques à décor intérieur des palafittes suisses (ci-dessus, fig. 135 et 137) et du groupe Rhin-Suisse (3) mais ils s'en distinguent cependant par les proportions et le décor.

Ces plats semblent plus rares en Espagne.

Forme 3. A Mailliac, la station à poterie « campaniforme » d'Embusco a donné une écuelle qui pourrait passer pour un prototype de cette forme (4) mais à notre avis il faut plutôt en rechercher l'origine dans les écuelles à bord rentrant du type de la Lagozza (5). Quoiqu'il en soit, c'est durant la 2^{ème} période que cette forme se précise. On la trouve aussi en Catalogne

(1) Il sera sans doute possible d'établir cette chronologie après l'étude des abondants matériaux amassés à Mailliac, mais en attendant on peut — sous réserves — penser que les détails propres à la 1^{er} Période qui se retrouvent dans la 2^{ème} appartiennent aux vases les plus anciens de cette dernière, tandis que les détails particuliers à la 3^{ème} Période qui apparaissent dans la 2^{ème} en marquent les types les plus récents.

(2) Nous verrons plus loin qu'il est très différent du décor incisé du groupe Rhin-Suisse et de la France de l'Est, malgré l'identité de technique.

(3) W. KIMMIG, *Où en est l'étude*, cit., dans *Revue Arch. de l'Est et du Centre-Est*, Tome III, p. 16, fig. 2, A.

(4) O. et J. TAFFANEL, *La station préhistorique d'Embusco*, dans *Cahiers Ligures de Préhistoire et d'Archéologie*, n° 6, 1957, fig. 6, n° V.

(5) L. BERNABÒ BREA, *Gli scavi nella caverna delle Arene Candide*, Parte I, Bordighera, 1946, Tav. LI, n° 6.

espagnole (Tome II, fig. 196, n° 1, fig. 197, n° 1) mais surtout en Italie (1) ou elle dure d'ailleurs très longtemps (ci-dessus, fig. 171, 172).

Forme 4. Les écuellés à fond arrondi et ombiliqué sont également d'un type très ancien. Celles à fond arrondi ne manquent pas dans la civilisation de la Lagozza. Il y a une écuelle à fond ombiliqué tout à fait semblable dans la station d'Embusco à Mailhac (2) mais ce sont là des types tellement simples qu'il est peut-être inutile d'en rechercher l'origine.

Les écuellés carénés ont déjà un type plus particulier. Là aussi, on peut en rechercher l'origine dans la civilisation de la Lagozza, bien représentée dans les grottes languedociennes (3).

Forme 5. Cette forme apparaît déjà dans la 1^{er} période et compte parmi les types particuliers à la zone Nord-alpine (4). Comme nous l'avons dit, elle est plutôt rare dans cette 2^{ème} période et il faut sans doute y voir ici de simples survivances de l'époque précédente.

D'autres vases, encore rares, amènent des comparaisons intéressantes. Le Cayla I a donné un gobelet caréné (Tome I, fig. 104) qui pourrait être une variante de la forme 4.c. Ce gobelet semble appartenir à l'extrême fin de cette Période, car on le retrouve, mais sans décor, pendant la période suivante, comme nous le verrons plus loin. Cependant, ces hauts gobelets carénés à fond arrondi ont aussi des prototypes très anciens: c'est une forme argarique, déjà connue dans le Midi aux époques antérieures, par exemple dans la grotte de la Rouquette (5).

Un vase de la tombe 175 de Millas (Tome II, fig. 122, n° 7) rappelle le profil des ossuaires villanoviens (ci-dessus, fig. 175). En Espagne, la nécropole d'Agullana a donné un vase analogue (Tome II, fig. 184, n° 8).

Un autre vase de Millas (Tome II, fig. 120, n° 1) s'apparente, comme l'ont dit les auteurs (6) à un vase en bronze de Tarquinia attribuable au proto-étrusque II. Les vases à pied haut sont encore très rares dans cette Période (7).

Un autre vase, provenant du Cayla I de Mailhac (Tome I, fig. 58, 1) se

(1) Voir par exemple G. F. LO PORTO, *Una stazione dell'Età del Ferro nel Tortonese*, dans *Revue d'Études Ligures*, 1954, n° 3, fig. 6, n° 3 et fig. 8, nos 1 à 5.

(2) O. et J. TAFFANEL, *La station préhistorique d'Embusco*, cit., fig. 6, n° 84.

(3) L. BERNABÒ BREA, *Gli scavi nella caverna*, cit., Tav. LI, n° 12. Il y en a aussi dans la Grotte de la Treille à Mailhac (Aude).

(4) W. KIMMIG, *Où en est l'étude*, cit., dans *Revue Arch. de l'Est*, Tome III, fig. 2, B, n° 5.

(5) J. SALLES-M. BROUSSE-M. LOUIS, *La grotte de La Rouquette*, (Saint-Hilaire de Brethmas, Gard), dans *Revue d'Études Ligures*, nos 1-3, 1950, Pl. II, 4.

(6) P. PONSICH et A. DE PONS, *Le champ d'urnes de Millas*, dans *Revue d'Études Roussillonaises*, 1951, Tome I, fig. 75.

(7) Ils sont rares également dans la 1^{er} Période, mais nous nous demandons si le fragment de la grotte des Chats reproduit dans notre Tome I, fig. 39, n° 17, n'est pas aussi un pied haut. Par contre, les pieds creux et cylindriques deviennent très abondants dans la 3^{ème} Période.

rattache au vase du Martroy de Férolles (Tome II, fig. 182) par le décor de cannelures et l'allure générale, mais on trouve aussi un type analogue en Catalogne espagnole (Tome II, fig. 183, n° 3 et 194, n° 2).

Décors. Nous ne reviendrons pas sur la classification des décors, déjà exposée dans le Tome I, p. 91. On peut considérer que la plupart de ces techniques existaient déjà dans la 1^{er} période.

Ici, les vases entièrement décorés de cannelures sont très rares, mais par contre elles subsistent comme élément secondaire du décor sur les vases ornés.

Le trait dominant de cette période est le développement du décor incisé avant cuisson, soit avec un poinçon simple, soit avec un instrument à deux pointes. Nous avons déjà exposé plus haut les thèmes de ces décors, mais si nous considérons les vases qui nous sont parvenus entiers, nous verrons qu'on ne doit pas considérer isolément chacun de leurs éléments. A ce titre, deux vases de Las Fados sont particulièrement significatifs. Sur l'un (Tome II, fig. 79, b) quatre motifs « chevaux » précèdent quatre motifs « roues », ce qu'on peut facilement interpréter par un char à quatre roues trainé par quatre chevaux. Entre les deux groupes un motif anthropomorphe figure le conducteur du char. La scène est complétée par une longue procession de bonshommes identiques au conducteur du char, sauf trois qui précèdent immédiatement les chevaux.

Il y a une curieuse ressemblance entre la schématisation de la tête, dans la plupart de ces personnages, et celles des motifs anthropomorphes gravés sur plusieurs vases italiens (fig. 194 et 195). Sur l'autre vase de Las Fados (Tome II, fig. 79, a), il n'y a pas trace de roues. Les motifs « chevaux » du type méandroïde se suivent à la file. Remarquons-le, il y a ici 4 méandres imbriqués (un pour chaque patte). Les quatre branches montantes du méandre forment le cou et le poitrail, et sur le premier motif la tête est indiquée. La ligne brisée verticale que l'on voit au-dessous pourrait bien figurer la queue du cheval qui le précède. Sur une plaque de fibule béotienne figurée par Déchelette (1) la queue du cheval est empliée par une ligne brisée identique (2).

Sur le dos de chaque cheval de Las Fados, un motif supplémentaire pourrait bien figurer les cavaliers. Enfin, d'autres motifs plus légèrement gravés sous le poitrail d'un cheval et dans les vides correspondent à des quadrupèdes plus petits, peut-être des chiens. Le tout évoque soit un défilé de cavaliers, soit une chasse.

Un autre vase à peu près complet, mais dont le décor est formé par une succession de métopes, provient de la nécropole du Moulin, à Mailhac

(1) DÉCHELETTE, *Manuel*, Tome II, p. 455, fig. 188, 2.

(2) Rappelons à ce sujet que la grotte Rousson, dans le Gard, a donné des fragments de fibules à plaque datées du VIII^{ème} siècle av. J. C. (JACOBSTHAL et NEUFFER, *Recherches sur l'hellénisation de la Provence*, dans *Préhistoire*, Tome II, fasc. I, 1933, fig. 42).

(Tome II, p. 24, fig. 13). La « farandole » est nettement reconnaissable (Tome II, fig. 8). Nous avons tout d'abord pensé qu'on pouvait établir une filiation entre les motifs des types 2, 5 et 16 (fig. 97) et y voir une évolution chronologique marquée par une stylisation de plus en plus poussée (1). Or, le plat de la tombe 122 du Moulin porte à la fois le groupe 12 et le groupe 16 (fig. 97). Puisqu'il n'y a pas de différence chronologique, c'est donc qu'il y a une différence de sens. C'est probablement un dispositif analogue au n° 15 qui est à l'origine des motifs 16, 17 et 18 (fig. 97). Dans ce n° 15, qui ne figure encore, malheureusement, que sur un fragment de vase très incomplet, les rangées de bonshommes étaient superposées dans une perspective conventionnelle. Le n° 16 n'est que la simplification de cette perspective, et si le n° 12 peut se lire, pour ainsi dire « la danse », le n° 16 doit être « la foule ».

Dans une inscription proto-élamite (fig. 196) gravée sur pierre, on retrouve non pas un, mais quatre signes identiques ou très voisins des signes gravés sur nos poteries languedociennes (2). Nous les transcrivons dans le tableau comparatif de la fig. 197. Nous ne prétendons nullement prouver par là des relations directes entre la civilisation proto-élamite et nos peuplades du premier âge du Fer, mais simplement prouver que notre hypothèse de signes idéographiques n'est pas invraisemblable.

C'est la même impression d'idéogrammes qui se dégage de l'ornementation du plat, malheureusement incomplet, trouvé dans la Grotte Basse de Vidauque (Tome I, fig. 41).

Les vases ainsi ornés étant le plus souvent incomplets, tout un côté de cet art décoratif passait inaperçu, et ce répertoire ne peut que s'enrichir de nouvelles découvertes.

Malgré les lacunes de notre documentation actuelle, on peut considérer que cet aspect de l'art géométrique figuratif a atteint son plein épanouissement dans la région languedocienne.

Les représentations humaines les plus proches du style languedocien proviennent d'Italie, de la nécropole de Cumes (avant 756) et des environs de Rome.

Le vase de Cumes représente aussi des danseurs (fig. 194) et doit être à peu près contemporain des vases ornés de Las Fados, et dans l'ensemble de la 2^{ème} période languedocienne.

Les ossuaires villanoviens à décor estampé de la période Arnoaldi portent souvent des motifs estampés d'un style analogue (3) mais il ne représentent que la décadence de ce style et les monotones successions de motifs anthropomorphes identiques n'ont plus la même signification.

(1) O. et J. TAFFANEL, *Note sur la céramique à décor incisé du niveau I du Cayla*, dans *Revue Archéologique*, 6^{ème} Série, Tome XXXIII, 1943, pp. 150 à 163.

(2) J. DE MORGAN, *Les premières civilisations*, Paris, 1909, p. 188.

(3) DÉCHELETTE, *Manuel*, Tome II, p. 431, fig. 174, nos 2, 3, 4.

Dans une direction opposée, les deux plats du tumulus de Villement, dans l'Indre, restent curieusement isolés. L'un d'eux (fig. 129) se rattache étroitement aux plats ornés languedociens.

Le tesson du lac du Bourget (palafitte de Châtillon) signalé par Déchelette (1) est également orné de petits danseurs filiformes, mais ici la technique est différente car ils sont formés de lamelles d'étain incrustées dans la céramique.

Les stylisations anthropomorphes des types 1 à 7 (fig. 97) existent identiques ou analogues dans les gravures rupestres d'Espagne (2) que l'on place à l'aurore du néolithique et qui aboutissent aussi à une schématisation linéaire plus poussée où l'original est méconnaissable.

H. Obermaier a rapproché ces dernières des galets peints du Mas d'Azil (3), A. Glory en cherche l'origine dans les civilisations du bassin méditerranéen: Suze, l'Égypte prédynastique, Malte (4). Dans leur ouvrage sur les peintures de l'âge du métal en France méridionale, A. Glory et ses collaborateurs mentionnent d'une part un synchronisme entre les peintures schématiques, les vases de Los Millares et la civilisation almérienne du vase campaniforme, d'autre part les abondantes trouvailles de type almérien faites sur le littoral méditerranéen, particulièrement dans l'Aude. Nous avons déjà parlé de l'habitat « campaniforme » d'Embusco, à Mailhac, et de l'allée-couverte utilisée comme tombeau par la même peuplade (5).

Cependant, malgré l'abondante céramique ainsi recueillie, aucun tesson de vase campaniforme ne porte de représentations de ce genre, même sur les vases les plus ornés. On peut évidemment supposer que ces décors existaient alors sur des matériaux périssables, comme les étoffes ou les parois des huttes (6) ou dans les peintures corporelles et les tatouages, mais ce ne peut être qu'une hypothèse.

C'est surtout dans le Var qu'on trouve dans les grottes des peintures de bonshommes filiformes identiques à ceux du premier âge du Fer (7). Mais ce qui nous paraît important, c'est d'y trouver aussi une recherche de composition tout à fait dans la ligne du style figuratif géométrique exposé plus haut. Citons d'abord dans la grotte Alain un personnage filiforme entouré de

(1) DÉCHELETTE, *Manuel*, Tome III, fig. 219, 3.

(2) BERGOUNIOUX et GLORY, *Les premiers hommes*, Didier, 1944, p. 288, fig. 121, nos 6, 7, 11.

(3) BERGOUNIOUX et GLORY, *Les premiers hommes*, cit., fig. 121 et 289.

(4) A. GLORY-J. SANZ-MARTINEZ-P. GEORGEOT-H. NEUKIRCH, *Les peintures de l'âge du Métal en France méridionale*, dans *Préhistoire*, Tome X, 1947, p. 115 sq.

(5) O. et J. TAFFANEL, *La station préhistorique d'Embusco*, cit., et *Les civilisations préromaines dans la région de Mailhac*, dans *Études Roussillonnaises*, Tome V, 1956.

(6) C'est le cas, à une époque plus récente, dans l'habitat de Cortes de Navarra (J. MALUQUER, op. cit.) où le décor incisé sur la céramique est rare et pauvre, mais où les parois des huttes portent une décoration peinte à l'ocre, dans laquelle on trouve précisément une stylisation anthropomorphe (Lâm. LXXVII).

(7) A. GLORY, *Les peintures*, cit., fig. 46, 48, 57, 65, 66, 80.

points, au milieu d'un ovale, interprété comme un mort étendu dans sa tombe (1). Ensuite, une peinture de la grotte Chuchy qui groupe deux personnages schématisés, des animaux, une hutte, et dans laquelle on voit une chasse au renard (2).

L'originalité de ces compositions a frappé les auteurs de cette étude, qui l'expliquent par une transformation de l'art ibérique au contact des civilisations énéolithiques provençales (3).

Ne pourrait-on expliquer de la même façon les particularités du décor géométrique languedocien, au premier âge du Fer? Le décor géométrique qui a pris naissance dans le groupe Rhin-Suisse aurait évolué au contact des civilisations indigènes déjà « ibérisées ». Si l'on ne peut actuellement prouver une filiation directe entre les peintures des grottes méridionales de l'âge du Bronze et les décors du premier âge du Fer, on ne peut cependant écarter délibérément cette idée car nous avons pu constater dans d'autres domaines des survivances incroyables, sortes de résurgences dont la transmission nous échappe.

Il n'est d'ailleurs pas sans intérêt de noter que les représentations humaines schématisées se trouvent aussi en Ligurie italienne (Vallon des Merveilles, Orco Feglino) et, très curieusement, aux environs de Rome (4) où nous avons déjà signalé un ensemble de documents apparentés aux représentations du 1^{er} âge du Fer languedocien.

Certains vases du Tessin et de l'Italie du Nord sont ornés de chevaux stylisés. Citons à nouveau les vases des tombes 97 et 70 d'Ameno (ci-dessus, fig. 159, 1 et 4, et Tome II, hors-texte) mais ici, malgré le réalisme des petits chevaux, il n'y a que la succession monotone du même motif, sans recherche de composition. Ce décor est tracé « à la ficelle », technique fréquente en Italie du Nord mais encore très rare en Languedoc. Nous n'en connaissons que deux exemplaires: sur un tesson de Las Fados (Tome II, fig. 55, n° 85) et sur une fusaiole d'En-Bonnes (Tome II, fig. 115).

Les petits chevaux du vase d'Osco (fig. 155) sont d'un style tout différent et composés de courtes incisions faites avec l'ongle (fig. 199). 198

En résumé, la plupart des scènes reconnaissables qui ornent les vases méridionaux du 1^{er} âge du Fer semblent pacifiques et plus ou moins religieuses: chœurs de danse, processions, orants, défilés de chars, mais les vases ainsi décorés ne semblaient nullement réservés à des endroits consacrés et paraissaient d'un usage courant.

Parmi les motifs purement géométriques se place le méandre. Nous ne reviendrons pas sur ce que nous avons dit plus haut concernant l'origine et

(1) A. GLORY, *Les peintures*, cit., fig. 49.

(2) A. GLORY, *Les peintures*, cit., fig. 38.

(3) A. GLORY, *Les peintures*, cit., p. 118.

(4) A. GLORY, *Les peintures*, cit., p. 120, note 1, signale une peinture anthropomorphe à bras ansés dans la grotte nell'Arnalo dei Bufali, dans la région pontine, au Sud de Rome.

la diffusion de ce motif. Rappelons simplement que les méandres italiens sont en général compliqués et symétriques, et les méandres suisses symétriques et simples. Les méandres languedociens se rattachent plutôt aux méandres suisses, mais on y trouve souvent de curieuses variantes dues probablement aux réactions de l'élément « indigène ». A ce point de vue, deux vases sont particulièrement typiques, l'un du Moulin, l'autre de Millas. Le vase n° 3 de la tombe 103 du Moulin est orné d'un méandre régulier qui se termine en zig-zags (Tome II, fig. 12) et un vase de la tombe 145 de Millas présente aussi des variantes inédites introduites dans le tracé du méandre (Tome II, fig. 123). Un tesson du Cayla de Mailhac (fig. 99, n° 11) et de récentes découvertes dans la nécropole du Moulin prouvent que ces particularités ne sont pas rares en Languedoc.

On remarque le même goût pour les variations fantaisistes qui rompent la monotonie du méandre symétrique dans un vase de la nécropole de Tarasa (Tome II, fig. 183, n° 12).

Quant au procédé consistant à remplir les décors incisés sur les poteries avec des poudres blanches ou rouges pour obtenir une polychromie, il existe déjà en Languedoc avant l'arrivée des champs d'urnes (1).

Notons enfin la présence, dans la céramique de cette période, de petits pieds annulaires surélevés qui apparaissent sur toutes les formes sauf la forme 4 et amorcent l'évolution vers les pieds beaucoup plus hauts de la 3^{ème} période. Ces vases à petit pied annulaire sont peut-être à ranger parmi les plus récents de la 2^{ème} période.

MOBILIER MÉTALLIQUE

Les deux nécropoles systématiquement fouillées dans l'Aude, Las Fados et le Moulin de Mailhac, prouvent que les cimetières sont très riches en bronze dans ce département et qu'un très important mobilier reste encore caché dans la terre. Mais, il faut le remarquer, les cimetières ne donnent qu'un aspect de cette civilisation, celui de la vie des jours de fête pour ainsi dire, puisque les armes et les instruments de travail y sont très rares.

Nous essaierons de compléter cette documentation avec le matériel des « cachettes de fondeurs » dont l'interprétation est délicate, et avec les rares indications données par les habitats.

Dans l'ensemble, tout ce mobilier métallique a dû être fabriqué en Languedoc, mais les prototypes semblent avoir des origines différentes.

Accidental du nord

(1) Par exemple à Mailhac, dans la station d'Embusco (op. cit., et à la grotte de la Treille (*Ampurias*, XI, 1949, op. cit.).

1) SURVIVANCES « INDIGÈNES »

Peu d'éléments peuvent, dans le mobilier métallique de la 2^{ème} période, être considérés comme un héritage des civilisations antérieures à l'arrivée du peuple des « champs d'urnes ».

On peut cependant, croyons-nous, y ranger les petits tubes formés d'une mince feuille de bronze repliée (ci-dessus, fig. 87, n° 22) qui apparaissent dans les grottes languedociennes (1) et peuvent être soit des éléments de colliers, soit l'extrémité de sortes d'aiguillettes. Les anneaux simples, non coulés, n'étaient pas inconnus également. Les petits anneaux-spirales existent aussi dans la grotte de la Treille (2). Une alène fine provenant d'une tombe encore inédite du Moulin (3) est identique à celle de la Grotte de la Rouquette (4), qui pourrait bien se rattacher aux « alènes à tatouer » assez abondantes en Languedoc dans les civilisations antérieures (5).

On pourrait aussi chercher le prototype des petits boutons coniques à bélière, soit creux (Tome II, fig. 116, n° 9), soit pleins (Tome II, fig. 106, n° 98), dans les boutons en bronze coniques et creux, percés de deux trous, des époques précédentes (6).

Enfin, les petits couteaux de Las Fados (Tome II, fig. 71 bis, nos 30 et 31) ont un caractère archaïque et pourraient bien dériver des petits couteaux en cuivre des périodes antérieures (7).

2) ÉLÉMENTS SE RATTACHANT AUX CIVILISATIONS NORD-ALPINES

Épingles. La plupart des épingles de cette période ressemblent à celles qu'on trouve dans les palafittes de Savoie, mais presque tous ces types ont pris naissance en Europe Centrale ou en Allemagne du Sud à des époques antérieures, souvent à l'âge du Bronze. Le fait que certains éléments typiques du « groupe du Bourget » manquent dans les champs d'urnes du Languedoc doit rendre prudents et, à côté d'apports directs ou d'influences dûs au commerce, il faut sans doute envisager la survivance et l'évolution de types plus anciens apportés par la première vague. C'est le cas pour les épingles à tête roulée (fig. 87, n° 1) à tête annulaire (fig. 87, n° 11), à tête plate (fig. 87, n° 12), à tête biconique (fig. 87, n° 13), à tête sphérique (fig. 87, n° 14), à rouelle (fig. 87, n° 25 et fig. 199), à tête vasiforme (fig. 88, n° 27).

(1) A Mailliac dans la grotte de la Treille, op. cit., Lùm. I, n° 6.

(2) *Ampurias*, XI, op. cit., Lùm. I, n° 10.

(3) Tombe 159, alène emmanchée d'un os de mouton.

(4) J. SALLES-M. BROUSSE-M. LOUIS, *La grotte de la Rouquette*, op. cit., p. 108, Pl. I, n° 6.

(5) Par exemple à Mailliac dans l'allée-couverte de Mount-Marcou et dans la grotte de La Treille (*Ampurias*, XI, op. cit., Lùm. I, n° 4).

(6) *Ampurias*, XI, Lùm. I, nos 2 et 3.

(7) PH. HÉLÉNA, *Les origines de Narbonne*, fig. 63.

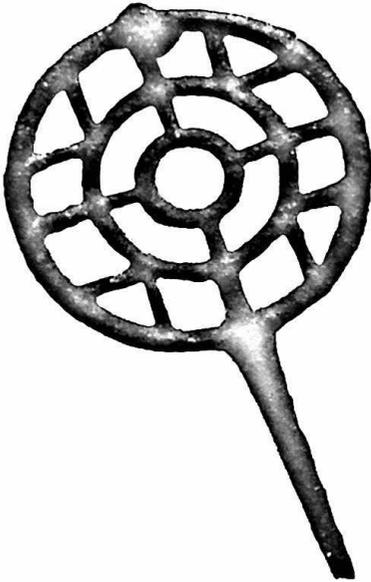


Fig. 199 - Tête d'une grande épingle en bronze de la nécropole du Moulin, à Mailhac (Aude). Diamètre: 0 m 06

concentriques, motifs en 8, y sont fréquents, tandis qu'on ne les utilise jamais sur les poteries, ce qui dénoterait une origine différente, peut-être une importation des bronzes ainsi décorés.

Chainettes. Les chainettes formées d'anneaux du type 8 (fig. 87) existent dans le groupe du Bourget (1). Celles du type 2 se trouvent identiques à Molà (2). Celles du type 3 existent aussi en Allemagne du Sud (3).

Boutons. Les boutons plats à bélière du type 15 (fig. 87) se trouvent aussi dans le groupe du Bourget (4).

Boutons rivés. Les petits boutons à agrafes, rivés, du type 24 (fig. 87) apparaissent en Allemagne, pendant le Hallstatt A (5) et le Hallstatt B (6). Notons d'ailleurs qu'en Languedoc on en trouve encore pendant la 4^{ème} période.

Pinces à épiler. Ces petits instruments, qui ne sont pas forcément unique-

Bracelets. Parmi les bracelets complets, le type formé d'un fil de bronze enroulé en spirale autour du bras (fig. 87, n° 9) est très ancien et au fond tellement simple qu'il n'est peut-être pas nécessaire d'aller en chercher les prototypes en Europe Centrale ou en Suisse. On a fort bien pu l'inventer en divers endroits, ainsi que les anneaux-spirale de petit diamètre.

Les petits bracelets ouverts, à tige de section rectangulaire et souvent décorés, se rattachent par leur décor gravé et leur légèreté à certains bracelets du groupe du Bourget (fig. 87, n° 10). Certains fragments de Las Fados (Tome II, fig. 106, n° 113) sont plus massifs, mais ce type est rare.

Remarquons en passant que le style de ces décors gravés sur les bronzes est différent du style des décors gravés sur les poteries. Les lignes courbes, cercles et demi-cercles

(1) N. K. SANDARS, *Bronze Age Cultures*, cit., fig. 64, n° 10.

(2) Tome II du présent ouvrage, fig. 188, n° 16.

(3) H. MÜLLER-KARPE, *Das Urnenfeld von Kelheim*, Taf. 8, tombe 43, n° 4, Taf. 19, tombe 155, n° 3.

(4) A. PERRIN, *Étude Préhistorique sur la Savoie*, dans *Matériaux pour l'histoire de l'homme*, 1870, Tome VI, p. 433 sq., n° 20.

(5) H. MÜLLER-KARPE, *Münchener Urnenfelder*, Taf. 6: 18; Taf. 8: F 7; Taf. 9: D 5, E 6; Taf. 17: A 10, etc.

(6) H. MÜLLER-KARPE, *Das Urnenfeld von Kelheim*, Taf. 4: D 6; Taf. 7: D 13; Taf. 11: C 3, etc.

ment des instruments de toilette (1) existent aussi dans le groupe du Bourget. D'après W. Kimmig, ces pincettes prédominent dans la période qu'il appelle Champs d'Urnes III (2) et celles du Languedoc proviendraient du groupe Nord-alpin.

Pointes de flèches. Un type de pointes de flèches coulées, à soie et arête médiane, existe dans l'Aude à La Roque-de-Fa et à Montpezat près de Roquefort-des-Corbières (3) mais ces pièces ne proviennent pas de fouilles bien observées. Comme ce type existe aussi en Savoie (4) nous croyons cependant pouvoir les rattacher à cette période et à ce prototype (5). Une pointe de flèche analogue provient de Molà (Tome II, fig. 188, n° 12).

3) ÉLÉMENTS MÉDITERRANÉENS ET ORIENTAUX

Fibules. Les fibules en arc-de-cercle et les fibules coudées, du type des palafittes du Bourget, manquent encore dans les champs d'urnes languedociens. Le seul exemplaire de fibule attribuable à cette 2^{ème} période provient de Mailhac (fig. 88, n° 33).

On doit sans doute rechercher l'origine de ce type dans les fibules siciliennes à double ressort (fig. 200) comme le pense M. Almagro (6). A Mailhac, nous y rattachons deux types d'épingles dont la tête est enroulée en ressort. Les trois tombes qui ont donné ces pièces comptent sans doute parmi les plus récentes de la 2^{ème} période, mais rien ne nous permet de les rajeunir davantage.

Comme ce type de fibule dure longtemps, jusqu'à notre 4^{ème} période sans doute (7) celui de Mailhac serait un des plus anciens exemplaires connus.

Enfin, rappelons que les deux fibules grecques à plaque de la Grotte de Rousson (8), datées du VIII^{ème} siècle, sont des pièces importées et prouvent que des prototypes siciliens ont pu aussi arriver en Languedoc.

Pointes de flèches. Les pointes de flèche à soie renforcée, dont nous avons cité plusieurs exemplaires en Languedoc (9) dériveraient d'après N. Sandars de



Fig. 200 - Fibule en bronze de Cassibile (Sicile). Ce type a dû servir de modèle pour les fibules méridionales à double ressort

(1) On peut également s'en servir pour enlever des épines, des écharde, etc.

(2) W. KIMMIG, *Zur Urnenfelderkultur in Südwesteuropa*.

(3) PH. HÉLÉNA, *Les origines de Narbonne*, fig. 68, n° 1.

(4) A. PERRIN, *Étude préhistorique sur la Savoie*, cit., n° 36 (Les Fiollets).

(5) N. K. SANDARS, *Bronze Age Cultures*, cit., les rattache à un type à soie renforcée sensiblement différent.

(6) M. ALMAGRO, *La invasion celtica*, fig. 202 et p. 231.

(7) A. MAILHAC, on la trouve sous une fibule à large timbale du Grand-Bassin I ou II, à La Pave dans la nécropole du VI^{ème} siècle. Mais ce type est surtout répandu en Espagne où il dure aussi très longtemps (Tome II, fig. 185, n° 6, fig. 188, n° 10).

(8) P. JACOBSTHAL et J. NEUFFER, *Recherches sur l'hellénisation de la Provence*, dans *Préhistoire*, Tome II, fasc. 1, 1933, fig. 42.

(9) Tome I du présent ouvrage, fig. 57, n° 5 et fig. 109. Tome II, fig. 14, tombe 142, fig. 153, n° 3. Ci-dessus, fig. 14.

prototypes abondants à l'âge du Bronze en Anatolie et dans la Mer Egée. En Espagne, on trouve une pointe de flèche identique à une époque plus récente, dans la nécropole de Camallera (1).

Pointes de javelots. Un type de pointe plus allongée mais à soie renforcée identique provient de Las Fados (Tome II, fig. 106, n° 103). Une pointe analogue, mais sortie d'un moule différent, provient de Java, près de Narbonne (2).

N.-K. Sandars les rapproche d'une pointe trouvée dans le dépôt de Giaratana (Sicile) daté de la 2^{ème} moitié du VIII^{ème} siècle avant J. C. (3).

4) ÉLÉMENTS D'ORIGINE INDÉTERMINÉE

Épingles. Une épingle à tête annulaire formée de fils tressés (Tome II, fig. 15, n° 4) est d'un type particulier et malgré le travail très savant du bronzier doit sortir d'un atelier local. Deux autres épingles, provenant aussi du Moulin, dont la tête est formée d'un ressort, aplati et redressé dans l'une (Tome II, fig. 15, n° 12), perpendiculaire à la tige dans l'autre (4), doivent se rattacher à la fibule à double ressort. Peut-être faut-il y voir les premiers tâtonnements des artisans locaux dans cette direction.

Pendant d'oreille. Un seul est bien reconnaissable. Il provient de la nécropole du Moulin (5). Il est fin et léger, formé d'un fil à section demi-circulaire effilé en pointe à un bout et courbé en anneau (fig. 88, n° 34). Des pendants analogues proviennent de Molà (Tome II, fig. 188, nos 2-3).

Bracelets ou pendants d'oreilles. Les grands anneaux cannelés à oreillettes, du type 17 (fig. 87), semblent particuliers aux champs d'urnes de l'Aude et sortent probablement de fabriques locales. Les cannelures et le système d'agrafe rappellent les pendants d'oreilles de Saint-Sulpice (6), mais nos anneaux sont nettement plus grands et plus lourds. Bien que la fermeture soit incommode pour cela, leur dimension est celle d'un bracelet. Les bracelets cannelés ne sont pas inconnus en Allemagne du Sud au Hallstatt B (7) mais ce sont en général des bracelets ouverts.

On pourrait aussi penser que les rubans cannelés dérivent des bracelets du type 9 (fig. 87) dont ils rappellent les spires superposées.

Collier. Les fragments de Las Fados (fig. 88, n° 29) peuvent appartenir soit à un collier, soit à un bracelet. Sur un fil de bronze, on a enfilé alterna-

(1) Tome II du présent ouvrage, fig. 203, n° 3.

(2) PH. HÉLÉNA, *Les origines de Narbonne*, cit., fig. 68, n° 2.

(3) N. K. SANDARS, *Bronze Age*, cit., fig. 96, n° 9.

(4) Moulin, tombe 74 (ressort de 4 spires).

(5) Moulin, tombe 124.

(6) DÉCHELETTE, *Manuel*, Tome III, fig. 256, nos 4 et 5.

(7) H. MÜLLER-KARPE, *Das Urnenfeld von Kelheim*, Taf. 23: D 8 où le système d'agrafe semble se rapprocher des nôtres.

livement des spirales et des perles biconiques creuses, en bronze aussi (il y a en plus une perle en pierre ou en corail). Un fragment analogue provient de Corbières (Aude) et serait conservé au Musée de Narbonne (1).

Torques. Le seul torques identifiable malgré les atteintes du feu provient du Moulin (Tome II, fig. 14, tombe 138) et ressemble dans les moindres détails à un torques de Molà (2).

Epées. L'épée en bronze de Las Fados est d'un type particulier (Tome II, fig. 73, n° 37) et doit sortir d'une fabrique locale.

L'épée en fer de Millas (Tome II, fig. 124, tombe 20) est la copie d'une épée en bronze du type de l'épée de Cazevieille (fig. 49), mais ici la poignée était d'une matière différente. De plus, la céramique qui l'accompagne se rattache à des types plus récents et malgré son archaïsme il est probable que l'épée en fer de Millas appartient plutôt à la période suivante.

5) RASOIRS

Nous croyons nécessaire d'examiner à part les rasoirs de cette 2^{ème} période (3). Tous ceux que nous connaissons ont été sans doute fabriqués en Languedoc, mais nous y discernerons les mêmes courants nord-alpins et orientaux que dans le mobilier étudié ci-dessus.

Remarquons tout d'abord que les rasoirs sont des objets coulés en général dans des moules monovalves, donc dans des moules en pierre qui ont dû servir à fabriquer un certain nombre de pièces identiques. Si les tranchants ont pu être modifiés par des écrouissages répétés, il n'en est pas de même pour les détails ornementaux et pour les manches, et nous pouvons voir très clairement qu'aucun des rasoirs languedociens connus à l'heure actuelle ne sort du même moule.

Cette remarque est particulièrement frappante en ce qui concerne les 16 rasoirs à double tranchant de la nécropole du Moulin, rasoirs qui proviennent tous du même site. Cela nous paraît donc exclure, à Mailhac du moins, une fabrication locale de rasoirs. Cette variété de types doit aussi marquer une certaine évolution chronologique, en plus des différences de prototypes.

L'évolution normale du type à deux tranchants peut être ainsi schématisée:

1) Les plus simples, où les deux branches sont bien séparées (fig. 87, n° 19). Nous en connaissons deux exemplaires à Mailhac, un à Las Fados (Tome II, fig. 104, n° 99) et un au Roc de Buffens (Tome I, fig. 24, n° 2). Ce type économise au maximum le métal et sa coulée est facile. Tous ont d'ailleurs été

(1) G. et A. DE MORTILLET, *Musée préhistorique*, 1903, Pl. XCIV, n° 1238.

(2) Tome II, fig. 188, n° 9.

(3) Nous en excluons les deux rasoirs à un seul tranchant du Moulin, dont nous reparlerons plus loin.

coulés dans des moules monovalves, ce qui rend le travail plus aisé et paraît bien correspondre à une phase primitive de la métallurgie. Le manche de celui du Roc de Buffens était rivé, ce qui paraît aussi un signe d'archaïsme.

2) Un type de transition où les deux branches se touchent (Millas, Tome II, fig. 124, tombe 26) et dessinent une échancrure en V surmontant une ouverture circulaire (Las Fados, Tome II, fig. 104, n° 100).

3) Les deux branches sont réunies par une barrette coulée délimitant une ouverture centrale le plus souvent circulaire (fig. 87, n° 20). Sept rasoirs de Mailhac appartiennent à des variantes de ce type. On en trouve 3 à Las Fados (Tome II, fig. 92, n° 66 et fig. 106, n° 101 et 102), un à En-Bonnes (Tome II, fig. 116, n° 13) et un à Verzeille (Tome II, fig. 117).

4) Le rasoir se transforme en palette ajourée de deux ouvertures superposées, surmontées d'une échancrure (Tome II, fig. 14, tombe 27). Ce type est plus rare: nous en connaissons seulement deux exemplaires, à Mailhac.

5) Le même type, mais à trois ouvertures circulaires superposées au centre du rasoir, qui est plus allongé (fig. 201, 3). Il y en a deux exemplaires à Mailhac.

6) Enfin, les rasoirs à fenestration central ajouré de façon plus ou moins compliquée, représenté par deux exemplaires à Mailhac (fig. 87, n° 21) et un à Douzens (Tome I, fig. 110).

Ces rasoirs ne sont pas forcément les plus récents. Il peut s'agir simplement d'exemplaires de luxe, mais ils témoignent d'une plus grande maîtrise de la technique du fondeur (2 sur 3 sont d'ailleurs coulés dans des moules bivalves).

Si nous recherchons les prototypes de ces différentes formes, nous voyons que les rasoirs circulaires de type 1 s'apparentent à ceux d'Allemagne et de Suisse (fig. 201, n° 1).

Dans la région de Munich, en particulier, les tombes renfermant souvent des rasoirs circulaires largement échancrés datés du Hallstatt A 2 (1).

Ce type a fort bien pu être apporté en Languedoc par la première vague des champs d'urnes, mais comme nous l'avons dit le mobilier métallique de la 1^{er} Période est encore très mal connu.

Un rasoir ovale qui ressemble beaucoup à celui de Mailhac (fig. 87, n° 19) mais complètement fermé, provient d'un dépôt attribué à l'âge du Bronze et découvert près de Savone (2).

Un moule en pierre provenant de Szechen en Hongrie (3) donne un modèle analogue à nos types 3 ou 4 (fig. 202).

(1) H. MÜLLER-KARPE, *Münchener Urnenfelder*, cit. Taf. 5: H 4, Taf. 11: D 3, Taf. 12: C 2, Taf. 19: B 13, Taf. 22: D 7, Taf. 27: A 5, etc.

(2) G. F. LO PORTO, *Un ripostiglio dell'età del Bronzo presso Sassello (Savona)*, dans *Revue d'Études Ligures*, n° 2, 1954, p. 131, fig. 1, n° 9.

(3) *Matériaux.*, 1877, fig. 64.

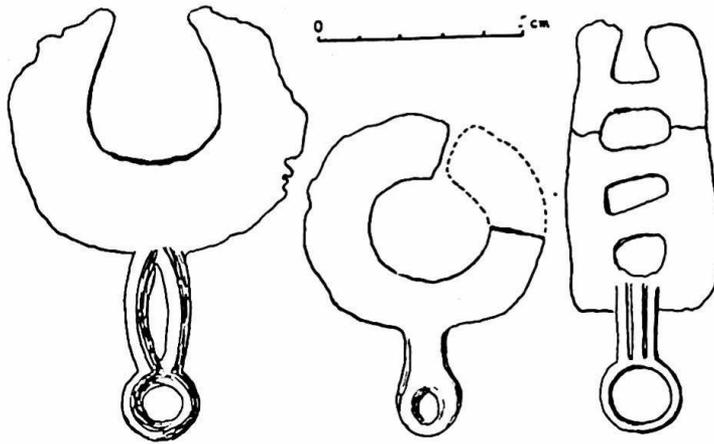


Fig. 201 - *Rasoirs en bronze*. Le n° 1 d'Unterhaching (Munich). Les deux autres de la nécropole du Moulin à Mailhac

Les rasoirs rectangulaires des types 3, 4 et 5 ont des affinités avec les rasoirs rectangulaires italiens que l'on trouve dans les terramares mais aussi dans l'Italie du Sud (région de Tarente et Calabre), dans les Monts Albains et dans les plus anciennes tombes villanoviennes de Toscane. Cette forme, comme celle des rasoirs semi-elliptiques à manche, semble importée de l'Orient égéo-mycénien ou du moins influencée par les modèles que l'on trouve en Crète et à Chypre (1).

Quant aux rasoirs à fenestration compliquée du type 6, ils s'apparentent aux rasoirs circulaires des tumulus de la Côte-d'Or (fig. 114, n°s 1 à 5).

Mais, l'exemple de Mailhac nous le prouve, nous ne connaissons encore qu'une infime partie des rasoirs languedociens. Dans l'état actuel de notre documentation, nous pouvons cependant y discerner les mêmes courants d'influences que dans tout le mobilier de cette période déjà étudié. Ces courants étant simultanés il en résulte que le type discoïdal et le type rectangulaire peuvent être en partie contemporains. Mais, répétons-le, les prototypes ont déjà été modifiés par un élément original, en Languedoc, et jusqu'ici il ne semble nullement s'agir de pièces importées.

D'autre part, nous ne pouvons affirmer que ces types disparaissent complètement avec la 2^{ème} période (2).

(1) A. GRENIER, *Bologne villanovienne et étrusque*, p. 278. N. Sandars donne comme terme de comparaison un rasoir en bronze trouvé à Spezzano, en Calabre (*Bronze Age Cultures*, fig. 96, n° 8) qui est identique à un rasoir trouvé à Agullana (Tome II, fig. 186, n° 1).

(2) Un rasoir discoïdal en fer très proche du type 1 mais fermé, a été trouvé à Mailhac dans les dépendances d'une villa gallo-romaine. Cette survivance est d'autant plus étonnante que les deux nécropoles postérieures au Moulin n'ont donné aucun rasoir de ce type. Cela nous paraît un bel exemple de ces « résurgences » imprévues et inexplicables dont nous parlions plus haut à propos de la céramique.

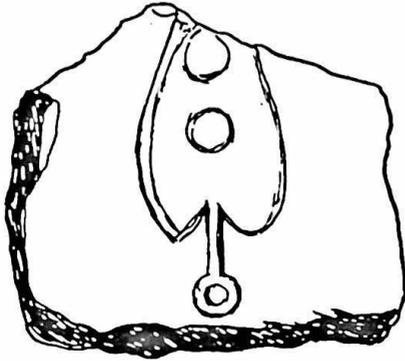


Fig. 202 - Moule en pierre de Szeczen
(Hongrie)

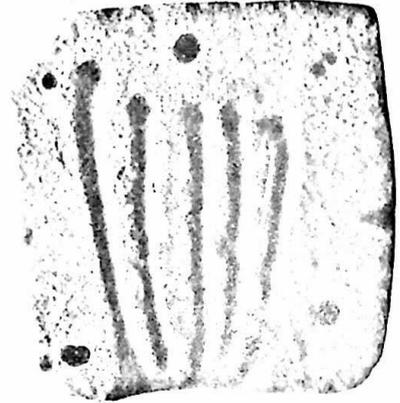


Fig. 203 - Moule en grès du Cayla.
Hauteur: 0 m 12

6) MOULES EN PIERRE

Les moules trouvés dans les habitats et les nécropoles sont encore très rares mais précisent la fabrication locale de certains objets.

Le moule en grès trouvé au Cayla de Mailhac (fig. 203) est incomplet car les trous de repère, ainsi que le système de remplissage, prouvent qu'il s'agit d'un moule bivalve, destiné à dégrossir 5 épingles à tête sphérique, dont la nécropole du Moulin a donné des exemplaires finis (Tome II, fig. 15, n° 7) et le Cayla I un exemplaire en cours de fabrication (Tome I, fig. 57, n° 4).

Le moule en micaschiste de Fleury (Tome II, fig. 51, n° 6) est également incomplet. Il était destiné à couler des pointes de flèches identiques à celles de Mailhac (Tome I, fig. 57, n° 5, Tome II, fig. 14, tombe 142) de Boussecos (Tome I, fig. 109) du tumulus de Buzignargues (ci-dessus, fig. 14) etc. L'autre partie du moule de Fleury semble destinée à couler des anneaux ou des boutons.

Enfin, le moule en schiste sériciteux de Las Fados (Tome II, fig. 107 et 108) lui aussi incomplet, nous donne sur une face une série de 6 anneaux, sur l'autre une sorte de tranchet à douille dont aucun exemplaire n'a encore été découvert.

Il est fort possible que chaque agglomération ait eu son artisan fondeur: aucun village de cette époque n'a été entièrement exploré, et dans ces conditions il n'y a pas de preuves négatives. Les pièces du Cayla I mentionnées ci-dessus, moule et objets en cours de fabrication, appuieraient plutôt l'hypothèse des artisans locaux.

7) DÉPÔTS OU CACHETTES DE FONDEURS

Bien peu de ces dépôts ont été vraiment fouillés et on peut penser que cela nous prive d'indications précieuses (céramique et peut-être moules en pierre ou en poterie) passés inaperçus. Nous retiendrons surtout ici les dépôts où les moules et les lingots, les objets en cours de fabrication, prouvent qu'il s'agit d'un matériel artisanal (1).

Les plus typiques ont été découverts dans l'Hérault. Celui de Bautarès contenait, avec un moule en bronze, des haches à douille et quelques talons de lances, 10 kgs 400 de lingots.

Celui de Loupian a donné, avec une hache à douille, un morceau de faucille, etc., 1 kg de lingots.

Dans celui de la Boissière, il y avait, avec cinq haches à douille, des fragments de bracelets, etc. 10 kgs de lingots.

Un autre dépôt des environs de Montpellier a donné des haches, une rouelle avec anneau de suspension, des fragments divers et 6 kgs 30 de lingots.

L'attribution de ces dépôts à notre 2^{ème} période est tout à fait hypothétique, mais la cachette de Launac, qui contient des objets plus récents, prouve que les haches à douille et les faucilles faisaient partie de l'équipement des agriculteurs de nos Champs d'Urnes.

Ces dépôts de fondeurs posent de nombreux problèmes. Nous ne pouvons malheureusement que les effleurer ici.

Les raisons de ces dépôts, d'abord, sont loin d'être très claires. S'agit-il de cachettes où les artisans sédentaires ont, en période troublée, dissimulé leur stock de matière première? S'agit-il de dépôts constitués par des spécialistes nomades, tout au long de leur itinéraire, quand leur stock de matière première devenait trop lourd?

Dans la première hypothèse, ces dépôts devaient avoisiner les lieux habités à cette époque. Dans la seconde, ils devraient plutôt se trouver à proximité des voies de communication.

La composition de ces dépôts appelle aussi quelques remarques. Ils con-

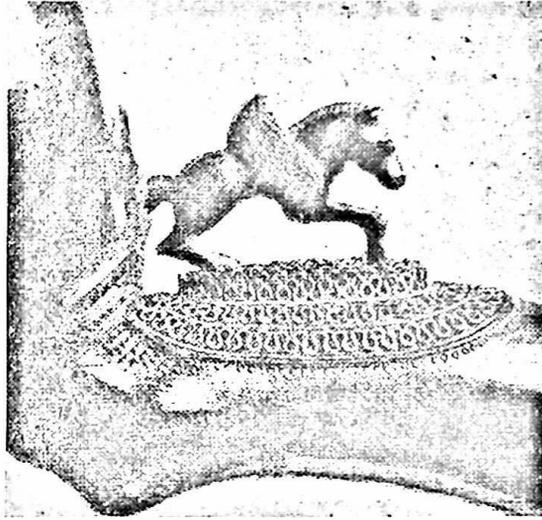


Fig. 204 - Détail du diadème d'or de Vix

(1) Voir Tome I du présent ouvrage, chapitre III.

tiennent évidemment des objets démodés ou hors d'usage, ramassés pour la refonte, qui ne peuvent servir de base pour préciser l'époque du dépôt. On peut faire la même réserve au sujet des moules en bronze, s'ils ne sont pas accompagnés d'objets neufs qu'ils ont servi à fabriquer: il peut s'agir de moules anciens ramassés pour la refonte. Les moules en pierre ou en poterie, s'il en existe, sont certainement plus significatifs, ainsi que les objets neufs.

Si, en plus, on y trouve des objets connus dans les nécropoles ou dans les habitats, nous disposons d'éléments de datation d'une part, d'indices sur le chemin parcouru, dans le cas d'artisans nomades, d'autre part.

Nous reviendrons là-dessus au sujet de la fameuse cachette de Launac.

Mais de toute façon il y a une chose absolument nécessaire à cette industrie et qui, en Languedoc, ne peut arriver que par l'intermédiaire de voyageurs, une chose qui suppose un véritable commerce, nous voulons parler de l'étain. Même si tous les artisans fondeurs étaient sédentaires, ils étaient forcément en relation avec des commerçants qui leur livraient soit l'étain, soit les lingots de bronze déjà préparés. C'était, au début, une véritable nécessité. Que, plus tard, on ait refondu des objets hors d'usage, c'est normal. Mais le premier bronze d'étain ne peut être indigène en Languedoc (1).

Au premier siècle de notre ère, l'étain d'Angleterre et de Bretagne arrivait en Languedoc méditerranéen par deux voies: la voie d'Aquitaine qui aboutissait aux environs de Narbonne, la voie du Rhône qui débouche dans le Gard et la région de Marseille (2).

Il faut sans doute y ajouter une troisième voie, par les vallées de la Loire et de l'Allier puis les drayes de la Lozère (3) et qui débouchait aux environs de Montpellier.

Ces routes sont très anciennes et dès l'aurore du Bronze ont dû être fréquentées par les pionniers orientaux qui avaient découvert les gisements d'étain des Cassitérides et de Bretagne. Pendant longtemps, leurs itinéraires furent cachés à leurs compatriotes, à tel point que beaucoup plus tard Hérodote ignorait encore la situation exacte de ces gisements.

Il est possible que la troisième voie ait aussi donné accès aux terrains stannifères du Limousin (4), mais on ne peut guère dater les traces d'exploitations anciennes qu'on y a remarquées.

Il y a aussi de l'étain en Suisse (5) et la voie du Rhône devait y donner accès.

Le Languedoc pourrait aussi avoir reçu de l'étain d'Espagne (6).

(1) Par contre, le cuivre, l'antimoine, le fer, n'y manquent pas.

(2) DIOD., V, 22 et 38.

(3) STRAB., IV, 1, 14.

(4) A. GRENIER, *Manuel*, cit., Tome VI, 2^{ème} partie, pp. 967-968.

(5) DÉCHELETTE, *Manuel*, Tome II, p. 95, note 1.

(6) DÉCHELETTE, *Manuel*, Tome II, p. 95, note 5.

Les caravanes qui transportaient l'étain acquittaient probablement certains droits de passage et on doit en trouver des traces tout au long de leur route.

Il est possible qu'une partie de l'étain transporté ait été ainsi distribué aux populations des zones traversées. D'autres objets pourraient avoir la même origine. En ce qui concerne la période la plus ancienne, nous nous demandons si les petites perles en verre bleu, fabriquées en Méditerranée orientale, n'auraient pas ainsi été distribuées par ces convois. Des perles de ce type proviennent de la Grotte de La Treille à Mailhac (1). Dans la même couche sépulcrale, il y avait des pièces analogues à celles de la région de Bordeaux et des objets en bronze dont la teneur en étain varie de 2,2% à 11,2% (2).

La répartition de ces perles typiques pourrait être en relation avec les routes de l'étain, mais ce n'est pas ici le lieu d'aborder cette étude. Notons simplement leur provenance, qui amorce les relations avec la Méditerranée orientale signalées dans notre 2^{ème} période.

Pour en revenir à cette dernière, deux trouvailles insolites nous semblent en relation avec la route d'Auvergne que nous avons signalée plus haut. Il s'agit de la sphère en bronze décorée de petits bonshommes de style languedocien, qui provient du dépôt de La Ferté-Hauterive dans l'Allier (3) et du plat en céramique orné de petits bonshommes du même style trouvé dans un tumulus de Saint-Aoutrille dans l'Indre (4). Ces deux pièces ne sont sans doute pas de la même époque, mais on peut considérer que le dépôt de La Ferté-Hauterive correspond plus ou moins au début et le tumulus de Saint-Aoutrille à la fin de notre 2^{ème} Période.

La répartition des vases ornés de lamelles d'étain semble jalonner la route de Suisse par le Rhône. Le vase du Bourget orné de bonshommes et décoré avec ce procédé (5) relie cette voie au Languedoc et à notre 2^{ème} période, mais pour le moment les plus méridionaux de ces vases incrustés d'étain proviennent du Gard et sont plus récents (6).

Il y avait probablement, sur les rivages du Languedoc, des entrepôts d'étain, au moins à l'aboutissement des grandes voies, où s'approvisionnaient les navires venus de la Méditerranée orientale, et probablement aussi les tribus voisines. Il faut sans doute chercher dans cette hypothèse l'explication des apports pré-coloniaux (fibules grecques de la Grotte de Rousson, skyphos de Mailhac), des nombreuses influences orientales et de l'extrême richesse en bronze des gisements de l'Aude et de l'Hérault.

(1) *Ampurias*, XI, op. cit., Lám. I, n° 13.

(2) Analysés par le prof. S. Junghans.

(3) DÉCHELETTE, *Manuel*, Tome II, p. 298, fig. 113, n° 1.

(4) Ci-dessus fig. 129.

(5) E. CHANTRE, *Age du Bronze*, Pl. LXXXI, n° 1.

(6) Vases du Malgoirès (ci-dessus, fig. 65 et 66, n° 4). Pour la répartition des vases ornés d'étain, voir N. K. SANDARS, *Bronze Age Cultures*, cit., Map. XIII et liste XXX.

RITES FUNÉRAIRES

C'est, partout, le rite de l'incinération totale, et le dépôt des os brûlés au fond d'une petite fosse circulaire creusée en pleine terre, accompagnés d'offrandes: aliments, objets de parure et de toilette. La disposition des tombes, dans la nécropole du Moulin, rappelle tout à fait les cimetières d'Ameno (1) où les tombes sont marquées par de petits tas de pierres et forment des groupements familiaux. Mais avec des rites funéraires qui impliquent une croyance à la survie individuelle de chaque individu et un culte lié aux restes des morts, il était nécessaire de connaître avec précision l'emplacement de chaque tombe. Actuellement, la plupart des tas de pierres surmontant la dalle de couverture ont disparu, mais nous sommes persuadés qu'ils existaient dans tous ces cimetières et d'ailleurs là où les pierres sont rares on pouvait se contenter d'un petit tas de terre pour marquer les tombes.

Les gens de la seconde vague des champs d'urnes ne connaissaient encore à leur départ que la métallurgie du bronze. Issus sensiblement des mêmes régions nord-alpines que ceux de la première vague, ils sont arrivés en Languedoc par la même voie du Rhône et du littoral. Ils y retrouvèrent les premiers champs d'urnes déjà assimilés par les tribus « indigènes » où s'étaient auparavant fondus des éléments ibériques et italiens des terramares, mais leur flot plus dense amena une modification plus importante des coutumes locales, principalement dans les rites funéraires, et la création de nombreux villages nouveaux. Malgré tout, les cultures antérieures ne disparurent pas complètement et c'est cette civilisation hybride qui est fortement influencée, dans la zone littorale par des courants italiens et orientaux d'us, pensons-nous, au commerce de l'étain, donnant à notre 2^{ème} période sa physionomie particulière.

Il n'est pas sûr que les champs d'urnes de la première vague aient atteint l'Espagne, et de toute façon ils n'y auraient laissé que des vestiges sporadiques.

Par contre, les traces de la seconde vague sont nettes dans la péninsule ibérique (2). Les gisements de la Catalogne littorale sont étroitement apparentés à ceux du Roussillon avec lequel les relations étaient faciles par le col du Perthus.

(1) Voir p. 285. Les deux vases de la nécropole de Rovio (fig. 159) percés au fond après cuisson, sont aussi à rapprocher du fond de vase percé avant cuisson de la nécropole de Las Fados (Tome II, fig. 66, c). Mais à Rovio on n'a pu faire d'observations sur la situation de ces vases, à Las Fados la tombe était soulevée par la charrue, et on peut penser que ces vases étaient des vases à offrandes déposés *sur* les tombes (on a retrouvé de petits vases à offrandes sur les tombes du Moulin) et destinés à recevoir des liquides, de manière à les mettre en communication avec les cendres du défunt.

(2) Voir Tome II, p. 227 sq.

Troisième période

Rappelons tout d'abord que cette période englobe en Languedoc les champs d'urnes de la plaine et les tumulus des Causses. Il y a là deux civilisations différentes, bien qu'en grande partie contemporaines, et nous les réviserons à tour de rôle.

A) Les tumulus

Nous avons vu qu'en Languedoc la civilisation des gens qui élèvent des tumulus sur leurs morts se superpose à celle des constructeurs de dolmens de l'époque Néolithique-Bronze et que cela est dû à une forme d'économie pastorale commune à ces deux civilisations (1).

Comme nous l'avons constaté dans la civilisation des incinérateurs de la plaine, il y a certainement aussi dans la zone des tumulus des survivances de la civilisation précédente.

La poussée qui a amené les populations des tumulus dans les garrigues languedociennes s'est arrêtée en bordure de la plaine, déjà occupée par les incinérateurs de la 2^{ème} période et qui d'ailleurs ne convenait pas à leur économie. Mais la frontière entre ces deux civilisations garde les traces d'échanges réciproques qui donnent des synchronismes précieux.

CÉRAMIQUE

La céramique est bien plus rare chez les bergers nomades que chez les agriculteurs sédentaires. Les premiers préfèrent une vaisselle en bois, plus légère et incassable, pour tous les récipients non exposés au feu. C'est peut-être parce qu'ils étaient habitués aux écuelles de bois que les gens des tumulus déposent plus volontiers des écuelles de type 1 (fig. 94) auprès de leurs morts. Nous avons vu, dans notre statistique, que c'est la forme prédominante dans les mobiliers des tumulus. Nous avons vu également que c'est une forme très ancienne dans la région littorale, mais aussi qu'elle a pu être créée en plusieurs endroits.

Mais un semi-nomadisme entraîne une augmentation de la production céramique, et à côté des formes simples héritées des traditions de l'époque antérieure, on voit apparaître certaines formes nouvelles, comme le type 2 et peut-être 3 (fig. 94).

Le type 4, plus ou moins élargi, est celui de la plupart des vases à décor

(1) M. Louis, *Le 1^{er} âge du Fer et les Ligures dans le Languedoc méditerranéen*, dans *Revue d'Études Ligures*, 1949, nos 3-4.

champlevé. Cette forme existe aussi dans les tumulus de Haguenau avec un décor peint (ci-dessus, fig. 126, D) ce qui permet d'y voir un apport direct du peuple des tumulus.

Le décor champlevé est aussi à classer parmi ces apports. Cette technique, qui s'apparente à la sculpture sur bois, est d'ailleurs tout à fait normale dans cette civilisation.

MOBILIER MÉTALLIQUE

Le mobilier métallique des tumulus est bien moins abondant que celui des tombes de la plaine, et comme nous le verrons il faut en chercher l'origine dans les tumulus d'Allemagne, de Lorraine et de l'Est de la France. Les armes y sont assez nombreuses.

Épées. L'épée en bronze de Cazevieille est d'un type bien connu en Europe Centrale et en France (1). Sa longueur (0 m 60) la classerait parmi les plus anciennes, mais il faut tenir compte des survivances et des archaïsmes toujours possibles. L'épée en fer du tumulus D-14 dérive directement de ce type, tandis que celle du tumulus B-4 s'en écarte sensiblement.

La longue épée en fer de Millas (Tome II, fig. 124, tombe 20) nous paraît contemporaine de ces épées des tumulus, malgré des différences dans le système d'emmanchement.

Poignards. Le poignard en bronze du tumulus S-2 de Cantagrils est d'un type ancien. Il s'agit probablement d'une survivance, comme les petits couteaux de la tombe 15 de Las Fados. Par contre, les poignards en fer à antennes de Cazevieille et de Saint-Martin-de-Londres appartiennent sans doute à la fin de cette période, et peut-être même au début de la 4^{ème}.

Rasoirs. Les rasoirs des tumulus sont tous du type en croissant à un seul tranchant. L'évolution y est moins sensible que dans les types à double tranchant, mais on peut y établir quelques subdivisions:

1) un type simple, à dos à peine incurvé (fig. 94, n° 5) qui se rattache aux rasoirs à dos rectiligne ou à échancrure dorsale plus ou moins accentuée de la Côte-d'Or (2), du Bourget (3) ou de la Suisse occidentale;

2) les rasoirs à large échancrure dorsale, munis de petits anneaux de suspension, de 1 à 4, le plus souvent 2, du côté opposé au tranchant (fig. 94, n° 6). On trouve ces types en Côte-d'Or (4) et en Lorraine (5);

(1) DÉCHELETTE, *Manuel*, Tome III, pp. 211-213.

(2) Ci-dessus, fig. 114, n°s 12 à 22.

(3) N. K. SANDARS, *Bronze Age Cultures*, cit., fig. 65, n° 9.

(4) Ci-dessus, fig. 114, n° 7.

(5) Ci-dessus, fig. 120, n° 1.

3) des variantes des deux types précédents, mais plus ou moins ajourés sur la partie dorsale (fig. 94, n° 7). Des rasoirs analogues existent en Côte-d'Or (1).

Deux rasoirs d'un type particulier et archaïque proviennent l'un du tumulus B de Tribes (fig. 9, A), l'autre du tumulus SA-8 de Cantagrils (fig. 20).

Rappelons ici les deux rasoirs en croissant du Moulin, qui appartiennent aux types 2 et 3 (Tome II, fig. 16, n°s 5 et 7). Ces deux tombes, qui se classent typologiquement dans la phase récente du Moulin, doivent marquer dans le temps l'arrivée des peuplades des tumulus du 1^{er} âge du Fer sur les Causses voisins.

Scalptorium. Le scalptorium de Cazevieille (fig. 50) accompagnait la belle épée de bronze.

Ce petit instrument se trouve en Europe Centrale (Hallstatt, Bohême, Bavière) souvent accompagné d'autres instruments de toilette (2). Les scalptoriums italiens sont d'un type différent (3).

En France, le tumulus d'Haulzy a donné un scalptorium en bronze à tige torse (fig. 117, C), mais on en trouve surtout, en Languedoc, dans les champs d'urnes de la 3^{ème} période.

Épingles. Les épingles des tumulus, très rares, sont de type déjà connus dans les champs d'urnes de la 2^{ème} période et même à l'âge du Bronze (fig. 67). Mais le mobilier qu'elles accompagnent est nettement plus récent et permet de conclure à de simples survivances des époques antérieures (4).

Bracelets. Les bracelets fermés, soit en fer, soit en bronze, sont assez nombreux dans les tumulus (fig. 94, n°s 9 et 10). Ces derniers, avec leur décor gravé très caractéristique, sont nombreux dans les champs d'urnes languedociens contemporains et donnent un synchronisme évident.

De nombreux bracelets d'un type analogue proviennent de la commune de Saint-Gérons dans le Cantal (5).

Fibule. Nous n'en connaissons qu'un exemplaire, du Ravin des Arcs (fig. 26) qui doit appartenir à l'extrême fin de cette période. Nous la mettons en parallèle avec celle de la tombe 65 du Grand-Bassin I (fig. 92, n° 1) sensiblement du même type, mais ce genre de fibule ne devient vraiment fréquent que dans la période suivante.

Pointes de flèches. La pointe de flèche du tumulus de Buzignargues (fig. 14) est d'un type connu dans les champs d'urnes de la 2^{ème} période, mais

(1) Ci-dessus, fig. 114, n°s 6 et 8 à 11.

(2) DÉCHELETTE, *Manuel*, Tome III, fig. 370, n°s 1, 2 et 3.

(3) DÉCHELETTE, *Manuel*, Tome III, fig. 370, n°s 6, 7; fig. 372, n°s 2, 3, 4.

(4) Il ne faut pas oublier qu'à leur point de départ les gens des tumulus languedociens avaient déjà été en contact avec ceux des champs d'urnes.

(5) *Matériaux*, 1870, p. 96.

il est probable que ce type a duré longtemps et il ne prouve pas forcément à lui seul un synchronisme avec ces champs d'urnes.

Les deux pointes de flèches du Ravin des Arcs (fig. 26) sont d'un type connu dans les palafittes du lac du Bourget (1).

Pendeloques triangulaires. Nous avons déjà signalé les pendeloques du tumulus C-4 de Cazevieille et les pièces analogues trouvées ailleurs (2). Qu'il nous suffise de rappeler celles de Réallon, Venat, Larnaud, et de différentes stations de Savoie et de Suisse, qui nous amènent toujours dans la même direction.

Couppelles. Les coupelles hémisphériques en bronze sont particulières à la civilisation des tumulus de cette période. Jusqu'ici, malgré leur richesse en bronze, les champs d'urnes contemporains n'ont livré qu'un genre de simpulum très différent. Nous avons déjà fait ci-dessus un inventaire de ces coupelles (chapitre I).

De cette révision rapide, nous pouvons retenir la présence dans les tumulus d'un type de rasoir, de pointes de flèches et de pendeloque inconnus dans les champs d'urnes de la période précédente et provenant néanmoins du même groupe « du Bourget ».

B) Les champs d'urnes

Ici, le début de cette période est encore difficile à préciser et les changements qui la caractérisent semblent précédés par des infiltrations de cette culture, assez différente de celle des tumulus contemporains, et qui ne prend forme qu'après l'installation de ces derniers sur les Causses.

CÉRAMIQUE

La céramique de cette époque est beaucoup plus variée que la précédente.

1) SURVIVANCES « INDIGÈNES »

Peu de type anciens ont survécu jusqu'à cette période. A part le gobelet n° 4 de la tombe 7 du Grand-Bassin I (Tome II, fig. 34), qui s'apparente à celui du Cayla I (Tome I, fig. 104, n° 1) et se rapproche plus encore du type ancien, nous ne voyons que les écuelles à fond arrondi, ombiliqué, ou carénées (fig. 89, n° 2, a, b, c) qui pourraient être rattachées, comme le type 4 de la période précédente, aux formes plus anciennes. L'extrême abondance

(1) A. PERRIN, *Étude préhistorique sur la Savoie*, cit., n° 32 (Grésine) et 37 (Le Saut).

(2) Ci-dessus, chapitre I.

de ces écuelles dans les champs d'urnes de cette époque est peut-être due à une influence de la civilisation des tumulus.

2) SURVIVANCES DE LA 2^{ème} PÉRIODE

Là aussi, il y a très peu de survivances. Nous pouvons tout juste y noter le type 7 (fig. 90) qui correspond à la forme 2 de la période précédente, et le petit vase n° 3 de la tombe 7 du Grand-Bassin I (Tome II, fig. 34).

3) INFLUENCES DE LA CÉRAMIQUE DES TUMULUS

La forme 3 (fig. 89) correspond au type 2 des tumulus (fig. 94) où elle est assez fréquente. Cette ressemblance ne prouverait pas à elle seule un emprunt à la civilisation des tumulus, mais la technique du décor champlevé, elle, prouve bien une influence de cette civilisation. Mais, en général, ce décor apparaît ici sur des vases de formes différentes et surtout il est traité beaucoup plus largement.

4) INFLUENCES D'EUROPE CENTRALE ET D'ITALIE DU NORD

Il serait facile de multiplier les parallèles entre certaines formes nouvelles de cette période et la céramique des tombes de Bologne, mais dans quelle mesure ces types sont-ils spécifiquement bolonais? On les trouve aussi à Halls-tatt et en Europe Centrale, et pour la plupart on peut les rattacher à des prototypes de la Méditerranée orientale. C'est avec ces réserves que nous tenterons ces parallèles.

La forme 1 (a et b, fig. 89) ressemble à un vase de la tombe Benacci 490 (fig. 176, n° 4).

La forme 5 se rapproche beaucoup des situles en poterie de la période Benacci II (fig. 176, n°s 5 et 7).

La forme 8 n'y est pas inconnue elle aussi (fig. 176, n°s 2 et 9).

Notons-y également une variante de la forme 9 (fig. 176, n° 8) qui existe aussi à Bologne en poterie grossière.

Le petit vase n° 3 de la tombe 42 du Grand-Bassin I (Tome II, fig. 35) rappelle vaguement le profil des ossuaires villanoviens (fig. 175).

Les vases situliformes et les grandes coupes de type 8 doivent imiter des vases en bronze (1) mais ces prototypes ne semblent pas exister en Languedoc.

5) INFLUENCES ORIENTALES

On pourrait classer ici la plupart des vases ci-dessus. La forme 4 a reproduit exactement le profil d'une coupe d'Abydos (2).

(1) Pour les premiers voir A. GRENIER, *Bologne villanovienne*, cit., p. 237. fig. 43 et pour les secondes DÉCHELETTE, *Manuel*, Tome III, fig. 238, e.

(2) DÉCHELETTE, *Manuel*, Tome III, fig. 26, n° 1.

6) TYPES ORIGINAUX, PARTICULIERS À CETTE CIVILISATION

Si on analyse le type 1, on s'aperçoit qu'il s'agit dans l'ensemble du type 3 transformé par l'adjonction d'un pied creux cylindrique.

De même, la coupelle 4 b dérive des coupes 2 a et b, le type 4 c des formes 2 d et 7 b, toujours par l'adjonction d'un pied.

On peut de même rattacher le type 13 au type 5 b.

Quant aux autres, on peut penser qu'il s'agit de créations individuelles de potiers à la recherche de profils variés, mais cette tendance est elle-même une chose nouvelle. Elle contraste avec la routine des potiers de l'époque précédente, plutôt enclins à des recherches de décors. L'évolution du riche décor incisé est stoppée net, et comme dans les deux cas il s'agit en majorité de fabrications locales, nous nous demandons si ces changements dans la céramique ne dénotent pas un nouvel apport de population.

MOBILIER MÉTALLIQUE

Rappelons que le mobilier de bronze est lui aussi presque entièrement renouvelé, et que le fer est d'un usage courant dans cette 3^{ème} période.

1) SURVIVANCES DE LA 2^{ème} PÉRIODE

On peut y ranger quelques petits anneaux-pendeloques de diamètres variés (fig. 92, n° 3) et quelques rares boutons à bélière (fig. 92, n° 13) en bronze. Nous pensons que les chaînes-ceintures, assez rares, très abimées et toutes en fer, peuvent se rattacher aux chaînes-ceintures en bronze de la période précédente.

2) ÉLÉMENTS D'EUROPE CENTRALE, D'ITALIE DU NORD ET DU NORD DES ALPES

Fibules. Les fibules qui caractérisent cette période (fig. 92, n° 1) sont apparentées aux fibules serpentiformes assez communes en Allemagne du Sud, en Suisse, en Italie du Nord et dans l'Est de la France, mais s'en distinguent par les boucles de l'arc et surtout par le bouton terminal conique relevé à angle droit, qui les rattache aux fibules dites de « la Certosa ». Elles forment une sorte de type intermédiaire entre la fibule serpentiforme et la fibule de la Certosa. Nous n'en connaissons pas d'autres en dehors du Languedoc.

Une seule fibule à ressort bilatéral, analogue au type de la Certosa (fig. 93, n° 14) provient de la tombe 65 du Grand-Bassin I et appartient sans doute à la fin de cette période, car ce type devient courant pendant la 4^{ème} période.

Scalptoriums. Ces petits instruments, tous du type simple, à tête enroulée, sont abondants dans le Grand-Bassin I et n'accompagnent pas d'autres

instruments de toilette. Leur apparition caractérise vraiment cette 3^{ème} période (1).

Grands boutons coniques. Ces grands boutons (fig. 92, n° 7) se trouvent toujours par paires et devaient être rivés sur du cuir. Leur ressemblance avec les spirales coniques en fil de bronze de la culture de Straubing est vraiment frappante (2) mais nous ignorons si cette évolution s'est faite en Europe Centrale.

Épingles. Les épingles des champs d'urnes de cette période (fig. 92, nos 8, 9 et 10) ont des types bien différents des précédentes. Les deux premières s'apparentent aux épingles à « cou de cygne » des tumulus du Doubs et du Jura (3) mais avec des boucles supplémentaires qui les rapprochent des fibules contemporaines du Languedoc. Le n° 10 est une variante d'un type d'épingle à tête cruciforme, dont chaque branche est terminée par une petite boule (Tome II, fig. 124, tombe 39), qu'on peut rapprocher d'un objet analogue provenant du district de Kobà (4).

Bracelets. Si les bracelets fermés en fer sont peu typiques (fig. 92, n° 5 et Tome II, fig. 36, n° 5), les bracelets en bronze à décor gravé (fig. 92, n° 6) sont par contre bien caractéristiques et doivent avoir la même origine que ceux des tumulus de l'Hérault.

Couteau pliant. Un couteau pliant du Grand-Bassin I (fig. 93, n° 15) s'apparente à ceux de la nécropole de Hallstatt (5).

Char. Les ferrures de la tombe 68 du Grand-Bassin I (Tome II, fig. 39) appartiennent probablement à un char très incomplet dont les roues ont été enlevées avant l'incinération. Il est probable que le mort a été brûlé assis dans la caisse du char. Les deux mors de chevaux qui l'accompagnaient et la légèreté de l'ensemble semblent prouver que c'était un char de bataille à deux roues. Mais toutes ces ferrures disloquées ayant été déversées en vrac dans la fosse, on ne peut retrouver leur emplacement sur le véhicule.

Mors de chevaux. Ils proviennent tous deux de la tombe 68 et sont du type articulé au centre (Tome II, fig. 39, nos 32-33). Ils sont tous deux en fer. Ce type de mors existe déjà à l'âge du Bronze (6) et plus tard en Suisse, dans la Marne, en Angleterre (7). Mais c'est en Bavière qu'il faut chercher

(1) Aucune des tombes de la 2^{ème} Période, même celles qui renferment des pinces à épiler, n'a donné de scalptorium.

(2) HANS-JÜRGEN HUNDT, *Katalog Straubing*, 1958, Taf. 10, nos 21 et 22 par exemple.

(3) DÉCHELETTE, *Manuel*, Tome III, fig. 345.

(4) GALLUS et HORVARTH, *Un peuple cavalier préscythique en Hongrie*, dans *Dissertationes pannonicae*, Série II, 19, 1939, Pl. LXXIX.

(5) DÉCHELETTE, *Manuel*, Tome III, fig. 315.

(6) DÉCHELETTE, *Manuel*, Tome II, fig. 104.

(7) DÉCHELETTE, *Manuel*, Tome IV, fig. 511 et 512.

des mors absolument identiques et probablement contemporains car ils accompagnent des boutons de harnachement identiques à ceux de la tombe 68 du Grand-Bassin I (1).

Boutons de harnachement. Ce type très particulier de bouton (fig. 93, n° 16) appelé par les Allemands « Ringfussknopfe » est destiné à maintenir en croix les courroies du harnachement. Ils sont surtout abondants en Europe Centrale et sur le Haut Rhin, mais on en trouve aussi à Este et à Bologne (2).

3) ÉLÉMENTS D'ORIGINE INDÉTERMINÉE

Petits boutons. Les minuscules boutons à bélière, parfois très abondants (fig. 92, n° 12) devaient être cousus sur de l'étoffe.

Agrafes de ceintures. A côté d'un type très simple, petit crochet destiné àagrafer les chainettes (fig. 92, n° 11), un type nouveau en bronze apparaît. On en connaît deux exemplaires ajourés dans l'Aude, l'un à Fleury (Tome II, fig. 51, n° 8), l'autre à Azille (Tome II, fig. 109, n° 2).

Par l'allure générale, ils s'apparentent aux agrafes de Hallstatt, de Bavière (3) et plus encore à celle de l'Acébuchal (fig. 134, n° 3). Mais ce type d'agrafe ne devient vraiment courant, dans une technique différente, que pendant la période suivante. Nous pensons que les deux agrafes précitées comptent parmi les plus anciennes en Languedoc et marquent le début de la mode nouvelle qui remplaça les chainettes-ceintures par les larges ceintures de cuir.

Cuillères. Deux cuillères profondes, à manche court, proviennent de Mailhac (Tome II, fig. 33, tombe 18 et fig. 39, n° 10). Elles diffèrent autant des cuillères bavaroises (4) que des tasses à anses surélevées d'Allemagne, de Suisse ou d'Italie (5) ou du simpulum d'époque plus récente (6). L'anse n'est pas rivée mais coulée avec la cuillère dont le fond est ensuite embouti pour obtenir la profondeur voulue. Il est probable que ces cuillères sont dues à des artisans languedociens.

Couteaux. Un type très particulier de couteau en fer à manche rivé (fig. 92, n° 4) caractérise cette 3^{ème} période en Languedoc. Le tranchant et le dos sont parallèles, et la pointe est obtenue en abattant simplement le bout.

Armes. A part la grande épée en fer de Millas, qu'on peut attribuer à cette période, on ne connaît encore qu'un petit poignard en fer incomplet,

(1) G. KOSSACK, *Pferdegeschirr aus Gräbern der älteren Hallstattzeit Bayerns*, 1954, Abb. 17 A 1-2.

(2) G. KOSSACK, *Pferdegeschirr*, cit., donne la répartition de ces boutons (Karte 3).

(3) DÉCHELETTE, *Manuel*, Tome II, fig. 359, n° 4, 1.

(4) G. KOSSACK, *Pferdegeschirr*, cit., Abb. 15, n° 22, Abb. 27, n° 27, Abb. 29, n° 12.

(5) DÉCHELETTE, *Manuel*, Tome III, fig. 302.

(6) L. BERNABÒ BREA-G. CHIAPPELLA, *Nuove scoperte nella necropoli preromana di Genova*, dans *Revue d'Études Ligures*, 1951, nos 3-4, p. 188, fig. 29, 30.

probablement du type à antennes (fig. 93, n° 17). Il provient de Mailhac. Mais il est probable que l'armement des champs d'urnes de cette époque comportait les mêmes épées en bronze (1) et en fer, les mêmes poignards que celui des tumulus.

C) Les cachettes de fondeurs

La cachette de Launac renferme surtout des haches en bronze à douille, mais nous n'hésitons pas à la classer dans notre 3^{ème} période, car elle renferme un certain nombre d'objets caractéristiques de cette époque. On y trouve aussi des objets plus anciens, et d'autres qui sont étrangers aux civilisations languedociennes du 1^{er} âge du Fer.

1) ÉLÉMENTS DES CHAMPS D'URNES DE LA 2^{ème} PÉRIODE

Rasoir. Un rasoir discoïdal, incomplet (Tome I, fig. 163, n° 7).

Pince à épiler. Cette pince (Tome I, fig. 164, n° 6) est identique à celle de Mailhac, Las Fados, Millas, signalées plus haut.

Pendant d'oreille. Il est identique à celui du Moulin (Tome I, fig. 164, n° 4).

Anneaux jumelés. Ce type d'anneaux, bien qu'assez rare (Tome II, fig. 163, n° 11) est connu dans la plupart des champs d'urnes.

Anneau plat cannelé. Cet anneau (Tome I, fig. 164, n° 3), est identique à celui de la nécropole de Saint-Sulpice (2) qui est un véritable champ d'urnes.

Boutons plats à bélière. Ce type de boutons est représenté dans les champs d'urnes à Mailhac, Las Fados, En-Bonnes.

2) ÉLÉMENTS DES TUMULUS ET DES CHAMPS D'URNES DE LA 3^{ème} PÉRIODE

Rasoir. Un rasoir en croissant, incomplet (Tome I, fig. 163, n° 8).

Bracelets. Les bracelets fermés à décor gravé (Tome I, fig. 164, n° 1, 2) sont identiques à ceux des champs d'urnes de l'Aude et des tumulus de l'Hérault.

Pendeloque triangulaire. Ce type de pendeloque (Tome I, fig. 163, n° 12), n'a jusqu'ici été découvert que dans les tumulus.

(1) Le tumulus n° 2 de Mindelheim, en Bavière, contenait, avec des mors et des boutons de harnachement pareils à ceux de la tombe 68 du Grand-Bassin I, une épée hallstattienne en bronze à pommeau gravé (G. KOSSACK, *Pfedegeschirr*, cit., Abb. 17 A 11).

(2) DÉCHELETTE, *Manuel*, Tome III, fig. 256, n° 5.

3) ÉLÉMENTS ÉTRANGERS AU LANGUEDOC

Bracelets. La plupart des bracelets launaciens (1) sont étrangers à ces deux civilisations languedociennes et se rattachent aux civilisations de l'Est de la France. L'un d'eux est absolument identique à certains bracelets d'Auvergne (2). Si l'on veut bien se reporter à ce que nous avons exposé plus haut concernant la nature de ces dépôts, on pourrait voir là un indice de la route suivie par le colporteur qui a caché celui de Launac, au débouché de la route d'Auvergne.

Fibules. Les deux fragments de fibules reconnaissables appartiennent à des fibules de types encore inconnus en Languedoc.

L'un d'eux (Tome I, fig. 163, n° 10) s'apparente à des fibules de Saint-Etienne-au-Temple (Marne) et de Rodenbach (3). L'autre (Tome I, fig. 163, n° 9) semble une variante des fibules coudées de type sicilien dont un exemplaire provient de Notre-Dame-d'Or dans la Vienne (4) et cette dernière nous amène dans une zone voisine de régions stannifères.

Nous n'avons pas l'intention de faire ici une étude complète de la composition du dépôt de Launac. Il nous suffit d'y avoir constaté la présence d'objets typiques de notre 3^{ème} période, qui ailleurs accompagnent toujours des objets en fer inconnus dans la 2^{ème} et nettement plus récents. Cela permet de fixer au dépôt une date assez tardive, même en admettant qu'il s'agit là des premiers objets typiques de la 3^{ème} période.

Parmi les haches en bronze, il y en a certainement de plus anciennes destinées à la refonte. Mais il y a aussi des haches neuves, ce qui prouve, croyons-nous, qu'à cette date tardive on fabriquait encore des haches à douille (5). Ces haches, et les faucilles, sont des instruments qui semblent convenir plus particulièrement aux agriculteurs, tandis que les couteaux et les pointes de lance étaient peut-être destinés aux gens des tumulus.

D'autres instruments, marteau à douille (Tome I, fig. 163, n° 3) ciseaux, ainsi que des rivets, semblent faire partie de l'outillage du fondeur.

Quoiqu'il en soit, et même en admettant que ces artisans nomades aient surtout travaillé à la demande de la clientèle, leur existence expliquerait bien

(1) DÉCHELETTE, *Manuel*, Tome III, fig. 227.

(2) DÉCHELETTE, *Manuel*, Tome III, fig. 227, n° 2.

(3) DÉCHELETTE, *Manuel*, Tome II, fig. 130, n°s 7 et 8.

(4) DÉCHELETTE, *Manuel*, Tome II, fig. 130, n° 9.

(5) Au Cayla de Mailhac, les haches en fer ont encore une douille horizontale qui rappelle celle des haches à ailerons de l'âge du Bronze, et cela jusqu'à la veille de la conquête romaine. La persistance d'un moyen d'emmanchement aussi archaïque prouve bien que le souvenir des haches à douille en bronze n'était pas encore perdu et que leur utilisation dépasse largement ce qu'il est convenu d'appeler l'âge du Bronze.

la diffusion de certains types d'objets (les bracelets à décor gravé ou les rasoirs par exemple), dans les deux groupes de civilisations.

D) Rites funéraires

Alors que les rites funéraires des peuples des tumulus sont assez variés (inhumation, incinération partielle, incinération totale), l'incinération totale est seule en usage dans les champs d'urnes de la 3^{ème} période.

Dans le premier groupe, le dépôt funéraire, protégé ou non par des dalles diversement disposées, est posé sur le sol et recouvert du tas de pierres ou de terre amoncelé par dessus. Il y a parfois des cercles de dalles à l'intérieur des tumulus.

Dans le second groupe, le dépôt funéraire est toujours au fond d'une fosse de profondeur variable, au-dessous du niveau du sol. Ces caractéristiques de base sont constantes à travers de nombreuses variantes.

Au Grand-Bassin I, qui est encore, rappelons-le, le seul champ d'urnes fouillé de cette période, les grandes sépultures en silo étaient recouvertes de petits tumulus de pierres retenus par des cercles de dalles dressées qui rappellent, en plus petit, les enceintes de Golasecca (fig. 148). A première vue, c'est une nécropole hybride, un « champ d'urnes sous tumulus ». Mais, sans nier toute influence de la civilisation voisine des tumulus, il faut remarquer que ces particularités « tumulaires » étaient déjà en germe dans la 2^{ème} période. L'augmentation de volume du tumulus est d'ailleurs en relation avec l'augmentation du nombre des offrandes dans la tombe qu'il protège, qui nécessite des fosses plus grandes.

En plus du changement quasi-total de style dans le mobilier, cette brusque augmentation du nombre des offrandes est la caractéristique des champs d'urnes de cette période. Plutôt qu'une évolution chronologique (les tombes les plus riches étant les plus récentes) nous y verrions l'indice d'une société plus nettement hiérarchisée que la précédente, l'existence d'une « classe dirigeante ». Mais les armes y sont aussi rares que dans les nécropoles de la 2^{ème} Période, tandis qu'elles sont plus abondantes dans les tumulus.

* * *

Tous les matériaux que nous venons de réviser peuvent s'interpréter ainsi:

A la fin de notre 2^{ème} période, les gens des tumulus, porteurs du Fer, s'installent sur la garrigue languedocienne. Ce sont surtout des pasteurs étendant leurs pâturages: ils se déplaçaient sur ces « anciens chemins qui esca-

ladaient les hauteurs et suivaient les lignes de partage des eaux » (1) et c'est ainsi que par le plateau de Langres, les monts de Bourgogne et les Cévennes, ils sont arrivés jusqu'aux confins des plaines languedocienne et catalane.

La partie récente des champs d'urnes de la 2^{ème} période prouve que leur arrivée ne modifia pas profondément la civilisation des peuples voisins. C'est tout au plus si l'on note l'apparition de quelques objets en fer ou l'adoption du type de rasoir en croissant à Mailliac (2).

Mais ensuite, le profond changement de la civilisation des champs d'urnes ne peut être dû uniquement à l'influence des tumulus voisins. Les ressemblances, réelles, et normales dans deux civilisations contemporaines et voisines, ne doivent pas nous cacher les différences. C'est ainsi, par exemple, que l'usage du rasoir disparaît complètement dans les champs d'urnes.

Tout semble prouver un apport nouveau de population dans la plaine littorale, un peu postérieur à l'installation des gens des tumulus sur la garrigue. Il y a dans cette nouvelle civilisation, porteuse du fer, des éléments hallstattiens au sens strict du mot, mais aussi bien des affinités avec l'Italie du Nord. Il est probable que cette nouvelle vague, descendue elle aussi par la vallée du Rhône, nous est parvenue par l'Italie du Nord et les cols des Alpes.

Mais ce que nous en connaissons actuellement a déjà évolué et constitue un faciès nouveau. Il est probable que cette civilisation languedocienne des champs d'urnes de la 3^{ème} période s'est élaborée sur le littoral (3) et a subi, comme la précédente, de fortes influences orientales. Le petit skyphos ionien de Mailliac peut être attribué sans invraisemblance à cette période. Mais c'est là un apport pré-colonial et c'est la seule poterie importée de cette époque encore connue en Languedoc.

Les prolongements de cette civilisation en Aquitaine et en Espagne sont faciles à démontrer. Il suffit de comparer les mobiliers des champs d'urnes languedociens et ceux des tumulus du plateau de Ger (fig. 109, 111) ou d'Agulana III (Tome II, fig. 184), les cercles de pierres de Garin (4) et le plan du Grand-Bassin I (Tome II, fig. 18), mais la présence d'éléments caractéristiques de la 4^{ème} période oblige à reporter la plupart de ces gisements aquitains et espagnols soit à la fin de notre 3^{ème} période, soit à la 4^{ème}, soit même à une époque plus récente encore car les survivances y sont beaucoup plus tenaces.

Auparavant, les gens des tumulus avaient pénétré en Espagne, par les cols des Pyrénées, probablement au moment de leur extension sur la garrigue languedocienne.

(1) H. HUBERT, *Les Celtes*, cit., Tome I, p. 174.

(2) Si comme nous le croyons on achetait les rasoirs à des fondeurs ambulants, la chose est normale.

(3) Le dépôt d'un grand coquillage marin, le plus souvent un pecten, dans certaines tombes, peut paraître normal à Fleury-d'Aude, à 7 km du rivage. Mais il est déjà moins normal à Mailliac, à plus de 30 km, et pas du tout à Azille, à plus de 40 km de la mer. Il faut donc que cette coutume ait pris naissance dans une tribu habitant près des côtes.

(4) DÉCHELETTE, *Manuel*, Tome III, p. 157, fig. 255.

Quatrième période

A cette époque, les deux civilisations, celles des tumulus et celles des champs d'urnes, évoluent encore parallèlement. Mais les influences orientales que nous avons décelées dans les civilisations antérieures se transforment à ce moment en véritables apports commerciaux dans les champs d'urnes de la plaine littorale.

A) Les Champs d'Urnés

CÉRAMIQUE

Ici, nous devons distinguer trois groupes: la vaisselle grossière sûrement indigène, la vaisselle tournée sûrement importée, la vaisselle tournée d'origine inconnue mais probablement languedocienne en partie.

1) POTERIE INDIGÈNE

Elle est techniquement identique à celle des périodes précédentes, mais les formes dominantes sont assez différentes. Il y a encore quelques vases étroitement apparentés à ceux de la 2^{ème} période (Tome I, fig. 63, n° 2) surtout dans les vases de petites dimensions, mais ils sont très rares. La forme 9 (fig. 95) domine nettement. On la trouve, en Languedoc, à Ensérune (Tome II, fig. 160, fig. 163, n^{os} 20 à 37), à Mailhac (Tome I, fig. 62 et 63, n° 1, Tome II, fig. 43, Tome I), et à La Pave (Tome II, fig. 143, 145, 148, 151). Cette forme peut, cependant, dériver de la forme 1 de la 2^{ème} période (fig. 85). Par contre, la forme 8 (fig. 95), n'apparaît qu'à ce moment. Nous avons déjà signalé cette forme 8 à Ensérune (Tome II, fig. 160, fig. 162, n^{os} 32, 34, 36, 38, 40, 43, fig. 163, n^{os} 4, 5, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 18, 19) et à Ampurias (Tome I, fig. 144). Elle existe aussi dans d'autres gisements languedociens de cette époque, et nous pouvons penser que tous ceux où la poterie grossière de forme 8 n'existe pas sont antérieurs à notre 4^{ème} période, c'est-à-dire au moins au milieu du VI^{ème} siècle avant notre ère.

Or, nous l'avons déjà signalé (Tome II, fig. 159, n^{os} 2 et 3) des poteries absolument identiques existent à Bologne.

2) POTERIE IMPORTÉE

Les importations grecques, amphores (fig. 95, n° 1), coupes sans décor ou à figures noires (n^{os} 2, 3, 4), les amphores et les canthares étrusques (fig. 95,

n^{os} 5 et 6) les vases peints ioniens (Tome I, fig. 67, n^o 1), continuent les apports orientaux déjà sensibles dans les périodes précédentes, mais ici il y a vraiment apport commercial: les amphores n'arrivaient pas vides et leur nombre prouve que le vin et l'huile étaient appréciés. Les canthares en bucchero sont du même type que ceux trouvés dans les tombes de la nécropole punique de Carthage, et datés de la fin du 7^{ème} au milieu du 6^{ème} siècle (1). Rappelons à ce sujet un skyphos en « bucchero nero » trouvé à Narbonne et daté de la fin du 7^{ème} ou du début du 6^{ème} siècle (2) les tessons de vases corinthiens de Pech-Maho, datés de la première partie du 6^{ème} siècle (3), l'amphore à figures noires de Montlaurès (4) et le fragment de coupe à figures noires du style des petits maîtres, trouvé au Cayla de Mailhac (Tome I, fig. 99, n^o 7) datés tous deux du milieu du 6^{ème} siècle avant J. C.

3) CÉRAMIQUE D'ORIGINE INCONNUE

Toute une série de poteries en argile rosée, peintes à l'ocre, de technique maladroite, doivent sortir de fabriques languedociennes (Tome I, fig. 67, n^{os} 2 à 6). Les artisans « indigènes » apprennent l'usage du tour et cherchent à imiter les produits ioniens.

Parmi ces vases, une catégorie très spéciale, à couvercle découpé avant cuisson donnant une fermeture hermétique et très solide (fig. 95, n^o 7) se retrouve identique en Espagne du Nord. Citons le couvercle de Perelada (Tome II, fig. 201, n^o 11), les vases d'Ampurias (5), de Cortes de Navarra (6) d'Oliva (7).

Il y a aussi une importante série de vases en poterie gris-clair, souvent très fine, sortant visiblement de plusieurs ateliers. Nous rangerions volontiers parmi les productions languedociennes certains vases où l'on retrouve toute une série de formes-types de la 3^{ème} période (Tome II, fig. 46, n^o 3) et même des formes plus anciennes (Tome I, fig. 75, n^o 4). Peut-être faut-il y voir, comme le pense J. Gourvest (8) les productions d'un comptoir grec de la côte qui fabriquait des vases au goût de l'acheteur « indigène ». Il y a probablement aussi parmi ces poteries grises des vases sortis des fabriques éoliennes, mais on ne possède pas encore assez de vases complets pour les distinguer des autres.

(1) E. BOUCHER, *Céramique archaïque d'importation au Musée Lavigerie de Carthage*, dans *Cahiers de Byrsa*, 1953, III, Pl. XXII, n^o 169, Pl. XXIII, n^{os} 170 à 175.

(2) PH. HÉLÉNA, *Les origines de Narbonne*, fig. 235.

(3) PH. HÉLÉNA, *Les origines de Narbonne*, fig. 242.

(4) PH. HÉLÉNA, *Les origines de Narbonne*, fig. 243.

(5) M. ALMAGRO, *Las necropolis de Ampurias*, Tome II, fig. 347.

(6) J. MALUQUER DE MOTES-L. VAZQUEZ DE PARGA, *Atance del estudio de la necropolis de la Atalaya « Cortes de Navarra »*, fig. 22, AB 29.

(7) BOSCH-GIMPERA, *Etnologia*, ch. XV, fig. 317.

(8) J. GOURVEST, *Deux sites à céramique grecque de la Basse-Ardèche*, dans *Rhodania, Comptes-Rendus du XXXI^{ème} Congrès Vals-Aubenas*, 1956, T. II, p. 17.

En général, les poteries grises de la région marseillaise ont des formes différentes. Les types « indigènes » languedociens n'y sont pas représentés, mais on les trouve d'un côté en Espagne à Ampurias (1) et d'autre part à Ruoms et à St-Remèze, sur la rive droite de l'Ardèche (2). On dirait que le Rhône a été une barrière s'opposant à la diffusion de cette poterie sur sa rive gauche, et cela confirme notre hypothèse d'un atelier situé quelque part dans les régions côtières du Languedoc, d'où les poteries se seraient répandues, par voie de terre, dans les régions environnantes.

MOBILIER MÉTALLIQUE

A cette époque aussi, les formes-types du mobilier métallique évoluent brusquement: les fibules serpentiformes disparaissent, la forme des couteaux change, il n'y a plus de chaînettes-ceintures, les bracelets ont des types nouveaux inconnus dans la période précédente.

Agrafes. Les agrafes de ceinture de cette époque sont de trois types: à 1 crochet (fig. 96, n° 1), à 2 crochets (fig. 96, n° 2) et à 3 crochets (fig. 96, n° 3). Celles à un crochet s'apparentent étroitement à celles du même type de la 3^{ème} période (Tome II, fig. 51, n°s 8 et 109, n° 2) mais la technique décorative est différente. Ici, plus de plaques ajourées. Le décor de fin grènetis ne peut être obtenu que par le procédé dit « à cire perdue ». Ce décor est assez curieux: il demande un travail très délicat et il fallait bien vouloir obtenir cet effet pour s'y astreindre. Nous nous demandons s'il ne faut pas y voir une imitation, malgré tout grossière, du grènetis en relief des bijoux d'or étrusques. Les relations avec l'Etrurie ne font pas de doute à cette époque et nous avons déjà signalé tant d'influences italiennes dans les civilisations précédentes que l'hypothèse nous semble très plausible.

L'agrafe à un crochet est sans doute la plus ancienne. On peut penser que l'évolution du type va en augmentant le nombre des crochets, ce qui peut résulter d'une mode exigeant des ceintures de plus en plus larges. Mais cette évolution dut être très rapide et, jusqu'à preuve du contraire, il ne faut sans doute pas voir une très grande différence chronologique entre ces diverses agrafes.

Des agrafes à un crochet de ce type ont été découvertes en France dans

(1) M. ALMAGRO, *Cerámica griega gris de los siglos VI y V a. de J. C. en Ampurias*, dans *Revue d'Études Ligures*, 1949, n°s 1-2, fig. 45.

(2) J. GOURVEST, *Deux sites*, cit. La grotte de Gréna à Ruoms et les tumulus de Beauregard à St-Remèze. Le vase du tumulus 8, fig. 1, plus complet que celui du tumulus de l'Arbre Rond, ressemble plus encore, avec son pied creux cylindrique, aux vases du Grand-Bassin I.

la Gironde à Mios (1) mais c'est surtout en Espagne qu'on les trouve: à Perelada (Tome II, fig. 202, n° 2) dans la nécropole de La Atalaya à Cortes de Navarra (2), dans l'habitat du Tossal Redo (3), etc.

Les agrafes à deux crochets se trouvent dans la Basse-Ardèche à Saint-Remèze (fig. 82), mais surtout en Espagne: à Ampurias (4) à La Atalaya (5) parfois avec le même décor de grènetis, à Agullana (Tome II, fig. 185, n° 9), et à Perelada (Tome II, fig. 202, nos 3-4), sans décor ou avec un décor simplement gravé.

Les agrafes à trois crochets existent aussi à Perelada (Tome II, fig. 202, nos 5-6) et à la Atalaya (6) sans décor, à Guadalajara (7) avec le même décor pointillé. Une agrafe du même type provient d'Olympie (8).

Dans les tumulus d'Aquitaine, on trouve des types d'agrafes analogues, mais plus compliqués en général (fig. 106, n° 11) parfois à 6 crochets (9) où subsiste encore le décor de grènetis mais qui sont visiblement plus récentes.

Fibules. Le fibules languedociennes de cette époque appartiennent presque toutes à des types dérivés de La Certosa, à tête conique relevée à angle droit. L'arc est coudé (fig. 96, n° 4) ou arrondi (fig. 96, n° 5). Le ressort est bilatéral, plus ou moins long, et en arbalète (fig. 96, n° 6 et Tome II, fig. 45, n° 7). L'arc de cette dernière est décoré des mêmes grènetis que les agrafes de ceintures, ce qui semble prouver qu'elle sort des mêmes ateliers. Les fibules à double ressort plus ou moins long existent dans presque tous les gisements espagnols où nous avons signalé des agrafes de ceintures: à Perelada (Tome II, fig. 202, n° 1), à La Atalaya (10), à Ampurias (11). Quant aux fibules à long ressort en arbalète, elles s'apparentent à celles d'Ampurias (12), de l'Acébuchal (fig. 134), de Santa-Lucia et surtout de Carthage (13). La plupart des fibules aquitaines doivent dériver de ce type.

Nous avons déjà signalé la fibule à double ressort de La Pave (Tome II, fig. 145, n° 2) qui est une survivance de la 2^{ème} période.

A Mailhac, une fibule trouvée à côté d'une tombe du Grand-Bassin II

(1) W. KIMMIG, *Zur Urnenfelderkultur in Südwesteuropa (Festschrift für Peter Goessler)*, Abb. 19, 11.

(2) J. MALUQUER DE MOTES-L. VAZQUEZ DE PARÇA, *Avance*, cit., fig. 19: AB 16, fig. 22: AB 27, AB 29, fig. 23: AB 35, fig. 30: AB 51.

(3) M. ALMAGRO, *La invasion celtica en España*, fig. 162.

(4) M. ALMAGRO, *Las necropolis de Ampurias*, Tome II, fig. 344, n° 6, fig. 345, 1-2, fig. 352, n° 1, fig. 355, n° 8.

(5) J. MALUQUER, *Avance*, cit., fig. 11, fig. 17: AB 2, fig. 22: AB 28, fig. 28: AB 47.

(6) J. MALUQUER, *Avance*, cit., fig. 20: AB 20, fig. 21: AB 25.

(7) DÉCHELETTE, *Manuel*, Tome IV, fig. 529, nos 4-5.

(8) DÉCHELETTE, *Manuel*, Tome IV, fig. 529, n° 2.

(9) W. KIMMIG, *Zur Urnenfelderkultur*, cit., Abb. 12, n° 5.

(10) J. MALUQUER, *Avance*, cit., fig. 20: AB 20.

(11) M. ALMAGRO, *Las necropolis de Ampurias*, Tome II, fig. 353, nos 1-2, fig. 355, n° 2.

(12) M. ALMAGRO, *Las necropolis*, cit., Tome II, fig. 362, n° 4.

(13) DÉCHELETTE, *Manuel*, Tome II, fig. 352. Déchelette pense que les prototypes de ces fibules sont originaires des pays helléniques et ont été répandues par le commerce phocéén (pp. 342-343).

se rapproche beaucoup d'une fibule incomplète d'Avezac-Prat (fig. 107, n^{os} 2 et 2 a). Sous ce bouton conique est agrafée une minuscule fibule à double ressort, identique à celle de La Pave. Mais ce sont là des exceptions.

Bracelets. Les bracelets de cette époque sont en général fermés. Ceux en fer sont très altérés. Ceux en bronze sont très légers, très fins, et souvent ornés de délicates gravures (fig. 96, n^o 7). Il y a aussi des fragments de bracelets en métal indéterminé, formés de bandelettes très minces à décor très fin en relief, obtenu au repoussé. La caractéristique de tous ces bracelets en bronze est une extrême légèreté.

Couteaux. Les couteaux de cette période ont un profil ondé caractéristique (fig. 96, n^o 8) qui les distingue nettement des couteaux de l'époque précédente. On trouve des couteaux de ce type dans la plupart des gisements espagnols qui ont donné des agrafes de ceintures, comme à La Atalaya (1), ou Ampurias (2).

Ils existent également dans les tumulus d'Avezac-Prat (fig. 106, n^{os} 1 et 2).

Lances. Les pointes de lance de cette période sont de longueurs et de largeurs variables, mais toutes du même type (fig. 96, n^o 9) et toujours accompagnées d'un talon conique plus ou moins effilé, à douille aussi (fig. 96, n^o 10). On trouve des pointes de lances de ce type à La Atalaya (3), à Aguilar de Anguita (4) en Espagne, dans les tumulus de Bavière (5) et à Hallstatt (6) et plus près de nous dans les tumulus d'Avezac-Prat (fig. 106, n^{os} 1 et 2).

Javelot. La tombe 14 du Grand-Bassin II, à Mailhac, a donné un javelot tout en fer long de 2 m 06 environ (Tome II, fig. 45, n^o 14) du même type que les javelots d'Avezac-Prat et du plateau de Ger (7) mais sans barbelures, et que les javelots de Aguilar de Anguita (8).

Épée. Un seul fragment d'épée, en fer, provient de Mailhac. C'est une lame étroite à bords parallèles qui rappelle l'épée d'Avezac-Prat (fig. 106, II, 9 a). La poignée manque, mais il s'agit certainement d'une épée à antennes.

De nombreux débris de tôle de bronze, à moitié fondus, laissent deviner des cuillères à manche coulé pareilles à celles de la période précédente et probablement des oenochoés trop abimées pour en préciser les types.

-
- (1) J. MALUQUER, *Avance*, cit., fig. 13: AA 8, fig. 20: AB 17, fig. 24: AB 39.
 - (2) M. ALMACRO, *Las necropolis*, cit., Tome II, fig. 355, n^o 13.
 - (3) J. MALUQUER, *Avance*, cit., fig. 24: AB 39.
 - (4) DÉCHELETTE, *Manuel*, Tome III, fig. 264.
 - (5) DÉCHELETTE, *Manuel*, Tome III, fig. 288, n^{os} 2-5.
 - (6) DÉCHELETTE, *Manuel*, Tome III, p. 232.
 - (7) DÉCHELETTE, *Manuel*, Tome IV, fig. 482.
 - (8) DÉCHELETTE, *Manuel*, Tome III, p. 179 et Tome IV, p. 658.

Tout récemment, une nouvelle tombe du type Grand-Bassin II a donné, à Mailhac, un important mobilier qui précise la date de beaucoup d'objets de cette Période. C'est une tombe à incinération, et une grande amphore grecque de type ancien servait d'ossuaire (fig. 95, n° 1). C'était la sépulture d'un guerrier, dont les armes avaient été brûlées. Les armes offensives comprenaient un glaive court à antennes droites, un javelot « tout en fer », une lance à douille, accompagnées d'un grand couteau ondé du type décrit plus haut. Parmi les débris de tôle de bronze déformés par le feu, on reconnaît les fragments d'une sorte de plastron-cuirasse à décor estampé, un casque du même type que celui de la tombe B de Sesto-Calende (fig. 154), autant qu'on peut en juger, et probablement des cnémides. Une agrafe de ceinture à trois crochets, en bronze plaqué d'argent, et une fibule à arbalète en bronze complétaient les pièces d'habillement. Cinq bracelets du type bandelette à décor repoussé ne sont représentés que par des fragments. Enfin, parmi les débris de bronze, on reconnaît une ciste à cordons identique à celle du tumulus de Reuilly (1), et une grande cuillère à manche coulé. Tout ce mobilier était complété par deux coupes grecques, l'une entièrement émaillée de noir (fig. 95, n° 2), l'autre à figures noires du style des petits maîtres (fig. 95, n° 4) et que l'on peut dater environ de 540 (2).

B) Les tumulus

Nous pouvons rattacher avec certitude à notre 4^{ème} période les tumulus renfermant plusieurs objets-types de cette époque, objets inconnus dans les périodes précédentes. Il nous suffira de rappeler ces derniers.

CÉRAMIQUE

La céramique indigène des tumulus de cette période n'a pas évolué comme celle des champs d'urnes contemporains. Elle a gardé les types de la 3^{ème} Période, comme on peut le voir dans le tumulus B-1 du Frouzet (fig. 56 et 58).

Par contre, la céramique tournée d'importation, pareille à celle des champs d'urnes contemporains, n'y est pas inconnue. Rappelons le vase peint à l'ocre du tumulus B-1 du Frouzet (fig. 59) et les vases en poterie grise des 3 tumulus de Beauregard à Saint-Remèze, n° 1.XXV (fig. 81), n° 7.XXVI, n° 8.XXVII (3).

(1) DÉCHELETTE, *Manuel*, Tome III, fig. 299, n° 2.

(2) Les deux coupes ont été datées des environs de 540 par Mr. F. Villard, ce qui nous fait penser que le reste du mobilier est sensiblement de la même époque.

(3) J. GOURVEST, *Deux sites à céramique grecque*, cit.

MOBILIER MÉTALLIQUE

Les quelques objets métalliques de types particuliers à cette période accompagnent précisément ces poteries tournées.

Agrafes. Une agrafe à un crochet provient du tumulus B-1 du Frouzet. Ici, le fil de bronze où s'agrafait le crochet a été conservé (fig. 60). Une agrafe à deux crochets a été trouvée avec un vase en poterie grise dans le tumulus I.XXV dit « de l'arbre Rond » à Saint-Remèze (fig. 82). Ces deux agrafes portent le même décor de grènetis que celles de Mailhac, et le motif qui orne celle de Saint-Remèze, un animal indéterminable, rappelle étrangement des agrafes espagnoles décorées de sangliers.

Fibules. La fibule du tumulus n° 6 du Ravin des Arcs est identique à celles qui prédominent dans la 4^{ème} période, mais nous avons vu que ce type apparaît déjà à la fin de la 3^{ème} période et c'est sans doute dans cette dernière qu'il faut classer ce tumulus, car le décor du bracelet qui l'accompagne caractérise bien cette période.

Par contre, on a trouvé avec celle du tumulus XIV du Freyssinel (fig. 75) des poteries peintes identiques à celles de la 4^{ème} période en Languedoc (Tome I, fig. 64, n° 3).

Couteau et lance. Le tumulus B-1 du Frouzet contenait un couteau ondé à manche rivé et une pointe de lance à douille (fig. 61), tous deux des types signalés plus haut.

C) Rites funéraires

Dans les cimetières de la plaine, certaines coutumes funéraires des périodes précédentes persistent. Les morts sont toujours brûlés, on dépose toujours le reliquat de l'incinération dans une petite fosse cylindrique creusée en pleine terre, les fosses sont toujours groupées irrégulièrement. Mais il y a des différences très nettes. Ici, plus d'offrandes intactes: tout est brûlé avec le mort. Plus de vases à offrandes intacts: quand il y en a, ils sont cassés volontairement. Les ossuaires eux-mêmes sont rares, et très souvent les os brûlés sont déposés en pleine terre. De plus, alors que dans les périodes précédentes les armes sont très rares, chaque tombe d'homme contient maintenant au moins une lance.

Dans les tumulus, on trouve des incinérations (B-1 du Frouzet) et des inhumations (tumulus XIV de Freyssinel).

• • •

Si nous revisons les matériaux de cette 4^{ème} période, nous constatons d'abord qu'elle est mieux caractérisée dans la zone littorale du Languedoc, où l'hellénisation déjà profonde dès le milieu du VI^{ème} siècle au moins permet de la dater. Les influences orientales et méditerranéennes se transforment à ce moment en véritables apports commerciaux.

En même temps, on remarque à Mailhac un déplacement du village, qui est de nouveau fortifié sur la colline. L'évolution brusque des rites funéraires est plutôt surprenante. La suppression des offrandes, succédant aux tombes si riches de la fin de la 3^{ème} période, paraît aussi anormale que la soudaine abondance des armes dans ces nouvelles tombes.

Nous avons déjà parlé des poteries grossières de cette période. Les vases sans anses sont sans doute des survivances évoluées de la 2^{ème} période, mais les vases à anse unique n'apparaissent qu'à ce moment-là. Comme nous l'avons déjà dit, ce type de vase existe aussi à Golasecca (1).

Mais c'est avec l'Espagne que cette période a le plus de points communs : vases à couvercle hermétique, agrafes de ceintures, couteaux, javelots « tout en fer », cuirasse... Et, par dessus ce curieux mélange, les importations de céramique étrusque et grecque qui viennent heureusement dater le tout.

Il faut noter la disparition complète, en Languedoc, des céramiques grossières de la 3^{ème} période et leur remplacement par des vases de formes analogues ou identiques en poterie grise tournée. L'exemple d'Ensérune, dont l'occupation commence avec notre 4^{ème} période, est particulièrement probant. Or, ces poteries grossières persistent curieusement, en Aquitaine et dans le tumulus B-1 du Frouzet, avec un mobilier métallique contemporain et même, en Aquitaine, plus récent que celui de notre 4^{ème} Période.

On peut donc se demander s'il s'agit de survivances, si ces tribus avaient déjà été influencées par la culture languedocienne de la 3^{ème} période, ou si cette poterie grossière n'est pas la copie des vases gris tournés de la 4^{ème} période. L'absence de mobilier métallique du type de la 3^{ème} période, dans ces tombes, et la présence constante des types de la 4^{ème} permet de se poser la question. Par la voie d'Aquitaine et la « voie du sel » (2) les relations étaient faciles avec le Languedoc et le Roussillon : les tribus de l'ouest ont pu voir ces poteries, ces armes et ces bijoux dans le « pays-bas » et ensuite essayer de les reproduire dans leurs ateliers.

En Espagne, on constate le même association de poteries archaïques et de mobilier métallique du type de la 4^{ème} période, à La Atalaya et dans la nécropole indigène dite « de la Muralla N-E » à Ampurias, par exemple. Cette

(1) Tome II, p. 189, fig. 159.

(2) DÉCHELETTE, *Manuel*, Tome III, p. 158.

survivance de types anciens est assez étonnante dans cette dernière, car le reste du mobilier se rapproche beaucoup de celui de Mailhac. Les 17 incinérations fouillées à Ampurias (1) ont cependant donné plus de céramique, beaucoup moins d'armes (2 pointes de lances à peine reconnaissables) et cependant les débris de 3 casques en bronze, d'un autre type que celui de Mailhac. Il n'y a aussi que des agrafes à deux crochets. La céramique importée est très abondante: vases grecs à figures noires, vases corinthiens, oenochoës et canthares en bucchero nero, qui donnent la même date initiale, vers 550, qu'en Languedoc. Ici, le synchronisme est indubitable.

Les javelots en fer de Mailhac, bien datés par la coupe des petits maîtres, posent un autre problème. Ils sont du même type que les javelots d'Avezac-Prat (fig. 105, II) accompagnés de la même épée à antennes et des mêmes lances, mais la poterie d'Avezac-Prat, dans cette tombe, s'apparente tout à fait à la poterie languedocienne de la 2^{ème} période. La poterie imitant les vases à pied haut de la 3^{ème} et de la 4^{ème} période languedocienne est certainement plus récente en Aquitaine que cette poterie archaïque, et les javelots qui accompagnent cette dernière pourraient bien être à peu près contemporains de ceux de Mailhac, c'est-à-dire du début de la 4^{ème} période.

Mais pour dire où cette arme a été inventée, il faudra attendre de nouvelles découvertes. Seulement, il faut le remarquer, ce type d'arme s'est perpétué dans la région littorale du Languedoc, car le quatrième village du Cayla, à Mailhac, daté des III^{ème} et II^{ème} siècles avant J. C., a donné des javelots « tout en fer » plus légers, assez différents, dont la pointe plus petite est triangulaire. Or, la population du Cayla IV est Celtibère, et c'est peut-être à ces javelots que font allusion les auteurs anciens (2).

D'une façon générale, on peut dire que l'Aquitaine et surtout l'Espagne ont des civilisations beaucoup plus archaïsantes que les zones littorales du Languedoc, ou nombre de types anciens sont abandonnés à cette période: les survivances y sont moins frappantes que les nouveautés.

En résumé, cette période, mieux datée que les précédentes, est bien plus obscure. Le fait dominant, ici, est l'abondance des importations, la transformation des influences orientales et grecques en courant d'échanges commerciaux. En même temps, on a la sensation bien nette que le pays devient moins sûr: tous les habitats de cette époque sont fortifiés, il y a des armes dans toutes les tombes d'hommes. On pourrait y voir une relation de cause à effet, et penser que les indigènes se protègent, eux et leurs récoltes, contre ces commerçants plus ou moins pirates. Mais ce n'est là qu'une hypothèse.

Cependant, ces apports et ces contacts avec les commerçants grecs et orientaux déclenchent un net progrès dans les fabrications indigènes de céra-

(1) M. ALMAGRO, *Las necropolis de Ampurias*, Tome II, p. 377 sq.

(2) DIOD., V, 34. TITE-LIVE XXXIV, 14.

mique. A ce moment, les indigènes apprennent l'usage du tour (1). C'est encore une preuve que le littoral languedocien avait une civilisation plus avancée que celle de l'Espagne, puisque M. Almagro fixe à —400 à peine les premiers essais dans ce sens des indigènes en Espagne (2).

En Languedoc, on imite surtout les poteries « ioniennes », non dans les formes mais dans la technique: poterie fine, rosée, décor peint à l'ocre. Quant aux poteries grises, il y a certainement plusieurs centres de fabrication, et s'il y en avait un à Ampurias, comme le croit M. Almagro, il y en avait probablement aussi en Languedoc.

Le casque de Mailliac, de type illyrien et qui se trouve aussi à Sesio-Calende, les poteries grossières à une anse, font penser à un nouvel apport d'Italie du Nord.

Quant à l'unité de civilisation avec l'Espagne du Nord, on peut se demander si elle n'est pas due seulement à de communes influences grecques et orientales.

Ce qui reste inexplicable, pour l'instant, c'est la brusque disparition des offrandes funéraires déposées à côté de l'ossuaire et la destruction systématique des offrandes, dans les champs d'urnes du Languedoc. A cet égard, la grande tombe tumulaire de Vix (3), avec ses offrandes intactes, forme le plus complet contraste avec les plus riches tombes languedociennes de cette époque.

Remarquons à ce sujet le diadème en or, qui est un objet importé (fig. 204). Le grènetis qui entoure le socle rappelle celui des agrafes en bronze languedociennes, et le filigrane qui supporte le petit cheval ailé est identique à celui qui orne les coulants du bracelet en or trouvé dans le tumulus B-1 du Frouzet (fig. 57). Mais nous remarquons encore une fois que les artisans languedociens transposent tout cela dans des créations originales. Il y avait sans doute en Languedoc des bijoux importés, mais ils ont sans aucun doute inspiré les artisans indigènes, tout comme la céramique importée a inspiré les potiers.

Nous avons déjà vu que dans un substrat ethnique fortement pénétré par des civilisations venues de la Péninsule ibérique d'une part, de l'Italie du Nord d'autre part, viennent se fondre et s'amalgamer plusieurs vagues d'envahisseurs plus ou moins pacifiques.

Ceux de la 1^{er} période et ceux de la 2^{ème} doivent, d'après leur lieu d'origine, être des Celtes plus ou moins ligurisés.

Les gens de la deuxième vague, qui arrivent aussi en Languedoc par la vallée du Rhône et le littoral, se fixent dans les bonnes terres et y fondent des villages de cultivateurs sédentaires, mais les populations « indigènes » qui

(1) Nous ne pouvons attribuer qu'à des apprentis toute une catégorie de vases peints à l'ocre (Tome I, fig. 67, nos 2, 4, 6).

(2) M. ALMAGRO, *Las necropolis*, cit., Tome II, p. 370.

(3) R. JOFFROY, *La tombe à char hallstattienne de Vix (Côte d'Or)*.

viennent s'y amalgamer, et les fortes influences d'Italie Centrale et d'Orient, dues principalement à la recherche de l'étain, transforment sensiblement leur civilisation première. Ces gens étaient partis de leur pays d'origine avant la découverte du fer et s'attardent dans une industrie du bronze archaïsante.

(On peut fixer leur arrivée, avec une certitude suffisante, dans le courant du VIII^{ème} siècle avant J. C.

Vers la fin de la 2^{ème} période arrivent sur les garrigues languedociennes, où des tribus de bergers en étaient encore au stade du mégalithisme, des Celtes, nomades et bergers aussi, issus des régions rhénanes et porteurs du fer. Ils arrivent par la montagne, en suivant les chemins de crêtes. Après leur installation, il se produit une certaine osmose, sur les frontières, entre cette civilisation et celle des cultivateurs déjà installés dans les bonnes terres. Mais les influences orientales ne semblent pas atteindre directement les populations des tumulus.

Peu après l'arrivée des peuples des tumulus, il y a selon toute apparence, avec la 3^{ème} période, un nouvel apport ethnique dans le bas pays. Des cultivateurs porteurs d'une civilisation « hallstattienne » au sens strict du terme, mais aussi par certains côtés très proche de celle de Golasecca, se superposent et se mélangent aux cultivateurs de la deuxième vague, qui paraissent submergés par les nouveaux venus. Cette civilisation est elle aussi très pénétrée d'influences orientales. Elle s'est formée sur le littoral, au contact des navigateurs venus s'approvisionner en étain dans les entrepôts de la côte. Ceux-là devaient être aussi Ligures que Celtes, si l'on en juge par les nombreuses affinités qui existent entre leur civilisation et celle de l'Italie du Nord.

Il est probable que des fondeurs nomades parcouraient toutes ces tribus, travaillant sur demande pour leurs différentes clientèles et vendant un peu partout certains objets, bracelets et rasoirs surtout.

Tous ces mouvements complexes de populations doivent se situer dans la seconde moitié du VII^{ème} siècle avant J. C.

Dans la 4^{ème} période, il y a aussi très nettement des éléments communs avec l'Italie du Nord, mais les influences orientales de plus en plus marquées et qui se doublent maintenant d'un véritable commerce donnent à cette civilisation languedocienne une physionomie particulière dans les régions côtières. Ici, il est possible de mettre en relation des textes anciens et des faits archéologiques: Cette période correspond à un état de civilisation daté sûrement du VI^{ème} siècle. Or, au VI^{ème} siècle avant J. C., le texte d'Hécatée nous donne le nom des « Elisykes, peuplade ligure » (1). Plus tard, Aviénus, citant un auteur ancien, nous dit: « la nation des Elisyces tenait autrefois ces lieux et la cité

(1) HÉCATÉE DE MILET, fragment 20.

de Naro (Narbonne) était la capitale de ce royaume belliqueux » (1), ce qui les situe dans les environs de Narbonne. Or, précisément à cette époque, dans les environs de Narbonne, le cimetière du Grand-Bassin II, où les tombes d'hommes renferment toutes des armes et parfois des armures, semble bien correspondre à ce « royaume belliqueux ». Mais les Elisykes n'étaient qu'une peuplade parmi d'autres, et nous pouvons retenir seulement l'indication que les Ligures occupaient alors cette partie du Languedoc. Ils y étaient sans doute depuis longtemps, mais il est possible qu'au VI^{ème} siècle un nouvel apport ethnique ait renforcé la « ligurisation » du pays. Cela expliquerait la fondation de nouveaux villages en Languedoc: Ensérune, Montlaurès, entre autres, ont été fondés à ce moment-là.

De toute façon, les textes supposent une communauté de race, en Italie du Nord et dans la zone littorale du Languedoc, au VI^{ème} siècle avant J. C.

Pendant ce temps, les Celtes qui occupaient les garrigues évoluaient lentement, dans le cadre de leur civilisation pastorale, soit par de nouveaux apports ethniques soit au contact des civilisations voisines.

On trouvera peut-être que les différences entre chaque période sont insuffisantes pour témoigner d'un nouvel apport ethnique, mais nous connaissons en Languedoc une invasion indubitable, celle des Volkes, et cependant les documents archéologiques contemporains ne nous montrent pas de changements plus sensibles.

Cela tient à la survivance, après chaque invasion, de la majeure partie de l'élément ethnique antérieur. Les envahisseurs ne devaient pas être toujours très nombreux, mais leur apport était suffisant pour donner une impulsion nouvelle à la civilisation des envahis et introduire des modes nouvelles.

Même dans le cas d'invasion armée et de guerre (2) la victoire se soldait surtout par un changement de classe dirigeante, les jeunes et l'élément féminin absorbant très vite l'apport nouveau.

La permanence d'une ancienne civilisation, à travers toutes les nouveautés, est très sensible en Languedoc, mais cette permanence ne doit pas nous cacher les nouveautés et nous devons chercher à expliquer ces dernières.

De plus, qu'il s'agisse d'émigration pastorale, de *ver sacrum* ou de départ massif et volontaire comme celui des Helvètes dont nous parle César, toutes relations ne devaient pas être rompues avec la source, et une fois le lit creusé un courant plus ou moins dense et régulier devait le parcourir. Ces occupants

(1) AVIENUS, *Ora Maritima*, vv. 586-587.

(2) L'incendie général des places fortes du Languedoc, à certaines époques, ne peut témoigner que d'invasions armées. Quand de brusques changements (apparition de poteries, d'armes, de bijoux, etc. de types nouveaux) apparaissent dans les villes qui s'édifient sur ces ruines, à côté d'éléments existant déjà dans les villes précédentes, on ne peut chercher ailleurs la cause de ces incendies, surtout quand il y a un synchronisme parfait dans une vaste région.

nouveaux du Languedoc n'étaient pas tous des envahisseurs venus les armes à la main et il faut admettre aussi une occupation pacifique du pays. Des affluents venus d'autres régions pouvaient également lui apporter leurs flots et par là introduire des éléments disparates.

Il est évident que le Languedoc méditerranéen, par sa configuration géographique, était largement ouvert aux apports ethniques par les voies de terre, aux influences orientales par ses rivages. C'est, par la voie d'Aquitaine, l'aboutissement de la principale route de l'étain, et nous avons très tôt décelé des contacts entre les languedociens de la zone littorale et les orientaux.

Pendant tout le premier âge du Fer, le Languedoc fut un creuset bouillonnant où vinrent se fondre ces éléments disparates, pour former une civilisation originale qui déborda sur la Catalogne espagnole et influença les populations voisines.

Cette civilisation se retrouve toujours à la base des civilisations postérieures, à travers toutes les invasions — même, dans les campagnes, après la conquête romaine — et la période de La Tène a, elle aussi, une physionomie toute particulière en Languedoc, avec de tenaces survivances du premier âge du Fer.

La connaissance de ce premier âge du Fer est donc nécessaire pour comprendre toute l'archéologie plus récente du Languedoc, et nous espérons que ce travail aidera à mieux comprendre cette période complexe.

INDEX

- ABBIATEGRASSO* (Italie) 294
ABYDOS 385
ACEBUCHAL (Espagne) 238, 240, 241
AGNEL (L') à Pertuis (Vaucluse) 171
AGUILAR DE ANGUITA (Espagne) 237, 397
AGULLANA (Espagne) 233, 255
AIGALIERS (Gard), 5, 74
AICOIRE (Haute-Alpes) 165
AIGUILLES (Hautes-Alpes) 165
AIROLLES à Alzon (Gard) 56, 61, 69, 71, 91, 109
AIX (Corrèze) 143
ALAISE (Doubs) 91, 191, 194, 197, 198, 199, 200, 201
ALBAIRATE (Italie) 294
ALBATE (Italie) 272
ALBI (Tarn) 92
ALCANIZ (Espagne) 234
ALES (Gard) 69
ALLAN (Drôme) 174
ALLEGRE (Gard) 5, 76
ALLEYRAT (Corrèze) 144
ALLUMIERE (Italie) 322, 324, 329, 331, 332, 335
ALMAGRO (M.) 228, 232, 233, 234, 238, 241, 270, 371, 394, 395, 396, 397
ALMERIA (Espagne) 233
ALPENQUAI à Zürich 246, 247, 248, 252, 253, 255, 260
ALZEY (Alsace) 215
ALZON (Gard) 69, 71
AMANCEY (Doubs) 192, 194, 197, 199, 200, 201, 202
AMBRUGEAT (Corrèze) 144
AMEGLIA (Italie) 303, 304, 306, 307, 308
AMENO (Italie) 257, 268, 269, 271, 283, 285, 286, 287, 288, 289, 290 à 295, 367, 376
AMONDANS (H.^{te} Saône) 199, 200
AMPURIAS (Espagne) 387, 390, 392, 394
ANCONA (Drôme) 174
ANCONA (Italie) 349
ANCY-SUR-MOSELLE (Lorraine) 209
ANDON à Saint-Vallier-de-Thiery (Alpes-Maritimes) 171
ANDREIN (Basses-Pyrénées) 154
ANGHELU RUJU (Sardaigne) 340
ANJAU (Pic d') Hérault 72
ANTIBES (Alpes-Maritimes) 132
AOBERG (NILs) 345
APPIANO GENTILE (Italie) 292
ARAN (Val d') 148
ARBEDO (Italie) 255, 260
ARBOIS (Jura) 193, 197, 200
ARBRE ROND (L') à St-Remèze (Ardèche) 113, 114, 115, 119, 395, 399
ARDENA (Italie) 282
ARENE CANDIDE (Italie) 362
ARGELLIERS (Hérault) 5, 24 à 27
ARMAND (Aven) Lozère 5, 56, 94, 109
ARNAL (Dr. J.) 8, 9, 16 à 19, 21, 22, 23, 35
ARNALO DEI BUFALI (Grotte, Italie) 367
ARNOALDI: voir Bologne
ARRE (Borie d') à Blandas (Gard) 55, 70
ARTHEL (Nièvre) 146
ASPRES-LES-VEYRES (Hautes-Alpes) 165
ASTI (Italie) 300
ATALAYA (La) Espagne 396, 397
AUDABIAC (Gard) 74
AUDIBERT (J.) 19, 24 à 28
AULLA (Italie) 309, 310
AUNJETITZ (Silésie) 251
AURELLES à St-Remèze (Ardèche) 112.
AURILLAC (Cantal) 141
AURIOI (Bouches-du-Rhône) 171
AUSSONCE (Mont d') Marne 186, 188
AUVERNIER (Suisse) 249
AUXERRE (Yonne) 175
AVENEY (Côte-d'Or) 176, 180
AVEZAC (Hautes-Pyrénées) 61, 147, 149 à 152, 156, 162, 237, 312, 397

- AVIÉNUM 404
 AVILA (Espagne) 236
 AYOIRES à Savines (Hautes-Alpes) 168
 AZAILA (Espagne) 234
 AZELOT (Meurthe-et-Moselle) 206
 AZEMA (Bois d') Les Matelles (Hérault)
 24, 29, 65, 67
 AZEREIX (Hautes-Pyrénées) 157
 AZILLE (Aude) 5, 129, 388, 392
- BACCATOIO (Italie) 306, 307, 308
 BAGNOLS-SUR-CEZE (Gard) 56
 BALANSUN (Basses-Pyrénées) 154
 BALDAVE à St-Léon (Aveyron) 86
 BALSAN (L.) 7, 53, 59, 61, 80, 81, 83, 84
 BALSIEGES (Lozère) 5, 101, 106
 BALZAGETTE (Lozère) 102
 BANASSAC (Lozère) 109
 BANTI (Luisa) 305, 307, 309
 BAOUS-ROUS à Bouc (Bouches-du-Rhône)
 171
 BAOUS DE LA SALLE à Bize (Aude)
 360, 361
 BARAQUE (La) à Bartrès (Basses-Pyrénées)
 156
 BARAQUE DES CANTONNIERS (La) Hérault
 9
 BARBARESCO (Italie) 305
 BARCELONNETTE (Basses-Alpes) 165,
 168
 BARDON (Cantal) 142
 BAREZIA (Jura) 52, 53, 192
 BARJAC (Ardèche) 112
 BAROCELLI (P.) 269, 282, 286, 292, 300, 352
 BARON (Gard) 5, 73, 74
 BARTRES (Hautes-Pyrénées) 150, 158, 156
 BARZUN (Basses-Pyrénées) 157
 BASERGA (G.) 277, 279, 281
 BASILE (Côte-d'Or) 180
 BASTIDE (La) Hautes-Pyrénées 149
 BAUME (La) Hautes-Alpes 165
 BAUME LONGUE à Dions (Gard) 51, 75
 BAUX (Les) Bouches-du-Rhône 58, 171
 BAZAS (Gironde) 163
 BEAULIEU (Ardèche) 111
 BEAULIEU (Nièvre) 145
 BEAUMFORT (Mr. de) 68
 BEAUMONT (Manche) 226
 BEAUNE (Côte-d'Or) 175, 176
 BEAUPRÉ (J.) 203 à 210
 BEAUREGARD à St-Remèze (Ardèche)
 390, 395, 398
 BEAUTARES (Hérault) 56, 377
- BEC BERCIASSA (Italie) 297
 BECOURS à Verrières (Aveyron) 87
 BEHRENS (C.) 215
 BEL-AIR (Hautes-Alpes) 166
 BELLARD (André) 209, 211, 212
 BELLAS (Lozère) 98
 BELLINZONA (Italie) 255, 258, 270, 271,
 283, 289, 291, 292, 296, 344
 BELVEZET (Gard) 5, 60, 73, 74
 BENNEY (Bois de) Meurthe-et-Moselle
 205, 206
 BENOÎT (F.) 133
 BEOLE (La) Basses-Alpes 168
 BERCIASSA (Italie) 298
 BERGA (Italie) 233
 BERGOUNIOUX et GLORY 366
 BERNABÒ BREA (L.) 302, 304, 362, 363, 388
 BERNE (Suisse) 231
 BERTOLONE (M.) 272, 275, 276
 BERTRAND (A.) 274
 BESANÇON (Doubs) 197
 BESSON (Mont) Corrèze 144
 BETTOLINO de Vergiate (Italie) 263
 BEZANGE-LA-GRANDE (Meurthe-et-Mo-
 selle) 206, 207
 BIENNE (Suisse) 176
 BILLERE (Haute-Garonne) 147
 BINGEN (Allemagne) 227
 BIONDELLI 273, 274
 BIRKNER (F.) 227
 BISCH (Dr.) 169
 BISMANTOVA (Italie) 283, 290, 324, 329,
 330, 331, 332, 333, 335
 BISSIA à Vers (Doubs) 192, 193
 BISSONE PAVESE (Italie) 295
 BIZE (Aude) 360
 BLACHERES à Sainte-Enimie (Lozère)
 60, 95
 BLAISY-BAS (Côte-d'Or) 180
 BLANDAS (Gard) 5, 55, 69, 70, 71
 BLEICHER 202
 BOIS L'ABBE à Sexey-aux-Forges (Lor-
 raine) 208
 BOIS L'EVEQUE à Sexey-aux-Forges 208
 BOISSETS (Lozère) 97
 BOISSIA (Doubs) 192
 BOISSIERE (La) Hérault 56, 377
 BOLOCNE (Italie) 231, 246, 261, 274,
 285, 286, 295, 312 à 323, 330, 334, 345,
 347, 349, 385, 393
 BONNEFOUD (Corrèze) 145
 BONSOR (G.) 238, 240, 241
 BONTANGE (La) à St-Etienne-la-Geneste
 (Corrèze) 144

- BORDEAUX** (Gironde) 163, 379
BORDES à St-Sulpice (Tarn) 92
BORDERIE (La) à Souclaine-Lavinadière (Corrèze) 144
BORCO SAN DALMAZZO (Italie) 298
BORCO TICINO (Italie) 263
BORIE D'ARRE: voir Arre
LOS (Le) à Meymac (Corrèze) 143
BOSCO DEL MONTE (Italie) 269
BOSCH-GIMPERA 185, 394
BOSTEAUX-PARIS 186, 189
BOUC (Bouches-du-Rhône) 171
BOUCHER (E.) 394
BOUCHER (H. du) 163
BOUCHERON à Davignac (Corrèze) 144
BOUCHOT-BOUCHARD à Chamesson (Côte-d'Or) 179
BOUFFARD (P.) 114
BOULAINÉ (Lozère) 99
BOURG-D'OUEIL (Haute-Garonne) 149
BOURGET (Savoie) 260, 261, 366, 369, 370
BOURILLY (J.) 58, 60, 69
BOUSSECOS à Bize (Aude) 24, 376
BOUXURULLES (Meurthe-et-Moselle) 206
BOVOLONA (Italie) 330, 333
BOVES (Italie) 297, 298, 301
BOZOULS (Aveyron) 83, 85
BRABOIS à Villers-les-Nancy (Meurthe-et-Moselle) 206
BRAUNFELS (Allemagne) 230
BRESCIA (Italie) 285, 292
BREUIL (Le) à Minot (Côte-d'Or) 180
BRISSAC (Hérault) 5, 14
BRIZIO (E.) 349
BROUSSES (Les) à Sainte-Enimie (Lozère) 95
BROUSSE (M.) 363, 369
BRUGUIÈRE (La) Gard 5, 74
BRUGUIÈRE (R.) 15, 55
BRUHL (A.) 234
BRULARD (Dr. R.) 180, 181, 182
BRULLY à Saint-Romain (Côte-d'Or) 182
BRUMATH (Forêt de) Alsace 215
BRUN (P. de) 171
BRUNO (Italie) 300
BUCEY-LE-GRAND (Haute-Saône) 191
BUCHAU (Allemagne) 246
BUCHNER (G.) 252
BUCINIGO (Italie) 272, 296
BUGEAT (Corrèze) 143
BUGE-EZ-CLAUSETS (Côte-d'Or) 177
BUTMIR (Serbie) 350
BUZIGNARCUES (Hérault) 5, 23, 117, 357, 376, 383
CABEZO DE ALCALA (Azaila) Espagne 234, 235
CABIÉ (E.) 92
CABRÉ AGUILO (J.) 234, 235, 236, 239
CABRÉ HERRERO 237
CABRIS (Alpes-Maritimes) 170
CADEAC (Hautes-Pyrénées) 149
CADEMENE (Doubs) 195
CADENBORN (Lorraine) 203
CADIS (L.) 163
CADOU à Bozouls (Aveyron) 84
CAILHAOU DES POURICS à Espiaup (Haute-Garonne) 149
CAILLE (Alpes-Maritimes) 170
CALMERCIER à Cavillargues (Gard) 69, 73
CALONGE (Espagne) 233
CALVISSON (Gard) 68
CAMALLERA (Espagne) 24, 372
CAMBRON (Landes) 164
CAMPACCIO (Italie) 325, 326, 327, 328
CA MORTA (Italie) 258, 272
CAMP BATAILLE à Cadérac (Hautes-Pyrénées) 149
CAMP D'AFFRIQUE (Meurthe-et-Moselle) 207
CAMP DE CHATEAU à Salins (Jura) 198
CAMP DE MINE à Arbois (Doubs) 199, 200, 202
CAMPESTRE (Gard) 68, 72, 73
CAMPS (Les) à Caille (Alpes-Maritimes) 170
CANADA DE RUIZ SANCHEZ (Espagne) 239
CANELLI (Italie) 299
CANNEAUX (Les) à St-Vallier-de-Thiery (Alpes-Maritimes) 170
CANTAGRILS à Argelliers (Hérault) 7, 24, 25 à 29, 66, 382, 383
CAPRI (Italie) 334
CAPRIANO (Italie) 54
CAPVERN (Hautes-Pyrénées) 149
CARCASSONNE (Aude) 135
CARDENOSA (Espagne) 236
CARDUCCI (C.) 299
CARENAC (Lot) 53, 89, 90
CARMONA (Espagne) 238
CAROGGIO (Italie) 306
CARRIÈRE (G.) 62
CARRY (Bouches-du-Rhône) 171
CARTAILHAC 92, 94, 145
CARTHAGE 394, 396
CARTINET à Cabris (Alpes-Maritimes) 170
CASCARUJO (Espagne) 234

- CASCATE DELLE MARMORE* (Italie) 329
CASCINA GAJACCIO (Italie) 277
CASCINA PERSUALDO (Italie) 278
CASCINA SCAMOZZINA (Italie) 294
CASINALBO (Modène) 330, 331, 333
CASSE (Le) à St-Rome-de-Tarn (Aveyron) 86
CASSIBILE (Sicile) 371
CASTAN 191
CASTELFRANCO (Pompéio) 263, 264, 267, 269, 272, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 288, 294, 352
CASTELLETTO TICINO (Italie) 258, 263, 268, 269, 270, 272, 279, 283, 288, 289, 290, 291, 295, 296, 330
CASTELLO VALTRAVAGLIA (Italie) 282, 295
CASTELNAU-LE-LEZ (Hérault) 5, 14, 15, 79
CASTERA à Espiaup (Haute-Garonne) 148
CASTIGLIONE D'ISCHIA (Italie) 252
CASTIONE (Italie) 255, 273
CASTRES (Tarn) 5, 70, 91
CAUROY-LES-MACHAULT (Ardennes) 189
CAUSSE (V.) 81
CAUSSE DE LA SALLE (Hérault) 8
CATALANE (La) aux Baux (Bouches-du-Rhône) 58, 171
CAVAILLON (Vaucluse) 173
CAVATE LARIO (Italie) 271
CAVILLARGUES (Gard) 5, 73, 74
CAVRIANA (Italie) 330
CAYLA I à Mailhac (Aude) 24, 117, 120, 122, 343, 357, 363, 384
CAYLA II à Mailhac (Aude) 116, 119, 132, 134, 291, 357, 368, 394
CAYLA III à Mailhac (Aude) 116, 163
CAYLA IV à Mailhac (Aude) 167, 401
CAZALIS DE FONDOUCE 14, 15, 16, 54, 55, 56, 58, 59, 68, 69, 70, 71, 73
CAZEJOURDES (Aveyron) 85
CAZEVIEILLE (Hérault) 2, 5, 8, 10, 11, 13, 14, 29, 34 à 47, 49, 50, 51, 53 à 59, 61, 65, 70, 72, 117, 118, 127, 139, 140, 357, 373, 382, 383, 384
CELINIEA (Italie) 301
CENISOLA (Italie) 300
CENTRE DE RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES DES CHÊNES-VERTS 29 à 34, 36 à 45, 47, 63, 134
CERINASCA D'ARBEDO (Italie) 258, 260
CERIS à Bartrès (Basses-Pyrénées) 155
CERTOSA à Bologne 239, 237, 292, 337
CETONA (Italie) 252, 253, 333
CEYRAC (Gard) 5, 72
CHABESTAN (Hautes-Alpes) 167, 168, 169
CHABRITS (Les) à Mende (Lozère) 105
CHACHU (Doubs) 200
CHADENEDE (La) à Lagorce (Ardèche) 113
CHAGNOLE à Hauteroche (Côte-d'Or) 182
CHAGNY (Saône-et-Loire) 175
CHALAIN (Doubs) 192
CHALON-SUR-SAONE (Saône-et-Loire) 175
CHAMBERET (Corrèze) 144
CHAMBREY (Lorraine) 205, 207
CHAMBRUN (Gilbert de) 97, 101
CHAMP-CROS à Chabestan (Hautes-Alpes) 167
CHAMESSON (Côte-d'Or) 179
CHAMPEL (Les) à Labastide-de-Virac (Ardèche) 110, 113
CHAMPERBOUX à Sainte-Enimie (Lozère) 5, 60, 65
CHAMP-HULLOT à Blaisy-Bas (Côte-d'Or) 180
CHAMPIGNY (Aube) 175, 189
CHAMPIGNOLE (Jura) 190
CHAMP-NEUF à Chamberet (Corrèze) 144
CHAMP-PEUPIN à Ivory (Jura) 199, 200
CHAMPS-ROCHEUX (Les) à Magny-Lambert (Côte-d'Or) 180
CHANAC (Lozère) 5, 96
CHANTRE 53, 58, 59, 164, 165, 169, 379
CHANTEMERLE (Drôme) 173
CHAPELLE (Bois de la) à Magny-Lambert (Côte-d'Or) 180
CHARMES (Ardèche) 112, 113
CHARMES (Les) à Chachu (Doubs) 200, 202
CHARNIER (Le) à Lagorce (Ardèche) 110, 112, 113
CHASSAGNAS à Royère (Creuse) 145
CHASSEY (Camp de) (Saône-et-Loire) 340
CHASTELLET (Basses-Alpes) 168
CHASTELAS-DE-PARISSET (Isère) 174
CHATEAU-MURGER à Amancey (Doubs) 199, 200
CHATEAUNEUF (Bouches-du-Rhône) 171
CHATEAUNEUF-DU-MAZENC (Drôme) 173
CHATEAU-QUEYRAS (Hautes-Alpes) 165
CHATEAUROUX (Isère) 174

- CHATEAU-SALINS* (Jura) 201
CHATEAU-SARAZIN à Amancey (Doubs) 192, 200, 202
CHATILLON 366
CHATS (Grotte des) à St-Rémy-de-Provence (B.-du-Rhône) 363
CHAUMEIL (Corrèze) 143
CHAUMEILS à Sainte-Enimie (Lozère) 95
CHAUMES (Les) à Aveney (Côte-d'Or) 180
CHAVANAC (Corrèze) 143, 144
CHAVANNES à St-Etienne-aux-Clôs (Corrèze) 145
CHENET 189
CHERBOURG (Manche) 226
CHEVAL-BLANC (Vaucluse) 173
CHEVEROCHE (Corrèze) 145
CHEZENAS (Isère) 174
CHIANALE (Italie) 297
CHIAPPELLA (G.) 302, 388, 390
CHIERICI (G.) 349
CHILDE (G.) 227
CHILLY (Doubs) 201
CHIUSA PESIO (Italie) 297, 298, 299, 301
CHOISAL (Le) à Balsièges (Lozère) 105
CHUSCLAN (Gard) 5, 68, 75
CICHIGNOLA (Italie) 263
CITZMUHLE (Allemagne) 185
CIVITA CASTELLANA (Italie) 329
CIVIGLIO (Italie) 270, 271, 272
CLAMECY (Nièvre) 145
CLANS (Les) à Cabris (Alpes-Maritimes) 170
CLANSAYES (Drôme) 173
CLAON (Marne) 187
CLAPADE (La) à Millau (Aveyron) 120, 360, 361
CLAPAS DES PESSAMENTS (Lozère) 96
CLAPASSAS à Sainte-Enimie (Lozère) 61, 95
CLAPIERS (Les) Alpes-Maritimes 170
CLARA (Italie) 255
CLARET (Hérault) 5, 16
CLAYEURES (Meurthe-et-Moselle) 203, 204, 207, 209
CLERMONT (Landes) 164
CLERMONT-EN-ARGONNE (Meuse) 205
CLOCHES (Les) Ardèche 120, 261, 262, 360
CLUCY (Jura) 194, 199
COAREZZA (Italie) 263
COGOTAS (Las) Espagne 236, 237, 239
COLLETTE D'ESCRAGNOLLES à St-Vallier (Alpes-Maritimes) 169
COLLINI (G. A.) 324, 325, 327, 349
COLOGNE (Allemagne) 221
COMBE-BERNARD (La) Côte-d'Or 175
COMBE-BERNON à Alaise (Doubs) 91, 197, 199
COMBE-D'AIN à Barésia (Doubs) 192, 193
COME (La) à Saint-Héliier (Côte-d'Or) 178
COME (Italie) 270, 271, 272, 283, 286, 291, 292, 307, 308, 309, 337, 339
COMPFANNE (Vaucluse) 173
CONDRES à Clucy (Jura) 194, 200
CONI (Italie) 298
CONILHAC (Roc de) Aude 120, 357, 360
CONSEILLOT à Espiaup (Haute-Garonne) 148
CONSONETTOS (Las) Lozère 106
COPEZZATO (Italie) 330, 332, 333
CORBIERES (Aude) 373
CORNE-GUENIOT à Refranche (Doubs) 199
CORNELIANO (Italie) 268
CORNETO (Tarquinia) Italie, 57, 322
CORNULACH à Salles-la-Source (Aveyron) 84
CORTAILLOD (Suisse) 249, 340
CORTES DE NAVARRA (Espagne) 361, 366, 394, 396
COSNE (Côte-d'Or) 177, 180
COSTA DEL MARANO à Tolfa (Italie) 324
COTE (Bois de la) à Fallon (Haute-Saône) 191
COTTE (Ch.) 164, 166, 171
COTTE (V.) 52, 53
COUCHEY (Côte-d'Or) 180
COURCELLES-EN-MONTAGNE (Haute-Marne) 190
COURDEMANGE (Marne) 190
COURTINE (Camp de la) Creuse 145
COURT-SAINT-ETIENNE (Belgique) 230
COUTIL (L.) 53, 190, 194, 197, 198, 199, 200, 201
COUVENT à Sornac (Lozère) 144
COUVERTOIRADE (La) Aveyron 5, 85
CRABANAS à Les Feniers (Creuse) 145
CRANCOT (Jura) 193
CREANCEY (Côte-d'Or) 178, 183
CRES (Le) Hérault 20, 23
CRESPELLANO (Italie) 330, 331, 333
CRISSOLO (Italie) 297, 298, 301
CRIVELLI (Aldo) 255, 256, 257, 258, 259
CROIX DU GROS MURGER à Saraz (Doubs) 199
CROIX DE MUS à Béziers (Hérault) 56

- CROIX DU POUGET* à St-Etienne-la-Geneste (Corrèze) 144
CUMES (Italie) 322, 337, 341, 342, 343, 344, 365
CUNARDO (Italie) 280

DARLET (Mr.) 145
DARMSTADT (Allemagne) 230
DARNETZ (Corrèze) 144
DAVIGNAC (Corrèze) 143, 144
DAX (Landes) 163, 164
DÈCHELETTE 16, 52 à 61, 86, 87, 141, 168, 171, 176, 178, 215, 225, 227, 228, 230, 231, 233, 272, 273, 274, 338, 347, 350, 364, 366, 372, 375, 378, 379, 382, 383, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 392, 396, 397, 398, 400
DFCIO (G.) 283
DELISLE (F.) 56, 94
DELORT, (J. B. H.) 142
DEMOISELLE (La) à Meymac (Corrèze) 149
DE NEGRI (T. O.) 302, 310
DERVILLE (P. H.) 89, 90
DESERVILLERS (Doubs) 197
DESSUS DE BACU à Refranche (Doubs) 199, 200, 202
DEUX MOULINS à Ossun (Basses-Pyrénées) 156
DEVES à Gajan (Gard) 79
DEVEZE DES BOMBES (Lozère) 99
DEVEZE D'INOS (Lozère) 98
DEVEZE DE MASSEGROS (Lozère) 98
DIJON (Côte-d'Or) 175, 176
DINAS (Lozère) 98
DIODORE 376, 401
DIPYLON 252, 339
DONAUBERG (Alsace) 215
DONZERE (Drôme) 174
DOUSSIER (Doubs) 192
DOUZENS (Aude) 5, 371
DRIOTON (M. C.) 182, 183
DUCATI, 347, 348, 350
DÜHN (F. von) 284, 339, 348, 350, 352
DUMAS (Emilien) 68
DUMAS (Ulysse) 10, 51, 60, 74, 75, 183
DUMOULIN (A.) 173
DUNIE à Marimbault (Gironde) 163

EBERSWALDE (Allemagne) 54, 57
ECHÉLETTE (L') Ardèche 112
EINVAUX (Lorraine) 203
EMBRUN (Isère) 165, 168, 174

EMBUSCO à Maillac (Aude) 362, 363, 366, 368
EN-BONNES à Fanjeaux (Aude) 267, 357, 367, 389
ENSERUNE (Hérault) 5, 11, 257, 303, 357, 393, 400, 404
ENSUES (Bouches-du-Rhône) 171
ENTRE-DEUX-CHAMPS à Meymac (Corrèze) 143
EPEUCNEY (Doubs) 191, 192
ESCLANEDES (Lozère) 5, 97
ESCODINAS (Espagne) 236
ESPIAUP (Haute-Garonne) 147, 148, 149
ESPOLLA (Espagne) 241
ESTAVAYER (Suisse) 55
ESTE (Italie) 270, 273, 274, 275, 285, 294, 307, 311, 314, 328, 337, 339, 342, 347, 350, 351, 353
ESTRADA (La) Espagne 233
ESTRADE (L') à Sainte-Enimie (Lozère) 108
EVANS (J.) 52, 53

FABREGUES (Hérault) 212
FABRE (Gabrielle) 153, 154
FABRETTI (M.) 269
FABRIANO (Italie) 327
FADERELLES (Les) Lozère 96
FADOS (Las) à Pépieux (Aude) 117, 120, 122, 123, 124, 126, 260, 261, 267, 357, 364, 365, 368, 369, 372, 374, 376, 378, 380, 382
FALISSON (Lozère) 106, 107
FARENC (Chanoine G.) 92
FARGES (Les) à Meymac (Corrèze) 143
FAUCON (Basses-Alpes) 168
FAUDEL 202
FAVRET (Abbé) 185, 189
FELSINA (Italie) 275, 276, 283, 317, 323
FENIERS (Les) Creuse 145
FERRIERES (Hérault) 72
FERTANS (Doubs) 192, 194, 195
FERTE-HAUTERIVE (Allier) 57, 379
FEYT (Corrèze) 143
FIGAREDE (La) à Cazevieille (Hérault) 14
FINALPIA (Italie) 300
FLAGEY (Doubs) 195, 197, 200
FLAVICNY (Côte-d'Or) 182
FLEURY-D'AUDE (Aude) 5, 24, 240, 357, 376, 388, 392
FLEURY-SUR-OUICHE (Côte-d'Or) 180, 181
FLOUEST (Ed.) 52, 53, 58, 181
FLOYRAC à Onet-le-Chateau (Aveyron)

- 52, 59, 61, 81, 85, 86, 89, 90, 225
FOGGIA (Italie) 334
FOLGAROLLES (Espagne) 233
FOISSAC (Gard) 5, 73
FONTAINE DE LA DRAGEE à St-Geniès-de-Malgoirès (Gard) 75, 77, 78
FONTAINES (Les) (Gard) 78
FONTARECHE (Gard) 74
FONTANELLA DI CASAL ROMANA (Italie) 328
FONTANELLA MANTOVANA (Italie) 324, 330, 331, 332, 333
FORCALQUIER (Basses-Alpes) 169
FORCHETTA DI PALANO (Italie) 325, 326, 327
FORET (La) à Villey-sur-Tille (Côte-d'Or) 183
FORMENTINI (U.) 309, 310
FORNACE (Italie) 298, 299
FOULAQUIER à Claret (Hérault) 16, 117
FOURNALADES (Les) au Viala-de-Pas-de-Jaux (Aveyron) 83
FOURNEAU D'ESSAROIS (Côte-d'Or) 179
FOURRE (Le) à Saraz (Doubs) 197, 198, 199
FRANCFORT (Allemagne) 53, 230
FRASNE (Doubs) 195
FRESSE (Plateau de) Haute-Saône 191
FRETTE à Monestier Merlines (Corrèze) 145
FREYSSINEL (Lozère) 101 à 109, 117, 118, 119, 127, 139, 140, 357, 399
FREYSSINIERES (Hautes-Alpes) 165
FREYSSINOUSE (Hautes-Alpes) 166
FROUARD (Meurthe-et-Moselle) 210
FROUZET (Cayla de) à St-Martin-de-Londres (Hérault) 63 à 67, 118, 119, 134, 238, 357, 398, 399, 400, 402
FROVA (A.) 278
- GABOR* à Saint-Sulpice (Tarn) 92
GABRIAS (Lozère) 99, 101
GAGES à Montrozier (Aveyron) 84
GAGIMENET à Chusclan (Gard) 75
GAGNIÈRE 52
GALABERT (Hérault) 18
GALLIANO (Mont) Italie 268
GALLUS et *HORVATH* 387
GAJAN (Gard) 5, 79
GAP (Hautes-Alpes) 165, 166
GARDE (La) à Montjoux (Aveyron) 81
GARDE-ADHEMAR (La) Drôme 174
GARDET (Le) à Ussès (Corrèze) 145
GARDERES (Hautes-Pyrénées) 157
- GARENNE* (La) à Alleyret (Corrèze) 144
GARENNE (La) à Liverdun (Lorraine) 208
GARFAGNANA (Italie) 308, 309, 342, 346, 351, 394, 397
GARIMOND (S.) 79
GARIN (Haute-Garonne) 392
GARLASCO (Italie) 299, 306, 308, 341, 342, 352
GENERAC (Gard) 68
GENES (Italie) 296, 301, 302, 303, 304, 308, 309, 310
GENETOUSE (La) Corrèze 143
GENEVRIER (Le) à Salles-la-Source (Aveyron) 56, 86
GENGA (Italie) 327
GENICCIOLA (Italie) 301, 306, 307
GENTIOUX (Creuse) 145
GEORCEOT (P.) 366
GER (Plateau de) 52, 57, 154 à 160, 392, 397
GERBEVILLER (Meurthe-et-Moselle) 210
GERMAND 52
GESSNER (Verena) 251, 252, 253, 254, 255, 261
GEVAUDAN (Lozère) 101
GEVINCEY (Jura) 55, 201
GHIRARDINI 274
GHISLANZONI (E.) 274, 275
GIARRATANA (Sicile) 372
GIESSEN (Allemagne) 230
GIGINEL à St-Marcel-de-Careiret (Gard) 69, 74
GIMON 72
GISBERT y BALESTERO (Ernesto) 240
GIUBIASCO (Italie) 296
GLORY (A.) 366, 367
GODAZZINI (J.) 247
COLASECCA (Italie) 254, 255, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 268, 269, 270, 273, 274, 276, 277, 278, 280, 283, 284, 286, 288, 292, 293, 294 à 298, 301, 302, 307, 308, 311, 312, 323, 330, 336, 337, 338, 341, 342, 347, 352, 353, 400, 403
GOURDON (Maurice) 149
GOURVEST (J.) 394, 395, 398
GOURY 92, 183, 184, 185, 189, 212
GRAMAT (Lot) 90, 91
GRAMONT (Haute-Saône) 191
GRANDATE (Italie) 292
GRAND-BASSIN I à Mailhac (Aude) 94, 116, 118, 127, 140, 225, 232, 277, 357, 371, 380, 381, 383, 385, 386, 387, 388, 391, 392, 395

- GRAND-BASSIN II* à Mailhac (Aude) 113, 119, 132, 153, 163, 238, 357, 358, 396, 397, 398, 404
GRANDE SERANNE (Basses-Alpes) 165
GRAND JUYAN (Le) à Cazevieille (Hérault) 14
GRANDLAC (Lozère) 96
GRANDS POIRIERS à Arbois (Jura) 200, 202
GRANGE-PERREY à Arbois (Jura) 194, 197, 200, 201
GRANGES-DE-NOM (Jura) 193
GRANISSADE (Aveyron) 55
GRASSE (Alpes-Maritimes) 170
GRAUFESENQUE (Aveyron) 109
GRAVE (La) Hautes-Alpes 174
GRAVELLO (Italie) 270
GRENA (Grotte de) à Ruoms (Ardèche) 395
GRENIER (A.) 262, 286, 312, 317, 319, 372, 375, 378, 385
GRENOBLE (Isère) 174
GRESINE (Savoie) 55, 260
GREVE (Bois de) à Richardménénil (Meurthe-et-Moselle) 206
GREZAC (Le) à Lodève (Hérault) 117
GRIGNAN (Drôme) 174
GRILOUDAS à Bozouls (Aveyron) 85
GROS-MURGER à Amancey (Doubs) 200, 202
GROSSBLIEDERSTROFF (Lorraine) 203
GROSPIERRE (Ardèche) 111
GUADALAJARA (Espagne) 234, 237, 396
GUDO (Italie) 284, 296
GUÉBHARD (Dr.) 138
GUENIER (Le) à Jauziers (Basses-Alpes) 168
GUILLESTRE (Hautes-Alpes) 165, 168, 169
GUNDLINGEN (Allemagne) 52, 53
GY (Haute-Saône) 200

HAGUE (La) Manche 226
HAGUENAU (Alsace) 178, 212, 213, 214, 216 à 224, 230, 382
HALLIADE (La) à Bartrès (Basses-Pyrénées) 155
HALLSTATT 12, 52, 53, 57, 58, 61, 178, 344, 350
HAROUE (Meurthe-et-Moselle) 207
HARTHOUSE (Alsace) 223
HAUENSTEIN (Suisse) 231
HAULZY (Marne) 92, 183, 184, 185, 187, 189, 229, 288, 383

HAUMESSER-WOLLISHOFEN (Suisse) 248, 255
HAUTEROCHÉ (Côte-d'Or) 182
HAUWKES (C. F.C.) 346
HÉCATÉE 402, 403
HELBIG 329
HÉLÉNA (Ph.) 369, 371, 394
HELMSDORF (Allemagne) 228
HENRY (Françoise) 175, 176, 177, 179, 183
HÉRODOTE 378
HOERNES (F.) 227, 274, 324
HOERNES-MENGHIN 350
HIERES (Les) Hautes-Alpes 174
HORGEN (Suisse) 340
HORTUS (L') à Rouet (Hérault) 19, 72
HOURTINA à Espiaup (Haute-Garonne) 147
HUBERT (H.) 34, 392
HUGUES (C.) 55, 76, 77, 79
HUNDT (H. J.) 387
HUNKEL (O.) 215
IBOS (Hautes-Pyrénées) 157
ISCHIA (Italie) 253
ISLE-SUR-SORGUES (Vaucluse) 173
ISPAGNAC (Lozère) 5, 104, 105, 108
ISSEL 304
IVORY (Jura) 194, 191, 200

JACOBSTHAL (P.) 171
JACOBSTHAL et NEUFFER 364, 371
JACQUINOT (Dr.) 146
JASSE (La) à Murles (Hérault) 16 à 19, 118
JASSONEIX (Corrèze) 143
JASTORF (Allemagne) 55
JAUZIERS (Basses-Alpes) 165, 168
JAVA à Narbonne (Aude) 372
JEANJEAN (L.) 23
JOBOURG (Manche) 226
JOFFROY (R.) 402
JOGASSES (Les) à Chouilly (Marne) 185, 189
JONCQUIERES (Vaucluse) 52, 53, 173
JONTOIS (Bois de) à Clayeures (Meurthe-et-Moselle) 207
JOUANAS (Lozère) 98, 138
JOUAN (H.) 226
JOULIN 14
JOUY-AUX-ARCHES (Lorraine) 209
JUNGHANS (S.) 379
JUSTIN à Inos (Lozère) 98

KALHAUSEN (Lorraine) 210
KARL KELLER TARNUZZER 58
KELHEIM (Allemagne) 367, 368, 370

- KIMMIG (W.) 251, 360, 362, 363, 371, 396
 KIRCHHEILIGEN (Allemagne) 228
 KIRLACH (Alsace) 223
 KLITSCHÉ DE LA GRANGE 325
 KOBAN (Russie) 387
 KOBERSTADT (Allemagne) 229, 230
 KÖNIGSBRUCK (Alsace) 215, 221, 222
 KOSSACK (G.) 271, 388, 389
 KRAFT (G.) 227
 KRAISERS (K.) 251, 252
 KÜBLER (W.) 251, 252
 KÜRZGELÄND (Alsace) 215, 222, 223, 225
 KUSSARN (Autriche) 231

 LABASTIDE DE VIRAC (Ardèche) 5, 110
 LACAM (Tarn) 92
 LACAM (R.) 87
 LACS (Les) à Prades (Lozère) 97
 LAFFOUX à Remoulins (Gard) 173
 LAGORGE (Ardèche) 5, 110
 LAGOZZA (Italie) 331, 340, 341, 342, 352, 362
 LAGUES à Compfanne (Vaucluse) 173
 LAMALOU (Le) Hérault 23
 LAMARQUE (Hautes-Pyrénées) 283
 LAMAZIERE-BASSE (Corrèze) 145
 LAMBOGLIA (N.) 300
 LANDECOURT (Meurthe-et-Moselle) 203
 LANDRIC (Grotte de) à St-Baulize (Aveyron) 261
 LANEUFVILLE (Landes) 164
 LANGEN (Allemagne) 230
 LANGRES (Haute-Marne) 175, 190
 LANGRES (Bois de) à Prusly-sur-Ource (Côte-d'Or) 178, 179, 180
 LANNEMEZAN (Hautes-Pyrénées) 149
 LANS (Mont de) Hautes-Alpes 165
 LANS-LE-VILLARS (Savoie) 165
 LANTIER (R.) 53
 LANTILLY (Côte-d'Or) 180
 LAPANNONIE à Gramat (Lot) 90, 91
 LARANS (Jura) 199
 LARINA (Isère) 174
 LARNAUD (Jura) 58, 384
 LARRODE à Lignac (Corrèze) 144
 LARZAC 7, 72, 80, 89
 LAUBIES (Lozère) 96
 LAUNAC à Fabrègues (Hérault) 16, 20, 58, 59, 212, 377, 378, 390
 LAUPIE (La) à Marsanne (Drôme) 52, 63, 173
 LAURIOL (J.) 360
 LAVAGNASSE (La) à Couvertorade (Aveyron) 85
 LAVAGNE (Hautes-Alpes) 168
 LAVAL (Lozère) 10, 95, 96, 138
 LAVAL-DE-TARN (Lozère) 5, 60, 95
 LAVASTRIE (Cantal) 142
 LAVENE (Tarn) 93
 LAVIOSA ZAMBOTTI (M. P.) 294, 334, 340, 341, 342, 352
 LAY-SAINT-REMY (Meurthe-et-Moselle) 209
 LAZER (Hautes-Alpes) 168
 LECT (Doubs) 192
 LEDRO 334
 LEMAINVILLE (Meurthe-et-Moselle) 205, 206, 209
 LEMOZI (Abbé) 87
 LENGYEL à Tolna (Hongrie) 353
 LEQUE (La) à Lussan (Gard) 74
 LESTAQUE (Hautes-Pyrénées) 149
 LEUBINGEN (Allemagne) 228
 LEVANTO (Italie) 301
 LEVIGLIANI (Italie) 301
 LIBARNA (Italie) 300
 LIGNAC (Corrèze) 144
 LIMOUX (Aude) 123
 LIOUJAS (Aveyron) 85
 LIQUIERE (La) Hérault 22
 LISANZA (Italie) 263
 LIVERDUN (Lorraine) 208
 LIZINE (Doubs) 191, 195, 200, 201, 202
 LOCARNO (Suisse) 255, 256
 LOGRONO (Espagne) 236
 LOMBARD-DUMAS 68, 69
 LOMELLINA (Italie) 270
 LONGEYROUX (Le) Corrèze 144
 Lo Porto (G. F.) 361, 374
 LORTALLO (Italie) 283, 284, 288, 289
 Louis (M.) 13, 15, 34, 55, 134, 363, 369, 381
 LOUPIAN (Hérault) 56, 59, 377
 LOURDES (Hautes-Pyrénées) 150, 155
 LOZZO (Italie) 342
 LUC (Gard) 58
 LUCANO (Italie) 256
 LUNI (Italie) 305, 309
 LUNIGIANA (Italie) 303, 308
 LUNKHOFEN (Suisse) 185, 231
 LURS (Basses-Alpes) 169
 LUSSAN (Gard) 5, 76
 LUSSAN (Bois de) 74
 LUY à Saugnac (Landes) 164
 LYON (Rhône) 212

 MAC IVER (Randal) 274, 339, 343, 349
 MACON (Côte-d'Or) 175, 176

- MAEGSTUB (Alsace) 215, 219, 223, 225
 MAGNY-LAMBERT (Côte-d'Or) 176, 177, 179 à 183
 MAILHAC (Aude) 5, 24, 59, 109, 128, 133, 134, 153, 163, 169, 255, 276, 284, 342, 357, 358, 362, 364, 365, 368, 369, 371, 373, 374, 375, 376, 379, 384 à 388, 389, 390, 392, 396, 397, 399, 400, 401, 402
 MALENE (La) Lozère 5, 96
 MALEPEYRE (Lozère) 138
 MALGOIRES (Gard) 76, 78, 118, 140
 MALLE (La) Alpes-Maritimes 170
 MALLET (Lozère) 98
 MALPOUGE à Sornac (Corrèze) 144
 MALUQUER DE MOTES (J.) 24, 233, 361, 366, 394, 396, 397, 398
 MALVIES à Marcillac (Aveyron) 80
 MALZEVILLE (Lorraine) 211
 MANOUX (Le) à St-Merd-la-Breuille (Creuse) 145
 MARCHIROLO (Italie) 280
 MARCILLAC (Aveyron) 5, 80
 MARGUES (Bois des) Aveyron 80
 MARIGNAN 69
 MARIGNANE (Bouches-du-Rhône) 171
 MARIGNY à Pont-de-Poitte (Ain) 91
 MARIMBAULT (Gironde) 163
 MARSANNE (Drôme) 52, 53, 174
 MARSEILLE (Bouches-du-Rhône) 109, 133, 378
 MARTELS (Les) à Barcelonnette (Basses-Alpes) 168
 MARTIGUES (Bouches-du-Rhône) 171
 MARTROY DE FEROLLES (Loiret) 364
 MARTHA (J.) 339
 MASADA DE FLANDI (Espagne) 236, 238
 MASCIAGO (Italie) 280
 MASCLA (Hérault) 29
 MASSEBIAU (Abbé) 68
 MASSECROS (Lozère) 5, 98
 MASURES (Les) à Villey-sur-Tille (Côte-d'Or) 182
 MATELLES (Les) Hérault 5, 9, 24, 66
 MATELETTES à Viols-le-Fort (Hérault) 17, 18, 19
 MATERA 330, 340, 352
 MATRILLAC à Ambrugeat (Corrèze) 143
 MAUCHAMP (Forêt de) Côte-d'Or 182
 MAURIAC (Cantal) 141
 MAUSSAC (Corrèze) 143
 MAZALEON (Espagne) 236
 MAZARIC 10, 60, 72
 MAZEL BOUICI à La Malène (Lozère) 96
 MAZEL RONCY (Lozère) 138
 MAZON 110
 G. MEHLIS 224
 MEHREN (Allemagne) 230
 MEJEAN (Causse) Lozère 56, 94
 MEJANNES-LE-CLAP (Gard) 5, 76
 MELOIZES (A. des) 225
 MELOISEY (Côte-d'Or) 176, 177
 MENDE (Lozère) 105
 MENERBE (Vaucluse) 58
 MERCURAGO (Italie) 331
 MERCUROL (Drôme) 113
 MERE (La) à Ossun (Basses-Pyrénées) 156
 MERLOTITT (Italie), 8, 278, 279, 280, 281, 295, 296
 MERVEILLES (Vallée des) 295 (Mont) 367
 MESMA à Lortallo (Italie) 284, 288, 290
 MESMAY (Doubs) 193, 200
 MESSINGWERKE (Allemagne) 37
 MESTES (Corrèze) 145
 MEYMAC (Corrèze) 143, 144
 MEYRANNES (Gard) 60
 MEYRUEIS (Lozère) 5, 61, 94
 MIALET (Gard) 5, 68, 73
 MICHEL (H.) 191
 MICHELSBERG 340
 MIERS (Lot) 52, 89, 90
 MIGLIORINI (L.) 309
 MILAN (Italie) 282
 MILLAS (Pyrénées-Orientales) 5, 19, 118, 123, 127, 129, 303, 357, 361, 363, 368, 373, 374, 382, 388, 389
 MILLEVACHES (Corrèze) 134, 144, 145
 MINDELHEIM (Allemagne) 389
 MINOT (Côte-d'Or) 177, 178, 180
 MINTO 285
 MOIDONS (Jura) 59, 191, 193, 194, 195, 197, 200, 201, 202
 MOIDONS-PAPILLARDS (Jura) 193, 201
 MOLA (Espagne) 370, 371, 372, 373
 MOLOISE (La) à Minot (Côte-d'Or) 180
 MONCEAU-LAURENT à Magny-Lambert (Côte-d'Or) 61, 179, 180
 MONCEAU-MILON (Côte-d'Or) 179
 MONCEL-SUR-SEILLE (Lorraine) 204, 207
 MONCUCO (Italie) 272, 286, 294
 MODESTOW (B.) 349
 MONESTIER-MERLINES (Corrèze) 145
 MONS (Cantal) 53, 92, 142, 144
 MONSORINO (Italie) 264, 268
 MONTDARDIER (Gard) 5, 69, 70, 71
 MONT-DENIS (Savoie) 165

- MONTE A COLLE (Italie) 306
 MONTELEONE DI SPOLETO (Italie)
 329, 330, 332
 MONTELMAR (Drôme) 173
 MONTELIUS 215, 229, 246, 247, 345, 348,
 349
 MONTELONATO (Italie) 330
 MONTEROSSO (Italie) 307
 MONTJAU (Aveyron) 81
 MONTJOY (Le) à Jouy-aux-Arches (Lor-
 raine) 209
 MONTLAURES (Le) à Jouy-aux-Arches
 (Lorraine) 209
 MONTLAURES à Narbonne (Aude) 5, 394
 404
 MONTMIREY (Doubs) 195
 MONTMOROT (Côte-d'Or) 180
 MONTNOISON (Nièvre) 146
 MONTPELLIER (Hérault) 14, 15, 16, 34,
 59, 79, 377, 378
 MONTPEZAT à Roquefort-des-Corbières
 (Aude) 371
 MONTORFANO (Italie) 270, 271, 272
 MONTREDON (Lozère) 95, 138
 MONTRODAT (Lozère) 99
 MONTROND (Savoie) 165, 168
 MONTROZIER (Aveyron) 5, 84
 MONTSALVI (Tarn) 92, 93, 117
 MONTSAUGEON (Haute-Marne) 178
 MONTSENY (Espagne) 233
 MONTUSCLAT à Darnetz (Corrèze) 144
 MONTZEVILLE (Meuse) 205
 MONZA (Italie) 269, 290
 MOREL (Dr. Ch.) 101, 103 à 109, 138, 139
 MORGAN 342, 365
 MORIVILLERS (Meurthe-et-Moselle) 203
 MORTILLET (G. de) 56, 86, 123, 263, 373
 MOTELLE de Warméville (Marne) 186
 MOTHE (La) à Fayet (Corrèze) 143
 MOTTE-D'AVEILLAN (Isère) 165
 MOTTES (Les) à St-Pradour-de-Chirouze
 (Creuse) 145
 MOTTO FONTANILE (Italie) 269
 MOULIN (Le) à Mailhac (Aude) 24, 117,
 118, 120 à 123, 137, 169, 225, 343, 357,
 364, 365, 368, 370 à 376, 380, 383, 389
 MOUN-MARCOU à Mailhac (Aude) 369
 MOURIERES (Les) à Pertuis (Vaucluse) 172
 MOUSTIERS (Basses-Alpes) 169
 MOUSTIER (Le) à Moustier-Ventadour
 (Corrèze) 143
 MOUSTIER-VENTADOUR (Corrèze) 143
 MÜHLTHAL (Allemagne) 229
 MÜLLER (S.) 54, 337
 MÜLLER (H.) 174
 MÜLLER-KARPE (H.) 370, 372, 374
 MUNICH (Allemagne) 229, 374, 375
 MUNRO (R.) 54, 55
 MURLES (Hérault), 5, 16, 18, 19, 20, 22
 MURLES (Mas de) Hérault 20, 22
 MYON (Doubs) 199, 201, 202
 NAGES (Gard) 58
 NAGUEE (La) Meurthe-et-Moselle) 203,
 207
 NARBONNE (Aude) 123, 372, 373, 378,
 394, 404
 NAROSSE à Laneufville (Landes) 163
 NAPF (Suisse) 231
 NAUE 12, 52, 53, 57, 58, 214, 215
 NAVA (Italie) 281
 NESACTIUM (Italie) 351
 NESSEL 212
 NESSIO (Italie) 271
 NEUCHATEL 78
 NEUSTEDT (Allemagne) 228
 NEUTISHEIM (Allemagne) 74
 NEUF-JOURS (Les) à Cheveroché (Cor-
 rèze) 145
 NEUKIRCH (H.) 366
 NICAISE (A.) 189, 190
 NIEDERLANDER (Mr.) 87
 NIEDERRAD (Allemagne) 53
 NIEDERYUTZ (Alsace) 209
 NIMES (Gard) 68, 76
 NOGUES (Aveyron) 56, 86
 NOTRE-DAME-D'OR (Vienne) 390
 NOTRE-DAME-DE-LONDRES (Hérault)
 5, 29, 30
 NOVARRE (Italie) 268, 269, 283, 295
 NOVILARA (Italie) 274, 296, 337, 351
 NOUAILLE à Meymac (Corrèze) 143
 NUREMBERG (Allemagne) 244
 OBERFELD (Alsace) 219
 OBERMAIER (H.) 366
 OHLUNGEN (Alsace) 225
 OLIVA (Espagne) 394
 OLLIER DE MARICHARD 110, 111, 112, 113
 OLYMPIE 396
 OLZEN (Allemagne) 231
 ONET-LE-CHATEAU (Aveyron) 81
 ORANGE (Vaucluse) 52, 173
 ORCO FEGLINO (Italie) 367
 ORIHUELA (Espagne) 240
 ORNANS (Jura) 190
 ORNAVASSO (Italie) 296
 ORNON (Col d') Hautes-Alpes 165
 Orsi 329

- ORTA (Italie) 286
 ORTEAUX (Les) Bouches-du-Rhône 171
 ORTHEZ (Basses-Pyrénées) 150, 155, 156
 157, 163
 OROIX (Hautes-Pyrénées) 157
 OSCO (Italie) 278, 286, 344, 367
 OSERA DE CHAMARTIN (Espagne) 234
 OSSUN (Hautes-Pyrénées) 150, 155, 156,
 157, 163

 PALESTRO (Italie) 283
 PALISSE (Corrèze) 144
 PALOMBARA SABINA (Italie) 329
 PALUD (La) Basses-Alpes 169
 PANNoux (P.) 24, 66, 67
 PARRALLI (Espagne) 270
 PARTIES (Les) Gard 71
 PARENCOT à Mesmay 193, 194, 200
 PARIANA (Italie) 307
 PAROS (Lozère) 107
 PARIBENI (R.) 302, 303
 PATRONI (G.) 339
 PAVE (La) Pyrénées-Orientales 5, 119, 125,
 132, 134, 357, 371, 393, 396, 397
 PAVENCAT (Isère) 174
 PAVENZO (Italie) 351
 PAU (Basses-Pyrénées) 155, 163
 PAZZANO VERCELLESE (Italie) 283
 PECH-MAHO à Sigean (Aude) 394
 PEET (T. E.) 337, 338, 339
 PEIRACHIER (Alpes-Maritimes) 170
 PEIPIN (Basses-Alpes) 169
 PENA D'ECH OUS à Espiaup (Haute-
 Garonne) 147
 PENNES (Bouches-du-Rhône) 171
 PEPINVILLE (Lorraine) 205
 PERARINES à Blandas (Gard) 54, 70
 PERELADA (Espagne) 394, 396
 PERET (Corrèze) 144
 PERET (Hérault) 59
 PERIGUEUX (Dordogne) 92
 PEROLS (Corrèze) 143, 145
 PERRIN (A.) 370, 371, 384
 PERTUIS (Vaucluse) 171
 PEROUSE (Côte-d'Or) 180
 PESCHIERA (Italie) 55
 PESSADES à Sainte-Enimie (Lozère) 95
 PESSEC à Marimbault (Gironde) 163
 PETIT CHAUX à Myon (Doubs) 199, 200,
 202
 PETIT-BLOT à Charmes (Ardèche) 112,
 113
 PEU DE ROQUES (Espagne) 233

 PEYRA-HITA à Bourg-d'Oueil (Haute-Ga-
 ronne) 149
 PEYRE FADE à Lamazière-Basse (Cor-
 rèze) 145
 PEYRE-HAUTE à Guillestre (Hautes-Al-
 pes) 165, 168
 PEYRE-HIKADE à Bartrès (Basses-Pyré-
 nées) 155
 PEYRE-HORADE (Landes) 164
 PEYRE LEVADE à Billère (Haute-Garon-
 ne) 147
 PEYRE SALAZOU à Avezac (Hautes-Py-
 rénées) 149, 150
 PEYRI à Marimbault (Gironde) 163
 PEYRO LEVADO à Miers (Lot) 52
 PEYROLLES (P.) 35
 PHILIPPOT (A.) 166
 PHLIN (Meurthe-et-Moselle) 206
 PIANELLO DI GENCA (Italie) 290, 324,
 327, 329 à 336, 349
 PIANO D'ISOLA (Italie) 299 301
 PIERRE AU JO à Pont-à-Mousson (Lor-
 raine) 209
 PIERRELATTE (Drôme) 173
 PIERRON (R.) 89, 90
 PIETTE (E.) 146, 149, 151, 152, 154, 155
 PIETOLE VECCHIO (Italie) 330
 PIETRA LIGURE (Italie) 301, 311
 PIETELLE à Combes-d'Ain (Doubs) 193
 PICORINI (L.) 324, 329, 337, 349
 PIN DE MOLLI (Hérault) 15, 20, 79
 PINS (Les) à St-Geniès-de-Malgoirès (Gard)
 71, 78
 PINTAC (Hautes-Pyrénées) 157
 PIOCAM à St-Bauzile-de-Montmel (Hé-
 rault) 15
 PIQUET à Valleraugues (Gard) 58
 PIROUTET (M.) 190, 191, 193, 197, 201
 PISINO (Italie) 351
 PIVA (A.) 312
 PIZZUCCHI-HUGEL à Pavanzo 351
 PLAN DE L'AIGUILLE à Lagorce (Ar-
 dèche) 110, 113
 PLAN DE BERET (Espagne) 149
 PLANEZE (Cantal) 142
 PLANEZE à GrosPierre (Ardèche) 113
 PLATENITZ (Bohême) 52, 53
 PLOS (Lous) à St-Bauzile (Lozère) 104
 POGGIO LA POZZA (Italie) 325, 326, 327
 POGGIO UMBRICOLO (Italie) 325, 327,
 329
 POLA (Italie) 351
 POLADA (Italie) 331, 339, 340, 341, 342
 POLLERA (Caverne) Italie 300, 301

- POLIGNY* (Jura) 190, 194
POMAREZ (Landes) 164
POMEIRET à Cabris (Alpes-Maritimes) 170
POMMARD (Côte-d'Or) 176
POMPIGNAN (Gard) 72
PONSICH (P.) 303, 363
PONTACQ (Basses-Pyrénées) 155, 157, 283
PONTARLIER (Jura) 190, 192, 193, 197
PONT-A-MOUSSON (Lorraine) 209
PONT-DE-POITTE (Ain) 91
PONTE CHIANALE (Italie) 298
PONTIS (Hautes-Alpes) 165
PONZOLO (Italie) 291, 309, 311
PORNASSIO (Italie) 297, 298, 299, 301, 309
PORTAL-VIELH à Vendres (Hérault) 357
PORTE à Lignac (Corrèze) 144
PORTET à Espiaup (Haute-Garonne) 147
POTHIER (Général) 57, 58, 157, 158, 159, 160, 162
POUGUES-LES-EAUX (Nièvre) 146, 180
POUILLY (Meurthe-et-Moselle) 210
Pous (A. de) 303, 363
POUY DE CHALI à Bartrès (Basses-Pyrénées) 155
POUY MAYOU à Bartrès (Basses-Pyrénées) 155
POUY PEYRE à Bartrès (Basses-Pyrénées) 157
PRADES (Lozère) 5, 97
PRADINAS à Meymac (Corrèze) 143
PRADINAS (Corrèze) 143
PRAT à La-Barthe-de-Neste (Hautes-Pyrénées) 149
PRATO (Italie) 310
PROVVIDENZA DI TRINCERE (Italie) 325
PRUDENZIANA (Italie) 271
PRUNIÈRES (Dr.) 55, 56, 60, 61, 108, 138, 140
PRUSLY-SUR-OURCE (Côte-d'Or) 177
PUADES (Lcs) à St-Cézaire (Alpes-Maritimes) 170
PUBLY (Jura) 193
PUECH-COCON à Générac (Gard) 68
PUECH-HIVER à Salles-la-Source (Aveyron) 83
PUGLISI (S.) 252
PUIG ROIG DE TORRENT (Espagne) 233
PUIG SES FORGUES (Espagne) 233
PUY BROUSSAT à Royère (Creuse) 145
PUY CHARMET à Saint-Merd (Corrèze) 144
PUY CHARNIER à Saint-Merd (Corrèze) 144
PUY CHARVAUD à Royère (Creuse) 145
PUY DE BOS à Chaumeil (Corrèze) 143
PUY DE DOIGNON à Soudaine-Lavinaidière (Corrèze) 144
PUY DES JUSTICES à Aix (Corrèze) 143
PUY DE LAPEYRIERE à Péret (Corrèze) 144
PUY DE LA MEIGE (Corrèze) 143
PUY DE LA TOUR à St-Sulpice-les-Bois (Corrèze) 144
PUY LARAUD à Soudeille (Corrèze) 144
PUY NOIR à Ambrugeat (Corrèze) 144
QUAI DES ALPES à Zürich 245, 247, 249 (voir Alpenquai).
QUEUILLE (La) Corrèze 144
QUEYRAS (Hautes-Alpes) 165, 168
QUINGEY (Jura) 190, 194, 199
RANSAS (Pic de) Lozère 108
RAPALLO (Italie) 285, 303, 305, 306, 307, 309
RAVIN DES ARCS à N-D-de-Londres (Hérault) 29 à 34, 118, 119, 126, 138, 357, 383, 384, 399
RAYMOND (Dr. Paul) 12, 59, 60, 73 à 76, 155
REALLON (Hautes-Alpes) 58, 380
REFRANCHE (Doubs) 199, 200, 201, 202
REICHESBERG (Lorraine) 205
REILLAN à Montdardier (Gard) 70
REIMS (Marne) 186
REINARD à Vailhauquès (Hérault) 19
REIXACH (Pyrénées-Orientales) 117
REMEDELLO (Italie) 285, 341
REMOULINS (Gard) 173
RENARD (Le) à Pertuis (Vaucluse) 172
RENNES (Doubs) 194
REUILLY (Loiret) 398
REYNETTE à Ambrugeat (Corrèze) 146
RIBAROUY à La Bastide (Hautes-Pyrénées) 149
RICHARDMENIL (Meurthe-et-Moselle) 206
RIDGEWAY 338
RIO CLAVEL à Palissé (Corrèze) 144
RIODORF (Saxe) 185
RISOUL à Guillestre (Hautes-Alpes) 165
RITTATORE (F.) 296, 299
RIVIERE à Saint-Gaudens (Hautes-Pyrénées) 154
RIVOLI (Italie) 285
RIX-TREBIEF (Jura) 192
ROBBIO (Italie) 272, 292, 308, 341, 352

- ROC DE BUFFENS (Aude) 261, 373, 374
 ROC DE LA FOLIE à Chusclan (Gard) 68
 ROCCATAGLIATA (Italie) 301, 303 à 307, 309
 ROCHE-ROUSSE (Lozère) 96
 ROCHES D'ORGERES à Fleury-sur-Ouche (Côte-d'Or) 180, 181
 RODENBACH (Allemagne) 390
 ROGUES à Alzon (Gard) 69
 ROME (Italie) 367
 RONDINETO COMASCO (Italie) 271, 286
 ROQUECOURBE (Tarn) 92, 93
 ROQUE DE FA (Aude) 371
 ROQUE DE VIEU à Nages (Gard) 58
 ROQUEFORT-DES-CORBIERES (Aude) 371
 ROSAY-SUR-COUSANCE (Jura) 193
 ROSEBOIS (Meurthe-et-Moselle) 207
 ROSIER D'EGLETONS (Corrèze) 143
 ROSIERE-AUX-SALINES (Meurthe-et-Moselle) 210
 ROSSANO (Italie) 310
 ROTONDE (Cirque de la) à Meymac (Corrèze) 143
 ROUET (Hérault) 5, 7, 19, 21, 22, 24, 171
 ROUQUETTE (Grotte de la) Gard 365, 369
 ROUSSAC (Lozère) 95
 ROUSSON (Grotte) Gard 364, 371, 379
 ROUVIERE (La) Gard 79
 ROUVIERE (La) Lozère 5, 95
 ROVERETTO (Italie) 255
 ROVIO (Italie) 255, 283, 285, 380
 ROYDE (Lozère) 96
 ROYERE (Corrèze) 144, 145
 RUOMS (Ardèche) 395
 RUSCINO (Pyrénées-Orientales) 132, 357
 RUT (Le) à Jonquières (Vaucluse) 173

 SAARALTDORF (Lorraine) 205
 SACAZE (Julien) 146, 149, 151, 152, 154
 SAINT-ANDRÉ-DE-MEOUILLES (Basses-Alpes) 168
 SAINT-AOUTRILLE (Indre) 225, 379
 SAINT-AUBIN (Nièvre) 145
 SAINT-AUGUSTIN (Corrèze) 143
 SAINT-BAUZELY (Gard) 5, 79
 SAINT-BAUZILE (Lozère) 5, 104, 105
 SAINT-BAUZILE-DE-MONTMEL (Hérault) 5, 15
 SAINT-BERNARD (Petit) 285, 295
 SAINT-CEZAIRE (Alpes-Maritimes) 170
 SAINT-CHRISTOPHE (Alpes-Maritimes) 170

 SAINT-CLEMENT à Ancy-sur-Moselle (Lorraine) 209
 SAINT EGREVE (Isère) 174
 SAINT-ESTEVE (Bouches-du-Rhône) 171
 SAINT-ETIENNE-AUX-CLOS (Corrèze) 145
 SAINT-ETIENNE-AU-TEMPLE (Marne) 390
 SAINT-ETIENNE-DU-VALDONNEZ (Lozère) 5, 102
 SAINT-ETIENNE-LA-GENESTE (Corrèze) 144
 SAINT-FLOUR (Cantal) 141, 142
 SAINT-GAUDENS (Haute-Garonne) 149, 154
 SAINT-GENIES-DE-COMOLAS (Gard) 5, 75
 SAINT-GENIES-DE-MALGOIRES (Gard) 5, 77
 SAINT-GEORGES à St-Rome-de-Tarn (Aveyron) 86
 SAINT-GEORGES (Lozère) 5, 60, 96
 SAINT-GERMAIN-EN-MONTAGNE (Jura) 194
 SAINT-GERONS (Cantal) 383
 SAINT-HELIER (Côte-d'Or) 178
 SAINT-HILAIRE-DE-BRETHMAS (Gard) 361
 SAINT-JEAN-D'ARVES (Savoie) 165
 SAINT-JEAN-DE-BELLEVILLE (Savoie) 165
 SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE (Savoie) 165
 SAINT-LAURENT (Gard) 69
 SAINT-LAURENT-LA-VERNEDE (Gard) 73
 SAINT-LEON (Aveyron) 86
 SAINT-LOUP (Pic) Hérault 34, 49, 50
 SAINT-MARCEL (Gard) 74
 SAINT-MARCEL-DE-CAREIRET (Gard) 5, 74
 SAINT-MARTIN à Orange (Vaucluse) 173
 SAINT-MARTIN-DE-BELLEVILLE (Savoie) 165
 SAINT-MARTIN-DE-LONDRES (Hérault) 61, 63, 65, 127, 238, 382
 SAINT-MARTIN-LA-PORTE (Savoie) 165
 SAINT-MARTIN-LES-SAUZET (Drôme) 174
 SAINT-MERD (Corrèze) 143, 144
 SAINT-MERD-LA-BREUILLE (Corrèze) 145
 SAINT-MERD-LES-OUSSINES (Corrèze) 143

- SAINT-MICHEL-LES-PORTES (Isère) 174
 SAINT-PAUL (Aveyron) 84
 SAINT-PAUL-LA-COSTE (Gard) 73
 SAINT-PAUL-L'UBAYE (Basses-Alpes) 168
 SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX (Drôme) 173
 SAINT-PIERRE-BOEUF (Isère) 174
 SAINT-PRADOUD-DE-CHIROUZE (Corrèze) 145
 SAINT-REMEZE (Ardèche) 5, 112 à 115, 119, 134, 357, 395, 396, 398, 399
 SAINT-REMY-DE-PROVENCE (Bouches-du-Rhône) 171, 173
 SAINT-ROMAIN (Côte-d'Or) 182
 SAINT-ROME-DE-TARN (Aveyron) 5, 86
 SAINT-SAGITTAIRE (Corrèze) 144
 SAINT-SETIER (Corrèze) 144
 SAINT-SORLIN-D'ARVE (Savoie) 165
 SAINT-SULPICE (Tarn) 5, 92, 372, 389
 SAINT-SULPICE-LES-BOIS (Corrèze) 144
 SAINT-VALLIER (Alpes-Maritimes) 170
 SAINT-VALLIER-DE-THIEY (Alpes-Maritimes) 170
 SAINT-VENANT (J. de) 56, 58, 6 8,69, 73, 74
 SAINT-VERAN (Hautes-Alpes) 168
 SAINT-VEREDEMÉ à Sanilhac (Gard) 109
 SAINT-VICTOUR (Corrèze) 143
 SAINT-VINCENT-DU-LAUZET (Basses-Alpes) 168
 SAINTE-ANNE à Cavaillon (Vaucluse) 173
 SAINTE-CECILE (Vaucluse) 52, 53, 173
 SAINTE-COLOMBE (Côte-d'Or) 179
 SAINTE-CROIX (Manche) 226
 SAINTE-ENIMIE (Lozère) 5, 95, 108
 SAINTE-FOY à Castres (Tarn) 70, 91, 92, 93, 185
 SAINTE-MARIE (Bois de) à Bezange-la-Grande (Meurthe-et-Moselle) 206, 209
 SAGES (Lozère) 99
 SAHIESTRÀ à Espiaup (Haute-Garonne) 147, 148
 SALAVAS (Ardèche) 110
 SALEM (Allemagne) 229, 230
 SALIGNY (Nièvre) 145
 SALINS (Jura) 193, 194, 197, 198, 200
 SALELLES (Ardèche) 111
 SALERNE (Italie) 334
 SALLES (J.) 363, 369
 SALLES-LA-SOURCE (Aveyron) 83, 84
 SALUZZO (Italie) 298
 SALZE (Gard) 68
 SAMES à Peyrehorade (Landes) 164
 SAN ANTON (Espagne) 240
 SANBUSSE (Landes) 163
 SAN BERNARDINO DI BRIONA (Italie) 229, 258, 270, 284, 286, 288, 289, 290, 291, 292, 294, 295, 296
 SAN CHIAFFREDO (Italie) 298
 SAN CRISTOBAL DE MAZALEON (Espagne) 235, 236
 SANDARS (N. K.) 343, 359, 370, 371, 372, 375, 379, 382
 SAN FERMO DI VERGOSA (Italie) 292
 SAN FRANCESCO à Bologne (Italie) 321
 SAN ROMANO (Italie) 301, 305 à 306
 SANTA LUCIA (Italie) 396
 SAN VITALE (Italie) 347, 349
 SANZ-MARTINEZ (J.) 366
 SAVIGNONE (Italie) 301, 304, 305, 308
 SAVIGNY (Meurthe-et-Moselle) 206
 SAVINES (Hautes-Alpes) 165, 168
 SAVONA (Italie) 374
 SARAZ (Doubs) 197, 199, 201
 SARREGUEMINES (Lorraine) 203
 SARROUX à Bugeat (Corrèze) 143
 SASSENAY (Saône) 359, 360
 SAUGNAC (Landes) 164
 SAUTEL 52
 SAUVAGE (Bois) à Lagorde (Ardèche) 110
 SAUVETERRE à Andrein (Basses-Pyrénées) 155
 SAUVETERRE (Lozère) 94, 101, 140
 SAUZET (Hérault) 5, 35
 SAUZET (Drôme) 173
 SCAMOZZINA di Albairate (Italie) 269, 285, 290, 293, 298, 299, 341, 352
 SCARNAFIGI (Italie) 297, 298, 301
 SCHAEFFER (A.) 95, 138, 204, 212, 213, 214, 217, 218 à 225
 SCHAFSTADT (Allemagne) 229
 SCHALBACH (Meurthe-et-Moselle) 205
 SCHALBERG (Le) Suisse 250
 SCHUCHHARDT (K.) 53, 54, 55, 57, 228 à 230
 SCHUSSENRIED (Allemagne) 246
 SEC (Le) à Chanac (Lozère) 96, 174
 SEDDIN (Allemagne) 229
 SEMUR (Côte-d'Or) 180
 SENTENDAN à Espiaup (Haute-Garonne) 147
 SERGI 349
 SERIGNANE (La) à Peynier (Bouches-du-Rhône) 171
 SERRES (Hautes-Alpes) 168
 ERRE DE LA CABANE (Gard) 78
 SERRE DES GALERES (Gard) 78, 79
 SERRE DE GLEYZO à Blandas (Gard) 70
 SERRE DES FONTAINES (Gard) 77
 SERRE DES MOURGUES (Gard) 78

- SERRE NEGRE* à Paros (Lozère) 107
SERRE (Claude de) 113
SESTO CALENDE (Italie) 231, 258, 263, 273 à 278, 301, 312, 398
SEVERAC-LE-CHATEAU (Aveyron) 81
SEVEYRAC à Bozotils (Aveyron) 83
SEXEY-AUX-FORGES (Lorraine) 209
SEYNES (Gard) 51
SIEGES à Simiane (Bouches-du-Rhône) 171
SIERRA DEL ARCA (Espagne) 233
SIEST (Landes) 164
SILLEY (Jura) 200
SIMIANE (Bouches-du-Rhône) 171
SISTERON (Hautes-Alpes) 166
SIVRY (Côte-d'Or) 179
SOCLEY (E.) 181
SOLDUNO (Suisse) 258
SOLERIEUX (Drôme) 174
SOMMA LOMBARDA (Italie) 258, 263, 264
SORIA (Espagne) 234, 236
SORNAC (Corrèze) 144
SORRENTE (Italie) 334
SOUDAINE-LAVINADIÈRE (Corrèze) 144
SOUDEILLE (Corrèze) 144
SOUILLARD à Saraz (Doubs) 197, 199
SOULAGES (Lozère) 96
SOUMONT (Hérault) 5, 14
SOURS (Les) à La-Barthe-de-Neste (Hautes-Pyrénées) 149
SOUS-MOURIÈRES à Pertuis (Vaucluse) 172
SPEZZANO (Italie) 375
STARBERG (Lac de) Allemagne 55
STRABON 378
STRASBOURG (Alsace) 227
STRAUBING (Allemagne) 387
STUTTGARD (Allemagne) 230
SUDERITH (Allemagne) 229
SUNDWALL (J.) 349
SUZE-LA-ROUSSE (Drôme) 173
SZECZEN (Hongrie) 374, 376

TACITE 54
TAFFANEL (O. et J.) 163, 362, 363, 365
TARBES (Hautes-Pyrénées) 150, 157
TARDRE à Baron (Gard) 75
TARENTE (Italie) 322, 375
TARNAC (Corrèze) 143
TARRASA (Espagne) 368
TARQUINIA (Italie) 363
TAUBENHÜBEL (Lorraine) 222
TEMPLE (P.) 80, 86
TENERO (Italie) 255
TERNI (Italie) 285

TERNES (Lcs) Cantal 142
TERRACOL à Bugeat (Corrèze) 143
TERRIER (Le) à Soudaine-Lavinadière (Corrèze) 144
THIONVILLE (Lorraine) 209
TIBISCO (Italie) 342
TILHOUSE (Hautes-Pyrénées) 149
TIMMARI (Italie) 322, 329 à 333, 335
TOLFA (Italie) 322, 324, 329
TOLNA (Hongrie) 353
TOMBARA (Italie) 307
TOSSALREDO (Espagne) 396
TOUL (Dolmen de) Cantal 142
TOUL (Bois de) à Villey-Saint-Etienne (Lorraine) 204
TOURNIER (B.) 165, 166
TOURS DE SEGUIN à Nîmes (Gard) 68
TOUTYFAUT (Côte-d'Or) 181
TRAGUIJA (Espagne) 236
TREILLE (La) à Mailhac (Aude) 120, 363, 366, 368, 369, 375, 379
TREMBLOY (Côte-d'Or) 180
TRENTE (Italie) 311
TREPELOUP à GrosPierre (Ardèche) 111
TRESSERVE (Savoie) 260
TRETS (Bouches-du-Rhône) 171
TREVES (Allemagne) 212
TREVIGNARO (Italie) 330
TRIBES à Murles (Hérault) 5, 16 à 19, 118, 383
TRINCERE (Italie) 327
TRINITÀ (Italie) 330
TROIS-QUARTIERS (Les) à Pertuis (Vaucluse) 172
TURIN (Italie) 282
TURO DE LAS MENTIDES (Espagne) 233

UBERLINGEN (Allemagne) 229
ULRICH (R.) 258
UNDSET 329
UNTERHACHING (Allemagne) 375
USCLADE (L') à Bartrès (Basses-Pyrénées) 157
USSEL (Corrèze) 145
UZA (Landes) 163
UZER (Bois d') Ardèche 112
UZES (Gard) 68, 73, 76

VAILLIAUQUES (Hérault) 5, 19
VAICES (Isère) 174
VALBREVENNA (Italie) 301, 310
VALENE (Bois de) Hérault) 16, 66
VALLENTIN (F.) 173
VALLERAUGUES (Gard) 5, 74

- VALLONGUETTE à La Rouvière (Gard) 74
 VALMARCHIOLA (Italie) 280, 282
 VANS (Les) Ardèche 111
 VARESE (Italie) 55, 270, 280, 294
 VARS à Guillestre (Hautes-Alpes) 165
 VAZQUEZ DE PARGA (L.) 394, 396
 VAUDREVANGE (Lorraine) 210, 211
 VAUX-LES-SAINT-CLAUDE (Jura) 193
 VAYSSIÈRE à Salles-la-Source (Aveyron) 84
 VAZEILLES (M.) 141, 143, 145
 VEDEL (L.) 60
 VEDERNAI (Cantal) 142
 VELLEIA (Italie) 308
 VENAT à Saint-Yrieix (Charente) 58, 384
 VENDUES (Les) à Montmorot (Côte-d'Or) 180
 VENOSC (Hautes-Alpes) 165
 VENTAVON (Hautes-Alpes) 166
 VERGIATE (Italie) 263, 264
 VERGNAC à Soudaine-Lavinadière (Corrèze) 144
 VERGOSA (Italie) 340, 352
 VERMO (Italie) 351
 VERRIÈRES (Aveyron) 5, 86
 VERRIÈRES EN HESSE (Meuse) 205
 VERZEILLE (Aude) 5, 371
 VETULONIA (Italie) 274, 285
 VEUXHALLES (Côte-d'Or) 175
 VEYRIER (M.) 173
 VEZINIÈS à Salles-la-Source (Aveyron) 84, 86
 VIALA (Le) Hérault 23
 VIALA-DU-PAS-DE-JAUX (Aveyron) 53, 84, 118
 VIALETTE (La) à Saint-Paul (Aveyron) 84
 VIARA (Italie) 307
 VIEILLES-MORTES (Les) à Ste-Enimie (Corrèze) 95
 VIGAN (Le) Gard 70, 72
 VIGNOLE (Italie) 280
 VILARS (Espagne) 241
 VILLA COLLEMANDINA (Italie) 308, 310
 VILLA NESSI (Italie) 272
 VILLANOVA (Italie) 268, 270, 274, 292, 295, 315, 329, 333, 337 à 339, 348, 350
 VILLARD (F.) 398
 VILLARET (Le) à Gabrias (Lozère) 101
 VILLARS-SUR-L'AIN (Doubs) 192
 VILLAUD (Le) Hautes-Alpes 165
 VILLENEUVE-SUR-LOT (Lot-et-Garonne) 92
 VILLEMENT à St-Aoutrille (Indre) 225, 366
 VILLEPLAINE à Séverac-le-Château (Aveyron) 81
 VILLE-SUR-TOURBE (Marne) 183
 VILLERS-LES-NANCY (Meurthe-et-Moselle) 206
 VILLEY-SAINT-ETIENNE (Lorraine) 204, 207
 VILLEY-SUR-TILLE (Côte-d'Or) 182
 VINETS (Côte-d'Or) 175
 VIOLLIER (D.) 243, 246, 247, 248
 VIOLS-LE-FORT (Hérault) 5, 19
 VIRAC (Bois de) à Labastide-de-Virac (Ardèche) 111
 VIRÉ (A.) 56, 87, 94
 VITROLLES (Hautes-Alpes) 166
 VITRY-LE-FRANCOIS (Marne) 170
 VIX (Côte-d'Or) 377, 402
 VOÛT (E.) 247, 248, 249, 250, 258, 260
 VOLTERRA (Italie) 283
 VOINOR 207
 VOIVRE (Bois de la) Meurthe-et-Moselle 207, 209
 VOREPPE (Isère) 174
 VOSOGNA (Italie) 271
 VOUGA (Paul) 78, 340
 VULCI (Italie) 268
 WALDWIESE (Lorraine) 205
 WARMERVILLE (Maine) 186
 WATSCH (Carniole) 231, 274
 WEERT (Hollande) 230
 WESSENSTEDT (Allemagne) 231
 WOLFSWINKEL (Alsace) 222, 224
 ZELBIO (Italie) 271
 ZERI (Italie) 310, 311
 ZURICH (Suisse) 57, 245, 249, 252, 253, 254, 255, 260